This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

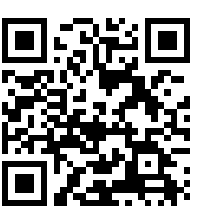

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 381108

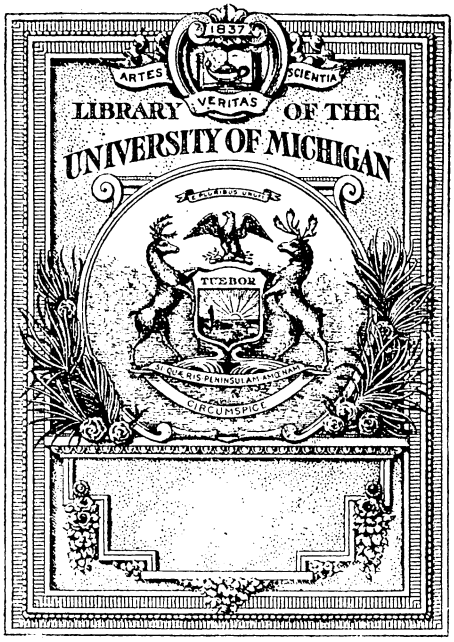
1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

Hosted by Google

Hosted by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

Hosted by Google

Bruxelles. — Typ. Vᵉ Parent et Fils.

Hosted by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

— QUATRIÈME ANNÉE —

TOME XI.

BRUXELLES

AU BUREAU DE LA REVUE

CHEZ Mme Ve PARENT ET FILS, ÉDITEURS, MONTAGNE DE SION, 17

—

1872

Hosted by Google

Hosted by Google

LE JOURNAL NOIR, AUX ÉTATS-UNIS,

DE 1863 A 1870 (1)

En février 1863, j'arrivai à la Nouvelle-Orléans, après être sorti, non sans difficulté, du territoire de la Confédération, où régnait un violent despotisme. Je portais le nom d'emprunt de Dalloz, sous lequel je m'étais sauvé. Il était inutile pour moi de regarder en arrière. Le Texas m'était fermé à jamais, même en supposant le succès du

(1) Les lecteurs belges ne doivent pas avoir oublié comment notre ami J.-C. Houzeau, menacé d'être incorporé dans l'armée du Sud et exposé aux vengeances mortelles des esclavagistes, parvint à quitter le Texas. Les premières lettres, où il annonçait qu'il était en sûreté, ont paru dans l'*Indépendance* et de là ont fait le tour de l'Europe. Puis, sa brochure : *Mon évasion du Texas*, après avoir été publiée par la *Revue trimestrielle*, fut réimprimée par notre éditeur.

La position prise par Houzeau, les dangers qu'il avait bravés, la protestation des anti-esclavagistes du Texas dont il s'était chargé, au risque de sa vie, lui avaient gagné la confiance du parti noir, et bientôt il fut placé à la tête du journal *la Tribune de la Nouvelle-Orléans*.

Le travail qu'on va lire a été adressé par Houzeau à ses commettants, pour leur rendre compte de « son passage à la *Tribune*, » au moment où, après avoir abandonné la direction de ce journal, il allait reprendre ses travaux de savant et de colon, et se fixer à la Jamaïque.

L'auteur y raconte l'histoire politique du parti nègre dans la capitale de la Louisiane, et le rôle qu'a joué aux États-Unis l'unique journal quotidien qui y représentât le parti nègre.

En Belgique, on jugera peut-être qu'il eût été préférable que l'auteur, au lieu de se mettre en scène, employât un artifice de langage pour parler de lui. En Amérique, où chaque action est portée à l'actif du citoyen, on a trouvé au contraire qu'il avait mis trop de réserve dans ses

383879

Hosted by Google

Nord et le retour de la paix; les vengeances de parti, dans ces pays à demi-déserts et à demi-sauvages, sont à la fois trop implacables et trop faciles à exécuter avec impunité. J'arrivais dans une ville où régnait l'autorité fédérale et où j'étais comparativement à l'abri. Toutefois, la capitale de la Louisiane, bien qu'elle fût conquise, n'était pas domptée. La Confédération était trop près d'elle et se maintenait avec trop de puissance, pour que les illusions et les espérances fussent dissipées. La population « caucasienne » de la Nouvelle-Orléans était, à peu près sans exception, en faveur des esclavagistes, et la ville comptait un grand nombre de sociétés secrètes très-exaltées. Cette grande cité est toujours restée plus hostile qu'aucune autre au gouvernement fédéral et aux États du Nord. Elle est encore aujourd'hui plus ennemie que Charleston ou Montgomery. Elle n'a connu, en effet, par expérience personnelle que le beau temps de la Confédération. Au bout de la première année, elle était rentrée sous la domination de l'Union. Les autres villes du Sud ont passé, au contraire, par la période de la terreur, de la levée en masse, de la disette, de la déroute et des coups de canon. Elles ont traversé des épreuves qui ne leur laissaient plus qu'un désir, — voir la fin de la guerre; tandis que le peuple de New-Orléans, qui était à l'abri de toutes ces souffrances, est resté pour cette raison même plus entêté et plus belliqueux.

Aussi, pendant que les fédéraux exerçaient le pouvoir, la population blanche rongeait le frein avec une impatience hautaine. Elle avait une presse exaltée, qui la repaissait de fausses nouvelles et l'entretenait de folles espérances. Une petite feuille, l'*Era*, rédigée par un officier fédéral, était le seul contre-poids à cette immense influence esclavagiste; mais elle n'avait pas un lecteur sur cinq cents. Elle ne tarda même pas à succomber, malgré le patronage du gouvernement. Elle fut remplacée par une feuille éphémère; puis, tout fut dit, au moins pour un temps, dans la grande métropole du Mississipi, en faveur de l'Union et de la liberté.

Les hommes de couleur imprimaient, il est vrai, depuis quelques mois, un petit journal, d'abord hebdomadaire, et qui était ar-

récits personnels. Nos lecteurs n'oublieront pas que ces pages sont écrites pour l'Amérique.

Nous les avons crues intéressantes pour les lecteurs belges à un double titre; car ils y verront les efforts de renaissance d'une race opprimée, et ils aimeront à suivre, dans cette carrière, qui ne fut pas sans dangers, un des écrivains qui honorent le plus notre pays.

Hosted by Google

rivé à paraître trois fois par semaine. Il s'appelait l'*Union*, et son principal rédacteur, M. Paul Trévigne, homme de couleur lui-même, y défendait avec un talent remarquable les principes qui devaient conduire à l'affranchissement de sa race. C'était alors pour la classe proscrite une œuvre bien téméraire de faire un journal, et d'y tenir le langage de la dignité blessée et de la revendication des droits naturels. Les planteurs, fidèles à leurs traditions, parlaient ouvertement de saccager l'imprimerie et de démolir la maison où elle se trouvait. Il n'eût pas été bien difficile de mettre cette menace à exécution. L'autorité militaire s'intéressait peu, à cette époque, aux hommes de couleur libres de New-Orléans, qu'elle confondait presque avec les esclaves. L'*Union* s'imprimait en français, que les officiers fédéraux ne comprenaient pas. Ses rédacteurs étaient des enfants perdus, contre lesquels on pouvait tout oser et tout entreprendre. Mais M. Trévigne, entouré de quelques amis courageux, était préparé à se défendre; et comme les hommes de couleur étaient unionistes, il fût tombé enveloppé dans le drapeau américain.

L'attaque, différée d'abord de jour en jour, n'eut pas lieu comme on l'avait projeté. Mais l'hostilité méprisante des confédérés n'en demeurait pas moins dans toute sa violence, quand, à mon arrivée à la Nouvelle-Orléans, je rendis visite aux intrépides rédacteurs. Je me liai bientôt avec eux. L'*Union* qui, en passant un peu plus tard sous la direction des frères Roudanez devint quotidienne et s'appela la *Tribune*, était le centre autour duquel se groupaient les hommes de couleur les plus hardis de la Nouvelle-Orléans.

Il y avait dans la Louisiane, avant la suppression de l'esclavage, vingt mille personnes de descendance africaine qui jouissaient de la liberté. Pour la plupart d'entre elles, cet état de choses remontait à trois ou quatre générations. Les colons français étaient plus généreux que les américains. Beaucoup de ces personnes de couleur libres étaient dans l'aisance. Bien que presque toutes les professions libérales et tous les emplois publics leur fussent interdits, il leur restait le commerce et l'agriculture. Un certain nombre y avaient acquis de la fortune. Alors, comme les écoles à tous les degrés étaient fermées d'une manière inexorable aux enfants de couleur, qui ne devaient jamais se trouver sur le pied d'égalité avec des enfants blancs, les familles riches et aisées envoyaient les jeunes gens de sang africain dans les écoles de Paris ou de Londres, où beaucoup d'entre eux se distinguaient. Ces hommes lettrés, dont l'intelligence était développée non-seulement par de bonnes études, mais aussi par les voyages et la connaissance des pays étrangers, fré-

Hosted by Google

missaient de se voir repoussés et honnis. Après avoir été témoins en France ou en Angleterre de la libéralité des institutions, après y avoir joui de l'égalité civile, ils ne pouvaient plus porter qu'avec impatience, avec indignation, le joug inique et flétrissant du Code Noir. Il y avait parmi eux Joseph Tinchant, qui partit quelque temps après pour le Mexique, et qui avait le feu du tribun. Il y avait le docteur Roudanez, qui avait fait à Paris ses études en médecine, et qui réclamait et soutenait ses droits, dans toute leur étendue, avec une constance et une force d'âme que j'ai toujours admirées. Il y avait Dumas, qui servait alors avec le grade de major dans le régiment nommé par Butler. Il y avait Delassize, bien connu en Belgique; et vers l'arrière-plan, des hommes comme Soulié, Joubert et Clay, qui faisaient des affaires importantes dans le commerce, et qui mettaient plus de circonspection, mais non moins de dévouement dans leur participation au mouvement. L'élément libre de langue anglaise était représenté par Dunn, à la peau d'ébène, qui fut élu plus tard, par le suffrage de ses frères de race, lieutenant-gouverneur de la Louisiane. En me bornant à citer ces noms, je n'entends nullement, d'ailleurs, diminuer le mérite des autres. Le noyau était trop nombreux pour qu'il me soit possible de faire justice à tous. Les cœurs étaient si bien disposés, les intentions si bien arrêtées, et presque partout les dévouements si généreux, qu'il y aurait injustice à séparer quelques-uns du cercle qui les entourait et les fortifiait.

J'aimais à me trouver parmi ces parias de la société esclavagiste. Pendant qu'un préjugé inexorable défendait au blanc d'avoir aucun rapport social avec le noir ou l'homme de couleur, je me plaisais à serrer la main de ces proscrits : c'était ma protestation. La cause que le « journal nègre » défendait n'était après tout qu'un chapitre de la grande cause universelle des opprimés de toutes les couleurs et de toutes les nations. Que la victime s'appelle serf en Russie, paysan en Autriche, israélite en Prusse, prolétaire en France, paria dans l'Inde, nègre aux États-Unis, c'est au fond le même déni de justice. Je comprenais la situation des hommes de couleur de la Nouvelle-Orléans, je m'identifiais aisément avec eux, car si les personnages étaient différents, la cause n'avait pour moi rien de neuf ni d'étrange : je retrouvais d'une part une classe dominatrice, injuste et privilégiée, et de l'autre, une classe dominée, qu'on foulait aux pieds et qui n'avait pas caste dans la société. Je contribuai dès lors à la rédaction du « journal nègre, » et quand après un séjour de quelques mois, je partis pour le Nord, je lui envoyai régulièrement des correspondances.

Hosted by Google

J'écrivais depuis quelque temps de Philadelphie lorsque je reçus du docteur Roudanez l'offre de prendre la direction du journal. On était en octobre 1864. La lutte sur les champs de bataille se prolongeait sans se dessiner nettement. L'abolition de l'esclavage, décrétée en principe, était bien loin de se réaliser en fait. Non-seulement, les huit États sur lesquels les confédérés conservaient un pouvoir à peu près exclusif, étaient déterminés à repousser l'émancipation; mais le plus grand nombre des hommes du Nord traitaient les noirs fugitifs avec une dureté qui ne présageait, à ce moment, qu'un changement de nom pour la servitude. Les lettres que je recevais d'Europe n'étaient nullement encourageantes. Plusieurs de mes amis, observant une prudente réserve, se gardaient de me parler des affaires d'Amérique; un seul, P., laissait briller tout le feu de l'espérance et conservait sa foi dans le progrès et la liberté. Mais d'autres bien nombreux n'hésitaient pas à soutenir que ni l'émancipation des noirs, ni le maintien du gouvernement du peuple par le peuple n'avaient de chances de succès dans les « États-désunis. » On me disait que le préjugé de la peau est un préjugé invincible : c'était folie d'imaginer que les Américains pussent s'en corriger. Mes convictions dans le succès de l'abolition étaient regardées comme l'effet d'une erreur de jugement : on m'écrivait que si j'étais en Europe, je verrais de plus loin et de plus haut; je saurais alors que l'indépendance du Sud était un fait acquis, le morcellement des États-Unis un résultat inévitable contre lequel il était absurde de se raidir, et que l'abolition de l'esclavage n'aurait de chances que quand elle serait faite par les planteurs.

Je n'ignorais pas que l'Europe avait été trompée, et que beaucoup de ses hommes intelligents croyaient connaître ce qu'ils ne connaissaient pas réellement. L'événement l'a prouvé plus tard, soit pour les États-Unis, soit pour le Mexique. Mais cet événement n'était pas encore arrivé. L'issue de ce grand mouvement était mal dessinée. Russel, le correspondant du *Times* de Londres, qui accompagnait l'armée confédérée, appelait ses lettres des matériaux « pour servir à l'histoire de la décadence et de la chute de la République américaine (1). » L'avenir s'offrait donc sous de sombres couleurs.

Dans ces heures de doute, le concours de tant d'opinions décourageantes est fait pour ébranler les convictions et pour paralyser l'énergie. Irai-je donc, me disais-je, lutter comme un halluciné, comme un homme sans jugement, pour un résultat pratiquement

(1) Dans son compte-rendu de la bataille de Fredericksburg, du 13 décembre 1862.

Hosted by Google

impossible? Irai-je m'exposer à perdre caste et prendre la position d'un paria dans la société, pour défendre une cause qu'on déclare à l'avance une cause perdue, quand les efforts sont vains, et que la guerre ne sera bientôt plus qu'un sacrifice inutile et par conséquent criminel? Vais-je entrer dans la phalange active des abolitionnistes en quelque sorte après la défaite, pour assister aux dernières heures d'une déroute qui sera terrible, et qui ne manquera pas de m'entraîner? Je repliai les lettres, les serrai dans le portefeuille d'où je les avais tirées, et j'écrivis mon acceptation. Le 14 novembre 1864, je prenais la direction de la *Tribune*.

Je revenais au milieu du groupe dont je connaissais déjà les principaux éléments, et que j'ai essayé d'esquisser tout à l'heure. Il y avait là un noyau d'hommes de race africaine, qui pour l'intelligence, le sentiment du droit, l'aptitude aux affaires, la fortune acquise, tenaient une position toute particulière, une position unique dans les états du Sud. C'était une sorte d'élite, c'était la tête de la population africaine des États-Unis. Il était évident que le jour où l'abolition viendrait à s'effectuer, et où le pays aurait à traiter avec les conséquences de cette grande réforme, ce centre d'hommes de couleur de la Louisiane serait appelé à constituer le groupe représentatif le plus élevé et comme le tuteur de toute la population noire de la République. Il avait pour lui, en effet, l'éducation, le savoir, la fortune, et la pratique de sa liberté. Au moment où des milliers d'affranchis seraient jetés pour ainsi parler sur le pavé, et où ils auraient à se rendre compte de leur situation nouvelle et à se frayer le chemin, ne jetteraient ils pas les yeux, en cherchant des guides, sur leurs aînés, sur ceux de leur race qui les devançaient? Et d'autre part, à qui le parti libéral, le congrès, le gouvernement auraient-ils recours pour connaître les besoins, les idées et les dangers de la population de race africaine, dans le nouvel ordre de choses, sinon à ces représentants naturels, à ces interprètes éclairés de la population noire et de couleur?

La *Tribune* étant le journal de ce noyau d'élite, il fallait élargir sa mission, aller au devant de l'avenir, et en faire immédiatement l'organe des cinq millions de noirs et d'hommes à peau brune des États-Unis. D'un journal local, j'entrepris donc de faire un journal d'une importance nationale. Au lieu de parler au nom et dans les intérêts d'un petit groupe, la *Tribune*, selon moi, devait défendre les masses de la race proscrite, et porter le drapeau de cette population opprimée, réunie tout entière autour d'elle. J'ai été assez heureux pour réaliser cette pensée d'unité, qui en même temps, nous donnait

Hosted by Google

la force. Mais, en 1864, il y avait deux obstacles qui, s'ils n'eussent été levés, se seraient opposés à la réalisation de ces projets.

Le premier, c'est que le journal avait été commencé en français. C'était la langue préférée, très-souvent même la langue exclusive de ces familles de couleur qui composaient le noyau d'élite. Tenues en dehors de la société et de ses changements, ces familles avaient conservé le vieux langage du pays, le langage de leurs bienfaiteurs. C'était un touchant hommage à la mémoire et à la libéralité des créoles français. Mais c'était une faute, parce que l'usage de cette langue — maintenant étrangère — écartait ces hommes de couleur de la vie générale du pays. Les esclavagistes avaient eu bien soin de favoriser cette tendance. Le jour où ces hommes de sang mêlé prenaient la parole, ils ne parvenaient donc à se faire comprendre que de leur petit groupe ; mais ils ne pouvaient ni s'adresser au gouvernement de leur pays, au congrès, à la presse du Nord, à l'opinion publique, à leurs concitoyens, en un mot, ni même se faire entendre des cinq millions de noirs esclaves. Cet obstacle avait toujours été à mes yeux de la plus haute gravité. Je n'avais pas été le seul, d'ailleurs, à le signaler. Dès le commencement de 1864, la *Tribune* avait paru en deux langues. Toutefois, pendant longtemps, sa partie anglaise n'avait guère été faite qu'avec des ciseaux. Ce devait être, au contraire, la véritable « tribune » du haut de laquelle il fallait parler au gouvernement et au pays. Aussi, en présence de cette nécessité, fis-je taire ma répugnance à écrire dans une langue que je n'avais apprise que fort tardivement. Le seul objet de la partie française devait être désormais de maintenir l'unité d'idées et de conduite à l'intérieur du groupe dirigeant, pendant que la partie anglaise serait destinée à l'action extérieure. C'était cette dernière qui devait être notre grande arme d'attaque et de défense, et c'était celle qui demandait le plus d'attention et de soins.

Le second obstacle à ce que le noyau louisianais devînt l'interprète et le guide des masses de race africaine, c'était l'éloignement du noir esclave pour l'homme de couleur né libre. Cet éloignement, il faut l'avouer, avait ses raisons. Bien des hommes de couleur libres avaient commis la faiblesse de posséder des esclaves. Il y avait parmi eux une tendance à séparer leur cause de celle des nègres. Quelques-uns se figuraient arriver plus vite s'ils abandonnaient le noir à son sort. Ils étaient, disaient-ils, plus rapprochés du blanc ; ils étaient plus avancés que l'esclave sous tous les rapports. Il leur semblait qu'on leur accorderait ce que le noir, selon eux, ne posséderait jamais — l'égalité civile. Étrange erreur, dans une société où le préjugé frappait également tout ce qui avait du sang

Hosted by Google

africain dans les veines, quelque infime qu'en fût la proportion! Erreur patente, dans un pays où l'homme de couleur le plus clair, fût-il libre, était, comme l'Africain des plantations, sujet du Code Noir!

D'ailleurs, qu'aurait pu ce petit noyau de mulâtres libres, si les blancs l'eussent élevé tout seul? Il se fût trouvé perdu dans la masse; c'eût été une imperceptible minorité dans l'État légal, minorité sans action possible, sans influence, condamnée d'avance à n'avoir que le simulacre de ses droits. Tandis qu'en se présentant à la tête des affranchis, les chefs auraient une armée; en traitant avec eux il faudrait compter. Bien plus, le noir viendrait couvrir l'homme de couleur. Car, en cas de réaction, si le mulâtre seul eût possédé des droits, le mulâtre eût été le premier frappé; tandis qu'après l'élévation du nègre, il eût fallu une réaction plus violente, une réaction toute puissante et terrible, pour reculer jusqu'à l'homme presque blanc.

Enfin il y a toujours avantage, dans les temps de transformation sociale, à se placer carrément sur le terrain des principes. Il était plus facile de réclamer l'affranchissement de tous, en vertu des droits de nature, que de demander l'élévation d'une poignée d'hommes à peau variée comme un simple expédient. C'était la justice qu'il fallait invoquer, et la justice est bien la même pour tous les hommes, quelle que soit la nuance de leur peau.

J'éprouvai toutefois de grandes difficultés pour rallier les deux teintes, et inspirer la confiance aux noirs. Les hommes clairs étaient assez intelligents pour comprendre, à peu d'exceptions près, la nécessité de cette alliance. Mais les noirs continuaient à se défier. Je fus forcé d'exagérer en quelque sorte du côté noir, au risque de perdre du terrain parmi les hommes de couleur à peau claire. L'objet, toutefois, était trop important pour tergiverser. Ces hommes clairs, on les rallierait dans la nécessité. Ils avaient raison quand ils disaient que je m'occupais plus du noir que d'eux-mêmes. Mais il fallait avant tout se rendre utile aux masses opprimées; il fallait aussi se composer une armée; et les hommes de couleur d'intelligence et de capacité n'étaient ils pas inévitablement désignés d'avance comme les généraux? En leur donnant des soldats, je servais de la façon la plus utile la cause de leurs espérances et de leur légitime ambition.

Mais à son début la *Tribune* n'était rien encore. Ce n'était pas seulement la conspiration du silence qui l'étouffait. C'était la conspiration du mépris. Il était admis — et tous les blancs de la Nouvelle-Orléans le croyaient de bonne foi — que des noirs, ou des

Hosted by Google

blancs « assez bas pour s'allier à des noirs » n'avaient aucune valeur par eux-mêmes. En prenant part seul, tout seul alors, parmi les blancs, à la propagande active des noirs, je perdais mon « caractère caucasien, » comme on disait dans l'argot du pays; j'étais mort, plus que mort, avili aux yeux de tous ceux de ma race. La position de défi que je prenais ainsi était si extraordinaire, si exorbitante, qu'on l'expliquait seulement en imaginant que j'étais en réalité de sang africain. On faisait remarquer que je disais *nous* en parlant de la race opprimée. N'avais-je pas le droit de m'identifier, comme l'avocat au barreau, avec ceux dont je défendais la cause? Mais ces blancs, tous jusqu'au dernier, auraient évité ce qui prêtait à la confusion, et ils me mesuraient à leur aune. En me supposant noir, on rabaissait le courage moral qu'il m'avait fallu pour rompre en visière à une société tout entière, et pour prendre une position vraiment unique alors dans les États du Sud (1). Mais je n'essayai jamais de démentir les bruits qui me mettaient du sang africain dans les veines, parce que cette croyance même augmentait la confiance que la race de couleur avait en moi. L'ennemi m'avait servi lorsqu'il n'avait songé qu'à me décrier.

Au reste, les membres de ces communautés ignorantes, gâtées par l'esclavage, sont incapables de juger un homme. Quand on est habitué à se guider par la teinte de la peau, tout est dans l'étiquette : on ne voit rien au-delà. Pendant quelque temps je fus reçu, choyé, invité, comme « membre d'une Académie d'Europe, » dans des familles qui semblaient faire un grand cas de moi, et qui n'eussent pas permis à cet « ignorant de Dalloz, » rédacteur de la *Tribune,* de toucher les semelles de leurs chaussures. Cette double position ne me convenait pas, et j'y coupai court. Mais l'expérience sur ce point était réellement curieuse et piquante. Quelle opinion croit-on que l'homme qui a passé par pareille épreuve puisse conserver de ceux qui, sans le savoir, portaient de lui deux jugements si divers? Quel cas puis-je faire aujourd'hui de l'opinion du commun des hommes, et de quelle valeur peuvent être encore pour moi soit leurs éloges les plus flatteurs, soit leurs censures les plus amères?

A l'époque où j'entrai à la *Tribune*, nous étions donc à la Nouvelle-Orléans rien ou moins que rien — un journal sans nom, sans

(1) Je suis bien loin de méconnaître la manière courageuse dont Henry Train, le juge Fisk, Anthony Fernandez, De Petitville, Flanders et quelques autres avaient témoigné de leurs sympathies envers le « journal noir. » Mais ces citoyens ne s'étaient pas assimilés à leurs amis de couleur. Ils les aidaient du dehors. Seul, j'étais dans leurs rangs.

Hosted by Google

force et sans valeur. Si nous portions la tête haute devant le mépris ou l'outrage, c'était uniquement parce que nous avions foi dans notre cause et dans la sainteté du droit. Tout ce qu'on aurait pu mettre d'instruction, d'esprit ou de talent dans le « journal noir » eût été également non avenu pour la société au milieu de laquelle nous vivions; tandis que le plus sot argument d'un écrivain « caucasien » était admiré et porté aux nues. Les habitants se servaient si franchement de cette balance à deux poids, ils mettaient dans cette partialité tant de naturel, tant de vraie naïveté, que la situation en était comique. Ils auraient répété, sans en soupçonner l'ironie, la leçon de Mercure à Sosie :

Lorsque dans un haut rang on a l'heur de paraître,
Tout ce qu'on dit est toujours bel et bon :
Et suivant ce qu'on peut être
Les choses changent de nom.

Mais ceux qui se fient à pareille règle sont exposés à commettre plus d'une erreur, et se préparent par conséquent plus d'une déception. Une circonstance fortuite vint bientôt jeter l'étonnement parmi ces esclavagistes, en nous posant non devant la simple ville de la Nouvelle-Orléans, mais devant le pays et ses trente millions de citoyens.

Un Irlandais nommé Michel Gleason avait jeté à l'eau, dans le Mississipi, un jeune noir, Joseph Hamilton, empêchant d'autres noirs qui étaient accourus sur le quai, d'arracher la victime à la mort. Ce n'était pas un acte de vengeance personnelle, mais une vengeance de race. Gleason, qui était blanc, avait noyé Hamilton, qu'il n'avait jamais vu et qui ne lui disait rien, pour le simple plaisir de noyer un noir. C'était un crime doublement odieux. L'accusé fut traduit devant la cour d'assises. La procédure suivit son cours conformément aux lois existantes — le jury choisi parmi les blancs seulement, mais des témoins noirs admis au prétoire, ce qui était un premier pas dans la réforme, car quelques mois auparavant les noirs ne pouvaient pas déposer lorsqu'il s'agissait d'un accusé blanc. Il se trouva que les seuls témoins à charge étaient de la race africaine. Mais leur témoignage était clair, positif, invariable, et d'ailleurs l'accusé n'opposait pas de dénégations. Le procureur-général Lynch soutint l'accusation avec toute la force qu'il puisait dans les faits mêmes de l'audience. Mais le jury esclavagiste, s'indignant à l'idée qu'un blanc, « un caucasien, » pût se voir condamner sur la déposition d'hommes noirs ou de couleur, tint pour non avenus tous les témoignages, et rapporta au bout de quelques minutes un verdict

Hosted by Google

d'acquittement. C'était annuler par le fait les efforts de ceux qui admettaient les noirs à déposer ; c'était les annuler dans les circonstances les plus éclatantes d'injustice et de partialité.

J'écrivis, dans la partie anglaise de la *Tribune*, un article intitulé *Is there any justice for the black?* (1). J'y discutais cet acquittement avec une complète modération de langage. Je rappelais les principes sur lesquels repose l'institution du jury, et j'exposais les garanties qu'elle doit offrir. Je montrais d'un côté la société, ayant à venger l'innocence et à réprimer le crime, et de l'autre l'accusé, qui a droit à une appréciation impartiale de ses actes. Il ne s'agit donc pas seulement de choisir les jurés dans la localité, « parmi le voisinage, » comme dit la loi anglaise, mais il faut les prendre indistinctement dans toutes les classes de la société. Où sont les garanties si le jury est un jury de caste, un jury de race, dans un pays où deux races différentes sont en présence, et où l'une de ces races se croit un droit absolu sur l'autre ?

Cet article était écrit sous l'empire d'une conviction profonde ; mais la question était trop claire, la vérité trop frappante, pour que je n'eusse pas beau jeu à l'exposer. Quelques jours après cette publication, un député de la Pensylvanie, M. Kelley, un des chefs les plus autorisés du parti libéral, portait la question devant la Chambre des représentants du Congrès. (2). Après avoir rappelé que la *Tribune* de la Nouvelle-Orléans, « fondée et rédigée par des hommes de couleur, » s'était consacrée à la défense de la race opprimée, le représentant de Philadelphie appliquait à l'article cité une épithète trop flatteuse pour la reproduire ici, puis il donnait lecture d'un long passage dont il soutenait les idées avec toute l'autorité de son talent et de sa position.

Ce fut pour la *Tribune* une sorte de baptême. Dès ce jour, nous étions posés devant le pays. Nous avions le droit de dire aux esclavagistes de la Nouvelle-Orléans, qui croyaient nous étouffer sous le mépris, « nous n'écrivons pas pour vous ; nous avons un public plus instruit et plus élevé. » Et la presse blanche, notre voisine, tirant par milliers d'exemplaires et toute infatuée de sa popularité de clocher, avait-elle jamais eu dans ses colonnes un seul article où les grands principes d'organisation politique ou sociale fussent traités de telle sorte qu'une question neuve se trouvât posée devant

(1) Littéralement « Y a-t-il une justice pour les noirs ? »

(2) Le 16 janvier 1865. Voyez à cette date le *Congressional Globe* (l'analogue du *Moniteur*), qui contient le compte-rendu sténographique officiel des séances du Congrès, et où se trouve intercalé, dans le discours de M. Kelley, le passage assez long de l'article de la *Tribune* dont ce représentant a donné lecture.

Hosted by Google

le congrès? Ce n'était qu'une presse d'énergumènes, fournissant, selon l'expression américaine, « de la marchandise calculée pour le marché. » Mais elle ne contenait jamais rien que ses partisans, ses amis dans la représentation nationale pussent relever et lire à la face du pays.

Au lieu de montrer du jugement, du sens pratique et de la prudence, ces journaux s'étaient mis à flatter l'orgueil des planteurs, et, bien loin de les éclairer sur leur situation véritable, ils les encourageaient dans leurs folies. L'esclavage fausse et corrompt tout ce qui l'approche. Cette presse n'a été, presque sans exceptions, qu'une presse de sycophantes. Elle avait suivi d'instinct la règle de conduite si bien exprimée par le fabuliste :

> Amusez les « grands » par des songes,
> Flattez-les, payez-les d'agréables mensonges :
> Quelque indignation dont leur cœur soit rempli,
> Ils goberont l'appât; vous serez leur ami.

Cette presse menteuse a précipité et accumulé les maux; elle a causé la ruine des planteurs qui, bien dirigés, eussent obtenu, avant la guerre, une ample indemnité pour leurs esclaves. Elle a encouragé la résistance et fomenté la rage, quand tout était inutile, et que la dernière espérance était perdue. Elle a ainsi poussé les esclavagistes de faute en faute; ces fautes ont précipité la transformation sociale — chacune d'elles déterminant une protestation du pays, et par suite faisant avancer d'un pas la cause de la liberté. Aussi que de fois j'ai eu l'occasion de remercier cette presse d'être toujours fausse à sa mission, flatteuse, trompeuse et mercenaire !

La *Tribune* avait à suivre une marche tout à fait différente. Plus la presse de « la race supérieure » était purement déclamatoire et vide de pensée, plus je voulais, moi, maintenir « le journal nègre » non-seulement sur le ton de la dignité, mais dans la sphère des hautes idées. Je me plaisais à faire ressortir par le contraste le peu de valeur de ces journaux arrogants. Pour desservir « le marché des planteurs, » il ne fallait pas, chez les rédacteurs, une bien forte dose d'instruction ni de science. J'aimais à apporter dans la *Tribune* des citations soit de livres d'économie politique, soit d'ouvrages de technologie, pour faire condamner par les maîtres de la science les erreurs contenues dans les articles esclavagistes de la veille. J'opposais à ces journaux des traits d'histoire, empruntés souvent mot pour mot à des livres célèbres, prenant ainsi l'occasion de les renvoyer dédaigneusement à l'école pour les bévues qu'ils commettaient. Je rappelais même, à propos de leurs articles, des passages

Hosted by Google

des classiques anglais ou des classiques latins qui s'appliquaient à leurs propres thèses, et qu'ils n'eussent pas été en état de citer. C'était leur faire sentir, quelle que fût leur « supériorité de race, » leur infériorité littéraire.

Souvent je revenais sur le parallélisme de certaines situations historiques. Ainsi, il y avait des analogies frappantes entre les planteurs du Sud et les émigrés français de 1792. Comme les émigrés, les maîtres d'esclaves s'étaient mis en révolte contre leur pays, croyant sauver des institutions dont le pays ne voulait plus et dont le terme naturel était arrivé. Comme eux ils se repaissaient d'illusions et ne voulaient rien apprendre, ni rien oublier. De même que les nobles émigrés se berçaient de l'espérance de rentrer dans leurs biens et dans leurs priviléges, les planteurs d'Amérique ne doutaient pas qu'ils ne retrouvassent leurs esclaves. Mais à la paix, les biens nationaux étaient vendus; ils avaient déjà changé de mains, les terres étaient passées à toute une classe nouvelle qu'on ne pouvait pas ruiner de gaîté de cœur. Les droits féodaux étaient donc tombés à jamais. De même les noirs des États-Unis allaient sortir des plantations, bientôt ils auraient pris des professions, créé des cultures à leur compte, formé des établissements. Chaque mois, chaque jour qui s'écoulait bâtissait un nouvel ordre de choses. Comment revenir ensuite sur ses pas? La situation des émigrés et celle des planteurs, leurs illusions, leur haine pour « l'usurpateur, » présentaient des analogies vraiment piquantes.

Mais il y avait une foule d'autres situations historiques, dans le cours des deux derniers siècles, qui fournissaient, pour les événements de détail, des comparaisons instructives. J'avais fait une étude particulière de l'histoire des trois grands États de France, d'Angleterre et des États-Unis durant les cent ou cent cinquante années qui nous précédaient, et je trouvais sans cesse l'occasion d'applications curieuses et pleines d'enseignement.

Ne voyez-vous pas, disais-je, que les sociétés civilisées ne sont pas immobiles? Les nations marchent et se transforment. La France de Louis XV n'était déjà plus celle de Louis XIV. Celle de Louis XVI était encore différente, et celle de Louis XVIII, au lieu de reproduire la France de Louis XVI, en était bien éloignée. Même la France de Louis-Philippe n'était plus celle de Charles X; et combien le second empire ne diffère-t-il pas du premier! Tout change, tout se modifie; c'est la vie même des nations. Ceux qui se raidissent contre la marche naturelle des événements prouvent seulement leur ignorance. Quand une institution s'en va, ceux qui s'y cramponnent ne font que tomber avec l'institution.

Hosted by Google

Sauver l'esclavage et le Code Noir ! N'y a-t-il pas solidarité entre toutes les nations civilisées ? Ces relations de commerce, de voyages, de journaux, de lecture, qui s'établissent aujourd'hui entre toutes les contrées ne créent-elles point, même en dépit de vous, une espèce d'unité ? L'effet de cette unité est d'introduire un même esprit, un même caractère dans la société. L'Italie avait cru se fermer aux chemins de fer : une bulle pontificale de 1839 les avait exclus de ses limites. Les chemins de fer n'ont-ils pas fait reculer le pape, et ne se sont-ils pas introduits jusque sur le territoire romain ? Qui peut proscrire la machine à vapeur ou même les allumettes chimiques ? Or, il en est des idées morales qui dominent comme des instruments matériels de la société. Quand la sorcellerie a disparu d'un État, elle a bientôt disparu de tous les autres. Quand les gouvernements absolus ont commencé à faire place aux gouvernements tempérés, la réforme a fait le tour de l'Europe. Lorsque le système d'élections fut introduit, il se répandit peu à peu partout. Et dans la législation, soit civile, soit commerciale, soit criminelle, les progrès sont parallèles chez tous les peuples éclairés. Ces coexistences prouvent l'unité des idées. Aucune nation civilisée ne peut se soustraire à cette influence. Or, le maintien des castes, et encore plus celui de l'esclavage sont en discordance avec la civilisation de nos jours. Les États du Sud pourraient-ils se flatter de faire tête tout seuls au grand mouvement libéral ? Ils sont les derniers ou à peu près à aborder la réforme ; plus le temps avance et plus aussi la pression devient puissante. Si l'on y résiste aujourd'hui, il n'en faudra pas moins tomber demain. Que gagne-t-on à être aveugle ? La chûte est plus dangereuse et plus lourde, et le désappointement est plus profond.

Telles sont les principales idées que je développais alors, idées qui n'eussent pu conduire qu'à la paix et à la conciliation, aussi longtemps qu'on respectait les droits acquis des masses nouvellement affranchies. Dès la fin de 1864, on pouvait voir clairement que l'esclavage ne survivrait pas à la crise que traversait maintenant la nation. La proclamation de Lincoln devenait, bien que lentement, une vérité. L'affranchissement était encore partiel ; il n'avait reçu de commencement d'exécution que dans les lignes fédérales ; et cependant, on voyait déjà poindre la question du *status* de la race africaine après sa libération. Il y avait une tendance à transformer les esclaves en parias, c'est-à-dire à les laisser à mi-chemin, sans en faire ni des citoyens, ni même des hommes. « C'est bien assez de la liberté, disait-on ; qu'ils soient libres comme le bétail des prairies. » C'eût été s'arrêter devant les conséquences de l'émanci-

Hosted by Google

pation. Il importait de combattre cette tendance qui, indépendamment de l'injustice du projet, était pleine de périls pour la nation.

D'abord, il fallait détruire cette idée très-fausse que le noir ou l'homme de couleur est dans tous les cas inférieur au blanc. C'est sous cette forme que la proposition s'était emparée des esprits, grâce aux représentations intéressées des maîtres d'esclaves, que le public du Nord croyait aisément sur parole, puisqu'ils étaient mieux placés pour juger. Mais ils avaient aussi intérêt à tromper ; et c'est ce dont ce public n'avait pas tenu compte. Si l'on avançait que la moyenne des développements acquis n'est égale ni dans toutes les races humaines, ni chez tous les peuples, on ne ferait qu'exprimer un fait d'observation. Si l'on ajoutait que pour le noir pris dans les régions encore barbares de l'Afrique, ou dans les plantations du Sud des États-Unis, où il était tenu dans une ignorance calculée, la moyenne est au-dessous de celle des blancs civilisés, on serait encore parfaitement dans le vrai. Mais il était absurde d'en conclure que tous les individus, sans exceptions, qui ont du sang africain dans les veines, sont fatalement inférieurs aux plus abrutis, aux plus dégradés des blancs. Quand nous quittons les moyennes pour passer aux individus, nous trouvons dans chaque race une chaîne de caractères et de développements, et la tête de la série noire ou de couleur devance incontestablement la base de la série « caucasienne » ou blanche. Dire qu'il n'y a pas de crétin blanc qui ne soit supérieur à Frédéric Douglass, aux États-Unis ou à Alexandre Dumas, ce serait se rendre ridicule dans tout autre pays que celui de l'esclavage. Que de fois j'ai vu dans les rues de la Nouvelle-Orléans un *gentleman* caucasien tomber ivre au bord d'un trottoir, et couché comme eût dit Shakespeare dans son vomissement. Survenait un noir sobre, décent, proprement vêtu, qui, en reconnaissant l'ivrogne, le relevait et le portait chez lui. Où était l'humilié, dans cette circonstance, et où était le supérieur ?

On pouvait dire la même chose du vagabond blanc comparé à l'homme de couleur laborieux, du blanc libertin mis en parallèle du noir qui a une conduite réglée, du voleur et de l'assassin de race blanche comparés au noir honnête et vertueux. Chaque jour, les faits courants m'offraient l'occasion de réfuter le mensonge de la supériorité absolue. Mes tableaux de morale en action faisaient bondir les esclavagistes, devenus à cette époque très-avides de lire la *Tribune* en cachette, sauf à la déchirer en la lisant.

Le fait est qu'on ne peut régler les situations relatives des races, ni des nations, ni des provinces, ni des familles d'après la considération des moyennes : ce serait de l'iniquité. Il est très-beau de des-

Hosted by Google

cendre du prophète Mahomet, et de porter un turban vert, avec lequel on jouit de certains priviléges. Mais est-ce là le principe des sociétés modernes? Nous proclamons que chacun est le fils de ses œuvres, responsable seulement de ses propres actions; les fautes des pères, pensons-nous aujourd'hui, ne doivent jamais retomber sur les enfants. « Qui accepterait une loi, disait déjà Cicéron, punissant le fils ou le petit-fils pour les crimes de son père ou de son grand-père? (1). Il est donc absurde de parler soit d'immunités soit de proscriptions qui se transmettent par filiation. Le législateur n'a devant lui que des individus. Il faut prendre ceux-ci pour ce qu'ils valent. Que tous les hommes aient les mêmes droits dans la société, et chacun, quelle que soit sa teinte, trouvera son véritable niveau.

Mais, indépendamment de cette question de principe, qui intéressait l'avenir des États-Unis, au point de vue du développement des institutions démocratiques, il y avait une question d'intérêt national, plus propre peut-être à frapper les esprits des Américains : c'était la nécessité de créer l'unité dans le pays. Aussi longtemps qu'on admettait deux races toujours séparées, deux espèces d'écoles où les enfants seraient élevés en deux groupes distincts, deux espèces d'églises ou deux compartiments séparés dans les églises, aussi longtemps qu'on maintenait le préjugé et la distinction, il y avait nécessairement opposition entre les deux éléments. On faisait deux peuples, au lieu de n'en faire qu'un. Or, toute contrée habitée par deux peuples distincts, manque d'unité nationale, de vigueur à l'intérieur et de force vis-à-vis de l'étranger. C'est l'homogénéité des peuples qui fait leur puissance. Mettre hors des rangs un sixième de la population, c'est s'affaiblir follement. La faute est encore plus évidente quand l'élément qu'on rejette est un élément tout patriotique et tout dévoué, et que celui qu'on accepte (les blancs du Sud) appartient à une classe récemment révoltée, et encore aujourd'hui mécontente, provocatrice et dangereuse. Les États-Unis sont la grande terre hospitalière ouverte aux émigrants de toutes les nations. Qu'ils soient le sol commun où se fondent non-seulement tous les peuples blancs, mais toutes les races — le « caucasien, » le noir représenté par l'Africain, le Chinois jaune et le rouge Indien. Cette destinée est marquée par la composition même de la population (2). Mais il importe de relier ces éléments divers, d'en faire un

(1) *De natura deorum.*

(2) Il y a, à cette heure, aux États-Unis 38 millions de blancs (anglo-saxons, germains, latins et slaves), 5 millions de noirs et d'hommes de sang mêlé, un demi-million de Chinois et un demi-million d'Indiens et de métis entre le rouge et le blanc.

Hosted by Google

tout, un faisceau, une nation. En laisser plusieurs hors de caste, c'est préparer la faiblesse pour l'avenir. Donnez-nous l'égalité devant la loi, l'égalité à l'école, l'égalité dans les admissions aux emplois publics, et vous n'aurez plus qu'un peuple ; et en l'an 1900, quand votre population sera de cent millions et que vous formerez la plus puissante agglomération que la civilisation ait encore vue, vous constituerez une seule et grande nation.

Je ne puis mentionner ici que très-succinctement le plan de campagne que je suivais en 1865 et 1866. Ces questions prêtaient à de grands développements. Le Nord, à la fin, malgré les préjugés communiqués, ne fut pas insensible. La *Tribune*, disait l'avocat Hornor, de Philadelphie, est la goutte d'eau qui creuse la pierre. Mais nous avions alors dans la presse abolitionniste la presse spéciale du Nord, des auxiliaires qui, sans prendre les questions précisément aux mêmes points de vue, commençaient à déblayer le terrain.

Pour les hommes de couleur, le premier plan à faire était de revendiquer leurs droits, comme hommes libres, par tous les moyens que les lois autorisaient. La population de race africaine avait déjà eu ses meetings dans la Louisiane ; en janvier 1865, elle résolut de tenir une Convention. Des délégués y vinrent de toutes les parties de l'État. Il s'agissait de s'entendre sur la marche à suivre pour obtenir la reconnaissance du grand principe de l'égalité devant la loi. Cette convention, ou plutôt ce congrès comme on dirait en Europe, dura une semaine et fut remarquable par le sens pratique, la tenue et la fermeté que cette assemblée sut déployer. Il y avait parmi ses membres de langue française beaucoup d'hommes d'instruction et d'énergie ; mais comme il s'agissait de parler anglais, ils étaient rejetés forcément au second plan. Parmi l'élément de langue anglaise, un homme se produisit, tout à fait au-dessus des autres : le capitaine James Ingraham. Il avait servi dans un régiment noir de l'armée fédérale et s'était distingué devant Port Hudson. Ceux qui l'ont vu dans cette Convention, ceux qui ont suivi ses efforts pour poser les questions sur le terrain le plus large, ceux qui l'ont entendu dans son éloquence inculte, mais pleine de mouvement et de chaleur, lui rendront toujours justice, quelles qu'aient été plus tard ses tergiversations et ses fautes. C'était, proportion gardée, le Mirabeau des hommes de couleur de la Louisiane, Mirabeau avant son alliance avec la cour.

La question qui passionna l'assemblée était de savoir s'il fallait s'adresser à la législature de l'Etat, ou bien s'en remettre au Congrès des États-Unis du soin de fixer les bases du nouvel ordre de

Hosted by Google

choses. Selon les idées de la *Tribune*, s'adresser aux autorités locales était illusoire. Bien que la législature de l'État eût alors des tendances libérales, elle n'était pas de trempe à prendre l'initiative d'une réforme sociale à laquelle ses constituants — les blancs — s'opposaient. Si elle désirait qu'une démarche fût faite auprès d'elle par les hommes de couleur, c'était uniquement afin de se créer des clients, mais la pétition fût restée sans effet. Si même les hommes de couleur eussent obtenu quelques droits par des lois locales, ces lois n'étaient-elles pas sujettes à être bientôt rappelées par une législature subséquente? Et puis quel état de choses que celui qui serait basé sur le bon plaisir de chaque État particulier — l'homme de race africaine ayant seulement tel droit dans la Louisiane, tel autre dans la Georgie, tel autre encore dans la Caroline, sans coordination, sans unité. Le noir qui eût été autorisé à posséder de la terre dans le Mississipi, eût pu se voir exposé à perdre ce droit en passant dans l'Alabama ou la Virginie. Ici son témoignage eût été reçu en justice, et là il eût été rejeté. D'un côté du Mississipi on l'eût admis comme pilote, et sur l'autre rive de la même rivière on l'eût emprisonné pour piloter un bateau. Ce qu'il fallait était une règle générale, par laquelle on sût à quoi se tenir. Ce n'étaient pas les sudistes, étroits et mesquins dans leurs gouvernements locaux, c'était la nation, par ses représentants au Congrès de Washington, qui devait régler ces grandes questions de la vie nouvelle.

La convention de couleur comprenait ces raisons; aussi finit-elle par s'y ranger. Mais les efforts couverts de certains blancs, de ceux surtout qui désiraient faire de la population de race africaine des clients soumis et obséquieux, divisèrent un instant l'assemblée. C'est dans cet instant que le capitaine Ingraham déploya toute son énergie, et fit revenir la majorité à son opinion.

La question, toutefois, n'était pas encore assez avancée pour que le Congrès des États-Unis se crût obligé d'intervenir. Toute l'énergie du pouvoir central continuait à se porter vers l'achèvement de la lutte armée. Le premier point, en effet, était de vaincre cette Vendée esclavagiste, et d'affirmer la juridiction du gouvernement. Mais justement à cette époque arriva l'occupation de Richmond, suivie bientôt de la capitulation du général Lee. C'était la fin de la guerre. Le dernier mot de la « sécession venait d'être dit. Il ne restait plus au Sud, qui s'ouvrait désormais devant le vainqueur, qu'à s'exécuter en acceptant l'émancipation des esclaves. Un amendement à la Constitution fédérale, désigné sous le nom de XIII[e] amendement, vint d'ailleurs généraliser l'abolition qui ne s'était accomplie jusque là que d'une façon partielle, et en vertu d'actes dont la régularité

Hosted by Google

était contestable. Par le XIII[e] amendement, l'esclavage était aboli en thèse générale, dans toute l'étendue des États-Unis, et le pouvoir était enlevé aux États de le rétablir de leur autorité privée. Ainsi se trouvaient vérifiés ces mots que j'avais écrits dès 1862; « cette guerre s'appellera dans l'histoire la guerre pour la suppression de l'esclavage. » C'est bien là, en effet, le caractère sous lequel elle apparaît aujourd'hui, quand nous reprenons, dans un coup-d'œil d'ensemble, et la lutte et ce qu'elle a produit.

Plus même on s'éloigne des événements, et plus les incidents secondaires s'effacent pour ne laisser debout que ces deux grands traits — des planteurs luttant pour assurer dans leur domaine la perpétuité de la servitude, et la défaite de ces esclavagistes, entraînant comme une conséquence fatale l'émancipation des noirs. Puis l'époque qui suit, et qui embrasse déjà plus de cinq années, est remplie par le travail d'ériger des écoles, de répandre l'instruction parmi les affranchis, de leur garantir les droits civils, de les initier même à la vie politique. Tout le mouvement des États-Unis se concentre dans le puissant travail d'élever et d'assimiler une population auparavant séquestrée. Un grand fait, un seul fait permanent a donc dominé cette crise gigantesque — la chute de l'oppression qui pesait sur les noirs.

Mais ce qui apparaît clairement aujourd'hui était contesté, nié même avec insistance, à l'origine et durant la poursuite de la guerre. Qu'on me pardonne donc de reproduire ici un passage d'une lettre qu'en novembre 1863 j'adressais à un de mes contradicteurs européens. Bien que ce fût une lettre intime, une lettre d'ami, j'en ai, contre mon habitude, gardé copie, tant j'étais confiant que l'événement viendrait un jour me donner raison. « Je sais bien, disais-» je, que je me suis attiré autant de blâme que ma petite individua-» lité peut en accumuler, par mes méchants croquis de l'esclavage... » Une industrie considérable, l'industrie cotonnière, a été pour » ainsi dire anéantie; les relations commerciales ont été profondé-» ment affectées; la jalousie de quelques puissances a tenu devant » les yeux du Sud un leurre de reconnaissance qui l'a fait redoubler » d'aigreur. Je ne m'étonne donc pas d'avoir tout le monde contre » moi. Mais je ne cède cependant pas. Le temps viendra où l'on re-» connaîtra que j'étais dans le vrai. Les clameurs des intérêts lésés » se tairont; les sympathies des jaloux n'auront plus d'objet; et les » fausses couleurs seront tombées. Dans ce temps-là, l'esclavage » lui-même aura disparu. On ne verra plus alors que la justice de » l'Émancipation et ses bienfaits. Nul ne se souviendra qu'il ait mis » en question sa légitimité, douté de ses partisans, encouragé ses

Hosted by Google

» adversaires. Nul, parmi la génération qui nous suit, ne compren-
» dra que les spectateurs impartiaux aient pu se diviser, sur une
» question à laquelle les enseignements de l'éducation, les lumières
» de la science, les mouvements naturels du cœur, ne laissent
» qu'une solution possible. On dira alors : *c'était tout simple ; il ne*
» *pouvait pas en être autrement* (1). »

N'avais-je pas raison de tenir note de ces paroles ? Qu'est devenu l'empire latin au Mexique ? Où trouver aujourd'hui la Confédération du Sud ? Qui espère encore de voir les États-Unis se morceler ? Ces rêves ont passé comme des images fugitives, qui laissent à peine un souvenir après elles,

> And like an unsubstantial pageant faded,
> Leave not a rack behind...

Une seule chose demeure comme le résultat de tous ces événements, c'est l'abolition de l'esclavage, plus même que l'abolition, le développement de ses conséquences logiques. Car nous sommes déjà loin du temps où l'affranchi n'était que « le contrebande » et la chair à canon. A peine se souvient-on d'avoir discuté sérieusement si le noir aurait des écoles, puis ensuite s'il fallait lui reconnaître des droits civils, puis encore s'il compterait dans le corps politique. Il a aujourd'hui des représentants de sa race au Congrès des États-Unis !

Or, c'était désormais ce grand travail d'assimilation sociale qui allait succéder aux crises de l'abolition. La première phase, celle de l'émancipation proprement dite, était close. Une nouvelle question se présentait à nous, question plus grave peut-être que celle de l'affranchissement, question plus difficile à résoudre et qui exigeait de plus hautes qualités chez le politique et chez l'homme d'état : quel sera le *status* de la population de descendance africaine ? La laissera-t-on comme suspendue entre la liberté et la virilité, si j'ose m'exprimer ainsi ? Sera-t-elle mineure comme les femmes ? Deviendra-t-elle une classe de serfs à la glèbe ? Sera-t-elle régie par des lois spéciales, par un Code Noir modifié ? Non ; l'équité et le caractère même des institutions américaines voulaient qu'elle entrât dans le grand corps de la nation. Il n'y avait plus qu'un seul obstacle, le préjugé ; mais c'était un obstacle d'une immense puissance. Les fonctionnaires manquaient presque tous du courage moral nécessaire pour l'attaquer de front. Quelques-uns mêmes en partageaient les regrettables erreurs.

(1) Lettre au capitaine A..., de l'état-major de l'armée belge.

Hosted by Google

Au printemps de 1865, à l'époque où les travaux des plantations sont suspendus, une nouvelle année de culture étant près de commencer, le général Hurlbut, alors commandant militaire dans la Louisiane, fit paraître un réglement sur le travail agricole. Or, ce réglement n'était pas autre chose que l'esclavage sous une forme à peine déguisée. Le travailleur avait à s'engager pour un an ; il ne pouvait pas s'éloigner de la plantation sans un permis du maître, visé par l'autorité militaire. Et comme il n'était pas possible de distinguer à la simple vue un travailleur de plantation d'un homme de métier, il fallait, pour rendre la mesure efficace, étendre la prescription de la « carte de circulation » à tout ce qui avait une peau noire ou brune. En sorte que le négociant, le médecin, l'homme d'affaires, pourvu qu'ils fussent noirs ou bruns, ne pouvaient plus sortir de la ville ni se rendre librement de village à village. C'était faire aux anciens noirs libres une situation pire que celle qu'ils avaient à subir du temps du Code Noir. Mais pour l'affranchi, c'était l'enchaîner pour un an dans un « apprentissage » qui n'était en aucune manière autorisé par les lois. C'était se mettre à la traverse du droit pour le travailleur de choisir son patron et de quitter un maître qui l'opprime. Au sortir même de l'esclavage, cet assujétissement était d'autant plus dangereux qu'au lieu de rompre avec les anciens errements il les perpétuait. Que devenait le principe de la liberté des contrats, si le maître refusait à ses travailleurs la *passe* nécessaire pour aller chercher de l'occupation ailleurs? De plus, que faisait ce réglement du droit de débattre le salaire? L'ouvrier était tarifé, suivant qu'il était *bon*, *médiocre* ou *mauvais*, et le patron était le juge de ses aptitudes. Le tarif portait des prix excessivement bas, et le planteur avait à nourrir et à loger ses ouvriers, comme au temps de l'esclavage. Il lui était défendu d'user de châtiments corporels ; mais de quelle valeur était cette défense? Où le noir porterait-il ses plaintes? Il ne pouvait pas sortir du domaine. L'autorité compétente était non pas le tribunal civil (composé d'ailleurs de planteurs), mais l'agent militaire cantonnal, qui vivait au milieu des fêtes que lui donnaient les grands propriétaires, et qui, à de bien rares exceptions près, ne voulait pas déplaire aux planteurs et souvent ne l'aurait pas pu sans danger. Au lieu d'instituer la liberté du travail, la liberté des contrats, la libre discussion des salaires, le paiement des comptes à de courts intervalles (à la semaine ou au mois), tout était calculé dans ce réglement pour toucher le moins possible aux anciens rapports, pour maintenir le pouvoir absolu du maître sur le personnel de sa plantation. Sous ce régime, des centaines de planteurs ont pu très-aisément persuader à leurs

Hosted by Google

travailleurs, dans l'isolement des campagnes, « qu'il n'y avait rien de changé. » Au besoin on produisait même un comparse, revêtu d'un uniforme fédéral, qui venait déclarer aux noirs que l'esclavage était rétabli. Ce réglement avait donc tous les torts. Non-seulement il violait l'esprit de la Proclamation du 1er janvier 1863 qui abolissait l'esclavage, mais au lieu de préparer la voie nouvelle il rentrait dans la voie ancienne, et rendait ainsi le travail ultérieur de transformation plus difficile et plus laborieux. Il encourageait les espérances chimériques et la tyrannie des planteurs. Il s'opposait à l'établissement de ces libres rapports et de ces mouvements sans entraves qui sont les droits du travailleur indépendant. Il allait même jusqu'à retirer aux anciens noirs et hommes de couleur nés libres ce fameux droit d'aller et de venir dont ils avaient toujours joui. Au point de vue de la race africaine, c'était une iniquité; au point de vue des intérêts économiques, c'était préparer la prolongation maladroite de la période de transition et de crise; enfin, au point de vue de la politique générale et des intérêts les plus élevés du pays, c'était une lourde faute.

Je fis ressortir ces vérités dans trois articles anglais, qui parurent dans trois numéros successifs de la *Tribune*. Le système était si faux que le général se sentit frappé. Il s'était rendu à l'ennemi, et il lui était souverainement désagréable de voir ce fait établi, j'ose dire sans réplique, et cela dans les colonnes d'un journal noir! Le second jour il s'informa de l'auteur des articles, et apprenant que je n'étais pas Américain, il parla de me « chasser du pays. » Il ne m'appartient pas de décider lequel des deux, lui ou moi, servait le plus utilement, le plus fidèlement, le développement des institutions américaines, la marche politique des États-Unis, et leur avenir de force et de grandeur. Le troisième article parut après la menace, et c'était le plus rude. Je ne fus pas expulsé; mais je dus « cette faveur » à l'écho que mes justes plaintes trouvèrent aussitôt dans le Nord. L'*Anti-Slavery Standard*, le *Commonwealth*, l'*Independent*, la *Tribune* de New-York, et en général toute la phalange de la presse blanche abolitionniste, joignirent les mains pour accabler le système. Les traits les plus condamnables du réglement furent atténués dans l'application; et l'année suivante le général Baird, sans faire encore ce qu'il aurait dû, se rapprocha pourtant d'un système de justice et de liberté.

Nous marchions ainsi lentement, mais infailliblement au progrès. Le terrain commençait à se déblayer. Il y avait un avenir en perspective, et en même temps, les idées de la population blanche, dans le Nord au moins, n'étaient pas sans se modifier. Au Sud, on

Hosted by Google

ne voulait pas encore nous entendre ; mais il avait fallu regarder la situation en face, et les hommes à préjugé se disaient : « Eh bien ! si le noir cesse d'être esclave, il faut s'en débarrasser. On est allé le chercher en Afrique, que maintenant on le transporte hors de notre pays. » Il n'y avait pas grand danger à laisser libre cours à cette idée, car l'impossibilité se fût manifestée au jour de l'exécution. Combien de navires aurait-il fallu pour porter par delà les mers cinq millions de personnes ? Où prendre ces navires ? A quel prix les payer ? Car en les retirant au commerce général du monde, on faisait hausser le fret, et l'on causait un enchérissement de toutes les denrées exotiques dans tous les pays. Se figure-t-on le tonnage qui eût été absorbé dans ce transport, même en ne prenant avec les individus que leurs effets de corps ? Et pourrait-on leur refuser d'emporter avec eux, sur une terre où tout serait à créer, leurs outils, leurs machines, leurs instruments de travail ? Avait-on mesuré les difficultés matérielles de pareille entreprise ? La plus grande expédition de colonisation connue dans l'histoire est celle du Carthaginois Hannon qui, en partant pour fonder des établissements au delà des colonnes d'Hercule, emmena trente mille personnes, portées sur soixante navires à cinquante rameurs. Ici, il se fût agi d'une plus longue traversée et d'une population près de *vingt* fois supérieure à celle que transportait Hannon ! Constantin avait introduit en Italie trois cent mille Sarmates ; et de notre temps, près de deux cent mille Polonais ont été envoyés dans la Sibérie. Mais les migrations par terre n'offrent pas aux grandes masses les mêmes difficultés que le passage des mers. Et puis, l'Italie, dépeuplée au temps de Constantin, avait des ressources toutes prêtes pour les immigrants ; et la Sibérie elle-même est une contrée qui a ses villes, ses routes, ses terres cultivées et ses moyens d'approvisionnements.

Mais quel pays était préparé à recevoir les transportés noirs des États-Unis ? Où voulait-on conduire ces exilés ? Sur la terre inhospitalière d'Afrique, où ils périraient de faim, comme les victimes exposées par les peuples anciens ? S'il s'agissait seulement de s'en débarrasser, dût-on les envoyer à une mort certaine, autant les jeter tout de suite à la mer. Ignore-t-on que les contrées désertes ne se prêtent, dans les commencements, qu'à l'admission de trois ou quatre colons par lieue carrée ? Une population dense y mourrait en quelques mois, même en quelques jours. Quelle étendue faudrait-il donc pour placer cinq millions de personnes, au milieu d'un pays sauvage, dans des conditions où elles pussent subsister ? Puis, si cette étendue est immense, il faudra pénétrer au loin dans

Hosted by Google

l'intérieur des terres, et alors, comment parviendront les approvisionnements? Avant que les routes soient faites, ceux qui seront au fond du pays seront morts de faim. Est-ce dans une contrée déjà habitée qu'on prétend conduire ces infortunés? Nommez-nous le pays qui veut les recevoir. Est-ce la France ou l'Angleterre, qui n'ont ni terres vacantes (au moins sur une large étendue), ni travail pour fournir à cet énorme surplus d'ouvriers? Est-ce l'Asie? Est-ce l'Amérique du Sud ou le Mexique? Quel pays accepterait l'introduction subite de cinq millions d'étrangers? Qu'en ferait-il? Où les installerait-il? Quel sort cette concurrence écrasante ferait-elle à ses propres travailleurs? Eh quoi! vous manquez de main-d'œuvre aux États-Unis, et vous parlez d'envoyer, à des frais immenses, cinq millions des vôtres, cinq millions de personnes appartenant à votre classe laborieuse, dans des pays qui n'en veulent point!

Mais ce n'est pas tout encore. Sur quoi fondez-vous le droit de transportation? Si nos ancêtres ont été volés en Afrique, nous avons, nous, reçu le jour sur le sol des États-Unis. Qui niera que nous soyons des enfants du pays? Nous sommes élevés parmi vous; nous parlons votre langue; nous partageons vos idées; nous vivons de votre civilisation. Nous avons combattu dans les rangs de votre armée, nos régiments mêlés aux régiments de vos soldats. Votre drapeau est le nôtre — le signe de notre nationalité américaine. Nous ne voulons pas quitter notre patrie; et quel droit auriez-vous de nous y forcer?

Ces plans de transportation agitaient donc vainement l'opinion du Sud. Ils n'ont pas cessé d'occuper jusqu'à cette heure même quelques esprits plus haineux que pratiques. Il existe des sociétés pour favoriser l'émigration volontaire des noirs; et à côté d'elles, comme pour répondre à cette folie, des sociétés pour attirer des travailleurs du fond de l'Orient. S'il faut des bras, pourquoi ne se servirait-on pas des ouvriers qu'on trouve à côté de soi? Le projet de la transportation en masse ne prit jamais, il faut le dire, de racines sérieuses dans le pays. Il avait suffi de nous borner à une simple protestation.

J.-C. Houzeau.

(*A continuer.*)

Hosted by Google

LE TAUPIN CROISÉ ET LA COMTESSE D'ARTOIS.

I

J'avais alors un peu plus de douze ans.

C'était par une claire matinée du mois de mai. Un soleil magnifique inondait la terre, répandait partout la lumière, la chaleur et la vie, et faisait resplendir du plus vif éclat le calice des fleurs et les ailes des papillons.

J'étais sorti de bonne heure avec mon filet, ma boîte et mes épingles pour aller à la chasse aux insectes dans les parterres du Jardin Botanique de Louvain.

C'est un merveilleux champ d'exploration pour la chasse aux insectes qu'un jardin botanique. Chaque plante a sa faune particulière, ses parasites ou ses visiteurs. Il est donc tout naturel que, là où l'on trouve les plus nombreuses espèces de plantes, on a aussi la chance de rencontrer les plus nombreuses variétés d'insectes.

Je visitais surtout avec grand soin les plantes en fleurs, afin de surprendre les charançons qui viennent avec leur trompe perforer les ovaires et y déposer un œuf, d'où sortira une larve, laquelle se nourrira de la pulpe la plus fine de la graine ou du fruit. Ces gracieux coléoptères, qui ont la forme de petites bouteilles au goulot allongé, grises, vertes, noires, brunes, rouges ou bleues, sont le fléau de nos jardins et de nos espaliers. Mais ce n'était pas là ce qui me préoccupait, et ce n'était pas pour préserver nos fruits que je faisais la chasse aux charançons. Je les trouvais encore trop rares. J'en voulais aux oiseaux qui les détruisent en si grand nombre, et j'aurais donné vingt fauvettes pour un charançon nouveau manquant à ma collection.

Les charançons étaient ma spécialité. J'en possédais près de trois cents.

Hosted by Google

Puis venaient les autres habitants des plantes : les capricornes qu'on voit cheminer lentement sur le tronc des arbres, en tâtant le terrain, à chaque pas, du bout de leurs longues antennes qu'elles abaissent et relèvent alternativement ; et les taupins qui bondissent au moyen d'un ressort caché entre l'abdomen et le corselet ; et les criocères qui mangent les feuilles des lys blancs ; et les coccinelles aux taches variées, et les brillants cétoines qui dorment, les sybarites ! entre les pétales des roses et se roulent dans la poussière d'or des étamines, et tant d'autres jolis parasites du royaume de Flore. Je les aimais par-dessus tous les autres insectes, et nulle part je n'en faisais de plus abondantes récoltes qu'au jardin botanique.

Ce jour-là, j'avais une idée fixe, un but déterminé. Mon ami Ferdinand Leroux possédait un taupin, rare entre tous les taupins, qu'on nommait le taupin croisé. Lui seul, à Louvain, avait ce taupin. Pour ce taupin, j'aurais donné à Ferdinand les deux tiers de mes charançons, et je lui avais sérieusement proposé cet échange. Mais il n'avait pas voulu. Ferdinand se moquait des charançons et n'estimait que les taupins. Chaque amateur a, comme cela, ses préférences. Laurent Duroy ne recherchait que les stercoraires, et Charles Merlin n'en voulait qu'aux nécrophores.

Laurent fouillait les bouses de vache, et Charles remuait les charognes.

Ferdinand et moi nous aimions mieux explorer les plantes.

Ce n'est pas que nous fussions plus dégoûtés que les autres. Oh ! non. Seulement, nous n'y étions pas encore arrivés. Nous y arrivâmes plus tard, et sans répugnance aucune, je vous prie de le croire.

J'ai encore un stercoraire que, jusqu'à ce jour, je ne suis pas parvenu à déterminer. Et ce n'est pas dans la bouse de vache que je l'ai trouvé (1).

Le taupin croisé est, pour les entomologistes, ce qu'est l'Othon d'or pour les numismates : c'est l'oiseau rare, le rêve caressé, la bonne fortune que tous ont poursuivie, qu'il est donné à bien peu d'atteindre. Malgré sa petite taille (il ne mesure guère plus d'un centimètre), cet élégant coléoptère porte fièrement sur son dos l'armure des chevaliers croisés. Il est d'un blanc jaunâtre, orné d'une croix rouge-brun, comme le manteau des Templiers. Mon ami Ferdinand l'avait trouvé, l'année précédente, vers la même époque, au jardin botanique, sur un certain chardon qu'il avait eu l'imprudence de me montrer. Depuis, je n'étais jamais allé au jardin botanique

(1) Je l'ai déterminé depuis : c'est l'*Odontœus mobilicornis*.

Hosted by Google

sans visiter ce chardon. J'y avais trouvé un charançon non encore classé dont je m'étais empressé de me faire gloire auprès de Ferdinand. Mais il avait accueilli ma trouvaille d'un air qui voulait dire :

— J'ai mieux que cela !

J'étais bien près de haïr mon ami Ferdinand.

Tout à coup, sur une feuille de ce même chardon, j'aperçois... en croirai-je mes yeux? N'est-ce pas une illusion? Non, c'est bien lui, c'est lui-même : c'est le taupin croisé ! Ah ! pends-toi, Ferdinand ! Moi aussi je l'aurai, le taupin croisé !

C'était, en effet, le taupin croisé en personne. Il était là, se prélassant au soleil, entre les dards qui hérissaient la feuille du chardon. Je veux le saisir; mais l'insecte fait le mort, rentre ses antennes et ses pattes, et se laisse choir à terre. Je me précipite à genoux, je cherche, je ne le vois plus. O mon Dieu, mon Dieu ! ne m'aurais-tu montré le taupin croisé que pour me donner le désespoir de le perdre? Comme mon cœur battait ! Si j'allais ne pas le retrouver? Je crois que j'en mourrais. Mais le voilà ! Il est là de l'autre côté du chardon, couché sur le dos; je ne puis y atteindre. Je me lève pour faire le tour de la plante, les yeux fixés sur le précieux insecte. Avant que j'aie pu l'approcher, je le vois bondir et retomber sur ses pieds; puis, ouvrant brusquement ses élytres, il s'envole.

Je ne le perds pas de vue : il va s'abattre à quelques pas plus loin sur le sable d'une allée. Je ne le vois plus, mais je sais où il est. J'enjambe deux parterres; j'arrive à l'endroit où je l'ai vu tomber. Je l'aperçois de nouveau. Je me baisse, éperdu, le cœur palpitant; je vais le saisir... quand une masse noire s'avance entre ma main et lui. C'est un pied levé qui, en se posant, va l'écraser. D'un mouvement rapide comme l'éclair, je saisis ce pied d'une main et je le rejette violemment en arrière. Son propriétaire tombe de son long sur le sol en lâchant un juron. Qu'importe ! j'ai pris mon taupin; je le tiens; il est bien à moi; il ne m'échappera plus !...

Je me relève en poussant un cri de triomphe, et je vois devant moi, gisant à terre, un monsieur qui me montre le poing. Un serrement de cœur se mêle à la joie que me cause ma prise : Ce monsieur, je le reconnais : c'est M. le baron de Graimbicz.

Je balbutie une excuse; mais le baron est furieux. Il se remet péniblement sur ses jambes et lève sa canne en m'apostrophant du nom de polisson. Je m'esquive et prends la fuite avec mon taupin. En courant, j'entends la voix du baron qui me crie :

— Je t'ai bien reconnu, mauvais drôle ! J'irai le dire à ton père !

Hosted by Google

Cette menace me jeta dans un trouble extrême. Je ne doutai pas qu'il ne la mît immédiatement à exécution, d'autant plus que je le vis se diriger à grandes enjambées vers la sortie du jardin, et cette idée me faisait frémir. Je me hâtai de piquer l'insecte dans ma boîte ; je sortis du jardin un instant après le baron, et, tandis qu'il descendait la rue des Capucines, je me mis à courir à toutes jambes par la rue des Récollets. Mon projet était de gagner la maison avant lui par des rues détournées, de prévenir la servante de l'arrivée du baron, et de lui faire dire que mon père n'y était pas. Ce projet, malheureusement, devait échouer. J'arrivai à la maison avant le baron, mais, au lieu de la servante, ce fut mon frère Edmond qui vint m'ouvrir la porte.

II

J'aimais beaucoup mon frère Edmond. C'était le meilleur des frères. Quoiqu'il eût le double de mon âge, il était pour moi un ami. C'était lui qui m'avait donné, tout enfant, le goût des insectes. Il m'avait enseigné l'art de les piquer, de les étaler, de les préserver des mîtes en leur frottant l'abdomen avec une pâte arseniquée. Il m'accompagnait quelquefois à la chasse, quand il en avait le temps. Je ne pouvais douter de sa bienveillance, et cependant sa vue me causa un nouveau serrement de cœur. Il me sembla que c'était surtout envers lui que j'étais coupable. Ce que j'éprouvai en sa présence était comme un remords. Je n'osai même lui parler de mon taupin. Je rougis comme un malfaiteur pris sur le fait, et m'enfuis d'une haleine jusqu'au grenier.

Une fois là, je me laissai tomber sur un tas de foin, et, prenant ma tête entre les deux mains, je me mis à réfléchir sur ma situation.

Jusqu'à ce moment, la joie que m'avait causée la prise du taupin croisé, l'incident du baron, ma course désordonnée à travers les rues de la ville, m'avaient jeté dans un trouble qui m'avait empêché d'apprécier cette situation de sang-froid. Elle me parut déplorable. Qu'avais-je à craindre cependant? D'être grondé par mon père? C'était là le moindre de mes soucis. Mon père n'eût vu là qu'une espièglerie, et quand il aurait su qu'il n'y avait eu de ma part ni méchanceté, ni préméditation, il n'eût fait qu'en rire. Était-ce ma mère dont je redoutais les remontrances? J'étais si sûr de l'indulgence de ma bonne mère que je ne pensai pas même à elle. Est-ce que j'avais peur du baron? Je me moquais de la colère du baron comme de celle du grand lama. Et pourtant... je crois que j'aurais donné mon taupin croisé pour que la chose ne fût pas arrivée.

Hosted by Google

Ce qui me bouleversait à ce point, c'était la pensée de mon frère Edmond.

M'aurait-il grondé? M'aurait-il battu? Je savais qu'il ne m'adresserait pas même un reproche. Je venais cependant, innocemment, de lui porter un coup terrible.

Mille petites circonstances auxquelles je n'avais prêté jusque-là qu'une attention distraite, se représentaient maintenant à ma mémoire avec une netteté qui m'épouvantait. Ce pauvre Edmond! Ce bon, cet excellent frère! Était-ce à moi à lui causer ce chagrin? Je venais peut-être de détruire d'un seul coup tout le bonheur qu'il avait rêvé pour l'avenir.

Dimanche dernier, je l'ai bien vu, au concert du Jardin de Saint-Georges, Edmond donnait le bras à ma sœur Juliette. Moi, je marchais à côté d'eux avec la petite Caroline. En passant devant le banc où Mlle de Graimbiez était assise auprès de sa tante, Edmond l'a saluée; elle a rendu le salut en rougissant. Juliette l'avait remarqué, et elle plaisanta Edmond en prétendant qu'elle avait senti son bras trembler sous le sien. Edmond se défendait avec un embarras visible et a fini par supplier Juliette de ne plus le plaisanter sur ce sujet. Il paraissait triste.

Après le dîner, j'ai entendu Juliette qui disait à maman :

— Je crois qu'Edmond est amoureux de Mlle de Graimbiez.

Maman répondit :

— Si cela était vrai, j'en serais bien fâchée pour ce pauvre garçon. Edmond ne peut pas songer à Mlle de Graimbiez.

— Et pourquoi pas? dit Juliette.

— Parce que nous ne sommes pas nobles, et que M. le baron de Graimbiez ne donnera jamais sa fille qu'à un noble.

Cet hiver, au bal de la Redoute, Edmond a dansé plusieurs fois avec Mlle de Graimbiez. Au bal du carnaval, bal où personne ne danse, mais où l'on se promène dans les salons de la Société de Lecture, pour s'intriguer sous le masque, il lui a offert le bras et s'est longtemps promené avec elle. Peut-être alors lui a-t-il dit qu'il l'aimait. Peut-être aussi cet amour dure-t-il depuis bien plus longtemps, car ils se sont connus depuis leur enfance. J'ai entendu dire souvent à Edmond et à Juliette que, lorsqu'ils étaient petits, ils avaient joué maintes fois avec Hortense de Graimbiez dans le jardin de Mlle Richehomme, cette vieille tante qui accompagne et chaperonne partout Hortense depuis la mort de sa mère.

Pourquoi Mlle Richehomme s'appelle-t-elle Dorothée? Et pourquoi porte-t-elle toujours des rubans verts sur un chapeau jaune? Cela lui donne l'air d'un perroquet. Avec cela que sa figure n'est

Hosted by Google

pas plus large qu'une lame de couteau, qu'elle est marquée de la petite-vérole, et que ses lèvres sont trop courtes pour recouvrir ses longues dents ; avec une pareille figure, il n'est pas étonnant qu'elle soit restée demoiselle.

C'est, d'ailleurs, une très-bonne personne. Elle aime Hortense et lui sert véritablement de mère. Hortense sera son héritière. Seulement, on la dit un peu exaltée. Elle passe son temps à lire des romans anglais. Si Hortense aimait Edmond, la tante Dorothée trouverait peut être cela très-romanesque. Edmond est un fort joli garçon, et très-aimable en société, quand il parvient à surmonter sa timidité.

Et puis, les Richehomme ne sont pas plus nobles que nous. J'ai entendu dire que c'étaient de bons fermiers du pays wallon, et même que le baron de Graimbiez n'avait épousé la sœur de Dorothée qu'à cause de son argent. Le père du baron ne lui a jamais pardonné ce mariage, qu'il appelait une mésalliance, et quand il mourut, il légua presque toute sa fortune à son fils puîné, celui qu'on appelle le chevalier de Graimbiez de Quévaucamp.

Cela n'empêche pas le baron d'être aussi entiché de sa noblesse que l'était feu son père. Il a mis son fils Amédée en pension chez les Jésuites de Mons et, l'année dernière, il lui a fait faire sa première communion en culottes courtes et avec une épée au côté. Cet Amédée est un imbécile qui croit se distinguer en imitant l'accent montois. Aux dernières vacances, Ferdinand Leroux lui a donné une fameuse taloche, parce qu'il refusait de jouer avec nous, sous prétexte que nous n'étions pas tous *naupes*.

Mon père n'aime pas beaucoup le baron de Graimbiez. Il le trouve ridicule à cause de la petite queue en salsifis qu'il continue à porter sur le dos, quoique la mode en soit passée depuis un demi-siècle. Quelqu'un dit un jour à propos de cette queue : « C'est la ficelle par laquelle il se rattache à l'ancien régime. » Cette plaisanterie fit rire mon père, mais elle parut chagriner Edmond, qui sortit de la chambre sans rien dire.

Le baron, de son côté, ne doit pas beaucoup aimer mon père. Ils sont d'opinions politiques différentes. Mon père est un libéral ; il a été partisan de la révolution française ; il a servi la République ; il a été l'ami et le camarade de Dumouriez, tandis que le père du baron a émigré et a servi contre la France dans l'armée autrichienne. Enfin, mon père a acheté des biens nationaux, et le baron dit que ce sont des biens volés à l'église. Le baron n'a jamais mis les pieds chez nous, et mon père n'a été chez lui qu'une seule fois, l'année dernière, en cette saison, pour voir ses tulipes.

Hosted by Google

Le baron ne nous a pas fait l'honneur de venir voir les nôtres.

Edmond doit avoir mis Juliette dans la confidence de son amour pour Hortense, car ils ont fait devant moi un complot pour amener un rapprochement entre mon père et le baron. Comme ils parlaient à demi-voix, je n'y ai pas compris grand'chose.

J'ai entendu seulement Juliette qui disait en riant :

— Je ne vois que la comtesse d'Artois qui puisse opérer ce miracle.

Edmond a ri aussi, puis il a dit :

— Tu es une folle, tu ris toujours, mais, cette fois, tu pourrais bien avoir raison. Le seul terrain sur lequel notre père et le baron puissent se rencontrer, c'est celui des tulipes. Mais sais-tu bien, petite, que nous sommes plus riches que les Graimbiez? Moi, je ne suis encore que substitut, il est vrai; mais j'ai devant moi une belle carrière dans la magistrature. Je ne suis pas un parti à dédaigner.

— Une idée! s'écria Juliette. Il faut que tu fasses la cour à la tante Dorothée!

— Encore des folies?

— Non, des sagesses. Si Hortense t'aime, si elle veut sérieusement t'aider à obtenir sa main, elle doit mettre la tante Dorothée dans ses intérêts. Cela lui sera facile si, de ton côté, tu as réussi à plaire à la tante Dorothée. Tu vois bien que tu dois faire la cour à la tante Dorothée! Voyons, sont-ce ses longues dents qui te font peur, comme dans le petit Chaperon rouge?

Edmond prit Juliette par la tête et l'embrassa en disant :

— Chère petite sœur, tu es une folle, mais tu as mille fois plus d'esprit que moi. Je veux suivre tes conseils...

— Et tu feras bien, riposta Juliette. Occupe-toi de la tante Dorothée; moi, je m'occuperai de la comtesse d'Artois.

Et ils se sont séparés en riant.

Pauvre Edmond! Tout son bonheur dépend maintenant du baron de Graimbiez; et moi, triple sot, imbécile, animal, mauvais frère, j'ai fait au baron de Graimbiez une mortelle injure; j'en ai fait un ennemi irréconciliable de notre famille; j'ai rendu impossible tout rapprochement entre mon père et lui; je l'ai brutalement jeté par terre; je me suis conduit comme le dernier des polissons. Il va venir ici, furieux, demander satisfaction à mon père. Mon père, qui n'est pas endurant, le recevra mal, et ils vont se quitter brouillés jusqu'à la mort. Et cela précisément dans la saison des tulipes... Mon Dieu! mon Dieu! qu'ai-je fait? Maudit Taupin!

Et je me mis à sanglotter.

Hosted by Google

III

Tout à coup, j'entendis retentir avec violence la sonnette de la maison.

Je me précipitai à la fenêtre du grenier et, regardant dans la rue, je vis le baron qui piétinait d'impatience devant le seuil de la porte.

On ouvrit. Je m'étais approché de l'ouverture de l'escalier pour écouter. J'entendis le baron demander d'une voix haute si M. Montglas était à la maison. La servante l'introduisit et le fit entrer au salon. Puis, elle alla avertir mon père.

Au bout d'une demi-heure environ, j'entendis agiter la sonnette du salon. Mon père me faisait demander. Ce fut Edmond qui se présenta. Le pauvre garçon, excessivement intrigué d'avoir vu entrer chez nous le baron de Graimbiez, se tenait sans doute aux aguets comme moi. Mis au courant par mon père de la cause qui amenait le baron, il ressortit du salon. Je l'entendis monter l'escalier, ouvrir la porte de ma chambre, où il me croyait enfermé, m'ayant vu monter en courant. Ne m'y trouvant pas, il m'appela dans les corridors.

— Charles!

— Je suis ici, répondis-je d'une voix tremblante.

— Où cela ?

— Au grenier!

Au lieu de m'enjoindre de descendre, il monta près de moi.

Ce qu'éprouve un coupable, bourrelé de remords, à l'approche de son juge, je l'éprouvai à l'approche de cet excellent frère. Malgré le froncement de ses sourcils, son visage indiquait plutôt la tristesse que le mécontentement. Je crus entendre dans sa voix une certaine altération.

— M. le baron de Graimbiez est en bas, me dit-il.

— Je le sais.

— Et vous savez aussi ce qui l'amène?

— Edmond, m'écriai-je, écoute-moi, ne m'en veux pas. Je ne l'ai pas fait exprès. Il allait mettre le pied sur un taupin croisé; j'ai arrêté son pied, et il est tombé. C'est bien fâcheux, mais je ne l'ai pas fait exprès. Je n'ai pas songé un moment à le renverser. Ce n'est pas de ma faute s'il est tombé. Il ne devait pas tomber. Mais il allait écraser mon taupin; ce n'est pas ma faute s'il ne tient pas

Hosted by Google

mieux sur ses jambes. Enfin, je n'ai pas voulu le jeter à terre; je n'y ai pas songé un moment. Pourquoi aurais-je fait une chose pareille, et cela à M. de Graimbiez? Je te jure, Edmond, que j'ai été bien effrayé en voyant que c'était lui. Mais c'était trop tard, il était par terre. Je ne savais pas que c'était le baron. Songe, Edmond, c'était un taupin croisé. Je le poursuivais depuis une heure, c'était la première fois de ma vie que je le rencontrais, et je ne le retrouverai peut-être plus jamais. On ne trouve pas deux taupins croisés en sa vie. Est-ce que je pouvais le laisser écraser? Est-ce que je pouvais savoir que ce vilain pied était celui du baron de Graimbiez? Est-ce que je pensais seulement que ce pied appartenait à quelqu'un? Edmond! Edmond! je n'ai pas voulu te faire de la peine!... Edmond! je sais... Non, je ne sais rien, tu ne m'as rien dit, je suis trop jeune. Mais je te jure que je n'avais pas reconnu le pied du baron de Graimbiez. Je voulais seulement empêcher qu'il n'écrasât le taupin. C'était un taupin croisé. Connais-tu le taupin croisé? L'as-tu jamais vu? Il n'y en avait qu'un à Louvain, c'était celui de Ferdinand Leroux. Maintenant, je l'ai aussi. Regarde, il est plus beau que celui de Ferdinand!

Et, tirant ma boîte de ma poche, je lui montrai mon taupin. Il n'y jeta pas même les yeux.

— Il ne s'agit pas de taupins pour le moment, me dit-il avec beaucoup de douceur. Je crois comprendre ton histoire, malgré l'incohérence de la narration. Écoute, Charles, tu es un bon enfant, je veux te parler comme à un homme. J'aime M^lle^ Hortense de Graimbiez. Je crois qu'elle m'aime aussi. Tu comprends qu'il faut éviter à tout prix que nos parents soient brouillés...

— Je savais cela, Edmond, et c'est pour cela que je ne puis me pardonner mon étourderie.

— Moi, je te la pardonne, à condition que tu m'aides à la réparer.

— Que faut-il que je fasse? Parle; je ferai tout ce que tu voudras.

— Papa est en bas avec le baron. Il t'a envoyé chercher. C'est pour cela que je suis monté. Tu vas descendre avec moi au salon et tu feras tes excuses à M. de Graimbiez.

— Oui, oui! tout de suite, j'y cours, viens.

Et déjà je l'entraînais vers l'escalier.

— Un moment, me dit-il en me retenant. J'ai encore quelque chose à te dire. Tu sais que papa n'est pas très-bien disposé envers le baron. Il était donc à craindre qu'il ne le reçût mal. Eh bien! pas du tout. Le baron arpentait le salon d'un air agité quand notre père est entré.

Hosted by Google

— Monsieur Montglas, s'écria-t-il d'une voix assez haute pour que je l'entendisse de la salle à manger, je viens me plaindre de votre fils. Votre fils est un polisson, monsieur!

— De qui parlez-vous, monsieur le baron? demanda tranquillement le père.

— De votre gamin, monsieur, un coureur de rues dont je ne sais pas le nom; mais ce que je sais, c'est que c'est un polisson, monsieur, un vaurien, monsieur, dont la conduite fait honneur à ceux qui l'ont élevé!

Je crus que le père allait jeter le baron par la fenêtre. Au lieu de cela, je l'entendis qui disait avec la plus grande politesse :

— Veuillez me dire ce qu'il a fait, monsieur le baron; mais auparavant, donnez-vous la peine de vous asseoir.

— Je ne suis pas venu ici pour m'asseoir, monsieur, mais pour vous dire que tout à l'heure, me promenant au jardin botanique, votre polisson de fils s'est jeté dans mes jambes et m'a fait tomber en me tirant le pied. Ah! si je l'avais attrapé, je lui cassais les reins avec ma canne. Permettez-moi de vous dire, monsieur, qu'il faut que vos enfants aient été nourris de bien détestables principes pour oser faire une pareille injure à un homme tel que moi!

— Je crois, monsieur le baron, dit tranquillement le père, que les principes n'ont rien à voir ici. Nous allons entendre le coupable. Je vais faire appeler le gamin, si toutefois il est à la maison.

Et je suis venu te chercher.

Encore un mot : Notre père s'est évidemment contenu. De l'humeur dont nous le connaissons, il a dû faire un violent effort sur lui-même pour rester calme et poli devant les impertinences du baron. Maintenant, pourquoi l'a-t-il fait? Ce ne peut être qu'à cause de moi. Je ne lui ai rien dit, mais il se sera aperçu de quelque chose, et il n'aura pas voulu que cette sotte affaire devînt un obstacle de plus à la réalisation de mes vœux. Songe donc à apaiser le baron; fais-lui tes excuses; conte-lui simplement comment la chose est arrivée; je te soutiendrai.

— Sois tranquille, dis-je, et je descendis au salon avec Edmond.

Hosted by Google

IV

Un changement subit s'était opéré en moi. Les paroles d'Edmond m'avaient rendu le courage. En entrant au salon, je me sentis un calme, une résolution dont, un instant auparavant, j'aurais été incapable. Je voyais clairement ce que j'avais à faire.

Le baron de Graimbiez daigna à peine tourner la tête de mon côté. Il regardait la tapisserie d'un air hautain et dédaigneux. Mon père semblait plus courroucé que lui. Il avait les sourcils contractés, les lèvres serrées. Sa figure exprimait un mécontentement et une sévérité qui m'intimidèrent, parce qu'ils ne lui étaient pas habituels.

— Vous ne mettez pas beaucoup d'empressement à venir, quand je vous fais appeler, me dit-il d'un ton qu'il n'avait jamais pris avec moi.

— J'ai eu quelque peine à le découvrir, dit Edmond. Il était allé se cacher au grenier.

Le froncement des sourcils de mon père devint plus sombre. Je baron eut un haussement d'épaules.

— Approchez, dit mon père. Qu'est-ce que c'est que cette histoire du jardin botanique que M. le baron vient de me raconter? Répondez et ne mentez pas.

— Mon père, répondis-je, je ne mens jamais, vous le savez. J'ai eu le malheur de faire tomber M. le baron; mais je vous jure que je n'en avais pas l'intention. Je n'avais même pas vu M. le baron.

Le baron fit un geste qui signifiait : — Voilà qui est un peu fort!

Je racontai alors, avec un peu plus de lucidité que je ne l'avais fait à Edmond, mon aventure du jardin botanique. Je terminai en disant :

— Je suis au désespoir que la chose soit arrivée précisément à monsieur le baron, et je lui en fais mes très-humbles excuses.

— Et tu crois, petit drôle, que je vais me contenter de semblables excuses? Tu te jettes dans mes jambes, tu prends mon pied et tu me renverses, et tu prétends que tu ne m'avais pas vu?

— Je vous jure, monsieur le baron, que je ne vous avais pas vu, repris-je avec assurance.

— Voilà un effronté garnement!

— Je crois, monsieur le baron, hasarda timidement Edmond, que Charles a dit la vérité. Il m'a dit là-haut la même chose. Je

Hosted by Google

crois que ce regrettable accident doit être mis sur le compte de son étourderie seulement, non de sa méchanceté. Je le crois tout à fait incapable d'avoir agi ainsi par méchanceté, surtout envers un homme comme vous, qu'il a appris, depuis son enfance, à respecter. Voyons, monsieur le baron, je me joins à lui pour vous prier d'agréer ses excuses et de lui pardonner.

— Franchement, dit mon père, je crois mon fils incapable d'avoir à ce point, et méchamment, manqué aux égards dus à un homme comme monsieur le baron de Graimbiez.

— Et vous trouvez tout naturel, s'écria le baron, que pour sauver un misérable insecte, on jette un homme à terre?

— Non, monsieur le baron, dit Edmond, mais je comprends très-bien que, dans certaines circonstances, la préoccupation d'un amateur passionné puisse lui faire oublier toute autre considération pour sauver un objet précieux.

— Ainsi, dit le baron, tout le monde ici prend fait et cause pour un gamin qui m'a outragé, et c'est moi qui ai tort de venir me plaindre! Monsieur le substitut, vous devez me trouver bien ridicule?

— Au contraire, monsieur le baron; rien n'est plus juste et plus naturel que votre démarche. Mon père et moi nous sommes au regret de ce qui est arrivé, mais nous voudrions que vous n'emportassiez pas d'ici l'idée que quelqu'un de notre famille, fût-ce même un enfant, ait pu volontairement vous offenser. Dans le fait, Charles est très-coupable envers vous, mais peut-être l'est-il moins dans l'intention...

— Des subtilités d'avocat, monsieur. Vous vous croyez au tribunal.

— Monsieur le baron, voulez-vous me permettre une supposition? L'an dernier, j'ai accompagné mon père quand il est allé voir votre magnifique collection de tulipes. Parmi tant de belles fleurs que tout le monde admirait, il y en avait une qui l'emportait en beauté sur toutes les autres et que vous aimiez tout particulièrement parce qu'elle était unique et qu'elle provenait de vos semis. Vous la nommiez *Sardanapale*.

— Sardanapale est une fleur qui n'a pas sa pareille au monde.

— C'est vrai; c'est la plus belle tulipe que j'ai jamais vue. Eh bien, monsieur le baron, si un jour, à l'époque où vous ôtez vos tulipes (car un véritable amateur ne saurait laisser ce soin à un jardinier), tandis que vous êtes penché à terre pour nettoyer et ranger vos ognons dans leur casier, vous aperceviez tout à coup un pied prêt à écraser l'ognon de Sardanapale, que feriez-vous?

Hosted by Google

— Jour de Dieu! s'écria impétueusement le baron, j'écarterais le pied, au risque de renverser l'homme, fut-ce le Roi en personne!

A ce cri du cœur, je sentis ma cause gagnée. Edmond reprit en souriant :

— Eh bien, monsieur le baron, le taupin croisé est pour Charles ce que Sardanapale est pour vous, et votre pied allait l'écraser.

Le baron était évidemment embarrassé. Il ne savait plus que répondre. Mais à sa colère contre moi succédait le dépit d'être battu par la dialectique d'Edmond. Il répugnait à son orgueil de revenir si promptement sur son jugement. Peut-être sentait-il aussi qu'il l'avait pris d'abord avec mon père sur un ton un peu trop haut et peu convenable. Il crut se tirer d'affaire par une nouvelle boutade de mauvaise humeur :

— Vous ne me faites pas l'injure, je suppose, de mettre ce gamin en parallèle avec moi, et de comparer un misérable insecte avec une tulipe comme Sardanapale?

— Monsieur le baron, je n'ai voulu mettre dans ma comparaison aucune intention offensante. J'ai seulement voulu dire qu'un amateur de tulipes aussi distingué que vous pouvait, sans déroger, témoigner quelqu'indulgence à un jeune amateur d'insectes comme lui; voilà tout.

— Monsieur le substitut, dit le baron tout à fait désarmé, vous avez eu tort de quitter le barreau pour le parquet : vous plaidez à merveille; vous faites acquitter les gens au lieu de les faire condamner, comme c'est votre métier. Je veux bien pardonner à votre client en faveur de votre éloquence. Entendez-vous, mon petit bonhomme, ajouta-t-il en se tournant vers moi, je veux bien croire à l'histoire que vous m'avez racontée; mais un conseil : une autre fois, quand vous chasserez aux insectes dans mon voisinage, vous ferez bien de ne pas approcher à portée de ma botte!

Content d'avoir trouvé ce trait d'esprit, le baron se souvint enfin qu'il était gentilhomme et qu'il devait une réparation à mon père.

— Monsieur Montglas, dit-il, puisque j'ai admis les excuses de votre fils, vous m'excuserez bien aussi si j'ai montré tout à l'heure quelque vivacité. Vous m'avouerez qu'il y avait bien de quoi!

— Vous n'avez nul besoin de vous excuser, monsieur le baron; votre indignation était parfaitement légitime. Permettez-moi seulement d'espérer que cet incident fâcheux ne laissera subsister aucun nuage entre nous.

Le baron salua et fit un pas pour se retirer. Puis, se retournant :

— Mes tulipes seront ouvertes dans quelques jours. J'espère que vous me ferez l'honneur de venir les voir?

Hosted by Google

— Je n'aurai garde d'y manquer, monsieur le baron.

Aussitôt que ce dernier eut quitté le salon, la figure de mon père changea. Le mécontentement, qui avait un moment fait place à une politesse affectée, reparut, et s'adressant à Edmond, il dit :

— Que le diable emporte le vieux fou ! Si ce n'eût été pour toi, je le mettais dehors par les épaules. Je n'ai de ma vie enduré tant d'impertinences !

Et il sortit à son tour du salon, en faisant claquer la porte.

Edmond, au contraire, était radieux. Quand mon père fut sorti, il vint à moi, me mit la main sur l'épaule et me dit d'un ton joyeux :

— Maintenant, fais moi voir ton taupin croisé !

V

Le dimanche suivant, après la messe de onze heures et demie à l'église de Saint-Pierre, nous allâmes voir les tulipes de M. le baron de Graimbiez.

Edmond, Juliette et moi, nous accompagnâmes notre père. Edmond, depuis quelques jours, s'était beaucoup occupé de tulipes. Mon père était un amateur passionné, mais notre collection ne pouvait rivaliser avec celle du baron, dont le parc était célèbre, et qui était réellement un des amateurs les plus distingués du pays. Quant à Edmond, il n'avait jamais prêté aux tulipes plus d'attention qu'aux autres fleurs du jardin. Les tulipes étaient la spécialité toute personnelle de notre père. Voilà que tout d'un coup Edmond s'était mis à étudier le catalogue, à apprendre le nom de toutes les tulipes, à surveiller la coloration des jeunes semis. Il s'exerçait à parler baguettes, feux, bizarres, cramoisies, pourpres et violettes avec l'aplomb et la compétence d'un vieil amateur. Il alla avec mon père, et même seul, visiter les principales collections de la ville. Juliette et moi nous ne fûmes pas dupes de cet amour tout nouveau ; mais le père n'y vit rien, trouvant tout naturel qu'on s'occupât avec passion de ce qu'il considérait comme les merveilles de la création.

Le baron demeurait tout en haut de la rue de Namur. Pendant tout le temps que durait la floraison de ses tulipes, son jardin ne désemplissait pas de visiteurs. Tous ses amis, toutes ses connaissances allaient les voir. Les étrangers mêmes étaient admis ; ce qui explique que mon père y fût allé sans que le baron lui eût rendu cette visite. Quiconque se présentait comme amateur était le bienvenu. Se dire amateur, admirer ses tulipes, c'était faire sa cour au baron. Se montrer connaisseur, c'était s'attirer son estime. Edmond,

Hosted by Google

pas bête, avait compris cela. Je ne suis pas sûr, cependant, que ce ne fût pas Juliette qui lui eût donné cette idée.

Nous trouvâmes le jardin du baron rempli de monde. Toute la maison avait revêtu un air de fête. Des orangers et des grenadiers en caisse étaient rangés des deux côtés du vestibule. Le salon était ouvert. Une cave à liqueurs, un carafon de Madère et des assiettes de bonbons figuraient sur la table. Mais les personnes de l'intimité de la famille de Graimbiez étaient les seules qui entrassent au salon, où trônait Mlle Richehomme avec ses éternels rubans jaunes. Le domestique, en livrée de gala, nous y avait d'abord introduits, mais nous n'avions fait que saluer Mlle Richehomme et nous étions passés immédiatement au jardin.

Là était le vrai salon et la grande réception. Mlle de Graimbiez en faisait les honneurs avec une grâce parfaite, allant au-devant de chaque nouveau venu, reconduisant ceux qui s'en allaient, ayant un sourire et un mot aimable pour tout le monde. Pour la première fois, en songeant qu'Edmond était amoureux d'elle, je la considérai avec attention. Je la trouvai bien belle, avec son teint rose, ses boucles de cheveux blonds ornées de rubans bleus, ses yeux bleus et sa robe blanche serrée d'une ceinture bleue. Elle portait un chapeau de jardin à bords très-larges, en paille d'Italie, derrière lequel flottaient deux larges rubans de satin bleu. Sans être très-grande, elle avait la taille élancée, souple, gracieuse. Était-ce parce que je la savais noble? Je ne sais, mais je lui trouvai un air de distinction qu'aucune fille bourgeoise ne pouvait avoir. Ma sœur Juliette était aussi jolie, plus jolie même; oh! oui, ma sœur Juliette est plus jolie; sa toilette était plus riche et d'un goût irréprochable : et pourtant, en la voyant à côté de Mlle de Graimbiez, ce n'est pas Juliette qu'on eût prise pour une baronne. Pauvre chère Juliette! C'était moi qui faisais cette observation, et je me le reprochais. Pour rien au monde je n'aurais voulu qu'elle eût pu lire ce qui se passait alors au fond de mon cœur.

L'idée qu'Edmond et Hortense étaient d'accord et que le baron ignorait tout, fit aussi que je les observai curieusement pour voir comment ils se conduiraient. Mais je ne vis rien. Ils ne paraissaient pas accorder l'un à l'autre plus d'attention que la politesse ne l'exigeait, et j'eus là un premier exemple de cette contrainte que l'usage du monde impose souvent aux personnes les plus sincères pour dissimuler les sentiments les plus honnêtes et les plus purs. Une fois ou deux il me parut qu'ils se rencontraient comme par hasard et qu'ils auraient pu, en passant, échanger un mot à voix basse. Personne d'ailleurs, à l'exception de Juliette et de moi, n'aurait pu

Hosted by Google

s'en douter. Edmond paraissait bien plus occupé de faire sa cour au baron qu'à sa fille.

Elle vint au-devant de nous, salua mon père et Edmond, me fit un sourire et prit la main de Juliette, qu'elle nomma affectueusement comme une amie d'enfance, puis elle nous mena auprès de son père, qui se tenait devant son parc de tulipes. J'étais quelque peu embarrassé devant lui au souvenir de ce qui s'était passé quelques jours auparavant. Je crus qu'il allait froncer les sourcils à ma vue et me tirer les oreilles; mais il ne fit aucune attention à moi; je crois qu'il ne me vit même pas. Il avait en ce moment bien autre chose en tête! Il nous rendit notre salut avec une politesse distraite, et reprit immédiatement les explications qu'il donnait à ses visiteurs. Il leur détaillait les beautés de ses tulipes, avec une importance, un sérieux, un air d'orgueilleuse modestie dont j'étais loin de songer à rire alors. M. le baron de Graimbiez, pendant les jours de floraison de ses tulipes, était alors, à mes yeux comme aux siens, l'homme le plus important qu'il y eût dans le royaume.

C'était, du reste, un singulier jardin que celui du baron. Quoique assez grand, il était pris tout entier par la culture des tulipes. On n'y voyait pas autre chose. Outre le parc d'honneur réservé aux fleurs d'élite, il y avait deux ou trois parcs secondaires, des planches de baguettes, des planches de semis, puis un vaste espace inculte destiné à la préparation de la terre et du terreau. Un vieux poirier, négligé, méditait tristement dans un coin sur son abandon. Le temps de la floraison passé, ce jardin devait avoir la gaîté d'un préau de prison.

Le grand parc contenait environ deux mille tulipes, plantées sur cinq rangs, par ordre de taille, les plus hautes par derrière. Chacune avait son tuteur, proprement peint en vert, qui la forçait à tenir son calice droit. Au tuteur était attachée une petite lame de plomb portant un numéro correspondant au numéro d'ordre d'un catalogue que le baron tenait à la main. Le parc était recouvert d'une vaste tente en coutil rayé qui abritait les fleurs à la fois du soleil, du vent et de la pluie. Par devant, le chemin, très-large, était sablé de fin sable blanc. Des bancs et des chaises de jardin étaient placés çà et là. Le baron, suivi d'un petit groupe d'amateurs, parcourait incessamment le front de bataille de son parc, allant d'une fleur à l'autre, recevant des compliments, faisant remarquer ici la forme régulière du calice, la coupe arrondie des pétales; plus loin, la fantaisie des bigarrures, la pureté des fonds blancs, l'éclat et la vivacité des couleurs, la netteté des stries, l'heureux assortiment des nuances. Il répétait souvent en se rengorgeant :

Hosted by Google

— Encore une fleur unique au monde : c'est moi qui l'ai gagnée.

Ou bien :

— Je l'ai payée trois cents florins, à Haarlem, à la condition que les cayeux en fussent détruits.

Arrivé vers le milieu du parc, il s'arrêtait avec complaisance, regardait chaque visiteur dans les yeux, puis reportait son regard vers une fleur de moyenne grandeur, rose-cerise, qui se trouvait au troisième rang. Il ne prononçait qu'un nom :

— Sardanapale.

Mais à la façon dont il le prononçait, on sentait que ce nom renfermait ou sous-entendait tous les éloges ; que tout commentaire était superflu, toute analyse inutile. Devant Sardanapale, on ne pouvait qu'admirer et se taire, ou se contenter pour toute réflexion de ce commentaire de Voltaire sur Athalie : « Beau, admirable, sublime! » Sardanapale, c'était la perfection de la tulipe, c'était le parangon des fleurs, c'était la merveille des merveilles, c'était le Phénix, c'était l'idéal réalisé. Après Sardanapale il fallait tirer l'échelle. Elle avait des taches cramoisies qui imitaient des larmes de sang; des jets écarlates ondulés, qui ressemblaient à des flammes; des gemmes de grenat, de cornaline et de rubis. Aucun dessin n'approchait de la pureté de ses contours, de l'arrangement symétrique de ses pétales. Obtenir une pareille fleur par la culture, c'est à rendre Dieu jaloux, c'est perfectionner la création!

— Monsieur le substitut, vous êtes un flatteur, dit le baron à Edmond, qui venait de trouver cette délicate hyperbole.

— Mais non, monsieur le baron, c'est la pure vérité. La nature ne produit que des tulipes d'une seule couleur, ce que nous nommons des baguettes. Toutes ces belles fleurs, vous le savez bien, sont le résultat de la culture. Dieu n'a créé que des baguettes ; l'homme en a fait des tulipes.

— Et celle-ci, ajouta le baron, est doublement de ma création; elle provient de deux fleurs gagnées par moi. Pour emprunter le langage des éleveurs de chevaux, je vous dirai qu'elle est le produit de *Cléopâtre* par *Alexandre-le-Grand*. Voici le père et voici la mère. Avant Sardanapale, Cléopâtre était la reine de mon parc.

— Il n'a pas détrôné sa mère, dit Edmond : il règne à côté d'elle. C'est toujours une bien belle fleur que Cléopâtre. Au reste, il n'y en a pas d'autres ici; il n'y a pas une seule fleur médiocre dans ce parc.

— Décidément, vous me flattez, monsieur, dit le baron, dont ces compliments chatouillaient délicieusement l'amour-propre. Je ne sais où vous voulez en venir avec vos flatteries.

Hosted by Google

— Je le sais bien, moi, dit tout bas Juliette à Hortense, qui rougit.

Edmond s'était emparé de l'oreille du baron. Il lui parla de ses semis, des soins à donner aux jeunes plants, de la préparation de la terre, de l'action des sels de fer sur la coloration des baguettes, etc. Il lui cita quelques fleurs connues, que nous possédions, et finit par lui dire qu'il regrettait qu'on eût abandonné la culture des bizarres.

— Si vous aimez les bizarres, dit le baron, je puis vous en montrer quelques-unes de fort belles. Je ne les veux pas ici, mais je les cultive à part. Venez avec moi.

Il se dirigea alors, suivi d'Edmond et de son petit groupe d'amateurs, vers une autre partie du jardin où se trouvait un second parc contenant les tulipes qu'il avait en double ou qu'il ne jugeait pas dignes de figurer dans le parc d'honneur. Dans ce parc, on distinguait tout d'abord un certain nombre de fleurs dont la couleur jaune et brune tranchait violemment sur les nuances plus douces des autres, lesquelles ne sortaient pas d'une certaine gamme chromatique allant du blanc au pourpre en passant par le rose et le cramoisi, ou du blanc au noir en passant par le lilas et le violet. Les tulipes à fond jaune, nuancées de brun et de noir, étaient désignées sous le nom de *bizarres*. Elles étaient autrefois très-recherchées, et ce sont celles que les anciens peintres ont le plus souvent reproduites ; mais depuis longtemps les amateurs les ont rejetées, ou reléguées dans des parcs particuliers, à cause de l'impossibilité d'harmoniser leurs couleurs avec celles des autres tulipes. C'étaient des fleurs de l'ancien régime. C'est pour cela sans doute que le baron y demeurait fidèle, comme à sa poudre et à sa queue.

— Voilà quelques fleurs, dit-il à Edmond, auxquelles je tiens comme à un souvenir de famille. Elles me viennent de mon grand-père. Celle-ci, dont le fond brun est taché de larmes de sang, c'est *Oldenbarnevelt*. Elle fut offerte à Louis XV par l'ambassadeur des États-Généraux. Voici la *Pucelle de Haarlem*, *Stadhouder*, *Mazarin*, *Prints Mauritz*, *Generale Staate*. Elles ont fait partie de la dot de ma grand'mère, qui était Hollandaise.

— Et dire, s'écria Edmond, qu'on dédaigne aujourd'hui de pareilles fleurs ! Mais elles sont tout simplement magnifiques ! La mode est une sotte chose. Elle devrait bien se borner à révolutionner la forme de nos chapeaux et la coupe de nos habits, et respecter au moins nos jardins ! Voici des tulipes que Daniel Zeghers eût prises pour modèles, qu'on retrouve dans les tableaux de Rubens, qu'un grand pensionnaire de Hollande a jugées dignes d'être offertes à un roi, et qu'un épicier de nos jours affecte de dé-

Hosted by Google

daigner! C'est absurde. Si leur couleur jure à côté du rose et du violet, qu'on ne les mêle pas aux autres. Si jamais j'ai les loisirs nécessaires pour m'occuper de tulipes, je cultiverai les bizarres; j'entreprendrai leur réhabilitation. Ce sera un acte de justice.

— Et vous aurez raison, monsieur, vous aurez parfaitement raison. J'ai sacrifié à la mode en les enlevant de mon grand parc, mais, — je veux bien dire cela à vous, parce que vous les appréciez comme moi, — je les estime autant que les autres tulipes, non-seulement parce qu'elles me viennent de mon grand-père, parce qu'elles ont leurs titres de noblesse, mais parce que ce sont de belles fleurs, parce qu'elles ont la noblesse et la beauté tout ensemble. Les autres n'ont que la beauté seule. Elles sont comme nos parvenus pour qui la fortune est tout, parce qu'ils ne peuvent avoir que cela, ce dont ils enragent. Tenez, regardez-moi celle-ci : c'est la *Renommée de Saardam*. Elle fut ainsi nommée en l'honneur de Pierre le Grand. Peut-on rien voir de plus beau, en fait de couleurs, que ces lames de bistre velouté, veinées de noir et de marron, sur un fond jaune éclatant?

— En Chine, dit Edmond, elle ornerait le jardin de l'empereur. Le jaune est la couleur impériale.

— Et remarquez, continua le baron, qu'elle a les pétales dentelées. Encore un préjugé de notre époque. On ne veut plus de tulipes dentelées, ni même terminées en pointes. Il faut que les pétales soient arrondies comme des spatules ou des cuillers à soupe. Je vous le demande un peu, est-ce que ces fleurs sont moins belles parce qu'elles ont les pétales découpées et que leur nervure médiane se termine en pointe?

— Évidemment non, dit Edmond.

Mais cette approbation fut la seule que le baron recueillit. Les autres amateurs gardèrent le silence. Pour eux, le baron venait d'émettre des paradoxes que son attachement à l'ancien régime rendait excusables, mais auxquels ils ne pouvaient acquiescer sans se compromettre. Le baron comprit leur réserve et jeta à Edmond un regard qui signifiait clairement qu'il n'avait parlé que pour lui seul.

Il fut aisé de s'apercevoir, avant la fin de cette visite, qu'Edmond avait fait de notables progrès dans l'esprit du baron.

En prenant congé, mon père lui dit :

— Monsieur le baron, j'ai formé depuis quelques années une petite collection. Je n'ai pas jugé jusqu'à présent qu'elle méritât que vous vous dérangiez pour venir la voir. Mais j'ai, cette année-ci, quelques fleurs qui marquent pour la première fois, et sur les-

Hosted by Google

quelles je voudrais bien avoir l'avis d'un connaisseur aussi compétent que vous. Voulez-vous me faire l'honneur de venir les voir?

— Avec plaisir, monsieur, répondit le baron un peu surpris. J'irai dès demain.

Le même jour, à table, chez lui, le baron dit :

— Il est fâcheux que M. Montglas ait, en politique, de si mauvais principes. C'est un homme qu'on ne peut voir. Mais il m'a paru se connaître en tulipes. Il m'a invité à aller voir les siennes ; je n'ai pu refuser ; j'irai : cela ne tire pas à conséquence. Son fils, le substitut, est très-bien.

— C'est un charmant jeune homme, dit la tante Dorothée. Ne trouves-tu pas, Hortense?

— Je... ne sais pas, dit Hortense un peu embarrassée. C'est... un homme comme il faut.

— Ses opinions valent mieux que celles de son père, ajouta le baron. Ce n'est pas un jacobin qui fait la guerre à tout ce qui ne date pas de la Révolution. Il connaît très-bien les tulipes. Ce sera un jour un amateur distingué.

Comment se fit-il qu'Edmond fût instruit presqu'aussitôt de ce fragment de conversation qui eut lieu dans l'intimité d'un dîner de famille? C'est ce que je n'ai jamais pu savoir.

EUGÈNE GENS.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

Hosted by Google

HERMANN ET DOROTHÉE.

POÈME DE GŒTHE *.

VIII. — MELPOMÈNE.

HERMANN ET DOROTHÉE.

Sous les derniers rayons du soleil qui décline,
Vers la ville à grands pas l'un et l'autre chemine.
L'astre que par moments un nuage voilait,
Par moments à travers la brume étincelait,
Et les regards de feu qu'il dardait sur la nue
D'une lueur sinistre éclairaient l'étendue.

« Voilà, dit le jeune homme, un temps bien menaçant.
Que l'orage du moins nous épargne, à présent,
Une averse trop forte où s'ajoute la grêle :
Les fruits sont si nombreux, la moisson est si belle ! »

Et tous deux se hâtaient, en admirant les blés,
Dans les champs autour d'eux par la brise ondulés,
Et dont la haute tige égalait leur stature.

« Vous, l'homme généreux, dont la bonté m'assure
Un sort paisible, un gîte où j'aurai mon réduit,
— Dit alors Dorothée au guide qu'elle suit, —
Tandis qu'en butte encore aux coups de la tempête,
Plus d'un proscrit ne sait où reposer sa tête,

* Suite. *Voir* nos livraisons des 15 juillet, août, septembre et novembre 1871, t. VIII, p. 191 et 275, t. IX, p. 45 et 201.

Hosted by Google

Avant tout, faites-moi connaître vos parents.
Ont-ils le caractère et les goûts différents?
A les bien seconder, je me sens disposée;
Mais contenter un maître est chose plus aisée
Lorsqu'on sait à quels soins il attache du prix.
Dites-moi donc comment, de vos parents chéris
Je pourrai, sous leur toit, capter la bienveillance. »

Hermann lui répondit : « J'admire la prudence
Qui te porte à vouloir connaître mes parents.
J'ai fait toujours en vain les efforts les plus grands
Pour contenter mon père, en partant de bonne heure
Pour les champs, pour la vigne, où j'étais à demeure
Du matin jusqu'au soir, travaillant dans son bien
Autant que j'eusse pu travailler dans le mien.
Ma mère de mes soins se montrait satisfaite;
A ses yeux tu seras une fille parfaite
Si tu veux t'occuper pour elle sous son toit,
Comme si tu soignais le ménage pour toi.
Mais mon père est tout autre; il aime, lui, la montre.
Avec toi, dont j'ai fait à peine la rencontre,
Si j'en viens sur son compte à m'exprimer ainsi,
Ne me regarde pas comme un cœur endurci.
C'est la première fois, j'en donne ma parole,
Qu'à mon gré de ma bouche un tel propos s'envole,
Car ma langue est peu faite à dauber sur autrui;
Mais près de toi mon cœur ne garde rien pour lui.
Oui, mon père a l'amour des dehors dans la vie;
Autant que le respect, il faut, à son envie,
Que toute affection se montre ouvertement.
Un mauvais serviteur qui sait adroitement
Le prendre par son faible, a chance de lui plaire,
Lorsqu'un autre, meilleur, ne le peut satisfaire. »

Par le sentier plus noir, comme ils doublaient le pas,
Joyeuse, elle reprit : « Je ne renonce pas
A leur plaire à tous deux, car j'ai le caractère
Modelé sur celui de votre digne mère,
Et, dès mes jeunes ans, j'ai su, quant aux dehors,
Quant aux bonnes façons, les saisir sans efforts.
Nos voisins, les Français, que choque la rudesse,
Se sont, dans tous les temps, piqués de politesse.

Hosted by Google

Chacun la pratiquait, le noble, le bourgeois,
Même le paysan, si bien que, d'une voix,
On en recommandait à tout propos l'étude.
Nous-mêmes, Allemands, nous avions l'habitude
D'enseigner aux enfants à venir, le matin,
Saluer père et mère, en leur baisant la main,
Pour rester, tout le jour, bien doux en leur présence.
Or, tout ce qu'on m'a fait apprendre dès l'enfance,
Tous les bons procédés qu'on aime à rencontrer,
Et ceux qu'à chaque pas le cœur peut inspirer,
Je prodiguerai tout pour plaire à votre père.
Mais toi, pour te servir, ajouta l'étrangère,
Qui me dira les soins et l'aide qu'il te faut,
A toi, le fils unique, et mon maître bientôt? »

Elle parlait encor qu'ils arrivent ensemble
Jusqu'auprès du poirier dont l'abri les rassemble.
La lune, ronde et claire, au ciel resplendissait;
La nuit était venue, et partout s'effaçait
La dernière lueur du soleil dans l'espace.
Le regard se portait sur une double masse :
L'une dans tout l'éclat d'un jour limpide et pur,
L'autre plongeant au loin dans un abîme obscur.
Hermann, de l'exilée, à ses yeux sans rivale,
Avec joie entendit la demande amicale,
Dans la même journée où, pris d'un vif chagrin,
A l'ombre du bel arbre, il avait, le matin,
A cette même place, à tout jamais bénie,
Versé des pleurs amers pour sa chère bannie.
Et comme, pour goûter un moment de repos,
Ils s'étaient, côte à côte, assis sous les rameaux,
Il lui saisit la main, et dit avec tendresse :
« Que ton cœur te réponde; écoute-le sans cesse
Et qu'en tout librement il te guide, au surplus! »
Mais il ne voulut pas risquer un mot de plus,
Bien qu'il dût lui sembler que l'heure était propice.
Il craignait un refus, car, hélas! triste indice,
Il sentait à son doigt l'anneau qu'elle portait.
Ainsi le jeune couple en silence restait.

« Que j'aime, s'écria d'abord la fugitive,
Cette douce clarté de la lune, assez vive

Hosted by Google

Pour remplacer le jour! Aussi, de ce côté,
Je vois distinctement les toits de la cité,
Et même à ce pignon une étroite fenêtre
Où je pourrais compter chaque vitre, peut-être. »

« Cette maison, là-bas, dont tu vois le pignon,
C'est la nôtre, lui dit son jeune compagnon,
Et la chambrette, là, sous le toit, c'est la mienne.
Tantôt, si tu le veux, elle deviendra tienne.
Ce changement chez nous pour toi nous y pensons.

« C'est à nous, ces labours et leurs riches moissons;
Nous goûterons souvent le frais sous cet ombrage;
Souvent nous y viendrons, quand pressera l'ouvrage,
Comme les moissonneurs, chercher notre repas.
Mais partons! il est temps que nous hâtions le pas
Par la vigne et le clos; car, de plus en plus sombre,
L'orage dont l'éclair trahit le vol dans l'ombre,
S'approche, et tout à l'heure il aura dans les cieux
De la lune englouti le disque radieux. »

A la pure clarté de l'astre au front limpide,
Bientôt ils ont franchi les blés d'un pas rapide.
Arrivés à la vigne, ils pénètrent, sans bruit,
Sous les arceaux touffus que le pampre assombrit.
En descendant la treille aux marches inégales,
Hermann la dirigeait sur les rustiques dalles.
Elle allait lentement, et, le long du chemin,
Sur l'épaule d'Hermann s'appuyait de la main.
D'incertaines lueurs vacillaient sous l'ombrage;
Mais la lune qu'efface en un moment l'orage,
Livre le jeune couple aux ombres de la nuit.
Par le treillage obscur que d'un pied ferme il suit,
Hermann qui la soutient dans l'abrupte descente,
Apporte tous ses soins à guider l'émigrante.
Mais elle ne connaît ni le rude sentier,
Ni les degrés tremblants de l'informe escalier.
Le pied lui manque, il craque; elle crie, alarmée,
Elle est près de tomber; mais vers sa bien aimée
A la hâte il se tourne, et, d'un bras vigoureux
Qu'il étend vivement, l'enlace, et tous les deux,

Hosted by Google

Tandis qu'elle s'affaisse et doucement s'incline,
Se touchent joue à joue et poitrine à poitrine.
Pour mieux la maintenir, il affermit son bras ;
D'une étreinte plus forte il ne la presse pas,
Mais fidèle au devoir dont son âme est imbue,
Il demeure immobile et semble une statue.
Au poids de son amie il résiste aisément ;
Il sent le cher fardeau qu'il soutient fermement,
La juvénile ardeur de son sein qui palpite,
L'arôme de sa lèvre où son souffle s'agite,
Trop heureux qu'il ait pu, sans autre aide que lui,
A l'héroïque femme offrir un mâle appui.

Mais elle, pour cacher la souffrance cuisante
Qu'elle ressent au pied, de la sorte plaisante :
« J'ai su de bien des gens de sens et de raison,
Qu'au moment de franchir le seuil d'une maison,
Si l'on fait un faux pas, c'est un mauvais présage.
Certe, un signe meilleur m'aurait plu davantage.
Demeurons un instant. Il est bon d'éviter
Qu'on ne te blâme ici d'oser y présenter
Une fille boiteuse et qu'ensuite, à la ville,
On ne te montre au doigt comme un maître inhabile. »

IX. — URANIE.

LA PERSPECTIVE.

Muses, qui protégez les sincères amours,
O vous qui, jusqu'ici, par votre heureux concours,
Avez guidé le noble Hermann dans sa poursuite
Et permis qu'il pressât sur son cœur la proscrite,
Avant que l'on n'eût fait l'échange des anneaux,
Prêtez-lui votre appui dans ses efforts nouveaux ;
Aidez le jeune couple à s'unir pour la vie ;
Écartez de sa route, avec succès suivie,
L'ombre qui semble encore assombrir l'horizon ;
Mais d'abord laissez-nous regagner la maison.

Pour la troisième fois, la mère impatiente
Est rentrée au parloir qu'en sa fiévreuse attente

Hosted by Google

A peine elle venait de quitter un moment.
On l'entendit parler de l'orage imminent,
De la lune si vite au ciel évanouie,
Des dangers de la nuit, de l'absence inouïe
De son fils, et tancer vertement ses amis.
Comprenait-on qu'en route ils se fussent remis,
Sans avoir seulement abordé l'étrangère,
Sans qu'elle eût su d'Hermann la recherche sincère,
Et que seul au hameau tous deux l'eussent laissé.

« N'aggrave pas le mal, dit le père agacé;
Moi-même, tu le vois, je meurs d'impatience. »

Tranquillement assis et plein de confiance,
Le voisin dit alors : « Je saurai toujours gré
A mon père défunt de m'avoir délivré
De toute impatience, à ce point qu'il ne reste
Aucun germe chez moi de ce défaut funeste;
Préparé mieux qu'un sage à tous événements,
Je sais attendre, moi, sans compter les moments. »

« Et comment, demanda le pasteur, votre père
Vous a-t-il procuré ce calme salutaire? »

« J'en fais, dit le voisin, volontiers le récit,
Car chacun, à mon sens, le peut mettre à profit.
Quand je touchais encore à la première enfance,
J'attendais, un dimanche, avec impatience,
La voiture appelée à nous mener tous deux
Vers la source aux tilleuls parmi nous si fameux.
Elle n'arrivait point. Le retard m'inquiète;
Je m'agite, je cours plus prompt qu'une belette,
De ci, de là, montant, descendant l'escalier,
Allant à la fenêtre, à la porte, au palier.
A la fin je fus pris d'un trouble inexprimable;
Je trépignais du pied, j'égratignais la table,
J'étais près de pleurer. — Paisiblement assis,
Mon père m'observait; mais lorsqu'il vit son fils
Se démener au point de ne plus se connaître,
Il me prit par le bras, puis, devant la fenêtre :
« Aujourd'hui, me dit-il, vois-tu le menuisier
» Qui chôme et n'a pas même ouvert son atelier.

Hosted by Google

» Il reprendra demain les outils qu'il manie ;
» Alors, on entendra le rabot et la scie
» Qui, du matin au soir, ne cesseront d'agir.
» Mais souviens-toi, mon fils, qu'un matin doit surgir
» Où le vaillant patron, aidé de son manœuvre,
» Tout à coup, sans répit, devra se mettre à l'œuvre
» Pour te faire un cercueil vite et bien à la fois.
» Ici l'on portera cette maison de bois
» Qui sert fatalement de retraite suprême
» A l'homme impatient comme au patient même ;
» Et sur laquelle enfin l'on pose un toit pesant. »
Ce tableau, mon esprit me le rendit présent.
Je vis le bois cloué, je vis la couleur noire,
Je devins patient, et dès lors, à ma gloire,
J'attendis la voiture avec tranquillité.
Maintenant, qu'on s'agite et gronde à mon côté,
Que, brisé par l'attente et par l'incertitude,
On dise en gémissant qu'on meurt d'inquiétude,
Ou bien qu'on se révolte, excité par l'orgueil,
Je ne puis m'empêcher de penser au cercueil. »

Le prêtre en souriant : « Non, l'image émouvante
De la mort, reprit-il, n'a rien dont s'épouvante
Le vrai sage ; au croyant elle n'enseigne pas
Que pour l'homme il n'est rien au-delà du trépas.
Elle apprend au premier à pratiquer la vie,
Et comment on s'y plaît quand elle est bien suivie ;
Elle montre au second le céleste bonheur,
Et fait luire à ses yeux l'espoir dans le malheur.
La mort devient la vie, et pour l'un et pour l'autre.
Pour une âme d'enfant, vive comme la vôtre,
J'estime, à parler franc, que votre père eut tort
De ne vous présenter que la mort dans la mort.
Au jeune adolescent, montrons de préférence
Le prix de l'âge mûr, ses succès, sa prudence ;
Du jeune âge au vieillard, présentons le miroir.
Tous les deux, de la sorte, auront plaisir à voir
Que du cercle éternel la ligne est infinie
Et que la vie ainsi s'achève dans la vie. »

Mais la porte s'ouvrit et le couple attendu
Tout à coup se montra, sans qu'on l'eût entendu.

Hosted by Google

Les parents, les amis, charmés de sa venue,
Admirèrent l'éclat dont brillait l'inconnue,
Et sa taille à leurs yeux comparable en beauté
A la taille d'Hermann, debout à son côté.
De la porte sembla trop basse l'ouverture,
Quand les deux jeunes gens, à la svelte stature,
S'avançant côte à côte, en franchirent le seuil.

Hermann qui désirait qu'on lui fît bon accueil,
A ses dignes parents, en ces mots, la présente :
« J'amène parmi nous cette jeune émigrante,
Ainsi que, dès longtemps, vous l'avez souhaité.
Daignez la recevoir, mon père, avec bonté,
Car elle le mérite. Et vous, ma chère mère,
Veuillez l'interroger en bonne ménagère.
Elle saura sans doute adoucir vos regrets,
Et vous voudrez bientôt vous l'attacher de près. »

Puis, menant à l'écart le respectable prêtre,
« Docte ami, lui dit-il, aidez-moi, car peut-être
Nul jamais ne s'est mis dans un tel embarras,
Et je ne sais comment me tirer de ce pas.
Elle n'est point ici comme ma fiancée ;
Non, cette jeune fille a la ferme pensée
Qu'en servante avec nous elle vient séjourner.
C'est ainsi seulement que j'ai pu l'amener.
Nous la verrons s'enfuir, mécontente, je gage,
Sitôt qu'elle entendra parler de mariage.
Que tout soit entre nous décidé sans lenteur !
On ne peut la laisser plus longtemps dans l'erreur,
Et moi, qui sens venir l'éclat que je redoute,
Je ne veux pas rester plus longtemps dans le doute.
Hâtez-vous, je vous prie, et faites preuve encor
De ce tact exercé qui vous fait parler d'or. »

Aussitôt le pasteur rejoignit l'assemblée ;
Mais, hélas ! il était trop tard pour l'exilée.
Elle s'était sentie atteinte par le ton
Sur lequel l'avait pris l'hôte de la maison :
Sans prévoir seulement qu'elle en serait blessée,
Par ce piquant langage, il l'avait offensée :

Hosted by Google

« Oui, voilà qui me plaît, mon enfant, et je vois
Que le fils a du goût, comme en eut autrefois
Le père, qui l'a su prouver à l'évidence,
En conduisant toujours la plus belle à la danse,
En menant comme épouse, un beau jour, sous son toit,
La plus belle qui fût, en ce temps, dans l'endroit,
L'hôtesse que voici, notre petite mère.
Oui certe, à voir quelle est la femme qu'il préfère,
On peut juger d'un homme, on devine le prix
Que lui-même il s'estime, et je serais surpris
Que, laissant plus longtemps notre Hermann sur la braise,
Vous eussiez désiré réfléchir à votre aise.
Il ne me semble pas, je le dis sans façon,
Qu'il vous en ait coûté de suivre ce garçon. »

Hermann n'entendit point sans une âpre souffrance,
Ce propos qui rendit muette l'assistance.

La bonne jeune fille, à ce parler moqueur
(Qu'elle crut tel du moins), émue, atteinte au cœur,
Le visage couvert d'une rougeur subite,
Restait là, devant tous, immobile, interdite.
Mais elle se contint, sous l'affront se raidit,
Et, sans dissimuler sa peine, répondit :

« Oh! certes, votre fils ne m'a point préparée
A l'accueil qui m'est fait à moi, pauvre émigrée,
Chez le digne bourgeois dont il porte le nom.
Vous êtes, je le sais, un homme de bon ton,
Bien instruit et sachant parler à tout le monde,
Comme il convient d'ailleurs qu'à vous-même on réponde.
Mais vous ne semblez pas assez vous pénétrer
De la compassion qu'il eût fallu montrer
A l'humble jeune fille, isolée et proscrite,
Qui n'a voulu passer le seuil de votre gîte
Que dans le seul dessein de vous servir ici.
Autrement m'auriez-vous fait sentir, sans merci,
Donnant un libre cours à votre raillerie,
Dans quel humble milieu se déroule ma vie,
Loin du faîte occupé par vous et votre fils?
J'entre pauvre, il est vrai, n'ayant les doigts munis

Hosted by Google

Que d'un mince paquet, dans une ample demeure
Où, loin de tout danger, la richesse, à toute heure,
Donne tant d'assurance aux heureux habitants.
Mais je me connais bien ; je sais les soins constants
Que me commande à moi la place où je vais être.
Est-il bien généreux, à vous l'hôte et le maître,
De me tenir d'abord l'humiliant discours
Qui m'oblige peut-être à quitter pour toujours
Le logis où j'ai fait à peine mon entrée ? »

Hermann, tremblant la fièvre et l'âme torturée,
Convia son ami, d'un geste plein d'effroi,
A dissiper l'erreur d'où venait tout l'émoi.
Le prêtre, en s'approchant, observait l'inconnue,
Ses yeux baignés de pleurs, sa douleur contenue ;
Mais loin de mettre un terme au pénible incident,
Il pensa tout à coup qu'il serait plus prudent,
A l'effet d'éprouver le cœur de Dorothée,
Qu'à l'extrême la crise à l'instant fût portée.

« En t'engageant si vite au service d'autrui,
As-tu bien réfléchi, dit-il, à tout l'ennui
Qu'on s'expose à subir en entrant chez un maître ;
Un oui qu'à la légère on prononce peut-être,
Pour un an tout au moins vous oblige à servir ;
Et quels désagréments n'a-t-on pas à souffrir !
Le plus rude n'est point la peine sans relâche,
Ni l'amère sueur d'une accablante tâche,
Car un maître zélé participe au labeur
Et se donne du mal autant qu'un serviteur.
Mais s'astreindre à céder à l'humeur, aux caprices
D'un patron qui souvent vous paie en injustices ;
L'entendre au même instant à la fois commander
Des travaux qu'on ne peut faire ensemble accorder ;
Endurer le courroux d'une femme irritable
Et d'enfants sans pitié la rudesse intraitable,
Voilà le joug pesant, si pénible à porter
Pour qui dans le devoir s'efforce de rester
Et cherche à le remplir, aussi longtemps qu'il dure,
Sans découragement, sans retard, sans murmure.
Tu n'as pris, semble-t-il, ton parti qu'à regret,
Toi qui te sens déjà blessée au premier trait

Hosted by Google

Que dans sa belle humeur t'a décoché le père.
Pourtant, quoi de plus simple et de plus ordinaire
Qu'on plaisante une fille, exempte de soupçon,
Sur le penchant qu'elle a pour un brave garçon? »

L'étrangère, à ces mots, d'un coup plus rude atteinte,
Laisse ses sentiments déborder sans contrainte.
Son sein se gonfle, il s'en échappe un long sanglot,
Et de ses yeux brûlants des pleurs coulent à flot.

« Non, le sage, dit-elle, au milieu de nos peines
N'apporte trop souvent que des paroles vaines;
Il ignore combien les mots les plus sensés
Consolent peu les cœurs profondément blessés.
Vous qui vivez contents dans votre heureuse sphère,
Sans doute un trait moqueur ne vous offense guère;
Mais songez qu'un malade en son affliction
Ressent avec douleur la moindre impression.
Si jamais j'avais pu m'accoutumer à feindre,
A quoi me servirait ici de me contraindre?
Différer de parler, hélas! n'ajouterait
Qu'à l'angoisse où ma vie en secret s'userait.
Souffrez que je reprenne au plus tôt mon voyage.
Je ne puis sous ce toit m'arrêter davantage.
Il me faut sans retard rejoindre mes amis.
J'eus tort de les quitter tant qu'ils restent soumis
Au funeste destin que moi seule j'évite,
Si j'accepte le sort que l'on m'offre en ce gîte.
C'est résolu, je pars et puis vous révéler
Ce qu'autrement ma bouche eût toujours dû céler.

» Oui, le propos railleur de l'hôte m'a blessée,
Non pas que je sois fière et m'estime offensée
Plus qu'il ne sied à ceux qui servent chez autrui;
Mais parce qu'à vrai dire, au moment qu'aujourd'hui
J'ai vu comme un sauveur ce jeune homme apparaître,
Un doux penchant pour lui s'est saisi de mon être.
Déjà quand sur la route il me laissa d'abord,
Mon âme n'aurait pu l'oublier sans effort;
Je songeais à la vierge, heureuse à faire envie,
Que peut-être il aimait et qu'il aurait choisie.

Hosted by Google

Puis, lorsqu'à la fontaine il s'offrit à mes yeux,
Je me sentis au cœur un élan si joyeux
Qu'il me sembla qu'un ange, ému de ma misère,
Fût descendu vers moi de la céleste sphère.
Aussi l'ai-je suivi sur l'heure, avec plaisir,
Lorsqu'il m'eut conviée à venir vous servir.
Mais je dois l'avouer, pendant la traversée,
D'un autre espoir plus doux mon âme s'est bercée :
Peut-être il me croirait, un jour, digne de lui,
S'il venait à chérir mes soins et mon appui.
Maintenant seulement mon cœur a conscience
Des dangers où l'aurait exposé ma présence
Sous le toit de celui qu'en silence j'aimais ;
J'aperçois la distance où se trouve à jamais
D'un jeune homme opulent une fille indigente,
Fût-elle la plus belle et la plus méritante.
Tout ceci, je l'ai dit pour que vous jugiez mieux
D'un cœur qu'a fait gémir un mot facétieux ;
Mais le mot m'a valu de rentrer en moi-même.
Quel eût été mon sort si, discrète à l'extrême,
J'eusse pu déguiser à vos yeux mon espoir ?
Un jour serait venu que j'aurais dû le voir,
Ici, dans sa demeure, amener une épouse.
Comment aurais-je alors, dédaignée et jalouse,
Supporté près de lui mes secrètes douleurs?
Oui, je me sens heureuse, en dépit de mes pleurs,
Que l'hôte et le pasteur me soient venus en aide,
Lorsque le mal encor n'était pas sans remède,
Et qu'à vous tous mon âme ait pu se confesser.
Je n'en dirai pas plus. J'ai hâte de laisser
L'asile où je n'ai point sans honte et sans souffrance,
Trahi mes sentiments et ma folle espérance.
Rien ne m'empêchera de m'éloigner d'ici,
Ni la nuit sous un ciel par l'orage obscurci,
Ni la foudre qui gronde au-dessus de ma tête,
Ni l'averse qui tombe au bruit de la tempête.
Tout cela parmi nous souvent on le bravait,
Tandis que l'ennemi de près nous poursuivait.
Je reprends mon chemin. Dès longtemps préparée
A m'arracher à tout de contrée en contrée,
Je cède au tourbillon qui sévit de nos jours.
Vivez heureux, je pars, c'en est fait pour toujours. »

Hosted by Google

A peine l'étrangère eût parlé de la sorte,
A pas précipités elle gagna la porte,
Avec elle portant sous le bras son avoir,
Le paquet qu'elle avait en entrant au parloir.
Mais la mère saisit dans ses bras l'exilée,
Et s'écria tout haut, surprise et désolée :
« Pourquoi donc ce départ et ces pleurs superflus ?
N'es-tu pas à mon fils ? Tu ne partiras plus ! »

Le père alors, fixant les yeux, d'un air maussade,
Sur l'émigrante en pleurs, lui fit cette algarade :
« Mon extrême indulgence aura donc eu pour fruit
Une scène, dit-il, à me gâter ma nuit :
Des cris passionnés et des larmes de femme,
Ce qu'au monde je sais de plus nuisible à l'âme;
Du trouble et du vacarme à brouiller à plaisir
Ce qu'un peu de raison pourrait vite éclaircir.
Pour ma part, j'en suis las et ne veux pas attendre
La fin d'un imbroglio que je ne puis comprendre.
Vous, tirez-vous de là, s'il vous plaît de chercher
A vous mettre d'accord ; moi, je vais me coucher. »

Il dit et se dirige, en traversant la salle,
Vers la chambre où trônait la couche conjugale.
Mais Hermann le retient, et, d'un air repentant :
« Mon père, lui dit-il, ne vous pressez pas tant;
A cette jeune fille épargnez votre blâme;
La peine du méfait, c'est moi qui la réclame;
Tout ce trouble irritant, moi seul j'en suis l'auteur;
Mais combien ne l'a pas aggravé le pasteur !
C'est lui qui de ma ruse a compromis l'issue,
En usant tout à coup d'une feinte imprévue.
Parlez, digne pasteur, vous à qui j'ai tout dit.
Ne tardez plus; mettez un terme à ce conflit.
La vénération que je vous ai vouée,
Puis-je vous la garder, entière et dévouée,
Si vous prenez plaisir à leurrer vos amis,
Tandis qu'il les faudrait aider de vos avis ? »

Le prêtre en souriant reprit, cessant de feindre :
« Quelle prudence au monde eût jamais pu contraindre

Hosted by Google

Cette aimable étrangère à l'aveu si touchant
Qui nous a de son cœur révélé le penchant?
Tes soucis n'ont-ils pas cédé sur l'heure même
Aux élans d'une joie infinie et suprême?
Toi-même parle-lui. Près d'elle est-il besoin
Que d'autres à présent se chargent de ce soin? »

Hermann l'aborde alors et dit avec tendresse :
« Oh! ne regrette point tes pleurs et ta tristesse;
Le chagrin d'un moment, où s'est trahi ton cœur,
Ne nous promet-il pas à tous deux le bonheur?
Ce n'est point pour t'avoir ici comme servante
Qu'à la source tantôt j'ai rejoint l'émigrante;
Non, c'était son amour que j'allais implorer.
Mais mon regard craintif pouvait-il pénétrer
Jusqu'au fond de ton cœur? Il n'a vu, pour tout dire,
Dans tes yeux doux et purs, qu'un bienveillant sourire,
Quand du sein de la source au limpide cristal,
Tu me rendis gaiement mon salut amical,
Pendant que tous les deux, penchés sur la fontaine,
Nous y puisions ensemble une onde claire et saine.
Avoir pu t'engager à me suivre chez nous
Fut un premier bonheur qui me parut bien doux.
Maintenant ton aveu l'achève. Ah! sois bénie! »

A ces mots, Dorothée, étonnée, attendrie,
Laissant sur son ami ses yeux se reposer,
Ne se refusa point à ce premier baiser,
Le plaisir le plus doux pour un couple qui s'aime,
Lorsqu'il peut l'échanger comme le gage même
D'un bonheur mutuel qu'il a tant désiré,
D'un bonheur qui lui semble à jamais assuré.

Le prêtre ayant alors tout dit à l'assistance,
Vers l'hôte Dorothée avec grâce s'avance,
S'incline devant lui, fière de l'honorer,
Et lui baise la main qu'il cherche à retirer.

« Pardonnez-moi, dit-elle, au trouble encore en proie,
Mes larmes de tristesse et mes larmes de joie.
L'une et l'autre secousse, excusez-la chez moi;
Laissez-moi revenir de mon profond émoi;

Hosted by Google

Dans le bonheur nouveau qui pour moi vient de naître,
Permettez que mon cœur se puisse reconnaître.
Que le premier chagrin que je vous ai valu,
Soit aussi le dernier ! Les soins qu'il m'eût fallu
En fidèle servante avec zèle vous rendre,
Votre fille toujours pour vous les saura prendre. »

L'hôte aussitôt l'embrasse en lui cachant ses pleurs.
Heureuse de la voir échapper aux douleurs
Dont sa bonté voulait qu'il ne restât plus trace,
La mère tendrement de son côté l'embrasse,
Et tandis que leurs mains entre elles se serraient,
Silencieusement les deux femmes pleuraient.

Le prêtre au même instant saisit la main de l'hôte
Et lui prend son anneau que non sans peine il ôte
Des phalanges d'un doigt que l'âge avait grossi,
Puis l'anneau de la mère, il s'en empare aussi,
Et des deux jeunes gens conclut les fiançailles.

« Ces bagues d'or, dit-il, gage des épousailles,
Puissent-elles encor consacrer un lien
Qui soit complétement semblable à l'ancien !
Ce jeune homme, aujourd'hui l'honneur de la famille,
Brûle d'un vif amour pour cette jeune fille ;
Elle vient d'avouer qu'il répond à ses vœux.
Vous donc, je vous unis et vous bénis tous deux,
Avec l'assentiment du père et de la mère
Et devant un témoin dont l'amitié m'est chère. »

Le voisin s'empressa d'offrir ses bons souhaits.
Mais lorsque le pasteur, achevant ses apprêts,
Mit l'alliance d'or au doigt de l'étrangère,
Il fut surpris de voir l'autre anneau que naguère
Hermann près de la source avec peine avait vu.

« Voilà, fit-il gaiement, qui n'était pas prévu.
Pour la seconde fois, te serais-tu promise ?
Craignons que ton premier fiancé ne s'avise
De venir tout à coup, au moment solennel,
Empêcher devant moi ton hymen à l'autel. »

Hosted by Google

« Oh ! vers ce souvenir, reprit la fiancée,
Laissez-moi reporter un instant ma pensée.
Il le mérite bien, ce jeune homme si bon.
L'anneau que vous voyez, c'est lui qui m'en fit don,
Le jour où, délaissant notre rive chérie,
Il partit et jamais ne revit la patrie.
Il avait tout prévu, quand le cœur transporté
Par l'ardeur dont l'avait rempli la liberté,
Par le désir d'unir sa force et sa faconde
Aux efforts qui tendaient à transformer le monde,
Il vola vers Paris, où bientôt, sans remord,
Il souffrit fermement la prison et la mort.

« Sois heureuse, je pars et vivrai solitaire,
» Me dit-il ; tout paraît s'écrouler sur la terre.
» Les lois qui jusqu'ici protégeaient les États
» N'offrent plus de barrière aux plus noirs attentats.
» Quel patrimoine encore échappe à la tourmente ?
» L'ami quitte l'ami, l'amant quitte l'amante.
» Je te laisse, et qui sait si je te reverrai,
» Qui sait si jamais plus je te reparlerai.
» L'homme n'est, on l'a dit, qu'un étranger sur terre,
» Mais bien plus étranger de nos jours que naguère.
» Le sol où nous vivons ne nous appartient plus ;
» Nul n'est sûr des trésors qui lui sont dévolus.
» Brisés dans leurs contours, l'or et l'argent se fondent,
» Les signes vénérés sans respect se confondent.
» Tout s'ébranle ; on dirait le chaos et la nuit
» Prêts à peser encor sur le monde détruit
» Jusqu'à ce qu'il revête une forme nouvelle.
» Toi, garde-moi ton cœur, et si, couple fidèle,
» Nous pouvons avec l'aube, à son nouveau lever,
» Sur les débris du monde à deux nous retrouver,
» Peut-être serons-nous des âmes épurées,
» Plus fortes que le sort, libres, transfigurées.
» Qui donc pourrait alors opprimer des humains
» Qu'auraient conduits au but de si rudes chemins ?
« Mais si cet avenir, hélas ! n'est pas le nôtre,
» De nous serrer un jour dans les bras l'un de l'autre,
» Alors qu'à tant de maux nous aurions échappé,
» Que la mémoire au moins d'un rêve dissipé

Hosted by Google

» Te ramène parfois mon image flottante.
» Sache d'un calme égal te résoudre à l'attente
» D'un destin qui réponde ou répugne à tes vœux,
» Et si ton cœur t'entraîne à de nouveaux aveux,
» Si le ciel te réserve un nouvel hyménée,
» Sois en reconnaissante et suis ta destinée.
» Aime d'un amour vrai qui t'aimera vraiment;
» A qui voudra t'aider, garde un bon sentiment;
» Mais même par la route allègrement suivie,
» D'un pied timide et souple avance dans la vie,
» Car la douleur t'y guette, et tu dois éviter
» Qu'une perte nouvelle y vienne t'attrister.
» Que la clarté du jour te soit chère et sacrée;
» Pourtant, n'estime pas la vie et sa durée
» Plus haut qu'un autre bien, et réfléchis d'ailleurs
» Que pour nous ici-bas tous les biens sont trompeurs. »

« Tels furent les adieux de ce noble jeune homme
Que je n'ai plus revu. Qu'ajouterai-je, en somme?
J'ai tout perdu depuis, et depuis, que de fois,
Je me suis rappelé les accents de sa voix,
Les généreux conseils qu'il m'avait fait entendre!
J'y songe à l'instant même et sais mieux les comprendre
Maintenant que l'amour m'offre encor le bonheur,
Que l'espoir le plus doux me fait battre le cœur.

« Hermann, pardonne-moi si, quoique fort contente
De l'appui de ton bras, je reste encor tremblante.
Tel est le nautonnier quand il débarque au port;
Quelque ferme que soit sous ses pieds le rebord,
Il lui semble pourtant que la terre chancelle. »

Elle dit et plaça la bague auprès de celle
Que déjà, dès longtemps, elle portait au doigt.

Avec l'accent ému d'un cœur viril et droit,
Hermann lui répondit d'une voix pénétrante :
« Dorothée, au milieu de l'immense tourmente,
Plus ferme soit le nœud qui vient de nous unir!
Tenons bon; persistons; veillons à maintenir
Nos splendides moissons aux mains de qui les sème.
Dans les temps agités, qui s'agite soi-même

Hosted by Google

Ajoute encore au mal, l'étend de plus en plus ;
Mais qui suit ses projets, tels qu'il les a voulus,
Forme sur lui le monde, à son gré le façonne.
Parmi nous, Allemands, il ne sied à personne
D'activer ce terrible et vaste mouvement,
De flotter en tous sens, au hasard du moment.
C'est notre idée à nous ; il faut qu'on le proclame.
Honneur au peuple altier dont la valeur s'enflamme
Pour repousser l'assaut d'avides conquérants,
Pour sauver ses enfants, ses femmes, ses parents,
Ses lois et ses autels ! Toi donc, te voilà mienne ;
Ne crains pas qu'on s'attaque à rien qui m'appartienne.
Aujourd'hui ce que j'ai m'est plus cher que jamais ;
Cependant pour mes biens, il s'en faut désormais
Que je me livre en proie à la sollicitude ;
Je n'en veux pas jouir avec inquiétude.
Mais vienne l'étranger, maintenant ou plus tard,
C'est toi qui m'armeras à l'heure du départ.
Oui, contre l'ennemi tu m'enverras toi-même.
Te sachant sous mon toit, près des parents que j'aime,
Et toujours attentive à leur prêter la main,
Sans trouble à l'agresseur j'opposerai mon sein.
Que dans le même esprit chacun de nous s'efforce !
Contre la force alors se lèvera la force,
Et nos rangs balançant les rangs les plus épais,
Bientôt nous goûterons tous ensemble la paix. »

ÉDOUARD DE LINGE.

Hosted by Google

UNE LETTRE DE P. J. PROUDHON.

—

La lettre qu'on va lire a été écrite par le célèbre écrivain à l'un de nos amis qui venait de publier un livre sur l'Amérique : *Indiana et Mississipi*. On y verra avec intérêt des idées vivement jetées sur le grand peuple américain, et avec plaisir une bonne parole de franche sympathie pour la Belgique.

Ixelles, rue du Conseil, 8, 30 décembre 1860.

Mon cher monsieur Dulieu,

Je vous remercie de l'attention exquise avec laquelle vous avez bien voulu me faire parvenir le numéro du *Journal de*..... Puisque je ne connais pas le rédacteur et que je vous suppose en excellents termes avec lui, vous m'obligerez fort de lui témoigner à l'occasion ma reconnaissance. Je suis déjà, vous le savez, lié par bien des amitiés à votre chère Belgique; mais *abondance de biens ne nuit pas*, dit le proverbe, et si vous ne deviez pas, à ce propos, avoir trop mauvaise opinion de mon patriotisme, je vous dirais, entre nous, que les amitiés que j'ai contractées à Bruxelles m'ont fait penser plus d'une fois, en cas d'une prolongation indéfinie de séjour, à une naturalisation !... Notre Magnanime Empereur vient de m'ôter cette fâcheuse idée : il aime mieux que j'écrive en France que hors de France; en quoi je trouve que les idées saines ne lui poussent pas vite... Mais nous n'en sommes pas encore aux adieux; et avant que vous me fassiez la conduite, nous aurons plus d'une occasion de parler de tout cela.

L'honneur que vous m'avez fait de m'envoyer votre petit roman américain a été cause que je l'ai lu deux fois; je l'avais lu dans la *Revue* de Van Bemmel (1), je l'ai relu dans l'édition originale et toujours avec un nouveau plaisir. Savez-vous quelle est la grande

(1) La *Revue trimestrielle*.

Hosted by Google

qualité de votre livre, qualité bien rare chez les écrivains, et celle que je mets au-dessus de toutes les autres? C'est que votre livre fait aimer l'auteur. Oui, cher monsieur, vous pouvez vous vanter d'avoir touché le but et remporté le premier prix de composition : quiconque vous lira, vous aimera. Il n'y a pas de succès, croyez-moi, qui vaille celui-là.

Comment, après cette déclaration, aurais-je le courage de marquer entre nous des points de dissidence et de dire en quoi je ne partage pas votre opinion? D'abord, je n'ai pas vu l'Amérique et n'ai pas le droit d'en juger la civilisation; puis, je suis pour le quart-d'heure trop honteux de mon propre pays, trop affecté de sa décadence, pour qu'il me convienne de prendre des airs de censeur! La jeune Amérique a ses défauts, sans doute; mais ses défauts ne sont pas encore devenus vices; ils n'ont pas poussé leurs crocs; et le rôle de cette moitié du globe habitable est trop grand, trop décisif dans l'histoire des sociétés modernes pour que je puisse sérieusement mettre en balance quelques menus défauts avec de si solides vertus.

Si donc vous m'avez vu exprimer quelques réserves à l'occasion des éloges que j'entends faire de tous côtés du peuple américain, cela ne tient, croyez-le, d'aucun préjugé national, ni d'aucune malveillance de race. Cela tient à mes habitudes d'esprit qui m'interdisent toute idolâtrie et admiration : *Nil admirari;* puis, à mes sentiments de philanthropie générale, qui se refusent à admettre parmi les peuples des prédestinés et des élus. Je fais volontiers l'éloge d'une nation, mais quand cet éloge semble devenir une censure indirecte ou une dépréciation des autres, je m'arrête aussitôt et me tiens sur la réserve.

Je crois à tout le bien que vous nous racontez avec tant d'intérêt de la civilisation américaine; je crois de plus que ce poids énorme d'une nation aussi complétement libre et qui, dans un siècle, comptera trois ou quatre cent millions d'âmes, assure la prépondérance des idées de liberté et d'égalité parmi les hommes et nous abrège de plusieurs centaines d'années la route pénible de l'émancipation. Quand la tyrannie doublée de jésuitisme et d'inquisition pèserait sur tout le vieux monde, je dirais encore que l'humanité est sauvée; car l'Amérique est là, et qu'en présence de ce merveilleux déploiement, toute rétrogradation est impossible.

Ce à quoi j'applaudis surtout dans la société américaine, c'est que les grands principes sont sauvés; la dignité personnelle, la noblesse de travail, la famille, le respect des femmes, leur vraie émancipation, tout ce que j'aime et vénère enfin, est assuré. Les choses sont

Hosted by Google

encore trop peu avancées pour que, même en Amérique, on sente la grandeur d'un pareil rôle ; mais je le vois, comme si j'étais placé à trois siècles en avant dans la postérité ; et c'est pourquoi, en dernière analyse, je trouve bien qu'on propose à l'émulation de notre vieille Europe la jeune Amérique.

Cela dit, il peut m'être permis de regretter que les Américains n'aient pas toujours la conscience nette de leur position, et qu'ils se laissent aller plus que de raison à l'orgueil.

Le peuple américain est-il d'un autre sang que le nôtre? Non ; c'est une réunion d'émigrés venus de toutes les parties de l'ancien monde.

Peut-il se qualifier de nation *jeune?* Non : c'est un incrément de la vieille Europe, dont il a même si bien conservé les préjugés, qu'après avoir admiré la liberté politique et industrielle de l'Amérique, on sent le besoin de repasser en Europe pour jouir de la liberté d'esprit.

L'Américain a-t-il produit une ombre de pensée philosophique? Non, il est plus protestant, plus chrétien, plus croyant que ne l'étaient nos pères du XVIII^e^ siècle : sa liberté ne lui a servi qu'à produire des sectes à l'infini, toutes plus ridicules les unes que les autres.

L'Américain comprend-il rien à la marche de l'histoire? Nullement, et la preuve c'est qu'on découvre déjà dans l'agitation des partis les mêmes oscillations, les mêmes pensées que l'on observe dans le vieux monde depuis les Grecs de Périclès et les Romains des Gracques, jusqu'aux Anglais et aux Français de 1860.

L'Américain s'est-il posé les grands problèmes de l'économie, objet de la grande incubation du siècle actuel? Point : loin de là, l'Américain est peut-être de tous les peuples le plus âpre au gain, le moins délicat en fait de banqueroute (nous voilà encore en pleine crise). Une moitié de la nation entrave bibliquement l'esclavage, et l'autre se refait déjà un prolétariat.

Bref, l'Américain, étranger par sa tradition au développement moral, politique et philosophique de l'ancien monde, retenu en dehors de ce mouvement par ses mœurs et ses préoccupations coloniales, n'ayant que le sentiment de son immense richesse et de son indépendance; l'Américain est en train de recontracter tous les vices qui nous dévorent, et il finirait par retomber dans cette antique étable si, tandis qu'il fortifie en lui la liberté et déploie une si grande puissance de travail, l'idée civilisatrice ne s'élaborait ailleurs, dans le cloaque des servitudes, dont il n'est qu'à moitié affranchi.

Sans doute, l'homme de travail devait avoir sa glorification.

Hosted by Google

Que fais-je donc moi-même depuis vingt ans, que de pousser la multitude, au sein de laquelle je suis né, à faire acte d'homme libre à l'instar de l'Amérique. Mais il faut avouer que la création de la richesse n'est, en droit, que le fondement de l'édifice social, que ce n'est pas de cela que vivent les nations, qu'au-dessus de la sphère de l'utile, il y en a d'autres plus glorieuses, il y a la philosophie et la science, il y a l'art, il y a le droit et la morale. La dignité humaine peut à la rigueur se passer de richesse : l'école de Pythagore l'a prouvé. Mais qu'est-ce qu'un peuple sans philosophie, sans art, sans notion raisonnée du droit et de la morale? Voilà ce que me semblent trop oublier les Américains, et qui, malgré leurs dollars et tout leur orgueil, les refoule jusqu'à présent au dernier rang des nations civilisées.

J'aurais immensément à dire si je creusais ces réflexions. J'aime mieux finir par où j'ai commencé. La société américaine a commencé par où celles d'Europe finiront, la liberté, la démocratie. C'est justement pour cela qu'elle ne sait rien de ce qui travaille ces sociétés; sa mission n'est pas de résoudre le problème de l'avenir; c'est de produire un fait nouveau, immense, qui aide à le résoudre ; c'est de rendre la rechute impossible. Si la Chine et l'Inde, si l'ancienne Grèce et Rome avaient été lestées ou doublées, comme nous le sommes à cette heure, d'une démocratie américaine, la Grèce et Rome n'auraient pas péri, l'Inde et la Chine ne seraient pas en ce moment la proie des *barbares*. Je dis que c'est là un fait énorme et ce sera l'éternel honneur du peuple américain d'avoir servi, pour ainsi dire, à cette incarnation de la liberté.

Cher ami, cherchez au fond de votre âme, il me semble que vous n'y trouverez pas d'autres sentiments. Ce n'est pas vous qui mépriserez ni vos aïeux, ni vos contemporains, et vous n'avez pas trouvé en Amérique des hommes sortis de la cuisse de Jupiter. Mais vous avez compris, comme je le crois comprendre, que là était pour l'humanité le gage définitif du salut, et votre cœur s'est épanoui aux espérances de cette civilisation qui n'est en réalité ni jeune, ni vieille, mais qui est renouvelée.

Je vous remercie du bien que vous avez dit des Francs-Comtois, mes compatriotes. Votre paysan est un vrai type de mon pays; tous ses mots, ses proverbes, je les connais; il n'y a pas jusqu'à ce nom de *sœurette* donné à sa femme que je n'aie entendu mille fois.

Je vous serre bien sincèrement la main et puisque nous voilà au retour de l'année, je vous la souhaite bonne et heureuse.

Bonjour.

P.-J. Proudhon.

Hosted by Google

CHRONIQUE.

JEUNES FLEURS ET VIEILLES DEMEURES.

Notre vieux Bruxelles tombe pièce à pièce. De vieilles murailles, en s'écroulant, laissent pénétrer la vue dans les appartements où s'est passée notre enfance. Leurs hôtes, que nous avons connus alors, ont disparu depuis longtemps, et pourtant, il nous semble voir encore leurs visages collés contre la vitre. Les tentures étaient ternes; plus ternes encore étaient les paroles. Tout était silencieux, froid, immobile et monotone. S'agissait-il de se lever de sa chaise, on se préparait à cette opération au moins un quart d'heure à l'avance. J'ai connu, en la paroisse du Finisterræ, telle dame bourgeoise, très-religieuse, bigote même, qui, pendant trente ans, ne se put résoudre, pour dimanche ou grande fête que ce fût, à se rendre à l'église dont elle était voisine. Et cette dame n'était pas un caractère d'exception dans ce monde-là.

Dans ce repos et dans ce calme apparent, vivait-on exempt de passions? Gardez-vous de le croire. Chacun épiant, espionnant son voisinage, déversait à pleines mains, incessamment, sur son voisin, envie, s'il était riche, mépris, s'il était pauvre, charité chrétienne étant toujours soigneusement tenue à l'écart. Peu de chose suffisait pour susciter dans ces cœurs flasques la colère et les plus mauvais sentiments. Que, par exemple, deux fois non plus le chien de Roch, qui demeure vis à-vis, eut, en passant et sans y songer, levé une patte inconvenante sur le trottoir fraîchement lavé, et aussitôt nos concitoyennes, interprétant l'action du caniche dans le plus mauvais sens, se persuadaient que la malheureuse bête avait été tout exprès dressée, stylée et excitée à commettre cet attentat par le méchant vouloir de Roch, son maître. Et voilà la guerre déclarée, guerre d'autant plus longue qu'elle était sans fracas et sans éclat.

Hosted by Google

Chers concitoyens trépassés, je voudrais bien vous pleurer, mais quelque effort que je fasse, mes yeux ne veulent pas distiller la moindre larme. Peut-être l'ennui dont vous m'avez abreuvé est-il la cause de ce phénomène. Gardez-vous, toutefois, de croire que je veuille mettre la génération présente au-dessus de la vôtre. Si nous sommes plus remuants aujourd'hui, nous ne valons pas mieux pour cela que nos devanciers. Si nous ne restons plus derrière un vitrage obscur, dans une chambre exhalant un parfum de moisissure, à l'affût de tous les petits événements de la rue, c'est que la gazette, peu lue jadis, et qui avait un format de dimension très-modeste, ayant grandi depuis, nous dispense de ce soin; soir et matin, elle nous apporte le récit de tout ce que l'espèce humaine a fait d'actions triviales et communes en vingt-quatre heures. Chers ancêtres, vos âmes ne se nourrissaient que des choses vulgaires de votre quartier; les nôtres ploient et demeurent aplaties sous le faix de toutes les vulgarités de l'univers qui pèsent sur elles incessamment.

L'administration communale invite le public à élever des palais sur les terrains déblayés par les travaux de la Senne. J'y voudrais voir des huttes d'Esquimaux. Dans ces habitations primitives, l'homme se sentait homme mieux que dans nos hôtels splendides, et si l'animal dégénéré qui porte ce nom voulait sérieusement reconquérir le titre d'être raisonnable, je crois qu'il ne le pourrait faire qu'après s'être colloqué et avoir demeuré durant un temps assez long, dans des demeures en apparence informes comme celles de nos premiers parents.

Le sauvage, à demi étouffé dans son étroit abri de glace, d'écorces ou de peaux, fait un trou au sommet pour donner passage à la fumée de sa cuisine qui l'oppresse.

Cela fait, il se couche sur le dos, digère, essaie de dormir d'un sommeil sans rêve et sans charme, se tourne et se retourne sur le sol éprouvant un sentiment dont il ne se rend pas compte : l'ennui. Tout à coup, par-dessus sa tête, par le trou qu'il a pratiqué à sa tanière, vers lui descend une clarté tremblotante, fugitive. Reviendra-t-elle? Elle se fait bien attendre; mais elle reparaît enfin, pleine de mystère. Est-ce une fleur lumineuse, un œil ami, un dieu bienveillant qui se promène silencieusement au-dessus de la hutte? C'est tout cela et plus encore. C'est un monde tout entier, un soleil pur de toute souillure terrestre, errant à quelques milliards de lieues d'ici, c'est une étoile qui vient jeter dans la bête somnolente et ruminant la douce poésie. La poésie s'insinue dans ce cœur vide, dans cette tête en friche; et la brute carnivore s'est sentie transformée en un être parent des essences célestes.

Hosted by Google

Les Romains eurent une heureuse inspiration. Ce fut de prendre et de s'approprier la hutte du sauvage. Elle devint le modèle de leurs habitations. Ils l'élargirent, lui donnèrent une forme rectangulaire, mais conservèrent religieusement ce qui en faisait le caractère, à savoir une seule ouverture, et celle-ci placée au sommet. Tel fut l'*atrium*. Durant la république, cette salle demeura le cœur de la maison. Là travaillait la matrone, là elle faisait la cuisine, là étaient les dieux lares, là étaient les images des ancêtres. L'habitant de cette salle n'avait au dehors des relations qu'avec l'espace infini. Vous étonnez-vous de ce que les Romains ne firent que de grandes choses? La distance de la terre au ciel était l'étalon de mesure de tout ce qu'entreprenait ce peuple-là.

Chateaubriand a dit une bonne chose, et c'est peut-être la meilleure qu'il ait jamais dite. En son Voyage en Italie, il dit ces propres mots-ci : « Je me figure le citoyen romain dans sa maison comme une espèce de religieux qui s'était bâti des cloîtres. Cette vie intérieure, indiquée par la seule forme des habitations, ne serait-elle pas une des causes de ce calme qu'on remarque dans les écrits des anciens? Cicéron retrouvait dans les longues galeries de ses habitations, dans les temples domestiques qui y étaient cachés, la paix qu'il avait perdue au commerce des hommes. Le jour même que l'on recevait dans ces demeures semblait porter à la quiétude : il descendait presque toujours de la voûte ou des fenêtres percées très-haut; cette lumière perpendiculaire, si égale et si tranquille, avec laquelle nous éclairons nos salons de peinture, servait, si j'ose m'exprimer ainsi, servait au Romain à contempler le tableau de sa vie. Nous, il nous faut des fenêtres sur des rues, sur des marchés et des carrefours. Tout ce qui s'agite et fait du bruit nous plaît; le recueillement, la gravité, le silence nous ennuient. »

L'espace découvert au milieu de l'*atrium* s'agrandissant toujours davantage par la passion toujours croissante de contempler une plus vaste portion du ciel, il fallut élever des colonnes, les ranger autour de la partie ouverte pour soutenir la toiture. La salle commune, avec ses doubles ou quadruples colonnades, prit l'aspect d'un temple. Mais trop vouloir est toujours dangereux. De la terre où nous sommes, contentons-nous d'entrevoir le ciel. Vouloir le contempler assidument, c'est excès pour notre débilité. Après avoir agrandi d'une façon démesurée l'espace ouvert de leur *atrium*, qu'ils appelaient *compluvium*, les Romains finirent par ne plus considérer la région supérieure que comme un voisin fâcheux d'où leur venaient la pluie, le soleil brûlant, les rafales. Ils rompirent toute communication avec le ciel, et à cet effet, ils inventèrent

Hosted by Google

l'*atrium testudinatum*, l'atrium en tortue qui fut entièrement couvert.

Petit à petit, les hommes abaissèrent vers l'horizon les fenêtres de leurs demeures. Dans la même mesure, la pensée humaine s'abaissa. Mais jusqu'à notre temps, au moins dans nos maisons bourgeoises, les jours étaient étroits, partout heureusement entravés par de petits carreaux encadrés de plomb et dont l'art, ou mieux le temps seul, avait coloré les verres. Le monde, vu au travers, se présentait sous un aspect moins réel que fantasque. Mais l'hygiène est venue. Elle a réclamé de grandes fenêtres par lesquelles la lumière entrât sans rencontrer le moindre obstacle. Telle fut la loi imposée par l'hygiène, celle du corps, je veux dire. Mais celle des esprits ? Je voudrais bien que celle-ci fût un peu consultée aussi. En attendant qu'elle ait émis son opinion, la mienne est que les réduits modestes où se tenaient les contemporains de notre enfance valaient les appartements luxueux d'aujourd'hui. Je sais que dans ces petits salons obscurs donnant sur des rues étroites, on vivait sur le nez de son voisin, attendant des passants, connus ou inconnus, l'inspiration de ses pensées et le sujet de ses conversations. Mais au moins s'occupait-on d'autrui. Je sais que, enfants, nous étouffions en ces tristes demeures, mais avec quel bonheur nous échappions-nous de ces prisons, emportés par la plus belle des passions humaines, la passion de l'au-delà.

En ce temps-là, la rue Royale commençait à s'élever. Dans la partie de cette rue où se trouve aujourd'hui la place du Congrès, une barrière en bois vermoulu empêchait les passants de rouler dans les bas-fonds voisins. Appuyés contre cette barrière, avec quel charme regardions-nous, par-dessus la ville et la vallée de la Senne, les collines de Jette qui bornent l'horizon! Cela durait des heures. Là-bas, au-delà de ces collines, vers le couchant, c'était l'inconnu, la *terra incognita*, le bout du monde, pour ainsi dire à portée de la main. Et pourtant, nous n'y pouvions aller. Nos vœux secrets appelaient l'aide d'un bon génie pour nous y transporter.

A un moment de l'année, la tentation d'aller vers cet inconnu devenait irrésistible. Lorsque avril était en son déclin ou mai en son épanouissement, les vastes champs de colza qui semblent comme une mer de fleurs déborder de cette horizon de collines et descendre vers nous, attiraient nos cœurs. Nous eussions voulu suivre le soleil qui se couchait de l'autre côté dans une vallée que nous nous imaginions tapissée d'or. L'obscurité succédant à la lumière, nous étions tout prêts à désavouer aussitôt nos souhaits audacieux. Qu'irions-nous faire en contrées si étranges? Un jour vint

Hosted by Google

cependant où j'osai me hasarder tout seul à gravir les hauteurs de Jette ; ce fut avec une grande joie, une vive attente, un violent battement de cœur, et puis une grande désillusion en sentant l'odeur fade des colzas, en voyant des hommes faits comme nous, parlant notre langage, et pour tout dire, en un mot, des compatriotes.

Cette passion de l'au-delà qui remuait notre enfance, agite l'humanité à toutes les grandes époques : siècles héroïques de la Grèce, agonie du monde romain, croisades, réformation surtout. L'homme éperdu se jette alors par-dessus tout ce qui l'environne.

La Renaissance avait eu un beau moment, lorsque l'Ouest s'entr'ouvrant, l'Amérique avait surgi, et que les Médicis, montant au Vatican, avaient élevé sur la ville aux sept monts et sur le monde le doux soleil de Florence. Mais, avec la réforme, la nuit s'était faite de nouveau. L'Europe se partage en sectes fanatiques ; et, pour le sectaire, toute l'humanité est dans sa secte ; guerre sans trêve avec tout ce qui ne s'y renferme pas. L'Espagnol nie de bonne foi que le soleil puisse avoir la même couleur dans l'hérétique Angleterre que dans les pays catholiques, et s'étonne d'entendre que les Anglais ne font pas de sacrifices humains. Voyez ce que raconte à ce sujet Thomas Gage, en ses voyages, tome 1, p. 361. L'Anglais avait-il en ce temps meilleure opinion des Espagnols, je ne voudrais pas l'affirmer. L'homme ne connaissait plus l'homme, tant l'humanité était partagée, divisée, séparée dans ses membres. L'Europe était une vaste prison cellulaire en laquelle les peuples étaient renfermés ; ils se touchaient et ne se voyaient pas. Quelques esprits hardis regardaient vers l'Orient, mais détournaient aussitôt les yeux, de peur de voir se dresser au-dessus des chaînes danubiennes, la tête abhorrée, horrible de l'ogre qui faisait trembler les cœurs les plus assurés. Ce monstre, c'était le Turc.

Qui délivrera les populations européennes de ce cauchemar? Un Belge qui, à un plus haut degré qu'aucun autre de ses concitoyens, a la passion de l'au-delà, Busbecq, ambassadeur du Saint-Empire auprès du Sultan.

En approchant du pays des infidèles, il n'était pas sans appréhensions, nonobstant son courage éprouvé, lorsqu'il voit venir à lui une sorte de procession de moines, marchant deux à deux, et lui offrant bouquets d'hyacinthes et de narcisses. Ces prétendus moines n'étaient autres que des janissaires, si redoutés sur les champs de bataille. A mesure que Busbecq s'avance dans cet empire inconnu, le parfum des fleurs lui monte davantage à la tête. Constantinople lui apparaît au milieu de plaines de tulipes éclatantes. Ébloui, enivré, il se sent pris d'un vif amour pour toutes les choses et pour

Hosted by Google

tous les êtres de la création. Il applaudirait les Turcs de respecter la feuille de rose tombée, de s'écarter pour ne pas la fouler sous le pied, si l'esprit imbu des poètes de la Grèce ancienne, il ne se rappelait que la rose est née du sang d'une déesse et non pas, comme le croient les barbares qui l'entourent, de la sueur de Mahomet. Mais il note avec enthousiasme les soins que les Turcs ont des animaux, et, lorsqu'il raconte l'imagination des gens de ce pays qui croient entendre les remercîments des oiseaux qu'ils ont délivrés, il semble près de partager la croyance vulgaire, tant a de prise sur lui tout ce qui est naïf, bon et affectueux.

Aussi voyez comme ce diplomate du xvi^e^ siècle, ce chrétien fervent, ce gentilhomme de vieille race est en dehors des idées de sa caste, de son culte, de sa profession et de son temps. La noblesse, il voudrait l'abolir, persuadé que c'est grâce à l'égalité absolue que l'empire turc est florissant et qu'il étend sans cesse ses limites. Il condamne les duels; il a des paroles de louange pour ceux qui ont renié le christianisme. Grâce aux apostats, dit-il, un grand nombre d'esclaves chrétiens sont rachetés chaque année. Ces nouveaux musulmans vont trouver les maîtres des captifs, leur font croire que ces malheureux sont des parents, des amis, des concitoyens et brisent enfin leurs fers par une rançon légère.

Mais telle est l'infirmité humaine que dans les plus grands esprits se rencontrent souvent les contradictions les plus choquantes. Le même Busbecq prône l'esclavage, regrette qu'il n'existe plus. L'idée était au moins originale. Il se trouva aussitôt un philosophe français pour l'adopter. La Motte le Vayer écrivait en propres termes : « Certes je trouve que Busbecq, ce digne ambassadeur, a eu grande raison de douter si ceux qui ont ôté l'usage des esclaves ont bien mérité du genre humain. » Du reste les voyageurs, tombés dans un monde nouveau, ont parfois des idées étranges. Tournefort le botaniste écrivant au ministre Pontchartrain une lettre qui avait, par le poste de la personne à laquelle elle s'adressait, le caractère d'un rapport officiel, excusait ainsi les anthropophages : « S'ils mangent des chrétiens, ce n'est pas en temps de paix. Je ne sais s'il y a moins de cruauté à poignarder un homme pour avoir sa bourse que de le tuer pour le manger. » C'est brutal, mais non tout à fait absurde et j'aime mieux Tournefort disant cela, que lorsqu'il disait : « Si M. Descartes et M. Gassendi avaient fait le voyage de Constantinople, comme ils en avaient eu la pensée, combien d'excellentes réflexions n'auraient-ils pas faites sur la morale et la politique des Turcs. » Assurément, mais il n'était pas nécessaire de déranger pour cela deux aussi grands philosophes; il avait suffi d'un Fla-

Hosted by Google

mand, et je ne sais si tous les philosophes du monde auraient vu plus et mieux que lui.

J'admire Busbecq. Il a autant que philosophe que ce soit, la sainte, la saine passion de l'au-delà, mais il a en outre ce que les disciples de la philosophie n'ont pas toujours, il a le besoin du mouvement. Malheur à qui l'approche! Un pauvre moine en fut la victime, disons mieux : le martyr. C'était un beau moine, frais, gras, poli, dodu, rondelet à souhait, qui de son couvent de Péra avait suivi M. l'ambassadeur en l'île de Principio, proche Constantinople, et en laquelle son excellence se tenait pour lors, mais nullement en repos. Busbecq s'y promenait, mais à grands pas, et le pauvre moine le suivait, suant, soufflant, n'en pouvant plus, demandant parfois, en un murmure étranglé plutôt que par une voix articulée, pourquoi il était métier de se presser à ce point. Fuyons-nous un ennemi? Et cette idée accroissait l'ahan du patient. — Poursuivons-nous un criminel? Et ce nouveau penser ne lui souriait guère davantage. — Est-ce une dépêche qu'il faut porter hâtivement et de la remise urgente de laquelle dépend le salut de la machine ronde? Quel coureur de profession ferait besogne pareille. — Et le représentant de Sa Majesté Apostolique répondait : — Frère fredon, mon mignon, ce n'est pas en gagnant couches de lard sous la peau qu'on gagne le doux paradis après cette vie. Le grand philosophe Aristote a dit sagement *putrescit quod quiescit, non quod movetur*. Vous faire courir, c'est vous empêcher de pourir, rancir ou moisir. — Et Busbecq courait toujours. Il ne s'arrêta que lorsqu'il vit sur le large dos du compagnon la sueur ruisselant à grands flots. Lors il pensa à entrer en une hôtellerie, en laquelle le pauvre frère se laissa tomber sur le premier lit venu, remplissant de ses cris et de ses gémissements toute la maison du grenier à la cave, criant sans cesse : Las! doux Jésus! c'est fait de moi. — Et ce qui prouve qu'il était véritablement aussi bas qu'humain puisse l'être, c'est que Busbecq, quelque invitation réitérée qu'il lui fît, put à peine le décider à se lever et à se mettre à table pour dîner. Vous trouverez l'histoire de cette promenade, mais racontée d'une façon charmante, à la page 305 du petit volume imprimé chez les Elzevirs, en 1633, sous le titre : *A. Gislenii Busbecquii omnia quae extant, cum privilegio.*

Toute charmante qu'elle soit, cette histoire, s'il l'a lue, n'a pas dû avoir l'heur de plaire au savant Gothofredus Cellarius qui, à sa mort, survenue en 1707, ne s'était promené qu'une seule et unique fois — Dieu seul sait à présent avec quelle lenteur et quelle gravité, — durant les quatorze années de professorat qu'il avait passées à l'uni-

Hosted by Google

versité de Halle. Nonobstant toute la science qu'il acquit en se confinant ainsi, nonobstant son édition d'ailleurs excellente de Pline le Jeune, il n'a pas rendu à la science services comparables à ceux que rendit Busbecq courant par monts et par vaux. Ni Cellarius ni avant lui Martianus Capella, qui recommandait aux apprentis savants les promenades, mais dans un petit espace où l'on retourne souvent sur ses pas, parce que, disait-il, elles purgent et facilitent la digestion, Martianus Capella, auteur du livre intitulé *Mariage de Mercure avec la Philologie*, n'a égalé ce coureur flamand qui a fait mieux qu'eux connaître l'antiquité et qui, en outre, a obligé l'Europe ahurie à apprécier l'Orient à sa véritable valeur. Il a fait pour notre Europe ce que ferait une main bienfaisante qui briserait un carreau pour donner de l'air à une mansarde dans laquelle toute une famille serait sur le point de mourir asphyxiée par la vapeur du charbon. L'Europe étouffait dans ses vieilles idées, ses lâches appréhensions ; elle sentait le renfermé. Regardez, dit Busbecq, ces peuples infidèles, et laissez-vous voir. Invitez seulement, dit-il à l'empereur Ferdinand, le plénipotentiaire turc et sa suite aux fêtes du couronnement à Francfort. — Jamais, répondait l'Empereur épouvanté. — Mais ce sont des hommes comme vous, ces Turcs — répliquait Busbecq, — ils ne portent pas sur les épaules la tête de Méduse et, quoique vous n'ayez pas dans vos trésors les bottes de sept lieues, ô puissant empereur, ils ne vous dévoreront toutefois point. — L'Empereur non rassuré, mais honteux de sa poltronnerie, sachant d'ailleurs que Busbecq était un homme de bon sens et un conseiller fidèle, fléchit. C'est ainsi que l'Europe vit pour la première fois des Turcs traverser pacifiquement ses provinces. Busbecq qui les conduisait, apportait avec lui les premiers lilas. Fleurs de douce odeur et de douce couleur, ni de deuil ni de liesse, elles étaient bien d'accord avec les sentiments de l'homme des siècles modernes, n'ayant ni la gaîté naïve et imperturbable du Grec, ni l'austère tristesse des Romains. Dans l'harmonie des fleurs d'avril, quelque chose d'ailleurs, avant la fleur nouvelle, devait manquer à nos ancêtres. Un Flamand a trouvé le secret d'embellir la plus belle des choses de l'univers : le printemps de l'année.

MAX VEYDT.

Hosted by Google

SATIRES.

—

I

ECCE ITERUM.

Quoi ! toujours rimailler ! — Oui. La satire en prose
Est un buisson sans fleurs. Pour le vers, passe encor !
Sur l'idée épineuse et le blâme morose,
Il embaume une rime ou place un bouton d'or;
L'on peut être piqué, mais c'est par une rose.

Des Belges volontiers en Belgique l'on rit ;
On aiguise à railler le peu qu'on a d'esprit.
Et pourquoi non, amis, si nous prêtons à rire ?
Serait-ce un courtisan que l'amour du pays ?
Malheur au peuple qui s'admire
Dans tous les sots qu'il a produits !
Purifions nos cœurs au feu de la satire.

Laissons les vils pamphlets, de rancune infectés,
Produire les chardons des personnalités,
Le venin du mensonge et les ronces du vice !
Il faut, pour qu'en beaux vers la satire fleurisse,
Qu'on y voie éclater ces brillantes couleurs :
L'espoir des grands esprits, la foi des nobles cœurs ;
Qu'on y sente un parfum : l'amour de la justice.

L'art ne distille pas des poisons dans la nuit ;
Il chante la nature en amant, l'homme en frère ;
Pour châtier, il rit ; pour fonder, il détruit ;
Des sots et des méchants s'il fouille le mystère,
C'est comme l'arbre prend son fumier à la terre,
Pour en faire la fleur, la verdure et le fruit.

—

Hosted by Google

II

LE GAZETIER.

Il est un dur métier, un métier d'homme libre
Qui tient une plume à la main,
Exigeant à la fois la passion qui vibre
Et le calme de l'examen ;
C'est la vigie, active, au besoin importune,
Surveillant du haut d'un journal
La loi, les intérêts, l'honneur et la fortune :
Tout l'horizon national.
Désormais, ni César fondant sur Arioviste,
Ni le Grand-Roi sur Domprémy,
Rien ne peut plus surprendre un peuple à l'improviste :
Ni la peste, ni l'ennemi :
Le gazetier est là, prompt à jeter l'alarme !
Laboureurs, creusez vos sillons ;
Peuple qui du travail te fais une bonne arme,
Affranchis-toi de tes haillons ;
A vous l'ardent chaos d'où jaillit l'industrie,
Où la vie a su pénétrer,
Producteurs, vous pouvez enrichir la patrie ;
Artiste, tu peux l'illustrer :
Le gazetier est là qui veille, et la famille,
Le forum, sont en sûreté ;
Il veille, et le fanal qui sur son œuvre brille
Est l'astre de la liberté.
Sentinelle d'honneur, ses armes sont trempées
Au feu des nobles sentiments ;
Contre le fanatisme il a les Ménippées,
Contre César, les Châtiments.
Courier, quand Loyola tient un peuple en souffrance,
Nous verse un rire sain et fort ;
Si quelque roi mendie une dot de la France,
Un pamphlet va siffler Chambord.
Hier, c'était *le Nain jaune ;* aujourd'hui, *la Lanterne ;*
Tremblez, Fréron, tremblez, Sylla !
Qu'un guet-apens triomphe ou qu'un escroc gouverne,
Le gazetier est toujours là !

Hosted by Google

Du cœur et de l'esprit il a toutes les armes :
Le dédain, la conviction,
Le sarcasme inspiré, les courageuses larmes,
La féconde indignation,
Le vers de Juvénal, la prose de Pétrone ;
C'est Koerner, Franklin, Mirabeau,
Ne reculant jamais, s'il faut abattre un trône
Ou venger un peuple au tombeau.
Sur le tournoi sanglant des races ennemies,
Il affirme l'humanité.
Il dit : le juste sort, vainqueur, des gémonies,
Et le droit est ressuscité.
Aux échos d'un pays, quand l'abus s'y hasarde,
Il jette de bruyants appels ;
C'est l'Argus du progrès, c'est le bon chien de garde
Des intérêts universels.
Dût-il des exilés aller grossir la liste,
Il sait lutter, il sait souffrir.
Dur et noble métier !

Mais le vrai journaliste
A d'autres lièvres à courir.
Lui, n'est pas un rêveur, pauvre hère qu'enflamme
Une impossible mission ;
C'est un monsieur ganté qui suit la grande dame
Qu'on appelle l'opinion.
Est-il frondeur ? Ce rôle est bon pour les novices !
Martyr ? Non, c'est un potentat,
En affaires d'argent érigeant ses services,
Ses duels en affaires d'État.
C'est un homme du monde, un monde où tout s'exploite,
Où tout héroïsme est déçu ;
Et toujours, lorsqu'il prend la plume, sa main droite
Sait ce que la gauche a reçu.
Il ne sait rien. Mais quoi ! devant le populaire,
Sur la corde raide, il faut voir
Comme il vous jongle avec tout le vocabulaire
Et comme il paraît tout savoir !
Ne lui signalez pas, — est-ce à cela qu'il songe ? —
Une erreur d'idée ou de fait,
Dût son erreur d'hier demain être un mensonge,
Il marche au but, son siége est fait ;

Hosted by Google

Son but est le pouvoir ; il bat la grosse caisse,
Fait feu, dans d'aveugles assauts,
Foulant aux pieds l'honneur sans se demander : Qu'est-ce ?
Et le droit en disant : C'est faux !
Il se vend en jouant des airs patriotiques,
Et, pour entrer chez l'abonné,
Se fait de faux papiers des programmes civiques,
Du progrès une fausse clé.
Mais jugez ! chaque jour, ce roi de la réclame
A des faveurs à dispenser,
Exaltant qui le sert, écrasant qui le blâme,
Annulant qui veut s'en passer !
Son silence est la mort, sa parole est la vie ;
Heureux, grands sont ses protégés !
Aussi, l'homme d'État, le savant, le génie
Sont ses courtisans obligés.
Cet homme est de son siècle, il sait vivre, il s'en flatte !
Pauvres sots qui vous étonnez,
Voyez : les gens d'esprit vont lui graisser la patte,
Et vous êtes ses abonnés.

Ch. Potvin.

1870.

Hosted by Google

BIBLIOGRAPHIE.

—

Essai sur les formes de gouvernement dans les sociétés modernes, par ÉMILE DE LAVELEYE. — Paris, Germer-Baillère. 1872.

M. Émile de Laveleye est connu. La sagacité du bon sens, l'élévation des idées et du style, l'étude constante des questions capitales qui intéressent la société moderne, lui ont valu une grande place dans la rédaction de la *Revue des Deux-Mondes*, lui assurent l'attention de l'Europe. C'est un des publicistes qui, par son mérite et par son influence, honorent le plus notre pays.

Quel sujet plus intéressant pouvait-il choisir aujourd'hui? Le régime représentatif en est encore partout, et surtout sur le continent européen, à l'état d'ébauche. Ici, il semble l'enfant qui vient de naître; là, c'est à peine un embryon; ailleurs, c'est une parodie. Quels principes le rendront viable, quelles institutions lui assureront l'usage de tous ses membres, le développement de sa fécondité?

Ce problème est capital, au moment où l'Allemagne organise un Empire et la France une République.

M. de Laveleye réunit un bon nombre d'ouvrages récents sur ces matières; il écoute toutes ces voix éloquentes ou sensées; puis, il prend la parole dans ce concile permanent de la presse.

Ce qui importe à ses yeux, ce n'est pas tant la forme du gouvernement que le fond. Est-ce la république ou la monarchie représentative qu'il faut établir? Non, c'est le gouvernement de soi-même.

Or, le choix de la forme dépend surtout des circonstances. Là où la monarchie constitutionnelle est possible, M. de Laveleye semble la préférer; mais il n'hésite pas à approuver la forme républicaine là où elle est de tradition, comme en Amérique et en Suisse, et à la recommander là où elle est en situation comme en France.

Mais comment fonder la liberté si l'on conserve les causes qui favorisent le retour du despotisme?

La première de ces causes est l'armée permanente. Le gouvernement de soi-même et l'armée permanente sont des institutions « incompatibles. »

L'hostilité des classes, la raison d'État, la centralisation sont d'autres

Hosted by Google

dangers. Les assemblées provinciales et les libertés communales peuvent les conjurer. Mais tout dépend des populations. Pour être libre, il faut avoir le courage de faire ce qu'il faut pour cela, dût-on renoncer à son passé, à ses gloires comme à ses priviléges, à ses traditions révolutionnaires comme à sa puissance unitaire. Le respect des lois est le premier mot de la vie du citoyen; les mœurs sont le second, et l'auteur ajoute : Sans religion, point de mœurs. Mais il entend parler du sentiment religieux, et il tempère encore sa pensée en espérant le salut, « soit par le secours de la philosophie, soit par un culte ami de la liberté. »

L'instruction seule forme les mœurs des citoyens. Elle devrait précéder le suffrage, dont l'auteur place avant tout le droit dans la capacité. Mais là où le cercle vicieux des dénis de progrès a été rompu par le scrutin universel avant de l'être par l'école universelle, l'instruction devient une nécessité publique plus urgente que jamais.

Cependant, la législature peut seule voter l'instruction obligatoire, décentraliser le pays, faire de bonnes lois; aussi, l'organisation de la machine gouvernementale est l'éternel problème préalable. Comment un pays peut-il être loyalement représenté? C'est ici surtout que l'on touche du doigt l'imperfection des institutions et même de la science. On sait à peine comment le scrutin peut être le compteur exact des voix du pays.

Le principe, déjà connu, mais non accepté, est que chaque opinion doit être représentée par un nombre de mandataires proportionnel au nombre de ses adhérents dans le pays, de sorte qu'il ne s'y trouve pas une opinion qui n'ait la parole et ne doive être entendue par la Chambre. Plusieurs systèmes ont été indiqués et quelques-uns ont été essayés. Le vote cumulatif a servi, en 1870, à l'élection des comités d'écoles par toute l'Angleterre. Il règne les îles Bay-Island du golfe de Honduras, depuis 1856. Il consiste à donner à chaque électeur autant de voix qu'il y a de candidats à élire, avec le droit de donner toutes ses voix au même candidat. De cette façon, chaque minorité peut réunir non-seulement tous ses électeurs, mais toutes leurs voix sur un candidat unique et parvenir à être représentée.

Le système Hare est connu en Belgique. Son principe fondamental est l'unité de collége. Le corps électoral, physiquement divisé aujourd'hui par circonscriptions géographiques, dont chacune a une majorité qui l'emporte et une minorité non représentée, selon que le hasard y a réparti les opinions, fait place au libre groupement des opinions dans tout le pays, de sorte que toutes les voix d'un parti comptent, quel que soit le lieu qu'habitent ses adhérents.

M. de Laveleye pense « qu'il faut aller en France jusqu'à rétablir les anciennes provinces, avec des assemblées régionales. » Lorsque la commune se gouverne, lorsque chaque province a ses assemblées, il est essentiellement utile que l'esprit de clocher ne puisse plus présider aux élections législatives et que les députés ne représentent que leur opinion en particulier et leur pays en général.

Hosted by Google

M. Baily a essayé de perfectionner le système Hare, par ce qu'on appelle le système uninominal. Tous ces systèmes ont un inconvénient, dit en raillant M. de Laveleye : ils s'éloignent du système détestable actuellement en vigueur !

Cependant, quand les partis sont bien représentés, quand les minorités ont voix au chapitre, tout n'est pas dit. Faut-il qu'il y ait une ou deux Chambres ? Faut-il que des ministres politiques tiennent toutes les administrations et que l'esprit de parti envahisse les services publics ?

M. de Laveleye se prononce pour la dualité des Chambres ; l'opposition même d'un Sénat suspendant le vote des lois lui semble utile ; elle force les partis à propager l'idée, à gagner sa cause dans l'opinion, à rendre la loi populaire, donc possible, en y préparant d'avance les mœurs.

Ici notre compatriote rencontre l'idée d'une Chambre représentant le travail et il n'a pas de ces mépris qui sont si bien portés dans certain libéralisme.

« L'idée a du bon, dit-il, Sismondi l'a préconisée, et il a rappelé que les communes du moyen-âge, en Italie, en Flandre, constituaient ainsi leur magistrature. »

Un mot de plus et l'auteur recommandait un Sénat où la représentation des métiers contrôlerait la législation du pays.

Une véritable plaie des États libres est l'intrusion de la politique dans les services publics. Ce que l'auteur dit des ministères peut s'appliquer à toutes les administrations. Il faudrait séparer la politique de l'administration ; qu'il y eût quelques chefs politiques dirigeant la politique ; puis, pour les grandes administrations, des hommes spéciaux, comme la plupart des chefs de service en Amérique, et non des hommes de partis, ministres ou échevins, entrant au département sans en connaître quelque chose, le quittant lorsqu'ils ont commencé à en comprendre le service et laissant ainsi les plus grands intérêts d'un peuple : son instruction, son économie intérieure, ses travaux, ses finances, sa défense, flotter sur la Délos mouvante de la politique.

La division du travail, qui remet chaque fonction à des spécialités, sans cela point d'industrie et point de gouvernement. Nos anciennes communes nous offrent ici un exemple utile à suivre, dans leurs conseillers-pensionnaires, dont M. Gachard a dit qu'ils étaient « l'âme des administrations municipales. »

Questions capitales, qui, si elles ne sont pas bien comprises ni convenablement résolues, donnent prise à tous les abus, dont le moindre n'est pas le règne des médiocrités influentes ou des majorités factices, et dont le pire est de déconsidérer le régime même de la liberté. Car le vulgaire, qui n'aperçoit pas les vices d'un régime et qui en souffre, est disposé à faire remonter ses griefs jusqu'au régime même, et l'incurie des hommes politiques, qui ne peuvent pas tout savoir et qui veulent tout diriger, menace ainsi la liberté même.

M. Émile de Laveleye touche à tous ces points avec un véritable sentiment de la liberté, avec une connaissance sérieuse du self-government.

Hosted by Google

Ce petit volume est de ceux qui fournissent matière aux méditations des bons citoyens et qui satisfont le cœur des esprits libres. Tout lecteur, en tout point, ne conclura pas comme lui sans doute; mais tous sympathiseront avec l'esprit de tolérance, de liberté, de démocratie et de progrès, qui, comme la physionomie d'un orateur, anime ses paroles et domine ses conclusions.

—

Le crime de la guerre. Concours ouvert en 1869. Rapport du jury. Paris, 1872.

La *Ligue internationale et permanente de la Paix* avait ouvert en 1869 un concours, demandant un ouvrage populaire qui dénonçât à l'humanité le crime de la guerre. Le résultat du concours devait être proclamé le 1er juillet 1870. Mais c'est seulement en 1872 que le rapport a paru. Le concours de la Paix a été interrompu par la plus terrible des guerres modernes.

Quarante mémoires avaient répondu à l'appel, dont 29 en français, 6 en anglais, 3 en allemand, 1 en italien et 1 en suédois. Mais cinq se trouvant hors concours, et quatre ayant été réclamés avant le verdict, le nombre des concurrents se réduisait à 31.

Deux des manuscrits allemands n'étaient pas dans les conditions du concours : l'un ayant été publié à Prague, et l'auteur de l'autre s'étant nommé. Ni l'un ni l'autre, d'ailleurs, ne répondaient au programme. « L'un, dit le rapporteur, est d'un mysticisme qui n'a d'égal que le matérialisme hautement agressif de l'autre. » Le troisième, enfin, composé sans doute avant le concours, déclare la question « tout à fait mal posée » et « il la laisse complétement de côté pour disserter à l'aise sur la Chûte, le Péché Originel, la Rédemption et le reste. »

Le rapport exprime, à ce propos, les regrets du jury d'avoir dû exclure les trois seuls mémoires qu'ait fournis l'Allemagne : « Nous aurions désiré avant la guerre, dit le rapporteur, nous aurions désiré davantage encore après la guerre, avoir à signaler dans les travaux venus d'outre-Rhin des mérites de premier ordre et par-dessus tout la vue claire de la grandeur du but et cette largeur d'esprit qui sait se dégager des préoccupations étroites et résister aux entraînements passagers. »

Des 31 mémoires restés au concours, 9 ont été écartés comme peu importants; 7 ont obtenu une mention simple. Six ont obtenu une médaille de seconde classe; ce sont : un mémoire en suédois, de M. Münnich, de Stockholm; *le Catéchisme de la Paix*, de M. Edmond Douay; un petit travail très-intéressant d'un ouvrier français, M. Léandre Brocherie, de Château-Gondier; un autre de M. Léon Henry, docteur en droit, auteur d'un livre sur *les Lois du mariage;* un autre en anglais, du révérend John Stock, de Devenport; un autre enfin, œuvre d'un vieillard de 74 ans, médecin français, habitant Saint-Pétersbourg : le docteur Turck.

Hosted by Google

Quatre médailles de première classe ont été attribuées à : MM. L. Collas; Lombard Martin, professeur à Florence; K. Gangloff, pasteur à Romanswiller (département du Bas-Rhin), et Michel Laporte, professeur à Bordeaux.

Enfin, trois prix de mille francs ont été réservés aux trois meilleurs mémoires.

Parmi ces lauréats, on trouve tout d'abord un de nos compatriotes, M. E. Goblet d'Alviella. Nous publierons l'extrait du rapport qui le concerne.

Puis vient M. Mézières, de Metz, ancien recteur, père du professeur à la Faculté des Lettres de Paris. Son ouvrage : *De la Polémomanie*, puise ses renseignements aux sources originales. Style sobre, agréable et bref; exposition méthodique et division simple, s'appuyant sur les principes économiques et moraux. Par l'ensemble de ses mérites divers, c'est peut-être le premier de tous. Par l'énorme quantité de faits, de documents et de réflexions qui s'y trouvent condensés, sans entassement aucun, c'est très-certainement le plus curieux à étudier. C'est une étude critique sur les causes de la guerre, et sur ses résultats terribles. Mais plutôt œuvre de lettré qu'ouvrage de propagande.

Enfin, M. Henri du Pasquier de Cortaillod (canton de Neufchâtel), a obtenu un prix semblable, et le rapport, allant du pis au mieux, signale ce mémoire comme étant « incontestablement celui qui s'est le plus approché du but proposé. » Dimensions moyennes, mais plus complet même que les plus longs; bien étudié et bien ordonné, fait avec conscience; il n'y manque, au dire du rapport, que la vigueur de la touche et la chaleur de l'accent. L'auteur s'adresse à l'esprit, voulant instruire, plus qu'émouvoir. Il divise son travail comme un livre didactique; mais ce travail, excellent dans quelques parties, est supérieur comme ensemble.

C'est au milieu de cet ensemble d'œuvres que notre compatriote, M. Goblet, a pris une belle place. Voici comment le rapport juge son mémoire :

« Le n° 5, de 123 pages, parfaitement résumé dans sa devise : « *Désarmer ou Déchoir*, » prévient, dès l'abord, en sa faveur par ses justes dimensions, aussi bien que par la netteté matérielle de ses divisions; il ne dément, à l'examen, aucune de ces bonnes impressions. C'est, d'un bout à l'autre, un travail excellent. Le sujet, bien compris et bien étudié, est traité avec méthode dans une série de chapitres bien distribués. Le style, précis et toujours clair, va droit au but comme la pensée, sans effort, sans grand élan à vrai dire, mais aussi sans écarts et sans rien donner à la piperie des mots ni à la fantasmagorie des idées. L'enthousiasme, la chaleur même, s'y font rarement sentir; mais on se trouve constamment en face d'une foi calme, raisonnée et limpide. C'est l'œuvre, et l'œuvre personnelle, d'un esprit éclairé et sage, plus propre assurément à satisfaire les esprits de même ordre qu'à enlever les masses; plus convaincant qu'entraînant, mais laissant, par la

Hosted by Google

continuité et la justesse des impressions, une conviction solide et durable. La fin, à laquelle les événements terribles de l'année 1870 sont venus donner une trop éclatante confirmation, quoique entachée de quelques légères inexactitudes économiques, est fort belle, et d'une vigueur qui permet de supposer que l'écrivain s'est à dessein contenu pour rester simple et éviter jusqu'à la moindre apparence d'exagération et d'enflure.

» Résumant en quelques pages ce qu'il vient de démontrer, l'auteur y prédit sans détour à l'Europe, si elle persévère dans le système ruineux d'armements auquel elle est en proie, une déchéance fatale; et à l'horizon, prête à prendre la place de la vieille civilisation qui décline pour avoir méconnu et violé les lois fondamentales du progrès, il montre la civilisation grandissante de la race anglo-saxonne, fondée tout entière sur le travail et dans laquelle la guerre, si elle n'a pu être éliminée encore, n'est plus, du moins, qu'une perturbation accidentelle.

» Ce travail, quelque distingué qu'il soit, ne présente pas assurément l'ensemble *complet* de qualités diverses dont la réunion difficile mériterait seule la récompense exceptionnelle que nous aurions aimé à donner; il ne saurait, entre autres, être qualifié de *populaire*. Mais il est trop remarquable pour ne pas être l'objet d'une distinction de premier ordre; et il serait très-regrettable que la publication, déjà trop retardée, n'en fût pas faite le plus tôt possible et aux meilleures conditions possibles.

» Le jury lui décerne, avec son approbation presque complète, un prix de *mille francs*. L'auteur est M. E. Goblet d'Alviella, docteur ès-sciences politiques et administratives, à Bruxelles. Nous ne saurions énoncer ce titre, auquel nous ne connaissons pas d'analogue en France, sans exprimer le regret, bien fréquemment exprimé déjà, que les études qu'il suppose soient si rares et si peu encouragées parmi nous. Les erreurs qui engendrent la guerre, celle des rues aussi bien que celle des champs de bataille, seraient moins fréquentes et moins fatales si la politique et l'administration étaient chez nous, moins qu'elles ne le sont, affaire d'empirisme et de routine.

P.

Gedichten (*Poésies*), par J. Dodd. — Anvers, 1872. In-12.

Un de nos écrivains flamands, G.-J. Dodd, vient de faire paraître un nouveau volume de poésies. Le souffle germanique inspire particulièrement ce poète, et lui communique le sentiment des choses intimes. On est tout heureux, après l'avoir lu, d'être d'un pays où la poésie et l'art ont des tendances honnêtes, suivent des inspirations élevées, ne cherchent pas à attirer la curiosité par la science du mal et dédaignent les charades de l'immoralité.

Le livre que nous signalons prouve que l'on peut intéresser et émouvoir au moyen de ce qui est simple et pur, au moyen des objets qui

Hosted by Google

passent tous les jours sous nos yeux, et de ce genre de pensées que l'on pourrait nommer usuelles ; quand nous lisons un livre empreint de cet esprit, nous y retrouvons les mémoires mystérieux de notre cœur, les reliques de notre passé, et nous nous étonnons de ne l'avoir pas écrit nous-mêmes.

Le devoir de la critique est d'apprécier de semblables tendances et d'encourager notre génie national, qui, pour peu qu'il se développe et s'étende sous quelques plumes vaillantes et saines, pourra résister à l'influence de certain esprit français. Cela ne veut point dire que le poète dont nous nous occupons craigne de manier les sujets élevés et les grandes idées, témoin sa pièce intitulée *le Czar ;* mais il est, avant toutes choses, le philosophe du foyer, avec une pointe de finesse qui est le secret de son talent.

Voici deux pièces qui donneront une idée de la manière de l'auteur :

LA GRAND'MÈRE.

Assise dans son fauteuil de cuir, la bonne vieille repasse avec regret les souvenirs de sa jeunesse et du bon vieux temps.

« Que le monde devient malade, murmure-t-elle en secouant la tête ; l'été se fait de plus en plus froid ; les fruits deviennent de plus en plus amers ; l'hiver est rude et n'en finit pas ; les maladies des hommes et celles des plantes causent de perpétuelles inquiétudes ; les fleurs ne répandent plus de parfum comme jadis au temps de ma jeunesse ; leurs couleurs et leur éclat sont ternes : il n'y a plus de joie sur la terre. Notre Charles a beau parler de réunions, de bals et de festins. Peut-on comparer la danse moderne au noble menuet ? Vous êtes loin, ô siècle d'or, siècle de joie et de plaisir ! C'est au temps de ma jeunesse que l'on comprenait l'amour et l'amitié ! »

Et contemplant tristement dans son cadre doré le portrait de son époux, la pauvre vieille tousse et s'écrie : Ah ! que le monde devient vieux !

REGARDE-MOI BIEN DANS LES YEUX !

Allons, regarde-moi bien dans les yeux. Allons, mon enfant, que tes doux yeux me regardent bien en face ! Ne baisse pas la tête, comme si tu avais quelque crainte au cœur. Celui qui est honnête, ne doit pas craindre ; il laisse, comme tu le fais maintenant, lire avec calme jusqu'au fond de sa conscience sans tache. Celui-là seulement qui n'est pas juste, qui fait l'hypocrite dans le devoir, qui est rusé et méchant, courbe la tête sous le regard. Nos yeux sont les fenêtres des réduits de notre cœur ; ce sont des étincelles qui montrent fidèlement la joie ou la douleur de notre âme. Ils brillent plus vivement, mon enfant, si la ruse n'y trouve pas, comme dans l'antre du péché, un coin où se blottir ; car, que portes et volets dérobent le mal et qu'il reste caché, il n'en est pas moins blâmable. Que chacun, en fixant tes regards libres de tout mensonge, puisse dire : Voilà un honnête homme.

C. G.

Hosted by Google

Enseignement. *Société d'instruction républicaine*, Circulaire du bureau du Comité central d'initiative. Paris, 1er février 1872.

Cours publics fondés par la *Société pour l'enseignement professionnel des femmes*.

Bulletin de la *Société pour l'instruction élémentaire*. 57e année. Paris, janvier-mars 1872.

A côté de la *Société pour l'instruction élémentaire*, qui compte 57 années d'existence, à côté de la *Ligue de l'enseignement* qui, sous l'Empire, n'a pu jamais se donner une organisation définitive, quelques amis de l'instruction du peuple ont pensé qu'il y avait place en France pour une association nouvelle ; déjà pendant l'investissement de Paris, cette société s'était fondée à Tours et à Bordeaux, des statuts provisoires avaient été publiés et de nombreuses adhésions avaient répondu à l'appel de ses fondateurs. Les événements ont interrompu ce travail d'organisation qui vient d'être repris après la paix.

Un comité central d'initiative s'est formé, dont le bureau est composé de MM. J. Barni, J. Cazot, A. Dusolier, N. Leven, et Aug. Marais, secrétaire. Ce bureau vient de publier une circulaire où il expose le plan de l'Association, ses moyens et son but.

Des conférences familières, tendant à éclairer les masses en se mettant à leur portée ; la publication de petits livres qui seconderont et multiplieront l'œuvre des conférences ; la publication d'un journal, organe périodique de la Société ; la fondation de bibliothèques et de salles de lecture populaire, voilà les travaux auxquels le comité convie ses adhérents par toute la France.

Le moyen préféré est l'organisation de comités locaux dans chaque département au chef-lieu, puis de comités particuliers dans chaque arrondissement, dans chaque canton, correspondant avec le comité du département, lequel se relierait au comité central.

Mais ce comité central ne prend point son modèle dans l'État, ni dans l'Église. Il n'a pas « la prétention de donner en quelque sorte l'investiture aux comités locaux. » Il n'exige d'autre condition que l'adhésion aux statuts. En dehors de là, chaque comité gardera « une entière indépendance. » Cette organisation ressemble beaucoup à celle de notre *Ligue de l'enseignement*.

Les adhésions doivent être adressées à M. Auguste Marais, 161, rue Saint-Jacques, à Paris.

Mettre ces idées à exécution est aussi urgent que de s'organiser pour ne pas laisser un canton du pays sans cette diffusion des lumières.

Les écoles Élisa Lemonier ont commencé. Des cours publics et gratuits ont été institués pour les femmes dans l'école professionnelle de la rue Neuilly, par la *Société pour l'enseignement professionnel des femmes*. Ouverts le 27 janvier, par un discours de M. Ch. Lemonier sur la moralisation par la science et le travail, et par un exposé de M. Albert Leroy, secrétaire-général de la *Société pour l'instruction élémentaire*, ces cours ont

Hosted by Google

commencé le lundi suivant et continué régulièrement tout cet hiver. M. Fouchet y a enseigné les éléments des sciences physiques et chimiques. M. Genillier, l'arithmétique; M. Lesur, la grammaire française et la sténographie; M. Ch. Delon, la géographie; M. Luguet, l'histoire de France; Mme Delon, la méthode Frœbel.

La *Société pour l'instruction élémentaire* a repris aussi une véritable activité. Ses écoles de filles et de garçons prospèrent. Elle vient d'être autorisée par le gouvernement à accepter un legs. Une subvention officielle de 2,000 fr. lui a été donnée pour l'année 1872 par le ministre de l'instruction publique. Des conférences ont été organisées à son bénéfice, tous les dimanches, à 2 heures, dans la salle du Grand-Orient de France, et c'est un de nos compatriotes, M. Chavée, qui a commencé, en faisant connaître à son auditoire *Ce qu'il y a dans le plus vieux livre du monde.*

Un de ses membres a été chargé de visiter les écoles de Liége, de Gand et de Bruxelles et a présenté à la société un rapport sur les bons exemples que l'on peut trouver en Belgique.

Le rapporteur M. Ch. Delon fait surtout un grand éloge de l'école de Mlle Gatti de Gamond et des ouvroirs annexés aux écoles de filles à Gand.

On sait qu'en 1865, lors de la crise cotonnière, une loge de Gand offrit une somme de 12,000 fr. à l'administration communale, en exprimant le désir qu'elle fût employée à procurer du travail aux jeunes filles pauvres, et, s'il était possible, à mêler l'enseignement au travail. Cette somme, qui s'éleva bientôt à 20,500 fr. fut placée en fonds publics et forme un capital spécial dont l'intérêt sert à l'institution des ouvroirs.

Ces ouvroirs atteignent un triple et excellent résultat : ils retiennent à l'école, jusqu'à l'âge de 15 ans, un grand nombre de jeunes filles qui, sans cela, la quitteraient à l'âge de 11 ans; — les élèves y reçoivent un enseignement professionnel; — le prix de leur travail, qu'elles reçoivent intégralement, leur procure un premier salaire qui leur permet de rester à l'école et qui les soustrait au travail prématuré et excessif et souvent à des exploitations odieuses et à des dangers d'immoralité qu'elles trouveraient dans les fabriques. On connaît les vices des écoles dentellières.

La *Société pour l'instruction élémentaire* continue aussi une tâche bien importante pour l'enseignement et pour les pères de famille. Chaque fois que paraît un petit livre de classe, de lecture ou de science élémentaire, elle charge un de ses membres de le lire et de lui en faire un rapport écrit et signé, qui est publié dans son journal. Le rapport conclut à l'admission du livre dans la bibliothèque de la Société, ou à son rejet, et les parents sont mis ainsi, en quelques pages, au courant du contenu et dela valeur des livres.

Cette Société ouvre aussi des concours.

Les prix proposés par la Société pour l'année 1872 sont un prix de mille francs pour la meilleure histoire de France à l'usage des écoles

Hosted by Google

élémentaires, et un prix de cinq cents francs pour la meilleure géographie élémentaire.

L'enseignement de la morale et l'enseignement civique sont pour ainsi dire un ordre du jour permanent de cette Société. M. Delon a étudié avec soin l'enseignement de la morale en Belgique, et MM. Albert Leroy, Francolin et Heine, après une discussion préalable de la Société, viennent d'être chargés de dresser un programme d'enseignement civique dans les écoles primaires.

Rien n'est fait tant qu'il reste quelque chose à faire dans l'enseignement public. Les démocrates français ne l'oublient pas ; ils savent que rien n'a été fait par l'Empire « pour rendre le peuple capable d'exercer le suffrage universel » ; que cependant il faut à une république « des citoyens en état de se gouverner eux-mêmes et par conséquent éclairés sur leurs droits et leurs devoirs », et ils n'oublient pas les traditions d'un parti qui disait avec Lakanal : Si nous organisons l'instruction, nous aurons assez vécu ! ou qui, avec le conseil des 500, donnait chaque jour la parole, de droit, à la commission de l'instruction populaire.

—

Petit atlas élémentaire de géographie moderne, par E. Cortambert. Paris, Hachette.

Cet ouvrage a été couronné par le Congrès géographique d'Anvers. Son premier mérite, bien fait pour être apprécié par ceux qui songent au grand nombre des élèves déshérités de la fortune, est de ne coûter que 90 centimes.

Ce n'est pas son seul mérite. Cet atlas réunit, en 22 cartes, dont le choix est judicieux, presque toutes les données de la géographie physique et politique de la terre. Il contient même des plans de ville, qui feront facilement comprendre aux enfants l'aspect particulier et comme la physionomie de chacune de ces grandes agglomérations.

Ces mérites rachètent quelques erreurs, quelques lacunes, que le maître intelligent ne manquera pas de réparer ou de combler.

—

Histoire contemporaine de l'Espagne 1re série. — Règne de Ferdinand VII, 1814-1833. Avec une introduction sur l'histoire de l'Espagne pendant l'Empire, par M. G. Hubbard. 2 vol. in 8. Paris et Madrid, 1869.

Cinquante années de l'Histoire fédérale de l'Allemagne, par M. L. Van Deventer, membre de l'académie des sciences de Munich. Bruxelles. Maison Muquardt, 1870.

» Si Ferdinand VII, en quittant le domaine de Valencey pour reprendre possession de la couronne de Castille, s'imaginait retrouver, en 1813, le même peuple qui, en 1808, subissait si patiemment le pouvoir absolu des ministres de son père, grande était son erreur. »

Cette idée juste de M. Hubbard peut s'appliquer à tout le continent européen, au sortir de cet empire qui, pour défendre la révolution française à l'extérieur, l'avait tuée à l'intérieur, et M. Van Deventer cite

Hosted by Google

une parole plus caractéristique dans le même sens, extraite du célèbre mémoire d'un ministre russe sur l'Allemagne : « Le mouvement politique qui à la fin de cette guerre (de 1813) s'opéra dans presque tous les états allemands, prouvait clairement que le peuple avait pris les armes *autant contre ses propres gouvernants que contre Napoléon.* »

La guerre de 1813, en effet, comme la résistance de l'Espagne, avait été due à la nation, au soulévement de presque toutes les classes du pays, à l'héroïsme du peuple armé, et non à des souverains, les uns prisonniers, les autres courtisans, et qui tous, comme le dit M. Deventer de l'aristocratie allemande, « voyaient dans les principes de la politique impériale (de Napoléon) l'arme par excellence pour écraser la démocratie. »

La démocratie en effet, naissait partout, et l'Espagne plus qu'une autre nation peut-être, avait donné des symptômes de réveil. Ce peuple, si longtemps écrasé par le despotisme politique et religieux, en même temps qu'il avait tiré les couteaux de la guerre, avait relevé les Cortès. Pendant qu'un roi de la famille Bonaparte règnait à Madrid et que les armées françaises occupaient le territoire, les Cortès proclamaient presque toutes les idées modernes, donnaient à l'Espagne sa nuit du 4 août, votaient une Constitution libérale.

L'Allemagne aussi se transformait; mais en dehors du soulèvement militaire, elle avait plus pensé qu'agi. L'Empire universel serait « le tombeau de l'humanité, » disait Feverbach. « L'esprit de la monarchie prussienne est étranger à tout ce qui porte le nom d'Allemand, disait un patriote éprouvé, Arndt. S'il y avait quelque chose de commun entre le sud et le nord de l'Allemagne, il suffirait de l'influence de la Prusse pour rompre cette communauté ». L'idée d'une République germanique était émise par des philosophes comme Fichte, et dès la première session de la Diète fédérale, « on entendit retentir un mot qui, depuis longtemps était banni de la langue officielle, celui de *Nation allemande !* »

On peut dire que, sans la coalition des rois, la révolution n'aurait pas sombré en France et se serait étendue à l'Europe, de même que, sans le soulèvement des populations, les rois coalisés n'auraient pu briser le redoutable faisceau de l'Empire.

Après 1815, Réformes, non Révolution, ce cri de Schlözer, en Allemagne, était le mot d'ordre général de la démocratie, lasse des violences de la rue et des champs de bataille. Les réformes pacifiques avaient été promises aux peuples par la Sainte-Alliance et l'on pouvait croire que le régime représentatif allait donner aux nations délivrées de la domination étrangère, une large part dans la gestion de leurs affaires.

C'était compter sans des rois qui avaient combattu la révolution bien plus que l'Empire et qui se croyaient vainqueurs de l'une et de l'autre. « On ne devait pas tarder à s'apercevoir dit M. Deventer que les deux principaux États de la Confédération, l'Autriche et la Prusse, étaient absolument opposés au système représentatif. » En Espagne, Ferdinand VII n'avait non plus rien appris, rien oublié.

Hosted by Google

Les deux livres qui nous occupent font l'histoire de ce travail de réaction. On y voit la démocratie trompée, répudiée, combattue; les promesses trahies, la presse muselée, les idées exploitées contre elles-mêmes et l'œuvre du despotisme se poursuivant par la force et par la ruse.

Est-il rien de plus odieux, par exemple, que l'ingratitude, et l'abus d'une grande philosophie démocratique, signalés par ces lignes de M. Deventer :

« A en croire les coryphées de ce parti, la guerre de 1813 n'avait aucun caractère populaire; l'affranchissement de l'Allemagne — c'est De Gentz qui s'exprimait ainsi — n'était dû qu'à l'entente cordiale des cabinets ! Et, comme les propos de Gentz, en Autriche, les écrits d'un homme dont le nom devait être plus tard voué au dernier mépris, donnaient *pour longtemps*, en Prusse, le mot d'ordre à ce parti. Schmalz soutenait, en faisant de la philosophie de Kant la plus étrange et la plus fausse application, que, depuis qu'il avait reçu les leçons de ce grand philosophe, le peuple allemand avait adopté la doctrine de *l'obéissance passive*. C'était dès-lors une grande erreur que de mettre la guerre de l'indépendance sur le compte de l'enthousiasme patriotique : le peuple n'avait en réalité fait qu'obéir au principe de *l'impératif catégorique*. La conséquence était facile à tirer; le peuple n'avait fait que son devoir, et n'avait aucune récompense à attendre du pouvoir. On pouvait donc, sans le moindre scrupule, se dispenser de tenir les promesses répandues d'une manière si libérale, depuis la fameuse proclamation de Kalish ! L'Autriche et la Prusse furent les premières à adopter ces idées..... » p. 26.

L'Alliance de l'Autriche et de la Prusse, dans cette œuvre de réaction autocratique, telle fut aussi la première politique de M. de Bismark. L'alliance avec la France des Bourbons, fut la politique de Ferdinand VII.

Combien de fautes et d'erreurs, combien de complications politiques et sociales, de difficultés intérieures et extérieures, combien d'inexpérience des hommes publics et d'ignorance des populations, ont rendu possible cette réaction; par combien de violences, d'appels à l'étranger, d'épouvantails extérieurs et intérieurs, de perfidies et de coups d'État, de massacres et de séductions, cette politique s'est maintenue dans des pays qui auraient pu, sous des gouvernements loyaux, s'habituer à l'exercice du droit, — l'histoire ne le dira jamais entièrement.

M. Hubbard dévoile, année par année, les infamies du règne de Ferdinand VII, et il a le droit de conclure que c'est une honte pour le dix-neuvième siècle, qu'au lendemain de 1789 et des Cortès de 1810, « un tel personnage ait pu subsister dix-neuf ans sur le trône d'Espagne. »

Il est vrai qu'il ne s'y maintint que par les baïonnettes de Louis XVIII.

M. Hubbard continuera cette étude jusqu'en 1868, son œuvre aura trois séries, chacune de deux volumes; l'une consacrée au règne de Ferdinand VII, qui a paru; l'autre aux deux régences de Christine et

Hosted by Google

d'Espartero (1833-1843) ; la troisième au règne d'Isabelle III (1843-1868).

M. Deventer embrasse ces cinquante années en un seul volume, et il se borne à étudier le travail des institutions, sans s'arrêter à l'histoire des événements politiques.

On sait où aboutirent les deux pays. L'Espagne, ayant rejeté ses dynasties mortelles, après avoir vécu quelque temps en république provisoire, essaie laborieusement de demander à une dynastie nouvelle le régime loyal du gouvernement de soi-même ; tandis que l'unité de l'Allemagne s'est constituée, après un coup d'Etat de deux années, par la victoire des armes, sous la forme et avec les institutions d'un empire.

On voit dans le livre de M. Deventer comment la Prusse, si peu sympathique à l'Allemagne en 1815 et si autocratique dans ses gouvernements, malgré le libéralisme de sa bourgeoisie et sa démocratie active, parvint à s'emparer, par les bienfaits du Zollverein, de la direction des intérêts matériels de l'Allemagne, et de là, par l'œuvre de M. de Bismark, de sa direction politique.

Ce livre a paru avant la guerre de France, après l'incident du Luxembourg qui faillit l'amener trois ans plus tôt. L'auteur juge, sans passion, avec le calme et la hauteur de l'historien impartial, tout ce travail qui préparait, sans qu'il l'ait prévu, l'empire d'Allemagne. M. Deventer termine même son livre en s'inquiétant des destinées de l'Allemagne. « Ni par ses annexions, ni par l'établissement de la confédération du Nord, dit-il, la politique de M. de Bismark n'est arrivée à créer à la Prusse et au reste de l'Allemagne une situation sûre entre la France et l'Autriche. »

La guerre avec la France devait assurer cette position au nouvel empire d'Allemagne, et l'étude de M. Deventer en acquiert maintenant beaucoup d'autorité ; car son impartialité doit inspirer plus de confiance que s'il avait écrit sous le coup des événements de la guerre.

L'histoire s'oublie vite. Que de gens attribuent la chute de Napoléon exclusivement à la race germanique. Ils ignorent qu'en 1815 « il ne manquait pas de flatteurs pour laisser croire au peuple espagnol » que c'était « à lui seul » qu'on devait la chute de l'empire, et M. Hubbard, qui parle ainsi, croit utile de revendiquer la part des autres nations.

Ces deux auteurs se sont inspirés des mêmes sentiments ; le même enseignement ressort de leurs ouvrages. On peut dire avec M. Deventer à ceux qui s'étonneraient des difficultés de la politique européenne, qui sont encore loin d'être résolues : « Il en est des peuples comme des individus ; cela seul leur appartient en propre, qu'ils ont gagné à la sueur de leurs fronts. » M. Hubbard parle de même quand il dit des partisans du roi Joseph qu'ils oubliaient « que sans avoir souffert pour les acquérir, un peuple n'est pas digne de posséder des institutions libres. » Et l'on peut dire de tous les États, républiques, royaumes ou empires, ce que M. Hubbard dit d'un seul pays : « C'est dans les couches profondes de sa population que l'Espagne possède les éléments de sa régénération future. »

Hosted by Google

Nous aurions un petit reproche à faire à M. Hubbard. Pourquoi, historien de l'Espagne et historien si sympathique, emploie-t-il si souvent l'expression de *nous*, pour parler de l'action de l'Empire français et des armées françaises contre ce peuple, comme s'il ne craignait pas de paraître s'identifier à cette politique? Tout l'esprit du livre proteste contre cette forme grammaticale, nous le savons; mais c'est pour nous une raison de plus de regretter que le fond si libéral n'ait pas dominé la forme. Ce n'est pas l'histoire du rôle de la France en Espagne que fait M. Hubbard. Ce n'est pas le Français qui devrait parler, mais l'historien, mais le démocrate, ennemi du despotisme partout.

Ce reproche ne peut toucher à l'œuvre même. Pour s'en convaincre, il suffirait d'ouvrir le livre; à chaque page, on y trouvera le sentiment de la liberté et une vive sympathie pour ce peuple qui « s'est exposé courageusement à la dernière misère, et qui, appelé à choisir entre un esclavage doré et une liberté indigente, a préféré héroïquement sa pauvreté aux chaînes », pour ce peuple qui refoula en dehors de son territoire « les étrangers qui l'oppressaient », et auquel « quant à *nous*, les auteurs malheureux et coupables de tous ses maux, nous pouvons bien, en raison de l'injustice de tous nos procédés, à son égard, pardonner la joie et l'allégresse que lui causèrent nos revers. »

Quand ce livre sera achevé, il sera un véritable monument historique élevé à la liberté renaissante de l'Espagne. Car ce qui ressort de l'étude de l'Europe sous l'Empire, c'est la renaissance des races latines, dont 1789 donne le signal, et qui se poursuit laborieusement à travers les chutes et les rechutes, au milieu des conspirations monarchiques, des trahisons des castes privilégiées, des haines injustes ou des représailles légitimes de l'étranger; mais qui se poursuit toujours et qui peut amener une civilisation meilleure : le règne de la liberté sur les ruines de tous les empires.

—

La Critique philosophique, politique, etc., publiée sous la direction de M. Ch. Renouvier. Revue hebdomadaire. Paris, 1872.

M. Renouvier est l'auteur de deux manuels, très-recherchés, d'histoire de la philosophie ancienne et moderne. Après avoir exposé les annales de la philosophie, il entreprit un grand ouvrage, aujourd'hui achevé, que la France devrait considérer comme un monument philosophique : *L'Essai de critique générale*, en quatre volumes. Il y a trois ans, pour continuer à répandre sa philosophie, qui est celle de Kant largement progressive, il entreprit la publication d'un *Annuaire philosophique* qui, après deux volumes annuels, se continue sous forme hebdomadaire, dans la publication que nous annonçons.

OEuvre sérieuse et solide qui peut aider la France à retrouver la route du bon sens et de la liberté.

Hosted by Google

LE JOURNAL NOIR, AUX ÉTATS-UNIS,

DE 1863 A 1870.

(Suite et fin.)

C'était le moment d'ailleurs, comme je le disais tout à l'heure, où les idées commençaient à se modifier, dans le Nord surtout, sur le compte de la race précédemment asservie. Milliken's Bend, Port Hudson, For Wagner, Petersburg avaient effacé les sourires sur les lèvres de ceux qui raillaient les soldats de couleur. Le Bureau des Affranchis ouvrait des milliers d'écoles, où les enfants noirs prouvaient leur aptitude à s'instruire — aptitude sottement mise en doute par les hommes prévenus. Ce fut aussi le moment où quelques blancs, plus courageux et plus clairvoyants que les autres, commencèrent à se rapprocher de nous.

Ces premiers libéraux étaient les hommes qu'animait une conviction profonde. Les intrigants, dont j'aurai à m'occuper plus tard, ne furent que les hommes du lendemain. Je parle ici des hommes de la veille. Le plus remarquable de nous était Thomas J. Durant. Il tenait au barreau de New Orleans la première ou l'une des premières places. Il n'avait pas de supérieur pour la pureté du caractère ni la sincérité des opinions. C'était d'ailleurs un homme d'études, qui arrivé à l'âge mûr continuait à lire, et par conséquent à s'instruire et à progresser. Chez lui, la notion claire des principes et les vues scientifiques formaient et guidaient les convictions. Fort de l'estime publique qu'il avait su acquérir, il pouvait enfreindre plus hardiment qu'un autre les interdictions du préjugé. Il avait d'abord contribué à la fondation d'une *Société pour venir en aide aux Affranchis*, puis il organisa, avec le concours d'autres libéraux, la fameuse association appelée les *Amis du Suffrage universel*, sur laquelle tous les regards furent un instant dirigés.

Hosted by Google

Cette association réclamait, dans les termes les plus généraux, l'assimilation complète de la race proscrite au grand corps national. Le suffrage n'était que l'expression la plus haute, la couronne, qui devait être comme le signe que le travail d'élévation était complet, et qu'il ne restait plus rien à acquérir. C'était le droit le plus élevé : quiconque en jouissait devait posséder *a fortiori* tous les autres droits moindres ; et par conséquent demander le suffrage pour le noir et l'homme de couleur impliquait la demande simultanée de tous les droits civils et politiques garantis aux autres citoyens.

L'Association des Amis du suffrage universel était composée de blancs et d'hommes de descendance africaine. Elle tenait tous les huit jours une séance publique. C'était la première fois que des blancs s'étaient décidés à siéger publiquement et d'une manière suivie à côté des noirs. Ceux qui l'osèrent furent frappés d'un discrédit immédiat, et mis à l'*index* parmi la société blanche. Il faut leur rendre cette justice que tous ou presque tous n'en persistèrent pas moins à prendre part aux travaux de l'association.

Ces labeurs étaient alors d'une nature vraiment sérieuse. Tout était à faire, et il s'agissait de travaux de pionniers. Je ne m'arrêterai qu'à quelques grands traits. Je n'ai pas besoin de dire que, dans cette tâche ardue, les Amis du Suffrage universel et la *Tribune* marchaient la main dans la main.

Rien n'égale la puissance de démonstration contenue dans l'action de ce grec, qui pour prouver le mouvement se mit à marcher devant la foule. C'était d'une manière semblable qu'on venait de démontrer aux plus incrédules, par les examens des élèves des écoles, que le noir est susceptible d'apprendre comme le blanc. C'était en ouvrant un scrutin qu'il fallait prouver également qu'il est capable de voter, avec ordre, avec intelligence, et qu'il comprend le plus élevé des droits. Dans un gouvernement où la plupart des fonctions sont électives, le scrutin tient une grande place et constitue un mécanisme important. Le lecteur européen ne doit donc pas s'étonner que ce point eût fait l'objet de tant de préoccupations.

Si le gouvernement ne vous appelle pas à voter, dirent aux noirs les Amis du Suffrage universel, organisez une « élection volontaire, » à laquelle seront appelés tous ceux qui sont aujourd'hui privés de la franchise. C'est comme si les non-électeurs, dans les pays d'Europe où le suffrage est encore un privilége, organisaient leurs polls, fixaient le jour et l'heure, dépouillaient leurs scrutins, et proclamaient leurs élus à eux. Ce serait une façon de démontrer qu'ils sont dignes du suffrage et qu'ils savent comment en user. Seulement il était entendu que les élus ne se croiraient aucun droit

Hosted by Google

légal à se présenter dans les assemblées officielles de l'Etat. Ils devaient simplement constituer une assemblée à part, assemblée composée d'hommes des deux races, qui serait la représentation du parti libéral.

L'idée ne manquait pas de hardiesse; et comme il faut être juste envers tout le monde, je n'oublierai pas de mentionner ici qu'elle fut d'abord mise en avant par l'avocat Crane, ami de M. Durant. Elle fut vivement soutenue par la *Tribune*, et tous les préparatifs furent faits par les Amis du Suffrage universel. Ce mouvement, qui avait son caractère d'originalité, fut signalé en son temps, d'après mes articles, par divers journaux de Paris, de Londres et de Berlin. Les feuilles esclavagistes ne faisaient pas semblant de l'apercevoir; mais leur parti n'en était pas moins vivement offusqué. C'était, en effet, un premier signe de vie qu'on eût étouffé volontiers. Comme les Amis du Suffrage universel se réunissaient le soir, et qu'il y avait parmi eux des noirs et des hommes de couleur, on proposa d'exhumer à leur occasion l'article du Code Noir qui défendait aux hommes de la race proscrite de s'assembler après neuf heures du soir. A neuf heures sonnant la police locale serait entrée, aurait dissous la réunion et dressé ses procès-verbaux. On eût traîné M. Durant et ses amis devant le tribunal, au milieu de noirs et d'hommes de couleur. « Quelle humiliation, » disaient les esclavagistes! Le grand citoyen eût porté fièrement l'outrage — non celui de comparaître à côté d'hommes qu'il estimait en dépit de la teinte de leur peau, mais l'outrage fait au droit de réunion dans une ville de la république américaine.

L'autorité militaire, qui régnait encore alors à la Nouvelle-Orléans, insinua cependant que l'élection volontaire était une manifestation légale, à laquelle nul n'avait le droit de s'opposer. Des locaux furent bientôt choisis dans les onze sections de la ville; des commissions siégèrent pour délivrer des cartes ou certificats aux non-électeurs respectifs de chaque circonscription. On suivit la même division territoriale qui était adoptée dans les élections officielles; on prit le même jour de la semaine; on choisit les mêmes heures. Enfin le 11 septembre 1865 les hommes appartenant à la race proscrite vinrent aux polls et déposèrent leurs bulletins. Jamais élection ne se passa dans un ordre à la fois plus constant ni plus parfait. Il n'y eut ni rassemblements, ni chants, ni scènes d'ivresse, ni tumulte. Tellement que nous pûmes dire le lendemain : « Voilà une élection sur laquelle les blancs ne feraient pas mal de prendre exemple! »

Quant aux élus ils étaient divisés également entre les caucasiens

Hosted by Google

et les africains. Les blancs étaient pris parmi les citoyens connus dès cette époque pour leur libéralisme. Les noirs et les mulâtres comptaient dans l'assemblée leurs hommes les plus capables et les plus estimés.

L'élection volontaire avait eu lieu le même jour dans les cantons ruraux, au milieu de difficultés plus ou moins grandes causées par les mauvaises dispositions des esclavagistes. Il en résulta une Convention, « sans distinction de couleur, » qui représentait l'État tout entier. Durant en fut élu président par acclamations, et il en fut l'âme. « Nous sommes isolés, dit-il; nous avons commencé notre travail tout seuls, au fond d'un État du Sud. Il faut avant tout nous rattacher, nous rallier au grand parti libéral du pays — parti qui s'appelle aux États-Unis le parti républicain. Il faut abandonner le nom d'*Amis du Suffrage universel*, pour porter désormais celui de *Républicains de la Louisiane*. Nous inscrirons sur notre drapeau tous les grands principes que les libéraux du Nord ont pris à tâche de défendre, et nous demanderons au parti Républicain national de nous aider à conquérir l'égalité des droits. » Le nom d'Amis du Suffrage universel était si cher alors aux hommes engagés dans cette cause ardue, qu'il fallut toute l'influence personnelle de M. Durant pour obtenir le changement, j'ai presque dit le sacrifice. La *Tribune* ne se soumit qu'en exprimant ses regrets. Mais la marche des événements a montré que la proposition de Durant était inspirée par une vraie sagesse. En devenant membres du parti républicain national, les libéraux de la Louisiane non-seulement reçurent l'appui du corps tout entier, mais ils réagirent plus aisément sur le parti lui-même pour le porter à de nouveaux progrès.

La *Tribune*, qui avait été « l'organe officiel » des Amis du Suffrage universel devint « l'organe officiel du parti républicain de la Louisiane. » Cette solidarité entre un corps de parti et un journal ajoute à l'autorité de la publication ainsi désignée. Nous avions cessé d'exprimer l'opinion, peut-être isolée, de quelques individus. Nous élevions la voix au nom d'une organisation politique, faible encore dans le pays légal, mais dont les adhérents hors du privilége se comptaient par milliers. Nous avions alors la sympathie et l'appui cordial de ces masses. Notre drapeau était leur drapeau (1).

La Convention des Amis du Suffrage universel, devenue Convention du Parti Républicain de la Louisiane, adopta avant de se

(1) La devise inscrite en gros caractères au haut de la Tribune était comme suit : Suffrage universel. — Égalité devant la loi. — A tout citoyen ses droits. — A tout travailleur justice. — Salaire équitable payé chaque semaine. — Journée légale, huit heures de travail.

Hosted by Google

séparer un mémoire au Congrès, où la pensée de l'association était franchement exprimée. Le colonel Warmoth, jeune officier fédéral qui, après la guerre, avait pris sa résidence dans la Louisiane, fut chargé de porter ce même mémoire au Congrès.

Indépendamment des Amis du Suffrage universel et à côté d'eux, il y avait un parti libéral qui voulait du bien à la race de couleur, sans toutefois se mêler avec elle. Plus on avançait et plus les membres de ce parti s'apercevaient que cinq millions d'hommes libres ne sont pas sans force. Mais ils se bornaient à leur répéter, comme ils l'avaient déjà dit à la Convention de couleur de 1865 : « Confiez-nous vos intérêts et laissez-nous faire. Il faut d'abord laisser tomber le préjugé qui est contre vous. »

L'homme de couleur pouvait-il répondre à pareilles avances? Pouvait-il hésiter entre les Amis du Suffrage universel, qui se mêlaient à ses assemblées et lui disaient « marchons, » et ces doctrinaires qui entendaient garder le haut du pavé et criaient « patience? » Les premiers avaient une noble ambition, celle de s'élever en élevant le noir avec eux. Les seconds, placés en présence d'une réaction qui, sous le président Johnson, grandissait chaque jour, se seraient fait volontiers des amis, mais à la condition de rester les maîtres. Ils songeaient à prendre les noirs pour appui, en évitant toutefois de se souiller au contact de ces malheureux proscrits. Ils entendaient se servir d'eux, mais non les servir. Aussi comme ils s'irritaient quand je posais cette question qui les touchait au vif : « Pourquoi le noir, à égalité de titres, ne serait-il pas admissible comme vous aux emplois publics? »

Que pouvions-nous espérer du concours de ces hommes qui répétaient sans cesse : « Vous allez trop vite, vous demandez trop. Vous effrayez, vous éloignez vos propres amis! » Si les noirs n'eussent pas réclamé au nom des principes, et n'eussent pas soutenu qu'un homme libre est un citoyen, sur quel terrain auraient-ils pu se placer? Celui des demi-droits et des demi-mesures? C'eût été s'humilier tout en compromettant l'avenir. Et si nous disions « l'homme libre est un citoyen, » pouvions-nous faire autrement que réclamer pour lui les droits, l'ensemble des droits, qui doivent appartenir à tout citoyen?

Puis, que dire de ce conseil « laissez d'abord tomber le préjugé, vous réclamerez ensuite? » Quel est le préjugé qui ait jamais cédé à la seule discussion? Dans tout le cours de l'histoire, il n'en est pas un seul qu'il n'ait fallu renverser par la force. Le préjugé ne se raisonne pas; il est donc absurde d'attendre qu'il cède à l'argumentation. Deux siècles d'efforts de la part des missionnaires, des jour-

Hosted by Google

naux et des hommes de bon sens sont demeurés impuissants pour empêcher les veuves du Malabar de se brûler sur la tombe de leur époux. Il n'y eut d'autre moyen que de faire une loi pour mettre un terme à cet usage barbare. Le renversement des préjugés est partout une question d'autorité et non de propagande. Loin de diminuer d'année en année, il est dans la nature d'un préjugé de renchérir toujours. Comme celui-ci dépend d'une notion préconçue, plus longtemps cette notion subsiste, et plus elle s'enracine et s'accentue. Le plus affreux des préjugés, celui des sacrifices humains, qu'il semblait si aisé de combattre, a-t-il cédé, chez aucun peuple, aux efforts de la persuasion? Il a fallu partout la loi, une loi sévère, exécutée par des fonctionnaires inflexibles, pour en débarrasser la société. Au Mexique, c'est Cortez qui, sous sa main de fer, a fait cesser ces sacrifices. Dans les dépendances de l'empire romain, ce fut Adrien. A Salamine, ce fut Diphile qui, dans les sacrifices offerts à Argaula, fille de Cécrops, contraignit le peuple à substituer un bœuf à la victime humaine. A Héliopolis, c'était Amasis qui, par autorité, avait fait remplacer ces victimes par des effigies. Attendre que le préjugé disparaisse, c'est une dérision! C'est le législateur qui doit prendre l'initiative. C'est lui qui doit de haute main battre en brèche les iniquités. Les opinions alors se modifient, les points de vue changent, et les habitudes et les mœurs se transforment.

Un premier fait qui n'est pas sans intérêt montra un peu plus tard combien nos idées à ce sujet étaient fondées. Les chars-omnibus, traînés par des mulets sur les chemins de fer qui suivent les principales rues, étaient de deux espèces différentes. Les uns, exclusivement réservés aux blancs, n'avaient pas de marque particulière. Les autres, pour les personnes de sang africain, portaient une large étoile, destinée à les faire reconnaître de tous. Non-seulement cette distinction était humiliante pour l'homme de couleur, mais elle lui était préjudiciable, parce qu'elle le forçait d'attendre le passage du troisième ou du quatrième char avant qu'il pût se servir de ce moyen de transport; tandis que le blanc montait indifféremment dans tous les véhicules. Il n'y avait rien dans le contrat de la Compagnie qui autorisât ces distinctions, que le préjugé seul avait établies. Après l'affranchissement des noirs, après l'extension des droits civils à la race africaine, extension dont j'aurai à parler dans un instant, quelle raison pouvait-on invoquer encore pour perpétuer de semblables différences? Mais raisonnements, remontrances, pétitions, sarcasmes n'avaient pas fait reculer la Compagnie d'une semelle. Des juges avaient décidé, contre tout principe de droit, qu'une compagnie de transports publics est libre, sous prétexte de

Hosted by Google

règlement d'ordre, de faire une classification de ses voyageurs. C'est-à-dire qu'elle pourrait, par exemple, faire attendre pour un second train ceux qui sont vêtus d'une certaine manière, et qu'il ne lui plairait pas de transporter tout de suite, bien qu'ils paient le même prix que dans le train partant. Nous n'avions donc aucun espoir de réussir, ni par la logique ni par le bon sens. Mais un jour le général commandant (alors Sheridan) fit venir le directeur de la Compagnie des chars, et lui dit : « Effacez vos étoiles et rendez tous vos chars communs. » Le lendemain, l'aspect de la circulation sur les chemins de fer de la ville était changé. Les blancs se mêlaient aux noirs dans tous les chars, et ce régime paraissait aussi naturel que s'il eût existé depuis l'origine. Deux ans de propagande et de réclamations publiques n'avaient rien pu contre un préjugé qui, sur un ordre du commandant, était tombé en une heure! (1)

Pouvait-on produire un exemple plus éclatant? Aussi, plus on avançait et plus il était évident que le préjugé, abandonné à lui seul, subsisterait indéfiniment dans tous les rapports entre les deux races où l'autorité du législateur n'interviendrait point. Mais l'assemblée nationale de Washington avait alors besoin d'être encouragée, soutenue par les populations. Elle se savait plus avancée que le pays, et n'osait guère s'aventurer au-delà de certaines limites. Elle s'essaya en passant une loi, à laquelle je faisais allusion tout à l'heure, garantissant à tous les citoyens les mêmes *droits civils* (2). Les noirs étaient relevés de leur incapacité : ils allaient désormais, dans toute l'étendue de la République, et quels que fussent les usages locaux et l'opposition des planteurs, passer des contrats, acheter et vendre des immeubles, déposer comme témoins, siéger au jury, se marier légalement (3) : c'était, en un mot, l'égalité devant la justice civile. Mais le Congrès hésitait à prononcer l'égalité des droits politiques.

Ce n'était pas cependant que tous les hommes désintéressés, les hommes de sens ne vissent la nécessité d'entrer dans cette grande réforme. L'expérience prouvait chaque jour que, sans le droit de suffrage, il n'y avait pas de protection efficace pour le noir. Si celui-ci se présentait devant un tribunal, il trouvait des juges élus par une

(1) Disons cependant, et nous sommes certains que Houzeau pense comme nous, que ces deux années de propagande sont utiles, sinon nécessaires, pour rendre possible ou efficace l'ordre exécuté en une heure.

(2) C'est la loi connue sous le nom de Civil Rights Bill.

(3) Sous la législation du Code Noir, il n'y avait pas de mariage pour l'esclave : i n'y avait rien de plus élevé que le concubinage, et les enfants étaient tous et toujours illégitimes.

Hosted by Google

caste, et appartenant eux-mêmes à cette caste. Il fallait qu'il eût dix fois raison pour obtenir justice. S'il s'adressait à une administration publique, l'esprit de cette administration était l'esprit de caste, dirigé contre le pétitionnaire noir. S'il avait affaire à un fonctionnaire, c'était un fonctionnaire de la caste blanche, presque toujours partial. La balance n'était nulle part égale ; l'oppression était évidente. Elle avait sa source dans la partialité de tout ce qui tenait au pouvoir local. C'était donc par la base qu'il fallait attaquer ce mal véritable. Et il était visible que, dans un gouvernement où les principales fonctions sont électives, toute classe écartée du scrutin est immanquablement sacrifiée : elle n'obtient ni égale justice, ni redressement des torts, ni même sa juste part de protection dans la société. De là cette nécessité d'effacer les distinctions de race dans le droit au bulletin, comme mesure d'équité et de civilisation, abstraction faite de toute considération d'une nature politique.

D'autre part, c'était un principe proclamé dans la Déclaration de l'indépendance américaine, qu'il n'y a pas de taxation légitime sans représentation. L'esclave lui-même était représenté, bien qu'il le fût seulement par une fiction. La population blanche du Sud élisait d'abord le nombre de députés fixé d'après le chiffre des personnes libres, puis en outre celui qui répondait aux trois cinquièmes de la population esclave. Maintenant que ces hommes étaient libres, et qu'ils comptaient chacun non pour trois cinquièmes, mais pour une unité, seraient-ce encore les blancs qui voteraient pour eux? Était-ce en harmonie avec l'esprit des institutions? Et si les noirs n'entraient pas dans le calcul de la base électorale et ne concouraient pas à la nomination des représentants, pouvait-on sans inconséquence les soumettre à l'impôt? Que fût devenu ce principe au nom duquel la nation avait proclamé son indépendance et qui était sa charte même, « il n'y a pas de taxation légitime sans représentation? »

Toutefois, le parti libéral du Nord aurait voulu éviter au Congrès des débats orageux. Il aurait préféré que les différents États prissent l'initiative, dût-il en résulter une certaine lenteur et même des restrictions dans la concession du suffrage. Nul ne s'attendait, dans l'été de 1866, à voir le Congrès des États-Unis aborder cette question. Mais s'il se fût agi de régler ces matières dans la Louisiane, comment espérer d'obtenir autre chose qu'un refus absolu. C'était, en effet, une question constitutionnelle, et toute Convention élue sous la loi électorale du suffrage blanc serait dominée indubitablement par une majorité esclavagiste. Il y avait eu, il est vrai, une Convention libérale en 1864, celle qui avait supprimé l'esclavage

Hosted by Google

dans l'État, y compris les cantons exceptés par Lincoln. Mais cette Convention avait été élue dans un moment où les confédérés, ne croyant pas au sérieux de toutes ces réformes, s'étaient abstenus de prendre part aux scrutins. Aujourd'hui leur politique était différente. Ils formaient l'immense majorité des blancs ; ils reprenaient le pouvoir local par la voie régulière des élections.

Ils venaient d'élire dans tous les États du Sud des législatures locales effrontément esclavagistes, dont les gouverneurs militaires étaient obligés d'abroger presque toutes les lois. Celle de la Louisiane, en particulier, avait institué un « apprentissage » qui n'était que l'esclavage à temps, rétabli les châtiments corporels, attaché le noir à la glèbe, passé une loi inique dite de « vagabondage » qui aurait permis de saisir dans les rues et de louer aux planteurs tout homme de couleur quel qu'il fût. L'instruction, en même temps, eût été refusée aux noirs. C'était odieux ; mais comme mouvement de réaction c'était absurde, parce que c'était agir trop vite et trop effrontément. Cette faute, comme tant d'autres, nous rendit service. Les journaux du Nord empruntaient jour par jour à la *Tribune* le texte duement commenté de ce nouveau Code Noir. Le pays protesta. Le gouvernement ne pouvait pas permettre qu'on démolît ainsi son œuvre et qu'on le défiât le lendemain même de la chute de Richmond. Les commandants militaires usèrent de leur pouvoir pour casser toute cette législation ridicule. Le Bureau des Affranchis étendit aux noirs une protection plus efficace, dont le besoin était évident. Il répondit à la provocation réactionnaire en multipliant les écoles. Mais on voit qu'il n'y avait rien à attendre de ces aveugles, dont la passion compromettait les intérêts les plus chers.

Quelqu'un fit la remarque que la Convention de 1864 ne s'était pas dissoute : elle s'était ajournée indéfiniment « en autorisant son président à la réassembler. » Que cette Convention revienne, et dans son esprit libéral, elle passera le décret du suffrage universel. Ce plan nous fut développé à la *Tribune* dès le mois de février 1866. Nous ne pouvions y entrer pleinement. D'abord il y avait des obstacles de détail dont je reparlerai tout à l'heure ; en outre, la légitimité de cette intervention nouvelle, après deux ans de silence, serait toujours contestée. Mais par-dessus tout nous désirions forcer le Congrès à trancher la question. Une règle générale, invariable, libérale, était préférable à l'action incertaine et diverse des corps constituants locaux, action sujette d'ailleurs à être rappelée au premier revirement de la majorité. Et puis il s'agissait d'un intérêt général et non local, et en bonne logique, c'était une loi fédérale et

Hosted by Google

non une variété de lois locales qui devait fixer les bases du droit électoral.

La *Tribune* prit donc une position purement expectante. Elle ne pouvait combattre cette tentative de donner à la Louisiane le suffrage universel; elle a toujours témoigné de ses sympathies envers les auteurs du projet; mais elle n'approuvait pas le moyen.

Le président de la Convention, le juge fédéral Durell, refusa d'engager sa responsabilité dans un nouvel appel de cette assemblée. « Il résulte, disait-il, de la discussion, que cette convocation éventuelle ne devait avoir lieu qu'autant que la Constitution de 1864 eût été rejetée par le vote du peuple. Dans ce cas, j'aurais de nouveau réuni l'assemblée, afin de reprendre notre travail. Mais après que le peuple a approuvé ce que nous avons fait, ce serait violer l'esprit de la résolution, et donner à notre mandat une extension en désaccord avec les principes d'un gouvernement populaire, si nous allions nous perpétuer au pouvoir, et trancher des questions que nos constituants n'entrevoyaient même pas à l'époque où ils nous ont nommés. Il faut une Convention tirée fraîchement du peuple; je ne signerai pas la convocation. » Cette réponse est dictée, on ne peut le nier, par un véritable sentiment de l'essence des démocraties. On y opposait divers précédents, celui du Missouri par exemple, où une Convention constitutionnelle s'était réunie à trois reprises différentes et avait duré quatre ans. Mais M. Durell fut inébranlable.

On ne pouvait rien sans lui. En mai 1866, cependant, il prit un congé de trois mois et partit pour le Nord. Qui était alors président de l'ancienne Convention? L'absence du président effectif n'autorisait-elle pas les membres, une majorité des membres, à désigner un président temporaire pour remplacer le président absent? Et d'ailleurs, de quelque autorité qu'émanât la convocation, le jour où une majorité de la Convention se réunissait et se déclarait duement assemblée, les anciens pouvoirs des membres ne reprenaient-ils pas vie, et tout ne devenait-il pas régulier?

C'est ainsi que raisonnèrent un certain nombre de conventionnels, qui ne formaient pas encore la majorité, mais qui prirent la responsabilité de désigner, dans une réunion officieuse, un président provisoire — le conseiller Howell, de la cour de cassation de la Louisiane. Celui-ci lança la convocation, et le gouverneur civil de l'État, M. Wells, la visa, et désigna l'époque des élections à quelques siéges vacants.

La *Tribune* publia la première ces pièces officielles. Ce fut comme un coup de théâtre. Les esclavagistes n'ignoraient pas que la Con-

Hosted by Google

vention se réunirait en nombre, qu'elle se déclarerait dûment assemblée, et qu'en vingt-quatre ou quarante-huit heures elle aurait décrété le suffrage universel, convoqué les électeurs, et appelé des chambres nouvelles qui seraient le produit d'un vote où les noirs auraient participé. C'était le renversement total et à jamais de l'influence esclavagiste. C'était une grande révolution, qui de la Louisiane passerait dans les autres états du Sud. C'était, en un mot, le Waterloo des planteurs, et il fallait le prévenir.

Comment on s'y prit pour étouffer ce mouvement légal ou quasi-légal, c'est ce que j'aurai l'occasion de dire tout à l'heure, et ceux qui connaissaient les planteurs auraient dû, je l'avoue, le deviner. Pour le moment, on endormit les promoteurs de cette mesure en discutant purement et simplement la légalité de la réunion projetée. On menaça la Convention d'arrestation, d'emprisonnement et de jugement. Il est vrai que la législature esclavagiste, élue après le rétablissement de la paix, sous la vieille loi du suffrage blanc, n'était pas en session. Mais la municipalité et le maire de la Nouvelle-Orléans, élus par les mêmes suffrages, étaient dévoués corps et âme à la réélection. La police de cette grande ville, placée sous leur contrôle, était composée non-seulement de blancs exaltés, mais presque exclusivement de soldats confédérés rentrés dans leurs foyers. Rien n'eût donc été plus facile que d'opérer l'arrestation des conventionnels, et d'obtenir ensuite leur condamnation devant des juges issus du même suffrage restreint.

Le lundi 30 juillet 1866, à midi, était l'instant fixé pour la première séance. L'assemblée se tint dans la salle de la Législature, au premier étage de l'Hôtel du Gouvernement (1). J'y assistais, placé dans l'enceinte réservée; et bien qu'il y eût quelque agitation au dehors, et un certain nombre de curieux noirs aux abords du lieu de la séance, rien ne faisait présager les scènes de violence qui allaient se passer dans un instant. L'ennemi avait masqué ses colonnes d'attaque jusqu'au dernier moment.

Il s'agissait d'étouffer dans le carnage cette velléité d'accorder à l'homme de race africaine des droits politiques. En faisant tomber la proposition dans une mare de sang, les planteurs imaginaient qu'on ne pourrait jamais l'en relever, et que la partie serait gagnée.

Vers une heure de l'après-midi, durant une suspension momentanée de la séance, on entendit la cloche de l'Hôtel-de-Ville, la cloche de cette nouvelle Saint-Barthélémy, sonner le même signal

(1) Plus connu sous le nom de Mechanic's Institute.

Hosted by Google

qui, sous le règne des confédérés, avait annoncé l'approche de la flotte fédérale. Alors partirent de divers points de la ville des compagnies de *policemen* armés de revolvers, des compagnies de pompiers volontaires également armés de pistolets et de haches, et des corps francs formés de sociétés secrètes d'esclavagistes. A la tête d'un de ceux-ci marchait un officier sudiste qui, pour ce grand jour, avait repris son uniforme confédéré et son épée (1).

L'issue d'une lutte entre ces corps organisés, ayant leurs guides, leurs munitions, leur plan arrêté, et des masses de curieux ou de gens inoffensifs, sans armes, sans chefs et sans mot d'ordre, cette issue, disons-nous, ne pouvait être douteuse. Ce ne fut pas un combat, ce fut bientôt un massacre affreux. La foule de noirs qui se tenait aux abords de l'assemblée fut attaquée sans avertissement. Assaillie par les deux extrémités de la rue, la retraite lui était impossible, et tout ce qu'elle put faire fut de se diviser en deux bandes pour faire face à ses agresseurs; mais elle n'avait que des bras et quelques pierres. Elle recula lentement, sous un feu bien nourri, jusqu'au péristyle même de l'Hôtel.

Dès les premiers coups de révolver, un membre de la Convention, le docteur Hire, Écossais d'origine et abolitionniste de longtemps, m'avait appelé pour me montrer le premier blessé qu'on venait d'apporter à l'étage, et dont il désirait que je prisse le nom et que je recueillisse la déposition. Pendant que nous parlions ensemble, les vitres de la salle d'assemblée commencèrent à voler en éclats, brisées par les balles, et les morceaux tombèrent parmi nous.

La responsabilité de la *Tribune* était entièrement dégagée ; nous n'avions pas même à nous reprocher une imprudence, puisque nous n'avions ni approuvé cette réunion ni appelé le peuple à y assister. J'aurais voulu cependant tenter, ou voir tenter par les promoteurs de la Convention, des moyens de protection et de défense. J'allai à plusieurs amis noirs que j'aperçus dans l'auditoire, et je m'informai s'ils avaient des armes. Tous me dirent qu'ils ne s'attendaient nullement à une attaque de vive force et qu'ils n'avaient rien sur eux. Dans la prévision des arrestations dont on avait parlé, la plupart même s'étaient à dessein dépouillés du couteau et du revolver. La résistance était donc matériellement impossible. Je retournai près du conseiller Howell, qui était jusque-là resté au bureau; je lui exposai que l'on était sans armes; j'appris en même temps que les conventionnels étaient sans organisation. Je parlais encore au prési-

(1) Fait constaté dans le rapport officiel du général Baird.

Hosted by Google

dent de l'assemblée quand survint M. Gibbon, « reporter » du *Crescent* (journal ultra-esclavagiste), lié à M. Howell par les attaches d'une confraternité secrète. « Je vous engage, lui dit-il, à songer à votre vie, car je sais ce qui s'est passé, et la police en particulier est autorisée à tout fusiller. » Le président descendit par l'escalier de service, et après avoir reconnu le danger de gagner la rue, il se réfugia dans un des bureaux du rez-de-chaussée, qui par un hasard heureux ne fut pas envahi.

J'examinai un moment, de la porte d'entrée, ce massacre odieux, sorte de guet-à-pens dans lequel tombaient, à chaque instant, des victimes désarmées. Les blessés qui conservaient quelque force se traînaient sous le péristyle, dont les dalles n'étaient plus qu'une large mare de sang. Je me rappellerai toujours un nègre de taille herculéenne, capable encore de se tenir debout. Il avait le visage et les mains ensanglantés, et tenait une pierre énorme, qu'il avait apparemment saisie comme arme de défense. L'expression d'indignation qui se peignait dans ses traits avait quelque chose d'effrayant, et nul artiste n'aurait pu la rendre. Je lui adressai une ou deux questions; mais il n'entendait rien que la fusillade, qui décimait les siens sans défense et innocents.

Passant dans une cour de l'Hôtel, j'entendis tout à coup une voix qui m'appelait, et j'aperçus un de mes amis qui avait enlevé une planche d'une solide palanque, et qui se glissait par la trouée dans une propriété placée en arrière de l'édifice attaqué. Je suivis cet ami, et nous arrivâmes, cinq ou six personnes, dans un magasin qui ouvrait sur une autre rue. Pour un moment je me crus en sûreté. Mais nous ne fûmes pas les seuls à adopter ce chemin. En voyant arriver une vingtaine de personnes, que d'autres probablement suivraient encore, je ne doutai pas que l'on ne fût, avec le temps, soit découvert soit poursuivi. C'est ce qui arriva, en effet, et la plupart de ceux qui sont restés dans cet endroit y ont perdu la vie.

Je franchis le seuil et m'avançai seul dans la rue. Quelques curieux noirs, qui s'étaient retirés dans cette artère parallèle, y essuyaient aussi le feu des conjurés, partant des deux coins opposés. Toutefois l'attaque, en cet endroit, était moins animée. Je marchai lentement, de peur d'attirer l'attention de l'ennemi. Un marchand venait de fermer ses volets de l'autre côté de la rue; et il rentrait dans son magasin pour s'y enfermer, quand il m'aperçut. C'était un homme de couleur qui me connaissait. Il eut la générosité de m'appeler de la main — je dis la générosité, car si j'eusse été reconnu ou suivi, il attirait sur lui la vengeance confédérée, et Dieu sait si

Hosted by Google

cette vengeance pardonne. Un blessé noir, dont les habits étaient tachés de sang sur tout un côté, gisait la figure contre terre presque devant la porte. On voyait le trou que la balle avait fait au flanc.

Le massacre se prolongea jusqu'après trois heures. La salle où la Convention s'était réunie, et où beaucoup de personnes étaient restées, fut envahie au bruit des coups de feu. Là le ministre protestant Horton fut tué en présentant aux assaillants un drapeau de paix; le capitaine Loup fut horriblement lacéré par les couteaux de chasse; le docteur Dostie fut blessé à mort, puis traîné dans le ruisseau, pour être finalement jeté sur un tas d'immondices, autour duquel les assassins dansèrent en poussant des hourrahs pour Jefferson Davis. Plus de cent trente personnes perdirent la vie — toutes, bien entendu, appartenant à la foule désarmée : il n'y eut pas un seul mort de l'autre côté. C'était une scène à la fois lâche et cruelle. Enfin entre trois et quatre heures les troupes, dont les casernes sont dans les faubourgs, arrivèrent sur ce champ de carnage; et depuis le maire et sa police jusqu'à l'officier confédéré qui avait ce jour-là repris son service, tout disparut comme par enchantement.

La soirée se passa à enlever les cadavres et à transporter les blessés. Mais les troupes étaient peu nombreuses, et ne pouvaient être présentes que sur un petit nombre de points; la population de couleur et ses amis blancs étaient sous le coup d'une terreur, hélas, trop naturelle.

Ces événements nous imposaient des devoirs auxquels la *Tribune*, je puis le dire avec quelque fierté, ne faillit en rien. Pendant plusieurs semaines que dura l'agitation fiévreuse, nous pensions chaque jour voir l'imprimerie attaquée. Mais le personnel fit tête à l'orage : il ne se laissa abattre ni par le découragement ni par la menace. Le journal ne cessa pas un seul jour de paraître et de tenir hautement son drapeau. On devine assez ce qu'il contenait alors. D'abord une protestation énergique contre l'emploi de la violence; puis le récit des événements, les épisodes du massacre, des détails sur la fin des principales victimes, les dépositions volontaires de témoins qui venaient rapporter des faits odieux de lâcheté ou de barbarie chez les assaillants. Il fallait éclairer nos amis des autres États sur les véritables caractères de cette journée. Il fallait en appeler au sens moral du pays. Tous les autres journaux de la ville — tous blancs et esclavagistes — cachaient soigneusement les détails. Ils se bornaient à répéter en chœur : « On voit par la réprobation que cette tentative a soulevée parmi nos citoyens qu'il est impossible de songer au suffrage des noirs. Quant à l'assemblée, elle était illégale;

Hosted by Google

le mal dont elle nous menaçait était une provocation. On l'a dissoute, et c'est fort bien fait. » En même temps les assassins n'étaient pas poursuivis. La terreur continuait à peser sur la ville. Des meurtres isolés ou tout au moins des tentatives de meurtre, dans les rues solitaires, étaient encore signalées tous les jours. On comprenait que la faible garnison fédérale ne pourrait pas tenir contre une attaque sérieuse par les éléments confédérés. Beaucoup de libéraux blancs, dont les jours étaient ouvertement menacés, quittaient la ville. A ce moment, dans la Louisiane, le vainqueur était à la merci du vaincu.

L'émotion dans le pays fut soudaine et profonde. La *Tribune* était reproduite par les principaux journaux du Nord. L'effet de ces événements fut foudroyant pour les esclavagistes. Depuis l'assassinat de Lincoln, qui était un autre acte émanant de la même politique, la nation n'avait pas ressenti pareille indignation. Avant huit jours les confédérés purent mesurer l'étendue de leur faute. Au lieu d'avoir noyé dans le sang le projet d'étendre à la race africaine la capacité politique, ils avaient assuré le succès de cette mesure, et porté la question devant le Congrès. On se disait — il faut d'une part protéger les libéraux du Sud, qui ne sont qu'une poignée parmi les blancs; et de l'autre il convient que le corps électoral se compose d'autre chose que d'une minorité oppressive de la population.

Quand le Congrès fut réuni, il ordonna une enquête, et les membres de cette commission parlementaire vinrent à la Nouvelle-Orléans. M. Laizer et moi nous eûmes avec eux des entretiens particuliers. M. Laizer, dont nous regrettons aujourd'hui la mort prématurée, était attaché à la partie anglaise de la *Tribune*; il y remplissait une tâche ingrate avec un dévouement qui a hâté sa fin. Fils d'un émigrant suisse et d'une créole qui avait une infime proportion de sang africain, il était blanc par l'apparence, à ce point qu'il avait été admis sans défiance dans les imprimeries des américains. Mais à la création de la *Tribune*, il avait affirmé ses rapports d'origine avec la race proscrite, et pris la plume pour la défense de ses droits. Il s'exprimait bien, fixait aisément l'attention des hommes, et réussissait souvent auprès des Américains.

La commission d'enquête se composait de trois membres. M. Elliot du Massachusetts, son président, s'imposait une certaine réserve; mais il était clair qu'il reconnaissait les nécessités de la situation. Le juge Shellabarger, de l'Ohio, qui a été depuis ministre des États-Unis à Lisbonne, était beaucoup plus explicite. Il faisait bon marché des préjugés locaux, et acceptant quelques grands principes

Hosted by Google

— principes libéraux — il en admettait toutes les conséquences. Quant au troisième membre de la commission, M. Boyer, de Pensylvanie, représentant de la minorité, il faisait profession, dans ses conversations avec nous, de ne chercher que la vérité et d'arriver sans idée préconçue. Mais il n'était aucun acte des esclavagistes qu'il ne trouvât moyen d'excuser s'il était hostile à l'Union, ou de pallier s'il était criminel. Nous ne sommes pas parvenus à lui faire avouer qu'un seul fait, même un assassinat, commis dans l'intérêt du Sud, fût condamnable.

A leur retour à Washington, MM. Elliot et Shellabarger furent les premiers membres de la Chambre qui, en vertu de leur initiative parlementaire, présentèrent des projets pour régler la situation du Sud. Ces deux propositions contenaient l'une et l'autre le principe de l'égalité politique de tous les citoyens, sans distinction de couleur ni de race. La discussion toutefois ne s'établit pas sur ces premiers projets. Mais la commission dite de Reconstruction, chargée de formuler une loi générale, leur emprunta tous les traits importants, et ce furent en réalité les germes d'où sortirent les fameuses « lois de reconstruction, » qui firent des blancs et des noirs une seule classe politique.

Aux termes de ces lois, on devait exécuter, dans tous les États du Sud, un enregistrement des citoyens, de manière à composer une liste électorale, portant les noms des noirs et des hommes de couleur, aussi bien que ceux des blancs. Ces listes achevées, on procéderait, dans chaque État, à l'élection d'une Convention, laquelle ferait une constitution d'État, posant les bases d'une organisation nouvelle. Si ensuite, cette organisation recevait l'approbation des Chambres, l'État serait reconnu comme membre de l'Union, ses députés reviendraient au Congrès, d'où ils s'étaient volontairement retirés à la « sécession, » et l'ère de la révolution serait close.

Le général Sheridan avait alors le commandement du département militaire de la Louisiane ; c'était à lui à faire exécuter la loi dans cet État. Il avait d'abord à nommer les commissaires qui seraient chargés de dresser la liste des électeurs. Il devait assigner trois commissaires à chaque canton, et par conséquent, il avait à désigner cent cinquante personnes. Il semblait naturel que du moment où toute distinction de couleur devait disparaître des listes à former, les commissaires fussent également choisis sans distinction de race. Les noirs avaient autant de droit, autant d'intérêt que les blancs à se trouver représentés dans ces commissions, à voir qu'aucune partialité ne fût commise au détriment de leur race. Mais telle était la force de l'habitude, telle était la tenacité du préjugé, même

Hosted by Google

chez des personnes éclairées, que le général prit tous ses commissaires, sans aucune exception, parmi la race blanche. C'était un début malheureux, non-seulement parce que c'était conserver l'esprit ancien dans le moment même où il s'agissait de se diriger d'après l'esprit nouveau, mais c'était préparer une réaction comme celle de Saint-Domingue, où l'ostracisme des noirs a poussé par représailles à l'ostracisme des blancs. Au lieu de ménager l'union des races, c'était porter le noir à se dire : « Demain, j'aurai le pouvoir par la puissance du vote, et j'en ferai tout autant que vous. » L'acte était donc plus que maladroit, il était dangereux. Je ne me fis pas faute de le dire, et je fus soutenu par la presse libérale du Nord.

Il fallut la confection des listes électorales pour persuader aux masses blanches du Sud que les noirs allaient enfin jouir des droits politiques. Non-seulement les esclavagistes, mais les hommes sans opinion à eux, les esprits flottants, avaient regardé jusque là nos efforts comme de la poudre au vent. Faute de se rendre compte de la situation nouvelle, les blancs du Sud, gouvernés par la routine, n'avaient pas même entrevu cette chaîne de conséquences nécessaires, qui devaient forcer le pays à reconnaître dans les affranchis des hommes comme les autres. Jusqu'au dernier moment, tout autour de nous était incrédule. C'est à peine si deux ou trois ambitieux prenaient date et se disaient qu'à tout hasard, il était bon d'avoir ses entrées dans l'un et l'autre camp. Mais aussitôt qu'il y eut un soleil levant, « aussitôt que les « nouveaux électeurs » qui devaient former presque partout la majorité, devinrent les dispensateurs en perspective des fonctions publiques et des faveurs, je vis accourir à la *Tribune*, chapeau bas, l'attitude suppliante, des hommes qui nous bafouaient la veille, qui avaient les mains teintes du sang des nôtres, et qui protestaient aujourd'hui qu'ils avaient toujours porté le noir dans leur cœur.

Alors aussi les libéraux à préjugé qui sans cesse nous avaient crié de compter sur eux, mais d'attendre, d'aller doucement, de laisser aux appréhensions le temps de se dissiper, ces libéraux comprirent qu'on venait de leur passer sur le corps. L'homme de couleur n'avait plus besoin d'eux ; mais pour occuper les fonctions publiques, ils auraient besoin désormais du noir et de l'homme de couleur. Après être restés inertes et sans voix pendant trois années, au milieu d'une réaction furieuse qu'ils n'avaient pas trouvé les moyens de combattre, ils fondèrent enfin un journal à la dernière heure, pour les aider dans leur but égoïste — s'élever *par* le noir. Ils intitulèrent ce journal le *Républicain*. C'était un appui pour nous lorsqu'il plaidait en faveur des principes de l'égalité ; mais c'était un adversaire

Hosted by Google

à combattre, quand il sacrifiait aux vieux préjugés. Entre ceux qui s'étaient identifiés avec la race proscrite, et les pharisiens qui entendaient qu'on les saluât sur les places publiques, et qu'on leur réservât les plus hauts siéges dans les banquets et dans les synagogues, il ne pouvait y avoir sympathie réelle. Le *Républicain* était jaloux de notre influence et gêné de notre droiture. Il semblait à ce journal que parce qu'il était blanc et un peu libéral, tous les noirs dussent s'incliner devant lui et l'appeler « maître. » La population africaine pouvait-elle abdiquer ainsi, tandis qu'elle continuait de voir à sa tête ses anciens défenseurs, ses amis de la veille, qui étaient sur la brèche depuis quatre années et qui avaient toujours porté son drapeau ?

Nous marchions à la *Tribune* avec la vieille phalange des amis du suffrage universel, appelés maintenant « comité républicain. » Le Congrès allait désigner, dans chaque État du Sud, deux journaux qui publieraient le texte authentique des lois, les annonces administratives et les annonces judiciaires. Ces feuilles prendraient le titre de « journaux officiels des États-Unis. » C'est le moyen employé pour remplacer par des publications locales, à la portée des différents groupes de la population, le *Bulletin des lois* qui n'existe pas en Amérique. Ces désignations sont fort recherchées : elles donnent du relief aux journaux qui sont l'objet de ces choix ; elles en augmentent la circulation et l'influence ; et le département des annonces légales et des annonces administratives est très-lucratif. Il y eut une lutte très-vive à Washington pour les deux noms à désigner dans la Louisiane. Les journaux réactionnaires étaient hors de concours. En fait d'organes libéraux, il y avait le *Républicain* de fondation récente, et une feuille des campagnes, l'*Iliade*, publiée dans le bourg d'Homère, par Jasper Blackburn. C'étaient deux journaux blancs. Puis venait la *Tribune*, le pionnier de 1862, qui datait des jours de danger et qui avait eu l'honneur d'assister au drame tout entier et de réclamer une par une toutes les réformes. Ce n'était pas un soldat ordinaire, c'était un vétéran qui n'avait auprès de lui que de simples conscrits.

Mais lorsqu'il fut question de ce « journal noir, » on jeta les hauts cris dans la Chambre. Le préjugé revivait pour nous amoindrir. Les deux journaux blancs luttaient, chacun dans un intérêt personnel, pour nous exclure. Pendant que leurs rédacteurs étaient à Washington, nous assistions de loin à leurs intrigues, dans l'attitude digne d'hommes qui ont fait leur devoir et qui ne descendent pas à la brigue. Je me bornai à rappeler nos états de service. Avec de pareils titres, disais-je, si nous sommes repoussés, ce sera uni-

Hosted by Google

quement parce que nous sommes noirs. Est-ce là le premier exemple que le Congrès va donner au pays, le lendemain de la proclamation de l'égalité des droits, et dans la première circonstance où il s'agit d'éprouver la valeur de l'idée nouvelle? Cette égalité est-elle une vérité, ou n'est-ce encore qu'une farce et un mensonge?

Les membres avancés du Congrès ne voulurent pas faillir aux principes qu'ils venaient de poser. « Mettez quel autre journal vous voulez, dit le général Butler, pourvu que vous me donniez mon journal nègre. » La position de la *Tribune* était, en effet, si exceptionnelle, le déni de justice eût été si flagrant et la concession faite au préjugé eût paru si grave et si éclatante, que nous reçûmes la désignation. Mais après de longs pourparlers, la Chambre adopta une addition à la loi, portant à trois pour la Louisiane le nombre des journaux officiels. On put ainsi satisfaire les deux journaux blancs et s'excuser, pour ainsi dire, d'avoir poussé l'audace jusqu'à choisir un journal de couleur.

La position que nous venions de conquérir à la pointe de l'épée n'en était pas moins un triomphe moral d'une immense portée. Les États-Unis avaient inscrit récemment dans leur loi fondamentale ce grand principe : « Les Américains sont égaux devant la loi. » Et aujourd'hui, la *Tribune*, « fondée, rédigée, imprimée par des hommes de couleur, » trouvait place sur la liste des journaux officiels du pays. Le principe d'égalité recevait ainsi sa consécration. Il était vrai que la couleur de la peau n'était plus un motif d'exclusion, ni de partialité. Il était vrai que les noirs pouvaient prétendre, quand ils réunissaient les conditions exigées, aux mêmes droits, aux mêmes distinctions, aux mêmes récompenses que les blancs. Notre succès était, en réalité, celui de toute la race. Le triomphe d'un individu, dans une élection ou une entreprise, n'eût pas eu la même signification. La *Tribune* était un corps collectif, un représentant. Le jour où elle prit sa place dans la presse officielle, chaque noir sentit, dans toute l'étendue de la République, que les barrières entre les deux races étaient brisées à jamais.

La fusion n'allait pas se faire tout de suite. L'homogénéité n'allait pas s'établir en un jour. Mais l'impulsion était donnée. Le mouvement était commencé, et qui maintenant pourrait l'arrêter?

Sur ces entrefaites survint l'élection de la Convention d'État dont j'ai déjà parlé. Les esclavagistes, comprenant que les noirs voteraient en masse pour les candidats républicains, et qu'ils auraient presque partout la majorité, se montrèrent un instant fort découragés. Dans un grand nombre de cantons, ils ne portèrent pas de candidats et laissèrent l'élection passer par défaut. Les « nouveaux

Hosted by Google

électeurs » agirent avec ensemble et intelligence. Le temps était trop court pour que les intrigants pussent se déguiser et capter les suffrages. Les voix se portèrent sur des hommes éprouvés, connus de longue main par la race africaine. Les élections des 27 et 28 septembre 1867 se passèrent avec ordre, et amenèrent une Convention de cent membres, dont l'immense majorité était radicale, et qui se partageaient presque également entre les deux couleurs.

C'était la première assemblée officielle, aux États-Unis, où les noirs fussent mêlés aux blancs. Ce spectacle était choquant pour les esclavagistes; la plupart de leurs journaux affectèrent de ne pas rendre compte des séances, comme si tout ce qui se faisait était sans valeur.

Les réactionnaires en sont venus plus tard à mendier de leurs anciens esclaves des siéges dans ces assemblées. Mais en 1867, beaucoup croyaient encore très-naïvement que ces grandes réformes n'avaient rien de sérieux. « On nous éprouve aujourd'hui, disaient-ils; c'est un temps de crise; mais demain tout rentrera dans l'ordre habituel. Le blanc, après tout, doit être le maître. Nous en passerons par une Convention mêlée; c'est une méchante farce, mais c'est à coup sûr pour une fois seulement. »

Or, il arriva que cette Convention fit une Constitution d'État magnifique par son libéralisme. Elle décréta le gouvernement du peuple par le peuple — par tout le peuple — sans distinction de race, de couleur ou de religion; la liberté de conscience et celle des cultes, la liberté de pensée et d'opinion, la liberté de la parole et de la presse, le droit de réunion, la liberté pleine et entière du travail et du règlement des salaires, le droit d'association, la publicité des audiences judiciaires, la rapidité des procédures, le droit pour l'accusé d'être mis en liberté provisoire sous caution, excepté dans le seul cas des crimes capitaux; l'égalité de tous devant la loi, l'accessibilité des fonctions publiques pour tous les citoyens, la communauté des écoles pour les enfants des deux races. Enfin, pour corriger d'étranges abus locaux que le lecteur européen aura peine à comprendre, elle prescrivit l'admission de tous, sans distinction de couleur, dans les véhicules et les lieux publics, et posa le principe que le marchand n'a pas le droit de refuser à personne sa marchandise.

L'organisation du pouvoir exécutif, du pouvoir législatif et du pouvoir judiciaire fut dessinée à grands traits, suivant les principes les plus libéraux. Cette constitution, prise dans son ensemble, peut passer pour un modèle. Il va sans dire qu'elle fut acceptée du Congrès. C'est sous la garantie de ce pacte que la Louisiane rentra

Hosted by Google

dans l'Union. Des élections suivirent bientôt pour les Chambres fédérales. Le bon sens des « nouveaux électeurs » les guida encore cette fois. Un noir, M. Menard, homme d'une intelligence brillante, fut élu par l'un des districts de la Nouvelle-Orléans et planta le premier dans le Congrès des États-Unis le drapeau de la race proscrite. Un Français naturalisé, M. Michel Vidal (1), qui avait travaillé à la *Tribune*, fut envoyé à Washington par le vote des hommes de couleur du district de Lafourche. Il devait cette élection à la position qu'il avait occupée au journal.

C'était un grand spectacle, celui de l'avénement au pouvoir de cette classe nouvelle, nombreuse, puissante, laborieuse, mais quelques années auparavant, si durement et si profondément accablée. On se sentait le cœur à l'aise à la réparation tardive, mais si noblement comprise et si complète d'une longue injustice et d'une oppression sans nom. Si l'on a pu jeter la pierre aux États-Unis, parce qu'ils toléraient l'esclavage, quels éloges aura-t-on pour la manière dont ils se sont relevés? Au 14 novembre 1864, en entrant à la *Tribune*, aurais-je ajouté foi dans un triomphe si prompt, lors même qu'on me l'eût montré dans une vue prophétique? Le 18 mars 1868, lorsque la convention de la Louisiane se sépara, tout ce que l'on pouvait embrasser dans le domaine légal était accompli.

Ce sera toujours pour moi une cause de satisfaction d'avoir eu ma part dans cette réhabilitation de cinq millions d'hommes. Au point de vue de la philanthropie, comme à celui du progrès social, ce fut sans aucun doute le plus grand événement de notre temps. J'ai vu rendre à la liberté une population aussi nombreuse que celle de la Belgique et double de celle de la Suisse. J'ai vu relever par degrés cette population écrasée. Les mères, les sœurs, les frères, séparés de leurs enfants, de leurs frères, de leurs sœurs, venaient à la *Tribune*, et demandaient par la voie du journal, des renseignements sur ceux que l'avarice des maîtres avait enlevés à leur affection. Nous recomposions les familles : une mère découvrait son fils dans un État éloigné, une sœur retrouvait son frère qu'elle avait pensé ne jamais revoir. Quelquefois, les noms avaient été changés, et quand l'enfant avait été enlevé jeune, il était presque impossible de l'identifier. A quelles scènes de tendre reconnaissance, de joies ineffables, j'assistais alors, et que de fois j'ai pu bénir dans mon cœur le principe de la liberté!

Un jour je vis arriver à la *Tribune*, en quête de ses parents, une des personnes libres vendues en esclavage par la famille Trudeau,

(1) Maintenant consul des États-Unis à Tripoli.

Hosted by Google

dont j'avais raconté l'infortune dans la *Revue britannique* de 1863. L'émancipation avait, sinon réparé cette infamie, au moins mis un terme aux souffrances des victimes. Comme membre du conseil de la Société pour venir en aide aux affranchis, il m'a été donné de prendre part aux premiers efforts tentés pour assurer aux esclaves libérés leur indépendance comme hommes. Nous tâchions d'enseigner à l'individu livré à lui-même comment diriger ses premiers pas. Nous cherchions pour lui de la terre, des instruments de travail, des semences, du crédit; nous lui apprenions qu'il était homme et qu'il pouvait marcher seul. Puis, quand le gouvernement eut accordé de la terre, j'eus la satisfaction de concourir comme vice-président de la Société louisiane du Homestead (1), à faciliter l'établissement de ceux qui voulaient cultiver. Plusieurs villages se formèrent, qui seront le point de départ de la petite culture dans les États du Sud. Le soldat noir, revenu au travail et possédant maintenant ses foyers, cultive pour lui-même, en petit métayer, le sol qu'il arrosait autrefois de ses sueurs au profit d'un maître. Comme le soldat des légions romaines, il a emporté ses armes dans sa chaumière, prêt à les reprendre pour le maintien de sa liberté. Il est citoyen du pays, il a sa voix dans le choix des magistrats et dans la conduite des affaires publiques. Quand la patrie a le droit de l'appeler à verser son sang pour la défense de ses institutions ou de son territoire, n'est-il pas tout simple que cet homme ait son vote dans les décisions de la nation? Dans un gouvernement démocratique, le droit au bulletin est aussi inséparable de la qualité de soldat qu'il l'est de celle de contribuable.

Au lieu de cinq millions d'esclaves, les États-Unis ont donc aujourd'hui cinq millions de citoyens dévoués et laborieux. Au lieu de masses tenues dans l'ignorance, une génération s'élève qui aura passé par les écoles et reçu le fruit bienfaisant de l'instruction. Avant trente ans, les traces de ce passé regrettable auront passé en entier. C'est quelque chose d'avoir assisté à pareille réforme. C'est quelque chose d'avoir été ne fût-ce qu'un instrument dans ce grand mouvement humanitaire.

La *Tribune* avait servi « d'organe officiel » à la Convention de 1867. Elle avait été désignée à la majorité, dans une séance vrai-

(1) Le mot « Homestead » n'a pas d'équivalent en français. Il désigne à la fois le foyer domestique et le jardin domestique, si l'on ose s'exprimer ainsi. C'est une acception plus vaste du mot domicile, qui était inconnue à la loi romaine. La législation anglo saxonne y attache une importance et une protection spéciales. Dans la plupart des États de l'Union américaine, le Homestead est insaisissable, et il est inaliénable sans le consentement de la femme, reçu par le magistrat hors de la présence du mari.

Hosted by Google

ment dramatique, en dépit des intrigues du *Républicain*. Ce journal, toujours incapable d'un sentiment généreux, ne voulait pas entendre que pour affirmer l'égalité des races, il fallait au début choisir des noirs parce qu'ils étaient noirs.

La *Tribune* était alors parvenue, après bien des luttes, à l'apogée complet du succès. Partie de commencements humbles et faibles, presque aussi infimes que ceux du nègre des plantations, traitée longtemps par la population qui l'entourait comme le maître traitait l'esclave, mise plus tard au simple rang d'affranchi, elle s'était élevée insensiblement avec le paria qu'elle contribuait à racheter de ses peines. Et pendant que tout échappait aux adorateurs du passé, elle prenait tranquillement la tête, et triomphait au triomphe des siens. Honneurs, rémunération, et j'ose ajouter réputation, étaient venus maintenant la trouver.

Tout cela avait été le fruit d'une campagne de trois années. Dans ce court intervalle, une transformation sociale d'une immense importance s'était opérée. Les changements de scène, qui se produisaient alors si rapidement, ont laissé dans mon esprit l'impression d'une longue succession d'événements. Il faudrait un volume pour rendre compte de l'activité que l'on déployait alors dans le groupe dont la *Tribune* était l'organe. De jour, de nuit, dans les bureaux ou dans la rue, au milieu du péril aussi bien que dans la sécurité, mes collaborateurs étaient à l'œuvre. Je ne puis me rappeler le temps de mon association avec eux, sans une admiration sincère pour tant d'efforts, de dévouement et d'énergie. Ces hommes doivent être heureux dans leur conscience, car ils ont fait noblement leur devoir, et en élevant leur race, ils ont concouru à faire le bien. Mes souvenirs se reportent aussi avec gratitude vers le petit nombre de ceux de qui je reçus, dans les temps les plus pénibles, des encouragements véritables, et sur les hommes de l'une et de l'autre race, qui aux différentes périodes de la campagne, m'ont fait part de leurs sages conseils et de leurs bonnes idées. Que mes remercîments publics se joignent à ceux que j'ai pu leur adresser précédemment en particulier.

Il me reste à aborder la dernière scène de ma participation dans cette œuvre militante. La Constitution achevée, il s'agissait d'élire un gouvernement d'État. C'est l'usage aux États-Unis que les candidats de chaque parti soient désignés par des assemblées de délégués, qu'on appelle, dans le français du pays, des « Conventions nominantes. » (1) Le parti républicain eut la sienne. Malheureusement,

(1) En anglais « Nominating Conventions. »

Hosted by Google

la connaissance des hommes manquait aux délégués de couleur. L'expérience politique leur faisait également défaut. C'était la première fois qu'ils exerçaient des fonctions aussi délicates et aussi importantes. Ils ne prirent pas soin de s'enquérir des antécédents, ni d'apprécier la valeur des caractères.

Il y avait donc beaucoup à critiquer, beaucoup à regretter dans la liste formée par cette assemblée. On y voyait figurer des personnalités véreuses. Il y avait des hypocrites, qui mendiaient les suffrages des partisans de l'égalité des droits, sans avoir la moindre intention de tenir leurs promesses. L'expérience, du reste, l'a bien prouvé depuis. Les « nouveaux électeurs » s'étaient rendus aux flatteries d'ambitieux sans valeur. On avait répété devant eux la scène du *demopithecus* d'Aristophane, qui *vel fraudatione vel adulatione erga populum simiam si exhibet*, et ils s'y étaient laissé prendre.

Les propriétaires et les amis de la *Tribune* furent tellement contrariés de cette faute des leurs, qu'ils se montrèrent froissés. Le docteur Roudanez me parla aussitôt de proposer une liste différente. Mais après avoir accepté la juridiction de la « Convention nominante, » pouvions-nous logiquement rejeter son verdict? Quel droit avions-nous, d'ailleurs, de présenter des candidats en opposition à ceux de notre propre parti? La foi des délégués avait été surprise, mais ceux-ci demeuraient encore sous l'empire de leurs illusions. Si nous proposions de notre chef d'autres candidats, nous n'avions à opposer qu'une œuvre personnelle à l'œuvre des délégués du peuple. Nous provoquions, en même temps, une division dans le parti républicain de la Louisiane, division qui pouvait entraîner sa défaite au scrutin. Nous devenions alors responsables de cette défaite devant le parti libéral du pays tout entier. D'autre part, le prestige d'une désignation régulière resterait toujours aux candidats de l'assemblée « nominante, » et si l'on mettait une autre liste en avant, cette liste serait battue : le peuple ne nous suivrait pas. C'est alors la *Tribune* qui serait frappée. Son autorité morale, sa réputation de sens pratique, toute son influence acquise tomberait du même coup. Les choix étaient regrettables, sans doute ; mais fallait-il pour cela briser son parti? Disons plus, fallait-il briser son épée? Car se mettre en dehors de ceux qu'on avait toujours élevés et conduits, c'était se placer dans une situation où l'on allait cesser de leur être utile.

N'eût-il pas été préférable de se borner à protester, tout en restant au milieu des siens? Il fallait dire : « Ces hommes vous tromperont; nous enregistrons notre protestation contre des choix semblables. Toutefois, puisque la majorité du parti l'a voulu, que l'ex-

Hosted by Google

périence des hommes soit faite; cette expérience seule peut vous éclairer. »

La politique de séparation me paraissait si malheureuse que ma résolution d'y rester étranger fut prise, et prise sérieusement, dès les premiers mots de la conversation. En me trouvant inébranlable, on m'autorisa à suivre la marche que je jugerais préférable. Mais, en même temps, on ne se rendait pas. Il y avait pour moi une question de délicatesse à ne pas engager le journal dans une voie que ses fondateurs n'approuvaient pas. Mes amis de couleur et moi ne pouvions marcher ensemble qu'autant que nous marchions d'accord. Ce n'était pas à moi de leur imposer, en dépit d'eux-mêmes, un plan d'action pour la défense de leur propre cause. Leur confiance m'honorait sans doute; mais des considérations de toute nature me faisaient un devoir de décliner la proposition. Je déclarai donc que j'allais me tenir à l'écart.

J'avais, durant ces trois années, écrit pour la *Tribune*, indépendamment de la correspondance d'affaires, la matière de douze gros volumes, moitié en français, moitié en anglais. Ce travail avait été incessant. Il n'y avait pas de semaine où je n'eusse fourni au moins seize colonnes; souvent, ma quote-part s'élevait à dix-huit ou vingt; et dans une circonstance, j'ai été jusqu'à vingt-trois colonnes. Je n'avais pas eu un jour de répit, à la seule exception des dimanches que chôment tous les journaux américains. Ceux qui ont travaillé assidûment pour la presse quotidienne comprendront que je me sentisse fatigué. Aussitôt que mon abstention fut arrêtée, je me déterminai donc à quitter le pays.

J'avais eu des peines infinies à élever le journal, et maintenant qu'il allait se faire renverser, je ne me sentais pas disposé à le reprendre après sa chute, et à recommencer, pour le relever, un travail qui serait plus difficile et plus ingrat que le premier. On serait, en effet, sous le coup d'une défaite et frappé d'impopularité. Je quittai la rédaction le 18 janvier 1868. Le 19 février, le journal, regardé désormais comme dissident, fut rayé de la liste des journaux officiels des États-Unis. C'était une perte immense comme position dans la presse et comme ressources financières. La *Tribune* fut également répudiée par les associations républicaines, et dut abandonner le titre « d'organe officiel » du parti. Ce titre passa à son rival blanc, le *Républicain*. L'élection vint, d'ailleurs, confirmer mes prévisions. La lutte devint si inégale que les candidats de la *Tribune* se retirèrent au moment du scrutin. Le journal lui-même dut cesser de paraître le 25 avril, frappé de discrédit parmi ses anciens partisans.

Hosted by Google

On voit combien aux États-Unis les événements marchent vite. Bien que le « journal de couleur » ait relevé depuis lors son drapeau, le terrain perdu n'a pas été regagné encore. La nouvelle *Tribune*, simplement hebdomadaire, déchue du rang de journal officiel des États-Unis, s'est remise à la tâche avec un courage digne d'un meilleur sort. La vieille *Tribune* était tombée le lendemain de la conquête des droits politiques, quand l'œuvre à laquelle elle s'était consacrée semblait complète. Tout cependant n'était pas encore dit. Les sociétés sont comme les voyageurs : à mesure qu'elles vont en avant de nouveaux horizons s'ouvrent à leurs yeux. La vieille *Tribune* a vécu assez longtemps pour voir triompher l'égalité dans la loi. La nouvelle *Tribune* aura à combattre pour obtenir l'égalité dans les pratiques et les coutumes de la société.

En effet, il s'agit maintenant de faire passer dans les mœurs l'esprit qui a dicté les lois. Car sans la réforme des mœurs, l'application des dispositions légales est à peu près impossible ou illusoire. « Nous faisons des lois, dit lady Montagne, mais nous suivons les coutumes. »

Quid leges sine moribus vanæ proficiunt.

Aussi longtemps que la partie influente de la population est hostile aux grands principes de l'égalité des droits et de la justice pour tous, cette égalité, cette justice n'existeront que par exception et d'une manière précaire.

La nouvelle *Tribune* marche à cette dernière conquête avec la même énergie, la même vaillance que les fondateurs du journal ont su déployer dans les plus mauvais jours d'autrefois. La nécessité de la situation produira l'homme qui exécutera cette nouvelle campagne et chassera l'esprit de caste de la société.

J.-C. Houzeau.

Hosted by Google

LE TAUPIN CROISÉ ET LA COMTESSE D'ARTOIS.

VI

Le lendemain, selon sa promesse, M. le baron de Graimbiez nous fit l'honneur de venir voir nos tulipes.

Il était environ onze heures du matin. Edmond était sorti pour aller au tribunal. Le baron fut introduit au salon, où mon père le rejoignit aussitôt. Après un premier échange de politesses, on passa au jardin où je me trouvais précisément en ce moment. Je m'approchai et saluai. Cette fois, le baron daigna s'apercevoir de ma présence, et me dit :

— Ah ! voilà le jeune amateur d'insectes. Comment va la collection ? Vous me ferez voir cela, hein ?

Et il continua son chemin sans attendre de réponse.

Notre jardin était beaucoup plus grand et plus beau que celui du baron. Il était garni de quantité d'arbres et d'arbustes d'ornement et d'excellents arbres fruitiers, car mon père s'occupait de pomologie autant au moins que de tulipes. Nous avions des fleurs de toute espèce et nous cultivions avec un soin particulier les rosiers, les renoncules, les auricules ou oreilles d'ours, les œillets et les dahlias. Il y avait un parc de terre de bruyère avec une riche collection de rhododendrons et d'azaléas. Enfin, nous avions une serre tempérée et une orangerie dont les hôtes d'hiver passaient la belle saison au jardin, les pieds mollement enfoncés dans une épaisse couche de tan qui entourait un piédestal surmonté d'une statue d'Hercule. La culture des tulipes n'était donc chez nous qu'un accessoire, tandis que chez le baron elle était tout et prenait toute la place.

Avant de le conduire devant le parc de tulipes, mon père fit avec lui le tour du jardin. Notre parc était un peu plus petit que le sien,

Hosted by Google

mais arrangé de la même manière et abrité aussi par une belle tente de coutil rayé. Le baron eut la politesse de tout trouver joli et de complimenter mon père sur quelques fleurs que nous possédions seuls, telles que *le Rubicon*, *Arsinoé*, *Madame Roland*, *Jeanne d'Arc*. Tout à coup il parut faire une découverte. Sa figure devint sérieuse. Le sourire de complaisance qui ne l'avait pas quitté jusque-là fit place à une sorte d'inquiétude étonnée et curieuse. Son front se plissa, ses sourcils se froncèrent. Le cou tendu, le regard fixe, la bouche entr'ouverte, son attitude avait quelque chose de celle d'un chien de chasse tombé en arrêt devant une perdrix.

— Qu'est-ce que c'est que cette fleur-là, dit-il ?

— C'est la *Comtesse d'Artois*.

— D'où vous vient-elle ?

— Je l'ai gagnée.

— Vous l'avez gagnée ? Et de quelle fleur ?

— De celle-ci : la *Princesse Palatine* et d'une baguette blanche.

— D'une baguette blanche ? Monsieur Montglas, vous moquez-vous de moi ?

— Monsieur le baron, j'en suis incapable. Je vous dis la simple vérité.

— Mais on ne sème pas d'une baguette. Qui a jamais entendu rien de pareil ? D'où vous est venue une telle idée ?

— Je n'en sais rien. J'ai voulu voir un peu ce qui arriverait.

— Voilà bien le langage d'un révolutionnaire ! s'écria le baron. C'est bien cela ! Sortir de toutes les traditions, de tous les usages reçus et fondés sur l'expérience et le bon sens, et cela seulement pour voir un peu ce qui arrivera ! C'est bien le fait d'un révolutionnaire. Je vous dis cela, monsieur, parce que je sais que vous ne répudiez pas ce nom, et que je ne vous offense pas en vous le donnant.

— Pas le moins du monde, dit mon père en riant.

Mais le baron ne riait pas.

— Et les autres, dit-il, car je suppose que ce n'est pas la seule fleur que vous ayez obtenue de cet étrange semis ?

— Toutes les autres n'ont donné que des baguettes.

— Curieux, curieux. C'est tout à fait extraordinaire. Vous avez sans doute remarqué, monsieur, la ressemblance de cette fleur avec Sardanapale ?

— Ma foi, non, je n'avais pas fait cette remarque. Celle ci a le fond du calice du blanc le plus pur.

— Mais la partie supérieure des pétales est toute pareille à celle de Sardanapale. C'est là ce qui m'a frappé. Elle ne ressemble pas du

Hosted by Google

tout à votre Princesse Palatine. C'est un bâtard de Sardanapale. Vous aurez négligé les précautions usitées pour la fécondation des fleurs. Vous n'aurez pas suffisamment isolé votre baguette. Une abeille aura transporté le pollen de mon jardin jusqu'ici.

— A mon tour, monsieur le baron, je vous dirai : Voilà une singulière idée.

— C'est positif. Je le soutiens. Ce n'est pas possible autrement. Je connais mon Sardanapale, que diable ! C'est un bâtard de Sardanapale. D'ailleurs, c'est une hybride, moitié baguette, moitié tulipe. Ce n'est pas une tulipe.

— Si vous y tenez, dit mon père assez peu flatté, je le veux bien.

Le baron se mit de nouveau à considérer la Comtesse d'Artois. Cette fleur le fascinait. Il y avait en elle quelque chose d'anomal, de mystérieux, d'inexplicable, qui le tourmentait. Il était troublé. La beauté de cette fleur renversait toutes ses idées sur l'esthétique des tulipes. C'était une beauté insolente, inconvenante. Cela n'était pas reçu, cela sortait des règles. Pourtant, il se sentait subjugué. Il ne pouvait en détacher ses yeux. Il était à la fois attiré et repoussé : il hésitait. Était-ce une merveille ou simplement une monstruosité ? Il était devant elle comme les classiques de 1830 devant les premiers chefs-d'œuvre du romantisme. Fallait-il admirer ou siffler ? Il ne savait.

Ce fut l'admiration qui l'emporta.

La ressemblance imaginaire de la Comtesse d'Artois avec Sardanapale détermina sans doute ce mouvement.

— Bâtard ou non, hybride ou tulipe : n'importe. Cette fleur est magnifique, s'écria-t-il.

Et il retomba dans sa contemplation.

La Comtesse d'Artois était effectivement une fleur dont la singularité égalait la distinction. Le calice avait la forme régulière d'une coupe parfaitement arrondie. Les pétales, jusqu'au tiers de leur hauteur, avaient la blancheur immaculée et virginale des lys et des camélias. Cette partie unicolore était l'héritage de sa mère la baguette, et c'était là ce qui constituait son originalité. Sur ce fond éblouissant descendait un manteau rose-cerise, veiné de rose pâle et de cramoisi, gemmé de rubis et de grenats, et bordé d'un large ourlet de pourpre. Impossible de rien imaginer de plus riche, de plus harmonieux, de plus séduisant à l'œil.

Le baron regardait toujours cette fleur :

— Drôle, drôle, disait-il en secouant la tête avec une sorte de tristesse ; drôle, mais incontestablement beau. Monsieur, je vous

Hosted by Google

fais mon compliment sincère, très-sincère. C'est une belle fleur, une belle fleur, unique en son genre. Semer d'une baguette ! Où diable avez-vous cherché cette idée-là ? Résultat surprenant. Il faut prendre un brevet d'invention. Mais regardez donc comme la nervure médiane des pétales demeure blanche jusqu'aux deux tiers de la hauteur. Et quel blanc ! Et cette bordure, comme elle suit sans interruption le contour des pétales ! On dirait un liséré de velours nacarat. Êtes-vous bien sûr, monsieur, que cette fleur ne changera plus ? Quel âge a-t-elle ?

— Neuf ans. Elle a marqué la sixième année. La septième, elle s'est fixée. Depuis deux ans, elle n'a plus varié.

— Elle ne variera plus. C'est une conquête définitive. Monsieur, vous avez enrichi le domaine des tulipes d'un véritable joyau. Je vous demande la permission de venir la revoir.

— Aussi souvent qu'il vous plaira, monsieur le baron. Je serai toujours très-honoré de votre visite.

Ce jour-là, au dîner, le baron dit :

— J'ai été voir les tulipes de M. Montglas. Toute sa collection ne vaut pas la tente qui les recouvre. Mais il a une fleur extraordinaire qu'il a gagnée en semant d'une baguette blanche. Avez-vous jamais entendu rien de pareil ? Il faut être un original, un républicain, un sans-culotte comme lui pour avoir de pareilles idées. Semer d'une baguette ! Eh bien, il a gagné une fleur de toute beauté, une fleur comme je n'en ai jamais gagné, moi, qui ne suis pas assez fou pour semer d'une baguette. Moi, je jette mes baguettes, quand elles n'ont pas marqué la septième année. M. Montglas les plante dans un coin, et il en fait des juments poulinières. Ah ! ah ! ah !

Et il rit très-fort de sa plaisanterie.

— Cela lui a réussi comme il a réussi à s'enrichir en achetant des biens nationaux. Le bonheur est fait pour ces gens-là ; le ciel n'est pas juste. Il a appelé cette hybride la Comtesse d'Artois. Je m'étonne qu'il ne l'ait pas appelée Marat ou Robespierre. Il a une tulipe qui s'appelle Madame Roland : pourquoi pas Théroigne de Méricourt ? Diable d'homme avec sa tulipe. Elle est vraiment plus belle qu'aucune des miennes, voire même que Sardanapale ; oui, que Sardanapale. Elle est plus belle que Sardanapale. Et pourtant, ce n'est qu'un bâtard, une hybride. Cela n'est tulipe que par le haut ; le bas est demeuré baguette. C'est comme un tableau que le peintre n'aurait achevé que dans la partie supérieure, laissant en blanc le bas de sa toile. Et dire que cette ébauche est plus belle que toutes mes fleurs ? C'est absurde. Qui a dit cela ? C'est moi-même. Dorothée, Hortense, il faut aller voir cela. Nous irons en-

Hosted by Google

semble demain. Vous savez, aller voir des tulipes, cela ne tire pas à conséquence. Il est venu ici aussi avec toute sa famille. Cela ne signifie pas que nous dussions nous voir en temps ordinaire.

Le lendemain, à midi, le baron revint en effet, accompagné de la tante Dorothée et de Mlle Hortense. Est-ce le hasard qui fit qu'Edmond se trouva à la maison? Il était au jardin, avec Juliette et moi, et ce fut lui qui se chargea d'en faire les honneurs à ces dames, tandis que le baron, qui avait marché droit vers le parc de tulipes où se trouvait mon père avec quelques autres amateurs, reprenait sa contemplation devant la Comtesse d'Artois. Juliette s'était emparée de la tante Dorothée, en sorte qu'Edmond se trouva naturellement servir de cicerone à Hortense. Ne parlèrent-ils que de fleurs? Les fleurs qui l'entendirent le savent mieux que moi.

Quand elles vinrent rejoindre le baron, ces dames portaient toutes deux un bouquet, dû à la galanterie d'Edmond. Celui de la tante Dorothée était le plus gros.

De combien de commentaires la comtesse d'Artois fut encore l'objet, ce jour-là; combien elle valut de compliments à mon père, de la part du révérend et gros prieur des Alexiens, de la révérende mère des sœurs de l'Hôpital, du pharmacien X et du professeur Z; il est inutile de le rapporter. Tous ces amateurs, qui étaient des plus considérables qu'il y eût à Louvain, furent unanimes à déclarer qu'on n'avait jamais vu une aussi belle fleur.

VII

A quelques jours de là, mon père reçut de nouveau la visite du baron; la floraison des tulipes touchait à sa fin. C'est le moment que les amateurs choisissent pour se visiter, pour proposer des échanges, des ventes, des achats. C'est aussi le moment où ils déploient leur esprit de ruse et de brocantage. Le plus honnête, le plus droit devient alors madré et retors comme un vieux maquignon. Telle fleur que l'on croyait unique se trouve tout à coup avoir des doubles; tel amateur, qui se vantait d'écraser ses cayeux, avoue qu'il en a sauvé un de la destruction, lorsqu'il espère obtenir en échange une fleur qu'il convoite. Tel vous offre une tulipe qui n'est jamais sortie de chez lui et dont il a déjà vendu ou troqué cinq ou six exemplaires, ou bien qu'il a achetée lui-même d'un brocanteur étranger, en lui imposant un nom nouveau. M. de Graimbiez venait voir s'il n'y avait pas matière à quelques échanges entre mon père et lui.

Hosted by Google

Mon père lui montra ses doubles et pria le baron de choisir ceux qui lui conviendraient. Le baron en désigna deux ou trois, engageant mon père à venir en faire autant chez lui. Mon père y consentit par une simple inclinaison de tête; mais quand le baron lui demanda si la comtesse d'Artois n'avait pas encore donné de cayeux, il répondit :

— Jusqu'à présent, non. Mais je suis assuré que, cette année, elle en aura un.

— Eh bien, Monsieur, pour ce cayeux, je vous donne à choisir la plus belle fleur de ma collection, à l'exception de Sardanapale.

— Impossible, M. le baron.

— Choisissez-en deux.

— Pas davantage.

— Trois.

— Non.

— Eh bien, tenez... je vous donnerai en échange un cayeu de Sardanapale.

— Je croyais qu'à mesure que Sardanapale formait un cayeux, vous l'écrasiez, pour que la fleur demeurât unique?

— Oui,.. mais... j'en ai conservé un pour le cas où il arriverait malheur à l'ognon principal.

— C'est une excellente précaution. J'en ferai autant du cayeux de la comtesse d'Artois.

— Ainsi, vous ne voulez pas les échanger?

— Avez-vous réfléchi que, par cet échange, nos deux fleurs perdraient immédiatement la moitié de leur valeur?

— C'est vrai. Eh bien! je vous offre pour votre cayeux Sardanapale lui-même. Je suis fatigué de Sardanapale, ajouta-t-il avec un soupir. Je ne l'aime plus autant.

— Monsieur le baron, désolé de vous refuser, mais vous m'offririez toute votre collection que je n'accepterais pas encore.

— Est-ce que vous vous figurez donc, s'écria le baron, que cette fleur vaille plus à elle seule que toute ma collection? Voilà une plaisante prétention!

— Au contraire. Cette fleur n'a de prix à mes yeux que celui que vous y attachez vous-même. Seulement, comme je vois qu'elle vous plaît à ce point, je ne veux ni vous la vendre, ni vous la troquer, je me réserve le plaisir de vous l'offrir.

— Comment?...

Mon père prit un ton d'une singulière gravité.

— Monsieur le baron, dit-il, je vous dois une réparation. Vous êtes venu, l'autre jour, me demander raison de la conduite de mon

Hosted by Google

fils Charles. Après quelques explications, vous avez bien voulu admettre ses excuses; mais moi, père de famille, et responsable des actes de mes enfants, je n'ai pas oublié qu'une injure a été faite par un des miens à un homme que j'estime, que je respecte...

— Ne parlons plus de cela, Monsieur, c'est une affaire oubliée...

— Pas pour moi, Monsieur, et cette pensée m'est d'autant plus pénible que nos opinions politiques nous ont longtemps divisés et que vous avez pu croire que la conduite peu respectueuse de mon fils était le résultat de son éducation...

— Je n'ai pas cru cela un instant, Monsieur...

— Pardon, monsieur le baron, et même vous me l'avez dit dans la chaleur de votre indignation. Or, je désire que vous demeuriez à l'avenir bien convaincu que je n'ai envers vous que des sentiments d'estime et de parfaite considération. Je suis heureux que cette fleur vous plaise; faites-moi le plaisir de l'accepter, non à titre de réparation, mais simplement comme un gage de mes bons sentiments envers vous.

— Mais, Monsieur, balbutia le baron, je ne puis recevoir un cadeau de cette importance de...

— D'un révolutionnaire? demanda mon père, en souriant doucement.

— Je ne dis pas cela, je ne dis pas cela... Vous êtes un honnête homme, un galant homme, un très-galant homme; mais enfin... nous n'avons jamais été des amis, et je ne puis recevoir de cadeau que de mes amis.

— Et vous ne pouvez me faire l'honneur de me compter au nombre des vôtres?

— Je ne dis pas cela, Monsieur, je ne dis pas cela, que diable!... Au contraire... je serai très-flatté... mais encore...

— Alors, vous allez me faire le chagrin de me refuser? Je vous préviens, monsieur, que je mettrai ce refus sur le compte de votre orgueil seul et que je le prendrai pour un affront.

— S'il en est ainsi, monsieur, j'accepte, mais je me contenterai d'un cayeu.

Je ne veux pas diminuer la valeur de la fleur en séparant le cayeu. Je vous porterai l'ognon avec son cayeu.

— Enfin, monsieur, puisque vous le voulez... Mais me voici votre obligé, et je ne sais comment je pourrai jamais reconnaître votre gracieuseté.

— Je vous l'ai dit, monsieur le baron, en effaçant de votre esprit toute trace du dissentiment qui a si longtemps divisé nos deux familles, et qu'un malheureux accident, causé par l'étourderie de

Hosted by Google

mon fils, a failli changer en une inimitié déclarée. Permettez que la comtesse d'Artois achève de réparer le mal causé par le taupin croisé.

— Qu'est-ce que c'est que ce taupin croisé dont j'ai entendu parler si souvent et qui m'a valu un billet de parterre de la part de votre fils? Je serais curieux de faire sa connaissance.

J'étais à jouer dans une autre partie du jardin. Mon père m'appela :

— Charles, voici M. le baron qui demande à voir tes insectes. Viens les lui montrer.

A ce mot d'insectes, et au souvenir de l'algarade de la semaine précédente, je ne pus m'empêcher de me troubler un peu. Mais la figure du baron me rassura aussitôt. Elle exprimait un contentement qui essayait de se contenir, mais qui allait jusqu'à la jubilation. Je n'en appris la cause que plus tard, quand mon père nous raconta la conversation qui venait d'avoir lieu.

Je lui fis voir mes cadres à collection qui garnissaient toute une muraille de l'antichambre, entre le salon et la salle à manger. Cinq de ces cadres étaient remplis de papillons, un d'hyménoptères et deux de coléoptères, les seuls insectes que je collectionnasse. Il eut la bonté de dire que c'était très-joli, très-curieux, mais on voyait tout de suite qu'il n'y connaissait absolument rien. Il admirait les papillons les plus vulgaires, tels que les Vanesses, à cause de leurs brillantes couleurs, et ne prêtait nulle attention aux plus rares de mes Bombyx. Il ne daigna pas même regarder mes charançons, et quand je lui montrai le taupin croisé, il ne témoigna que de l'étonnement. Je crus reconnaître qu'il souffrait dans son amour-propre de baron d'avoir été mis dans la balance avec un aussi chétif animalcule. Il jeta sur moi un regard que j'interprétai ainsi :

« Une telle méprise ne pouvait venir que de la part d'un enfant. »

Son ignorance en entomologie lui valut de mon côté le même dédain. Après son départ, je dis à mon père :

— En dehors de ses tulipes, M. le baron de Graimbiez n'est qu'un âne.

VIII

A partir de ce moment, les barrières étaient tombées qui avaient si longtemps séparé la famille Graimbiez de la nôtre. Mon père et le baron se visitèrent fréquemment, toujours, il est vrai, à propos de tulipes; mais partout où ils se rencontraient, ils causaient amicalement. Sans que l'un ni l'autre eût rien cédé de ses opinions politi-

Hosted by Google

ques, leur opposition se borna désormais à un échange d'inoffensives épigrammes. Mon père ne fut plus pour lui un Jacobin et un sans-culotte. Il dit chez lui et il répéta tout haut à la Société de Lecture qu'à part ses opinions politiques, il tenait M. Montglas pour le plus galant homme qu'il y eût dans la ville de Louvain. Mon père, de son côté, cessa d'appeler le baron un ci-devant et de se moquer de sa queue en salsifis.

Quand fut venu le temps d'ôter les tulipes, vers la fin de juin, mon père s'achemina un jour vers la demeure du baron, portant en main un petit sac de toile grise, renfermant les ognons dont ils étaient convenus d'opérer l'échange. Il trouva le baron agenouillé devant son grand parc, ôtant ses ognons à l'aide d'une petite truelle, les visitant soigneusement, un à un, les nettoyant, leur enlevant les pellicules inutiles, et les rangeant avec ordre dans un casier numéroté, dont les numéros correspondaient avec ceux de son parc et de son catalogue. Non-seulement, il n'eût pas confié cette besogne à un jardinier, mais il n'eût pas souffert que quelqu'un l'y aidât. Un maladroit ou un malveillant n'aurait eu qu'à blesser un ognon, ou à les mêler ou à opérer quelque substitution frauduleuse! Mon père, du reste, agissait de même ; pas un véritable amateur ne permettrait à un jardinier de toucher à ses tulipes.

Mon père remit au baron les ognons que celui-ci avait choisis parmi ses doubles.

Il ne voulut accepter en échange qu'un nombre de doubles égal à celui qu'il avait apporté. Puis il lui remit à part, enveloppé comme une orange dans un papier de soie, le bulbe précieux de la comtesse d'Artois. En le recevant, la main du baron trembla, son regard s'illumina; il le mania avec autant de respect qu'un prêtre touchant une relique. Il se confondit en remercîments et répéta à mon père qu'il venait de contracter envers lui une dette de reconnaissance dont il ne lui serait jamais possible de s'acquitter.

Ce n'avait pas été sans peine que mon père, sur les instances d'Edmond et de Juliette, s'était décidé à faire le sacrifice de la Comtesse d'Artois. Il tenait énormément à cette fleur, parce qu'il l'avait gagnée et qu'elle était le résultat d'une expérience dont l'idée première lui appartenait. Et puis, en d'autres circonstances, le baron de Graimbiez eût été la dernière personne à qui il eût fait ce sacrifice. Juliette avait eu cette idée, qu'elle avait fait partager à Edmond, mais qu'il avait été très-difficile de faire prendre au sérieux par mon père. Il avait fini par entrer dans le complot, sans avoir une grande foi dans sa réussite. Edmond n'y croyait pas trop non plus, mais Juliette n'en doutait pas un instant.

Hosted by Google

Cependant, les affaires de cœur du pauvre Edmond ne faisaient pas de grands progrès. La saison des tulipes une fois passée, il n'avait plus de prétexte pour aller chez le baron. Il ne rencontrait Hortense que rarement, et attendait avec impatience le moment où elle lui permettrait de se déclarer à son père, qui continuait à tout ignorer. En même temps, il redoutait cette épreuve, qui devait être décisive. Hortense avait mis sa tante Dorothée dans sa confidence et, comme il avait été facile de le prévoir, la vieille fille, grande liseuse de romans, avait trouvé très-piquant de favoriser des amours qu'elle prévoyait devoir être traversés par l'opposition de son beau-frère. Edmond, suivant le conseil de Juliette, n'avait pas perdu une occasion de faire sa cour à la tante, et celle-ci ne tarissait pas en éloges sur la bonne mine, l'esprit et l'amabilité du jeune substitut. Elle s'était chargée de la délicate mission d'informer le baron du gros secret dont la connaissance la rendait si heureuse.

Un jour, Edmond rentra la figure toute bouleversée. Le génie familier qui le tenait si bien au courant de tout ce qui se passait dans la famille de Graimbiez, lui avait appris que, ce jour-là, l'orage, depuis si longtemps prévu, avait éclaté. Après le dîner, se trouvant seule avec son beau-frère, la tante Dorothée lui avait dit :

— Je crois que le substitut a des vues sur Hortense.

— Plaît-il ?

Elle ne jugea pas nécessaire de répéter sa phrase. Le soubresaut qu'avait fait le baron prouvait bien qu'il avait compris. Elle continua :

— Et je crois qu'Hortense ne le repousserait pas.

— Qui vous a dit cela ?

— Hortense elle-même.

— Hortense ! J'espère bien qu'Hortense ne s'oubliera jamais jusqu'à aimer quelqu'un au-dessous de sa condition. Je comprends que M. le substitut Montglas, qui est un jeune ambitieux, puisse songer à s'allier avec la noblesse ; mais M^lle^ de Graimbiez ne peut pas songer à s'appeler M^me^ Montglas.

— La famille Montglas est une famille très-honorable.

— Ce n'est pas une famille noble.

— Elle est riche.

— Des acquéreurs de biens nationaux.

— Les biens nationaux étaient des biens nationaux. Puisque la nation les mettait en vente, des particuliers pouvaient bien les acheter.

— C'étaient des biens volés.

Hosted by Google

— Mon père aussi avait acheté des biens nationaux, des terres provenant de l'abbaye de Heylissem. Cela ne vous a pas empêché de toucher la dot de ma sœur. Et puis, est-ce que ma sœur était noble?

— Non, mais en lui donnant mon nom, je lui ai donné la noblesse, tandis qu'Hortense perdrait la sienne en devenant Mme Montglas.

— Tout cela, ce sont des idées de l'autre monde. M. Montglas est un homme parfaitement honorable. Son nom, s'il n'est pas noble, est un nom respecté. M. Edmond est un charmant jeune homme, très-bien posé dans le monde, qui a une belle position et un bel avenir. Je vous dis que, pour Hortense, ce n'est pas du tout un parti à dédaigner.

— Ta, ta, ta, je trouverai pour Hortense mieux que cela, et sans qu'elle ait besoin de se mésallier. Assez de mésalliances comme cela dans la famille de Graimbiez.

— Vous pouvez bien parler de votre mésalliance, s'écria Mlle Richehomme indignée. Sans cette mésalliance, il y a longtemps que vous seriez ruiné!

— Vous êtes une impertinente!

— Et vous, un vieux fou!

Sur quoi la tante Dorothée se leva et sortit de la chambre.

Le même jour, le baron eut avec sa fille une conversation à la suite de laquelle la pauvre Hortense avait beaucoup pleuré. Mlle Richehomme était furieuse; pendant plusieurs jours, elle ne parla plus à son beau-frère. A table, elle ne disait mot et boudait, d'un air renfrogné. Le baron ne parlait pas non plus; Hortense était triste; de façon que l'intérieur de la famille de Graimbiez était devenu fort maussade.

L'entêtement était le trait distinctif du caractère du baron. Il n'y avait guère d'espoir de le voir revenir sur une résolution aussi nettement exprimée, surtout quand ses préjugés nobiliaires se trouvaient en jeu. Il comptait bien qu'on ne lui parlerait plus d'un sujet qui lui était désagréable et sur lequel il croyait avoir dit son dernier mot. Mais il comptait sans l'obstination de Mlle Dorothée, qui ne le cédait en rien à la sienne. A la première occasion, elle revint à la charge.

Comme ses ouvertures étaient très-mal reçues, elle résolut d'employer les grands moyens.

— Je suis maîtresse de ma fortune, dit-elle, et Hortense ne sera mon héritière que pour autant qu'elle épouse un homme qui me convienne.

Hosted by Google

Le baron répondit avec beaucoup de dignité :

— Mlle Richehomme, vous disposerez de votre fortune comme bon vous semblera. Je ne céderai pas devant des menaces de cette espèce quand il s'agit de l'honneur de ma famille.

— C'est bon, dit-elle alors, n'en parlons plus. Mais songez à ceci : M. Edmond Montglas va être nommé procureur du roi dans quelques jours. Il comptait alors prier son père de venir vous demander pour lui la main d'Hortense. Naturellement, quand il sera instruit de vos dispositions, il ne voudra pas exposer son père à l'affront d'un refus. Mais il ne pourra pas empêcher M. Montglas d'être informé des espérances que son fils avait conçues et des motifs qui l'auront forcé à y renoncer; et alors M. Montglas, justement froissé dans son amour-propre, deviendra pour vous un ennemi mortel. Cela est inévitable.

— Soit, je m'y résigne, dit le baron.

— Parfaitement. Mais, dans ce cas, je suppose que votre délicatesse ne vous permettra pas de conserver une fleur dont M. Montglas vous a fait cadeau dans le dessein évident et avoué d'acquérir votre amitié. En renonçant à cette amitié, vous devez en restituer le gage. Renvoyez donc la comtesse d'Artois à M. Montglas, et qu'il ne soit plus question de rien.

— C'est juste, dit le baron, je renverrai la comtesse d'Artois.

—

Il ne la renvoya pas.

Le sacrifice avait-il été au-dessus de ses forces? Il est permis de le supposer. A quelques jours de là, Edmond reçut un avis qui le rendit tout joyeux. C'était le lendemain du jour où sa nomination de Procureur du Roi avait paru au *Moniteur*. La semaine suivante, mon père fit demander cérémonieusement à quelle heure M. le baron de Graimbiez pourrait lui faire l'honneur de le recevoir ; puis, ayant revêtu son habit noir des dimanches, il alla lui faire la demande officielle de la main de Mlle Hortense pour son fils Edmond. Le baron répondit que sa fille et lui se tiendraient pour très-honorés de l'alliance de M. Montglas.

Un mois après, Mlle Hortense de Graimbiez échangea son nom de damoiselle noble pour le nom roturier de Madame Montglas, et je crois qu'Edmond l'a rendue assez heureuse pour qu'elle n'ait jamais regretté sa mésalliance.

Quant à Edmond, sa carrière dans la magistrature a été assez brillante pour que jamais son beau-père n'ait eu à rougir de l'avoir pris pour gendre. Edmond est aujourd'hui avocat-général près de la cour de cassation.

Hosted by Google

De son côté, le baron n'eut jamais à regretter d'avoir donné sa fille pour une tulipe. L'acquisition de la comtesse d'Artois avait été pour sa collection ce que serait, pour le cabinet d'un amateur de second ordre, l'arrivée de la *Vierge à la Chaise* de Raphaël. Ajoutée à tant d'autres belles fleurs, à Sardanapale, à Cléopâtre, à la Renommée de Saardam, elle avait mis son parc tout à fait hors de pair.

L'arrivée du taupin croisé lui-même dans mon cadre de coléoptères n'avait pas produit une semblable révolution.

L'année qui suivit le mariage de sa fille, M. le baron de Graimbiez a eu un beau mouvement. Il détacha le cayeu de la comtesse d'Artois dans l'intention de venir l'offrir à mon père. Il l'enveloppa en soupirant dans un morceau de papier de soie et le mit dans sa poche.

Mais, toutes réflexions faites, il l'a gardé.

EUGÈNE GENS.

Hosted by Google

LA SONNETTE.

COMÉDIE.

Un salon à la campagne. — La comtesse est assise sur un sopha et fait de la tapisserie. — Le vicomte est assis à deux pas d'elle, sur un tabouret.

LA COMTESSE.

Rappelez-vous nos conventions. Au premier mot d'amour, je sonne.

LE VICOMTE.

Mais enfin, si je ne puis vous parler d'amour, que voulez-vous que je vous dise?

LA COMTESSE.

Ne dites rien et mettez-vous là, devant cette table à ouvrage.

LE VICOMTE.

C'est cela : le doigt sur le nez, à vous regarder brouiller et débrouiller vos fils, comme un chat qui pelote devant des bobines. Alors qu'il est si facile de se dire ce qu'on a sur le cœur.

LA COMTESSE.

A la bonne heure! Voilà qui est franc... Donc vous prétendez comme ça que je vous ouvre mon cœur à deux battants, comme une loge d'opéra... avec permission de fourrer le nez dans les petits coins.

LE VICOMTE.

Vous voyez bien qu'il m'est impossible de vous parler ce soir de quelque chose sans que vous y trouviez à redire. Je vous parle amour. (Eh! mon Dieu! on en parle bien au théâtre), vous me mettez la sonnette sous le nez comme un suisse sa hallebarde... Sonnez, comtesse, j'aime mieux vous parler de...

LA COMTESSE.

Prenez garde, vous allez dire une sottise.

Hosted by Google

LE VICOMTE. (*Après une pause.*)

Mais qu'est-ce que je vous ai donc fait ?

LA COMTESSE.

Vous?... rien du tout. Est-ce que j'ai l'air de quelqu'un à qui l'on a fait quelque chose?

LE VICOMTE *se promène.* (*Après une pause.*)

Tiens ! tiens ! C'est charmant, ça.

LA COMTESSE.

Quoi ?

LE VICOMTE.

Cette tapisserie.

LA COMTESSE.

Vous ne l'aviez pas encore vue ?

LE VICOMTE.

Non vraiment. Je regardais vos mains.

LA COMTESSE.

Et que vous disaient mes mains, monsieur ?

LE VICOMTE.

Est-ce un piége ?

LA COMTESSE.

Oui, pour vous faire dire quelque chose de bien ampoulé, de bien galant et de bien ennuyeux.

LE VICOMTE.

Je pense toujours, quand je vois une petite main de femme, à ce mot d'un ancien que, quelque petite qu'elle soit, la main d'une femme est assez grande pour tenir tout entier le cœur d'un homme.

LA COMTESSE.

Avez-vous déjà pris la mesure?

LE VICOMTE.

Je n'ai pas encore rencontré de main assez petite.

LA COMTESSE.

Voilà de l'impertinence.

LE VICOMTE.

Celle que j'ai rencontrée était trop occupée de bouts de laine verts, jaunes et bleus.

LA COMTESSE (*mettant un doigt sur sa bouche*).

Chut !

Hosted by Google

LE VICOMTE.

J'avais, je crois, l'honneur de vous dire que votre tapisserie était charmante. On dirait de ces tissus enchantés que les couturières des fées faisaient avec des fils d'avril et que le soleil lamait d'or sur un fond de brouillard... Je ne sais rien de plus joli que ce point brillant qui revient (*montrant du doigt*) là... là... et là, comme un colibri qui sauterait de branche en branche.

LA COMTESSE.

N'est-ce pas? (*Pause*) C'est pour mon trousseau de mariage.

LE VICOMTE.

Ah! c'est pour votre trousseau? (*Pause.*) Vous y pensez donc, à votre mariage?

LA COMTESSE.

Par exemple!... Demandez-moi, je vous prie, si je pense à entrer au couvent ou à priser du tabac entre deux dévotions. Vous êtes bon!

LE VICOMTE.

C'est juste. (*Un silence.*) Ce sont au moins des pantoufles?

LA COMTESSE.

Non, Monsieur, c'est un écran.

LE VICOMTE.

Oui, oui, c'est ce que je veux dire, un écran. Parbleu! on voit bien que ce ne sont pas des pantoufles. Ah! c'est un écran?

(*Il se lève et se promène. Bas.*)

Qu'est-ce que tout cela veut dire?

LA COMTESSE.

A quoi songez-vous donc? Vous êtes là à faire des arpéges comme si vous vous promeniez sur mon piano.

LE VICOMTE.

C'est une drôle de chose, comtesse. Figurez-vous que la première fois que je vous ai vue, je vous ai crue blonde.

LA COMTESSE.

Et maintenant?

LE VICOMTÉ.

Oh! maintenant, je sais que vous êtes brune.

LA COMTESSE.

Eh bien! vous en savez plus que moi... (*Après un silence*) Cela vous fait-il quelque chose que je sois brune?

Hosted by Google

LE VICOMTE.

Mon Dieu, non.

LA COMTESSE.

Pourquoi voulez-vous alors que je ne sois pas blonde?

LE VICOMTE.

Pourquoi? Tiens, oui, pourquoi? Je n'ai jamais pensé que vous me feriez cette question.

LA COMTESSE.

J'y suis... Quelque souvenir brun qui vous passe dans le cœur. Vous préférez les brunes. Ne vous gênez pas.

LE VICOMTE.

Je pense à cette bonne Mme de Bouzy dont les cheveux changent trois fois le jour : blonds au matin, bruns à midi et roux le soir, aux lumières. Eh bien! ils ne sont ni roux, ni bruns, ni blonds.

LA COMTESSE.

Bah! vous me surprenez!

LE VICOMTE.

Ils sont gris.

LA COMTESSE.

Est-ce pour moi que vous dites cela?

LE VICOMTE.

Puisque vous êtes brune.

LA COMTESSE.

C'est juste... Ah! c'est Mme de Bouzy qui vous occupe? Vous avez tort de rire des bandeaux de Mme de Bouzy. Ça lui coûte la dot de sa fille, ses bandeaux. Quel âge lui donnez-vous, à Mme de Bouzy?

LE VICOMTE.

C'est une opération d'arithmétique. Mettons un chiffre rond, cinquante ans, par exemple.

LA COMTESSE.

Oui, ce sont les printemps... Vous avez des passions sérieuses, M. de Marny.

LE VICOMTE.

Une pierre dans mes carreaux. C'est la dixième, madame. Je vous avertis que je ne compte plus.

LA COMTESSE.

Cherchez-moi dans la corbeille le ponceau. Pas celui-là... à côté.

Hosted by Google

LE VICOMTE.

Ceci?

LA COMTESSE.

Mon Dieu! que vous êtes gauche! Là, à la bonne heure... on croirait que vous êtes amoureux.

LE VICOMTE.

Prenez garde, madame ; je vais sonner.

LA COMTESSE.

Oh! n'ayez pas peur... Qu'est-ce que je voulais dire? Ouvrez un peu la fenêtre du balcon.... Ça vous rafraîchira, M. de Marny.

LE VICOMTE (*ouvrant la fenêtre*).

Il fait une soirée admirable... Je vois là-bas votre gros voisin de campagne qui se promène dans le clair de lune, les mains derrière le dos.

LA COMTESSE.

M. Mathieu?

LE VICOMTE.

Oui... Il a l'air d'un hanneton qui traîne une maison de papier à la patte.

LA COMTESSE.

Qu'est-ce qu'il vous a donc fait pour que vous l'arrangiez ainsi ?

LE VICOMTE.

Est-ce pour vous qu'il se promène?

LA COMTESSE.

Allez le lui demander.

LE VICOMTE.

Vous seriez bien attrapée si j'allais.

LA COMTESSE.

Vous me faites rire... C'est un charmant homme que M. Mathieu. Je lui achète mon bois tous les ans et il me fait la cour par-dessus le marché... à des prix modérés. Je suppose que vous n'en êtes pas jaloux ?

LE VICOMTE.

Si j'avais le droit de l'être, je le serais de l'ombre qui vous suit au soleil, quand vous mêlez vos mousselines blanches à la poussière des chemins.

LA COMTESSE.

Calmez-vous..... Est-ce qu'Othello était jaloux d'un M. Mathieu?

Hosted by Google

LE VICOMTE (*s'asseyant*).

Pourquoi ne voulez-vous pas que je vous fasse la cour, puisque vous supportez bien que ce M. Mathieu vous la fasse ?

LA COMTESSE.

Moi ! Je ne m'y oppose pas. Mais commencez par me vendre du bois.

LE VICOMTE.

Il n'y a pas moyen de vous approcher. Vous êtes hérissée comme une pelote d'épingles.

LA COMTESSE.

Pas du tout... Puisqu'il y a un quart d'heure que vous agacez mes laines et que je vous laisse faire sans rien dire.

LE VICOMTE.

Est-ce que vous n'avez pas demandé le peloton gris ?

LA COMTESSE.

Ah ! ça ! Vicomte, vous avez des mouches dans la tête... Laissez le peloton gris dans son petit coin... Vous allez tellement brouiller mes écheveaux que je n'en sortirai plus.

LE VICOMTE.

C'est bien dommage que les hommes ne fassent pas de la tapisserie : je vous demanderais de faire l'autre pantoufle.

LA COMTESSE.

Vous y tenez, à vos pantoufles... Eh ! bien, tricotez-moi des bas.

LE VICOMTÉ.

Demandez-moi quelque chose de plus sérieux.

LA COMTESSE (*riant*).

Soit ! Allez-vous en.

LE VICOMTE.

Vous voyez bien que vous êtes fâchée contre moi puisque vous me renvoyez.

LA COMTESSE.

Je ne vous renvoie pas, mais vous êtes d'humeur si maussade, ce soir, que je croyais vous être agréable en vous permettant d'aller vous coucher.

LE VICOMTE.

Vous avez raison, je m'en vais. — *Il prend son chapeau et revient.* — Avouez pourtant que j'ai un peu raison de l'être.

Hosted by Google

LA COMTESSE.

Quoi?

LE VICOMTE.

Maussade.

LA COMTESSE.

Vous allez dire tantôt que j'en suis la cause.

LE VICOMTE.

Le mensonge ne serait pas grand si je le disais.

LA COMTESSE.

Alors, mentez.

LE VICOMTE (*remettant son chapeau sur un tabouret*).

Tenez, vous autres femmes, on ne sait par où vous prendre; vous glissez dans les mains comme des couleuvres, et quand on croit vous tenir, vous êtes déjà loin.

LA COMTESSE.

Vraiment! La belle chose s'il fallait vous rester dans les mains après le peu que vous faites pour nous prendre. Ne faut-il pas qu'on s'aille jeter dans vos bras dès l'instant qu'on vous a vus? Parce qu'il vous plait que nous vous plaisions, il vous paraît naturel que vous nous plaisiez aussi, et vous arrangez à l'avance vos petites intrigues en mettant chaque chose à sa place, sans oublier à la fin les petits points qui indiquent le moment où l'on succombera. Du premier jour vous êtes en règle avec vous-mêmes comme un parfait livre de compte, et tout s'y tient dans une merveilleuse balance avec Doit et Avoir. Il n'y manque qu'une toute petite chose, et c'est le cœur.

LE VICOMTE.

Bon! c'est un réquisitoire, comtesse; mais alors, c'est moi le prévenu?

LA COMTESSE.

Mon Dieu! vous n'êtes ni mieux ni pis que les autres. Ne vous en déplaise, le prévenu c'est tout ce monde vert galant habitué à mordre aux pommes le long des chemins, et qui ne saurait trouver un jardin sans sauter par-dessus le mur pour y marauder. Quand nous secouons nos jupes, nous sommes toujours sûres qu'il y a quelqu'un derrière, dans nos volants, et notre seule occupation est de serrer les cordons. Vous êtes fourrés partout où nous passons, et quand ce n'est pas vous, ce sont vos bouquets, vos épîtres, vos dragées, est-ce que je sais, moi? Dans nos loges, à la portière de nos voitures, dans les salons, aux soirées où nous allons, aux visites que nous faisons, on voit toujours votre moustache cirée, et dessous, votre bouche en cœur et vos sourires. Mais qu'est-ce que vous avez donc à nous sourire comme cela? Qu'est-ce que nous vous avons fait? Sous prétexte que vous êtes les forts, vous nous

Hosted by Google

assassinez de billets musqués ; vos œillades, aiguës comme des dards, nous percent le cœur, et vous avez des galanteries qui sont toujours à quinze pas, battant la campagne comme des fourrageurs ennemis. Le plus singulier, c'est que vous vous croyiez dangereux. Tenez, je m'amusais hier à regarder là-bas, devant ma fenêtre, dans les chanvres, un grand croquemitaine sur deux pieds, ficelé de paille, pour faire peur aux oiseaux. Savez-vous ce qu'ils ont fait, les oiseaux? Ils se sont mis à tourner à l'entour, regardant de leurs petits yeux ronds ce que c'était que cette machine, et quand ils ont vu que ce n'était que cela, je les ai entendu rire aux éclats en becquetant les chanvres... Eh bien! ce n'est que cela.

LE VICOMTE.

Vous êtes cruelle pour vous-même, comtesse. Car enfin, prenez l'homme à la femme. Que reste-t-il? Oh! certainement, elle n'en sera ni moins dans ses chiffons, ni plus dans ceux des autres. Mais à quoi lui serviront les chiffons, ces attrapes des cœurs, quand elle cessera de les attraper? Mettez sur l'épaule nue de la Floridienne un lambeau éclatant et vous la verrez se tourner rayonnante vers l'homme. L'homme est votre prétexte, madame : rayez-le de votre esprit ; vous n'êtes plus les mignons sphynx incompréhensibles dont nos larmes déchiffrent l'énigme. On vous lirait à livre ouvert, d'un bout à l'autre, sans mystère : car votre mystère vous vient de lui, de cet homme que vous repoussez et qui vous fait fuir derrière les saules, comme Galatée, pour être mieux vues. Voulez-vous que je vous dise? Le soleil, dès la première heure du jour, a eu la chaleur en partage pour en réchauffer l'espace, et la femme a reçu la beauté pour en réchauffer le cœur des hommes. Vous êtes les reines de la terre, mais à la condition de régner... comme en politique, madame. Et qu'est-ce donc que régner, je vous prie, si ce n'est plaire? Plaire par vos charmes, par vos grâces, par votre coquetterie, par tous ces petits riens mignons qui pèsent dans la balance humaine le poids d'un globe et que vous montrez naturellement, sans vous en douter, comme la prose sans le savoir, de M. Jourdin. Plaire par vos caprices, par vos bouderies, par vos colères ; plaire en dépit de vous-mêmes, comme vous, comtesse, tout à l'heure. Eh bien! vous le dirais-je, je ne vois que l'homme qui vous soit utile à quelque chose. Il est toujours à point, lui, derrière vos chaises, et il ramasse une à une, pour s'en faire mourir, les fleurs de votre coquetterie. Vous dites que l'homme est pillard et qu'il saute par dessus les clôtures. C'est vrai, mais on ne maraude que dans les jardins ouverts, et depuis Eve, Adam n'a jamais croqué qu'une sorte de pommes : ce sont celles qui sont sur le point de tomber chez le voisin. Calomniez-nous, du reste ; vous aurez toujours raison. Tout le mal que vous direz de nous ne vaudra pas le bien que vous nous faites avec un sourire. Pis encore, renvoyez-nous, chassez-nous ; soyez impitoyables, fermez-nous la porte, mais alors cessez de plaire, ou nous rentrons par la fenêtre.

Hosted by Google

LA COMTESSE.

C'est court, mais galant... (*Brusquement.*) Et comme cela, ça vous est venu tout naturellement ?

LE VICOMTE.

En vérité, je ne sais...

LA COMTESSE (*riant*).

Tenez, mon cher monsieur de Marny, j'allais me fâcher tantôt contre les hommes. Voilà que c'est fini... Oui, tout à fait fini. Vous m'avez remise de bonne humeur. Pardonnez-moi.

(*Le vicomte se promène sans rien dire.*)

Eh bien ! à quoi pensez-vous ?

LE VICOMTE.

Je pense que le rire est une jolie invention, comtesse. C'est une boîte à surprise dont les femmes poussent le ressort quand elles ne veulent plus rien dire. Et il en sort un petit arlequin qui nous cogne le nez de sa batte.

LA COMTESSE.

Voulez-vous qu'on pleure?

LE VICOMTE (*à la comtesse qui vient de renverser la sonnette*).

Prenez garde, madame, si elle allait sonner!

LA COMTESSE.

Eh ! mais... laissez donc. Il me faut justement ma femme de chambre... Tenez, ce sera plus vite fait. Prenez ces fleurs qui sont là dans le coin... C'est ça... et maintenant mettez-les au balcon... Ah ! monsieur de Marny, ce n'est pas gentil. Voilà que vous faites tort à mes pauvres fleurs. Il y a un grand siècle qu'elles auraient dû prendre l'air du soir... Vous voyez, on ne s'occupe que de vous.

LE VICOMTE.

Merci !

LA COMTESSE. (*Elle va au balcon.*)

Connaissez-vous les étoiles, monsieur de Marny?

LE VICOMTE.

Je n'en connais qu'une.

LA COMTESSE.

Laquelle?

LE VICOMTE.

La plus adorable de toutes, celle dont vous voyez étinceler le disque au-dessus des peupliers et qui se reflète dans vos prunelles.

LA COMTESSE.

On la nomme ?

Hosted by Google

LE VICOMTE.

On la nomme Vénus.

LA COMTESSE.

Vous n'êtes pas un grand astronome.

LE VICOMTE.

Non, Madame.

LA COMTESSE.

Chaque soir un rossignol chante là-bas dans le parc... Il ne chante pas encore.

LE VICOMTE.

Ce n'est pas son heure.

LA COMTESSE.

Quelle est l'heure des rossignols ?

LE VICOMTE.

Celle de Roméo et de Juliette.

LA COMTESSE.

Alors il ne chantera pas cette nuit.

LE VICOMTE.

Que vous importe ? Il chante l'amour et vous n'êtes pas Juliette.

LA COMTESSE (*soupirant*).

Ah ! Roméo ! Roméo ! (*brusquement*). Par exemple, vous, M. de Marny, qu'est-ce que vous me diriez si vous étiez Roméo ?

LE VICOMTE.

Ce que je vous dirais, Madame ? (*montrant la sonnette*). Laissez-moi la mettre en poche.

LA COMTESSE.

Quoi ?

LE VICOMTE.

La sonnette.

LA COMTESSE.

Elle dort... Ne la réveillez pas.

LE VICOMTE.

Ce que je vous dirais, Madame ? Eh bien ! pas autre chose que ce que je vous disais quand vous m'avez menacé de la sonnette.

LA COMTESSE.

Et quoi donc ? Je ne me souviens plus.

LE VICOMTE.

Je vous demandais la permission de vous dire que je vous aime.

Hosted by Google

LA COMTESSE.

Vous me diriez donc : Je vous aime... Et c'est tout ?

LE VICOMTE.

Qu'y a-t-il de plus au monde ? L'univers entier ne tourne-t-il pas sur cette parole comme sur un axe ? Chaque chose la dit à sa manière, Madame. L'étoile dans son orbe de flamme la dit à l'étoile sa sœur et le jour la dit à la nuit. On l'entend à travers l'infini, ce mot divin, éclatant comme une fanfare et doux comme un murmure de lyre. Dieu l'a dit au premier jour, et depuis, la terre le répète en balbutiant, dans une ineffable ivresse.

LA COMTESSE.

Cette odeur d'acacias porte à la tête... Enfant, j'avais peur des fleurs qui sentent la nuit. Il y a des odeurs dangereuses, n'est-ce pas, monsieur de Marny?

LE VICOMTE.

Pas pour vous, madame. La guipure de votre corsage en préserve mieux votre cœur qu'une cuirasse d'acier.

LA COMTESSE (*même jeu*).

Quand il fait de ces beaux clairs de lune, j'ai toujours envie de m'envoler comme les papillons de nuit, à travers le vent. Et vous ?

LE VICOMTE.

Pourquoi courir après l'oiseau bleu? La réalité vaut mieux que le songe. Un cœur qui s'éveille est comme une fleur qui s'ouvre au matin. L'épanouissement d'une aube inconnue remplit l'âme d'illusions charmantes, semblables à des anges gardiens qui viendraient en priant étendre leurs ailes sur le berceau du naissant amour. Que les chimères de marbre accroupies au fond des bosquets plongent éperduement leurs yeux blancs dans les paradis sans amour de leurs inaccessibles cieux, nos paradis sont plus doux et nous ne sommes pas des marbres, madame.

LA COMTESSE (*même jeu*).

Est-ce que ce n'est pas un songe lui-même que l'amour ?

LE VICOMTE.

Un songe et une réalité comme la lune et la nuit. (*Se rapprochant.*) D'invisibles chœurs soupirent dans la brise, et Dieu même allume des lampes dans le ciel pour éclairer les noces de la terre avec l'ombre.

LA COMTESSE, *rêveuse.*

D'où vient qu'on a le cœur serré en regardant les étoiles, monsieur de Marny ?

Hosted by Google

LE VICOMTE (*se rapprochant, bas*).

Ah! pourquoi me défendez-vous de vous aimer?

LA COMTESSE (*même jeu*).

Je ne sais ce que j'ai ce soir.

LE VICOMTE.

Oh! laissez-moi contempler ce trouble charmant... Ce sont ces fleurs, ce sont ces parfums, c'est la nuit... Voulez-vous mon bras pour rentrer?

LA COMTESSE.

J'ai peur...

LE VICOMTE.

Peur? Et de quoi? La nuit berce nos cœurs dans ses bras amoureux. Tout dort sous le ciel. Il n'y a plus que l'amour qui veille. Et tenez, voici le chantre des nuits qui nous convie aux félicités éternelles. L'entendez-vous? C'est lui, c'est le rossignol du parc, le confident de Juliette et de Roméo. Il dit aux jeunes femmes et aux jeunes hommes : Voici la nuit d'amour; c'est pour vous que ma voix résonne au sein de l'ombre. La vie s'égoutte à travers les mains comme une source qui n'a qu'un temps, et de la vie, il ne reste rien que d'avoir aimé. Voilà ce qu'il chante, et l'ombre tressaille d'enchantement à sa voix. Peur, dites-vous, et de quoi?

LA COMTESSE (*en fermant la fenêtre*).

D'un rhume. (*Riant.*) Allez-vous-en vous coucher, monsieur de Marny.

LE VICOMTE.

Ah! fort bien : c'est de la comédie. Il fallait me le dire en commençant, madame... Eh bien! je reste, moi : il me plaît d'assister à la comédie jusqu'au bout... Ah! tenez, vous me fermerez votre porte et je ne vous reverrai de la vie, mais au moins je vous le dirai, ce mot qui me brûle la bouche et que vous ne voulez pas entendre. Nous sommes seuls. Et quand il y aurait quelqu'un, que m'importe à présent?

LA COMTESSE (*s'asseyant sur le sopha et rangeant les plis de sa robe*).

C'est une déclaration?... Attendez un peu que je sonne.

LE VICOMTE (*mettant la sonnette en poche*).

Vous ne sonnerez pas, madame. Je vous l'ai dit : il faut que vous m'entendiez. Oh! rien à cette heure ne peut m'empêcher d'être à vos pieds et vous m'écouterez... Ah! pardon, je ne sais ce que je dis ni comment je vous parle. Vous êtes belle et je suis amoureux. Y a-t-il un si grand mal à ce qu'on vous le dise? Voyons, comtesse, est-ce bien sérieux que vous ne voulez pas que je vous aime? Dès le premier jour,

Hosted by Google

je me suis senti mordu au cœur par vos yeux méchants et doux. Les dents et les griffes des tigres sont moins redoutables que les lueurs de vos yeux clairs. Pourquoi donc ces yeux m'ont-ils poussé à bout? Oui, dès le premier jour ma pensée vous suivait partout. Que de fois je me suis fait tout petit derrière la haie pour vous regarder passer! Et quand je vous voyais, rieuse et rose, venir à moi dans la lueur du chemin, avec vos mousselines où se jouait le vent du matin, vos petits pieds qui soulevaient la poussière et vos lèvres gazouillantes de gais fredons, l'air s'enchantait autour de moi, et je savourais, dans la brise qui vous avait touchée, l'enivrante odeur de votre beauté. — Par pitié... (*Il joint les mains. A genoux*).

LA COMTESSE.

Arrêtez... Ne bougez pas. Mon Dieu ! M. de Marny, si j'osais...

LE VICOMTE.

Quoi?

LA COMTESSE.

C'est que je ne sais pas... J'ai promis au curé pour son église un saint Antoine en extase... Vous ne voulez pas me faire la grâce de poser pour saint Antoine?

LE VICOMTE (*se relevant*).

Là ! là !... Vous voyez bien que je ne suis pas mauvais... Je serai tout ce que vous voudrez, mais..,

LA COMTESSE.

Mais?

LE VICOMTE.

Tenez, voici ma main. Mettez-y la vôtre et qu'elles soient scellées l'une dans l'autre.

LA COMTESSE.

Il fallait donc commencer par cela.

LE VICOMTE (*avec transport*).

Vous acceptez?

LA COMTESSE.

Tenez, mon cher monsieur de Marny, j'ai infiniment d'estime pour vous; vous êtes mon voisin et je ne veux pas nous brouiller ensemble. Eh bien...

LE VICOMTE.

Eh bien?

LA COMTESSE.

Ça ne se peut pas.

LE VICOMTE.

Vous refusez.

Hosted by Google

LA COMTESSE.

Faites attention que je n'emploie jamais les gros mots.

LE VICOMTE.

Mais alors...

LA COMTESSE.

Monsieur de Marny, vous avez agi comme un écolier. Vous êtes à la campagne : le hasard veut que nous demeurions porte à porte. Vous me faites la grâce de venir vous ennuyer un peu chez moi, et comme je ne suis ni trop vieille ni trop laide, vous me faites la cour. Mon Dieu ! qu'est-ce qu'on ferait à la campagne si l'on n'avait pas une femme à qui faire la cour et un homme qui vous la fasse? Tout d'un coup, vous prenez le mors aux dents et vous êtes très-étonné que je ne me mette pas au grand galop avec vous. Avant de me faire la cour, monsieur de Marny, il me fallait dire pourquoi vous me la faisiez. Ah ! si vous me l'aviez dit alors, je vous aurais répondu par une lettre de faire part.

LE VICOMTE.

Mais c'est un jeu cruel... Achevez donc.

LA COMTESSE (*se levant, avec une révérence*).

Monsieur de Marny, j'ai l'honneur de vous annoncer mon mariage avec M. de Massan.

LE VICOMTE.

De Massan ! (*Il se promène avec agitation.*) — (*Bas.*) C'était donc lui !

LA COMTESSE.

M'en voudrez-vous de ce que, ne pouvant accepter votre... vous savez bien? je vous offre mon amitié, car j'y crois, à l'amitié, moi. Tâchons d'y croire ensemble.

LE VICOMTE (*prenant son chapeau*).

Je serai donc la première personne à faire des vœux pour votre mariage, madame. (*Il s'incline et se retire.*)

LA COMTESSE.

Monsieur de Marny?

LE VICOMTE.

Madame?

LA COMTESSE.

Sans rancune, n'est-ce pas? (*Elle lui tend les mains.*)

LE VICOMTE (*après un moment, baisant les mains de la comtesse*).

Sans rancune.

LA COMTESSE.

Eh bien, alors, rendez-moi donc ma sonnette.

CAMILLE LEMONNIER.

Hosted by Google

LE TOUR DU MONDE [1]

APERÇU GÉNÉRAL. — LES RUINES. — LE CAMBODGE.

—

La France reprend ses travaux avec ardeur, et, parmi les œuvres que l'Europe eût regrettées si elles n'avaient pu survivre à de récents désastres, il faut placer *le Tour du Monde*.

Les explorations scientifiques étaient devenues, en 1860, assez nombreuses, assez suivies, pour qu'on ne pût plus s'en tenir à des relations séparées et qu'il y eût lieu de donner à ce travail permanent une publicité périodique. Personne n'était mieux fait pour concevoir et diriger cette œuvre, dont la première condition est d'être populaire et illustrée, que le fondateur du *Magasin pittoresque* et l'éditeur des *Voyageurs anciens et modernes :* M. Ed. Charton ; et nulle librairie mieux que la maison Hachette n'avait tout ce qu'il faut pour une entreprise pareille. Dès les premiers jours, le succès fut assuré ; il n'a fait que s'accroître avec l'intérêt du livre, et il ne s'arrête pas à l'édition française ; une publication allemande en reproduit les illustrations, en résume les enseignements, et plusieurs relations anglaises sont faites avec les clichés du *Tour du Monde*.

C'est un des plus beaux spectacles qui se puissent admirer que cette ardeur de l'homme à explorer le globe qu'il habite, pour le posséder tout entier, pour en découvrir les richesses minérales et végétales, pour mettre au pilori les barbaries de ses habitants ou rendre à l'histoire leurs civilisations primitives. Rien n'arrête ces

(1) *Nouveau Journal des Voyages*, publié sous la direction de M. Ed. Charton, et illustré par nos plus célèbres artistes. Paris, Hachette et Cᵉ, 1860-1872. 21 volumes in-4°.

Hosted by Google

hardis Colombs : ni les animaux féroces, ni les hordes barbares, ni les fièvres, plus terribles que les sauvages et les fauves, ni les despotes, plus redoutables que la fièvre. Régions polaires, zônes torrides, forêts vierges, océans de sable, rien n'échappe à leurs investigations ; ils traversent les rapides, parcourent les mers de glace, escaladent les volcans, bravent le simoun, laissent partout des martyrs, et se croient payés de leurs peines s'ils découvrent une fleur, un insecte, une coquille, un bas-relief, une inscription, une ruine, une peuplade, une contrée, et peuvent ajouter quelque page à la science géographique, à l'histoire naturelle, aux annales des arts, aux fastes de l'humanité.

Ce spectacle, qu'on peut dire sublime, est d'une variété infinie comme la nature et la science ; il offre à l'esprit d'utiles plaisirs, au cœur les émotions les plus nobles. Depuis douze années, le *Tour du Monde* nous le présente comme jamais il ne nous avait été donné de le voir.

Si habile que soit l'écrivain, les descriptions écrites, les portraits ou les paysages à la plume ne rendent qu'imparfaitement les splendeurs d'un site, le cachet d'un monument, la physionomie d'un être ou d'une chose. Le dessin seul peut compléter le récit, faire vivre ce qu'on veut dépeindre, montrer aux yeux ce que les yeux ont vu. Les éditeurs du *Tour du Monde* savaient cela : aussi l'artiste et le photographe n'y quittent jamais le voyageur ; à chaque page, le tableau prend corps sous le burin de la gravure et des illustrations de tout genre mettent sous nos yeux un des côtés de cet universel panorama.

Cette œuvre ne se borne ni à un pays, ni à une rédaction. Le plus grand nombre de ses récits sont écrits pour elle ; mais il ne se publie nulle part aucun voyage qui n'y soit traduit ou résumé ; il ne se forme pas un projet d'expédition qui n'y soit annoncé ; il ne tombe pas un homme au poste de la science qui n'y trouve place au panthéon de l'histoire ; il ne meurt pas un savant sans que sa vie ne soit donnée en exemple ; et, pour ne négliger rien, tous les semestres, un bulletin, rédigé par M. Vivien de Saint-Martin, nous met au courant des faits de la science, complète les récits connus, en prépare de nouveaux, de sorte que le lecteur tient pour ainsi dire en main tous les fils de ce réseau d'explorations qui enserre le globe, comme sous les mailles du génie humain.

Cette œuvre n'est pas réservée aux savants ; souvent la relation officielle doit suivre ou a précédé, avec ses expériences positives, ses chiffres exacts, ses données techniques. Ici, les récits sont à la portée de tous ; ils intéressent le public à ces dramatiques excur-

Hosted by Google

sions, l'initient à leurs résultats, le tiennent au niveau des découvertes de géographie et d'histoire. Vulgarisation utile à tous les titres : utile pour ces voyageurs qui méritent de ne pas lutter, de ne pas périr dans l'oubli; utile pour le public qui se familiarise avec le globe; utile à l'industrie et au commerce, qui y découvrent de nouveaux horizons à leur activité; utile à la science, que l'attention publique soutient; utile à la civilisation, car tout ce qui rapproche les peuples adoucit les mœurs, et l'opinion ne peut être saisie des grands problèmes qui nous soumettent la terre, ou des violences qui la déshonorent, sans rendre bientôt l'intervention des gouvernements possible, énergique, efficace : c'est ainsi que l'on conquerra chaque jour du terrain sur le désert et sur la barbarie.

Entrer dans le détail de toutes les merveilles que met au jour cette vaste encyclopédie, des découvertes qu'elle raconte, des martyrs qu'elle glorifie, des enseignements historiques, artistiques et scientifiques qu'elle contient, il n'y faut point penser. Aucune partie du monde n'a été sans attirer un groupe de savants ou quelque aventureux voyageur; des explorations, réputées inabordables, ont été entreprises avec audace, menées avec vigueur, achevées avec succès, et l'on peut dire ici sans forfanterie : Le mot impossible n'est pas dans le dictionnaire de la science.

Tantôt ce sont des missions officielles, comme le voyage de circum-navigation de la frégate autrichienne *la Novara*, comme l'expédition anglaise dans l'Océan indien, l'expédition russe au fleuve Amour, l'expédition des États-Unis aux mers polaires, le voyage d'un ambassadeur suisse au Japon, etc. Tantôt l'entreprise est personnelle : un chasseur, le capitaine Pallissier, s'aventure dans les montagnes rocheuses; un amateur, le baron de Wogan, parcourt la Californie, y est surpris et condamné à mort par les sauvages, et sauvé comme par miracle; un savant, M. Trémaux, explore le Soudan; un autre, le docteur Schwaner, visite Bornéo; un émigrant français, prisonnier pendant cinq ans chez les Patagons, en profite pour étudier les mœurs du pays, et lorsqu'il parvient à s'évader, se trouve le talent de les peindre; des naufragés racontent leurs luttes et leurs dangers; un savant, M. Simonin, veut assister à la naissance d'une nation et se rend en Californie. Et comment oublier le voyage dans l'Asie centrale par un hongrois « missionnaire scientifique de l'Académie de Pesth, » M. Arminius Vambéry, qui se déguise en derviche pour parcourir le Turkestan, depuis la mer Caspienne jusqu'à la Chine, au milieu des déboires de la vie de mendiant et au péril de sa vie?

On voudrait suivre aussi ces femmes courageuses qui bravent

Hosted by Google

tout : l'une, comme Mme de Libarona, pour tenter de sauver son mari, impliqué dans la défaite de Rosaz; d'autres, comme Mme Ida Pfeiffer, celle des femmes qui a exploré le plus de points du globe; ou comme Éva Félinska, qui raconte son exil en Sibérie.

Quelquefois ce sont des hommes de lettres qui se font voyageurs : M. V. Duruy va de Paris à Bucharest; le romancier Trollope visite les Indes occidentales; M. Élisée Reclus parcourt la Nouvelle-Orléans; puis, ce sont MM. Renan en Syrie, Michiels en Allemagne, Marc Monnier à Naples, Dargaud en Danemark, etc. Puis, l'illustration prend des beautés particulières, car des artistes tiennent le crayon : c'est Doré en Espagne, Biard au Brésil, Bida à Jérusalem, Atkinson dans l'Asie centrale, Stroobant, dans le Harz; etc.

Ce qu'il faudrait analyser, ce sont les grandes explorations comme celles qui ont renouvelé la géographie de l'Afrique : au midi, avec Livingstone et Anderson; au centre, avec Barth; à l'orient, avec G. Lejean; à l'occident, avec Burton et Speeke : les grands lacs découverts et décrits, les sources du Nil cherchées et indiquées, des peuples entiers révélés, et des lacunes de cinq à six mille lieues, comblées par un seul voyageur sur la carte de ce vaste continent.

Ce qu'il faudrait conter avec l'émotion qu'un tel sujet inspire, c'est l'histoire de sir John Franklin, perdu dans les glaces polaires, et l'héroïque persévérance de son épouse. « Lady Franklin a fait ce que le gouvernement britannique, après huit ans de recherches vaines, après dix-neuf expéditions sans résultat, huit vaisseaux perdus et vingt millions dépensés, avait jugé impossible. L'attachement indomptable et sans espoir d'une épouse s'est montré, une fois de plus, à la face du monde, plus puissant que les administrations et les conseils des souverains. » (T. I, p. 18.)

Un autre spectacle nous sollicite particulièrement.

En tout pays, le voyageur rencontre des débris, et l'histoire peut se résumer en un mot : Des ruines. Ici, la révolution française a passé, et les couvents, les châteaux couvrent le sol de restes artistiques; les dégâts du XVIe siecle n'étaient pas réparés alors, et les vestiges des deux époques se mêlent : la restauration moderne se trouve en face d'une double coulée de lave. D'autres ruines, qu'on ne répare point et que leur grandeur consacre : colonnes, temples, panthéons, colysées, théâtres, arcs de triomphe, tombeaux, portes, routes, aqueducs, rappellent la splendeur du monde greco-romain. Mais on peut remonter encore : voici d'abord des monuments qu'on

Hosted by Google

a appelés druidiques et cyclopéens, faute d'en connaître la date et l'origine; puis, ce sont les restes de l'Égypte, avec ses pyramides que gardent des sphynx. Et ce n'est pas tout : Dans le désert, dans les forêts vierges, en Inde, en Afrique, en Amérique, on découvre des ruines, toujours des ruines. Ces lieux sauvages que hantent les tigres, où rampent les serpents, de grands peuples y ont vécu, lutté, pensé, prié; de grandes civilisations ont honoré l'esprit humain dans ces pays que profanent aujourd'hui la décadence et l'exploitation du sauvage par le civilisé. Des tyrans, abusant des découvertes du génie, suivant en vautours les créateurs de la science, ont mis en coupe réglée les populations de l'Inde et du Nouveau-Monde; sous cette avalanche de crimes, au milieu de cette destruction qui ne trouve de point de comparaison dans aucun fléau naturel et qui semble comme une gigantesque trombe qui, soulevant une mer de sable, l'aurait précipitée sur ces riches contrées, sur des populations immenses, — la civilisation moderne s'est assise, elle fertilise le sol, extrait l'or et l'argent, bâtit des villes, ouvre des ports, déploie une activité qui tient du prodige. Mais il n'est pas une province où ne surgisse un vestige des civilisations antérieures, vestige accusateur qui atteste le génie des peuples supprimés ou opprimés, témoigne en faveur des races aborigènes et flétrit les horreurs de la conquête. Nul témoin n'est plus difficile à écarter que ces monuments aux assises gigantesques, aux débris sculptés; les peuples martyrs, les races victimées y renaissent comme des spectres vengeurs, et la condamnation de ces crimes, sinon le remords, s'incarne, à chaque pas, sous la forme artistique et grandiose d'une ruine!

Le Tour du monde n'a pas négligé ce grand côté du tableau terrestre. Il nous fait connaître, tour à tour, les découvertes de M. Beulé et de M. Pittakis à Athènes; les fouilles récentes de Pompéï, ou les ruines de la Judée; puis, ce sont les restes de Karnak qu'illustrent MM. H. Cammas et André Lefevre. Ailleurs, MM. Vivien de Saint-Martin et Eug. Flandin font l'histoire des découvertes faites en Perse, en Assyrie, en Babylonie. Ninive est retrouvé! ce cri parcourut le monde savant, en 1842; c'était un consul de France qui l'avait jeté. Depuis ce moment, les travaux se sont poursuivis avec ardeur, et tout ce passé, de Sargoum, de Kalah, de Ninive, de Babylone, qui remonte à plus de 3,000 ans avant notre ère, est ressuscité sous les fouilles de MM. Botta, Flandin, Fresnel et Oppert, pour la France, et de M. Layard, pour l'Angleterre. Depuis des milliers d'années, des monticules cou-

Hosted by Google

vraient ces antiques métropoles, déjà citées dans la *Genèse* (1) et mères de la civilisation hellénique.

L'ancienne Amérique n'a laissé nulle part de plus vastes, ni de plus admirables vestiges de ses civilisations originales que dans le Yucatan, au Mexique. Le docteur Charnay nous les fait connaître. Les restes de Chichen-Itza et d'Izamal rivalisent avec les ruines plus connues de Palenké, et ces merveilles ne peuvent être comparées qu'aux grandes ruines de l'Inde brahmanique.

L'Inde est couverte de débris. M. Alfred Grandidier a fait le tour de ses côtes, de Calcutta à Bombay, en passant par l'île de Ceylan, et, la photographie aidant à la description, il met sous nos yeux l'ancienne capitale d'Orissa et le temple du Soleil, les tombes royales de Golconde ; la pagode de Civa et le Madapan (portique) aux cent colonnes à Condjeveram ; les sept pagodes monolithes et les bas-reliefs taillés dans le roc, à Mahabalipour ; l'antique Vijayamagar ; la pagode de Chillambaran, que le contre-amiral Paris étudie à part, à son tour ; les grandes ruines de Tanjore et de Madoura ; la cité sainte d'Amarajapoura et les temples souterrains de l'île de Ceylan ; les grottes d'Elephanta et de Carli. La côte du Malabar est remarquable entre toutes ces régions, par ses temples creusés dans le flanc des montagnes. Le contre-amiral Fleuriot de Langle leur consacre une étude spéciale.

Des ruines plus gigantesques peut-être ont attiré l'attention du monde et des explorations qui ne discontinueront pas. On peut dire que c'est à des voyageurs français et au *Tour du monde* qu'est due, en grande partie, leur popularité. Nos lecteurs nous sauront gré de les y arrêter un instant.

Le golfe de Siam divise la partie méridionale de l'Indo-Chine en deux péninsules : la presqu'île de Malaka et la Cochinchine. Divers royaumes, Birman, Siam, Annam, Laos, occupent la base de ce cône renversé, et, entre la Cochinchine et Siam, se place un royaume, jadis puissant, aujourd'hui déchu : le Cambodge. Tous ces pays sont couverts de ruines. La capitale actuelle du royaume de Siam, Bangkok, est la troisième depuis quelques siècles ; les deux autres sont détruites, et les vestiges d'Ajuthia, renversée en 1767, attestent quelle fut sa grandeur. Plus au Nord, l'ancienne métropole du Laos, Vien-Chan, n'est qu'une vaste ruine. Les invasions et les luttes ont refoulé la capitale de Siam sur la côte, et celle du Laos, dans les terres, vers la Chine.

(1) Assour bâtit Ninive et Kalah (*Genèse*, X, 2).

Hosted by Google

Le Cambodge aussi est couvert de débris. Si l'on remonte le grand fleuve, le Mékong, qui traverse toute la péninsule pour se jeter dans la mer presqu'à la pointe de la presqu'île cochinchinoise, on découvre autour du grand lac Touli-Sap de nombreux vestiges antiques, et à travers les splendeurs de la nature toujours jeune, et des civilisations mortes, par une route couverte de colonnes, de tours, de bas-reliefs et de statues, l'on arrive à des monuments gigantesques où semblent nous mener cette mer intérieure et ce péristyle de ruines.

Ce sont Angcor Wat et Angcor Tom.

En 1570, au dire de Christoval de Jacque, on avait découvert au Cambodge une ville dite la Ville des cinq pointes, à cause de ses cinq pyramides surmontées de boules de cuivre doré. En 1672, le père Chevreul avait signalé surtout le grand temple, qu'il compare à Saint-Pierre de Rome. L'antiquité de ces monuments devait remonter loin, car en 1570, Christoval avait constaté que les habitants du pays n'en comprenaient plus les inscriptions. A partir de là, le silence se fait. Abel Rémusat, en publiant, en 1819, le récit d'un voyageur chinois qui a visité Angcor en 1295, et l'a trouvé en pleine prospérité, ne se doutait pas que les ruines de cette ville eussent été retrouvées. Malte-Brun, en 1813, signalait ces régions comme « un champ de conjectures inutiles et fastidieuses, » et l'*Univers illustré* ne mentionnait même pas le Cambodge, en 1838.

Il fallut découvrir de nouveau ces ruines. Un naturaliste français l'entreprit et y périt. En 1868, Henri Mouhot sollicitait en vain cette mission du gouvernement du 2 Décembre ; mais les sociétés scientifiques de Londres l'accueillirent, et il partit. En trois ans, l'intrépide voyageur avait remonté le fleuve Ménan, de Bangkok à Ajuthia, était revenu à Bangkok, avait suivi les côtes de la mer vers le Midi, jusqu'à Kamput, pour entrer dans le Cambodge et gagner par terre Odung, avait remonté le Mékong, traversé le lac, visité, décrit et dessiné les grandes ruines, franchi la chaîne de montagnes qui sépare les deux bassins du Ménan et du Mékong, et remonté ce dernier fleuve jusqu'à la capitale du Laos, et non loin des frontières de la Chine. Il avait parcouru au moins 800 lieues et accompli l'un des voyages les plus importants et les plus scientifiques de l'époque. Jusque là, il avait échappé à tous les dangers ; mais la fièvre le saisit, à l'extrême limite de son excursion, au moment où le sénat du Laos lui interdisait d'aller plus loin. Parti de Londres, le 27 avril 1868, il expirait le 10 novembre 1861, près de la capitale du Laos.

Hosted by Google

Quelque temps avant de mourir, il écrivait ces nobles paroles que sa fin prochaine rend plus touchantes encore :

« Je suis étonné moi-même d'avoir pu conserver ma santé aussi bonne, surtout dans l'intérieur de ces forêts, où, souvent trempé jusqu'aux os, sans pouvoir changer de linge, bivaquant les nuits devant un feu, au pied des arbres, je n'ai pas eu une seule atteinte de fièvre, et j'ai toujours conservé mon sangfroid et ma gaîté, surtout quand j'avais le bonheur de faire quelque découverte. Une coquille inédite, un insecte nouveau me transportaient de joie, et jamais je n'éprouvai autant de jouissances que dans ces profondes solitudes, loin du bruit des villes et des intrigues, vivant libre au milieu de cette puissante, grandiose et imposante nature... Et puis, n'ai-je pas contemplé des ruines grandioses, peut être uniques dans le monde; n'ai-je pas été favorisé de petites découvertes en archéologie, entomologie et conchiologie, qui pourront sans doute être utiles à la science et aux arts, justifier l'appui et l'encouragement des sociétés savantes de l'Angleterre qui m'ont patronné, et me faire connaître de ma terre natale, qui a dédaigné mes services? »

Deux pages avant celle-ci, il s'était écrié :

« Ah! dussé-je laisser ma vie dans ces solitudes, je les préfère à toutes les joies, à tous les plaisirs bruyants de ces salons du monde civilisé.... »

Henri Mouhot y laissa sa vie, mais y trouva la gloire. Cette découverte, consacrée par la mort du jeune naturaliste français, dont les collections ont enrichi les musées d'Angleterre, fit une grande sensation. Grâce à la conquête de la Basse-Cochinchine, faite par la France en 1859, les études purent se poursuivre. A partir de 1863, le commandant de la marine française à Saïgon, M. Doudart de Lagrée, consacrait deux années à explorer ces ruines et à en tracer le plan exact. C'est en 1863 que le *Tour du monde* publia l'intéressant journal de voyage et l'artistique portefeuille de dessins d'Henri Mouhot. En 1866, MM. Durand et Rondet faisaient aux ruines une excursion dont les résultats n'ont pas été publiés; un attaché du consulat anglais, M. Kennedy, en prenait des photographies et un plan que M. Fergusson reproduisit, en 1867, dans son *Histoire de l'architecture*; et le président de la Société géographique allemande, M. Bastian, publiait deux volumes sur l'Indo-Chine, où il donne la copie et prépare le déchiffrement d'une partie des inscriptions d'Angcor. La même année, une expédition française visitait tout le pays; M. Francis Garnier vient d'en publier la relation (1). Le

(1) M. Francis Garnier est connu en Belgique : le Congrès de géographie d'Anvers lui a décerné, l'année dernière, une médaille extraordinaire, comme au Docteur Livingstone.

Hosted by Google

5 juin 1866, deux petites canonnières à vapeur partaient de Saïgon, sous la direction de M. de Lagrée ; une commission d'exploration était à bord ; on devait remonter le Mékong, depuis son embouchure jusqu'à la Chine. Cette expédition coûta la vie à son chef, M. de Lagrée ; et, lorsque la commission fut rentrée en France, pendant que trois de ses membres, le docteur Thorel et les lieutenants de marine Garnier et Delaporte, prenaient part à la défense de Paris, le plus jeune de ces explorateurs, M. L. de Carné succombait aux suites de ses fatigues de voyage. La France a payé cher l'honneur de cette découverte

Henri Mouhot, M. Garnier et M. Delaporte ne peuvent parler sans enthousiasme de ces restes de la civilisation des Khmers. Ces ruines forment, tout autour de l'extrémité septentrionale du grand lac, un demi-cercle immense qui se prolonge et se perd dans les forêts situées à l'Est entre le lac et le fleuve. Voici d'abord, à l'Ouest du lac et assez avant dans les terres, Banone, aux huit tours reliées entr'elles par des galeries, et à une tour centrale par une terrasse ; travail plein de goût et de grandeur qui devait être un temple. Puis, en remontant vers le Nord et en se rapprochant du lac, voici Bassette, dont la tradition fait un palais de plaisance des souverains du Cambodge. Puis, vient le mont Crôm que couronne un magnifique sanctuaire en ruines, avec ses tours et ses statues. « Architecture sévère dans ses formes générales, dit M. Garnier, élégante dans ses détails, savante et originale dans ses conceptions. » Plus à l'Est, trois monuments : Leley, Preacon et Békong paraissent à M. de Lagrée « être plus récents et témoigner d'une perfection artistique arrivée au dernier terme du raffinement. »

Lorsqu'au sortir du grand lac, que Mouhot appelle la Méditerranée du Cambodge, on remonte une rivière jusqu'à la hauteur du mont Crôm, on aborde sur une antique chaussée ; puis, on s'avance au Nord jusqu'à la résidence moderne du gouverneur de la province, le bourg Siem-Réap, et l'on s'arrête au pied d'une esplanade en forme de croix, où montent de grands escaliers, ornés de lions de granit, tombés dans les herbes ; on se trouve au premier grand monument.

Cette esplanade marque l'entrée d'Angcor Wat. Dès qu'on y est monté, on en aperçoit les tours : « Subitement et comme par enchantement, dit Mouhot, on se sent transporté de la barbarie à la civilisation. »

De cette terrasse, part une chaussée en larges blocs de grès, assise sur d'épaisses murailles, ornée de dragons fantastiques ; cette chaussée mène, sur un espace de 230 mètres, à travers le large

Hosted by Google

fossé qui entoure le monument, à la porte du milieu du temple, véritable arc de triomphe. Puis, elle se continue à l'intérieur, traverse une immense cour, aujourd'hui couverte par la forêt, rencontre deux petits sanctuaires qui la bordent, puis, deux immenses pièces d'eau, et aboutit à une seconde terrasse, plus grande que la première, s'élevant sur de fortes assises ornées d'une colonnade élégante, et où mène un escalier monumental. Cette esplanade conduit au sanctuaire.

Tout le temple est entouré d'un portique d'enceinte, vaste galerie supportée par une colonnade qui a des tours d'angle et des portes d'entrée monumentales. Le sanctuaire est composé de trois galeries rectangulaires étagées les unes au-dessus des autres. La première a 750 mètres de développement et sa paroi intérieure est ornée d'un bas-relief ininterrompu, de même longueur, représentant des combats mythologiques et des scènes religieuses. Les deux autres galeries, ornées d'une double colonnade, supportent une tour à chacun de leurs angles, et, à l'intersection des galeries, s'élève, au milieu du sanctuaire, une tour centrale, la plus haute de toutes, et qui, découronnée comme elle est, mesure encore 56 mètres au-dessus du niveau de la chaussée.

Cet édifice présente une unité parfaite : la terrasse extérieure, la large chaussée, l'entrée monumentale entourée de ses superbes galeries, les petits sanctuaires, la terrasse nouvelle qui monte encore, les trois étages des galeries qui montent toujours, puis l'étage central, appuyé sur un énorme soubassement, aux arêtes profondes qui le détachent du reste comme un gigantesque piédestal ; enfin, la tour centrale, que fouille un ciseau plus fin et plus riche ; tout est disposé pour élever et faire ressortir le sanctuaire et sa haute tour.

OEuvre de géant à la fois et d'artiste : on se demande par quels procédés mécaniques ont été transportés et mis en place ces immenses blocs de grès, joints sans ciment, et dont le poids dépasse quelquefois 4 mille kilogrammes. On admire la disposition si habile des galeries étagées et des tours, la largeur et le fini de l'ornementation, la sculpture des tympans, le grand nombre des inscriptions et des bas-reliefs, l'exécution des 1,800 colonnes, aux fûts la plupart monolithes, aux chapiteaux uniformes, et le fini varié de l'ornementation. « Qu'il était grand, s'écrie Mouhot, le génie de ce Michel-Ange de l'Orient, qui a conçu une pareille œuvre, en a ordonné toutes les parties, avec l'art le plus admirable, en a surveillé l'exécution, et a obtenu, de la base au faîte, un fini dans les détails digne de l'ensemble, et qui, non content encore, a semblé chercher

Hosted by Google

partout des difficultés pour avoir la gloire de les surmonter et de confondre l'entendement des générations à venir! »

« Jamais nulle part peut-être, dit M. Garnier, une masse plus imposante de pierres n'a été disposée avec plus d'art et de science. Si l'on admire les pyramides comme une œuvre gigantesque de la force et de la patience humaines, à une force et à une patience égales il faut ajouter ici le génie. Quelle grandeur et en même temps quelle unité! La conception première se poursuit et s'achève jusque dans les détails les plus infimes... »

« Pour moi, je l'avoue, dit M. Delaporte, jamais je n'ai ressenti une émotion plus profonde que le jour où, après avoir traversé la forêt d'Angcor, je me trouvai tout à coup en face de la belle colonnade, qui forme comme une sentinelle avancée pour prévenir le voyageur qu'il va se trouver en présence d'un chef-d'œuvre; ce jour où, pénétrant à travers le premier péristyle, je découvris, encadrée par les colonnes d'un portique, la vaste avenue de palmiers au bout de laquelle s'élevaient, au milieu du feuillage, les longues colonnades et les hautes tours de la merveilleuse pagode d'Angcor Wat. »

Ce vaste monument, qui a des colonnades de plus de 3,500 mètres et des bas-reliefs de 750, ne fait cependant qu'annoncer un autre chef-d'œuvre : la ville, *Angcor la grande*, « dont l'enceinte, presque carrée, de 40 kilomètres de pourtour, dit Mouhot, a pu certes contenir autant d'habitants que les plus peuplées métropoles de l'Occident, ancien ou moderne. »

De la première terrasse d'Angcor Wat, partait une chaussée aujourd'hui enfouie à demi et qui conduisait à la porte sud de la ville d'Angcor Tom. Cette chaussée laisse d'abord à gauche une colline, pendant du mont Crôm. Un escalier à plusieurs étages et dont les rampes, à chaque pallier, sont ornées de lions de granit, y mène à un temple de Bouddha. A l'extérieur, une colonnade; à l'intérieur, cinq terrasses à étages, régulièrement reliées par des escaliers aux lions, et ornées de soixante admirables petites tourelles; au centre de la terrasse supérieure, sur un large soubassement, une tour centrale flanquée de deux tours plus petites. Tel était ce sanctuaire du mont Bakheng, tombé en ruines, qui semble d'une construction plus récente qu'Angcor et d'un art plus raffiné.

« Quel féérique aspect, dit M. Garnier, devaient jadis présenter, du haut de ces tours, la montagne elle-même avec ses lions, ses tourelles, ses gradins de pierre descendant jusqu'à la plaine, et la ville d'Angcor Tom, avec ses remparts et ses monuments innombrables sur la cîme desquels l'or étincelait... »

La ville, en effet, surpasse toutes ces merveilles. Un fossé de

Hosted by Google

120 mètres de largeur entoure ses ruines. Cinq avenues monumentales y conduisaient. M. Delaporte a dessiné la restauration d'une de ces chaussées de géants, ponts immenses, qui traversent le fossé. Une double balustrade en pierre les borde ; chaque côté de la balustrade s'ouvre par un grand dragon de pierre dont les neuf têtes se dressent en éventail, et est supporté ensuite par cinquante-quatre géants de pierre, graves vieillards, richement vêtus, couverts d'une haute coiffure, tournant la face à l'extérieur, comme pour regarder tout ce qui arrive vers la ville, et plus grands à mesure qu'ils se rapprochent de l'enceinte. Ces chaussées mènent à des portes à trois tours, dont la base est supportée par des éléphants de pierre, de grandeur naturelle, qui paraissent sortir de la muraille et dont chacun saisit de sa trompe un arbuste de pierre qu'il plie jusqu'au sol, comme pour se faire aider par la nature à supporter le monument : cariatides originales et gigantesques !

L'immense ville est envahie par la forêt. De longues chaussées la traversent ; des ruines sans nombre la couvrent, et l'on a pu déjà suivre dans ses débris le plan de plusieurs édifices. C'est d'abord, au centre de la ville, une vaste résidence royale, avec un fossé d'enceinte, des esplanades en forme de croix, des entrées en arc de triomphe, des murs de soutènements ornés de bas-reliefs, des statues de dieux et de rois, des tours sans nombre et une enceinte centrale, au milieu de laquelle s'élevait la fameuse tour d'or, décrite par la relation chinoise de 1295. Puis, voici, vers l'ouest, un édifice, nommé Baphoun, qui rappelle Angcor Wat ; et au delà du palais, vers l'est, une série de grosses tours et deux édifices rectangulaires fermés, que M. de Lagrée a appelés les Magasins ; et vers le nord, le Préapithu, ensemble de belvédères à colonnes, de tours et de bassins. Mais le monument le plus caractéristique qui reste se trouve en avant du palais ; son nom en Khmer est Baion. C'est une vaste pagode à 42 tours, « admirablement disposées, dit M. Garnier, pour se démasquer réciproquement et, par leurs différences de taille, exagérer l'effet de la perspective. » — « C'est peut-être, dit encore M. Garnier, le chef-d'œuvre le plus remarquable et le plus original de toutes ces ruines. »

Nous n'essayerons pas de décrire le Baion. M. Delaporte l'a reconstruit, comme la chaussée des géants, dans un dessin qui, mieux qu'aucune description, le fait embrasser du regard. Cette belle gravure que nous publions aidera nos lecteurs à se représenter les autres monuments, dont le *Tour du Monde* donne de nombreux dessins et des photographies. (T. VIII et XXII.)

Regardez cette gravure : le Baion y semble une ville, avec ses

Hosted by Google

tours, ses fossés et sa belle muraille d'enceinte, aussi épaisse que des fortifications. Ce n'est cependant qu'un petit édifice d'une grande capitale. Si l'on songe que les sanctuaires du Mont Crôm et du Bakheng, que les monuments de Leley, Preacon et Bakong sont plus étendus, qu'il est certes six fois moins grand que le palais central et est quinze fois plus petit qu'Angcor Wat; si on le cherche sur le plan de la grande ville et qu'on l'y aperçoive comme un point dans ce rectangle qui figure Angcor Tom; on peut se faire une idée de ce que devait être cette série de monuments qui couvrait la contrée et cette immense métropole, construite sur un plan régulier, dont l'unité égalait la grandeur. Ce seul édifice présente un aspect qu'envieraient bien des villes modernes, mais il faudrait l'imaginer cinq cents fois plus grand pour se représenter la métropole des Khmers.

On suppose que la destruction de ces édifices date du XIII^e^ siècle moderne, et l'on fait provisoirement remonter l'existence des plus anciens à 2,000 ans.

Telles qu'elles nous apparaissent, ces ruines représentent bien les grands cultes des époques antiques et les civilisations exubérantes qui se groupaient autour des dieux de l'Inde. Les poèmes indiens où l'on sent passer le souffle de la théocratie ne sont ni plus vastes, ni plus touffus, ni plus gigantesques, ni plus artistiques.

M. Garnier publiera bientôt la relation officielle de l'expédition, où l'histoire des Khmers sera étudiée, les inscriptions publiées et déchiffrées, les origines dévoilées; alors on connaîtra l'importance de ces monuments, le caractère de la civilisation qui les a produits, les événements qui ont causé leur ruine.

Un jour, la forêt qui les recouvre sera abattue; ce sol, riche en ruines, sera déblayé; les chaussées, les assises cyclopéennes, seront mises à jour; les escaliers immenses, les statues, les colonnes, les bas-reliefs sortiront des broussailles et des décombres; le tigre et le serpent émigreront devant le défrichement; les inscriptions seront copiées et déchiffrées; une grande page des cultes du passé et sans doute des révolutions religieuses sera restaurée : et la science moderne aura rétabli des monuments dignes de rivaliser avec ce que la Grèce nous offre de plus artistique, l'Inde antique et la primitive Amérique de plus gigantesque. Ce sera un grand jour pour les éditeurs du *Tour du Monde*, et la France tiendra à ce que, dans un coin d'Angcor Wat, un petit mausolée soit élevé et qu'on y inscrive le nom du jeune naturaliste qui a donné le signal de cette résurrection : Henri Mouhot.

CH. P.

Hosted by Google

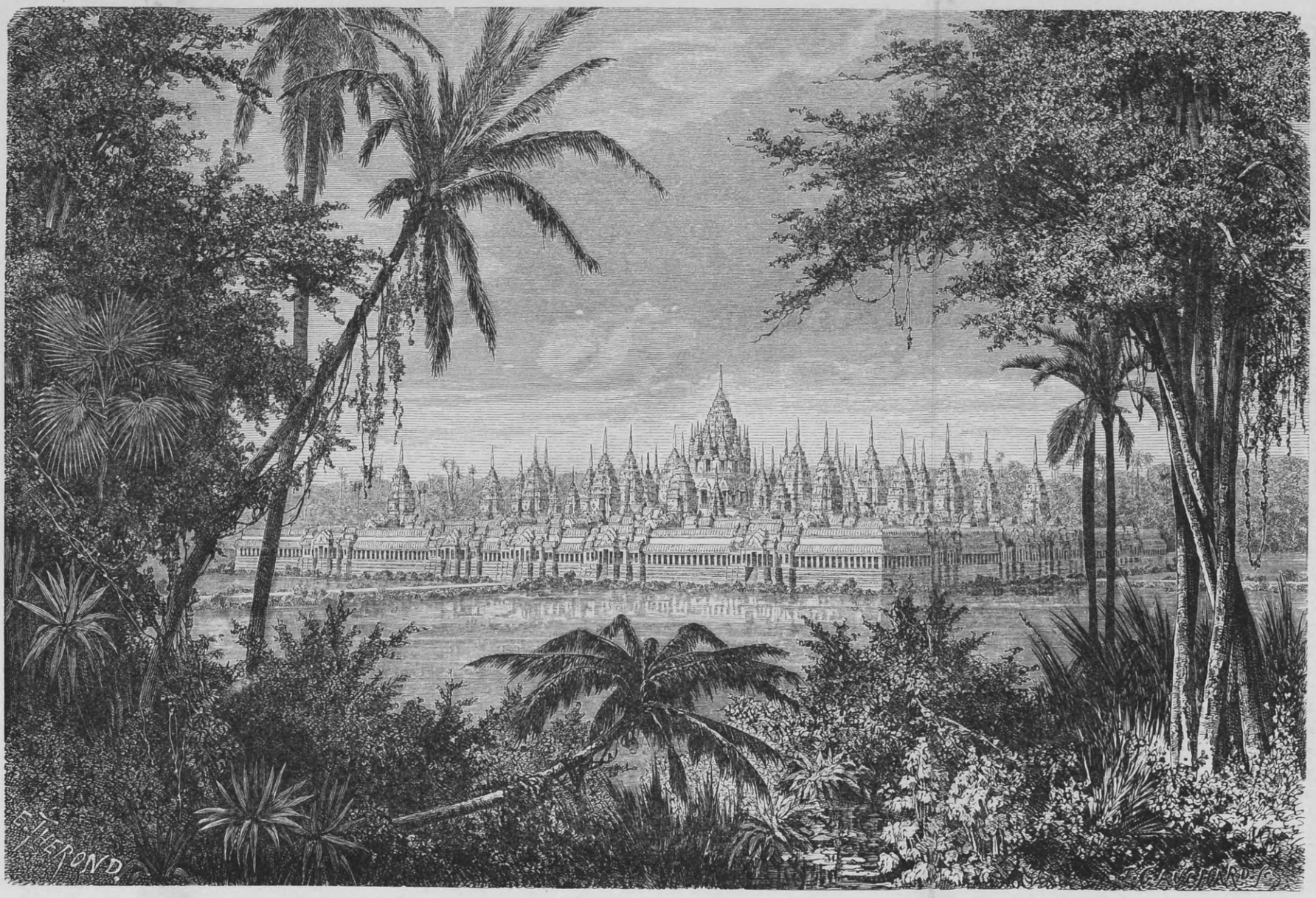

Angcor Tom : Baion ou Monument des Quarante-deux Tours restauré. — Dessin de E. Thérond d'après une aquarelle de M. Delaporte.

Hosted by Google

Hosted by Google

BIBLIOGRAPHIE.

—

Table chronologique des chartes et diplômes imprimés concernant l'histoire de la Belgique, par ALPH. WAUTERS. T. III. De 1191 à 1225. — Bruxelles. 1871.

Ce volume, qui rencontre de grands événements, comme la prise de Constantinople et la bataille de Bouvines, nous fait assister au développement des communes, aux luttes du commerce, trop souvent le jouet des fluctuations politiques, aux alliances qui se multiplient entre nos souverains, à la querelle de la Papauté et de l'Empire, à l'amoindrissement de la Lotharingie et à l'effacement de l'esprit germanique dans nos provinces.

La Belgique alors sert de modèle aux communes de l'Europe. Beaucoup de villes prennent nos institutions pour types; notre commerce se ramifie au loin. La langue française commence en Hainaut à supplanter le latin dans les actes publics. Le droit brabançon se forme; le Hainaut reçoit de grandes chartes; les lettres sont cultivées et les manuscrits sont en honneur. C'est le siècle de Baudouin de Constantinople et de Quesnes de Bethunes, de Jacques d'Avesne, de Henri Ier et de Gislebert, de Richard Cœur-de-lion et d'Innocent III.

Il n'est guère un diplôme qui n'éclaire ou ne complète l'histoire et ne montre combien les historiens ont tort quand ils négligent ces sources vives du passé. Les correspondances mêmes que M. Wauters persiste avec raison à mentionner, sont d'une utilité capitale. Où trouve-t-on le plus énergique récit de la mort du héros d'Assur, si ce n'est dans une lettre de Richard Cœur-de-lion, qui en fut témoin et qui la raconte avec la concision de style de l'homme de guerre? (Jaffa, 1 oct. 1191.) Peut-on chercher le règne de Henri de Constantinople ailleurs que dans la correspondance de ce prince et dans celle d'Innocent III? Cette dernière, qui embrasse pendant 20 ans tous les intérêts de cette époque, est signalée par M. Wauters comme « une des sources les plus intéressantes à consulter pour l'histoire de Belgique. »

Ouvrez les lettres d'Étienne, qui fut évêque de Tournai de 1192 à 1203; vous y trouverez quelques détails sur l'art et sur les lettres, et il

Hosted by Google

vous apprendra que l'on faisait alors, comme on l'a fait trop longtemps, des bulles fausses en faveur des couvents. L'évêque en découvre dans son diocèse une fabrique; il y trouve les modèles des chartes et les moules des sceaux, et il les déclare tellement fausses, qu'un enfant qui en serait encore au rudiment aurait pu découvrir la supercherie.

La difficulté à établir la date exacte des diplômes augmente encore à cette époque. M. Wauters continue à fixer les règles qui peuvent guider la science; il le fait avec une grande fermeté de raisonnement et d'érudition et termine par là son excellente introduction historique. Ce volume, comme les deux précédents, est indispensable à quiconque voudra sérieusement s'occuper de notre histoire. On doit féliciter et remercier M. Wauters de poursuivre un aussi long travail d'une main aussi sûre.

—

Concours de poésie populaire de la Société Franklin. — Rapport du jury et pièces couronnées. — Liége, 1872.

Un bibliophile de Londres disait : « Je me procure plus aisément un livre chinois ou indien qu'une brochure belge. » Il ne faut pas être à Londres pour cela. Nous avons annoncé ce concours; cependant voilà près de six mois qu'il est jugé, et après tant de temps nous avons dû aller à la recherche d'un document quelconque qui nous permît d'en faire connaître le résultat à nos lecteurs. Mieux vaudra tard que jamais.

Après avoir écarté du concours plusieurs pièces qui ne rentraient pas dans le cadre tracé, le jury a classé les poésies qui méritaient une mention en trois catégories : les unes, au nombre de six, dont il donne seulement le titre; d'autres qu'il analyse brièvement avec éloge; ce sont : *Le petit cloutier — L'ivrogne — Les deux familles — Une famille d'ouvriers* — et *Hubert Goffin*. D'autres enfin qu'il publie et auxquelles il accorde une mention honorable, un second et un premier accessits et enfin un premier prix.

La mention honorable est donnée à M. Ch. Masson, étudiant à l'Université de Liége, pour un petit poème intitulé : *Le Billet*. C'est une histoire bien simple. Un forgeron ruiné par une grève se décide, pour donner du pain à son enfant, à laisser vendre par sa femme son anneau de mariage. La femme, chemin faisant, trouve un billet de cent francs perdu, le rapporte et veut s'en servir. Ce serait un vol, dit l'ouvrier; mais pendant qu'il résiste à la tentation, le propriétaire du billet écoute à la porte, comprend sa misère et sa probité, entre et lui donne le billet qui lui procurera du pain.

Un second accessit est décerné à une pièce dont l'auteur ne s'est pas fait connaître jusqu'à présent, et qui est intitulée : *Le Fils à Jean Louis*. Cet écrivain imite le genre et même la forme d'*Herman et Dorothée* de Gœthe; mais quelle différence! C'est l'histoire d'un meunier, assez orgueilleux, mis à la raison par quelques paroles de ses voisins, et qui finit par permettre à son fils d'épouser une fille pauvre.

Hosted by Google

Le premier accessit est accordé à M. Alexis Peclers de Liége pour un petit poème : *L'héritage d'un ouvrier :* un ouvrier meurt en laissant à ses enfants un héritage de travail, d'honneur et de probité.

Le premier prix enfin a été obtenu par un ouvrier de Liége qui devait mourir quelques jours après son succès.

Tout l'intérêt du rapport est là, et la brochure contient une biographie du lauréat.

Cet ouvrier s'appelait Joseph Ritsen, était né à Liége le 26 septembre 1844, d'un domestique-ouvrier et avait vu, à l'âge de cinq ans, mourir sa mère d'une manière tragique : La mère allait seule avec son enfant voir des parents dans le Limbourg ; chemin faisant, elle s'affaisse sur la grand' route et meurt. L'enfant, seul, effrayé, se cache dans les blés, est recueilli par des passants et rendu à son père.

Deux ans après, le père mourait et Joseph fut admis à l'hospice des orphelins. Là il suivit l'école et l'atelier et fut destiné à la taille des limes, besogne bien lourde pour sa faible organisation. A l'âge de 11 ans il est placé par les Hospices chez un fabricant de limes. Mais il suit l'école du soir et y obtient des succès qui lui ouvrent en 1859 l'école industrielle de la ville.

Bientôt il s'essaie à la poésie, et M. Wurth ayant annoncé des leçons gratuites pour les ouvriers qui voudraient employer fructueusement leur après-dînée du lundi, il s'y perfectionne dans l'allemand, apprend l'hébreu et même le grec.

Vers cette époque, le journal le *Dimanche* reçut des articles anonymes sur l'instruction, qui attirèrent l'attention. Son rédacteur, M. Neuville voulut en connaître l'auteur : C'était « un jeune ouvrier à l'air modeste, à la parole sincère », c'était Ritsen.

M. Neuville l'attacha à lui, et l'ouvrier tailleur de limes devint secrétaire de la rédaction du journal le *Dimanche*. Cette position ne pouvait être que transitoire. Ritsen en profita pour suivre les conférences publiques qui se donnaient à Liége et les résumer dans son journal. Mais il désirait surtout aborder la carrière de l'enseignement. Une bourse de 200 francs accordée par la ville, lui permit d'entrer à l'école normale de Huy. La Commission des hospices compléta la dépense, et de brillants succès lui méritèrent d'abord un diplôme spécial, puis un diplôme d'aspirant-professeur de l'enseignement moyen, puis une place d'instituteur à Liége, enfin la place, obtenue au concours, de chef de bureau, au département de l'instruction publique à Liége.

Ce fut son bâton de maréchal. L'ouvrier était devenu fonctionnaire.

Courageuse carrière, qui devait avoir une fin douloureuse. Le 3 décembre, Ritsen est proclamé lauréat du concours Franklin. Le patron de son père, qui est son parrain et son protecteur, court chez lui pour le féliciter, et le trouve alité. Quelques jours après, le 11 décembre, Joseph Ritzen mourait, à l'âge de 27 ans.

Le premier sentiment qu'on éprouve est de bénir ce concours qui a donné une dernière joie, un dernier triomphe à cet homme du peuple

Hosted by Google

qui voulait mettre la poésie au service de la moralisation du peuple. Ses juges, ses amis, ses concurrents, ceux qui ont été associés à son succès par des accessits, comme ceux auxquels il a été préféré, doivent être heureux que la palme du concours ait pu lui être offerte avant sa mort et soit déposée sur sa tombe.

Ce triste récit n'est pas fait pour laisser place à la critique, et nous souhaiterions de nous arrêter là. Mais comment ne pas nous plaindre de voir imprimer des poésies couronnées avec des incorrections aussi criantes? Si Ritzen avait vécu, nul n'aurait pu lui empêcher de corriger ses épreuves, et quel est donc l'écrivain qui ne châtie pas ses vers à la dernière minute? A-t-on voulu respecter son œuvre? Au moins on aurait dû le dire en note et prévenir les lecteurs. Mais les auteurs des autres pièces publiées sont vivants, pourquoi n'ont-ils pas été engagés à corriger des fautes inqualifiables?

—

De la physiologie générale, par CLAUDE-BERNARD. — Paris, Hachette. 1872.

La création d'une science date surtout de l'adoption par elle d'une méthode exacte. Que de sciences sont nées, dans notre époque, de la méthode expérimentale! Lorsque Lavoisier eut créé la chimie moderne et qu'il eut avec Laplace établi cette vérité que tous les phénomènes de la vie rentrent dans les lois de la physique et de la chimie, lorsque Bichat eut fondé l'anatomie générale, lorsque Magendie eut donné le principe et l'exemple des expériences sur l'être vivant, soit par des vivisections, soit par des empoisonnements, la physiologie était créée : ces savants avaient trouvé les trois grands leviers de sa méthode.

A partir de ce moment, que de progrès fait la physiologie générale, comme l'oiseau voyageur vole à tire-d'aile, lorsqu'après mille circuits pour s'orienter, il a enfin trouvé sa route! Lors de l'Exposition universelle de 1867, le ministre de l'instruction en France résolut de publier un ensemble de rapports sur l'état des diverses branches de la science en France. Le livre que publie aujourd'hui M. Claude Bernard est un de ces rapports. C'est donc la part de la France dans la création et les progrès de la physiologie qui fait son sujet. Mais l'auteur ne peut négliger les découvertes des autres pays, et il ne manque pas de rendre justice aux institutions scientifiques de l'Allemagne, où de bons laboratoires attirent tant d'élèves de divers pays.

Rien n'est plus intéressant à suivre que ce travail d'expérimentation, qui est loin d'être à son terme, qui étudie les phénomènes de sensation et de locomotion, de circulation et de respiration, d'absorption, de sécrétion et d'excrétion, de nutrition et de génération, etc., etc La marche et les développements de cette science, humaine par excellence, car elle étudie l'homme vivant, offrent un admirable spectacle. M. Claude Bernard l'expose avec cette lucidité d'expression et cette sûreté de

Hosted by Google

science qui distinguaient Arago. Le lecteur le moins habitué à ces matières peut le suivre avec intérêt et sans fatigue.

Il entrait dans le sujet de ce livre de revendiquer les droits de la France; l'auteur le fait surtout en faveur de son maître, Magendie, dans une question des plus intéressantes et qui touche à la création même de la science. Il prouve que Magendie a le premier établi par l'expérimentation les diversités de fonction des nerfs rachidiens, postérieurs et antérieurs; les premiers présidant à la sensation; les seconds, au mouvement.

C'est en empoisonnant un chien avec de la noix vomique que le savant acquit cette certitude. Les convulsions que produit ce poison apparaissaient dans un membre du chien ou en étaient absentes, selon le nerf que le savant avait coupé.

Ces revendications, justes pour le savant qui y a des droits, nous semblent oiseuses pour le pays auquel il appartient. La science est européenne, ou plutôt universelle; presque toutes les cultures de l'esprit en sont là. Est-ce que l'école classique n'a pas fait le tour de l'Europe, aussi bien que le romantisme, et croit-on que le réalisme va circonscrire son action? Non; l'Europe est solidaire; la pensée est universelle. Il n'y a que la politique qui divise; entendez : la politique des rois, intéressée à exploiter les passions des peuples. Mais en vraie politique, comme en vraie science, toutes les nations sont sœurs. Quoi que fassent les empereurs, la science continuera de plus en plus à donner le spectacle d'un vaste échange d'idées, de la fraternisation de toutes les races, de toutes les langues, de tous les cultes, dans les conquêtes du génie humain.

Ce livre est une des belles pages de cette histoire, qui vaut mieux que l'histoire politique des dompteurs ou des conquérants de nations.

L'Année terrible, par Victor Hugo. — Paris. 1872.

Ce livre ne peut être jugé uniquement comme œuvre d'art; le côté littéraire y est inséparable de la question nationale, et la poésie en doit être appréciée surtout au point de vue du patriotisme de la France.

La France vaincue a montré sa foi dans ses ressources, dans son travail, dans son avenir, par un fait simple, général, sans conteste : la souscription de l'emprunt. Elle aurait intérêt à affirmer de même sa pensée en un chef-d'œuvre qui, par sa force de raison et sa grandeur de sentiment, ne laissât aucune prise au doute et s'imposât au monde.

Le poète des *Feuilles d'automne* et des *Châtiments* avait droit d'aspirer à ce succès. L'a-t-il atteint?

Ce livre de plus de 400 pages s'ouvre par un prologue niant la valeur du plébiscite, et se ferme par un épilogue affirmant la révolution. Du premier mot, l'auteur distingue le peuple libre de la foule esclave :

Nous ne voulons, nous autres,
Pas plus du tyran Tous que du despote Un Seul.

Hosted by Google

Cette complicité des 7,500,000 oui étant écartée, l'année commence ses douze mois et le volume ses douze livres, à Sedan. M. de Bismark a dit : « Nous espérions qu'à Sedan l'Empereur aurait consenti à traiter. C'était son devoir. Il a préféré réserver son intérêt personnel de souverain. La France expie cruellement cet égoïsme. » — M. Émile de Laveleye dit de même : « Napoléon vaincu ne pouvait rentrer à Paris; c'était la fin de sa dynastie. De là, cette expédition de Sedan, si étonnamment inepte qu'en Europe, on ne pouvait y croire. » — V. Hugo met en scène « l'homme tragique » tremblant pour son trône qu'ébranle la liberté :

» Je règne,
Oui. Mais on me méprise, il faut que l'on me craigne.

Donc :

J'escamotai la France, escamotons l'Europe.
Les aigles sont partis; je n'ai que les faucons ;
Mais n'importe ! Il fait nuit. J'en profite. Attaquons.

Or, la nuit n'était pas au dehors, mais dans ses yeux. Il faisait jour sur Paris, sur Rome,

Sur Vienne, et tous ouvraient les yeux, hormis cet homme.

Aveuglé par ses propres ténèbres, l'homme tombe au gouffre, et le philosophe va juger sa chute : le premier Napoléon avait laissé une auréole au despotisme; mais

Il est mauvais qu'on mette un crime dans le temple.

Le Napoléon III doit montrer le mal dans toute sa hideur ; et désormais toutes les défaites du passé ne seront plus rien. Car voici Sedan :

Là, c'était l'Allemagne, et là, c'était la France,
Tous avaient de mourir la tragique espérance,
Pas un qui lâchât pied...

Soudain, au milieu de ce choc d'héroïsmes, tandis que tout combattait, résistait, voulait mourir :

On entendit ce cri monstrueux : Je veux vivre !

Et le canon se tut, la mêlée s'arrêta : tous les siècles de la France, de Brennus à Condé, de Charles Martel à Turenne, de Charlemagne à Napoléon, tous :

Par la main d'un bandit, rendirent leur épée.

L'empire tombe et la lutte du peuple commence. Mais le poète doit-il faire *choix entre deux nations*, deux grandes nations ? C'est le titre de la première pièce, après *Sedan :*

Aucune nation n'est plus grande que toi,

dit-il à l'Allemagne, et l'éloge dure près de cent vers. Ce devoir rempli, il parle à la France; un mot lui suffit : O ma mère, dit-il.

Le choix fait, l'auteur se jette dans la mêlée avec le fouet brutal des *Châtiments*, contre les rois et leurs sicides :

Hosted by Google

— Ils sont là menaçant Paris. Ils le punissent.
De quoi ? D'être la France et d'être l'univers...
Et d'être l'avenir, quand ils sont le passé.
— On détrousse, on dépouille, on grinche, on raffle, on pille.
Peut-être est-il plus beau d'avoir pris la Bastille.

Contre tous ceux qui blâment ou doutent, étrangers ou nationaux ; contre « les nommés » Bancroft, Grant et Gladstone, qui ne ménagent pas la France ; mais surtout contre Trochu, qui la sert mollement :

Il nous faut une épée, et non pas un rosaire.

Il se jette à la mêlée avec un sarcasme mordant contre un évêque belge dont le journal l'a appelé athée :

Je ne suis pas payé, quand je fais ma prière.

Mais avec quelle indignation contre les *pamphlétaires d'église* français :

Ils nous apportent Dieu dans une diatribe.
— Et chacun d'eux
Sur ce malheur sacré crache un rire hideux.

Contre les rêveurs de monarchie :

D'un côté, tout le peuple, et de l'autre, une clique !...

Contre les exécuteurs des sanglantes représailles :

Ceux qui boivent du vin de Champagne et du sang.

Contre ceux qui y applaudissent :

Les exterminateurs semblent doux, leur fureur
Plaît, et celui qui dit : Pardonnez ! fait horreur.

Contre des femmes qui insultent à une femme mourante :

Elles fouillent sa plaie avec rage et gaiement...
Les chiennes font horreur venant mordre la louve.

Et surtout contre ces politiques de la médiocrité et de la peur :

Être héroïque, épique et beau, mauvaise affaire !
— Le titan d'aujourd'hui, c'est le millionnaire.

Il s'y jette avec ce culte hyperbolique de Paris qui a dicté la préface de *Paris-Guide :*

On tuerait l'univers si l'on tuait la ville.
Le genre humain peut-il être décapité ?

Il s'y jette avec sa famille : son fils qui meurt, sa petite fille Jeanne : Dieu fait donner

A l'univers qui penche et que Paris défend
Sa bénédiction par un petit enfant.

Il s'y jette avec lui-même surtout ; avec son canon « que la lyre a fait naître », et qu'il offre à la défense de Paris. Il s'y jette avec tout son être :

J'ai dit à ce Paris, comme le Klephte à l'aigle :
Mange mon cœur, ton aile en croîtra d'un empan.

Hosted by Google

Avec son trône d'exil comparé au rocher de Garibaldi :

Tu le sais, Guernesey, tu le sais, Caprera.

Avec son présent d'hier et d'aujourd'hui ; avec sa rentrée à Paris et sa sortie de la Chambre :

Vous m'avez vu rentrer dans une apothéose ;
Vous me voyez chassé par l'exécration.
En moins d'un an. C'est court.

Avec son aventure de Bruxelles :

Aux petits incidents, il faut s'habituer.
Hier, on est venu chez moi pour me *tuer*.

« Pour me *huer* » eût été plus juste.

L'hyperbole exagère encore cette personnalité qui met en relief l'auteur autant que la pensée :

Le penseur en songeant fait une découverte.

Mais tout est dominé par de grands sentiments et de hautes idées. Tantôt, c'est la guerre jugée en sa « bêtise », car elle ne sait

Dans l'ombre où son hasard se vautre
Défaire un empereur que pour en faire un autre.

Car c'est pour les rois que les peuples se battent comme des fauves dans le cirque ; et le lion dit à l'ours :

— Moi, je pense et je dis que nous sommes des bêtes
De nous entretuer avec tant de fureur,
Et que nous ferions mieux de manger l'empereur.

Mais l'ours et la foule raisonnent autrement :

Cet homme est laid, cet homme est vieux, cet homme est bête.
Qu'est-ce que vous mettez sur cette pauvre tête?
Une couronne? Non, deux couronnes. Non, trois.
. . . . . .
La paix du monde tient à ce que tout cela
Sur ce vieux front tremblant demeure en équilibre.

Alors, la foule adore ce fétiche, même

Quand, misérable, il entre au sépulcre béant,
Et le croit encor Dieu, qu'il est déjà néant.

Mais la guerre est jugée aussi dans ses grands résultats. Châtiment, d'abord :

Ce qu'on prend pour le crime est la punition ;
Punition utile et féconde, où surnage
On ne sait quelle vie éclose du carnage.

Puis, progrès :

L'épouvante, les cris des mourants qu'on égorge...
C'est le bruit des marteaux du progrès dans la forge.
Hélas !

Hosted by Google

Ce progrès, c'est l'avènement du peuple :

Les rois donnent aux champs les peuples pour engrais...
Oui, les peuples sont morts, mais le peuple va naître.

Ce progrès, c'est l'œuvre commune des peuples. — La Grèce vaincue, dit Horace, civilisa Rome victorieuse. Vienne l'heure de la liberté, le poète dit aux Allemands :

Frères, vous nous rendrez notre flamme agrandie,
Nous sommes le flambeau, vous serez l'incendie.

Alors, le poète creuse l'énigme du bien et du mal,

Et cette obscure loi du progrès dans le deuil.

Sa pensée se replie sur elle-même; il interroge, il veut être économe

D'axiomes sur Dieu, de sentences sur l'homme.

Qui donc connaît toute la loi?

Oh! dans l'ascension humaine, que la marche
Est lente, et comme on sent la pesanteur de l'arche!

Alors la guerre s'oublie, les malheurs disparaissent, le gouffre s'efface devant cette contemplation où nous convie la poésie autant que la philosophie.

Mais la guerre civile recommence. Aussitôt, pour défendre la colonne contre la Commune qui l'abat, l'Arc-de-l'Étoile contre les Versaillais qui le mitraillent; pour maudire la guerre civile qui creuse un nouveau gouffre dans les malheurs publics,

Devant l'éclat de rire affreux de l'ennemi!

Pour réprouver les représailles avec plus de vigueur et de philosophie que la guerre; pour jeter à pleines mains le sarcasme et l'indignation, mais plus de pitié encore et plus de clémence et de justice que de passion: le poète prodigue encore toute sa palette. Mais ces cris dans la mêlée ne l'empêchent pas de chercher l'origine du mal : « C'est la cause! la cause, ô mon âme! » dit Shakespeare. Et la poésie grandit. Il n'est pas un noble sentiment, une idée juste que l'auteur ne soulève grandement, vivement. Il faudrait ici de longues citations. Prenons en quelques unes.

Tout d'abord le premier coupable, c'est le passé; dix siècles de despotisme ont légué à ce peuple l'ignorance et l'exemple de toutes les horreurs politiques :

J'accuse la misère, et je traîne à la barre
Cet aveugle, ce sourd, ce bandit, ce barbare,
Le Passé. Je dénonce, ô royauté, chaos,
Tes vieilles lois d'où sont sortis les vieux fléaux.
Elles pèsent sur nous, dans le siècle où nous sommes,
Du poids de l'ignorance effrayante des hommes;
Elles nous changent tous en frères ennemis;
Elles seules ont fait le mal; elles ont mis
La torche inepte aux mains des souffrants implacables;
. . . . . .

Hosted by Google

Étonnez-vous après, ô semeurs de tempêtes,
Que ce souffre-douleur soit votre trouble-fêtes,
. . . . . .
J'accuse le passé, vous dis-je! il a tout fait!
Quand il abrutissait le peuple, il triomphait.

Mais le présent, a-t-il rempli son devoir?

Que fûmes-nous pour eux avant cette heure sombre?
Avons-nous protégé ces femmes? Avons-nous
Pris ces enfants tremblants et nus sur nos genoux?
L'un sait-il travailler et l'autre sait-il lire?
L'ignorance finit par être le délire;
Les avons-nous instruits, aimés, guidés enfin,
Et n'ont-ils pas eu froid? et n'ont-ils pas eu faim?
. . . . . .
Frères, bonheur en bas, sinon malheur en haut!
Hélas! faisons aimer la vie aux misérables,
Sinon, pas d'équilibre. Ordre vrai, lois durables,
Fortes mœurs, paix charmante et virile pourtant,
Tout, vous trouverez tout dans le pauvre content.

Et ailleurs :

Hélas! combien de temps faudra-t-il vous redire,
A vous tous, que c'était à vous de les conduire,
Qu'il fallait leur donner leur part de la cité,
Que votre aveuglement produit leur cécité;
D'une tutelle avare on recueille les suites,
Et le mal qu'ils vous font, c'est vous qui le leur fîtes.
Vous ne les avez pas guidés, pris par la main,
Et renseignés sur l'ombre et sur le vrai chemin,
Vous les avez laissés en proie au labyrinthe.
Ils sont votre épouvante et vous êtes leur crainte;
C'est qu'ils n'ont pas senti votre fraternité.

L'idée s'élargit encore :

Personne n'est méchant, et que de mal on fait!

Aussi, comme le poète condamne les représailles :

Ouvrir à deux battants la porte de l'abîme,
Y pousser au hasard l'innocence et le crime,
Pour le guérir, couper le membre tout entier!

Le but au moins justifierait-il l'affreux moyen :

Hélas! tout n'est pas dit et tout n'est pas fini
Parce qu'on a creusé dans la rue une fosse,
Parce qu'un chef désigne un mur où l'on adosse
De pauvres gens devant les feux de pelotons,
Parce qu'on exécute au hasard, à tâtons,
Sans choix, sous la mitraille et sous la fusillade,
Pères, mères, le fou, le brigand, le malade,
Et qu'on fait consumer en hâte par la chaux
Des corps d'hommes sanglants et d'enfants encor chauds!
. . . . . .

Hosted by Google

. . . . . Sans compter que toutes ces vengeances,
C'est l'avenir qu'on rend d'avance furieux !
Travailler pour le pire en faisant pour le mieux,
Finir tout de façon qu'un jour tout recommence,
Nous appelons sagesse, hélas ! cette démence.
Flux, reflux. La souffrance et la haine sont sœurs,
Les opprimés refont plus tard les oppresseurs.

Malheur aux vainqueurs ! disait un philosophe allemand, dès les premiers succès. Le poète répète ce cri aux vainqueurs de Versailles :

Le vainqueur est toujours traîné par sa victoire
Au delà de son but et de sa volonté ;
. . . . . .
C'est pourquoi, tous, martyrs et bourreaux, je vous plains.
Hélas ! malheur à ceux qui font des orphelins !
Malheur ! malheur ! malheur à ceux qui font des veuves !

Puis, s'élevant encore au-dessus des passions humaines : Personne n'est coupable ! s'écrie-t-il, et il n'accuse, après le passé, que la force des choses : l'élément, comme il dit. Mais ce terrible élément qui déchaîne les guerres civiles après les empires et qui fait sortir les victoires de l'étranger des défaites de la liberté, doit faire songer, non trembler, car ce n'est pas la mort avec ses convulsions, c'est le chaos dans sa fécondité :

Ce monde en mal d'enfant ébauchant le chaos,
Toute cette épouvante, oui, c'est de l'espérance.

Car la vie

A pour commencement auguste la souffrance

Car l'avenir, l'aspect du progrès, effraie d'abord :

Demain semble infernal tant il est surhumain...
Demain qui charmera les fils fait peur aux pères.

Et voilà que le poète interroge l'avenir et il se transporte à Waterloo, consulte le monument : Un rouge-gorge avait fait son nid dans la gueule du lion ; là, il chantait :

Et peuples, je compris que j'entendais chanter
L'espoir dans ce qui fut le désespoir naguère,
Et la paix dans la gueule horrible de la guerre.

Puis, s'il s'en prend encore aux insulteurs, aux conspirateurs, aux hommes du passé et des ténèbres, c'est pour leur annoncer l'avenir :

Nous entendrons encor des ruptures de chaînes,
Et nous verrons encor frissonner les grands chênes.

C'est pour annoncer à Paris la fraternité. Dès le début, il a rappelé aux Allemands tout ce qui les unit aux Gaulois : l'origine, les luttes en commun contre Rome. Ici, son culte de Paris reparaît dans toute son hyperbole :

Le jour où tu naquis, l'impossible expira.

Hosted by Google

Mais c'est pour affirmer cette grande certitude : la civilisation.

De tout ceci, du gouffre obscur, du fatal sort,
Des haines, des fureurs, des tombes, ce qui sort,
C'est de la clarté, peuple, et de la certitude.
Progrès ! Fraternité ! Foi ! . . . . .
Ainsi, France, d'un coup de lance à ton côté,
Les rois tremblants verront jaillir la liberté. ...
Je l'affirme et l'affirme et ma voix sans relâche
Le redit au parjure, au fourbe, au traitre, au lâche.....
Qu'importent les rieurs sinistres ! tout est bien.
Sans doute, c'est lugubre ; on cherche, on ne voit rien ;
Le plus ferme frissonne ; on pleure, on tremble, on doute ;
Mais si, penché sur toi (Paris), du dehors on écoute,
En cette ombre murée où ne luit nul flambeau,
En cette obscurité de gouffre et de tombeau,
On entend vaguement le chant d'une âme immense.
C'est quelque chose d'âpre et de grand qui commence.
C'est le siècle nouveau qui de la brume sort.

Sur quoi cependant reposent la foi dans l'avenir, la civilisation, le progrès, la société, la vie ?

Le poète remonte plus haut encore :

Terre et cieux ! si le mal régnait, si tout n'était
Qu'un dur labeur, suivi d'un infâme protêt...

Et voilà que son investigation s'adresse à Dieu même, mais c'est pour affirmer avec grandeur la conscience et l'immortalité :

Je sais que Dieu semble incertain
Vu par la claire-voie affreuse du destin.
Ce dieu, je le redis, a souvent dans les âges
Subi le hochement de têtes des vieux sages.
Je sais que l'Inconnu ne répond à l'appel
Ni du calcul morose et lourd, ni du scalpel ;
Soit. Mais j'ai foi. La foi, c'est la lumière haute.
Ma conscience en moi, c'est Dieu que j'ai pour hôte.
Je puis, par un faux cercle, avec un faux compas,
Le mettre hors du Ciel, mais hors de moi, non pas.
. . . . . .

Quoi ! Dieu tromperait l'humanité par un vain mirage ! Non ! si le mal seul restait debout, avec le néant, tout se révolterait contre ce Dieu :

Je le dénoncerais à son propre tonnerre !

Toute cette poésie animée mène à des affirmations nouvelles :

Le ciel est trouble, obscur, mystérieux ; qu'importe !
Rien de juste ne frappe en vain à cette porte.
La plainte est un vain cri, le mal est un mot creux ;
J'ai rempli mon devoir, c'est bien, je souffre heureux.
Car toute la justice est en moi, grain de sable.
Quand on fait ce qu'on peut, on rend Dieu responsable ;

Hosted by Google

Et je vais devant moi, sachant que rien ne ment,
Sûr de l'honnêteté du profond firmament!
Et je crie : espérez ! à quiconque aime et pense !

Il ne reste au poète qu'à affirmer la forme du progrès. Le passé voudrait ne voir dans la civilisation qu'un flux et reflux qui respectera ses abus et ses priviléges, mais il se trouve désormais en face de l'abîme où ont été s'engloutir le paganisme, la torture, l'esclavage, et où tomberont le despotisme et la misère :

Tu me crois la marée et je suis le déluge.

Tel est ce livre. Il s'y trouve du génie artistique et des sentiments élevés pour l'œuvre de dix Kœrners ou de dix Tyrtées. Cependant il n'atteindra le but de l'un ni de l'autre, et déjà il a donné lieu à deux choses également mauvaises : Des coups d'encensoir de certaine presse française qui le placerait, si elle l'osait, au-dessus d'Homère; — des railleries plus injustes encore de journaux belges et étrangers, qui hier faisaient l'éloge d'une platitude en vers insultant à la France en mauvais français.

C'est que l'auteur n'a pas su, comme la situation l'exigeait, se placer au-dessus de lui-même. Le côté hyperbolique l'emporte; la mesure manque trop souvent, et la mise en scène de la personnalité du « songeur » continue. Il a cependant compris que l'homme devait s'effacer devant la patrie et le citoyen devant l'humanité :

Ne disons pas : Je fus proscrit, je fus martyr ;
Ne parlons pas de nous devant ces deuils terribles.

Mais ce sentiment ne fait que passer et l'on retrouve à chaque page non-seulement l'homme qui souffre et pense, mais l'homme qui pose. De là, railleries et contestations où il faudrait une œuvre incontestée, lumineuse et forte.

La France aurait bien des reproches à faire à cette presse, complice de l'orgueil des écrivains plutôt que juge de leur talent; bien des sévérités à montrer à ses écrivains qui ont permis à M. de Laveleye d'accuser « l'esprit littéraire » français des échecs de la liberté en France. (*Essai sur les formes de gouvernement.*)

Le pays de Voltaire semble oublier que le génie est la splendeur du bon sens. Un philosophe, le Kant français, M. Renouvier, vient d'appliquer ces pensées à V. Hugo lui-même ; mais il a soin de rappeler que les deux grandes littératures de la France, du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle, étaient tout autres : « Une entière prédominance de la raison, de la mesure et du bon sens, jointe à un goût sobre et difficile, exercé par le travail », voilà ce qui les caractérisait. Puis, parlant « de cet incomparable *formiste* qui se fait de vive force une place dans le panthéon des manieurs de langue », M. Renouvier ajoute :

« Pourquoi faut-il que les dons de la raison soient si faibles chez ce grand homme, et que presque tous les écrivains de notre époque aient manqué à la mission si bien remplie par ceux des périodes antérieures ;

Hosted by Google

que ni par la justesse de la pensée, ni par la fermeté du jugement, ni par le naturel des sentiments, ni par la correction de l'image, ni enfin par la constance d'un enseignement bien dirigé, ils n'aient droit à aucune louange et qu'ils aient laissé sans direction la pensée générale et populaire, l'esprit des jeunes gens et des femmes. » (*La Critique, philosophique, politique etc.* Revue hebdomadaire, publiée sous la direction de M. Ch. Renouvier. 1re année, n° 11. 18 avril 1872.)

Le philosophe comprend mieux que nous le pourquoi de ces défaillances. Les époques de transition sont des époques de chaos, de discussions pour le vrai, de luttes pour la liberté, où une situation compliquée rend impossibles les idées simples. Elles ne sont pas des époques de chefs-d'œuvre. Le génie n'y produit que des œuvres de discussion et de trouble comme elles.

L'occasion était terrible et grande cependant; la rénovation est imposée à la France par un effrayant dilemme. Le poète des *Orientales* a déployé plus de justesse et d'élévation, plus de netteté dans les traits du style, que jamais peut-être. Mais il ne dépouille ni le vieil homme de Guernesey, ni le vieux siècle mort à Sedan. Il a négligé comme toujours le précepte d'Horace sur le triage des détails; comme toujours il a prodigué l'abondance sans choix, l'hyperbole sans mesure, la personnalité sans tact. Ce livre est grand; mais il ne servira que partiellement à la France pour affirmer son génie renaissant. C. P.

Le Globe illustré. — *Géographie générale des écoles et des familles*, par E. Cortambert, Paris, Hachette et Ce, 1872.

Réunir dans un petit in-4°, les cartes des diverses contrées du globe et de chaque pays de l'Europe; y joindre un texte aussi complet qu'on peut le faire en peu de pages, et rempli de gravures, représentant les choses les plus curieuses de chaque contrée; — consacrer des cartes nombreuses à la France, pour en mettre sous les yeux la constitution physique, le réseau des chemins de fer, les divisions anciennes et modernes, les diverses cultures, la faune et les colonies; joindre à ces cartes des renseignements exacts sur tous ces points; — et faire ternir toutes ces cartes du globe en 16 tableaux coloriés, et tout ce texte avec ses 140 gravures, dont quelques-unes sont magnifiques et prennent toute une page in-4°, comme les montagnes rocheuses, la grande chûte du Nil blanc, le Gopuram, dans l'Indoustan, l'Arc de Titus et Saint-Pierre, à Rome, la place du Marché, à Nuremberg, le Généralife, à Grenade, la Mosquée de Cordoue, — en 120 pages, que l'on vend 4 fr., — il ne fallait pour cela rien moins que les ressources de la librairie Hachette, et il serait à désirer que tous les français de l'âge de 18 ans possédassent autant de connaissances géographiques que leur en offre ce livre utile.

Hosted by Google

MI-LA-SOL.

I

Je rentre.

Il est huit heures du soir. Ma mère et Hélène sont sorties pour aller au spectacle. Elles m'ont fait dire d'aller les y rejoindre s'il n'était pas trop tard.

Je n'en puis plus. Je vais rester bien tranquillement chez moi. Il me faut toutes les douceurs du foyer domestique après cette journée passée au milieu de toutes les intempéries de la saison et de la vie : pluie, neige fondue, rupture avec ma maîtresse.

Il faisait beau ce matin : un de ces trompeurs soleils de mars qui ont des miroitements de fer-blanc sur un horizon blafard. Pour la première fois depuis mon retour d'Orient, j'étais allé à mon atelier. De l'avenue Louise, où il est situé, jusqu'à la rue Royale, où je demeure, il y a loin. Est-ce à la fatigue et à l'agitation occasionnées par une aussi longue course entre l'averse ruisselante et le pavé glissant, est-ce à l'omission du dîner pour cause de préoccupation trop vive et à la contrariété de n'avoir pu trouver une voiture, qu'il faut attribuer le malaise et l'excitation que je ressens? Le repos va me remettre. Vite, mes pantoufles et ma robe de chambre; approchons ce fauteuil du feu ouvert; concentrons la lumière de la lampe sous l'abat-jour. Je ne mangerai pas. Boire seulement. J'éprouve une soif fiévreuse. Toute une carafe d'eau et une demi-bouteille de vin y passent. Me voici installé dans le repos; chaque chose semble me verser l'assoupissement; l'atmosphère est léthargique; la chambre est à peine éclairée, et les grandes lueurs que projettent de temps en temps les bûches qui brûlent dans la cheminée, ont la teinte du rêve.

Hosted by Google

L'engrenage de ma journée s'arrête enfin, mais j'en suis meurtri. Arrêtons maintenant le tourbillon de mes souvenirs.

Dans la situation de bien-être matériel où je me trouve en ce moment, on inventerait le mot confort, et cependant je ne puis goûter le repos. Suis-je malade? Non. Au moral, je suis dans des conditions encore meilleures. J'ai obéi à toutes les voix qu'emprunte le devoir pour signifier ses arrêts; j'ai contenté la Famille, l'Opinion, la Morale; ma conscience doit être bien tranquille, et cependant, il faut enfin l'avouer, elle ne l'est pas!...

Je ne puis dormir; je lutte contre un engourdissement qui va me faire tomber dans la rêverie. Je voudrais avoir là quelqu'un qui pût écouter mon histoire et me juger. Je vais la repasser tout entière et me la raconter à moi-même. L'écrire vaudra mieux, c'est pourquoi j'ai cette plume à la main et ce cahier devant moi.

Je suis furieux, donc j'ai tort! Une fois le balancier intérieur dérangé, il est impossible d'apprécier le bienfait de la santé, les jouissances du luxe, l'égoïsme du moi satisfait. Je n'ai cependant nulle raison d'être en proie à une semblable exaspération, ni de céder à cette activité nerveuse qui fait que je me tourne et retourne sur mon fauteuil, que je change et rechange ma lampe de place et que je tisonne comme un enragé, malgré les flamboiements de l'âtre. Efforts vains pour chasser l'obsession d'une pensée! Il n'y a donc aucun moyen d'acheter à prix d'or l'ensevelissement de certains souvenirs...

Mieux vaut peut-être les examiner, les analyser, les éplucher brin à brin et les faire passer au laminoir de la raison, jusqu'à ce qu'il n'en reste plus un atôme.

Soit, donc! Épuisons l'idée qui m'obsède; je ne puis avoir peur de mon propre jugement, moi que soutient tout l'échafaudage de l'édifice social.

Commençons par la fin, la journée d'aujourd'hui : un accès de fièvre que j'ai coupé.

Ce matin donc, pour la première fois après une absence de plus d'une année, j'allai à mon atelier. J'aime ce réduit; la lumière vient d'en haut; quatre murs ornés de morceaux de tapisserie, de vieux Cordoue, de glaces de Venise, d'esquisses signées de noms célèbres, d'objets rapportés par l'amitié des quatre coins du monde; au milieu, sur un socle de marbre, la silencieuse Polymnie règne comme la rêverie dans cet asile du travail; un indicible parfum de cigare, de couleur et de cuir de Russie, vivant dans les étoffes et imprégnant l'atmosphère, me rappelle le passé avec autant de puissance que pourrait le faire un air de musique.

Hosted by Google

Je m'amusais à reprendre lentement possession de mon royaume artistique. Je soufflais la poussière de mes bronzes et de mes statuettes, je feuilletais mes portefeuilles, j'éprouvais une joie que tout peintre comprendra à ne pas trouver horribles des ébauches datées de deux années ; je riais de pitié, en me rappelant dans quelles circonstances m'avaient été données ces fleurs desséchées, piquées à la muraille, et je m'amusais à en faire tomber les pétales racornis : cendre et poussière ! Pourquoi ces gants dans cette coupe d'onyx ? De quel nom était signé ce pouff brodé au petit point, et ces pantoufles dans lesquelles je venais de rentrer comme on rentre dans l'habitude ?...

Quelqu'un poussa la porte sans frapper, et ma maîtresse entra.

Mlle Sarrazin a l'âge d'une très-jeune fille, avec des yeux et une physionomie de femme. Elle est née dans la province de Liége ; elle a le type des Parisiennes brunes, mais c'est un type dans lequel il y a beaucoup d'acquis. Profil délicat, sourire sérieux, démarche décidée, fermeté du pied sur l'asphalte, sans gêne dans l'allure et le regard. En toute saison, une robe d'alpaga noir qui ne vaut pas vingt francs ; mais les bottines, le col et les manchettes sont des chefs-d'œuvre. C'est une très-honnête fille, car elle n'a failli que pour moi, et je ne lui ai jamais donné un sou. Son nom est simple comme l'histoire de nos amours ; elle s'appelle Marie et n'a un petit nom de guerre que pour quelques intimes qui ont dansé avec elle quand je la forçais à aller au bal, ou qui l'ont rencontrée déjeûnant avec moi dans l'atelier. Ce petit nom, emprunté à l'exercice de sa profession, car elle donne des leçons de piano, est Mi-La-Sol. Marie habite une petite chambre à quinze francs par mois, rue Lesbroussart, Quartier-Louise. Quand, le soir, elle rentre exténuée de fatigue, elle dîne à quatre-vingts centimes, dans un restaurant du voisinage, sans même soupçonner qu'elle pourrait dîner au Café Riche.

J'ai fait sa connaissance il y a trois ans. Je la rencontrais chaque matin, en allant à mon atelier, à peu près au même point de ce beau boulevard de Waterloo qui, les jours de soleil, semble jouir d'un climat oriental. Elle s'en allait seule, par tous les temps, donner ses leçons.

Ces rencontres de tous les jours commencent par le charme, deviennent l'habitude et aboutissent au danger. Un jour que j'étais en retard, je m'aperçus qu'elle s'était assise sur un banc pour m'attendre. Dès lors, sa vue fit partie de mon bonheur. Pendant près d'une année, un poème muet se déroula entre nous sans

Hosted by Google

rien changer à notre vie. Je connaissais ses vêtements de chaque saison et la couleur de ses rubans. Certains passants qui la précédaient de quelques pas m'annonçaient sa venue et faisaient battre mon cœur. Tous les effets atmosphériques des matinées m'étaient familiers ; je la devinais à travers le brouillard ; je marchais sous la pluie, la grêle ou le plein soleil, comme un cataleptique ; elle aussi. Rarement nous passions un jour sans nous voir, excepté le dimanche, où ni elle ni moi ne prenions ce chemin. Neuf heures était l'extrême limite assignée à ces rendez-vous tacites ; j'avais alors gagné ma journée dans un regard de femme ; si mon espoir était déçu, je rentrais chez moi maussade, contrarié, presque triste !

La crise éclata pendant un mois de mai où je restai quinze jours sans la rencontrer. Fou d'inquiétude, il fallut bien m'avouer que j'aimais cette jeune fille et m'accuser d'être bête de l'avoir laissé s'échapper sans connaître même son nom. Comment la retrouver jamais dans Bruxelles ? L'amour naissant s'alimente de contrariétés ; le mien monta comme la flamme battue par le vent. J'aimais cette femme et je me l'étais laissé sottement voler ! J'aurais étranglé les passants pour n'être pas elle. Le coup de neuf heures frappait sur mon cœur et le meurtrissait. Assis sur ce même banc où un jour elle m'avait attendu, j'interrogeais le lointain, comme un homme pourrait regarder l'Océan après y avoir laissé tomber une perle.

Le ciel s'ouvrit, l'univers disparut et je niai la souffrance, au moment où je la vis apparaître. Elle marchait à petits pas accélérés et son regard me cherchait. Elle avançait sans me quitter des yeux. Quand elle fut devant moi, je me levai :

— Quinze jours sans vous voir. Avez-vous été malade ? Dites !

— Ce n'est pas ma faute. Mon grand-père a été souffrant, et je suis allé à Huy le soigner.

Elle s'assit à côté de moi sur le banc, notre banc ! je le vois d'ici. Derrière nous, avec sa pelouse semée de pâquerettes, un splendide jardin, au bord de l'avenue ; devant nous, quelques rares cavaliers suivant le boulevard ; autour de nous, toutes les harmonies du mois de mai : la feuillée déjà touffue et pourtant née d'hier, le ciel d'un bleu pâle légèrement moutonné, des bouffées d'air chaud apportées par le vent ; en nous toutes les splendeurs du printemps de la vie : vingt ans, amour, liberté !

Heureux ceux qui ont dans leurs souvenirs une de ces conversations dont les paroles furent la moindre chose, mais que l'on pourrait noter comme une mélodie ! Nos yeux, en se rencontrant, nous causaient une commotion profonde. Je me levai ; elle prit mon bras ; nous tremblions tous les deux, en proie à cette divine souffrance qui

Hosted by Google

fait supporter toutes les autres. Son trouble était si grand qu'elle m'aurait suivi au fond de l'eau sans s'en apercevoir. Je la menai simplement dîner à Boitsfort.

Elle ne devint pas ma maîtresse ce jour-là, mais cela arriva un peu plus tard par cet enchaînement de causes qui amènent les fautes dans l'ordre de la nature et contre l'ordonnance de la société, et aussi parce qu'elle avait cette grande bonté de cœur qui rend les femmes faciles, non par faiblesse, mais par tendresse. La gradation des conséquences d'un amour partagé nous parut aussi simple que l'avaient été notre premier regard, nos rencontres et les reproches que j'avais adressés à Marie, le jour où je l'attendais, inquiet et irrité.

Marie avait des vertus : le goût du travail, l'honnêteté native, la simplicité des habitudes, une générosité sans bornes, une spontanéité incorrigible ; de plus, toutes les qualités qui rendent une femme aimable et attrayante : l'ordre, l'égalité d'humeur, la douceur du caractère. Il y avait en elle l'étoffe d'une bonne mère de famille, étoffe qui une fois mise en pièces par la passion n'est plus bonne à rien. Elle méritait l'estime du monde entier, excepté la mienne, à laquelle elle préféra mon amour. Elle avait des idées très-justes sur le vice et la vertu, sur la morale, l'honneur et la religion; elle en raisonnait comme si l'histoire de notre liaison illicite eût été celle d'autres personnes, ou plutôt comme si l'amour entre nous eût été l'exception permise. Chimère naïve de toutes les passions : on tombe, on ne croit pas descendre.

Marie continua sa vie régulière, occupée, laborieuse... Cependant, lorsqu'on observait dans ses yeux toute la science de la femme, on trouvait sur cette honnêteté des retouches qui étonnaient, qui froissaient même; et moi qui les avais faites, moi qui avais donné à cette physionomie ce caractère que l'argot de la Bohême décore du nom de *chic*, moi qui avais mis cette flétrissure sur cette enfance, j'étais prêt à le lui reprocher.

— Tiens ! dis-je en entendant ouvrir la porte de mon atelier sans frapper, par quel hasard?

— Ce n'est pas un hasard. Je suis venue bien souvent, pendant cette séparation d'une année, absolument comme le chien vient attendre sur le seuil le maître qui ne veut plus de lui ou que la mort lui a enlevé.

— On finit toujours par revenir.

— Oui, Dieu sait comment !

Elle soupira, et quoique je ne me fusse pas retourné, affectant de

Hosted by Google

ranger un portefeuille, je vis qu'elle s'était assise et qu'elle ôtait ses gants.

— Où as-tu été, Maurice?

— En Orient.

— Et pourquoi ce départ précipité?

— Ne demandez jamais pourquoi à un artiste.

— Ne crois-tu pas me devoir une explication?

— En ce cas, ce sera pour une autre fois; aujourd'hui, je n'ai pas le temps de vous garder.

Elle se leva et vint m'embrasser; mais nous, qui réussissons si bien par la maladresse, quand nous sommes amoureux; nous devenons imprenables dans notre adroite indifférence, quand nous n'aimons plus. Marie parvint à peine à m'effleurer la joue.

— Tu es fâché, Maurice; pourquoi?

— Vous croyez, vous autres, que les hommes n'ont à faire que de s'amuser. Il y a le devoir, la famille, les affaires qui finissent par les réclamer. Enfin, aujourd'hui, j'ai à sortir.

Là-dessus, j'étendis le bras vers mon paletot que je revêtis à la hâte.

Elle, au contraire, s'abattit tout à fait dans un fauteuil, ôta son chapeau, plongea ses mains dans sa chevelure et me dit tristement d'une voix d'enfant :

— Expliquons-nous, Maurice.

Comment expliquer à une femme qu'on a cessé de l'aimer, sans prononcer ce mot fatal?

— Il s'agit, ma fille, d'avoir un peu de raison.

Elle perdit tout à coup sa grâce candide et fut prise d'un petit rire qui sentait son demi-monde.

— La raison, qu'est-ce que cela? Tu dois me l'avoir volée avec le reste.

Comme elle riait tout à fait, renversée dans son fauteuil, les semelles de ses jolies bottines en l'air, je laissai à mon tour le décorum et j'allumai un cigare.

— Vrai, Maurice, il ne te manque que le chapeau sur la tête pour être un parfait gentleman.

Je pris mon chapeau, je le mis sur ma tête, et plaçant une chaise à deux mètres de distance du fauteuil où se balançait Marie, je m'y assis à cheval, un cigare aux lèvres.

— Est-ce bien maintenant?

Elle fit un mouvement, prête à se jeter dans mes bras; mais elle vit que cette histoire de rire était une tragédie. Mes yeux sans regard lui avaient appris son arrêt.

Hosted by Google

Alors, redressant son buste, et avec son attitude et son accent honnêtes :

— Raisonnable, c'est-à-dire vertueuse, je l'étais. A vingt ans, seule dans une grande ville, vivant de mon travail, j'avais conservé le droit d'aller chaque année embrasser mon grand-père, aussi glorieuse que lui, car tous deux nous avions traversé le champ de bataille, lui, vieux soldat, moi, institutrice, et notre honneur en était sorti sain et sauf. Je n'ai pas été sans rencontrer des gens qui m'ont dit que c'est bête de courir le cachet à trois francs, tandis qu'ils seraient heureux de me payer des robes chez Duchâteau, des diners au Café Riche et des stalles d'orchestre à la Monnaie.

— Diable ! si cher que ça ?

— Oui, vous autres hommes, vous savez bien que c'est le prix des vertus de dix-huit ans, doublées d'un peu d'éducation et illustrées de quelque beauté.

— Qui t'a enseigné ce tarif?

Marie rougit jusqu'au front et une larme instantanée jaillit de chacune de ses prunelles, qui prirent un reflet chatoyant.

— Tu le sais bien, Maurice, nul autre que toi ne m'a instruite de ces choses que j'ignorais. Tu t'amusais à me parler de ce métier de l'amour et des noms que l'on donne à celles qui le professent; quand, le dimanche, nous allions dîner à la campagne et que tu m'expliquais pourquoi ma robe de toile écrue me donnait une valeur intrinsèque, tandis que le prix de beaucoup de femmes est diminué de tout ce que coûte leur costume. C'est ainsi que, chantant un jour sous le feuillage, couchée au soleil, au bord de ce ruisseau, dont ma joue touchait l'onde, tu répétas avec moi la chanson de Ma Mie et du bon roi Henri, et me donnas mon petit nom de Mi-La-Sol, que je ne porte que pour toi.

La naïveté frelatée de ce langage me choquait, m'irritait, me causait des remords.

— Il y a des choses qu'une honnête fille ne doit pas savoir.

— C'est donc à un honnête homme à ne pas les lui enseigner, Maurice.

— C'est pour s'amuser que l'on prend une maîtresse.

Marie bondit jusqu'à moi. Sa nature primitive et sa nature viciée luttèrent un instant. Sa main voleta même autour de mon visage avec les frémissements d'un soufflet comprimé; puis, cette main tomba avec abattement sur mon épaule.

— Que t'ai-je fait ?

Question qui n'a jamais reçu de réponse.

Hosted by Google

— Voyons, ma fille, lui dis-je, pas de scènes! Il n'y a rien qui rende une femme plus haïssable, et loin de vouloir en arriver à vous haïr, je désire, au contraire, rester votre ami.

Phrase consacrée qui tombe comme une goutte de plomb fondu sur un cœur aimant.

Elle répéta deux fois :

— Me haïr? Me haïr?

Ses lèvres tremblaient.

— Sois tranquille, cela n'arrivera pas si tu veux bien me comprendre et redevenir sage. Pour cela, il faut commencer par te rasseoir; cesser ces... enfantillages et m'écouter.

Elle obéit.

— Comment redevient-on sage, Maurice?

— En rentrant dans le devoir, en mettant sa consolation dans le travail, en retournant aux bons principes, à l'honneur.

— N'as-tu pas envie de rire? me demanda-t-elle, le coude appuyé sur le genou et le menton dans la main.

— Je n'en eus jamais moins envie.

— Cela signifie donc?...

— Qu'il faut nous quitter, dis-je en me levant brusquement et en me dirigeant vers la porte.

Entre la porte et moi, me barrant le passage, Marie tomba à mes genoux.

— Maurice, mon premier, mon seul amour! tu veux m'effrayer, n'est-ce pas? Tu sais bien que ce que tu dis là est impossible; on ne rompt pas ainsi une union de deux années... Pourquoi ce brusque départ, pourquoi cette attitude glaciale, pourquoi cette ironie menaçante? Veux-tu ma mort?

— Bah! elles disent toutes la même chose, ce qui ne les empêche pas le même jour de dîner aux Frères Provençaux ou à la Taverne.

— Ce langage railleur est horrible. Tue-moi plutôt. Aussi bien, il faudra que je meure, si je dois renoncer à toi. L'histoire de ce que j'ai souffert, craint, supposé, pendant ces longs mois d'abandon, te ferait pleurer; mais je vois à ton impatience que tu n'as pas le temps de m'écouter. Seulement, ne me fais plus l'injure, en parlant de ces femmes, de me compter dans leur nombre. Mieux que moi-même tu peux juger de la différence. Si j'ai pris quelquefois leur air et leur langage, c'était pour t'amuser. Depuis plusieurs mois, tu étais devenu maussade, tracassier, capricieux; mon dévouement a été jusqu'à te servir de jouet. Je ne savais qu'inventer pour te ramener à la bonne humeur, pour te faire trouver du plaisir auprès

Hosted by Google

de moi. J'ai appris l'argot, comme on répète une comédie; j'ai mis une chevelure postiche, un pouff; j'ai appris l'art du maquillage; j'ai mis du noir sous mes yeux, de la poudre de riz sur mon visage; je suis allée danser à l'Alcazar et j'ai permis que l'on m'appelât Mi-La-Sol parce que tu me répétais sans cesse que j'avais des habitudes dignes du bon Berquin et qu'une maîtresse doit servir à la gloire de son amant. Cependant, en faisant ces choses, je tremblais que mon pauvre grand-père n'apprît ma conduite et qu'il n'en mourût de honte; je tremblais aussi que les familles honnêtes où je donne leçon ne découvrissent mon double personnage. Enfin, j'avais la conviction de justifier ainsi le mépris de ta mère. Mais tu le voulais; j'ai pris des allures mauvaises, le soir, les dimanches et fêtes. Puis, un jour, tu quittes Bruxelles sans rien dire, me laissant comme une paire de gants fanés, et je me suis trouvée devant ton atelier fermé. Quelle douleur! Être abandonnée avec ce sang-froid, c'est horrible! Restée seule, je n'ai plus songé à danser. Informe-toi, tu sauras comment j'ai vécu! Je ne sortais jamais, je faisais de la musique en pleurant... Pour conserver ton amour, je me serais jetée dans le feu, et c'est bravement que j'ai mis le pied dans cet enfer du demi-monde. Maintenant, si j'ai des taches et des brûlures, ce n'est pas à toi de me les reprocher. Je suis à toi pour faire tout ce que tu veux, comme la main au bout du bras; mais, en dehors de cela, en dehors de ta volonté, en dehors de ton amour, je suis Marie, un cœur droit, pur, dévoué à toi pour l'éternité. Dis-moi ce que tu veux que je sois pour te plaire...

Elle pleurait à mes genoux dans une attitude de Madeleine suppliante.

— Honnête, répondis-je durement.

A ce mot, elle se leva et, les bras croisés sur la poitrine, elle redevint la femme telle qu'elle est avant la faute, et portant sur le front une telle expression de vertu indignée qu'instinctivement j'ôtai mon chapeau et jetai mon cigare.

— Oui, vous êtes ainsi, vous autres hommes! Vous rencontrez une jeune fille innocente; elle vous place si haut qu'elle croit n'avoir aucun moyen de s'élever jusqu'à vous; elle veut cependant mériter votre amour, et vous lui persuadez que pour cela il n'y a qu'une preuve unique, un seul moyen... Puis, plus tard, cette preuve, ce sacrifice qu'elle vous aura fait de sa vertu, vous l'invoquerez contre elle et vous vous en servirez pour l'abandonner. Honnête!! Il vous faut à tout prix des vierges folles, et Dieu sait ce que vous nous apprenez et ce que nous devenons pour vous plaire! Nous craignons de vous ennuyer par nos vertus, notre éducation, notre pudeur;

Hosted by Google

nous désapprenons le français pour apprendre l'argot, et nous oublions les mélodies de Gounod pour singer Thérésa. Enfin, quand nous avons assez fait rire, c'est à notre tour de pleurer. C'est là l'explication. Elle me suffit. Je n'ai pas tant désappris l'honneur et le français que je ne la comprenne.

— Tu pourrais te tromper pourtant. Qui donc est tout à fait libre sur la terre? On l'est pour une année ou deux. On arrache une page au livre de sa destinée; on la déchire aux pieds d'une femme... Mais le tour des exigences sociales, des devoirs, de la famille, revient... Enfin, ma mère veut que je me marie.

— Eh bien! dit-elle en s'appuyant sur la porte pour m'empêcher de sortir et avec un rire déchirant, épouse-moi donc, Maurice! Je suis la compagne qui te convient, je connais ton caractère, j'ai accepté tes défauts; je réunis tout ce qu'une mère peut souhaiter dans la femme de son fils, excepté l'argent; mais je ne te fais pas l'injure de supposer que c'est à cela que tu me sacrifies. Comme honorabilité, comme rang social, ma famille vaut la vôtre. Mon père était notaire de campagne; le vôtre commerçant; mon grand-père, le seul parent qui me reste, a le grade de capitaine et est l'un des hommes les plus estimés de sa province; si je n'habite pas avec lui, c'est par la nécessité de gagner plus facilement ma vie dans une grande ville. Il croit, le malheureux, m'avoir laissée en bonnes mains, sous la garde de quelques familles qui me protègent. Je ne suis qu'une pauvre maîtresse de piano, mais allez demander dans les maisons honorables où je donne des leçons depuis plusieurs années, ce que l'on y pense de Marie Sarrazin et si on la soupçonne sous la défroque de Mi-La-Sol. Ta mère peut s'informer de moi dans ces maisons, et, si j'ai été ta maîtresse, c'est à toi qu'elle doit le pardonner. Une fille qui t'a servi de *modèle* lui fait horreur, je le sais, je l'ai entendu dire, et une pareille injustice m'a révoltée; aie donc le courage d'avouer que c'est toi seul qui as obtenu cette nouvelle faiblesse de mon obéissance; dis-lui comment je l'ai fait et si jamais j'ai posé pour un autre peintre. On lui a dit aussi que tu avais ramené ta maîtresse de Paris. Engoué du genre parisien, tu m'as conduite pendant quinze jours à Paris, tu m'as forcée à étudier la manière dont parle, marche, s'habille une Parisienne; nous sommes allés à la *Maison Dorée*, au spectacle, au bal Mabille; on m'a remarquée; cela t'a enivré, tu m'as répété mille fois que tu étais fier de moi et que tes amis de Bruxelles t'envieraient ta maîtresse. Heureusement, il n'y a pas ici quatre personnes qui sachent cette histoire... Après cela, c'est ton affaire; c'est toi qui m'as forcée à m'affubler ainsi, et c'est toi qui m'as dirigée. Est-ce que je con-

Hosted by Google

naissais, moi, les chemins? Je ne vois pas quelles objections on pourrait élever contre notre mariage. J'ai une éducation sérieuse; je sais comment il faut se tenir dans un salon; j'ai de plus les intentions d'une fille dévouée envers ta mère, et il y a en moi l'étoffe d'une bonne épouse. Justifie-moi donc! Quant à l'honneur... en m'épousant, tu me rendras le mien!

— Oui, si l'on était maître d'arranger toutes choses soi-même.

— L'as-tu tenté?

— Qui te dit le contraire?

— Raconte-moi les efforts que tu as faits en ma faveur; cela relèvera mon courage.

— Je n'en ai pas le temps aujourd'hui, répondis-je en passant mon bras au-dessus de l'épaule de Marie, afin d'ouvrir la porte.

Mais, prenant entre ses mains ce bras qui se raidissait contre elle et y appuyant sa tête :

— Maurice, dit-elle, cher Maurice, tu me tues! Vois avec quel calme je prolonge cet entretien pour chercher les moyens de te conserver! — Ton mariage est-il décidé?

— Non... oui... que sais-je! C'est une affaire arrangée par ma mère, à laquelle elle tient, dont dépend son repos. Je ne vous cacherai pas qu'elle a appris que j'avais une maîtresse, et que cela la tourmente depuis plus de deux ans. Si j'ai fait cette longue absence, c'était pour nous donner à tous trois le temps d'oublier; il n'y a que vous qui vous obstiniez à vous souvenir. Les illusions sont inutiles. Maîtresse est un mot fatal qui, une fois prononcé, jette sur une jeune fille, fût-elle parfaite, une défaveur irréparable, et les grands parents n'admettent pas qu'un sacrement ou un acte légal puisse l'effacer. Rien ne fait accepter dans les familles le mérite d'une pécheresse repentie, fût-elle veuve seulement de celui qui aurait la hardiesse de l'épouser. Il n'y a qu'au théâtre, dans *les Idées de M^me^ Aubray*, par exemple, que les parents se convertissent. Dans la vie, ce rôle appartient aux fils. Tu admets bien que j'aie des devoirs à remplir envers ma mère, n'est-ce pas?

Et d'un geste digne de la hauteur du précepte sévère que j'invoquais, je fis tourner la clef dans la serrure.

L'œil sombre et fixé dans le vide, Marie s'écria d'une voix tremblante :

— Et moi, moi, tu me sacrifies!

— Ma pauvre enfant, cela devait arriver l'un ou l'autre jour. Mon Dieu! crois-le bien, on ne se dit pas cela d'avance; on ne se dit rien d'avance. On se rencontre et on se quitte, sans préméditation. Nous avons passé d'heureux instants ensemble. Les convenances,

Hosted by Google

la morale ont leur tour. Enfin, ma fille, la chanson est finie, dis-je en riant, avec l'intention d'ôter tout caractère grave à la situation.

— Oui, dit-elle, une maîtresse, ce n'est que cela, la ritournelle d'une chanson au milieu des choses véritables de la vie. On ne lui tient pas compte de ce qu'elle était au point de départ ; plus elle est tombée de haut, plus elle a sacrifié de vertus, plus elle a profané d'honorabilités : plus glorieuse est la victoire de celui qui causa sa chute. Le monde est ainsi fait !

Sur ces mots, elle ouvrit la porte elle-même.

Au moment de descendre l'escalier, elle se retourna vers moi et répéta d'une voix déchirante :

— La chanson est finie ! Adieu, Maurice !

Les nerfs très-ébranlés par cette scène, je me précipitai hors de mon atelier, dans l'intention de me calmer en passant la soirée avec ma mère, et de me remettre ainsi bien en face de mon devoir. Mais ma mère et ma fiancée avaient dîné en ville, et de là étaient allées au théâtre. Voilà pourquoi je me trouve seul, les pieds sur les chenêts, au sortir du coup d'état que je viens d'accomplir, et qui, par moments, prend à mes yeux les proportions d'un assassinat non-sanglant et non prévu par le Code. Il faut donner le change aux hallucinations et plaisanter des remords candides. Nous autres, hommes, nous sommes ennemis des ruptures, cette manie des femmes. Cela nous dérange l'estomac. Pas un de nous ne donne positivement congé à sa maîtresse ; nous lui offrons toujours la compensation de l'amitié, c'est-à-dire une poignée de main et un coup de chapeau dans l'occasion ; il y a même des cas où nous sommes capables de rendre volontiers service à la victime ; c'est une façon de ne nous croire jamais dans notre tort.

Pourquoi cette fillette n'acceptait-elle pas les choses sur ce pied-là, et les embrouillait-elle en donnant à une amourette des proportions de poème épique ? Tout ce qu'elle m'avait dit était rigoureusement vrai ; mais une chose a mille points de vue différents. Séduction de fille mineure est une plaisanterie de la loi. Qui donc se gêne et y prend garde ? Cependant, il y en a plusieurs de ces mots mal sonnants que la loi conserve malgré leur discrédit, et que l'on a beau vouloir noyer dans des flots de sophismes ; pareils à une goutte d'huile, ils remontent sans cesse à la surface.

Après avoir raconté la rupture, voyons comment je fus amené à rompre :

Ma mère apprit un jour que j'avais une maîtresse, et ce fut la première fois que le mot *maîtresse* prît à mes yeux le caractère peu res-

Hosted by Google

pectable que l'opinion lui donne. Jusque-là, je m'étais avancé dans cet amour comme on avance dans la lecture d'un livre qui attache, passionne, enivre, et dont on se garde bien de chercher à deviner la fin. La morale était atteinte, et cependant, combien cette jeune fille m'avait moralisé! Au cadran de mes jours, il n'y avait plus que trois chiffres : Marie, ma mère, le travail; et entre ces chiffres, pas une seconde pour le gaspillage du temps, du cœur, ni de l'argent. Comme ils deviennent bons et faciles ceux ou celles qui ont quelque bonheur « hors cadre » à se faire pardonner! Comme je prévenais les moindres désirs de ma mère; comme j'acquiesçais à toutes ses idées! Et ma peinture, quelle vigueur, quelle harmonie, quelle fougue dans la composition, quel calme dans l'exécution; car elle était là! *Elle!* un artiste qui a cette évocation incessante dans la pensée, vit largement, travaille *con amore*, et entrevoit l'idéal! Au commencement, je n'aurais jamais songé à mener Marie ni au bal, ni au spectacle. D'instinct, on se cache pour aimer, et l'on parle bas pour le dire. Nous sortions peu. Aller chez elle était mon repos. Le dimanche, nous allions dîner à la campagne dans un vrai village, aussi éloigné des paysages d'opéra comique que nos sentiments l'étaient du demi-monde. Quelles émotions y a-t-il à chercher au dehors, quand on possède en soi la double richesse du feu sacré et du feu profane! Nous étions sûrs de nous retrouver chaque soir; mais quelle bénédiction quand, par hasard, nous nous rencontrions une fois de plus par jour, à une heure inaccoutumée; nous en devenions pâles! Je prenais en affection les enfants qui s'appelaient Marie et j'avais une prédilection pour les rubans écossais, parce que son chapeau en était garni.

En m'interrogeant bien, avais-je l'intention d'épouser Marie? Cette chose était certaine pour moi, comme l'est, par exemple, la certitude de la mort, un fait positif dans un temps indéfinissable, peut-être demain, peut-être dans dix ans. Il n'y avait qu'une femme devant mon cœur et ma conscience; Marie était ma fiancée devant Dieu. Ce qui va sans dire, on ne le dit pas. Au fond, il y avait une inquiétude, un pressentiment d'orage, le petit ressort qui doit faire marcher ou manquer toute la pièce, l'idée de ma mère... Mais bah! nous avions le temps, et puis, nous étions si heureux! On ne fait guère de philosophie et de morale que sur les routes par lesquelles on revient. L'allégorie de l'aveugle amour est vraie en tous points. Sait-on où l'on marche, dans ces ivresses? Sait-on où l'on va? Se rend-on compte de ce qu'il y a à craindre, jusqu'au moment où, heurtant un obstacle, on se brise?

C'est précisément ce qui arriva le jour où ma mère apprit que

Hosted by Google

j'avais *une maîtresse*, et que, sans autre information, elle vit dans ce mot le synonyme de ma perte.

Les mères ne supposent guère que leurs fils puissent avoir séduit une fille honnête ; leurs fils ne sont coupables que de s'être laissés prendre.

Attaqué à l'improviste par les épouvantes maternelles, je me défendis pied à pied comme tout homme se défend en pareille circonstance, sans songer même à plaider la cause de celle qu'il est accusé d'aimer. Mais tout l'arsenal dont on se sert pour combattre les amours illicites fut mis sur le pied de guerre contre une pauvre petite fille qui n'avait d'autre avocat que son innocence volée. La première escarmouche fut rude ; ma mère en appelait à mon honneur, non pour réparer, mais pour sacrifier. Les coups portèrent à faux ; j'allai droit chez Marie ; mais je fus toute la soirée agacé, contrariant, et tous ses efforts pour me plaire m'impatientèrent.

Ces réquisitoires maternels, en se renouvelant, gâtaient mon caractère et changeaient la nature de mes sentiments. J'avais le choix entre l'hypocrisie et la témérité : nier ou braver. Je crus faire preuve d'esprit et de courage en avouant tacitement une maîtresse. Tous les hommes de mon âge n'étaient-ils pas dans ce cas ? On ne dit pas de ces choses, en face, à une mère ; on se tait, et la question du respect est sauvée.

Cependant, quelquefois, le rouge me montait au front et j'étais prêt à m'emporter devant l'injustice des imputations adressées, presque toujours à mots couverts, à celle que l'on accusait de me corrompre. Je trouvais toujours Marie seule cousant à sa fenêtre, ou étudiant la leçon qu'elle avait à donner le lendemain ; humble, vaillante et dans une telle atmosphère d'honnêteté que n'importe quelle mère eût pu s'asseoir dans cette chambre. Transplantée au sein d'une famille, elle serait devenue la fleur qui charme et embaume : fille attentive, épouse dévouée ; dans un salon, elle eût eu l'attraction des Parisiennes honnêtes. Mais ni les mères, ni la société n'examinent les questions de sentiment sous un point de vue loyal, en remontant à l'origine des fautes ; ni les femmes vertueuses, ni les conventions sociales n'ont d'absolution pour l'amour. C'est un bonheur que l'on paie toujours par l'une ou l'autre expiation ; et quand on y pense bien, le bizarre de la chose, c'est de voir condamner comme un forfait l'attachement réel de deux personnes libres et honnêtes qui, au moyen d'une cérémonie et d'une formalité, présenterait tous les caractères de la vertu. Presque toujours c'est l'injustice et la cruauté du monde qui précipitent celles qui ont eu autant de confiance dans l'amour que dans le sacrement. L'amour

Hosted by Google

tel que Marie l'éprouvait pour moi vient de Dieu et ne relève que de lui. Le culte, l'adoration, l'idéal lui eussent suffi et elle ne succomba que par dévouement. Rien au monde ne m'ôtera cette conviction.

J'ai quelquefois été bien tenté de faire un énergique appel à la conscience de ma mère, en lui demandant si ce n'était pas là un cas à examiner de plus près et qui pouvait devenir une question de vie ou de mort. J'aurais voulu lui faire comprendre cette honnêteté native de Marie, la droiture de ses intentions et l'abnégation qu'il pouvait y avoir dans l'oubli de soi-même. Quelle eût été notre reconnaissance si, au printemps de cette affection, ma mère l'eût bénie en nous prenant tous deux dans ses bras! A sa première parole, le monde se serait tû, et qu'aurions-nous eu besoin du monde, mais je n'osai entreprendre ce plaidoyer, toujours bien difficile de la part d'un fils devant sa mère. La contrainte, une perpétuelle irritation agirent sur mon amour, l'aigrirent, l'usèrent et en firent une passion falsifiée.

A la seconde attaque, ma mère parla du devoir, du respect filial, et pleura. Faire pleurer sa mère, quel qu'en soit le motif, met une espèce de tache sur la conscience d'un fils. Les mères devraient y prendre bien garde! Un homme en ce cas est capable de préférer sa mère à sa conscience; on se sent sous une espèce de malédiction et l'on sèche ces larmes à tout prix. Cette fois, j'allai encore bravement chez Marie, et c'est à dessein que je dis bravement, car désormais mes résolutions, mes actes, ne furent plus que des bravades. Ayant, dès le premier mot, compris l'impossibilité de démontrer la justice de ma cause, je voulus tenir tête, « en faisant comme les autres. »

Après la seconde explosion maternelle, j'allai donc chez celle que j'avais résolu de nommer désormais ma maîtresse, mais je bâillai beaucoup, comme lorsque l'ennui creuse l'estomac. Ce symptôme n'échappa point à Marie et elle me proposa de sortir un peu. La pensée me vint de la conduire au spectacle. Elle accepta docilement. Cette soirée amena une crise décisive dont les moindres incidents sont restés présents à ma mémoire. La perte d'une femme est toujours une combinaison de hasards; sa vertu et sa considération sont un équilibre qu'un atôme suffit à déranger. Nous étions allés au théâtre des Galeries, où l'on donnait *la Famille Benoiton*. La foule était grande; plus moyen d'avoir ni baignoire, ni stalles; il ne restait qu'une petite loge de premières sur le côté. Cette place en vue effraya Marie; elle recula instinctivement et voulut sortir. Ma chère, lui dis-je, c'est le moment de montrer de la tête; et j'entrai le premier dans la loge, tenant ma maîtresse par le poignet et

Hosted by Google

le serrant assez pour y laisser l'empreinte de mes doigts. Je la fis asseoir en avant et la forçai d'ôter son chapeau ; elle avait les larmes aux yeux et les joues rouges.

Elle est jolie, et je suis très-connu : au bout de cinq minutes, toutes les lorgnettes étaient sur nous ; j'aperçus le profil renfrogné d'un vieil ami de la maison et les regards stupéfaits d'une amie de ma mère qui avait deux filles à marier, entre lesquelles elle était en ce moment assise, justement vis-à-vis de moi. Je saluai ces dames d'un air dégagé, mais on me tourna la tête avec horreur. Alors, un carreau de vitre sur l'œil, je me penchai à l'oreille de Marie, lui prodiguant les attentions les plus tendres et les plus familières ; j'admirais tout bas ma force de caractère. Cependant, cette fanfaronnade était aussi loin de la force morale qu'une révolte l'est d'une révolution. L'or pur se changeait en plomb vil ; la poésie se faisait vice. Le moment me semblait venu de montrer à tout le monde et à ma mère que j'avais une maîtresse et n'étais plus un enfant que l'on mène à la lisière. La réaction me monta au cerveau, rapide, irrémédiable. On se grise facilement dans l'état de faiblesse physique, et la faiblesse morale a les mêmes instincts pour chercher l'oubli ; puis viennent les inspirations de la fièvre. Pendant toute cette soirée, je me sentis devenir la proie du mal et le développement ne tarda guère.

Une fois Marie reconnue ma maîtresse, il fallait lui donner l'éducation du siècle, lui apprendre le genre, en faire un modèle d'atelier capable de poser pour la Parisienne d'aujourd'hui, la démoraliser enfin ! J'allai passer avec elle un mois à Paris ; je lui achetai des costumes à la mode, et la menai voir comment les peintres posent leurs modèles. Elle m'obéissait docilement, mais avec une espèce de crainte et de honte, heureuse d'être avec moi, mais effrayée de Paris et rêvant tout haut de la campagne, en plein boulevard des Italiens. La surexcitation de mes sentiments l'inquiétait, et c'est par dévouement, pour ne pas porter à l'extrême l'espèce de folie dont je paraissais atteint, qu'elle me laissa faire de sa personne cette chose que l'on affiche et que chaque époque a flétrie d'un nom différent, depuis l'Aspasie jusqu'à la Cocotte.

Ainsi, la fleur cachée sous l'herbe fut arrachée à l'air pur natal ; son parfum se perdit dans l'air vicié des soupers où l'on mange le homard et le foie gras ; une tige artificielle l'exhaussa au milieu d'un entourage bizarre, de façon à ce que chacun, la voyant à notre retour de Paris, pût la montrer au doigt et s'écrier : Maurice Gillis a une maîtresse !

De retour à Bruxelles, je la fis souper avec mes amis et je la

Hosted by Google

menai au boulevard, en panier ; elle conduisait elle-même l'attelage. Les longs rubans mauves de son chapeau flottaient au vent, et sa robe bouffante s'étalait de tous côtés. La foule, échelonnée sur les chaises le long du macadam, cherchait à reconnaître dans sa course rapide le visage voilé de tulle blanc de la nouvelle venue dans le demi-monde. Qui aurait pu soupçonner les angoisses et la confusion de la pauvre fille, qui tremblait d'être reconnue et déshonorée aux yeux de ses élèves ? Tandis qu'on enviait son luxe, elle aspirait au moment de remettre sa robe noire et son chapeau de paille ; car, dans cette représentation à laquelle je la condamnais, elle éprouvait ce que doivent éprouver les actrices condamnées au chant ou à la danse, un jour de deuil de famille.

La véritable Marie Sarrazin ne fut cependant pas découverte sous ce deuil brillant de son honneur. Il est vrai que, pendant les quelques mois que dura encore notre liaison, je n'exhibai que très-rarement ma maîtresse en public. Il me suffisait qu'elle fût « posée » et mon indépendance vis-à-vis de ma famille établie. Plus tard seulement je compris que mon effronterie rendait tout projet de mariage entre Marie et moi à jamais impossible. La maîtresse était proclamée, la fiancée sacrifiée, et le bonheur de tous les deux perdu. La société avait-elle sauvé quelque chose ?

Ce ne fut de ma part ni œuvre de choix, ni œuvre de préméditation, ce fut la réponse de la plupart des jeunes gens à la défense d'aimer. En l'accusant de m'avoir corrompu, on m'avait poussé à la déshonorer.

Ma mère apprit mes bravades ; elle ne ramassa pas le gant, changea de tactique et ne me parla plus de ma conduite. Elle m'accueillait avec bonté, me traitait avec douceur ; mais l'expression de tristesse que je retrouvais en elle en toute occasion, sur sa physionomie, dans le son de sa voix, dans son air pensif, me fit plus d'impression que ne m'en avaient fait ses remontrances. La « nouvelle manière » de Marie ne la frappa nullement. Du jour où elle avait appris que j'avais jeté mon cœur aux orties, elle avait supposé toutes les horreurs du demi-monde, avec cette étrange bonne foi des honnêtes femmes qui s'interdisent de croire, en dehors de leur cercle, à aucune vertu.

C'est une mère charmante que la mienne. Le type de la mère au XIX^e^ siècle s'est de beaucoup écarté de ce qu'il était au temps passé. Autrefois, la mère paraissait avoir l'âge, les habitudes, la caducité qu'ont tout au plus maintenant les aïeules. Le costume y est pour quelque chose ; Balzac y a été pour beaucoup. Ma mère est

Hosted by Google

une seconde édition non préméditée, de la figure historique de Mme de Sévigné, la seule jeune maman de jadis. Elle n'a jamais fait un pas hors du devoir ; j'irai même plus loin en disant qu'elle n'a jamais eu une idée à côté de la ligne droite. Elle a accompli quelques problèmes difficiles : rester jeune après la saison, et sans prétentions ; conserver ses amis ; en toute occasion, faire ce qui se doit, soit un effort, soit un acte de résignation, soit un sacrifice. Elle s'était mariée suivant le vœu de ses parents, et s'est trouvée veuve avant trente ans, sans même supposer que l'on puisse se remarier lorsqu'on a un enfant. Le seul roman de sa vie, c'est moi : affection faite d'idéal et de devoir quotidien, habitude incessante de la pensée, unique but d'avenir et d'ambition ! Sa seule vanité est d'être quelquefois prise pour ma sœur. Ce n'est pas une femme du monde dans l'acception frivole que l'on donne à ce mot ; jamais elle n'a couru les bals, ni les spectacles ; elle s'est privée des plaisirs mondains, pour soigner mon enfance ; mais elle n'a jamais fermé son salon, et de là eut toujours l'œil sur la marche des événements et des idées. Ainsi elle est restée de son siècle, et elle pense que le dévouement maternel peut s'habiller à la mode et n'est pas tenu, comme au bon vieux temps, de porter une coiffe et des lunettes. Assez de son époque pour accepter les arts au nombre des professions sociales, assez intelligente pour admettre qu'ils donnent le premier rang, elle me vit avec joie devenir peintre et eut le bon sens, le grand savoir-faire du cœur, de s'unir à mes vœux, de s'associer à mes efforts et de comprendre ma destinée ; car la lumière moderne laisse encore des coins pleins d'ombre et il est de tradition dans beaucoup de familles de contrarier les vocations d'artistes. Sa jeunesse si tôt abdiquée, sa part personnelle oubliée, le désir de plaire enseveli, tout cela elle le retrouva en me voyant devenir célèbre. Cette mère très-jeune, car elle a quarante-quatre ans et j'en ai vingt-cinq, fut à la fois père et mère, sœur et amie, ferme et dévouée, clairvoyante et tendre. Elle connaît pourtant sa force et ses droits. Ma peinture ne l'a pas inquiétée ; elle l'adopta généreusement. Moi en scène, elle mit sa gloire à avoir un salon bien fréquenté et où elle reçut mes amis, ce qui fit la moitié de ma renommée. Elle a assez de cœur pour aimer celle qui sera appelée à continuer l'œuvre de mon bonheur, en devenant ma femme. Mais si l'on ose reprocher un tort aux femmes qui se sont dérobées aux faiblesses humaines, c'est de ne pas les admettre, et de faire consister la vertu dans la privation de l'amour. Une maîtresse à moi déroutait sa conscience et amenait la rougeur sur son front. C'était ce qui pouvait surgir de plus pénible entre ma mère

Hosted by Google

et moi. Notre camaraderie filiale, notre intimité sans réserve, notre sympathie débordante en reçurent une atteinte mortelle et la contrainte muette qui s'établit entre nous devint une maladie chronique contre laquelle le silence peut être un palliatif, mais dont le remède n'existe pas.

Vivre à cœur ouvert est le plus grand charme de la vie de famille ; tout le secret du bonheur intime est peut-être là ; mais cela ne s'impose, ni ne se crée : c'est une espèce de génie propre à quelques caractères, une influence bienfaisante dont disposent particulièrement les femmes, et que leur souffle répand et communique. Il y a tel intérieur où l'on sent une âme ; un fluide magnétique y va de l'un à l'autre ; la relation une fois établie, tout nous la transmet, l'œil, le son de voix, le rire, le silence, le geste. Dès lors, l'harmonie, la concorde, la sympathie, l'intimité, la confiance circulent dans l'air de ces maisons et l'on y respire je ne sais quel bien-être. Ainsi je vivais avec ma mère. Notre existence était comme un livre écrit à deux ; même avant de tourner la page, l'un avait déjà l'intuition de l'idée de l'autre. J'ose affirmer que ma mère eut le pressentiment de toutes mes maladies, avant que j 'en sentisse moi-même les symptômes. Au moral, la perception était plus prompte peut-être et tenait de la divination. De moi à elle, c'était un perpétuel courant de bonheur, une facilité à la servir, à la contenter, à la convaincre, à la diriger ; mais d'elle à moi, cette solidarité, cet excès de prévoyance apportait, comme tous les amours immenses, sa part de douleur. Vivre à ce point l'un pour l'autre est à la fois bon, touchant, sublime et terrible. Toutes les affections de ce monde ont un nom ; mais il en est de composées qui échappent à l'appréciation. De ce nombre est le sentiment maternel, augmenté d'une intimité de sœur.

L'intervention, même occulte, d'une maîtresse, devait apporter le trouble et l'irritation dans notre intérieur ; l'expansion en faisait le charme et tout y devint concentré ; car au sujet de mes relations avec Marie, il n'y eut plus de confidences possibles. Qu'on ne s'y trompe pourtant pas, ma mère était incapable d'éprouver, en cette occasion, cette espèce de jalousie dont un fils unique est souvent l'objet ; elle était toute préparée à recevoir comme une fille celle qui serait digne de ce titre ; mais ici, elle était implacable ; il ne s'agissait pas à ses yeux d'une jeune fille honnête, modestement vêtue, humble de condition, mais d'âme fière, et qui gagnait honorablement sa vie ; non, cette médaille d'or pur avait son revers : Marie était « ma maîtresse ! » Et ce fut bien pis quand on vint la lui représenter comme une créature affublée d'un chignon jaune, que l'on avait vue dîner avec moi à Boitsfort, s'y promener sur le lac, avec une toilette de journal de

Hosted by Google

modès, danser aux petits bals, et qui avait, disait-on, posé dans mon atelier, pour une Parisienne sortant du bain, genre Stevens !

A partir de ce jour, la vie à cœur ouvert fut finie, la vie à cœur fermé commença ; je ne sais quoi de pesant, de contraint, d'irrité et de pénible remplaça le bien-être et la sérénité de nos jours. Le fil sympathique une fois rompu, on cause sans se regarder, on parle sans rien se dire, on se dépêche de manger, on se hâte de sortir et l'on arrive à se faire mutuellement peur.

J'étais bien décidé à ne pas subir le joug de l'obéissance et à ne pas quitter Marie ; mais je ne retrouvai plus auprès d'elle les impressions d'autrefois. Une sorte de colère remplaça le charme, et le péché une fois connu perdit tout prestige. Je n'aurais pu préciser lequel de nous trois excitait le plus mon mécontentement ; mais le fait est que mon humeur contrariante et mon air maussade ne tardèrent pas à inquiéter ma maîtresse et à l'agiter de tristes pressentiments. Je trouvais là autant de nuages que sur mon foyer officiel. Des deux côtés, j'avais déjà un pied hors de l'intimité et de la confiance. Ma mère ne me demandait plus de nouvelles et ne s'informait plus d'où je venais ; mais son air triste et réfléchi disait assez qu'elle ne l'ignorait pas. Jamais de sarcasmes, ni d'épigrammes, et si, dans la conversation, il était question d'un cas analogue au mien, le silence tenait lieu d'éloquence et de reproches.

CAROLINE GRAVIÈRE.

(*La suite à la livraison prochaine.*)

Hosted by Google

ORIGINE DE L'HOMME

CH. DARWIN. *The descent of man and selection in relation to sex.* Londres 1871. — Traduit en français par J. J. Moulinié. Paris 1872.

Deux faits principaux frappent celui qui se livre à l'étude des êtres vivants. Le premier est leur prodigieuse diversité. Il n'y en a pas deux identiquement pareils. Depuis la cellule simple de quelques algues jusqu'aux animaux supérieurs, les naturalistes ont décrit et figuré plusieurs centaines de mille types, offrant tous des particularités distinctes. Le second fait est la constance avec laquelle ces particularités se reproduisent de génération en génération.

La recherche des lois auxquelles ces phénomènes sont soumis a fait de nos jours l'objet de nombreux travaux. Nous allons essayer d'en résumer les principaux résultats.

La diversité des types organiques, leur transmission héréditaire ont donné naissance à l'idée de l'*Espèce*. Celle-ci pour les anciens naturalistes résultait de la ressemblance; une espèce se composait de tous les êtres qui se ressemblaient plus entre eux qu'ils ne ressemblaient à tous les autres. Dans la seconde moitié du siècle dernier, vint l'école linnéenne, pour qui la filiation constituait l'espèce. On s'était, en effet, aperçu que, si les descendants ressemblent en général aux parents, ils diffèrent cependant légèrement entre eux. Ces formes diverses on les appela variétés, et l'on conserva le nom d'espèce à l'ensemble des êtres que l'on considérait comme issus d'une souche commune, créée dans le principe (1).

C'était là une idée qui paraissait simple et claire; elle n'offrait qu'une seule difficulté : distinguer les formes créées dans le principe des formes dérivées et rattacher ainsi chaque variété à l'espèce d'où elle était sortie.

(1) Species numeramus, diversæ formæ in principio sunt creatæ. *Linné*, Philosophia botanica, § 157.

Hosted by Google

On se mit donc à rechercher dans quelle mesure chaque espèce pouvait varier. On espérait, en quelques générations successives, ramener les variétés à leurs types. Ces essais, dont on attendait de si bons résultats, en ont donné de tout opposés, suivant les expérimentateurs. Tandis que l'un croyait retrouver dans l'Ægilops la souche du Froment, un autre indiquait 54 espèces distinctes et invariables dans ce que jusqu'alors, on avait considéré comme des formes locales d'une seule espèce, l'Erophila (Draba) verna.

Le doute, du reste, était depuis longtemps venu. On se demandait comment on pouvait concilier cette création de toutes les pièces, de types immuables, avec les faits de variabilité qu'on observe tous les jours. Avait-on même observé toutes les variations possibles ? Non ; deux éléments importants avaient manqué : le temps et la modification lente et profonde des conditions extérieures. Mais déjà l'on pouvait voir qu'avec le temps et le changement de milieu, le champ de variation des descendants d'une même souche allait s'élargissant de plus en plus.

On crut ensuite trouver dans la fécondité ou la stérilité de l'union des individus un moyen de séparer les espèces. Mais cette idée n'a pas non plus supporté la discussion. On a reconnu, il est vrai, que plus les individus diffèrent entre eux, moins il y a de chances que leur union soit féconde et donne des produits féconds et l'expérience a prouvé qu'entre des plantes ou des animaux très-voisins on obtient facilement des produits dont quelques-uns sont parfois féconds; tandis que si l'on s'adresse à des êtres différant beaucoup entre eux, le résultat est nul. Déclarer que les premiers sont de même espèce et les seconds d'espèces différentes n'était donc qu'un retour vers la première définition de l'espèce par ressemblance.

Les difficultés s'accumulaient, du reste, chaque jour. L'histoire de la terre se déroulait aux yeux des savants étonnés. Entre des espèces bien distinctes venaient s'intercaler de nombreuses variétés formant une transition où la limite était impossible à tracer. Il fallut en même temps reconnaître que cette création primitive s'est échelonnée dans le temps. Qu'à chaque instant des espèces nouvelles ont apparu, tandis que d'autres s'éteignaient. Que même dans les produits de nos arts, produits tout récents, vivent des êtres qui n'existent pas ailleurs et dont les caractères propres suffisent pour en faire des espèces distinctes. Le pouvoir créateur serait donc encore constamment à l'œuvre, peuplant d'êtres nouveaux chaque milieu nouveau offert à son activité créatrice.

Il est facile d'observer l'analogie de forme et de structure des

Hosted by Google

êtres qui habitent, dans des conditions analogues, des milieux comparables. Si un pouvoir supérieur indépendant des lois naturelles est intervenu dans la formation de chaque espèce particulière, comment expliquer cet accord si parfait et si constant, cette corrélation si étroite entre les milieux et les êtres qui les habitent? Le pouvoir créateur est-il donc soumis à des lois naturelles? D'où viennent ces ressemblances, ces caractères communs que l'on retrouve dans des séries entières d'êtres organisés? Est-ce l'effet d'un caprice, y a-t-il eu créations distinctes? Ou bien sont-ce des marques de parenté? Ne devons-nous voir dans tous les êtres que des variétés plus ou moins tranchées, des descendants d'un seul type ou d'un petit nombre de types principaux?

Le transformisme, l'autre hypothèse, faite pour expliquer l'origine des espèces, n'est pas une idée tout à fait nouvelle. En 1794-95, trois naturalistes, Erasme Darwin, Gœthe et Geoffroy-Saint-Hilaire, l'ont émise en même temps en Angleterre, en Allemagne et en France. Mais il ne suffit pas d'émettre une opinion hypothétique, il faut encore la rendre plausible. Il s'agissait donc de montrer comment et par quel procédé naturel les êtres pouvaient se transformer ainsi. C'est ce que Charles Darwin, petit-fils d'Erasme, a fait dans des travaux tellement remarquables, que la doctrine du transformisme a pris son nom et qu'on la connaît généralement aujourd'hui sous le nom de Darwinisme.

Depuis longtemps on avait remarqué l'énorme quantité de germes, la fécondité extrême des êtres vivants. On savait qu'il ne faudrait à une seule espèce de plantes ou d'animaux qu'un petit nombre de générations pour peupler le globe entier, si toutes les graines se développaient, si tous les jeunes devenaient adultes. Il faudrait cinq années au plus pour que toutes les terres du globe fussent couvertes des descendants d'un seul pied de pavot; quatre générations suffiraient aux harengs de la Mer du Nord pour convertir l'océan entier en une masse compacte; enfin, en moins de cinq siècles, la race humaine pourrait se multiplier assez pour qu'il y ait quatre hommes par mètre carré à la surface du sol. Pour le réaliser, il suffirait que chaque famille donnât le jour à quatre enfants et que tous les individus atteignissent 30 ans. Pourquoi cela n'arrive-t-il pas? C'est qu'il y a des causes naturelles qui enlèvent un assez grand nombre d'individus avant l'âge adulte, et contrebalancent une pareille fécondité. Nous disons parfois : la mort frappe au hasard; c'est là un moyen détourné de cacher notre ignorance ou même un parti pris de fermer les yeux à la réalité. Dans les épidémies, nous ignorons certainement le plus souvent les lois de dé-

Hosted by Google

veloppement de la maladie, mais en autres temps nous pouvons ordinairement nous rendre compte des causes de mortalité.

Il y a des êtres que dévorent de plus forts, de plus agiles ou de mieux armés. D'autres ne peuvent trouver la nourriture qui leur est nécessaire, ou ne trouvent pas de place au soleil ; ils languissent et meurent jeunes, sans se reproduire. Ce sont là des effets de ce que l'on a appelé la *lutte pour l'existence*. Chacun, en effet, doit se défendre contre ses semblables, contre des individus d'autres espèces ou contre les intempéries du climat et les conditions extérieures. Il est certain que, parmi tous ces êtres, dont on ne peut trouver deux identiquement pareils, ceux qui seront les mieux armés, les plus forts ou les plus aptes à supporter les intempéries seront ceux qui réussiront le mieux à vivre et à se reproduire, tandis que les plus faibles disparaîtront.

L'homme aussi est soumis à cette loi, puisqu'il habite la terre, dont la surface est limitée, qu'il doit chaque jour se nourrir, s'assimiler de nouvelles matières, et qu'il doit aussi lutter contre les intempéries du climat et réagir contre les miasmes délétères. Il est certainement très-triste de constater qu'un jour la terre n'aura plus de place pour les nouveaux venus ; qu'aujourd'hui déjà chaque année naissent des milliers d'enfants dont la vie ne pourra se prolonger, parce que, dans leur imprévoyance, leurs parents n'ont pas songé à leur préparer des moyens d'existence. Déplorons-le, cherchons à y remédier ; mais il serait absurde de fermer les yeux à l'évidence ; ouvrons-les tout grands au contraire ; c'est seulement en appréciant toutes les conséquences de cette loi que nous pourrons arriver à en atténuer l'implacable dureté.

Une double conséquence se dégage de ces faits. Les mieux doués survivent ; les plus adroits ou les plus robustes, les mieux adaptés au milieu qui les entoure, parviennent jusqu'à l'âge où ils peuvent se reproduire. Ils transmettront à leurs descendants les particularités favorables qui les ont aidés dans leurs luttes. Les autres, moins bien doués, ont été éliminés dans le jeune âge sans laisser de postérité. On comprend immédiatement que chaque légère différence accidentelle, si elle est favorable, tend à s'étendre à tous les êtres d'un groupe, tandis qu'au contraire, toute variation nuisible est immédiatement éliminée.

Ce double fait de la survivance des uns et de la mort prématurée des autres a été admirablement étudié par Ch. Darwin, qui en a fait voir les conséquences. Le mot qu'il a choisi pour désigner ce procédé : *Natural selection*, sélection naturelle, n'est peut-être pas des plus heureux, parce qu'il réveille l'idée de choix et porte à deman-

Hosted by Google

der qui fait ce triage; d'autant moins heureux que le Darwinisme avait à lutter contre la croyance, si répandue, à une Nature, à une Providence, réglant et surveillant tout dans l'univers.

Nous ne nous servirons donc de ces mots, sélection naturelle, qu'en l'expliquant, en disant que nous entendons par là les actions multiples d'une infinité de causes particulières, réagissant constamment les unes sur les autres.

L'on entend souvent répéter que cette admirable adaptation des êtres au milieu qu'ils habitent est une preuve évidente qu'ils ne sont que la réalisation d'un plan préconçu par une intelligence infinie. Il est facile de voir que cette merveilleuse adaptation peut également être la conséquence de l'élimination des variations frappées de quelque infériorité et de la survivance de celles qui jouissent de quelques avantages. Remarquez que la vitalité et la puissance d'expansion seront d'autant plus grandes que les avantages seront plus marqués. A mesure que, par les générations successives, ces avantages grandiront, les organes présenteront des combinaisons de plus en plus en rapport avec les milieux, et l'on sera tenté de les appeler des combinaisons intelligentes.

La première objection que l'on fasse à cette théorie, c'est d'attribuer une étendue trop considérable au champ de la variabilité.

Nulle part jusqu'ici, nous dit-on, malgré nos expériences, nous n'avons vu passer une espèce à une autre. Pour que cela soit concluant, il ne faudrait pas faire d'équivoque. Il est certain que les expériences ne pouvaient porter que sur des êtres très-voisins que l'on considérait cependant comme des espèces distinctes. Mais si, par des transitions insensibles, on arrivait à les relier les uns aux autres, que faisait-on? On déclarait qu'on s'était trompé dans l'appréciation première et que ce n'étaient pas là deux espèces réellement différentes, deux bonnes espèces. On conçoit qu'avec un raisonnement pareil on n'ait jamais vu passer une espèce à une autre. Si l'on eût rencontré à l'état sauvage quelques-unes de nos races de chiens, on n'eût pas hésité à les décrire comme espèces distinctes, et aujourd'hui même, les naturalistes ne sont pas d'accord. Proviennent-ils d'une seule ou de plusieurs souches? Ce sont là, il est vrai, des animaux domestiques dont l'homme a accumulé les variations accidentelles dans un sens déterminé d'avance, en conservant toujours les individus qui présentaient au plus haut degré les particularités désirées et en détruisant les autres.

La même chose se passe à l'état sauvage. Cet excès de fécondité qui oblige une partie des jeunes individus à disparaître avant l'âge adulte, produit un effet analogue. Seulement, ici, ce sont les varia-

Hosted by Google

tions utiles à l'individu qui sont conservées. Les conditions de vie sont si multiples, la lutte est engagée dans des conditions si diverses, entre les différends individus de nombreuses espèces, qu'il nous est impossible de décider *à priori* si une modification sera avantageuse ou nuisible à l'individu qui la présente. Souvent elle est utile ici, défavorable un peu plus loin, suivant les êtres avec qui il faudra lutter, suivant le milieu où elle se trouve. Parfois, nous voyons ces causes à l'œuvre et pouvons apprécier leurs effets. Ainsi là où habite le Tsétsé, il n'y a ni bœufs ni chevaux; la piqûre de cette mouche suffit pour les faire mourir. Nous pouvons nous rendre compte de l'absence de chevaux et de bœufs dans certains districts de l'Afrique. Mais bien souvent nous constatons des faits analogues. Les espèces locales, isolées, formant de véritables îles, sont très-fréquentes. Le plus souvent ce qui a déterminé leur habitat nous échappe. Nous ne pouvons reconnaître ce qui les empêche de s'étendre plus loin. Nous ne pouvons pas plus saisir les causes qui ici ont éliminé telle forme, là telle autre, tandis qu'elles se sont toutes deux conservées côte à côte dans un canton voisin. Si l'on abandonne quelques mètres carrés de terrain, on y voit bientôt à l'œuvre cette concurrence vitale entre des êtres de toutes les classes. L'introduction d'une seule espèce nouvelle a des conséquences immenses et peut modifier complétement la faune et la flore d'une région et par là jusqu'à son climat même.

C'est dans son premier grand ouvrage, *Origine des Espèces*, que Ch. Darwin a exposé en détail ces vues nouvelles sur le transformisme. Ce savant y parlait d'une manière générale de la filiation des êtres et de leur descendance de souches communes, sans mentionner particulièrement l'homme et sans lui attribuer formellement la même origine. Toutefois, cette conséquence de la doctrine fut immédiatement aperçue et peut-être a-t-elle contribué à l'acrimonie avec laquelle on attaqua l'ouvrage de Darwin. Il paraissait répugner à bien des gens d'avoir une parenté, même éloignée, avec un singe, quelque perfectionné qu'il fût. Puis, si à la rigueur, on pouvait chercher à concilier avec les récits bibliques l'hypothèse transformiste appliquée aux plantes et aux animaux, cela devenait bien plus difficile quand il s'agissait de l'homme. On chercha bien à tourner la difficulté et, sans nier tout à fait que le corps de l'homme pût être le résultat de modifications d'un ancêtre simien, on conservait à son intelligence une origine à part, directement divine. On continuait à croire que chez l'animal, l'amour maternel, la mémoire, l'intelligence n'étaient que les instincts de la brute, inhérents à la matière et transmis par les procédés physiques de la génération.

Hosted by Google

Chez l'homme, ces mêmes sentiments, ces mêmes facultés étaient tout autre chose. C'était chez l'animal une simple propriété de la matière, chez l'homme, une manifestation d'une âme tout à fait distincte de la matière, et dont l'origine n'avait rien de commun avec les procédés de la génération.

Petit à petit, cependant, on s'habitua à discuter ces questions d'une manière plus scientifique, c'est-à-dire avec moins d'idées préconçues et sans avoir une solution arrêtée d'avance.

Darwin, pendant ce temps, continuait ses études ; il publia un second livre où il examinait les lois si peu connues de la variation des plantes et des animaux domestiques. Puis, lorsque les esprits furent ainsi préparés, l'illustre naturaliste fit paraître un nouvel ouvrage où il traite explicitement de la généalogie de l'homme. Il y établit ses rapports anatomiques avec les autres animaux et la genèse de ses facultés intellectuelles et morales. Quoique paru depuis moins d'un an, les réfutations de cet ouvrage sont déjà nombreuses. Il faudrait un volume rien que pour mentionner brièvement les arguments émis pour et contre, et les opinions diverses sur l'ordre des différences qui séparent l'homme des animaux. Pour les uns, elles se réduisent au langage articulé et l'homme forme un genre voisin des singes supérieurs ; pour les autres, l'homme est aussi loin des animaux que ceux-ci le sont des plantes, et ces dernières des cailloux ; ils font de l'homme un règne à part.

Où est la vérité !

La ressemblance anatomique de l'homme et des mammifères supérieurs appartenant au groupe des singes anthropomorphes est assez frappante pour qu'il soit inutile d'y insister. Mais il faut rechercher et examiner avec soin les dissemblances et surtout celles que l'on dit capitales.

1° La station verticale qui fait de l'homme un animal marcheur, tandis que les singes sont essentiellement grimpeurs ;

2° La conformation spéciale du pied de l'homme ; tandis que les singes ont les extrémités des membres postérieurs conformées pour saisir, et s'en servent comme des mains ;

3° Le développement inverse du cerveau de l'homme et de celui des singes.

Les deux premières différences n'en font, en réalité, qu'une seule, la seconde étant la conséquence de la première. Après avoir bien discuté ce qui fait la différence entre un pied et une main, on est obligé de reconnaître certains faits ; chez les singes, Guenons, Macaques ou anthropoïdes, les extrémités postérieures présentent bien

Hosted by Google

des modifications. Chez aucun, elles ne sont, comme chez l'homme, un véritable pied, cela est vrai, et chez aucun non plus la station verticale n'est l'attitude normale. Mais à n'envisager que les singes supérieurs chez les Gibbons, ce sont des organes de préhension, comme il convenait à des singes exclusivement grimpeurs. Chez le Gorille, au contraire, quoiqu'il ne puisse garder que peu de temps l'attitude verticale, la marche sur le sol est plus fréquente, et l'animal alors se tient obliquement. Les extrémités postérieures sont bien différentes. Si la position du pouce et la disposition de certains tendons a permis de dire que la moitié antérieure est constituée comme une main, le véritable talon, les muscles qui le meuvent autorisent à affirmer que la moitié postérieure est la moitié d'un pied. Voici donc chez un animal qui prend tantôt l'attitude verticale de l'homme, tantôt et plus souvent celle des autres singes, un pied-main qui fait de ses extrémités inférieures une véritable transition entre celles de l'homme et des singes exclusivement grimpeurs. Si l'on compare, sous ce rapport, les divers quadrumanes entre eux, on s'aperçoit très-vite que, par leur station oblique et la conformation de leurs extrémités postérieures, les anthropomorphes diffèrent au moins autant des Guenons et des Macaques que de l'homme.

Pour bien apprécier tout ce qui rapproche anatomiquement l'homme des singes supérieurs, il faut tenir compte de ce que Darwin appelle les rudiments. En disséquant l'homme, on trouve plusieurs organes tout à fait rudimentaires, et par conséquent, sans usage. Or, ces rudiments, les uns constants, les autres qui ne se présentent que comme des anomalies, occupent tous, sans exception, la place d'organes remplissant chez d'autres animaux des fonctions déterminées. Quelle est l'origine de ces rudiments? L'hypothèse de la création distincte des espèces n'en rend pas compte, ils sont inutiles et ne se retrouvent pas chez tous également développés. Dans l'hypothèse du transformisme, on en explique la présence; ce sont les vestiges d'organes qui disparaissent, parce qu'ils sont devenus inutiles ou nuisibles aux individus qui les possédaient.

En disant que les cerveaux de l'homme et du singe se développent inversement, à quel phénomène fait-on allusion? Les plis, les circonvolutions cérébrales chez les singes apparaissent d'abord sur les lobes inférieurs, et en dernier lieu, sur les lobes frontaux. Chez l'homme, au contraire, ils se montrent d'abord sur les lobes frontaux. On ajoute : tandis que chez l'homme, de 3 ans à l'âge adulte, le cerveau s'accroît dans le rapport de 1 à 2, chez l'orang, de l'apparition des crêtes crâniennes à l'âge adulte, le rapport n'est que de 5 à 5,9. Tout cela est vrai, mais que peut-on en conclure? Sim-

Hosted by Google

plement que chez l'homme le développement du cerveau et surtout de cette partie du cerveau qui paraît être le siége de l'intelligence, commence plus tôt et se continue plus tard que chez les singes. Est-ce bien là un développement en sens inverse? Mais l'intelligence de l'homme est bien supérieure à celle du singe; n'est-il pas logique que l'organe qui prédominera commence son évolution plus tôt et la termine plus tard? N'en est-il pas ainsi de tous les organes prédominants? Que l'on étudie sous ce rapport le développement des membres postérieurs chez les animaux sauteurs, kangourous ou rongeurs. C'est là une marche parfaitement normale, et l'appeler inverse est un abus de langage. Aussi, quand Gratiolet en a conclu que le cerveau de l'homme et celui du singe différaient d'autant plus entre eux qu'on les comparait à un état de développement moins avancé, il a été trop loin, car lorsque les plis n'ont encore apparu ni chez l'un, ni chez l'autre, les différences sont bien faibles. En suivant attentivement dans l'embryon l'évolution du cerveau de l'homme, on peut à chaque instant le comparer à celui d'un animal adulte d'autant plus élevé dans la série que le fœtus est plus âgé; seulement, au lieu d'en rester là, le cerveau humain continue à croître et à se développer, et si l'on recherche dans la série des êtres l'époque à laquelle apparaissent les circonvolutions cérébrales, on voit qu'elle est d'autant plus précoce que l'intelligence est plus développée.

C'est surtout dans les facultés mentales de l'homme que l'on a cru trouver des différences radicales pour l'éloigner des animaux.

Agassiz a fait remarquer que la plupart des arguments invoqués pour attribuer à l'homme un principe intelligent immortel, s'appliquent également aux animaux. Il demande, lorsque l'on compare l'intelligence du Chimpanzé et d'un jeune enfant, en quoi consiste la différence? Y a-t-il seulement une différence de quantité, ou bien est-elle dans l'essence même?

Oh! si l'on compare Newton à un Gorille, le gouffre est immense. Malheureusement, tous les hommes ne sont pas des Newtons. En descendant tous les degrés de l'échelle, nous devons cependant bien admettre que chez tous les hommes l'intelligence ne diffère pas de nature. Depuis nos savants les plus illustres jusqu'aux Buschman ou à l'Andamène, la quantité seule varie, mais toutes les mêmes facultés existent, quoiqu'à des degrés divers. Cela ne veut pas dire qu'un enfant quelconque, pris dans un peuple inférieur, puisse par l'éducation devenir un homme distingué par les qualités du cœur et de l'esprit. Mais cela veut dire que tous, quoique dans des mesures différentes, sont capables de faire des opérations intellectuelles de même nature, d'éprouver les mêmes sentiments. Il faut donc exami-

Hosted by Google

ner quelles de ces facultés, communes à tous les hommes, manquent à l'animal.

Ch. Darwin, pour défendre l'hypothèse qui fait descendre l'homme d'un progéniteur simien était donc amené à passer en revue les facultés mentales qu'il est d'usage et de bon ton de refuser aux animaux. Les deux chapitres de la *Descendance de l'homme*, consacrés à cet examen, sont des plus intéressants. L'auteur y montre comment les animaux, même des classes inférieures, possèdent à un certain degré l'attention, la curiosité, la faculté d'imitation, la mémoire, l'imagination, la volonté et le pouvoir de raisonner leurs actes. La raison ne serait donc pas un apanage exclusif de l'homme et les animaux supérieurs en font parfois preuve. L'homme lui-même n'en fait pas un usage constant. Souvent il agit sans réfléchir aux conséquences de ses actes et se détermine par l'instinct ou l'habitude. S'il suffit qu'un homme ait fait une seule fois usage du raisonnement, même dans le sens le plus restreint de ce mot, pour que nous lui accordions la faculté de raisonner, il suffira aussi de voir l'animal raisonner une fois ses actes pour reconnaître que la raison n'appartient pas à l'homme seul. Raisonner ses actes, c'est pour l'animal agir en dehors de son instinct ou de ses habitudes, dans des cas spéciaux, comme l'aurait fait un homme guidé par sa raison. Si l'animal n'en fait usage qu'exceptionnellement et dans une faible mesure, on peut dire qu'elle est peu développée, mais on ne peut nier qu'elle soit en lui.

L'évidence est telle que les adversaires les plus acharnés du Darwinisme sont obligés de reconnaître que, relativement aux choses sensibles, l'animal peut hésiter dans ses actes, se déterminer volontairement, juger, indiquer certaines relations entre le sujet et l'attribut, ce qui est acte de raison. Mais pour que l'analogie soit complète, il faudrait, ajoute-t-on, que l'animal reconnût ces relations comme vraies, qu'il appuyât ce raisonnement sur une *vérité principe* inaccessible aux sens. Nous ne connaissons aucun fait qui nous permette d'aller jusque-là. L'abeille consolide les attaches de tous les gâteaux d'une ruche; si l'un d'eux vient à tomber, nous ne pensons cependant pas qu'elle connaisse les lois de la gravitation universelle. Mais comme elle ne renforce jamais les points d'appui de ses rayons, s'il n'y a pas eu d'accident, nous pouvons dire qu'elle a raisonné son action, comme un homme le ferait. De la chute d'un gâteau, elle a conclu à la possibilité du même accident dans des cas analogues. Elle a fait plus, elle a reconnu la cause de l'accident dans la rupture des attaches et a tiré la conséquence qu'il fallait consolider celles-ci. Tous ceux qui ont pu suivre le développement des

Hosted by Google

facultés chez un jeune enfant pourront dire quel âge il doit avoir atteint pour offrir un exemple analogue de généralisation.

Il y a des animaux qui, s'ils ne font ni calcul différentiel, ni algèbre, ni géométrie, ont cependant une certaine idée des nombres, de la durée, de l'orientation. Ils savent que la ligne droite est le plus court chemin d'un point à un autre, ou du moins ils agissent comme s'ils le savaient. Il y en a qui distinguent l'unité de la pluralité. D'autres peuvent même compter plusieurs unités. Les exemples de ce fait abondent et demandent seulement de sérieuses expériences pour indiquer la limite où s'arrête chaque animal. On sait que si l'enfant peut répéter de mémoire une suite de nombres, ce n'est que progressivement qu'il attache un sens réel à ces mots. Il faut 4 à 5 ans pour qu'il puisse véritablement compter jusqu'à 5. Il y a des peuples sauvages qui s'arrêtent là.

Comme nous le disions plus haut, le critérium qui distingue nettement l'homme des animaux doit être commun à tous les hommes et ne se retrouver chez aucun animal. Ce ne peut donc encore être ni la raison, ni l'idée de durée, d'espace ou de nombre. Ces idées, il est vrai, se développent rapidement chez l'homme supérieur, tandis que chez l'animal elles restent à l'état de rudiments, pour ainsi dire. Cette faculté de développement par l'éducation, l'éducabilité, ne serait-elle pas le critérium cherché? Il est impossible de soutenir cette thèse. Il y a une foule d'animaux dont l'éducation développe les facultés. On assure même que chez les animaux domestiques employés à un travail où le même trajet s'opère un nombre constant de fois, la faculté de compter se développe spontanément d'une manière étonnante. Chez l'homme, l'éducabilité varie avec les individus ; chacun a une limite qu'il ne pourra dépasser malgré tous les efforts. Chez les animaux, on observe aussi des limites individuelles et des limites spécifiques.

Où trouverons-nous donc cette différence que nous cherchons, sera-ce dans le sentiment moral? L'homme seul, dit-on, a mangé le fruit de l'arbre de la science du bien et du mal.

Darwin combat cette idée; il cherche à montrer que le sens moral dérive de l'instinct de sociabilité et ne serait d'abord que l'amour de son semblable, amour instinctif. On le retrouve chez tous les animaux qui vivent en société. Il n'est peut-être pas inutile d'examiner les diverses significations que l'on a attachées à l'expression : sens moral. Bien des hommes, disons même la plupart des hommes, sont guidés dans le choix de leurs actions par l'espoir d'une récompense ou la crainte d'un châtiment. Une action leur paraît bonne ou mauvaise suivant qu'elle est permise ou défendue,

Hosted by Google

qu'ils en doivent recevoir la récompense ou la punition. La morale n'est pas pour eux uniquement dans la conscience, elle résulte d'une loi imposée par un pouvoir externe devant lequel ils s'inclinent. D'abord c'est un législateur terrestre qui en impose par la force, plus tard c'est un pouvoir divin dont la surveillance ne peut être évitée. Mais qu'on désire une jouissance matérielle, une décoration ou les joies du paradis, que l'on craigne un châtiment terrestre ou les flammes de l'enfer, le mobile n'en paraît pas moins l'égoïsme, et l'on fait dériver la sanction de la morale de l'amour de soi.

L'animal éprouve aussi la crainte d'un châtiment et l'espoir d'une récompense, on ne l'a jamais nié. Comme l'homme des sociétés inférieures, il met en première ligne les jouissances matérielles; toutefois il n'est insensible ni à la louange ni au blâme. Le premier bateleur venu vous dira comment on peut punir le singe qui n'a pas bien rempli son rôle dans la parade. On lui retire ses galons ou sa décoration. Comment le récompense-t-on ? On lui accorde le panache. Dans bien des cas l'homme vaut-il beaucoup mieux? Aucun animal jusqu'ici n'a témoigné la crainte de l'enfer ni l'espoir du paradis; mais bien des hommes n'en sont-ils pas également exempts sans pour cela manquer totalement de sens moral?

D'autres personnes attachent à ces mots une idée un peu différente. Faire le bien pour le bien, par amour de ses semblables, se dévouer avec le seul espoir d'être content de soi-même, envisager le remords comme la punition du mal, telles sont pour celles-ci les bases et la sanction de la morale. A la rigueur, on pourrait encore soutenir que c'est là de l'égoïsme.

L'animal comprend très-bien ce qu'on lui permet et ce qu'on lui défend et il peut apprécier par lui-même ses actions, relativement à cette défense. Il suffit d'observer un chien qui a mal fait à l'insu de son maître et qui revient vers lui. Toute sa démarche dénote la crainte du châtiment qu'il sait avoir mérité. Il s'avance en tremblant et en rampant; souvent même il donne l'éveil à son maître qui s'enquiert de ce qu'il a fait pour être ainsi troublé. Il fait le chien couchant; ses caresses, ses flatteries, toute son attitude font involontairement penser à une prière expiatoire. S'il a bien fait, voyez sa joie et sa fierté. N'agit-il pas comme l'homme content de lui-même parce qu'il a accompli son devoir? L'animal est-il, comme on le dit, incapable de connaître ce que nous nommons « devoir, cette pensée merveilleuse qui nous pousse à risquer sans hésitation notre vie pour celle d'un de nos semblables ? » Il nous est difficile de faire à cette question une réponse catégorique. Nous pouvons con-

Hosted by Google

stater seulement que l'animal agit quelquefois sans espoir de récompense, qu'il brave les conséquences évidentes de ses actions, même quand elles le menacent de la vie. Et si l'on considère que certains animaux d'une espèce, se rendent pour mourir dans un endroit déterminé où leurs os s'entassent par milliers, on ne peut dire qu'ils soient incapables de connaître la mort. Le chien et le singe se dévouent pour l'homme qui les soigne. Le chien se laisse parfois mourir de faim sur la tombe de son maître. Tous les animaux qui vivent en société se défendent les uns les autres. Ils arrivent au premier appel de détresse. L'abeille et la fourmi font le sacrifice de leur vie au salut de la communauté.

Tout cela, dit-on, n'est qu'instinct chez l'animal. Cela n'est donc aussi qu'instinct chez l'homme, répond Darwin. Il montre alors comment le remords résulte de ce que l'homme, pour satisfaire un désir, viole parfois l'instinct social dont il est doué, lorsque un autre instinct se trouve en lutte avec celui-ci. Le désir satisfait, l'instinct qui l'avait poussé s'apaise, l'amour des semblables reprend ses droits, l'homme se sent mécontent de lui-même et prend la résolution d'agir autrement à l'avenir.

Le sens moral existe donc, quoique vague et très-imparfait, chez certains animaux. Mais aucun de ceux-ci ne fait usage du langage articulé. Tous les hommes, au contraire, s'en servent pour se communiquer leurs impressions et leurs pensées. De quel ordre est cette différence, la seule que nous ayons pu découvrir jusqu'ici.

Les animaux qui vivent en société communiquent entre eux; c'est incontestable. Quelques-uns le font au moyen de la voix. Parfois même, ils prononcent une syllabe articulée dont la signification change suivant le ton qu'ils y mettent. Le coq, notamment, et probablement le mâle de la plupart des espèces d'oiseaux polygames, avertit ainsi ses poules du danger qui les menace. Il varie son cri, suivant l'ennemi qu'il a découvert. Non-seulement les poules, mais l'homme et le chien de basse-cour comprennent l'avertissement. Certes, de là au langage articulé même le plus simple, il y a une très-grande distance. On ne peut toutefois y voir un gouffre qui n'admette point de transition. C'est uniquement un mode plus perfectionné de combiner des moyens qui n'ont rien de nouveau. Le résultat est la communication des idées, à laquelle, quoique très-incomplétement, les animaux parviennent cependant dans une certaine mesure. Le langage articulé établit donc entre l'homme et l'animal une distinction nette. Toutefois, comme la communication par la voix existe en germe chez certains animaux, cette distinction n'est encore que quantitative et n'empêche aucunement d'attribuer

Hosted by Google

à l'homme des ancêtres simiens. Le langage articulé donne à ceux qui s'en servent une telle supériorité, que la lutte pour l'existence suffit à en expliquer le développement.

Nous devons placer ici une importante remarque. Chez les animaux qui n'avaient pour lutter dans la vie que leurs griffes et leurs dents, dont le travail, si je puis m'exprimer ainsi, était presque exclusivement matériel, les variations qui assuraient des avantages étaient principalement physiques. Les organes matériels étaient donc surtout influencés par la sélection naturelle, il suffisait que l'intelligence se développât parallèlement à ce perfectionnement organique. Mais lorsque celle-ci fut arrivée au point de permettre l'invention des outils, il devint possible de suppléer à l'imperfection des organes matériels. La sélection naturelle ne dut donc plus s'exercer directement sur ceux-ci. Au contraire, son action sur l'intelligence dut s'accentuer de plus en plus. Une légère augmentation des forces intellectuelles compense une diminution considérable des forces physiques.

On pourrait en voir un exemple dans l'histoire des classes supérieures de l'occident de l'Europe pendant les derniers siècles. A l'époque des croisades, les jeunes nobles devaient de bonne heure s'habituer au rude métier des armes. S'ils succombaient sous le poids de leur armure, ceux que leur manque de forces ou de courage rendait impropres aux dangers de la guerre étaient relégués dans les cloîtres. Il ne restait pour perpétuer la race noble que ceux, plus forts, plus vaillants et plus courageux, qui avaient pu supporter les épreuves. Leurs descendants héritaient de leurs qualités. Mais un jour vint où, de loin, embusqué derrière une muraille, un homme faible, sans être rompu au maniement des armes pesantes, put, au moyen d'une arquebuse, triompher du fort, malgré son armure. De ce jour, le faible ne fut plus relégué dans le cloître, et l'armure inutile fut abandonnée. D'une part, le défaut d'exercice; d'autre part, la conservation des individus chez qui la force physique n'était pas aussi développée ont, en quelques générations, ramené au niveau des autres classes celle qui jusqu'alors avait dominé, grâce à sa force, à son courage et à son énergie morale. Quand les qualités qui faisaient sa supériorité eurent disparu, ses priviléges n'ont pu longtemps se maintenir.

C'est ainsi que les qualités intellectuelles se sont de plus en plus substituées aux qualités physiques et se sont accrues sous l'influence de la sélection naturelle. L'idée morale elle-même s'est développée par la même cause : parce que les groupes qui pratiquent une bonne morale acquièrent par là un immense pouvoir de résistance contre les causes

Hosted by Google

de décadence qui les menacent. Lorsque deux groupes se font concurrence, la sélection naturelle élimine donc celui chez qui le sentiment moral est le moins fort ; à moins que les deux peuples ne soient arrivés à peu près au même degré de développement et qu'il n'y ait absorption de l'un par l'autre. Malheureusement, cette fusion ne s'opère que rarement, et le plus souvent il y a lutte, l'un des deux succombe et disparaît. Les exemples de nations ainsi disparues sont assez fréquents dans l'histoire. De nos jours, la race rouge cède rapidement devant la race blanche dans l'Amérique du Nord. Les efforts que l'on fait pour la maintenir en la civilisant sont presque sans résultats. Que va-t-il arriver de la race noire après son émancipation ? Sera-t-elle aussi anéantie ? Conservera-t-elle son autonomie ? ou se fondra-t-elle dans une race métisse, destinée à la longue à se rapprocher de plus en plus de la race blanche ?

Lorsque l'on étudie les questions qui se rapportent aux races humaines, il semble que la sélection naturelle ne suffit pas à expliquer tous les faits. Ainsi, bien des particularités qui constituent les divers types de l'humanité nous paraissent tout à fait indifférentes dans la lutte pour l'existence. Leur conservation et leur fixité ne peuvent donc s'expliquer comme l'aptitude à supporter certains climats ou d'autres avantages analogues. Ce n'est pas seulement chez l'homme, mais chez un grand nombre d'animaux, que nous remarquons des modifications dont la sélection naturelle ne peut aucunement rendre compte. Ainsi, toutes les différences parfois considérables que l'on observe entre les sexes d'une même espèce ne peuvent avoir pour effets de faciliter la lutte pour l'existence. Dans ce cas, les modifications se seraient produites chez les deux sexes. Puisqu'elles n'atteignent que l'un des deux, c'est qu'elles doivent lui servir dans la lutte pour la reproduction. L'expression, *sélection sexuelle*, c'est-à-dire choix en vue des rapports sexuels, précise bien le phénomène d'où résulte le développement des caractères sexuels secondaires.

Dans son dernier ouvrage, Darwin consacre plus d'un volume à l'examen détaillé de ces caractères. Sous ce nom, il ne faut comprendre que les différences entre les sexes, qui peuvent donner à certains individus l'avantage sur les autres individus du même sexe, au point de vue de la reproduction. Ces caractères se trouvent le plus souvent chez le mâle, mais parfois aussi chez la femelle. Chez toutes les espèces, ce n'est pas le même sexe qui peut choisir ; cela dépend non-seulement du nombre relatif des mâles et des femelles, mais aussi de la manière dont ils s'unissent. Monogames ou polygames, les unions chez certaines espèces ont une très-

Hosted by Google

courte durée, chez d'autres elles se prolongent toute la vie. Dans toutes les classes où les sexes sont séparés, mollusques, crustacés, insectes, poissons, reptiles, oiseaux, mammifères, on trouve des exemples de ces différences d'un sexe à l'autre. Tantôt ce sont des armes avec lesquelles les mâles luttent entre eux, comme les bois caducs du cerf; tantôt des ornements, comme le brillant plumage du coq, la queue du paon et les couleurs éclatantes de tant de poissons et de crustacés mâles; tantôt des glandes odorantes comme celles du castor et du musc. Ou bien ce sont des moyens d'appel, tels que la stridulation des insectes et le chant mélodieux des fauvettes et des rossignols. Si chez la plupart des animaux le mâle est ainsi modifié, dans l'espèce humaine c'est le contraire; le sexe féminin est le « beau sexe. »

On peut sans doute, dit Darwin, attribuer la grâce et la beauté des femmes de l'aristocratie anglaise au droit d'aînesse. Celui-ci, en vigueur dans les classes supérieures, fait jouir les chefs de famille d'avantages multiples qui leur permettent de choisir leurs compagnes parmi les personnes les plus distinguées de toutes les classes. Lorsque ceux qui peuvent ainsi choisir se forment un idéal particulier qu'ils recherchent pendant quelques générations, on voit des variations se produire et se généraliser. Aussi y a-t-il lieu de penser que la sélection sexuelle est intervenue dans la formation des races humaines. Dans chaque groupe, dans chaque nation, l'idée que l'on se fait de la beauté diffère. Ici on prise la blancheur, plus loin la couleur foncée de la peau. Les uns aiment les longs cheveux soyeux, les autres une laine crépue. Ici l'on recherche la beauté, ailleurs la possession du capital. Quand on réfléchit aux longues périodes pendant lesquelles ces préférences se sont exercées, on comprend qu'elles aient pu modifier profondément le type primitif. Puisque ceux qui s'écartent le plus de l'idéal sont toujours privés du moyen de laisser une famille après eux.

Mais suffit-il ainsi d'avoir un idéal pour que la race se modèle sur lui? Non, il faut encore que nos préférences ne portent que sur des modifications qui ne nuisent pas dans la lutte pour l'existence. Les effets de la sélection sexuelle se combinent à ceux de la sélection naturelle, mais restent toujours subordonnés à l'action de cette dernière. Toutes deux ont joué, sans doute, un rôle dans la formation des races humaines. L'intelligence supérieure de quelques-unes, la disparition graduelle des autres, lorsqu'il y a concurrence, paraît le prouver.

Ces races sortent-elles toutes d'une souche humaine unique? C'est très-probable, quoique jusqu'à présent, il n'y ait pas de preuve

Hosted by Google

scientifique de ce fait. Le groupe des singes catarrhinins anthropomorphes présente aujourd'hui deux centres de dispersion : l'occident de l'Afrique équatoriale et l'archipel de la Sonde. C'est à ce groupe qu'appartenait, d'après Darwin, le progéniteur de l'homme. L'unité de l'espèce humaine n'implique pas cependant un couple unique dont nous descendrions tous. Dans l'hypothèse transformiste, de nombreux individus, par suite de variations diverses incessamment croisées entr'elles, se seraient graduellement modifiés jusqu'à mériter le nom d'hommes.

Devons-nous réellement rougir d'une telle origine? Est-il véritablement dangereux pour l'avenir de l'humanité de lui montrer la roture de sa généalogie? Nous ne le pensons pas. Si l'on réfléchit aux progrès déjà accomplis, si l'on considère comment le langage et l'écriture rattachent les générations aux générations, on peut avoir foi dans l'avenir. Chaque jour ajoute des éléments qui rendent la marche plus sûre et plus prompte. Les peuples, il est vrai, ont comme les individus, une limite de développement qu'ils ne peuvent franchir. Chacun d'eux grandit, s'arrête, décline et meurt. Mais il ne disparaît et s'éteint que pour céder sa place à une nation nouvelle, douée d'une vitalité plus puissante, et destinée à s'avancer plus loin sur la route du progrès. A chacun de nous à choisir notre place de combat, suivant l'énergie et les capacités que nous nous sentons.

Si l'on objectait qu'il est triste de devoir admettre la nécessité de la lutte, nous rappellerions les quelques considérations présentées plus haut sur la morale. Les plus moraux, les plus honnêtes, les plus unis — et nous ne parlons pas seulement des peuples, mais aussi des diverses classes, des divers groupes d'individus qui composent une nation, — sont certainement ceux qui réussiront le mieux dans la lutte pour l'existence. Ne sont-ce pas là de consolantes pensées? Notre sort est entre nos mains, et la victoire restera à ceux d'entre nous qui se pénétreront le mieux de la signification de ces mots : « Devoirs et Droits, qui pratiqueront le mieux la Justice et la Liberté, à ceux qui auront toujours présente à l'esprit cette belle maxime :

« Aimons-nous, aidons-nous les uns les autres, car nous sommes tous frères. »

Aug. Houzeau de Lehaye.

L'espace dont nous disposions nous obligeait à passer brièvement sur bien des questions soulevées par l'hypothèse darwinienne. Ceux des lecteurs de la Revue

Hosted by Google

qui voudraient poursuivre cette étude en trouveront les éléments dans les ouvrages suivants :

CHARLES DARWIN. *On the origin of Species by means of natural selection.* — 6e édit. 1872, London. Traduit par Mme Clémence Royer. De l'origine des espèces, 3e édit. Paris, 1870.

The variation of animals and plants under domestication. — 1868, London. Traduit par J. J. Moulinié. De la variation des animaux et des plantes sous l'action de la domestication. Paris, 1868.

The descent of man and selection in relation to sex. — 1871, London. Traduit par J. J. Moulinié. La descendance de l'homme et la sélection sexuelle. Paris, 1872.

CH. VOGT. *Leçons sur l'Homme.* — Traduit de l'Allemand, par J. J. Moulinié. — 1865.

HUXLEY. *De la place de l'homme dans la nature.* — Traduit de l'anglais, par E. Dally. 1868.

LOUIS BUCHNER. *Conférences sur la théorie darwinienne.* — Traduit de l'allemand, par Auguste Jacquot. 1869.

L'homme selon la science. — Traduit par Letourneau. 1872.

J. C. HOUZEAU. *Études sur les facultés mentales des animaux comparées à celles de l'homme.* — Mons, 1872.

P. FLOURENS. *Examen du livre de M. Darwin sur l'origine des espèces.* — Paris, 1864.

DE QUATREFAGES. *De l'unité de l'espèce humaine.* — 1861. Rapports sur les progrès de l'anthropologie. 1867.

A. LECOMTE (abbé). *Le Darwinisme et l'origine de l'homme.* — Louvain, 1872.

Hosted by Google

POÉSIE.

—

LES DEUX GÉNIES

— A MES COMPAGNONS D'ATELIER. —

Il est des voix, hélas! pour la foule muettes,
Que seule peut saisir l'oreille des poètes.

C'était par un beau soir d'été; l'air étouffant
A peine soulevait ma poitrine d'enfant.
Sous les herbes blottie, ainsi que sous des voiles,
La cigale égrenait sa chanson. Les étoiles,
Pareilles à des yeux pleins de fiévreuse ardeur,
Animaient de l'éther la sombre profondeur.
Le blanc croissant des cieux, tel qu'une immense opale,
Dans l'azur s'enchâssait, et sa lumière pâle
Découpait sur le sol les féeriques contours
Des feuillages, troués comme de vieilles tours.
J'errais, laissant aller la douce rêverie
Qui jaillit quelquefois de mon âme attendrie,
Comme au fond du vallon serpente en s'allongeant
La source de cristal et de nacre changeant.
J'étais dans cet état, proche voisin du songe,
Où l'esprit inquiet dans le délire plonge
Et recueille à la fois les ombres et les bruits
Que l'infini sans fond mêle au calme des nuits.
Tout à coup, au moment où se levait la brise,
Deux voix vinrent frapper mon oreille surprise.

Hosted by Google

Je m'arrêtai, soudain, en palpitant d'émoi,
Car ces voix s'adressaient évidemment à moi.
L'une, vive et légère, et l'autre, pure et grave,
Disaient, comme le vent que la feuillée entrave,
Des mots qui dans l'espace immense s'effaçaient.
Maintenant, écoutez ce que ces voix disaient :

LA PREMIÈRE VOIX.

Enfant, viens avec moi. Je suis le doux génie
Qui chérit la jeunesse et dore ses instants.
Viens, je veux t'enivrer de lascive harmonie ;
Je veux de fol amour et de joie infinie
Inonder tes quinze printemps !

Je te dirai, veux-tu ? de merveilleuses choses...
Je t'apprendrai du cœur tous les charmants secrets ;
Et ton front, vierge encor de fatigues moroses,
Je le couronnerai de jasmins et de roses,
A l'abri des yeux indiscrets.

Je t'emmènerai loin des lugubres trouvères
Qui chantent la Vertu, mot sonore, mais creux.
Toujours l'ennui s'attache aux paroles sévères,
Et nul rhythme ne vaut le cliquetis des verres
Pleins d'un liquide généreux.

Crois-moi : jouir est tout ; la morale est un leurre,
Et la vie est, ma foi, ce que nous la faisons ;
Je sais qu'elle parait une triste demeure,
Mais il faut émailler de quelques plaisirs l'heure
— Si courte — que nous y passons.

Ne t'abandonne pas, comme un esquif sur l'onde,
A la science, mer aux écueils effrayants.
Ils sont moins fous que ceux qui découvrent un monde,
Les plongeurs arrachant, malgré le flot qui gronde,
La perle aux abîmes béants !

Que sert d'étudier et d'entasser les nombres ?
L'œil humain s'atrophie en ces obscurités,
Et l'esprit qui s'égare en ces régions sombres
Se nourrit d'apparence et lâche, pour des ombres,
Les vivantes réalités.

Hosted by Google

Laisse passer, enfant, ces fronts chauves et blêmes
Qui, rêvant d'imprimer une trace ici-bas,
S'embourbent à plaisir en d'arides problèmes ;
Je veux te procurer des voluptés suprêmes
Sans fatigues et sans combats.

Je veux, comme des fleurs, dans ton âme ravie
Répandre des trésors que l'on dit superflus,
Mais que, tout bas, au fond du cœur, chacun envie ;
Viens, je veux t'entourer de tout ce que la vie
Ne prodigue qu'à ses élus !

LA DEUXIÈME VOIX.

Enfant, je suis l'esprit des fécondes études.
Écoute : Loin du bruit que font les multitudes,
Je te mènerai par la main,
Et te ferai goûter plus de douces ivresses
Que tu n'en trouverais aux impures caresses
Qui s'embusquent dans ton chemin.

Viens, enfant, viens ; ainsi que du vin dans un vase,
Je verserai des flots d'une magique extase
En ton cœur presque épanoui.
Je peuplerai pour toi les solitudes mornes,
Viens, et j'étalerai des horizons sans bornes
Devant ton esprit ébloui.

Viens. Dédaignant tous deux les entraves serviles,
Libres ainsi que l'air, nous irons loin des villes
Entendre le concert sacré
Que la nature fait au fond des bois éclore,
Et dont les instruments sont la source sonore,
Le vent et l'insecte doré.

Et nous irons aussi par la campagne verte
Où, pendant que la fleur fraîchement entr'ouverte
Folâtre avec le papillon,
En notes de cristal le roitelet s'épanche,
Et que des chants d'amour vont de l'herbe à la branche
Et de la fauvette au grillon.

Puis, tout en admirant la fleur qui naît et passe,
Nous irons contempler, abîmé dans l'espace,

Hosted by Google

L'astre éternel qui flambe et luit,
Et les mille soleils, vaguement formidables,
Qui, s'allumant, le soir, dans les cieux insondables,
Illuminent la pâle nuit.

Car le ciel, pauvre enfant, c'est l'infini splendide.
Vois ! Tantôt se montrait une étoile timide,
Puis deux, puis trois, puis dix, puis cent ;
Leur nombre maintenant devient incalculable,
Comme au bord de la mer celui des grains de sable
Déposés par le flot puissant !

Au Sud, au Nord, partout ! dépouillé de ses voiles,
Le ciel n'est plus qu'un vaste entassement d'étoiles,
Et l'on sent grandir sa raison
Lorsqu'on veut mesurer les courbes effrayantes
Des constellations, sombres ou flamboyantes,
Qui roulent dans notre horizon !

Quel spectacle inouï, quel rêve grandiose
Pourrait rendre du ciel la vaste apothéose ?
Que sont l'éclatant diamant,
Le rubis teint de flamme et la verte émeraude
A côté des splendeurs dont la pâle nuit brode
Le bleu manteau du firmament ?

Eh bien ! de ces splendeurs dans l'abîme perdues,
De ces mondes noyés au fond des étendues,
Enfant, je te dirai les lois,
Comme je te dirai le sublime mystère
De tout ce qui s'agite et se meut sur la terre,
Si tu veux écouter ma voix.

Viens ; j'ai des voluptés que nul mot ne peut rendre.
Viens ; je te ferai voir, et sentir, et comprendre
Combien la nature en travail
A de charmes puissants dont ne se doute guère
La foule au cœur léger, car pour l'âme vulgaire
L'étude est un épouvantail.

Oh ! crois-moi : La science est l'onde fraîche et pure
Qui peut seule apaiser la soif qui te torture ;
C'est le foyer toujours rempli
Où l'esprit hésitant peut allumer sa flamme ;
C'est le fruit qui nourrit et qui parfume l'âme
Comme le devoir accompli !

Hosted by Google

Puis, un dernier soupir, et les deux voix se turent.
Leurs accents par degrés dans le lointain moururent.
En vain, interrogeant les sonores échos,
J'essayai de saisir encore quelques mots,
Je ne recueillis plus que des murmures vagues,
Comme ceux qu'on entend, le soir, au bord des vagues,
Lorsqu'entre les galets pleure le flot dormant.
Pour moi, naïf enfant, grave était le moment.
Mon esprit inquiet flottait dans l'ombre noire.
De ces deux voix, laquelle, hélas ! devais-je croire?
La première disait que c'est dans le plaisir
Que le bonheur se trouve et qu'on le peut saisir;
La seconde affirmait qu'il est dans la science,
Et l'une et l'autre ainsi troublaient ma conscience.
Alors, je vis passer devant moi, tour à tour,
Comme un tableau mouvant, des images d'amour,
Des dents blanches, des yeux brillants, des gorges nues,
Qui versaient dans mon sein des ardeurs inconnues,
Et des ombres, au front austère et souverain,
Dont le doigt calme et fort, comme un stylet d'airain,
Burinant leur génie aux pages de l'histoire,
M'ouvrait des horizons de travail et de gloire.
Puis, insensiblement, fronts graves, nudités,
Calmes et purs devoirs, lascives voluptés,
Vertus, plaisir impur et science féconde,
Fantômes, entonnant une infernale ronde,
Vinrent, entremêlés, bondir autour de moi.
Pâle, éperdu, sentant sous un immense effroi
Chanceler et fléchir ma raison confondue,
Je fis d'un cri strident retentir l'étendue;
Et le tableau cessa d'être vertigineux...
Et je vis, le front ceint d'un orbe lumineux,
Comme un astre éclairant la nuit de ma pensée,
Apparaître une femme, aimante fiancée,
Dont la main, de mes yeux ôtant le voile épais,
Me montra, rayonnant de bonheur et de paix,
Un simple intérieur, temple de la famille,
Où des livres dormaient près du foyer qui brille.

Ce fut assez ; mon cœur se fixa sans retour...
Et je connus ainsi la science et l'amour.

FÉLIX FRENAY.

—

Hosted by Google

MES VACANCES A LA ROCHE

I

LES VACANCES.

La signification des mots n'est pas toute dans les dictionnaires. Outre leur sens officiel, absolu, le même pour tout le monde, ils en ont un autre, tout subjectif, qui dépend absolument des idées que chacun de nous y attache. Tel mot m'attriste qui fait rire mon voisin. Tel mot réveille en moi des souvenirs agréables ou pénibles qui ne vous dit rien et vous laisse indifférent. Ainsi du mot que j'ai écrit en tête de ces pages : VACANCES.

Pour la plupart des gens, ce mot ne rappelle qu'un vague et lointain souvenir d'école qui ne mérite pas d'arrêter un instant l'esprit d'un homme sérieux.

Pour les concierges et les portiers, c'est l'époque où on lave les classes, où l'on blanchit les murs du tribunal ou du collége. Saison où chôme la besogne, mais où chôment aussi les pourboires.

Pour les juges et les avocats, c'est la fermeture périodique des cours et tribunaux : pas autre chose. Repos, à peine; quelquefois, ennui.

Pour les cabotins, c'est la misère.

Mais ceux qui attachent au mot vacances son sens le plus large, le plus plein, le plus riche en émotions fantaisistes, en souvenirs et en projets, ce sont les écoliers et les professeurs.

Les écoliers!... surtout les pauvres petits êtres que l'on arrache à leur famille, à leur maison natale, pour les enfermer dans ces bagnes de l'enfance que l'on appelle des pensionnats et des colléges. Voyez-les, dans la sombre salle d'études, plongés dans cette atmosphère nauséabonde des classes où dominent l'encre, les trognons de pomme, et cette odeur particulière aux écoliers malpropres qui ne sont plus soignés par leur mère. Comme ils rêvent à la senteur des foins, des menthes et des camomilles qu'ils foulaient dans

Hosted by Google

leurs jeux ! Voyez-les, quand la retenue les prive de leur récréation, ou quand l'affreux pensum les courbe sur leur pupître, en ne leur montrant du travail que la contrainte et l'ennui ; voyez-les dans ces froids dortoirs blanchis à la chaux, qui donnent un avant-goût du couvent ou de l'hôpital, et où on les enferme à l'heure où se couchent les poules ! Comme ils rêvent aux vacances ! Comme ils décomptent les mois, les semaines et les jours qui les en séparent ! Combien de fois ils ont consulté le calendrier ! Oh ! que ne peuvent-ils hâter la marche du temps, en lui pressant le bout des pattes, comme ils font pour les hannetons. Oh ! quand l'heure radieuse aura sonné, quand les portes de la prison s'ouvriront pour eux, avec quel bonheur ils jetteront sous les bancs leurs cahiers crasseux aux marges desquels pions et professeurs figurent sous l'emblème vengeur de *Pierrot-pendu !* Comme ils s'empresseront d'aller retrouver, — pourvu que tout cela existe encore, ô mon Dieu ! — le jardin où ils ont joué tout petits, dont ils se représentent les moindres détails avec une merveilleuse lucidité, et leurs anciens camarades de jeux, et le carrefour dont ils connaissaient tous les enfants et tous les chiens ! Et la planche de l'armoire où ils ne pouvaient atteindre qu'en montant sur une chaise, et où leur mère mettait toujours en réserve, pour quand ils rentraient de l'école, quelque fruit, quelque gâteau, ou quelque confiture ! Comme ils vont s'amuser à courir avec leurs sœurs dans les bois, dans les prés, dans les champs, à la poursuite des papillons ou des demoiselles aux ailes de gaze !... Ah ! saintes vacances ! voilà ce que renferment pour les pensionnaires les trois syllabes magiques qui forment votre nom.

Et les professeurs — ici, j'éprouve quelqu'embarras. — Puis-je généraliser ? Je n'ai peut-être jamais été assez professeur pour cela. Je me contenterai donc de parler pour moi, et sans vouloir m'informer si ces sentiments sont partagés par beaucoup de mes collègues, j'avouerai humblement qu'à l'endroit des vacances, il y eut toujours chez moi beaucoup de la manière de voir de l'écolier pensionnaire. Cette déclaration manque de gravité sans doute ; mais bah ! si je n'ai pas encore acquis la gravité nécessaire à mon état, il est bien probable que je ne l'acquerrai jamais.

Donc, je le confesse, j'aime les vacances tout autant qu'un écolier et presque de la même façon, et pour les mêmes motifs. Je dirais volontiers de mes vacances ce que dit Alfred de Musset de ses jours de travail : « Seuls jours où j'ai vécu ! » Depuis que j'appartiens à l'enseignement public, elles forment une partie de ma vie si distincte de l'autre qu'elles me font, en quelque sorte, une existence double. L'une sédentaire, calme, régulière, tirée au cordeau, vouée

Hosted by Google

au devoir rigide, à la tâche de chaque jour, à l'étude, à la vie de famille ; non sans charme et sans douceur, mais monotone, exempte de plaisirs vifs comme de vifs chagrins, sans grandes surprises et sans péripéties ; si semblable à elle-même depuis vingt-cinq ans, qu'à peine dans mes souvenirs puis-je distinguer une année d'une autre année. L'autre, capricieuse, vagabonde, courant sans règle, et bride sur le cou, à travers les champs de la fantaisie ; pleine d'accidents, de hasards et d'imprévu ; amusante, libre, variée, colorée et fantasque ; véritable regain annuel de jeunesse ; retour périodique vers la Bohême : ce sont mes vacances.

Ce que j'ai, depuis un quart de siècle, recueilli d'impressions poétiques et fraîches, de bons et riants souvenirs, c'est à mes vacances que je le dois. C'est là ce que je me propose d'offrir à mes lecteurs dans ces pages sans prétention, où je laisserai ma plume courir au hasard de ma pensée. Paysages, ruines, antiquités, aventures de voyage, anecdotes, explorations curieuses, savantes ou fantaisistes ; mes découvertes, mes bonnes fortunes, mes admirations et mes déceptions y trouveront place et viendront s'y ranger sans autre ordre que celui où ils se présenteront dans le kaléïdoscope de ma mémoire.

J'ai, chaque année, passé près de deux mois à voyager à ma manière. Sans avoir été bien loin, j'ai beaucoup vu, visité beaucoup de pays, découvert bien des terres inconnues. Il serait vraiment fâcheux que le monde demeurât éternellement privé du résultat de mes courses, par mon égoïsme ou ma paresse !

Heureuse faculté ! Puissante et bien-aimée magicienne, douce fée du souvenir ! Toi qui rouvres les tombeaux, qui ranimes les roses flétries, qui seule peux réparer la fuite irréparable du temps ! Grâce à toi, l'homme peut remonter le fleuve de ses jours et, tandis que le courant l'entraîne vers l'abîme inévitable, évoquer à sa fantaisie le fantôme triste ou gai de sa jeunesse, revenir sur ses pas, revoir les sites qui l'ont charmé, repasser près des mêmes buissons, y entendre encore chanter l'oiseau, y respirer le parfum des chèvrefeuilles en fleurs ! Et tout le temps écoulé qui le sépare de ces temps heureux, et tous les événements qui le remplissent, s'évanouissent et disparaissent comme la toile peinte que le machiniste enlève et qui nous laisse face à face avec les créations de la scène. Refais pour moi les trop courts poèmes de mes vacances, ramène-moi vers tous les lieux que j'ai parcourus ; retrace à mes regards tous les tableaux qui les ont ravis ; rends-moi les émotions sérieuses ou folles qu'ils m'ont données, et surtout accode-moi la grâce de les reproduire avec sincérité.

Hosted by Google

II

LA TERRE PROMISE.

J'ai passé à La Roche, pendant plusieurs années, la totalité de mes vacances.

Comment avais-je découvert La Roche? Quel vent de Bohême m'y avait amené pour la première fois? Je n'en sais plus rien. En quelle année précise était-ce? Je ne veux pas vous le dire; cela date de trop loin, et vous trouveriez que ces souvenirs manquent d'actualité, de fraîcheur. De fraîcheur, bon Dieu! Pour moi, c'était hier.

Je vagabondais. Je remontais tout seul, la canne à la main, mon léger bagage de touriste sur le dos, la pittoresque vallée de l'Ourthe. Je la remontais depuis Liége. J'avais logé successivement à Tilf, à Comblain-au-Pont, à Hamoir, à Bomal, à Durbuy. J'avais passé la nuit précédente à Rendeux-Sainte-Marie, et ce jour même, j'avais rendu visite à l'ermite de Saint-Thibaut, dans les ruines du château de Montaigu.

Très-peu poétique, l'ermite de Saint-Thibaut, et qui ne valait pas l'ermite de Copmanhurst. C'était pourtant le souvenir d'*Ivanhoë*, peut-être aussi celui du *Solitaire*, du vicomte d'Arlincourt (je vous demande pardon du rapprochement), qui m'avait poussé à gravir la montagne escarpée au sommet de laquelle est perché l'ermitage. En lui-même, l'ermitage est joli. Il consiste en une petite chapelle, surmontée d'un clocheton aigu, et accostée d'une maisonnette blanche, sans étage. Un groupe de vieux tilleuls domine le tout et l'abrite des grands vents. La vue dont on jouit du seuil de la chapelle est magnifique.

La porte de la maisonnette était entr'ouverte. Je frappai : une voix nasillarde me dit d'entrer. Je poussai la porte et je me trouvai dans une petite chambre très-basse où j'avais peine à respirer. Sur un siége de bois crasseux, était assis un petit vieillard vêtu d'un débris de souquenille, jadis noire, recouvert d'un grand collet. A côté de lui, sur une petite table, étaient un chapelet et un livre de prières, ouvert. Il fumait un tabac infect dans un brûle-gueule de roulier. Sa physionomie ne disait absolument rien. Je lui trouvai un air idiot.

— Vous venez voir le grand saint Thibâh? me dit-il en traînant ses mots.

— Je voudrais bien voir la chapelle, lui répondis-je.

Hosted by Google

— Bien, bien, je vais l'ouvrir.

Il se leva péniblement et, sans ôter la pipe de sa bouche, vint m'ouvrir la porte de la chapelle. Il n'y avait rien dans cette chapelle qu'une image de saint Thibaut, en costume de pèlerin, peint en rouge et en bleu. Des deux côtés de l'autel étaient suspendus au mur des ex-voto de toute sorte, la plupart en cire, quelques-uns en fer, cinq ou six en argent. Devant l'autel, il y avait un tronc, dans lequel je laissai tomber quelques pièces de monnaie pour faire plaisir au vieux bonhomme. Il se mit alors à me débiter, sur les mérites du grand saint Thibâh, un boniment où je ne compris qu'une chose : c'est que le concours de fidèles diminuait, et que le serviteur du saint était très-pauvre. Pourtant, il ne manquait de rien : des âmes charitables du village de Marcourt lui apportaient du pain. Une brave femme venait de temps en temps le visiter et l'aider, car il se faisait vieux et il avait des rhumatismes. Il me dit tout cela sans laisser éteindre sa pipe. Saint Thibaut devait sentir plus souvent la fumée du tabac que celle de l'encens.

Bref, je quittai l'ermite assez peu édifié, en me demandant à quoi bon un ermite, et en quoi ce brave homme avait plus de mérite à vivre là d'aumônes qu'à gagner sa vie, comme les autres paysans, en labourant la terre. D'ailleurs, il m'avait paru très-sincère dans sa dévotion mesquine. Il croyait fermement que saint Thibaut était un dieu dont il était, lui, le grand-prêtre. J'avais essayé de le questionner sur les anciens comtes de Montaigu et sur le château dont, depuis vingt ans, il occupait les ruines. Il n'en savait absolument rien. Je lui parlai aussi de Théroigne de Méricourt, dont le village natal se voyait en bas dans la vallée. Il n'avait jamais entendu prononcer son nom.

Ce qui, après tout, était bien excusable pour un ermite.

Une heure après, j'étais arrivé à La Roche.

Je n'oublierai jamais l'impression profonde que me causa la vue de ce petit bourg, quand, du haut de la montagne de Corrumont, je l'aperçus pour la première fois au fond de sa vallée, accroupi au pied du rocher où se dressent les imposantes ruines de son vieux château. C'était par une belle journée d'automne; le paysage était grand et triste, d'une beauté mélancolique qui surpassait en poésie tout ce que j'avais rencontré jusqu'à ce jour en Belgique. Quelque chose me dit qu'entre ce bourg et moi les relations ne se borneraient pas à une simple rencontre, que nous allions nous aimer, et, probablement, contracter une de ces alliances qui débuterait, comme toutes les amours, pa être éternelle.

Je trouvai dans l'*Hôtel des Ardennes* une petite auberge tout à

Hosted by Google

fait à mon gré; je m'y arrêtai deux ou trois jours, durant lesquels ce qui n'avait été qu'un pressentiment devint un sentiment sérieux. Quand je quittai La Roche, j'en étais amoureux et je me jurai bien de revenir le voir.

Deux ans après, j'étais devenu un homme grave, j'avais fait mes adieux à la Bohême, je m'étais marié, on avait fait de moi un professeur d'histoire. Aux grandes vacances, je me souvins du serment fait à La Roche, et je vins m'y installer avec ma jeune famille.

J'y passai sept semaines — sept semaines de paradis — durant lesquelles l'amour que j'avais voué à La Roche ne fit que s'accroître. Peu à peu, ce petit coin de terre, où je ne possédais pas un caillou, où je n'avais ni parents ni amis, prit dans mes affections une place dont ma ville natale eût pu devenir jalouse, si elle m'eût fait l'honneur de s'occuper de moi. Absent, je ne pouvais entendre prononcer le nom de La Roche sans ressentir une commotion semblable à celle que donne à des exilés le nom de la patrie. Quand j'y revenais, mon cœur battait en approchant; je reconnaissais avec attendrissement la forme aimée de ses montagnes, les moindres détails de l'horizon. J'étais comme un amant qui arrive auprès de la demeure de sa maîtresse. C'était absurde peut-être; mais on aurait bien tort d'en rire.

Depuis quand est-ce le raisonnement qui détermine nos affections? Alceste aimait Célimène; Desgrieux aimait Manon Lescaut. Toute affection est respectable quand elle est désintéressée. Ne peut-on aimer un coin de terre comme on aime une femme, un ami, un chien, sans que les causes de cet amour sautent aux yeux des indifférents? Les choses du cœur ne se jugent pas avec l'esprit, et quand l'esprit s'en mêle, il est toujours la dupe du cœur. C'est La Rochefoucauld qui l'a dit.

Aux vacances suivantes, il ne me vint pas même à l'idée d'aller planter ma tente ailleurs qu'à La Roche. Les vacances ne me semblaient possibles que là. Aller en vacances signifiait pour moi aller à La Roche. Je disais aux indigènes, étonnés de me voir chaque année réapparaître : « Quand vous ne me verrez plus revenir, c'est que je serai mort. » Et je le pensais alors. Pourquoi suis-je devenu infidèle à La Roche? Ah! c'est une histoire... Nous y viendrons.

Hosted by Google

III

LA ROCHE.

Faut-il décrire La Roche ? Pourquoi pas? La Roche m'appartient : c'est moi qui l'ai découvert. Je puis dire avec orgueil que, s'il est un peu connu, s'il est un peu sorti de son obscurité séculaire, c'est à moi qu'il le doit. Quand j'en parlai pour la première fois dans la *Belgique monumentale*, dans les *Ruines et Paysages*, aucun des Magellan de la littérature contemporaine ne l'avait encore signalé à la curiosité des visiteurs. Puis, qui le connaît comme moi? qui l'a visité, fouillé, étudié comme moi? qui, surtout, l'a aimé comme moi?

La Roche a le bonheur, très-peu apprécié par ses habitants, il faut le dire, d'être éloigné de quatre lieues de la station la plus voisine d'un chemin de fer. Les routes qui y mènent sont bonnes, mais longues, et dépourvues de voitures publiques. Il n'y a qu'une méchante patache, très-peu confortable, qui fait le service sur Melreux. Cette difficulté d'y aborder a toujours constitué à mes yeux un avantage précieux. La Roche lui doit de n'être point devenu banal. De même qu'il y a des objets dont la rareté fait tout le mérite, il y a des lieux qui ne plaisent que par la difficulté d'y arriver. Je ne me suis jamais expliqué autrement l'ambition d'entrer à l'Académie.

Ce n'est pas pour La Roche que je dis cela. Quand on y est arrivé on s'y amuse.

Je vais donc encore une fois, et pour mon propre plaisir, décrire La Roche.

A l'extrémité d'un promontoire formé par les méandres de l'Ourthe, sur une base de rochers schisteux, se dressent les ruines noircies d'un vaste château féodal. Leur masse sombre se détache sur le vert clair des forêts qui recouvrent les montagnes voisines. Au pied des ruines, sur l'étroite plage qui les sépare de la rivière se pressent, en se serrant autour du rocher, les vieilles maisons du bourg. Un rempart, dont on voit les restes, se détachait des murailles extérieures du château, au nord, et s'y rattachait au sud, comme une ceinture de pierre qui bouclait les humbles demeures des vassaux autour des flancs puissants du manoir protecteur. Un groupe de maisons, sur la rive gauche, se relie à La Roche par un pont suspendu, élégant et léger, qui ne gâte pas le paysage. Ce groupe de maisons s'appelle *le faubourg* et n'appartient pas à la

Hosted by Google

commune de La Roche, mais à celle de Beausaint. C'est le cours de l'Ourthe qui trace la séparation.

Cette délimitation irrationnelle donne lieu à d'assez bizarres anomalies. Ainsi les habitants du faubourg appartiennent à la paroisse de Beausaint; mais comme l'église de Beausaint est distante d'une bonne demi-lieue, et que l'église de La Roche n'est qu'à deux minutes, ils vont à la messe à La Roche. L'église paroissiale ne reçoit leur visite que dans les grandes occasions, comme les baptêmes, les mariages et les enterrements. Ce n'est pas le curé de La Roche qui s'en plaint.

De l'autre côté de la ville, assez loin, en aval, tout au bord de la rivière, deux ou trois maisons ombragées d'un bouquet de sycomores, forment le hameau de *Harzé*. Toujours commune et paroisse de Beausaint. Les morts de Harzé doivent donc être enterrés à Beausaint. Or, pour y arriver, il faut qu'on les transporte le long d'un sentier escarpé, sur la montagne de *Corrumont* qui fait face à La Roche. On nomme ce sentier le *chemin des morts*. Il est arrivé, dit-on, en hiver, quand le givre ou la neige rendait les roches glissantes, que le pied manqua aux porteurs; que le cercueil tomba, roula sur la pente rapide et, bondissant de roc en roc, alla plonger dans *Harzé-Goffe*, gouffre profond de l'Ourthe qui se trouve précisément au pied de cette côte.

Dans le *faubourg* se trouvent les seules industries de La Roche que les statistiques officielles portent très-faussement au compte de Beausaint. Ce sont quelques tanneries, deux brasseries, et une poterie de grès. Ces fabriques, considérées comme accessoires du paysage, ne le gâtent pas trop. Les tanneries sont même assez pittoresques. Mais une construction bête, d'un effet déplorable à côté des ruines, c'est le clocher de l'église. Il rappelle vaguement par sa forme ces moutardiers d'étain qu'on rencontre dans les cabarets de village.

Au sud du faubourg s'ouvre une vallée dont l'entrée est tout entière occupée par la grande tannerie de MM. Orban. Derrière les jardins elle est rejointe par une autre vallée. Toutes deux sont traversées par des ruisseaux dont le plus considérable est le *Ry de Bronze* qui vient de Beausaint. L'autre, le *Ry d'Hermeux*, vient d'Ortho. Près de leur confluent se trouvent encore plusieurs petites tanneries plus pittoresques qu'importantes. Le ruisseau de Bronze fait mouvoir deux moulins dont l'un s'appelle la *grande*, l'autre la *petite Strument*.

Sur l'Ourthe il y a un autre moulin qui porte le nom énergique de Poignefer. Comme le moulin de Sans-Souci, il porte le nom de son propriétaire.

Hosted by Google

La vallée du Bronze offre une promenade dont le charme est d'autant plus apprécié qu'elle est presque de plain-pied. Partout ailleurs, à La Roche, il faut monter, souvent grimper, descendre et remonter. Mais, à partir de la grande Strument, il n'y a plus de chemin du tout. On foule à même le sol tantôt fangeux tantôt pierreux de la vallée. En ne se décourageant pas trop vite, on est d'ailleurs récompensé de ses peines. C'est sauvage, solitaire, inculte, mais pittoresque. Il y a surtout une petite vallée latérale d'où descend un ruisselet qui vient de Hives. Elle est presque impraticable, mais il y a au fond des rochers très-bizarres, qui affectent des formes de remparts, de bastions et de tours en ruines.

En amont de La Roche on ne peut remonter la vallée sans quitter d'abord le fond. L'Ourthe lèche le pied de la montagne tantôt à droite tantôt à gauche, sans laisser le moindre passage. Il faut, d'un côté, monter le chemin qui passe sous le château et, si l'on veut rejoindre au plus tôt les prairies, redescendre entre des jardins et des vergers par le *pasè Messagê* (sentier du messager) ; de l'autre monter jusqu'au plateau qu'on nomme *sur Seûret*, et redescendre par un étroit et dur sentier, à travers bois, près de la pêcherie Deleuze. Bientôt il faut remonter et reprendre un affreux et interminable sentier, longeant une pente escarpée, jusqu'à un bout de prairie qui vous mène à un gué, devant le moulin de Lohan. Là, bon gré mal gré, il faut entrer dans l'Ourthe. Cela s'appelle *wahy* dans ce joli langage roman que les Ardennais ont conservé à peu près tel qu'il était au temps des Croisades. Pour faire ainsi une lieue dans la vallée sans quitter le fond, il faut *wahy* une dizaine de fois. Mais qu'importe, en été? L'eau est claire comme celle des fontaines, le fond dur, semé de galets ou de graviers. Il n'y a de vase que dans les *plattes* (on appelle ainsi les endroits profonds où le courant est presque nul et la surface de l'eau platte). On se déchausse, on trousse ses pantalons jusqu'au dessus du genou, on choisit pour passer les endroits où la rivière est le plus large et le courant le plus rapide, parce que là elle est le moins profonde ; on remet ses souliers à l'autre bord et l'on reprend sa route pour recommencer bientôt.

En hiver, ou quand les eaux sont grossies par les pluies, il est absolument impossible de tenir le fond de la vallée. On prend alors par les hauteurs.

Promenade difficile : mais qu'elle est charmante et amusante dans sa difficulté!

Le moulin de Lohan est un moulin à tan. On donne à la meule des écorces à broyer et elle rend du tan. Il est la propriété d'un riche

Hosted by Google

tanneur de La Roche. C'est une station précieuse pour le pêcheur à la ligne. Dans le biez au-dessus de la chute, en pêchant du haut d'un petit pont de bois, on prend du goujon; au-dessous de la chute on prend des truites dans le pertuis; de la vanne, de gros chevanes, des barbeaux; au-dessus du barrage, du brochet; partout alentour, des chevanes, des rougets, des aylons.

A part ce moulin, il n'y a pas une seule maison, jusqu'à Maboge. La vallée est, comme partout au-dessus de La Roche, parfaitement solitaire, agreste, romantique. Oh! qui me rendra les heures charmantes que j'ai passées à Lohan!

EUG. GENS.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

Hosted by Google

L'ÉCOLE DE SHAKESPEARE.

—

DEUX DRAMES RÉCEMMENT DÉCOUVERTS, RELATIFS A L'HISTOIRE DE BELGIQUE.

—

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur une publication annoncée à Londres et qui, d'après le prospectus et d'après nos renseignements particuliers, offrira un grand intérêt pour l'histoire de la littérature dramatique, et, en quelques parties, pour notre histoire du XVI^e^ siècle. M. R. Simpson, un des anciens rédacteurs du *Rumbler*, entreprend sous le titre de : *The school of Shakespeare*, la mise au jour ou la réimpression d'une série de pièces formant un ensemble et qui se rattachent par l'un ou l'autre côté au grand poète.

On y trouvera les pièces jouées par la Compagnie du lord Chambellan (plus tard Compagnie royale) à l'époque où Shakespeare en fit partie, ainsi que des pièces jouées par d'autres troupes, mais dont la tradition lui donne la paternité ou que l'on peut lui attribuer par des motifs plausibles.

Ces reproductions doivent compléter l'idée que nous nous faisons de Shakespeare, comme écrivain et comme penseur. Car, pour bien comprendre l'influence qu'il a exercée sur son époque, il faut connaître non-seulement les œuvres introduites par lui sur la scène, mais même celles que jouaient les théâtres rivaux.

M. Simpson commence sa publication par la pièce intitulée : *A Larum for London, or the Seige of Antwerp*. L'éditeur prouve que cette pièce a été écrite principalement par Marson, sous la direction de Shakespeare. Car, le poète était attaché à des troupes d'acteurs, en qualité de *factotum* ; il changeait et refaisait les compositions des fournisseurs ordinaires, et y coopérait de diverses façons. « Comme Rubens avait une fabrique de tableaux, le vieux Will avait une fabrique de drames. Les œuvres, émanées entièrement des pinceaux du premier, comme la

Hosted by Google

Descente de croix ou de la plume du second, comme *Hamlet*, sont rares. Mais c'est déjà un beau privilége pour un Musée, comme c'est une bonne fortune pour un éditeur, de pouvoir mettre la main sur une œuvre portant la marque de fabrique authentique du plus grand des peintres ou du plus grand des poètes. » Cette comparaison, faite par un homme d'esprit, est très-juste ; elle caractérise parfaitement le mérite de la publication entreprise par M. Simpson.

La pièce *Larum for London* a pour sujet le sac d'Anvers par les Espagnols, en 1576, dont Champagney, dans les mémoires d'Arétophile, et après lui, Van Meteren, ont si éloquemment raconté les affreux détails. Le principal héros du drame est le fameux Corneille Van Enden, lieutenant du comte Annibal d'Altaemps, au service des Etats, et qui, pendant l'attaque de la ville, se mit avec les Espagnols pour aider au pillage. On lui avait assigné, pour sa part de butin, « la rue de Vénus et le Nord de la ville :

For you, Van Ende,
The north part of the city, Venus street,
Remains... »

Pendant le pillage, Van Ende descend dans une cave, à la recherche d'objets précieux ; mais il y est tué à coups de pierre par un soldat et par une femme. Ce dénouement est une fiction ; car, d'après l'histoire, le le traître survécut au sac, et il fut défait à Anvers même, l'année suivante, par Champagney. Mais les poètes, et Shakespeare surtout, n'y regardent pas de si près.

En tout cas, il paraît que la pièce a été composée d'après des traditions contemporaines. Les réfugiés anversois, si nombreux à Londres, ont pu donner des renseignements à Shakespeare, et lui-même a pu les apprendre ici, s'il faisait partie de la troupe *royale* d'acteurs anglais, qui obtint, en 1601, l'autorisation de donner des représentations à Bruxelles.

Une autre pièce, *The Life and Deat of captain Thomas Stukeley*, n'offre pas moins d'intérêt pour la Belgique. C'est l'histoire dramatique d'une sorte d'aventurier qui passait pour être le bâtard d'Henri VIII, et qui vint en Belgique jouer à côté de don Juan un rôle assez mystérieux.

Nous tiendrons les lecteurs de la *Revue* au courant de cette intéressante publication.

Ch. R.

Hosted by Google

MATHIEU POLAIN,

SA VIE ET SES ŒUVRES.

Le 4 avril 1872, la Belgique a perdu un érudit de premier ordre, un de ses historiens les plus distingués, Mathieu Polain, dont les nombreux et importants travaux faisaient honneur à notre école historique.

Non-seulement Polain s'est livré à de longues et minutieuses recherches sur nos anciennes institutions, a pris une part importante à la publication des anciennes lois et ordonnances de la Belgique et du pays de Liége en particulier, mais, grâce à un zèle infatigable, il est parvenu à relever chez nous les études historiques et à inspirer à toute une génération le goût de notre histoire nationale.

Au lendemain de la révolution de 1830, il eut confiance dans la Belgique émancipée ; doué d'un sens littéraire délicat, il contribua à donner à notre littérature une saine et vigoureuse impulsion.

A tous ces titres, Polain a droit à notre reconnaissance.

Mathieu-Lambert Polain naquit à Liége le 25 juin 1808. Ses aptitudes se révélèrent de bonne heure, et ses parents, bien que d'une condition très-modeste, furent assez intelligents pour l'envoyer faire ses humanités au Collége de Liége. Plus tard, il suivit les cours de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de la même ville. En 1826, l'Université de Gand mit au concours la question suivante : *Accurata et succincta narratione exponatur quo jure et quo successu Guilielmus. Normanniæ dux, cognominatus conquestor, Angliam invaserit, et quid, subactis Anglis, in eorum reipublica formâ et institutis sub ipsius imperio commutatum fuerit.* Polain, alors étudiant à l'Université de Liége, résolut d'entrer en lice. Son mémoire ne fut point couronné, mais les études et les recherches qu'il fit à cette occasion décidèrent probablement de sa vocation d'historien.

C'est par la littérature légère cependant qu'il débuta. A l'âge de 19 ans, il fit représenter sur le théâtre royal de Liége une comédie-vaudeville en un acte : *les Eaux de Chaudfontaine*, qu'il écrivit en colla-

Hosted by Google

boration avec MM. Alvin et De Lannoy (1). La pièce n'eut point, à proprement parler, un succès, mais quelques couplets d'une bonne facture, attribués à Polain, furent remarqués et applaudis.

Polain venait de terminer ses études; il avait à peine 20 ans. Que faire? L'enseignement répondait à ses aptitudes : il accepta une place de professeur à l'école spéciale de commerce de Liége, où il resta, pendant plus de vingt années, chargé des cours de littérature française et d'histoire politique moderne.

Quand la Belgique, en 1830, se leva pour secouer le joug de l'étranger et revendiquer son indépendance, Polain défendit énergiquement dans la presse le mouvement révolutionnaire, et lorsqu'une administration provisoire se fut installée à l'hôtel de ville de Liége, elle le choisit pour remplir les fonctions de secrétaire communal. Ce poste de confiance, Polain continua à l'occuper jusqu'au mois de mai 1831. Déjà la révolution était triomphante, et notre nationalité était reconnue, du moins en principe; mais d'importantes difficultés restaient à résoudre; on se demandait notamment si le Limbourg tout entier serait détaché de la Hollande pour être réuni à la Belgique. Polain s'occupa beaucoup de cette question et consigna le fruit de ses études et de ses recherches historiques dans une brochure qui obtint un grand succès; elle avait pour titre : *De la souveraineté indivise des évêques de Liége et des Etats-Généraux sur la ville de Maestricht* (2).

Ce travail ne pouvait manquer d'attirer sur notre jeune savant l'attention du gouvernement belge. Polain, du reste, n'était pas inconnu de M. Rogier, qui avait pu apprécier ses sérieuses qualités pendant son séjour à Liége, et qui, devenu ministre de l'intérieur, lui offrit l'emploi d'archiviste de la province de Liége. Ces fonctions rentraient parfaitement dans les goûts de Polain; elles le mettaient mieux que personne à même de consulter les archives du pays de Liége; à portée de toutes les sources, il allait se trouver dans une position exceptionnellement favorable pour continuer ses études historiques. Il accepta donc les fonctions d'archiviste et résolut de se vouer désormais à notre histoire nationale.

Vers cette époque, une vigoureuse impulsion fut donnée à notre littérature par quelques jeunes écrivains, qui fondèrent à Liége, en 1834, l'*Association nationale pour l'encouragement et le développement de la littérature en Belgique*. Polain fut un des principaux promoteurs de ce mouvement littéraire; aussi fut-il nommé président de cette association, qui certes exerça une influence des plus salutaires sur notre littérature en fournissant à plus d'un talent sérieux, à toute une phalange d'écrivains de mérite, l'occasion de se produire. Cette première école littéraire de la Belgique émancipée devait avoir des comités locaux dans les principales villes du pays; si celui de Liége a seul existé, au moins pendant une

(1) Verviers, 1827, in-8°.
(2) Liége, 1831, in-8°.

Hosted by Google

dizaine d'années, il a fait preuve d'une très-grande activité. Fondé à peine depuis un an, il avait déjà son organe, la *Revue belge*, qui parut en janvier 1835, sous la direction de Polain, et compta au nombre de ses premiers collaborateurs MM. Weustenraad, Borgnet, Ch. Faider, De Decker, Bovy, Ducpétiaux, Van Hulst, etc. A partir de 1838, le poète Lesbroussart écrivit aussi dans la *Revue belge*, sans que sa collaboration devînt jamais des plus actives.

Cette excellente publication périodique s'occupait principalement d'histoire et de littérature ; Polain en avait été l'un des fondateurs ; il en resta aussi un des collaborateurs les plus assidus ; c'est notamment dans la *Revue belge* qu'il publia la plupart de ses récits historiques qui eurent un grand retentissement et inspirèrent à toute une génération le goût de notre histoire.

La Société pour l'encouragement de la littérature nationale fut dissoute en 1843, par suite de circonstances qu'il serait trop long de rappeler, et la *Revue belge* cessa de paraître. Van Hulst, qui, avec Polain, avait été l'un de ses fondateurs et était resté l'un de ses plus fidèles collaborateurs, reprit seul la publication et fonda, au commencement de l'année suivante, la *Revue de Liége*, recueil spécialement littéraire qu'il rédigea presque seul et sous différents pseudonymes jusqu'en 1847.

Van Hulst avait aussi été l'un des fondateurs du *Mathieu Laensberg*, journal resté célèbre par l'opposition vive et courageuse qu'il fit au gouvernement du roi Guillaume. Les idées qui triomphèrent en 1830 furent vaillamment défendues dans cet organe, dès l'année 1824, par MM. Paul Devaux, Lebeau, Charles et Firmin Rogier, Van Hulst et Henri Lignac. Après la révolution belge, tandis que la plupart des anciens rédacteurs du *Mathieu Laensberg* abandonnaient la presse pour devenir des hommes d'État, Van Hulst, comme nous l'avons vu, se réfugiait dans l'étude des lettres.

Rouillé, beau-père de Van Hulst, devint alors son guide et son modèle. Ancien hôte de Versailles, Rouillé avait été en relation avec Thomas, Marmontel, Saint-Ange, Ducis et Florian ; on s'en apercevait facilement à la délicatesse de son jugement, à la pureté et à l'aisance de son langage. « Rouillé et Van Hulst vivaient sous le même toit, dit M. Le Roy dans son *liber memoralis* de l'Université de Liége ; leur salon, à partir de 1823, devint insensiblement un centre où se réunissaient volontiers les amis des lettres et des arts. Rouillé lisait admirablement ; on ne se lassait pas de l'entendre ; mais comme lui-même finissait par se fatiguer, on prit le parti de se répartir les rôles, et une fois l'habitude prise, on la conserva, même après la mort de Rouillé. On se souvient encore à Liége de ces agréables séances. »

Après la mort de son beau-père, Van Hulst continua à réunir fréquemment chez lui quelques amis des belles-lettres : Lacordaire, Spring, de la Rousselière, Le Roy, Muller, Piercot, etc. Son salon a été un des derniers salons littéraires de Liége.

Lorsque Polain publia ses récits historiques, le romantisme régnait

Hosted by Google

sans partage; on était épris du moyen-âge, et les anciennes légendes jouissaient d'un succès incontesté. Notre historien liégeois subit tout à la fois l'influence des ouvrages d'Augustin Thierry et de de Barante, si en vogue à cette époque. Pour mieux faire connaître notre histoire et rendre son étude plus attrayante, il l'exposa sous une forme dramatique. Le but qu'il se proposait fut atteint : on peut dire que Polain parvint non-seulement à secouer l'indifférence, mais encore à vulgariser les épisodes héroïques des annales liégeoises. Par ses récits attrayants, il nous rendit familières les grandes figures historiques des Notger, des Henri de Dinant, des Laruelle, etc., et il parvint, grâce à un zèle infatigable, à relever le goût des études historiques et à ouvrir la voie des recherches sur les anciennes légendes du pays de Liége. Sous ce rapport, on peut dire que son œuvre est vraiment nationale.

Ses récits, qui avaient d'abord paru dans la *Revue belge*, furent ensuite réunis en un volume qui n'eut pas moins de quatre éditions successives, d'abord sous le titre d'*Esquisses historiques de l'ancien pays de Liége*, puis sous celui mieux connu de *Récits historiques de l'ancien pays de Liége*. A chaque nouvelle édition, Polain revoyait soigneusement son œuvre et y apportait de grandes modifications; c'est ainsi que nous pourrions citer plusieurs récits ayant figuré dans la troisième édition et qu'on pourrait considérer comme entièrement nouveaux en les relisant dans la quatrième. D'autres épisodes, qui jusque-là n'avaient point fait partie de l'ouvrage, venaient s'ajouter aux anciens; c'est le cas notamment pour Henri de Dinant, la paix des Douze ou les Awans et les Waroux, le Sanglier des Ardennes, que nous trouvons seulement dans la dernière édition de ses récits.

La description historique de Liége et de ses principaux monuments, que Polain publia en 1842 sous le titre de *Liége pittoresque*, obtint aussi un succès qui s'est maintenu jusqu'aujourd'hui.

Toujours en combinant le système descriptif de de Barante avec la méthode d'Augustin Thierry, Polain entreprit d'écrire l'histoire complète de l'ancien pays de Liége. Un premier volume parut en 1844; le second, publié en 1847, nous conduit jusqu'au sac de la cité de Liége par Charles le Téméraire.

Cet ouvrage est resté inachevé par la volonté de l'auteur (1). Le genre adopté par Polain avait perdu beaucoup de sa vogue, et, pour dire notre pensée tout entière, notre historien liégeois avait ici quelque peu forcé son véritable talent. Ces deux considérations, nous n'en doutons pas, l'amenèrent à prendre la résolution de ne pas terminer son œuvre.

Il n'en est pas moins vrai que l'*Histoire du pays de Liége* ouvrit à Polain les portes de l'Académie royale de Belgique. Élu correspondant le 10 janvier 1846, il obtint le titre de membre effectif le 7 mars 1849.

Depuis que Polain avait été nommé conservateur des archives

(1) Polain a terminé son histoire du pays de Liége, mais il s'est toujours refusé de livrer à l'impression la dernière partie de son manuscrit.

Hosted by Google

de la province de Liége, il avait eu l'occasion de prouver qu'il était un bibliophile distingué. Comme ses fonctions ne suffisaient point à sa grande activité, il fonda à Liége, avec son frère Alphonse, une librairie scientifique ancienne qui fut d'abord installée dans la modeste maison paternelle, rue Sainte-Gangulphe. Les affaires prospérant, le magasin fut bientôt après transféré au coin des rues de la Cathédrale et de l'Université.

Au bout de quelques années Polain abandonna cette librairie; il est vrai qu'il allait mettre la main à un travail gigantesque qui réclamait, pour être conduit à bonne fin, tout son temps, toute son activité. Le gouvernement belge avait résolu de faire publier les anciens documents législatifs des pays dont la réunion constitua la Belgique. Une commission spéciale fut instituée à cet effet par arrêté royal du 18 avril 1846. Les fonctions et les travaux de Polain le désignaient naturellement pour faire partie de cette commission chargée d'éditer nos anciennes lois et ordonnances, et il accepta la tâche ingrate de rechercher, classer et éditer les documents concernant les principautés de Liége et de Stavelot, le duché de Bouillon et le comté de Looz.

Notre historien paléographe se mit immédiatement à l'œuvre avec une pieuse ardeur et une persévérance qui ne devait jamais se démentir; il compulsa une masse énorme de volumes et dépouilla une grande quantité d'anciens dossiers. Sa profonde érudition et sa grande expérience des travaux historiques et paléographiques aidant, il parvint à publier, en moins de vingt années, deux volumes in-folio du *Recueil des Ordonnances du pays de Liége*, embrassant la période 1684 à 1794; les *Ordonnances de la principauté de Stavelot*, un fort volume du même format, et les *Ordonnances du duché de Bouillon*, qui forment également un grand in-folio.

Ces travaux considérables, qui peuvent être comparés aux grands et savants recueils des Bénédictins de Saint-Maur, ne sont pas, comme ces derniers, le résultat du concours de corporations entières; il a suffi pour les produire de l'énergique persévérance et des laborieuses investigations d'un seul homme. L'équité veut cependant que nous ne passions point sous silence le nom d'un modeste employé, M. Amiable, qui fut le principal collaborateur de Polain dans ce grand travail de collation.

M. Amiable, docteur en philosophie et lettres, était entré jeune dans l'administration des archives de l'Etat; il travailla longtemps sous les ordres de Polain qui put s'assurer qu'Amiable s'entendait parfaitement à la lecture des anciens manuscrits aussi bien qu'à la collation des textes corrompus; il l'associa donc à ses travaux paléographiques.

Lorsque Polain fut nommé administrateur de l'Université de Liége, en 1857, il ne voulut point se séparer d'un aide aussi précieux, et, à son intervention, Amiable entra presqu'en même temps que lui dans l'administration de l'Université, où il remplit les modestes fonctions de commis aux écritures. Jusqu'en 1870, époque de sa mort, Amiable, pour

Hosted by Google

qui les secrets de la paléographie étaient depuis longtemps devenus familiers, collabora sous la direction de Polain au grand Recueil des lois et ordonnances que l'ancien archiviste liégeois devait éditer.

Les importants travaux publiés par Polain, au nom de la commission chargée de mettre au jour nos anciens documents législatifs, attestent tout à la fois un tact parfait, une saine érudition et une connaissance approfondie de nos vieilles annales.

A l'instar des recueils analogues publiés en France, chaque volume est précédé d'une préface résumant dans une synthèse lumineuse l'esprit des institutions dont le développement progressif y est exposé. Les textes eux-mêmes sont accompagnés de notes judicieuses éclaircissant le sens des mots ou rappelant les faits historiques auxquels il est fait allusion.

Polain, certes, a fait preuve de beaucoup d'abnégation en se condamnant à rassembler à grande peine des matériaux à l'usage des autres; mais par la publication de ses recueils d'édits et d'ordonnances, il a acquis son plus beau titre à la reconnaissance du monde savant.

Nous devons encore à Mathieu Polain une des sources les plus précieuses que nous possédions sur l'histoire du XIVe siècle : nous voulons parler de la découverte, faite en 1847, de la chronique de Jean Le Bel, chanoine de la cathédrale de Saint-Lambert, à Liége, et chroniqueur des événements les plus importants de cette grande époque.

Froissart, qui a été le contemporain de Jean Le Bel, disait dans le prologue du premier livre de ses chroniques : « Pour atteindre et venir à la matière que j'ai emprise de commencer, je me veux fonder et ordonner sur les vrayes chroniques jadis faites et rassemblées par vénérable et discret seigneur Monseigneur Jehan Le Bel, chanoine de Saint-Lambert de Liége, qui grand' cure et toute bonne diligence mit en ceste matière, et la continua tout son vivant au plus justement qu'il put, et moult lui cousta a acquerre et à l'avoir. »

Cette révélation ne pouvait manquer d'exciter chez les historiens le désir de rendre à la science les précieuses chroniques du chanoine de Liége que le grand chroniqueur Froissard avait reconnu pour maître. Malheureusement on avait fort peu de renseignements sur la vie et les travaux de Jean Le Bel; Jacques de Hemricourt, qui se vante d'avoir vécu dans son intimité ne nous parle même pas de ses chroniques, son grand titre de gloire; quant à Froissart, nous avons vu, pour ainsi dire, tout ce qu'il disait du célèbre chroniqueur liégeois. Sur ces témoignages, les seuls qui furent conservés, des philologues et savants français, anglais et belges fouillèrent un grand nombre d'archives et de bibliothèques dans l'espoir de retrouver les *vrayes chroniques*, mais toutes leurs recherches furent vaines.

Polain, qui était alors conservateur des archives de l'État à Liége, fut plus heureux; il découvrit, en 1847, la première partie du précieux travail dans deux manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique. Ce fragment considérable de l'œuvre de Jean Le Bel était intercalé dans la

Hosted by Google

chronique en prose de Jean des Prez, dit d'Outre-Meuse, comtemporain, comme Froissart et Jacques de Hemricourt, du célèbre chanoine de Liége (1). Polain annonçait son importante découverte à l'Académie royale de Belgique dans la séance du 8 février 1847 ; trois années plus tard, il publiait à Mons le texte de cette partie de *vrayes chroniques* qui embrasse les années 1325 à 1340 (2).

Quelques années plus tard, en 1861, M. Meyer, élève de l'école des Chartes, découvrait, dans la bibliothèque de Châlons-sur-Marne, un manuscrit complet des chroniques de Jean Le Bel. Ayant cru reconnaître une des premières rédactions de Froissart, M. Meyer en écrivit à M. Paulin-Paris de l'Institut de France, qui étudia à son tour le manuscrit de Châlons. En le comparant avec le fragment de texte découvert et publié par Polain, M. Paris put bientôt constater que les *vrayes chroniques*, si longtemps cherchées, étaient enfin retrouvées tout entières. Le Bel avait poursuivi son récit jusqu'à la paix de Brétigny, conclue en 1361, et même un peu au-delà.

M. Paris n'eut rien de plus empressé que de faire part de sa découverte à Polain, qui était son ami. Grâce à l'abnégation du savant français et à l'entremise obligeante de M. Talleyrand-Périgord, alors ministre plénipotentiaire de France à Bruxelles, le gouvernement français permit l'envoi du précieux manuscrit à Liége, où Polain put le faire copier d'abord et publier ensuite à Bruxelles, en 1863 (3).

« On remarquera, sans doute, dit Polain, dans la préface de cet ouvrage, les différences existant entre le texte de la version que nous publions aujourd'hui et celui du fragment que nous avons mis au jour, en 1850, d'après Jean d'Outre-Meuse. Ces différences proviennent de ce que ce dernier n'a pas reproduit dans son livre, comme nous l'avions pensé d'abord, le texte même des vrayes chroniques, mais un simple abrégé arrangé par lui et écrit dans le dialecte roman que l'on parlait à Liége au XIV^e^ siècle. » Il n'est pas moins vrai que c'est Polain qui a surtout contribué à mettre en lumière un des plus précieux documents de l'histoire de cette grande époque du XIV^e^ siècle. Si Jean Le Bel, en effet, ne parle pas toujours en témoin oculaire, c'est du moins par leurs principaux acteurs qu'il a entendu narrer les événements qu'il rapporte. Nous pouvons donc dire avec M. Paulin-Paris : « Le manuscrit de Jehan Le Bel est un des plus beaux fleurons de l'histoire littéraire de Liége ; car il est maintenant prouvé que Froissart a

(1) La chronique de Jean d'Outre-Meuse était restée inédite ; c'est la commission royale d'histoire de Belgique qui en a ordonné l'impression pour la collection des chroniques nationales. M. Ad. Borgnet est chargé de cette publication du plus haut intérêt pour notre histoire. Le tome I^er^ a paru en 1864, le t. II en 1869 et le t. V en 1867.

(2) Mons, 1850, un beau volume grand in-8°, édition de luxe en caractères gothiques, tirée seulement à 125 exemplaires et non livrée au commerce.

(3) Les vrayes chroniques de Messire Jehan Le Bel, 2 vol. grand in-8°. Bruxelles, 1863.

Hosted by Google

pris d'abord son meilleur style dans Jehan Le Bel et qu'il n'a fait ensuite que se conformer au même modèle. Encore remarque-t-on qu'il n'y a dans son livre de véritable ordre, de mesure et de proportion entre les différentes parties du récit que dans le premier volume, dont Jehan Le Bel a fait presque tous les frais. (1) »

Les *Coutumes du pays de Liége* sont le dernier grand recueil auquel Polain a attaché son nom. Cette œuvre, d'une importance capitale, fait partie de la collection des anciennes lois et ordonnances publiées pour le ministère de la justice par les soins d'une commission spéciale. Le premier volume des *Coutumes du pays de Liége* parut en 1870; il constitue à lui seul un véritable monument national dont les auteurs, MM. Raikem et Polain, peuvent à bon droit se montrer fiers. Ici encore ce n'est pas uniquement à un important travail de collation que se sont livrés le jurisconsulte-historien et l'historien-paléographe : une introduction, placée en tête de cette œuvre magistrale, nous donne, sous forme d'analyse raisonnée du recueil, une véritable histoire interne du droit coutumier liégeois. Les notes explicatives, d'un autre côté, sont très-nombreuses et toutes des plus judicieuses : elles ne comprennent pas moins de 100 pages du volume.

Le jour même de sa mort, Polain avait encore travaillé avec M. Raikem au second volume des *Coutumes du pays de Liége*, qui est en cours de publication.

Nous avons dit que Polain fut nommé correspondant de l'Académie royale de Belgique en 1846 et membre effectif en 1849. Il donna à ses collègues de l'Académie plus d'une preuve de sa grande activité, soit en leur faisant des communications du plus haut intérêt, soit en prenant part aux débats importants qui s'élevaient au sein de la compagnie. On se souvient de l'avoir vu descendre dans l'arène et combattre vaillamment lorsque l'Académie agita la question du lieu de naissance de Pierre l'Hermite, et cet autre problème plus obscur encore de savoir où Charlemagne a reçu le jour.

La réputation de Polain devait franchir nos frontières. En 1839, sur la proposition d'Augustin Thierry, l'historien liégeois fut nommé par le gouvernement français correspondant du ministère de l'instruction publique, et, en cette qualité, il contribua à la publication du recueil des *Documents inédits sur l'histoire de France*, dont M. Guizot avait été le promoteur. Plus tard, il prit part à différents travaux historiques considérables entrepris par l'Institut de France, qui l'en récompensa, en 1853, en lui conférant le titre de membre correspondant étranger. Dès 1847, le gouvernement français avait aussi voulu reconnaître ses services et récompenser son zèle et son dévouement en le nommant chevalier de la Légion-d'Honneur. Il était aussi officier de l'ordre de Léopold.

Polain, toutefois, aimait trop son vieux Liége, il en était trop fier, pour se laisser distraire un instant du mouvement intellectuel de sa

(1) Bulletin de l'Académie royale de Belgique. 2e série, tome XII.

Hosted by Google

ville natale. De 1852 à 1860, il avait été chargé du cours de littérature française à l'institution de demoiselles tenue à Liége par les demoiselles Hubin. Comme on peut le remarquer à la lecture de ses ouvrages, Polain n'avait pas précisément un style brillant, mais son sens littéraire était délicat et, grâce à sa grande activité, il consacrait à la littérature le temps que lui laissaient ses travaux historiques et ses fonctions multiples.

De 1851 à 1864, il publia, dans le *Journal de Liége*, un grand nombre d'articles de critique littéraire qui furent, pour la plupart, tirés à part et ne passèrent point sans être remarqués. Il fournit encore beaucoup de notices historiques, bibliographiques et biographiques à différentes publications périodiques, telles que la *Revue de Bruxelles*, le *Messager des sciences historiques de Gand*, l'*Annuaire de la Société d'Emulation* de Liége, dont il était le fondateur avec Ulysse Capitaine, le *Bulletin de l'institut archéologique liégeois*, sans parler de plusieurs recueils français qui le comptèrent aussi au nombre de leurs collaborateurs.

Polain, enfin, était parvenu, avec Ulysse Capitaine, à donner à la Société d'Émulation de Liége une impulsion des plus heureuses et à rendre, pendant quelques années, à cette institution littéraire l'ancien éclat que lui avait donné son fondateur, le prince Velbruck, et qu'elle avait conservé longtemps après sa mort. A la réorganisation des différents comités de la Société d'Émulation, Polain avait été nommé président du comité de littérature et des beaux-arts, en même temps qu'Ulysse Capitaine devenait secrétaire-général de la Société.

Polain conserva les fonctions d'administrateur-inspecteur de l'Université de Liége jusqu'à sa mort. Il y fit preuve d'une grande habileté administrative et rendit indirectement de véritables services à l'enseignement public. Comme administrateur, il s'engageait assez difficilement, mais il n'avait point de parti pris, et toujours il écoutait avec déférence les idées de progrès qu'on pouvait lui soumettre. Assez froid dans ses rapports officiels, il était amical dans l'intimité et montrait dans les moments d'abandon un esprit toujours ouvert, une bonne et franche gaîté.

Travailleur infatigable, esprit élevé et libéral, caractère bienveillant, tel était Polain.

Doué d'une heureuse constitution, il ne paraissait point toucher au terme de sa carrière, lorsque la mort vint le surprendre le 4 avril 1872 Il était âgé de 64 ans. La nouvelle inattendue de sa mort causa une douloureuse émotion dans le cercle de ses relations privées, aussi bien que dans le monde savant, et l'on put apprécier l'estime dont il jouissait!

Polain avait lui-même prescrit minutieusement la manière dont il entendait que les derniers devoirs lui fussent rendus : « Mon enterrement, disait-il dans une lettre trouvée après sa mort, devra être très-modeste et en rapport avec l'humble condition où je suis né. Il sera précédé ou suivi, selon les convenances de ma femme et de mes enfants, d'une messe à l'église paroissiale à 9 ou à 10 heures du matin.

Hosted by Google

» Je décline tout honneur qu'on voudrait me rendre, soit à raison de mon grade dans l'ordre de Léopold, soit à cause de mes fonctions. J'exprime également le désir formel qu'aucun discours ne soit prononcé sur mon cercueil. »

Les dernières volontés du défunt ont été fidèlement respectées. Mais s'il n'a pas été permis de rappeler sur la tombe de Polain les grands services qu'il a rendus aux lettres, à l'histoire, à l'enseignement, son nom n'en vivra pas moins et restera un de ceux dont la Belgique pourra toujours se montrer fière.

A. Micha.

LA RÉFORME INTERNATIONALE

D'APRÈS UN ÉCONOMISTE ANGLAIS.

— *On international Reform*, by Frederic Seebohm. 1871. —

I

Les hommes pratiques s'écartent de tout ce qui ne pourra pas marcher. *Practical men shrink from having anything to do with whatever will not work.* C'est par cette phrase, éminemment anglaise, que M. Frédéric Seebohm débute dans un sujet jusqu'ici fort peu pratique, la Réforme de notre Constitution internationale. Voici bien des années, nous pouvons même dire bien des siècles que les théologiens, les moralistes, les juristes et les politiques rêvent de substituer à l'anarchie actuelle des Etats, la confédération pacifique des peuples civilisés. Mais, trop absorbés dans la contemplation de l'idéal, ou égarés à la poursuite de combinaisons plus ou moins artificielles, ils n'ont généralement réussi qu'à nous dévoiler la profondeur de l'abîme, sans nous procurer les moyens d'en sortir. M. Seebohm, quittant les sentiers battus, s'adresse aux méthodes positives pour obtenir un résultat positif, et nous devons reconnaître que sous ce rapport il reste fidèle jusque dans les moindres détails aux préoccupations révélées par la première phrase de son livre. Nous ne croyons pas nous tromper en voyant dans cette publication un remarquable témoignage de ce que peut la science politique, telle qu'elle est conçue et pratiquée en Angleterre, avec cet esprit d'observation, ce sentiment d'impartialité et cette clarté de langage qui font de nos voisins les premiers

Hosted by Google

maîtres du monde dans le domaine des sciences sociales et politiques. Quel contraste, quand on songe à tant d'écrivains continentaux qui, se réclamant, eux aussi, des méthodes positives, se lancent dans des systèmes de haute fantaisie, avec une logique dont le seul tort est de s'écrouler par la base et avec un style dont la profondeur spécieuse sert à masquer le vide et l'incohérence !

M. Seebohm nous mène d'abord, par un judicieux emploi des procédés analytiques, aux mêmes conclusions que la philosophie par l'usage de la synthèse — à savoir que les rapports des nations, comme toutes les relations des êtres et des choses, sont dominés par *des lois naturelles*, c'est-à-dire « par certains faits fixés dans » l'essence des choses. » Il montre ensuite la nécessité de rechercher et de respecter ces lois, car « rien ne fonctionne en » opposition avec elles, et tout ce qui peut ou veut fonction- » ner doit les subir et les utiliser. »

Nous avons déjà dit ailleurs que cette théorie sur le rôle des lois naturelles dans le développement de l'humanité semblait nous offrir la conciliation si longtemps cherchée entre le libre arbitre des individus et l'existence du progrès indéfini, ou, si l'on préfère, la fatalité des lois providentielles. L'homme est libre de choisir entre le bien et le mal, entre le vrai et le faux ; mais ceux-là seuls dont le choix est heureux exercent une influence *durable* sur la marche générale de la civilisation. Les autres restent fatalement condamnés à des œuvres impuissantes et partant éphémères, comme des architectes qui bâtiraient sans se soucier des lois mécaniques. Le progrès, assurément, ne se réalise point par lui-même ; mais nous croyons qu'il se réalise en fin de cause, malgré toutes les dissidences individuelles ; car les œuvres qui l'incarnent restent seules debout et les œuvres qui l'entravent s'écroulent tôt ou tard.

Dans les rapports des nations, la première loi naturelle qu'on découvre, c'est, comme l'observe M. Seebohm, l'utilité et la nécessité des échanges commerciaux. « Chaque nation *aurait pu* être » douée d'un sol, d'un climat et d'un génie identiques. Mais *tel qu'il* » *est*, le globe est divisé en différentes zônes habitées par des races » d'aptitudes différentes et fertilisées par des produits d'usages » différents. D'où résulte non-seulement que le commerce interna- » tional est pour chaque pays une source de bien-être, mais encore » qu'une loi de la nature entraîne les peuples à mêler de plus en » plus sur l'écheveau international les fils de leur prospérité inté- » rieure. »

C'est à prouver l'existence de cette loi naturelle que l'auteur consacre la première partie de son ouvrage. Dans ce dessein, il re-

Hosted by Google

cherche quelle est la condition économique des diverses nations civilisées. Nous ne saurions assez insister sur la hardiesse et l'importance de ce procédé qui tend à refaire l'histoire du monde sur les données de l'économie politique. L'auteur établit que toutes les nations passent successivement par les trois états suivants, qui marquent autant d'étapes dans le développement de leur bien-être et de leur civilisation :

1° L'état d'adolescence (*The youthful stage*).

2° L'état d'indépendance économique (mot à mot, l'état de suffisance à soi-même, *the self subsistent stage*).

3° L'état de solidarité (*the most dependent stage*).

Se trouvent dans la première catégorie « toutes les nations, qui » faiblement peuplées, exportent des produits naturels et importent » des objets manufacturés ou des articles de luxe. » Exemple : les États-Unis, le Brésil, les républiques de l'Amérique méridionale, les colonies anglaises, etc.

Dans la seconde catégorie se rangent, à des degrés différents, « les nations bien peuplées qui absorbent leurs propres den- » rées et consomment leurs propres marchandises. » Ce sont tous les Etats européens, à l'exception de quatre, que l'auteur place dans sa dernière catégorie, la Belgique, la Grande-Bretagne, la Hollande et la Suisse.

Ce dernier groupe représente l'état des nations « qui, abondam- » ment peuplées, importent des produits naturels et exportent des » objets manufacturés ou des articles de luxe. » L'auteur les appelle les peuples pionniers (*the pioneer-nations*) parce qu'ils ont devancé leurs voisins dans leur évolution vers un état de dépendance commerciale chaque jour plus étroite.

Il n'est pas au pouvoir des nations de s'arrêter sur la route de leur développement économique. Si les conditions sociales d'un pays ne sont pas de nature à maintenir indéfiniment l'équilibre entre son territoire et sa population, ou bien il franchira successivement les trois étapes que l'auteur signale dans l'histoire de chaque nation, ou bien il aura à subir toutes les souffrances et les misères d'un excès de population. Or la seule espèce de constitution sociale qui permette d'équilibrer le chiffre de la population avec l'étendue du territoire, c'est la prédominance de la petite propriété rurale (*a state of peasant proprietorship*), combinée avec la faiblesse des agglomérations urbaines. Partout ailleurs, on verra les populations croître avec rapidité et les États s'engager dans la troisième phase de leur existence économique. Si des barrières artificielles s'y opposent, les nations souffriront tous les maux que

Hosted by Google

nous venons de signaler et « quand elles auront suffisamment souf- » fert, » elles renverseront ces obstacles factices, pour se développer dans l'état de solidarité internationale. Les volontés de l'homme ne peuvent prévaloir contre les lois de la nature.

Passant successivement en revue l'histoire des diverses nations civilisées, suivant le degré actuel de leur développement économique, M. Seebohm démontre qu'une tendance irrépressible les porte et les portera de plus en plus à resserrer les liens réciproques de leur dépendance commerciale. Nous publions la traduction du passage qu'il consacre à notre pays. C'est peut-être le meilleur moyen de donner une idée complète des procédés suivis par l'auteur dans ses investigations historiques.

HISTOIRE ÉCONOMIQUE DE LA BELGIQUE.

La Belgique est renommée pour ses manufactures depuis l'époque de Charlemagne. Si la Hollande offre l'exemple le plus remarquable de la vitalité des habitudes commerciales, la Belgique présente un exemple analogue dans la ténacité de ses habitudes manufacturières. Pendant plus de onze siècles, l'industrie des Flandres a poursuivi son cours, en dépit de toutes les vicissitudes. C'est déjà un fait remarquable en lui-même. Mais ce qui le rend doublement remarquable, c'est cet autre fait que, pendant onze siècles, depuis l'âge de Charlemagne jusqu'à nos jours, la principale branche de l'industrie manufacturière y est restée dans la dépendance de l'étranger pour l'importation des matières premières. Les tisserands des Flandres importaient des laines anglaises et espagnoles, longtemps avant l'invasion des Normands en Angleterre. Actuellement encore, presque toute la laine travaillée en Belgique provient de l'étranger.

Mais, bien que les manufactures belges aient subsisté pendant une si longue période, de même que le commerce de la Hollande, elles ont maintes et maintes fois subi des pertes et des amoindrissements, par suite des circonstances internationales. Sans doute, cette portion du commerce flamand qui se rattachait à la Méditerranée et à la route de l'Inde par la voie de terre devait participer au déclin de Venise et de Gênes. Ici il n'y avait pas de remède. Mais, du commencement à la fin, le principal ennemi de la prospérité flamande fut l'instabilité permanente des affaires internationales.

Nous avons vu quelle part de cette prospérité revenait à la protection de la *Ligue hanséatique*. Mais nous avons vu aussi comment l'Angleterre hérita d'une partie de l'industrie cotonnière des Flandres, à la suite de ces interruptions que la *Ligue* fut impuissante à prévenir dans le commerce international.

De plus, les conditions intérieures de cette association — c'est-à-dire-

Hosted by Google

l'absence d'unité entre ses villes indépendantes — en firent une proie facile pour l'invasion étrangère.

Ce fut un glas funèbre qui tinta pour la Belgique, quand elle passa sous le gouvernement de l'Espagne. Le désordre administratif et les persécutions religieuses, avec la fermeture arbitraire de l'Escaut pour un siècle, étaient des causes bien capables de produire les résultats désastreux qui marquèrent la période de la domination espagnole. Si nous ajoutons que, pendant un siècle après son affranchissement de ce joug, la Belgique resta le grand champ de bataille de l'Europe, nous aurons mentionné des causes bien suffisantes pour expliquer la décadence de son industrie manufacturière.

En même temps, il semble que ce déclin de l'industrie rejeta la population sur les ressources de l'agriculture. Et comme les paysans belges, — à l'instar des paysans français et pour des causes plus ou moins analogues — devinrent, dans une large mesure, propriétaires du sol, il devait naturellement en résulter une extrême lenteur dans le développement de la population.

Encore de 1836 à 1855 (1), c'est à peine s'il y a quelque accroissement dans la population rurale, en moyenne, 0,14 par an. Mais, d'un autre côté, la population urbaine s'est accrue beaucoup plus rapidement. Sous l'influence de la paix intérieure et internationale, le vieil esprit industriel a repris avec une activité croissante. Le développement de ses grandes richesses minérales est venu encore largement ajouter aux ressources industrielles de la Belgique. En conséquence, pendant cette période où la population agricole restait à peu près stationnaire, *la population urbaine s'est continuellement accrue*, soit en moyenne de 1 pour cent par an. Aussi, quoique l'importance relative de l'élément rural ou stationnaire ait plutôt diminué, *le total* de la population suit une proportion constamment ascendante, grâce au rapide développement de l'élément urbain.

D'où il semble résulter que le développement de l'esprit d'entreprise industrielle et l'augmentation de la population urbaine qui en est la conséquence, écartent rapidement l'obstacle qu'une longue période de petite propriété rurale (*of peasant proprietorship*) avait opposé au développement d'une population surpassant déjà en densité sur son étroit territoire les habitants de tout autre Etat européen.

Et qu'est-ce qui peut désormais arrêter ce rapide développement? Aussi longtemps que dans les entreprises minières et manufacturières, il y aura une demande de bras et un moyen de subsistance pour une population croissante, qu'est-ce qui pourra arrêter cette croissance?

Ainsi que nous l'avons établi, la Belgique était, il y a dix siècles, une nation manufacturière, plutôt que commerciale ou maritime, et il en est de même aujourd'hui. Comme le roi des Belges l'a lui-même déclaré,

(1) Cette publication, qui date de l'année dernière, fut écrite, comme l'auteur nous l'apprend, en 1862, pendant la guerre de sécession. Mais les événements ultérieurs, loin de porter atteinte à l'actualité de l'ouvrage, ont plutôt fait ressortir la justesse de ses conceptions.

Hosted by Google

« le génie de son peuple se prête mieux à l'industrie domestique qu'aux entreprises maritimes. »

Or, une nation sans marine marchande ni militaire est particulièrement exposée à se ressentir des querelles qui éclatent entre ses voisins, et la Belgique est à peu près dans ce cas. Elle ne possède pas de flotte, et sa marine marchande est tellement insignifiante que, si même on en multipliait dix fois le tonnage, il n'offrirait pas encore la même proportion avec la valeur des importations et des exportations que le tonnage de la marine marchande en Angleterre avec la valeur des importations et des exportations anglaises.

On peut objecter que la Belgique jouit d'une neutralité perpétuelle sous la garantie des grandes puissances. C'est parfaitement vrai ; mais cette particularité de sa situation politique, tout en lui épargnant les grandes dépenses militaires des nations réduites à se protéger elles-mêmes, reste impuissante à la garantir des maux infligés au commerce des neutres par les conflits d'autres nations.

Comme l'Angleterre, la Belgique peut se plaindre « d'une grande dé» tresse dans certaines branches d'industrie *détruites* par la guerre et les » tarifs des Etats-Unis. » (M. Sanford à M. Seward, 10 mai 1861), et il est hors de doute que son bien-être futur est aussi lié que celui des autres nations à la solution des problèmes internationaux sur lesquels nous appelons l'attention dans ces pages.

II

Si donc c'est la tendance irrésistible des nations à resserrer la trame de leurs relations commerciales et industrielles ; si, d'autre part, tout obstacle à ce rapprochement devient une source de crise et de souffrance, n'est-il pas évident qu'il faut favoriser cette tendance au lieu de la combattre? L'auteur consacre la seconde partie de son ouvrage à examiner si notre constitution internationale est de nature à faciliter ou à entraver cette solidarité économique des peuples, *the interdependence of nations*.

M. Seebohm constate qu'il existe, pour les États comme pour les individus deux régimes possibles : l'état social et l'état de nature, ou, pour nous servir de ses propres expressions, la loi positive et la *loi de Lynch*. Par ce dernier terme, il entend un état « où les individus » prennent eux-mêmes la loi en main et se font eux-mêmes justice. » Tel était le caractère de toute la société féodale à l'époque des guerres privées. Tel est encore aujourd'hui le régime de notre société internationale.

On pourrait objecter que, s'il n'existe pas de législation positive entre les nations, il y a cependant certains principes, certaines coutumes, certaines règles universellement admises par tous les peu-

Hosted by Google

ples civilisés. Mais, comme répond M. Seebohm, il est impossible d'accorder le caractère de lois positives à des usages sans autorité *formellement* acceptée, et, en outre, sans mode commun d'interprétation judiciaire ou autoritaire. Sauf peut-être la *Déclaration de Paris* sur les droits des neutres et la suppression de la traite, auxquels ont adhéré la plupart des nations civilisées, tous ces tempéraments de l'anarchie internationale constituent un *code de moralité* plutôt qu'un code de lois. Ainsi, dans la société féodale, M. Guizot semble distinguer deux périodes : dans la première domine une anarchie sans borne et sans frein ; dans la seconde, l'atrocité des guerres privées est tempérée par certains principes généralement admis et certaines formes minutieusement déterminées « en vue » d'introduire dans les jugements de la force autant de régularité et » d'équité qu'ils pouvaient en comporter. » Mais, loin d'abolir l'anarchie, ces usages eurent pour but d'en organiser, sinon d'en légitimer les pratiques. Telle est exactement la portée des règles aujourd'hui admises dans notre société internationale. Les nations n'en continuent pas moins à vivre sous la loi de Lynch ; car, pour atteindre le redressement de leurs griefs, elles ne connaissent toujours que le procédé « de prendre elles-mêmes la loi en main et de » se faire elles-mêmes justice. »

M. Seebohm expose dès lors que les procédés de la guerre, *ultima ratio* des États, deviennent, de moins en moins, efficaces (1) pour les belligérants et en même temps de plus en plus désastreux pour les neutres. Dès lors, la nécessité d'une législation positive devient aussi évidente que son absence dans les relations des États modernes, et il y a lieu de rechercher dans quelque meilleure forme d'organisation internationale le moyen de substituer à la loi de Lynch un système légal et juridique, analogue au régime qui constitue la société civile entre les individus de chaque pays.

On admettra facilement qu'un état social qui se distingue par l'absence d'une organisation civile et juridique ou, en d'autres termes, par la prédominance de la loi de Lynch est une étape toute temporaire dans la vie intérieure d'une nation civilisée. Or quel est le moment, dans l'histoire des sociétés civiles, où le système de la loi de Lynch vient à s'écrouler et où la nécessité d'y substituer une organisation civile et juridique devient aussi claire que pressante ?

Assurément c'est quand il est prouvé en pratique que le recours à la loi de Lynch constitue non seulement un remède coûteux et inefficace

(1) Cette considération est très-vraie pour les procédés de la guerre maritime et au point de vue anglais. Mais nous ne la croyons pas susceptible de généralisation, surtout après la dernière guerre continentale.

Hosted by Google

pour la partie offensée, mais encore hasardeux pour la vie et les intérêts d'autrui.

Tant que la population reste fortement disséminée, tant que les hommes n'ont de communication qu'avec leurs voisins immédiats, ils peuvent porter l'épée et vider leurs querelles d'une façon sommaire sans grand danger pour autrui. Mais que deux citoyens vident leur querelle au milieu d'un marché encombré, au péril et au détriment actuel des paisibles passants, il sera de toute évidence qu'on doit trouver quelque moyen moins nuisible de trancher les conflits des citoyens.

Nous voyons dans notre propre histoire comment le développement de nos populations urbaines et de notre commerce intérieur fit naître la nécessité d'un désarmement général désormais entièrement réalisé parmi les citoyens. Nous voyons également cette nécessité surgir dans le développement des colonies modernes, que ce soit parmi les *placers* de la Californie, de l'Australie ou de la Colombie anglaise. L'écume des populations civilisées se rassemble dans un tourbillon de passions (*collects in a whirlpool of excitement*) et la loi de Lynch prévaut pour quelque temps ; mais cette étape de l'histoire coloniale est de courte durée. Avec le développement de la population surgit un gouvernement civil et ce même district qui auparavant renfermait une poignée d'habitants indépendants devient par la force de gravitation morale un État civilisé.

Si nous analysons l'état actuel de la société internationale nous ne voyons rien moins qu'une véritable loi de Lynch prévaloir parmi les nations — analogue dans ses pratiques et identique dans ses principes avec cette loi de Lynch, qui, dans un état social encore barbare, subsistait parmi les individus. Nous trouvons ensuite que la loi de Lynch parmi les nations se montre actuellement, ainsi qu'il y a huit siècles sous la Ligue Hanséatique hostile au commerce international de même que la loi de Lynch entre les individus s'est montrée partout et toujours hostile au commerce privé. Pour mener cette comparaison un pas plus loin, nous demanderons, si le développement du commerce extérieur et l'enchaînement subséquent des droits et des relations internationales ne nécessite pas éventuellement la substitution d'une législation positive et d'une organisation juridique parmi les nations de même que le développement des entreprises commerciales et l'enchaînement subséquent des droits et des relations individuels nécessitèrent la substitution graduelle d'une législation civile et d'une organisation judiciaire parmi les individus.

Les comparaisons, je le sais bien, ne doivent pas se pousser trop loin. Il ne s'ensuit pas le moins du monde que la législation et l'organisation juridique doivent offrir le même type dans les deux cas. Il ne s'ensuit pas davantage que cette transformation suivra la même marche et les mêmes procédés. Mais je crois pouvoir montrer que cette transformation étant nécessaire, ce n'est pas une utopie d'en réclamer l'accomplissement et que déjà quelques pas ont été tentés dans la bonne direction.

Hosted by Google

III

Ayant ainsi établi l'insuffisance de l'organisation actuelle, M. Seebohm consacre la troisième partie de son ouvrage à rechercher de quelle façon notre société internationale pourra s'assimiler les avantages de la société civile. Il rappelle que le caractère distinctif de toute société civile, c'est l'existence des lois positives, un moyen juridique de les interpréter et une sanction matérielle pour les appliquer. L'essence de l'État, disait déjà Thucydide, ce sont des tribunaux, des lois et des magistrats. La réforme internationale que préconise l'auteur doit donc porter sur trois points :

1° La loi internationale;

2° Son interprétation ;

3° Sa réalisation.

La nécessité de soumettre la société internationale à des lois positives n'est pas seulement reconnue par les philosophes et les économistes ; elle a même été formellement consacrée, comme le rappelle M. Seebohm, par le préambule de la *Déclaration de Paris*, à laquelle ont formellement adhéré quarante-six puissances civilisées. C'est dans cette Déclaration, consacrant les droits des neutres, que l'ingénieux réformateur voit le premier essai et le premier exemple d'une loi positive internationale (1). Il suppose que le code des lois internationales se développera et se fixera par des déclarations partielles de nature analogue. Peu importe que ces lois émanent d'une autorité centrale et comme d'un pouvoir souverain, — dans la société civile, — ou qu'elles résultent d'un accord direct entre les parties intéressées : « La loi établie par le consentement unanime et » actuel de tous ceux qu'elle oblige est la loi positive *dans sa forme* » *la plus simple et la plus pure.* — D'ailleurs, ajoute-t-il, nous » recherchons des raisons pratiques, non pas seulement techni- » ques, et nous avons affaire non pas à des mots, mais à des » choses. »

Observant toutefois qu'il ne faut pas pousser trop loin l'analogie entre la société civile et l'association volontaire des États, M. Seebohm s'évertue à démontrer que les règles admises par le consentement formel de certaines nations ne devront jamais être obliga-

(1) L'auteur aurait pu y ajouter — outre la répression de la traite, à laquelle il fait allusion — la *Convention de Genève* sur les secours aux blessés et la *Déclaration de Saint-Pétersbourg* sur les projectiles explosibles.

Hosted by Google

toires pour les autres, tandis que dans la société civile, les lois établies par la majorité s'imposent également à la minorité. L'argument le plus simple et le plus évident en faveur de cette distinction nous semble peut-être qu'au sein de notre société civile, les individus, naissant dans l'État, se trouvent, indépendamment de leur volonté, engrénés dans une organisation déjà formée, tandis qu'au sein de notre société internationale, l'État n'existant pas encore, sa création dépend précisément de l'accord entre les parties intéressées.

L'auteur montre également qu'il conviendra toujours de laisser en dehors de toute législation positive certaines sphères de l'existence nationale. De même, dans la société civile, il existe des droits individuels que la plupart des constitutions soustraient à toute espèce de réglementation légale. M. Seebohm recherche donc à quelles limites s'arrête le droit d'intervention dans les affaires des nations voisines, et il émet à cet égard une théorie assez curieuse chez un partisan aussi dévoué de Cobden et de toute cette école économiste qu'on a accusé de vouloir la paix à tout prix :

Il n'y a peut-être pas de fait plus encourageant dans toute l'histoire internationale des temps modernes que la tendance croissante de presque tous les partis politiques vers l'adoption de la doctrine de *non-intervention*.

Sans doute, il existe une doctrine de non-intervention fausse et égoïste, qui se résume à laisser les forts écraser les faibles, sous prétexte qu'à ce moment on n'a pas d'intérêt personnel à intervenir. Sans dire qu'une grande puissance comme l'Angleterre doive considérer comme son devoir de faire le chevalier errant ou d'entreprendre toutes les affaires de police qui se présentent au delà des mers, on peut assurément dénoncer une politique égoïste comme contraire aux lois de la justice naturelle et de la moralité internationale, qui proclament l'égalité des droits entre les nations, fortes ou faibles.

La véritable doctrine de non-intervention repose non pas sur l'intérêt direct des nations intervenantes, mais sur le droit de chaque nation à son indépendance vis-à-vis des autres. Elle repose sur ce fait qu'aucune nation ou aucun groupe de nations n'a le droit d'intervenir dans les affaires privées des autres, à moins que cette intervention ne soit strictement nécessaire pour assurer le bien commun des nations (*the common weal of nations*).

Mais, dans l'état actuel des rapports internationaux, on peut demander à l'auteur : qui a l'autorité de décider quand « le bien commun des nations » exige une semblable intervention? M. Seebohm semble avoir senti lui-même qu'il s'engageait là dans un cercle vicieux, car il termine en reconnaissant que « jusqu'à présent, tou-

Hosted by Google

» tefois, personne n'a été capable de tracer avec une exactitude » logique les limites pratiques de ce droit, si simple que soit la » théorie de non-intervention exprimée en termes généraux. » Aussi se contentera-t-il d'avoir montré « qu'il vaut mieux au besoin » tomber dans l'excès de la non-intervention que de courir le risque » d'ébranler tout l'organisme international par des tentatives d'in- » tervention irrationnelle. »

Il est clair que l'adoption d'une législation positive constituerait un immense progrès dans la société internationale. Mais l'existence de cette législation ne suffirait pas pour abolir l'anarchie. Sans doute, les conflits en deviendront plus rares ; mais ils n'en resteront pas moins possibles. Supposons que les nations signataires de la Déclaration de Paris viennent à différer d'opinion sur la portée d'une clause quelconque. Comme elles n'ont pris aucun arrangement pour assurer, en pareil cas, l'interprétation du traité, chaque puissance pourra s'en tenir à ses propres lumières, à ses propres autorités. C'est-à-dire que les parties intéressées « prendront elles-mêmes en » main l'interprétation de la loi et se feront elles-mêmes justice » — par où nous rentrons en pleine loi de Lynch.

Il est donc évident, comme le dit l'auteur, que la seconde partie de la réforme internationale devra porter sur l'établissement d'une espèce d'organisation judiciaire entre les nations (*of some kind of really judicial machinery*) pour assurer l'interprétation obligatoire des lois existantes.

Ici encore, peu importe que cette organisation se résume dans une sorte de délégation investie de pouvoirs souverains, ou qu'elle réside dans l'ensemble des nations constituées en tribunal par commun accord, dans la plénitude de leur souveraineté respective :

Ainsi, nous avons vu récemment, dans l'affaire du *Trent*, certains symptômes qui semblent un premier pas (*an approach*) vers l'introduction d'une procédure judiciaire dans les affaires internationales. L'opinion de toutes les grandes puissances européennes, donnée, à vrai dire, sans portée légale, mais en même temps avec trop de promptitude et d'empressement pour ne pas démontrer leur sentiment de solidarité dans le maintien de la loi internationale, se rapprochait, sous bien des rapports, de quelque chose comme le verdict d'un jury ou la décision solennelle de juges opinant à tour de rôle sur les bancs de la grande cour d'appel internationale. Et la prompte soumission de l'Amérique à ce jugement unanime des nations civilisées, rappelle davantage une soumission honorable à une autorité judiciaire formellement reconnue qu'une renonciation au point en litige devant les armes d'un adversaire.

L'auteur cite encore un autre précédent en faveur de l'institution

Hosted by Google

judiciaire qu'il préconise ; ce sont les cours mixtes établies au sujet de la traite par une convention avec l'Amérique.

Du moment qu'il existe un simple fragment de loi à interpréter, on voit surgir la nécessité et la possibilité d'une interprétation juridique. Si les 46 nations qui ont pris part à la Déclaration de Paris venaient à établir, par la voie des traités, un moyen juridique d'interpréter les termes de cette Déclaration, il y aurait là le germe d'une organisation judiciaire coextensible avec le germe d'un code uniforme, et la sphère de l'une s'étendrait naturellement avec la sphère de l'autre.

.... Aussi, peu à peu, à mesure que des traités mutuels établiraient les uns après les autres les différents points du droit international, l'organisation judiciaire comprendrait un domaine de plus en plus étendu. Les cas de conflit laissés en dehors de cette juridiction deviendraient de plus en plus rares ; tant qu'enfin, par le cours de la civilisation, l'organisation légale et judiciaire des nations embrasserait et résoudrait aussi équitablement que complétement la masse des querelles internationales, comme déjà le droit civil et les cours de justice tranchent les conflits individuels des citoyens.

Telle est, suivant M. Seebohm, la seule voie qui puisse conduire à l'établissement de l'ordre dans les rapports des nations. L'auteur n'a pas grande confiance dans l'arbitrage, cet antique procédé dont il croit qu'on a trop exagéré l'importance. L'arbitrage a certes son mérite « comme un recours exceptionnel en l'absence de toute loi positive. » Mais vouloir le substituer d'une façon permanente, soit à une législation internationale, soit même à un mode d'interprétation judiciaire, c'est « bâtir sur le sable. » L'auteur produit à cet égard des arguments qu'il nous semble difficile de réfuter :

D'abord, le but de la loi, c'est de prévenir, autant que de trancher, les conflits des prétentions individuelles. En second lieu, « l'arbitrage est exposé à toutes les objections qui s'élèvent » contre le principe de légiférer pour un cas spécial après sa surve- » nance... Aucun homme sensé ne s'engagera jamais à soumettre » toutes ses querelles futures à l'arbitrage d'un autre, fût-ce même » de son meilleur ami ; ce serait prendre pour guide de ses actions » non sa propre conscience, mais celle d'un autre. » D'ailleurs, les discussions mêmes du Congrès de Paris ont clairement prouvé la répugnance des États à jamais aliéner d'avance en faveur de l'arbitrage la moindre portion de leur indépendance nationale.

Le même reproche doit faire repousser l'arbitrage, comme moyen permanent d'arriver à l'interprétation juridique de la loi internationale :

Ce qu'il faut, ce n'est pas la décision d'un arbitre, mais celle d'un

Hosted by Google

juge; ce n'est pas la décision d'arbitres choisis par les parties intéressées pour régler un conflit particulier et exposés en conséquence à certains soupçons de partialité, mais... un jugement par voie d'autorité, qui décide le point de loi en litige pour tous les temps et pour toutes les nations soumises à cette loi.

Je ne pense pas me tromper en disant que le courant de l'opinion intelligente s'est récemment prononcé parmi nous (1) en faveur d'une organisation judiciaire (*a judicial system*) pour l'interprétation de la loi internationale, comme étant le seul moyen d'arriver à une saine application du droit dans la solution des conflits internationaux. »

Mais il ne suffit pas d'avoir des lois et des tribunaux. Aucune organisation, légale ou judiciaire, n'est complète, tant qu'elle n'a pas derrière soi une force suffisante pour faire respecter ses décisions. Sous une législation positive, comme sous la loi de Lynch, il y aura toujours le recours suprême de l'appel à la force. Seulement, ici cette force est aux mains des individus, là aux mains de la communauté. C'est cette dernière réforme que demande M. Seebohm, pour parfaire son système international. Non pas qu'il réclame sur-le-champ la délégation et la concentration du pouvoir souverain dans les mains d'une autorité centrale. Il lui suffit pleinement que les nations admettent respectivement « le devoir *individuel* de se » soumettre à la loi, ainsi que le devoir *collectif* d'imposer les déci- » sions légales à tous les délinquants. »

Si quarante-six Etats s'unissent, comme ils l'ont déjà fait et comme nous espérons qu'ils le feront de plus en plus, pour s'imposer respectivement l'observation d'un code uniforme, si ensuite ils vont plus loin, comme nous comptons qu'ils le feront éventuellement, en adhérant à une interprétation juridique de la loi, dans chaque contestation sur la portée de ses termes, peuvent-ils encore après cela permettre à une nation qui aurait été partie dans un arrangement si solennel et si obligatoire, de violer cette loi et de refuser impunément obéissance à cette décision juridique?...

Toutefois, bien que la création, soit par association, soit par délégation d'une *force internationale* pour sanctionner le droit des nations puisse sembler aussi nécessaire que la création d'un pouvoir civil pour sanctionner le droit des citoyens, cependant, il faut bien admettre que cette combinaison n'anéantira pas en une fois tous les maux de la guerre. L'organisation d'une police internationale, même après son éta-

(1) Dans un meeting de la *Labour representation League*, tenu à la fin de juin dernier, pour discuter les termes d'une alliance projetée entre les principales associations ouvrières et les chefs du parti libéral, on a adopté parmi d'autres résolutions, un programme portant « que le gouvernement anglais aurait à prendre l'ini- » tiative pour arriver à la formation d'un Code de lois internationales, ainsi qu'à » l'établissement d'une haute Cour des nations. »

Hosted by Google

blissement, restera sans doute exposée précisément aux mêmes périls et aux mêmes difficultés que la police des sociétés civiles dans les temps de trouble et de rébellion... Il n'existe pas plus dans les affaires internationales que dans les affaires civiles de grand'route vers la perfection. Cependant, même en admettant toutes ces difficultés, il semble certain qu'elles ne sont pas insurmontables, à en juger par les analogies que nous offre l'histoire du droit civil.

Aussi l'auteur se croit-il fondé à conclure que la réalisation de sa réforme internationale est une simple question de temps. Nous sommes loin de combattre cette espérance. Nous croyons, comme M. Seebohm, que la fondation d'une véritable société internationale est le complément nécessaire de tout notre développement économique et moral. Mais nous nous permettrons d'observer qu'entre les États et les individus, il existe une distinction fondamentale; c'est que les individus ne peuvent pas vivre un seul instant à l'état de nature : Si loin qu'on remonte dans l'histoire, on trouve partout un embryon d'État, — qu'il s'incarne dans la nation, la tribu ou la famille. Même une bande de brigands, comme le répète M. Seebohm lui-même, ne saurait subsister sans quelques règles de justice et quelques vestiges d'autorité. Toute différente est la position réciproque des groupes internationaux : La meilleure preuve qu'ils peuvent vivre dans l'état de nature, c'est qu'ils y vivent encore aujourd'hui. Sans doute, ils en souffrent; sans doute, ce malaise va grandissant, et nous ajouterons même que personne ne s'en dissimule plus la véritable cause. Cependant, les nations civilisées ont-elles fait dans ces derniers temps un seul pas, du moins sur le continent européen, vers l'établissement d'une meilleure constitution internationale ? Bien au contraire, des principes de droit naturel qu'on croyait désormais ancrés dans nos mœurs, ont été plus que jamais discutés et violés dans les camps les plus divers. Faut-il donc désespérer de la raison humaine ou simplement des peuples européens? Nous persistons à croire avec M. Seebohm que la confédération des peuples deviendra tôt ou tard une bienfaisante réalité. Mais *quand* et *par qui?* En attendant, le sang continue à couler sur les champs de batailles comme les milliards à s'engloutir dans l'antre du militarisme européen, et voilà ce qui nous tue !

E. Goblet d'Alviella.

Hosted by Google

BULLETIN DE L'ENSEIGNEMENT.

Le Conseil des Cinq-Cents accordait tous les jours la parole au comité de l'instruction publique. Il ne dépendra pas de nous que nous ne donnions, chaque mois, une large place à l'enseignement. Ces graves questions ont toujours été traitées avec soin dans les revues belges, et nos lecteurs ne doivent avoir oublié ni l'étude anonyme sur l'enseignement en Allemagne, où se trouve traduite la belle protestation du magistrat de Kœnisberg contre le despotisme de l'Etat et l'immixtion des cultes dans ce grand service public, ni le travail de notre ami J.-C. Houzeau sur les méthodes de lecture et d'écriture aux États-Unis, ni le débat sur l'enseignement moyen, auquel ont pris part MM. Émile De Laveleye, Hegener, Hennebert, etc.

Nous voudrions donner une sorte de régularité à ces études; nous voudrions que nos lecteurs s'habituassent à trouver dans chacune de nos livraisons une page consacrée à ce grand intérêt social.

Notice sur les travaux de la Société pour l'instruction élémentaire (*enseignement laïque*), *fondée en* 1815 *et reconnue établissement d'utilité publique par ordonnance du* 29 *avril* 1831, par AUG. MARAIS, secrétaire-adjoint de la Société. Paris, au siége de la Société, rue Hautefeuille, 1 *bis*.

Voilà cinquante-sept ans que la France possède cette ligue de l'enseignement primaire, dont les travaux ont été considérables.

Fondée avant les cent-jours par J.-B. Say, A. de Laborde, de Lasteyrie, Larochefoucault-Liancourt, le musicien Choron, l'éditeur Hachette, protégée par Carnot, persécutée sous la Restauration, reconnue en 1831 par M. D'Argout comme établissement d'utilité publique, mal vue plus tard par M. Guizot, punie de son indépendance par M. Duruy, qui lui retira le léger subside annuel qu'elle recevait depuis 1831 et que vient de lui rendre la République, cette Société n'a pas cessé un instant de lutter en faveur de ce qu'on peut appeler les grands principes de l'enseignement; on lui doit des actes nombreux, des institutions importantes, des succès utiles.

Hosted by Google

Reprenant dès 1814 l'œuvre de la Convention, c'est elle qui introduit en France l'enseignement mutuel ; c'est elle qui dénonce « les énormités du livre du Père Loriquet. » En vain on l'accuse de vouloir « former des cantatrices et des chœurs d'opéra ; » c'est elle qui, dès 1819, introduit les exercices de chant et de musique dans ses écoles. En vain on prétend qu'elle veut « former des saltimbanques et des brigands habiles à l'escalade ; » dès 1818, elle commence à préconiser les exercices gymnastiques. Un préjugé bornait l'enseignement primaire à un programme étroit ; elle parvient à y faire introduire la géographie, le dessin, l'histoire. Les bons livres manquent ; elle publie des traités élémentaires et des livres de morale pratique ; c'est elle qui publie *Simon de Nantua*, qui préconise la méthode de chant de Wilhem, les tableaux d'arithmétique de Jomard, etc.

Si la loi de 1833 contenait des dispositions larges et utiles, un membre de la Constituante de 1848 lui en a attribué presque tout l'honneur. Si les progrès de l'enseignement en Allemagne et surtout aux États-Unis ont été appréciés en France, on le doit en partie à sa propagande, à son journal d'enseignement populaire, à ses concours publics.

L'enseignement des filles, déjà décidé en principe par la loi de 1833, mérite une attention particulière. En 1864, la *Société pour l'instruction élémentaire* décide que des cours normaux, publics et gratuits, seront institués à Paris pour les jeunes filles. Tout aussitôt, ces cours réunissent 100 élèves ; en 1872, ils en ont 800 et sont au nombre de 38. On y enseigne l'écriture, la langue française, la lecture à haute voix, la littérature ancienne et moderne, les éléments du latin, l'arithmétique, la géométrie, la cosmographie, la géologie et la minéralogie, la physique, la botanique, la physiologie comparée, l'hygiène, l'histoire ancienne et moderne, la musique vocale, l'allemand, l'anglais, l'espagnol, l'italien, le droit usuel, la pédagogie, la sténographie, la comptabilité, les travaux à aiguille, et M. Auguste Marais se croit à juste titre le droit de signaler avec un noble orgueil parmi ces cours : « le premier cours de morale fondé en France pour les femmes et professé aujourd'hui par M. Leblond, membre de l'Assemblée nationale, ancien procureur général à Paris. »

Cet enseignement est laïque ; chaque année, il fournit à la France des institutrices qui obtiennent le brevet élémentaire ou supérieur que donne l'administration communale de Paris.

« Enfin, aujourd'hui, la Société pour l'instruction élémentaire seconde énergiquement le mouvement d'opinion qui s'efforce d'amener les pouvoirs publics à réaliser en France l'enseignement gratuit, populaire et laïque. »

M. Marais s'arrête sur ces dernières paroles. En effet, le résumé de ces travaux suffit ; chaque mot constate un progrès de l'opinion, quel éloge pourrait-on y ajouter ?

Hosted by Google

La *Ligue de l'Enseignement* de France continue ses travaux dans le même sens.

Sous le titre de *Mouvement national du sou contre l'ignorance*, le Cercle parisien a fait circuler, dès le 1er novembre dernier, avec le concours de tous les cercles de la Ligue, une pétition en faveur de l'instruction populaire. La *Ligue* demandait à chaque adhérent une modique souscription comme affirmation de son vœu.

Un rapide succès a répondu à cet appel, bientôt secondé par la presse républicaine de Paris et des départements. Les adhésions accueillies jusqu'à ce jour comprennent HUIT CENT QUARANTE-SEPT MILLE SEPT CENT SOIXANTE ET UNE (847,761) signatures réclamant l'instruction obligatoire, lesquelles se répartissent comme suit :

Pour l'instruction *obligatoire* seulement . . .	116,105
Pour l'instruction *obligatoire* et *gratuite* . . .	383,391
Pour l'instruction *obligatoire*, *gratuite* et *laïque*.	348,265
Total . .	847,761

Le secrétaire du Cercle parisien et la commission déléguée transmettent ce résultat à l'Assemblée nationale; forts d'un pareil concours, ils se croient en droit d'ajouter qu'ils espèrent qu'on fera droit à la demande de tant de citoyens.

—

L'Enseignement secondaire des filles dans les cantons de Genève, de Lausanne et de Neuchâtel, par EUGÈNE PARINGAULT. Publication de *l'Écho de la Sorbonne, moniteur de l'enseignement secondaire des jeunes filles.*

L'*Echo de la Sorbonne* paraît depuis 1868, trois fois la semaine. Un de ses derniers petits livres est celui que nous allons analyser.

Les critiques véhémentes dont l'enseignement des filles a été l'objet « sont, en quelque sorte, le baptême obligé de toute innovation sérieuse et durable, » dit l'auteur, et les exemples ne lui manquent point. En Angleterre la méthode Lancastre menaçait l'Église et la société : Lancastre admettait des élèves de toutes les sectes. En Prusse, un rescrit du ministre Rauwer, du 7 août 1851, proscrit les jardins d'enfants « sous le banal et faux prétexte que cette création conduisait à l'irréligion. »

L'institution des *Petits frères* elle-même a été persécutée par Louis XIV ; leur fondateur est aujourd'hui canonisé.

L'instruction des jeunes filles est organisée à Genève aux frais de l'État, depuis 1849. On n'y donne aucun enseignement *confessionnel*. C'est la commune qui l'a fondée à Lausanne, la même année. L'ensei-

Hosted by Google

gnement religieux protestant y est donné, mais les élèves peuvent en être dispensées à la demande des parents : système mixte, plein d'inconvénients, qui divise les enfants en deux classes : les croyantes, qui sont en majorité, et les non-croyantes, mal vues par les autres et souvent par les institutrices.

Neuchâtel a *une classe supérieure* et *des classes industrielles* pour les filles.

Partout le programme est « éminemment pratique » dit l'auteur, et dans les idées modernes. A Neuchâtel, par exemple, le cours de géographie comprend : l'ethnographie générale, la géographie physique et politique des cinq parties du monde et les dernières découvertes.

Le prix de cet enseignement varie; il est de 20 à 50 francs par an à Genève, selon les divisions; de 20, 40 et 60 à Lausanne. A Neuchâtel, le prix est fixé par cours et par trimestre : de 3 à 9 fr. pour un cours; de 32 fr. pour les 18 cours.

Le succès a répondu à ces efforts : l'école de Genève avait 527 élèves en 1868, (Genève n'a que 41,000 habitants); et la même vogue accueille partout les progrès de l'instruction.

« L'enseignement de nos colléges et de nos lycées apprend aux jeunes gens à devenir des hommes, dit M. Paringault,... il importe que l'enseignement secondaire des jeunes filles leur apprenne à devenir des femmes.

—

Rapport de la commission du Landtag sur les pétitions des Polonais.

Plus de 500,000 Polonais de la Prusse occidentale demandaient au Landtag de leur reconnaître le droit d'être administrés, jugés et enseignés, dans leur langue maternelle, sur pied d'égalité avec la langue allemande. Le rapport ne se contente pas de proposer que l'assemblée passe à l'ordre du jour; il demande que le gouvernement soit invité à prendre des mesures pour remédier au déplorable état de l'enseignement dans les provinces qui ont une population mêlée.

L'ordre du jour, c'est le maintien d'un régime qui se reporte à l'annexion. Ce régime est très-simple : « Dorénavant, toutes les affaires seront traitées en allemand, » dit le rescrit de 1772.

Quant à l'enseignement, une ordonnance de 1865 ordonne que « dans l'intérêt de l'Etat, » le but de l'instruction doit être de faire que « tous les enfants parlant le polonais en arrivent à considérer l'allemand comme leur langue maternelle. »

Ce système rappelle les Romains défendant aux Belges, sous peine de mort, de parler *belgeois*, comme dit Lucius de Tongres, ou le roi de France, vainqueur à Bouvines, ordonnant que toutes les affaires soient traitées en français, en Flandre.

Mais cette compression ne produit que des résultats contraires à leur but. Partout, dans les provinces mixtes, on constate que la population allemande diminue et que l'élément polonais augmente. Dans l'enseigne-

Hosted by Google

ment, le fait est plus frappant. La science de l'allemand, imposée, a rétrogradé, et malheureusement, l'instruction avec elle.

Dans plusieurs provinces, « la loi de l'obligation scolaire ne peut être exécutée, faute d'instituteurs, » a dit le ministre. On accuse les prêtres, comme si les prêtres pouvaient rien contre l'opinion. Ce qu'il faut accuser de l'ignorance qui dure, c'est cette prétention de n'enseigner que dans la langue allemande, c'est cette doctrine malsaine de l'unité qui veut mettre un peuple sur un lit de Procruste. Le sentiment de dignité, à la fois individuelle et nationale, qui résiste, est un des plus nobles ressorts de l'humanité, un des devoirs de tout être libre.

Le rapport n'en conclut pas moins à une fin de non-recevoir contre le droit des Polonais, et à des mesures énergiques contre leur résistance.

Les Polonais, qui font partie de l'empire allemand, s'instruiront en allemand, adopteront l'allemand pour langue *maternelle*, ou resteront ignorants et ne parleront qu'une langue suspecte, proscrite, inutile.

BIBLIOGRAPHIE.

Règne de Marie-Thérèse. — Concours de l'Académie. — Rapports du jury.

« L'Académie a dignement rempli la mission pour laquelle elle était » créée. Dans notre patrie, désormais libre et indépendante, l'activité des » esprits doit pouvoir s'exercer *sans entraves*. Le champ que vous cul- » tivez, messieurs, est un terrain *neutre* où *tous* se rencontrent la main » dans la main, après avoir été souvent séparés dans la vie active. » Quand je vois *cette communion* de tant d'esprits d'élite dans la science » et dans les arts, je rends hommage à la bienfaisante influence de » l'Académie sur le développement moral et intellectuel de mon pays. »

Ces phrases du Roi, prononcées dans une fête récente, étaient-elles une leçon indirecte qui traçait à l'Académie un devoir qu'elle n'a pas rempli? Nous ne pouvons le dire. Mais jamais éloge n'a été si peu mérité. L'Académie, depuis vingt ans surtout, n'a été qu'un foyer d'intolérance. Faut-il rappeler les noms de grands écrivains qui honorent le pays à l'étranger, obstinément repoussés de cette *communion*. Faut-il rappeler les débutants de mérite, méconnus, repoussés, rebutés, au lieu d'être aidés? Nous pourrions dire ce qu'il en a coûté à certains élus pour être admis sur ce terrain *neutre*, et quelles médiocrités envahissent ce *corps savant*. Que de fois aussi les concours ont empêché « *l'activité des esprits de s'exercer sans entraves*. » Que de fois l'esprit de parti a présidé

Hosted by Google

à des verdicts, rendus au nom du pays. De tous les faits qu'on pourrait accumuler, il résulterait que l'Académie, qui plus d'une fois a soulevé les rires de l'étranger, n'a que trop souvent négligé d'exercer cette *influence bienfaisante sur le développement intellectuel et moral du pays*, et que, sans quelques libéraux courageux, elle aurait bien plutôt tendu à abaisser les esprits et les caractères.

M. Wauters vient de réagir à son tour contre ces tendances. *Apprécier le règne de Marie-Thérèse* n'est pas chose facile. Il en arrivera pour cette époque ce qui est arrivé pour Albert et Isabelle. On a commencé par vouloir un panégyrique ; on ne provoquera qu'un jugement sévère.

Un concurrent avait osé être vrai, et, pour notre part, nous le trouvons indulgent ; car bien des points ont été négligés par lui, qui nous semblent devoir être éclaircis et qui ne sont pas faits pour honorer cette reine. Mais il osait regarder en face la vérité de l'histoire, penser en homme moderne, parler en citoyen libre. Aussitôt deux membres du jury s'élèvent contre lui, et M. Kervyn de Lettenhove le juge avec violence, le cite sans loyauté, le repousse avec dédain. Un autre mémoire mérite la préférence : ce concurrent reproche au gouvernement de Marie-Thérèse de s'être occupé de réformes (on sait ce qu'il y avait à réformer alors dans le culte livré à la main-morte, dans l'enseignement tombé au plus bas), et de ne pas avoir « réservé ses soins aux intérêts *matériels* du pays. »

M. Wauters fait justice de ces prétentions d'un autre âge et des académiciens de 1872. Il venge le concurrent évincé, rétablit les citations, expose la valeur littéraire, le véritable esprit scientifique et impartial du mémoire, et empêche au moins la majorité du jury de triompher, au nom d'un passé d'intolérance. L'Académie, devant l'opposition de M. Wauters et en présence de son rapport net et vigoureux, a résolu... de ne pas accorder de récompense.

L'Académie en est là que la majorité de son jury ne puisse pas faire loi, et que le bon sens et la science y aboutissent à une négation. Quelle bienfaisante influence sur le développement intellectuel et moral du pays !

Pour l'histoire, c'est pis encore : même réduite à l'impuissance, l'intolérance catholique triomphe ; car ce règne, que l'histoire impartiale devrait juger sévèrement, mais à un tout autre point de vue, ce règne mêlé de violences et de faiblesses, où les intérêts *matériels* mêmes ont été sacrifiés à des ambitions personnelles, où la reine a voulu brocanter nos provinces, comme fait un propriétaire d'un terrain éloigné de ses domaines ; M. Wauters est forcé de le défendre contre des attaques injustes, et la tactique de l'intolérance cléricale intervertit les rôles. Mais ce succès ne sera que transitoire. L'histoire reprendra ses droits. L'auteur du mémoire, consacré par cette opposition, défendu par M. Wauters, se croira obligé de compléter son travail, d'approfondir les faits, d'établir plus exactement, de mettre plus en relief les abus de l'époque : les excès de la main-morte, les mœurs du clergé, le gouffre

Hosted by Google

de l'ignorance ; de chercher enfin les erreurs, les faiblesses, les trahisons, les crimes même de l'Autriche, et grâce au charmant rapport de M. Kervyn, on connaîtra enfin la vérité historique sur une reine trop louée, sur un régime trop regretté des catholiques. Car, abaisser les esprits à ce niveau du passé, l'Académie n'y parviendra pas, dût-elle écarter de son sein quiconque serait soupçonné de penser comme M. Wauters et d'avoir le courage de dire ce qu'il pense, crime énorme !

—

LAMARTINE. — **Le manuscrit de ma mère**, 1 vol. in-8°. — **Mémoires inédits**, 1 vol. in-8°. — Paris, Hachette et C^e^, 1871-1872.

Il n'y a pas d'écrivains qui ait mis autant de larmes dans ses œuvres que le poète de *Jocelyn*. Ici le cœur déborde, la famille s'épanouit, toutes les cordes de l'émotion vibrent, et le lecteur retrouve les plus saintes, les plus douces émotions de sa jeunesse. Une mère sera éternellement un foyer d'amour et de poésie. Avec quel intérêt on suit cette noble femme, dont le fils qu'elle appelle tout simplement Alphonse portera un si grand nom, à travers tous ces petits drames d'intérieur qui font la vie d'une mère, du berceau jusqu'au mariage de ses enfants. Comme elle prie et comme elle s'instruit pour eux. Comme elle admire la belle santé de son fils. Le voilà qui s'évade du collége, quelle tristesse ! Mais il faudra le retirer de cette maison d'éducation et le mettre chez les jésuites qui sont plus doux. Elle l'y conduit elle-même. Mais elle évite de le revoir une dernière fois et dit en noble éducatrice : « Il vaut mieux ne pas amollir ces pauvres enfants destinés à devenir des hommes. J'ai pleuré toute seule... » Comme elle se trouble lorsqu'il doit jouer au collége, « le rôle d'orateur. » Comme elle s'inquiète de son éducation après le collége : « Mon Dieu ! qu'il est difficile de faire un homme ! » Son oisiveté l'effraie. Mais elle n'ose trop le produire : « Sa taille remarquable pourrait tenter les agents de l'empereur qui lui refuseraient le droit d'acheter un remplaçant. » Elle a beaucoup lu, elle aime Tacite qui l'émeut et l'édifie, elle lit Homère, elle se plait à sympathiser dans les Confessions de saint Augustin avec les anxiétés de sainte Monique, elle lit Molière à son fils. » Il me semble qu'il n'y a pas de mal. Mais elle « passe les mots dangereux. » Elle l'envoie à Lyon « sur sa bonne foi ; » elle l'envoie à Rome. Mais « quel malheur qu'un fils inoccupé ! »

Le voilà à Paris ! Comme elle visite avec émotion ses livres pour « brûler ceux qu'elle croira mauvais. » L'*Emile* l'arrête, elle se laisse aller à en lire plusieurs passages ; « ils étaient magnifiques, ils m'ont fait du bien, je veux même en copier quelque chose. » Mais quel dommage « que cela soit empoisonné de tant d'inconséquences... Je brûlerai ce livre... »

Naïves illusions d'une mère qui croit bien élever son fils en brûlant un chef-d'œuvre.

Hosted by Google

Quelle frayeur de son premier amour! quels chagrins de ses dettes à payer! Elle prend tout son argent, court à Paris, hésite à le voir, retarde de l'embrasser. Mais le voilà qui passe en cabriolet, dans la rue; « il était élégant, avait l'air gai et fort animé, » et la mère se rassure : « toutes mes inquiétudes tombèrent à sa vue. »

Cependant l'Empire s'écroule. Alphonse s'inscrit dans les gardes du corps; puis il entre dans la diplomatie, et déjà ses poésies le font admirer. Un mariage est projeté. Quelles nouvelles émotions pour cette mère! « Vous le savez, mon Dieu ! que je suis bien fière de ces accueils inattendus faits à mon enfant! » Il se marie; quel saint cri de joie : « Son œuvre sur la terre est finie le jour où elle a vu le bonheur assuré de tous ses enfants! » Plusieurs de ses filles sont aussi mariées. Mais elle va en perdre une, et le deuil, qui est de toutes les maisons et de toutes les années, s'étend sur la maison de cette mère. Les succès de son fils, son avancement dans la diplomatie, ses triomphes de poète, ne la consoleront qu'à demi. Comme elle se retrouve dans les vers de son Alphonse : « Il dit précisément ce que je pense : il est ma voix!... J'ai quand je médite, *comme un grand foyer bien ardent dans le cœur*, dont la flamme *ne sort pas*. » Toutes les flammes de ce grand cœur s'épanchent par les lèvres de son fils : « Dieu n'a pas besoin de mes paroles, je le remercie de les avoir données à mon fils ! »

Lamartine échoue une première fois à l'Académie. Mais quel honneur qu'il y ait été porté si jeune. Il refuse de faire de nouvelles démarches, « avec une fierté que j'ai peut-être tort d'approuver, » dit sa mère, et pourtant, comme elle voudrait qu'il y fût admis. Mais l'Académie de Macon lui fait une ovation, et la mère, comblée de bonheur, croit « son orgueil un peu excusable. » Il entre à l'Académie, elle triomphe : « Vous voyez, dit-elle à sa famille, que mes illusions de mère n'étaient pas aussi chimériques que vous le disiez, que j'avais raison de vous demander patience et indulgence pour quelques égarements de ce fils, et que l'honneur de votre nom ratifie enfin ma tendresse! »

Toute cette vie d'émotion et de tendresse, d'anxiétés maternelles et de saint orgueil devait aboutir où toute vie aboutit; l'épilogue du livre est écrit par le fils qui raconte la mort de sa mère.

Ce qu'on rêve d'émotions naturelles et de sentiments vrais, tout ce qu'il y a de joies et de larmes dans la famille, sanctuaire sublime et doux, se trouve dans ce livre. De la plus humble mère pour le fils le plus obscur, ces pages toucheraient encore; mais leur impression s'accroît, se consacre, quand cette mère prononce à chaque page le nom d'Alphonse, et qu'on sent dans tout le livre l'action incessante d'une mère qui couve un grand poète.

Les *Mémoires* que le *Manuscrit de ma mère* allait nous faire oublier, comblent une lacune dans les récits que Lamartine a faits de sa jeunesse. Tout ce qui se rapporte à la vie d'un homme illustre intéresse, et Lamartine est une de ces grandes natures dont on aime à suivre toutes les traces, même quand elles s'égarent.

Hosted by Google

Lamartine. *Souvenirs et portraits.* 2 vol. in-18. Hachette et Cᵉ.

Ces pages détachées sont extraites du *Cours familier de littérature*, et complètent l'autobiographie du poète. Ici, sans que l'homme de sentiment s'efface, on trouve la forte raison, le bon sens élevé de l'écrivain. Lamartine juge de haut les plus grandes personnalités, comme Châteaubriand, et peint avec grâce les plus douces figures, comme Mᵐᵉ de Recamier.

Les éditeurs ont recueilli d'abord les monographies du poète sur sa jeunesse, sur ses amis d'enfance, sur ses premiers voyages, sur ses premières impressions : « comment je suis devenu poète, » sur ses lectures et sur ses premiers érits. Puis, viennent des portraits littéraires de personnes que Lamartine a connues de près : Mᵐᵉ de Stael, Mᵐᵉ de Girardin, Talma, Balsac, Chateaubriand, Béranger, les Humboldt.

Lamartine n'avait point de complaisances littéraires. Il a osé juger les *Misérables* de V. Hugo. Il regarde en face le génie de Chateaubriand et le traite avec la rigueur que méritent les fautes du génie. Partout, il se montre loyal et juste. Ce n'est pas lui qui passerait la casse de l'admiration pour obtenir le sené de l'éloge. On aime ce ton franc, cet esprit ouvert, ce cœur vrai, dont la postérité ratifiera bien des jugements, et l'on peut relire ces deux volumes avec une joie austère.

X.

—

La marine d'aujourd'hui, par le vice-amiral Jurien de la Gravière. — Paris, Hachette, 1872, in-18. — Prix : fr. 3-50.

Une bonne moitié du livre de M. Jurien de la Gravière est consacrée à la guerre de Crimée, envisagée surtout au point de vue de la marine militaire française.« La campagne de Crimée, dit l'auteur, a singulièrement grandi le rôle de la marine. Ce n'est pas seulement comme un puissant et vaillant auxiliaire que la marine est intervenue dans cette lutte : la flotte a été pendant plus d'un an la base d'opérations de l'armée..... Deux escadres se sont partagé la tâche de seconder l'armée de Crimée dans ses opérations : l'escadre de la Méditerranée, commandée par le vice-amiral Hamelin ; l'escadre de l'Océan, commandée par le vice-amiral Bruat. » C'est sur le vaisseau le *Montebello*, ancien vaisseau à trois ponts, récemment pourvu d'une machine à hélice, autour duquel se groupait cette seconde escadre, que M. Jurien de la Gravière est entré dans la mer Noire, au mois de juin 1854, comme chef d'état-major de l'amiral Bruat et qu'il en est sorti au mois de septembre 1855, pour trouver à Toulon son brevet de contre-amiral. Témoin oculaire et même acteur dans cette gigantesque aventure, il a pu en retracer les différentes phases avec ce talent d'écrivain qu'on lui connaissait déjà par ses publications antérieures. (*Souvenirs d'un amiral*, *La marine d'autrefois*, *Guerres maritimes*, *Voyage en Chine*, *etc.*) Il évite les digressions politiques pour

Hosted by Google

se renfermer exclusivement dans les limites de son sujet; mais il ne nous semble pas moins ressortir de son livre que cette guerre, entreprise témérairement et légèrement, conduite avec indécision et sans prévoyance, a coûté aux puissances alliées aussi bien qu'à la Russie des centaines de mille hommes et des centaines de millions, pour aboutir à quoi? à donner peut-être quelque prestige au second empire, mais non, à coup sûr, à consolider l'équilibre européen, ni à résoudre la question d'Orient.

Dès les premières pages nous lisons, à propos du recrutement de la flotte, ce passage significatif :« Ce ne fut point sans quelque émotion que les deux puissances coalisées s'aperçurent aux premiers symptômes de guerre de l'avance importante que la Russie avait su se ménager. L'Angleterre toutefois ne crut pas devoir, en cette conjoncture, recourir au suprême expédient de la *presse;* elle se contenta d'activer par des primes plus élevées les engagements volontaires. La France fit appel aux ressources de l'inscription maritime. Ces ressources dépassèrent toutes les espérances. On avait épuisé déjà pour armer deux escadres les dépôts établis dans nos cinq ports militaires. Les grandes pêches venaient de quitter les ports de commerce, emmenant au loin plus de 12,000 marins. Comment arriver à former les équipages de la troisième escadre promise à l'empereur, promise à l'Angleterre, qui comptait sur son concours ? La pêche côtière et le cabotage firent les frais du nouvel armement. On prescrivit la levée des marins qui avaient accompli une première et même une seconde période de service. En quelques jours, les équipages demandés furent au complet; ils ne furent pas seulement au complet, ils furent admirables, entièrement composés d'hommes robustes, aguerris et dès le premier jour prêts à faire la campagne.... Toute médaille malheureusement a son revers. Pendant que les ports de guerre se réjouissaient, la consternation régnait dans les ports de commerce. Un long cri de deuil et de désespoir avait accueilli sur tout le littoral les ordres du ministre. C'étaient pour la plupart des pères de famille, des patrons de pêche que cette brusque levée venait de ravir à leurs travaux et dont l'industrie se trouvait ainsi compromise. Le souvenir de cette année néfaste ne s'est pas encore effacé. Le succès obtenu a donc été payé bien cher... Le ministère de la marine... avait péché d'abord par excès de confiance; quand il se trouva pris au dépourvu, il pécha par excès de zèle. » Ces lignes ont-elles besoin de commentaire ? Et pourtant elles émanent d'un homme qui regarde l'inscription maritime comme une grande institution, qui triomphe de voir trois escadres apparaître à la fois sur les mers dans un si court délai, la France primant l'Angleterre de vitesse, présente partout, dans l'Archipel, dans la mer Noire, dans la Baltique et partout se montrant avec honneur.

La guerre entamée, c'est par le bombardement inutile d'Odessa qu'on débute; puis les troupes anglo-françaises débarquent à Varna et s'y concentrent; trois mois et plus se consument, sans autre résultat qu'une reconnaissance désastreuse dans la Dobrutscha et les ravages du cho-

Hosted by Google

léra. « Sur le *Montebello*, il balaya d'un coup d'aile tout ce qu'il avait marqué pour la destruction ; deux cents hommes sur onze cents périrent en quatre jours. » Les amiraux Hamelin et Dundas avaient été reconnaître les fortifications de Sébastopol et « l'on assure que la grave pensée d'une expédition en Crimée naquit du projet d'un coup de main qui eût mis au pouvoir de nos troupes la partie de ces défenses qu'on jugeait la plus accessible. L'idée insensiblement avait fait des progrès ; tout-à-coup elle prit des proportions inattendues. » Pourtant les plus fermes esprits hésitent. « On ne possédait aucune notion précise sur la Crimée. » Les amiraux Bruat et Dundas vont opérer de nouveau une reconnaissance. A leur retour, le plan de débarquement est arrêté. « La Providence semble quelquefois se plaire, dit M. Jurien, à tromper les espérances les plus judicieuses. En revanche, elle fait souvent tourner nos plus grandes imprudences à notre profit.... Il faut s'être trouvé à Varna au mois d'août 1854, avoir assisté aux péripéties des conseils qui se tinrent à cette époque, pour bien comprendre l'énergie de la détermination qui jeta notre armée sur la terre lointaine où elle ne pouvait espérer de salut que dans la victoire. » Le sort en est jeté, et le 14 septembre, après une délibération anxieuse, après une nouvelle reconnaissance, après que de guerre lasse on finisse par s'arrêter à un compromis, le débarquement a lieu entre Eupatoria et l'embouchure de l'Alma. « On s'y précipita, oubliant les inquiétudes les plus exagérées comme les plus légitimes, enivré de l'enthousiasme du moment. Ceux qui prétendent qu'à la guerre il ne faut jamais rien donner au hasard, qui veulent des succès assurés et se montrent impitoyables envers la défaite, feront bien de méditer la campagne de Crimée. »

Toutes les péripéties de cette campagne, depuis la bataille de l'Alma et la mort du maréchal de Saint-Arnaud, jusqu'à la prise de Sébastopol et celle de Kinburn, M. Jurien de la Gravière nous en donne un tableau très-vivant et d'une sobre vigueur, entremêlé de réflexions frappantes pour le lecteur, mis à même d'apprécier les difficultés de l'entreprise et les efforts qu'elle a coûtés pour aboutir à une meilleure issue qu'on n'aurait osé l'espérer. Nous pourrions citer bien de ces réflexions ; bornons-nous à quelques-unes : « La campagne de Crimée pourrait s'appeler la campagne des résolutions imprévues ; mais tout réussit à ceux que le ciel seconde. »—« La journée du 17 octobre (1854 ; il s'agit du bombardement infructueux de Sébastopol par la flotte) fut peut-être une faute, mais elle fut, si je puis m'exprimer ainsi, une faute nécessaire. A la guerre, on ne peut s'empêcher d'en commettre beaucoup de ce genre... Notre intervention prématurée eut un inconvénient grave : elle détruisit la puissance morale dont les flottes étaient investies. » — « L'armée avait trouvé un adversaire beaucoup mieux préparé qu'elle ne le supposait. » — « On était très-impatient d'en finir ; mais on pouvait à peine prévoir comment on en finirait (avant le combat de Balaklava). » — « Quand la fortune hésite, la bonne intelligence devient difficile à maintenir dans les armées combinées. » — « Il y a des victoires qui, sem-

Hosted by Google

blables à la victoire ailée des statuaires et des poètes, ne laissent point sous leurs pas de carnage. Il en est d'autres où le succès s'achète par de vastes hécatombes; Inkermann évoquait le fantôme d'Eylau..... Le danger auquel nous venions d'échapper frappa tous les esprits; chacun comprit instinctivement que le temps des coups de main était passé. »— « Les gouvernements déçus dans des espérances trop promptes, fondent toujours un certain espoir sur l'emploi d'hommes nouveaux; mais l'instabilité du commandement est un pauvre remède, bien que ce remède plaise généralement à la foule. La situation dont nous héritions n'était pas de celles dont on sort par un trait de génie; elle demandait beaucoup de persévérance. » — « Souffrir patiemment dans l'espoir que l'ennemi souffrirait davantage, tel était le caractère que tendait à prendre cette lugubre campagne dépourvue de l'émotion des combinaisons stratégiques. » — « Les soldats, si on laissait aller les choses à leur guise, traiteraient peut-être plus vite que les cabinets. Il y a dans la guerre des phases qui finissent par lasser les plus rudes courages..... Le soldat français est sans fiel; sa haine, essence légère, s'évapore au premier souffle. Si l'on peut lui adresser un reproche, c'est précisément de faire de la guerre un jeu et de n'y point apporter une passion assez forte. Il sera toujours prêt à se battre pour une question d'amour-propre; on ne saurait le passionner pour une question d'équilibre. » Nous pourrions poursuivre ces citations instructives; arrêtons-nous à cette dernière : « Le ciel, d'un bout de la campagne à l'autre, ne cessa de nous susciter l'homme dont nous avions besoin; il combattait alors avec nous. Pour nous conduire en Crimée, il nous donna l'esprit d'aventure, l'héroïque insouciance du premier commandant en chef (Leroy de Saint-Arnaud); pour nous y faire subsister pendant l'hiver, la sympathique sollicitude, la noble abnégation de son successeur (Canrobert); pour mener à bonne fin le siége entrepris, la ténacité de ce taciturne (Pélissier), qui eût mérité de garder pour devise la seule réponse qu'il opposait à toutes les critiques : Je prendrai la tour de Malakoff. » M. Jurien, on le remarquera, aime assez à faire intervenir la Providence et à lui faire jouer un rôle peu honorable, en la mettant au service de ces misérables querelles de nation à nation. Pour notre part, nous nous croirions plus respectueux envers elle, en la laissant planer, dans sa justice, au-dessus des Napoléon III et des Nicolas, des Français et des Russes, sans vouloir la jeter dans la mêlée, comme les dieux légendaires de la Grèce antique.

Il ne faut pas que la guerre de Crimée nous fasse oublier toute la partie du livre de M. Jurien relative plus spécialement à la marine militaire et à son rôle dans l'avenir (ch. XII à XVI). Cette partie sans doute attirera moins la majorité des lecteurs et cependant elle ne doit pas être négligée par ceux qui veulent suivre avec attention les transformations que la science impose aux flottes aussi bien qu'aux armées de terre, à la guerre maritime aussi bien qu'à la guerre continentale. « Les vaisseaux à vapeur avaient relégué dans l'histoire les vaisseaux à voiles ; ils

Hosted by Google

se virent à leur tour chassés de l'arène par un engin de date plus récente. Les murailles de fer succédèrent aux boulevards de bois. L'architecture navale en fut troublée jusque dans ses fondements; l'artillerie en resta longtemps déconcertée. Il lui fallut enfin céder à l'impulsion qui emportait tout en avant. La lutte s'établit entre le canon rayé et le vaisseau cuirassé. Cette lutte dure encore, et de l'issue que la science lui réserve dépend la constitution de la marine à venir. » Ah ! si la science pouvait en arriver à rendre impossibles les flottes et les armées et à étouffer la guerre ! Malheureusement la science restera impuissante à cet égard, et il ne faut pas lui demander ce qui n'est réservé qu'à la pratique universelle de la morale et de la justice entre les individus et les nations. Le progrès réalisera-t-il ce dernier point ? Nos arrière-petits-neveux le sauront peut-être. En attendant cet âge d'or de l'avenir, dont il ne se préoccupe pas du reste, M. Jurien recommande comme institutions nécessaires pour la marine, l'inscription maritime, un ensemble de diverses écoles de spécialités, et une escadre d'évolutions. Quoique ces questions soient surtout de la compétence des marins, on n'en suit pas moins avec intérêt M. Jurien dans leur développement; comme aussi lorsqu'il se prononce pour la séparation du ministère de la marine et de l'administration des colonies; ou lorsque à la question : à quoi peut servir une marine ? il répond sans hésiter : à occuper les grandes voies maritimes. On aime encore à retrouver souvent en lui sous la casaque de l'homme de guerre épris de la gloire militaire, un cœur d'homme, comme lorsqu'il nous raconte l'expédition sans résultat de Kertch, et qu'il y proclame l'aspect des champs de bataille malsain. On aime enfin à le voir rendre justice aux ennemis et aux alliés de la France et à consacrer quelques pages émues à l'amiral Bruat, aux leçons duquel (sans oublier celles de l'amiral Lalande), il doit, comme il le dit, le peu qu'il a appris.

F. V. M.

Henriette Temple, *histoire d'amour*, par Benjamin Disraéli, membre de la Chambre des Communes d'Angleterre, traduit par Félix Coveliers. — Un volume Charpentier de 404 pages; F. Claassen, éditeur.

Nous sommes admirablement situés, en Belgique, pour servir d'intermédiaires entre le midi et le nord de l'Europe, en industrie, en commerce, en littérature. Comment cette position « stratégique » n'a-t-elle encore été exploitée que dans le domaine des intérêts matériels? Pourquoi ne sommes-nous pas devenus les traducteurs les plus renommés du monde? Non-seulement la position que nous occupons est la meilleure qu'on puisse rêver, mais nous possédons une langue qui est la clef de la plupart des langues du nord : le Flamand apprend l'anglais, l'allemand, et même le danois et le suédois avec une facilité extraordinaire, sans compter que le hollandais n'est que du flamand débaptisé. En outre, le voisinage de la France nous a incités à faire la connaissance la plus intime possible de la langue de Molière et de Diderot, et

Hosted by Google

nous en savons assez certainement pour couler dans cette forme nette et particulièrement limpide les plus belles œuvres produites par le génie du nord.

Si nous avions fondé, il y a trente ans, une « école » de traducteurs, non-seulement nous eussions créé ainsi une véritable industrie, mais nous ne nous fussions pas laissés absorber, accaparer par la littérature française. Les idées du Nord fussent venues se marier en nos cerveaux aux idées du Midi, dans une proportion qui eût établi une sorte d'équilibre, et qui eût ôté à notre éducation ce qu'elle peut avoir de trop exclusivement français. Enfin, l'art d'écrire même eût acquis chez nous un caractère particulier, composé de parties étrangères et de parties indigènes; tandis qu'aujourd'hui nous sommes, avant tout, malgré nous peut-être, des écrivains plus ou moins français.

C'est en lisant la traduction de M. Coveliers que j'ai fait ces réflexions. On a traduit beaucoup de romans anglais, depuis un quart de siècle, à Paris. Je n'en connais pas qui vaille cette interprétation-ci. Le style en est à la fois simple et élégant; les défaillances sont rares, les incorrections presque nulles. Puis, chose plus importante, M. Disraéli se retrouve à travers son traducteur; l'anglais n'est pas effacé. En France, au contraire, ils font, croirait-on, des efforts pour dénationaliser les œuvres qu'ils traduisent et leur donner une patrie, un caractère nouveaux. M. Forgues, qui a produit un assez grand nombre de romans anglais à la *Revue des Deux-Mondes*, les a toujours « arrangés » pour les lecteurs français, c'est-à-dire qu'il leur a ôté ce piquant, cette allure étrangère qui déplaît aux Français, sans doute à cause de leur personnalité nationale. Bien d'autres traducteurs ont usé des mêmes procédés que M. Forgues et ont, en croyant faire connaître la quintessence d'une œuvre, fait une œuvre nouvelle qui n'avait plus rien de l'originale que la trame, le fond, amoindri au point qu'il en était méconnaissable. De sorte que les lecteurs français, en définitive, ne lisent que des romans français, imitations et non traductions de l'étranger.

Ce qui a poussé M. Forgues et les traducteurs parisiens à user de ce sans-façon envers les littératures « exotiques, » c'est ce qu'on appelle les longueurs, dissertations, paysages, descriptions, réflexions quelconques, philosophie mêlée d'art et de science, dont les peuples sérieux du Nord n'ont pas la peur enfantine, caractéristique chez les peuples du Midi.

Or, si le genre roman, genre « léger » produit par l'observation et l'imagination, ne peut contenir des parties graves et sereines, en dehors du sentiment proprement dit, de la passion et des aventures, mais mêlés dans la trame étroitement et ingénieusement, ce genre perd les trois quarts de son importance et devient quelque chose comme un jouet pour les grandes personnes. Balzac, George Sand, Alfred de Vigny, après J.-J. Rousseau, n'ont pourtant pas eu cette pensée de ravaler le roman au point qu'on en vînt bientôt à le mépriser; et les Allemands, les Anglais, les Suédois, les Russes, peuples intelligents, sen-

Hosted by Google

sibles et artistes en littérature, sont absolument de l'avis des trois maîtres modernes du roman en France. Nous, suivant l'impulsion de l'opinion publique française, je veux dire de l'opinion vulgaire et populaire du plus grand nombre, nous avons déclaré également que le roman devait être une œuvre d'imagination, composée d'aventures et de sentiments; c'est à peine si l'on peut se permettre la peinture des caractères : le public s'écrie tout de suite : « Voilà un livre sérieux qui ne m'amusera pas, et je ne veux que tuer une heure. »

Nous félicitons M. Coveliers d'avoir traduit *Henriette Temple* en écrivain qui se respecte. Une œuvre littéraire, *quelle qu'elle soit*, est une; elle est sortie du cerveau de l'auteur dans une certaine forme et elle a son caractère; on ne peut ni la défigurer, ni lui ôter sa physionomie personnelle, — si l'on peut parler ainsi, — ni lui mettre un masque, ni lui couper des membres, l'estropier, la mutiler vilainement. Donnez-la telle qu'elle est, ou ne la donnez pas du tout. Il n'est pas difficile de ne pas traduire.

Nous avons l'*Henriette Temple* de M. Disraéli tout entière et nous pouvons la juger : voilà le grand point.

M. Disraéli, conservateur en politique, devait être et est idéaliste en art; la pensée humaine, généralement, ne se contredit point. La contradiction ne germe que dans les esprits qui flottent ou qui s'appuient sur des bases fragiles.

M. Disraéli, conservateur en politique, est logiquement attiré vers les « hautes sphères » sociales. C'est un raffiné; son esprit doit avoir horreur de ce qu'on nomme les vulgarités de la vie : les nécessités et les misères des petites gens, leur pauvre intérieur, leur cerveau sans culture, leurs sentiments qui ressemblent encore à des instincts. Le salon et la serre l'attirent invinciblement. Comme il vit parmi les personnages les plus « distingués » de la Grande-Bretagne, il met tout naturellement en scène des personnages distingués.

Le roman d'*Henriette Temple* a donc pour théâtre le monde de l'aristocratie, et M. Disraéli nous montre une aristocratie anglaise idéale.

S'il fallait en croire cette « histoire d'amour, » la noblesse anglaise serait le refuge de toutes les vertus et de tous les grands sentiments. Tous les personnages d'*Henriette Temple* sont généreux, dévoués, instruits, délicats, pleins d'abnégation, héroïques. Ils veulent bien être heureux, mais à la condition de faire le bonheur des autres. Cela est beau, certainement, mais cela n'est pas actuellement vrai. M. Disraéli, au lieu de nous introduire dans le vrai « grand monde » anglais, nous présente des êtres presque chimériques dont il est le créateur, l'inventeur, le père. Henriette Temple, l'héroïne, Ferdinand Armine, le héros, lord Montford, Catherine Grandisson, sir Armine et sa femme, M. Temple, et jusqu'à lady Bellair, dont l'auteur a voulu faire le personnage comique, tous sont parfaits. Beauté, talent, vertu, ils possèdent tout; et ceux qui ont l'air de souffrir, comme Ferdinand Armine et Henriette Temple, ne souffrent que pour des questions d'argent. Aussi, l'au-

Hosted by Google

teur a-t-il soin de dénouer sa trame, qui paraissait fortement tissée, en faisant apparaître un gros héritage comme un *Deus ex machina*.

L'œuvre est composée avec une sorte d'inexpérience d'un caractère assez étrange. Les chapitres sont reliés les uns aux autres ingénuement, et souvent ils pourraient changer de place sans nuire au récit. Quelques scènes sont empreintes d'un vrai sentiment humain : Henriette et Ferdinand ont des moments très-durs qui impressionnent. Il y a à noter surtout une scène entre Henriette et son père qui, par sa simplicité et sa réalité, est digne des maîtres. Il y a dans le courant de l'œuvre également des aspects fugitifs, des apparitions de sentiment, émouvants, qui font l'effet de coups de soleil dans la pénombre ; on en regrette d'autant plus que les trois quarts du roman soient d'une teinte monotone, d'un gris un peu trop uniforme, malgré sa distinction.

Et cependant, c'est un livre à lire ; il est attrayant et il laisse une impression douce. Tous les lecteurs n'aiment pas les mêts substantiels, et la cuisine réaliste n'est pas faite pour être goûtée de tous les palais.

Henriette Temple, pour résumer mes impressions, est de nature à développer dans les cœurs le germe des illusions et à leur préparer ainsi des déceptions cruelles. Le monde réel devient d'autant plus dur pour les hommes, qu'ils se sont davantage laissés séduire par le mirage de la poésie lyrique et de l'idéalité. A ce point de vue, Balzac et Dikens nous désenchantent, mais ils nous mettent sur nos gardes. M. Disraéli, au contraire, nous aveugle, nous caresse, nous amollit et nous prépare pour les embûches à venir. E. Leclercq.

La science et le christianisme, *étude*, par L. Ruchet. Paris, Hachette et C^e^. 1872.

Étude savamment tracée, largement raisonnée, mais dont la conclusion sera difficile à admettre par la raison et la science.

L'auteur consulte la science à fond, pour en exposer les résultats les plus complets et en juger les limites. Son but est de montrer que la science ne fournit pas, ne peut fournir de « réponse nette » aux questions métaphysiques. « Si la science nous fait marcher vers la vérité, elle ne nous la donne pas. »

L'auteur a raison ; mais la science déblaye la philosophie de toutes les fausses conceptions métaphysiques, et ce livre en est une preuve ; car sa valeur n'est pas dans sa conclusion, elle est dans l'esprit d'indépendance de l'auteur et dans sa science. Tout ce qui ne peut être défendu, il l'abandonne ; tous les griefs de la raison contre les dogmes, il les admet : « La science a des griefs irrécusables, dit-il ; le récit de la création dans la Genèse ne s'adapte plus aux enseignements de l'astronomie, de la paléontologie, de la biologie, etc... » Il limite strictement la sphère du miracle : « Le miracle peut s'imposer à ceux qui le voient, il ne s'impose pas au delà. La conscience n'admet pas, *sur déclaration*, une dérogation aux lois éternelles... » Il admet la multiplicité des sectes

Hosted by Google

religieuses, comme « un phénomène inévitable. » Et les trois quarts de l'ouvrage sont consacrés à la science exacte : L'astronomie, la géologie, la physique et la chimie, la biologie, la théorie de Darwin, l'ethnographie, les sciences préhistoriques, l'histoire des religions, tout le domaine scientifique moderne est passé en revue, résumé, jugé, et ce tableau est présenté avec une concision qui semble l'apanage de l'esprit français, comme Laplace, Arago et Claude Bernard l'ont appliqué à la science.

La valeur du livre est là. Mais quand l'auteur, après avoir critiqué les écoles philosophiques qui ne donnent pas davantage la vérité, veut dans son dernier chapitre, le plus court de tous, montrer que cette vérité est dans le christianisme, il doit affirmer d'abord, comme vraies, bien des choses discutables, et il est réduit à écarter la raison comme il a écarté la science : « Le christianisme s'adresse au cœur. » L'élévation d'esprit de l'auteur ne l'abandonne pas cependant, et il présente son christianisme sous un jour vraiment humanitaire; il ne veut pas que l'on conclue « du chrétien au christianisme, » ni qu'aucune Église « s'assimile » la religion. Selon lui, l'Evangile s'adresse à l'humanité et pour cela il doit « conserver son amplitude. » « On ne peut le concevoir, dit-il, inaccessible aux déshérités. »

Puis, il se rappelle avec émotion que, « parmi les déshérités, » il y a des populations « spirituellement trop indigentes pour *savoir seulement exprimer les idées de l'oraison dominicale*, » et il approuve le christianisme d'être simple et « sobre de paroles » pour être compris de tous.

Ah ! si un culte avait en vue d'élever à l'état d'intelligences ces millions d'êtres humains qui ressemblent à peine par la pensée à des hommes, cette mission est tellement sainte qu'il devrait négliger pour elle toute prétention à s'imposer aux esprits libres et qu'il pourrait faire trêve à tout débat entre les hommes cultivés. Laisser l'indépendance aux nations majeures et porter l'émancipation intellectuelle aux peuples sauvages, quel devoir sublime ! Malheureusement, le christianisme est plus éloigné de ce devoir que la science ne l'est de la vérité métaphysique. Mais ces sortes de livres sont un signe du temps. Quel progrès depuis l'ouvrage écrit dans le même dessein par le cardinal Wiseman. Comme l'esprit moderne, l'esprit de critique et de raison règnent ici et dominent l'esprit religieux. Le christianisme de M. Ruchet ne sera jamais à craindre par aucun homme civilisé. Que n'en peut-on dire autant de celui de Pie IX, de celui de M. Guizot ou de celui de M. de Bismark !

—

L'Allemagne nouvelle, par Constantin Frantz. — Leipsig, 1871.

Ce livre, écrit en allemand, publié en Allemagne, a un seul but : Différencier nettement l'empire prussien de la nationalité allemande. La nationalité allemande avait le droit et le devoir de se constituer ; elle devait être reçue dans la famille européenne, comme une égale et comme une sœur.

Hosted by Google

L'empire prussien menace bien plus l'Allemagne, sa liberté, son génie, son avenir, que l'Europe. « Avec le militarisme prussien, dit l'auteur, il suffirait d'une génération d'hommes pour que ce qu'on appelait autrefois culture allemande, esprit allemand, sentiment allemand, fût devenu une fable. »

Ceux qui peuvent espérer que le génie du passé crée l'avenir, que d'ardents champions de la légitimité féodale fondent l'Allemagne nouvelle et qu'on institue l'unité en sacrifiant la liberté, tombent dans une étrange erreur, préparent à leur patrie d'amères déceptions et de véritables dangers, que ce livre s'efforce de conjurer et de combattre.

Avant dix ans, l'Allemagne pensera comme le courageux écrivain, qui préfère dire la vérité, la tête haute, que de s'agenouiller, comme tant d'historiens, devant le succès.

—

Jacques Herzman, souvenirs d'un jeune bourgeois; — **Julia Ferranti**; — Nouvelles, par Adolphe Prins. — Bruxelles, Claassen, 1872, in-18.

N'allez pas chercher dans les souvenirs de Jacques Herzman une intrigue compliquée, des scènes palpitantes d'intérêt, des figures taillées dans le granit; vous ne les y trouveriez pas. Il y a bien un meurtre; mais le meurtrier est acquitté et la victime ne meurt pas; il y a bien aussi un duel, mais tout se borne à une légère blessure pour le rival du héros; il y a bien des amours quelque peu contrariées, mais le rideau se baisse sur un petit tableau d'intérieur conjugal fort paisible et fort réconfortant. En somme donc, ce n'est pas une nouvelle à sensation que nous donne M. Prins; c'est une petite histoire simple et simplement racontée, entremêlée d'humour et de sentiment, où l'esprit d'observation s'unit à l'attrait du récit, où les personnages sont généralement vrais et naturels, où les événements ne sortent guère du train ordinaire de la vie. Cela suffit cependant pour que l'on suive avec intérêt Jacques Herzman depuis son enfance au sein d'une famille quasi-patriarcale, depuis ses années d'apprentissage, ses années d'analyse grammaticale et d'analyse logique, de thèmes, de versions et de vers latins, d'université et de stage, jusqu'à son introduction dans la famille moins patriarcale et d'une actualité plus bourgeoise de M. l'avocat Van Brée, à son attachement sérieux pour Jeanne, la sincère et brave fille de son patron, et finalement à son triomphe, assez facile du reste, sur ses peu dangereux rivaux, l'avocat Vautry et le peintre Yvenet. Quelques figures bien dessinées se détachent sur le fond de ce tableau; citons entre autres celle de Michel Allegaerd le menuisier, celle de l'avocat Van Brée, l'orateur de la *Louve*, qui devient membre de la chambre des Représentants, passe de la *Louve* à la *Maison des Brasseurs* et finit par être accusé de pactiser avec le parti catholique, celles de Madame Van Brée, de l'élégant avocat Vautry, du père et de la mère Herzman sans oublier jufvrouw Thérésa, de M. Stappaert, le négociant en draps, et de Madame Langlois, etc. — *Julia Ferranti*, la seconde nouvelle du joli petit volume de M. Prins, a moins d'importance que *Jacques Herzman*. C'est l'histoire d'une illusion de jeunesse envolée; c'est l'histoire des amours éphémères d'une actrice italienne et de l'étudiant Otto Kœrner, dans laquelle deux originaux, la tante Betsy et le docteur Henkel, le professeur positiviste, égaient le lecteur.

F. V. M.

Hosted by Google

MI-LA-SOL.

II

Ce fut dans ces circonstances, au moment le plus perplexe de cette situation tendue, qu'Hélène Emery vint demeurer chez nous sans que la politique maternelle y fût pour rien et par le seul effet du hasard. Un jour, comme je rentrais pour dîner, je la trouvai auprès de ma mère, et dès lors elle ne nous quitta plus.

La mère d'Hélène et la mienne avaient été élevées en France dans le même pensionnat; l'une, après son mariage, vint habiter Bruxelles; l'autre alla habiter Paris. Une correspondance très-suivie s'établit entre elles; on se revoyait tous les deux ou trois ans. M. et Mme Emery étaient de riches rentiers qui n'avaient d'autres préoccupations que celles de la vie mondaine. Le sort avait pris plaisir à leur rendre tout facile : l'indépendance, pas de belle-mère, et un seul enfant! Ils riaient, dans leur naïf égoïsme, quand ils entendaient quelqu'un se plaindre de la destinée. La faillite d'un notaire qui, administrateur de leur fortune entière, leur comptait chaque mois six mille francs, et qui, en disparaissant un matin, fit sauter vingt-cinq familles, laissa ce ménage sans aucune ressource, devant le néant de la profession de rentier. Les circonstances créent certains caractères : M. et Mme Emery s'enfermèrent pendant deux heures et les passèrent à se demander comment l'on devient riche. Vivre ou mourir, mais pauvres, jamais! Ils interrogèrent toutes les professions qui donnent la richesse en supprimant le travail et en risquant l'honneur, cette terrible mise de fonds des oisifs! Il y a la politique sans conviction, conscience de pile ou face; il y a la bourse, avec l'argent d'autrui, qui, depuis que les chemins de fer ont remplacé les diligences, remplace les aventures de grand che-

Hosted by Google

min ; il y a les inventions, dont tout le génie consiste quelquefois dans un ancien nom modernisé. C'était il y a à peu près vingt ans. La Californie commençait. Ce fut un des drames à grands effets de notre siècle. M. Emery croyait au succès de tout roman dont le titre flambe sous le souffle de l'actualité, à la réussite de tout projet qui vous enlève sans raisonnement sur les ailes de l'inspiration. Il se décida pour San Francisco : tout le monde trouvant à y vendre son énergie et... n'importe quoi.

Tous les Parisiens naissent acteurs ; là où les autres ont le savoir, eux ont le savoir-faire ; c'est la différence qu'il y a entre le commerce et le trafic. La Parisienne détrônée retrouva des forces devant un rôle à créer et un costume de voyage à inventer ; elle mit sa gloire à être la nouvelle du jour : au lieu de la ruine, l'apothéose ! Le projet arrêté et répandu dans la société, la vente des meubles fut affichée. On s'arracha les bijoux et les dentelles de l'émigrante ; un théâtre mit à l'étude une petite actualité intitulée : l'héroïne au XIX^e^ siècle. Le produit du mobilier fit une belle mise de fonds ; l'inconnu fut le programme. Tout s'effectua en trois semaines : catastrophe, célébrité, préparatifs et départ.

Leur fille avait à peine trois ans ; ils l'emmenèrent.

M. Emery se fit colon, c'est-à-dire manœuvre-chercheur d'or. Ce touriste des villes d'eaux et des villes de jeu devint touriste de *placers*. Est-ce l'air que l'on respire dans les contrées vierges qui crée des hommes nouveaux, est-ce la solennité de l'oubli dans lequel ils ensevelissent leur passé qui leur octroie cette résurrection ? Petit crevé ou escroc en Europe, Romain en Amérique ! Aux sociétés nouvelles, il faut un sol nouveau ; l'être social subit les conditions de la plante qui n'acquiert ni vigueur ni éclat dans les terrains couverts de décombres ; transplantez-la où se trouve la terre végétale, elle subira les conditions du climat adoptif. Sous la blouse du mineur, M. Emery oublia qu'il s'était fatigué à flâner sur l'asphalte de Paris, et il se sentit tout à coup une énergie sauvage. A Paris, l'on daigne à peine être la femme de son mari, on oublie ce titre tant que faire se peut et on ne néglige rien pour que les autres ne s'en souviennent pas ; à l'autre bout du monde, l'on devient la compagne de celui que l'on a épousé. M^me^ Emery eut l'héroïsme de plaisanter sa destinée, elle voulut avoir un beau rôle dans ce qu'elle appelait la pièce nouvelle, et elle s'associa aux périls de son mari. Ce couple, qui n'avait été que marié en France, fut uni en Amérique ; mais, dès le début, il fut reconnu que la fortune la plus rapide ne pouvait s'acquérir qu'en quelques années. On mit l'enfant en pension, dans une espèce d'institution gardienne, au prix d'une

Hosted by Google

certaine somme prélevée avant tout sur le capital apporté d'Europe ; puis le père et la mère se lancèrent dans l'inconnu après avoir donné à Hélène un adieu et une bénédiction *en tout cas*, avec l'éventualité d'échanger l'une et l'autre contre un million de dot.

Ce qu'ils firent, comme tous les miracles, échappe à l'analyse. Ils avaient ramassé l'or, cet or vierge qui ne salit point les mains comme l'or monnayé, mais qui, au contraire, les rend rudes et fermes. Comment M^me^ Emery, avec ses petits pieds, avec ses doigts délicats, avec son teint nacré, avait-elle acquis cette agilité de chamois, cette dextérité de bohémienne, cette carnation de bistre ? De la même manière que la timide pensionnaire, enrôlée dans un cirque, en arrive à sauter à travers douze transparents sans se casser le cou. Au bout de quelques années, ne voulant plus s'imposer de telles fatigues, le mari et la femme rentrèrent à San Francisco. En ce temps-là, l'air que l'on respirait dans cette ville était la fièvre de la spéculation ; les chercheurs d'or venaient s'y reposer de leurs travaux dans les émotions du trafic. On laissa Hélène en pension, et ses parents ouvrirent un immense débit, espèce d'entrepôt où le commerçant entasse n'importe quels ballots de marchandises, certain que l'acheteur cosmopolite ne manquera ni au bizarre, ni au nécessaire : aujourd'hui, acquérant un arrivage de soieries et de châles et débitant la nouveauté ; demain, s'emparant de la cargaison d'un navire chargé de poisson sec ; tantôt, étalant des merveilles d'ivoire et de laque dues à l'art chinois, remplacées bientôt par tous les meubles que le luxe des tapissiers parisiens peut créer. Ce genre de transactions, qui fait du commerce une perpétuelle charade, convient particulièrement au génie français. Et puis, dans la vie des parisiens véritables, l'héroïsme ne peut être qu'une phase ; ils sont nés pour la comédie et y retournent toujours avec plaisir. Les Emery eurent l'esprit de tous les rôles où le sou se convertissait en or, avec la perspective de pouvoir un jour jeter les pièces d'or comme l'on jette les sous. Ces transformations, cette rage des affaires, ce devoir changé en une bizarre partie de plaisir, cette bohême de lucre et de gain, cette recherche de spéculations et d'entreprises, cette aventure dont toutes les émotions se changeaient en gain, firent de ces gens des figures pittoresques pour un peintre et des types curieux pour un romancier.

Vers l'âge de quinze ans, la santé d'Hélène s'altéra tout à coup ; la fleur, pour s'épanouir, exigeait le climat de la patrie. Les médecins furent unanimes : il fallait la France. Les parents étaient forcés de rester encore deux ou trois années à l'autre bout du monde, s'ils voulaient recueillir le prix de leurs efforts. Leur entrepôt contenait

Hosted by Google

des marchandises pour la valeur d'un million ; décupler cette valeur n'était qu'une question de temps. On envoya Hélène à Paris et on la mit au couvent des Oiseaux jusqu'au jour prochain où ses parents rentreraient dans leur patrie sur le char de la fortune.

C'est au point de vue d'une fortune californienne que l'on considérait Hélène au couvent, et l'on sait que dans tout couvent le veau d'or a son autel. Je n'expliquerai pas comment il se fit qu'un beau jour un petit *d* se trouva devant le nom de famille d'Hélène ; dès lors, la communauté et la camaraderie l'appelèrent Mlle d'Emery. Son entrée dans le monde aurait les splendeurs des féeries qui font courir Paris ; on disait tout bas que sa dot serait une mine d'or et que l'Inde et la Chine enverraient les étoffes de son trousseau. A cette princesse des *Mille et une Nuits*, il faudrait sans doute quelque prince. Hélène accepta la particule.

Cependant, M. et Mme Emery ajournaient leur retour d'année en année ; ils ne parvenaient pas à terminer leurs affaires. Pendant ce temps, la jeunesse d'Hélène marchait, et la jeunesse est, de toutes les saisons, la moins stationnaire. La jeune fille venait d'avoir vingt-un ans ; c'est le premier chiffre qui paraisse un âge aux femmes. Il faut jouir des splendeurs de la vie à leur moment précis, sous peine de voir l'inquiétude en hâter le déclin. Ce réveil de la femme qui a tout à coup conscience de sa beauté et de sa puissance, tout en appréciant la rapidité du temps, dicta une lettre d'Hélène à ses parents. Cette éloquence à l'emporte-pièce emporta la question avec la vélocité nécessaire aux transactions d'outre-mer. De San Francisco à Paris il n'y a guère à tergiverser. Mme Emery répondit à sa fille par l'ordre de sortir de pension : elle écrivit en même temps à ma mère, avec laquelle elle avait conservé une correspondance intime, qu'elle lui confiait Hélène pour dix-huit mois, époque irrévocable du retour de nos chercheurs d'or en Europe.

Je vois encore d'ici ce soir de décembre où, rentrant vers l'heure du dîner, dans le salon faiblement éclairé, j'aperçus une grande jeune fille assise près de ma mère. J'ignorais entièrement qu'elle dût venir ; ma mère m'avait réservé son apparition à titre de surprise. Apparition est le mot. Doucement estompée sous le rayonnement du gaz voilé par l'abat-jour, sa figure avait l'éclat mystérieux des ciselures d'argent : pâleur bistrée, profil découpé, chevelure blonde, massée, ondulée des camées, avec une tresse formant couronne. Elle était vêtue d'une longue robe de drap rougeâtre et avait des boucles d'oreilles d'opale. Ce qui me frappa d'abord, ce fut un air tellement fier que son sourire paraissait une condescendance et son regard une faveur : ni étoffe de sœur, ni type de maî-

Hosted by Google

tresse ; un beau modèle pour la sculpture, un air royal, le don du commandement vis à-vis de tous ceux qui seraient tentés d'intervenir dans cette destinée... Mais après tout, il n'était pas indispensable que cette femme devînt la moindre chose pour moi.

Ma mère accueillit à bras ouverts la compagne que lui donnait le hasard, pour faire diversion aux contrariétés de notre intérieur ; de mon côté, je ne fus pas fâché de voir s'alléger la gêne de nos dîners en tête-à-tête et de trouver un prétexte tout naturel à parler avec animation de choses indifférentes. Et puis, cette jeune fille n'était pas armée contre moi, et je l'étais contre elle. Je m'explique. L'incertitude de son sort : une position médiocre dans l'instruction ou des millions que le moindre coup de vent balaie du sol de San Francisco, — lui interdisait toute prétention à un mariage arrangé, et, de son côté, ma mère connaissait la terrible hypothèque qui interdisait à personne tout droit sur mon cœur.

Mais il n'y a rien au monde qui stimule tant l'imagination que d'être décidé à ne pas aimer une femme. Vous voulez vous nier sa beauté, et le hasard use de mille moyens pour mettre cette beauté en évidence. Tantôt un cheveu, un seul, scintille pareil à un fil d'or ; tantôt une main qui s'élève vers la lampe, pour enfiler une aiguille, devient de l'opale irisée ; tantôt, si dénuée de prétentions qu'elle oublie toute gêne, elle enserre son genou entre ses doigts enlacés et prend l'attitude d'une statue grecque. L'irritation de lui savoir le droit de plaire au monde entier, hormis à vous, vous excite. On feint de ne la regarder jamais, et on l'observe toujours. Elle a du tact, de l'esprit, de la passion peut-être, mais qu'importe !

Enfin, il est très-difficile à un homme de rester dans des conditions paisibles en vivant sous le même toit qu'une très-jolie femme. Car entre ennemie et maîtresse, le juste milieu peut prendre mille noms dangereux.

Mon attitude vis-à-vis de la nouvelle venue fut le sans-façon d'un homme bien élevé qui simplifie les rapports de tous les jours en supprimant les cérémonies ; mais il s'y mêlait une teinte d'ironie qui força Hélène à se tenir continuellement sur ses gardes. Si la température plus âpre amenait un brillant coloris sur ses joues et que j'en fisse la remarque, aussitôt elle détournait la tête. Si sa toilette réussie, de par la méthode avec laquelle les Parisiennes pratiquent la simplicité, m'arrachait une petite exclamation, elle serrait plus étroitement son manteau ou plissait son voile. Si, pour monter en voiture je lui offrais la main, deux doigts seulement se posaient sur la manche de mon habit : protestation éloquente contre toute prise de possession. Il m'arriva une fois de la rencontrer dans une

Hosted by Google

maison où l'on dansait; il eût été de ma part indélicat, inouï, grossier, de ne pas l'engager à danser; mais sa carte de bal se trouva remplie, et je fus frappé de la complicité d'indifférence que m'exprima le sourire d'Hélène.

Mais, après tout, je n'en demandais pas tant. Si plaire n'est pas toujours l'intention, déplaire est un but que l'on n'atteint pas volontiers. N'étant pas fixé sur le fond de la question, je me surpris à me demander si je n'inspirais pas de l'antipathie à cette jeune fille ou si ma réserve avait quelquefois manqué de formes. Pourquoi pas plus familière si elle se posait en sœur? Pourquoi pas plus troublée si elle ne se couvrait pas de ce titre?

Notre salon devint fort animé pendant l'hiver qui suivit. Hélène s'entendit à merveille à en faire les honneurs. Sa beauté toute aristocratique se prêtait à ce genre de représentation, car elle est une des rares personnes qui ne portent pas les indices de leur condition, Elle avait l'air d'une princesse et quelque chose qui intimidait; puis, le charme des manières, la douceur de l'accent, l'imprévu de l'esprit, rendaient en elle la séduction infaillible, tandis que le doute d'avoir réussi à plaire subsistait toujours.

Ma mère s'attacha à cette jeune fille, qui payait son hospitalité d'une façon si gracieuse, et à son tour elle lui fit les honneurs de la société en la conduisant dans le monde. Hélène y eut un immense succès, dû surtout à l'éclat que la Californie jetait sur sa personne. Si elle ne fut pas pour ma mère ce que j'étais resté dans le fond de son cœur : la première affection de sa vie, elle devint pour elle ce que je n'étais plus : un motif d'intérêt, de conversation et d'orgueil. Je fus si bien remplacé pour la vie du monde, que dès qu'il s'agissait de sortir, de recevoir ou d'aller au spectacle, on eût dit qu'elles se donnaient le mot pour m'accorder une exemption. On m'accueillait dans l'intimité, on venait me voir à l'atelier, on s'intéressait à mes travaux, mais devant des tiers je n'avais plus de rôle.

Cette manière de n'être pas compté me blessa, et, dans une soirée dansante où Hélène me refusa pour la danse, je lui dis avec une certaine vivacité :

— C'est donc un parti pris?

— Oui, me répondit-elle sans hésiter.

Croyant la mettre dans l'embarras, je pris un air très-offensé pour lui dire :

— Mademoiselle, une explication est devenue nécessaire entre nous.

Son étonnement excita ma vanité plus que ne l'avait fait tout le reste.

Hosted by Google

— Soit ! dit-elle avec un tout petit mouvement d'épaules, mais une autre fois ; ce soir, je suis au bal.

Quand je fus seul, dans le silence de ma chambre, ma colère me parut puérile et ma réclamation extravagante ; mais, la question posée, il fallait la résoudre, et je remis cet éclaircissement au hasard du premier tête-à-tête, ce qui n'est pas chose rare entre deux personnes habitant sous le même toit.

Une fois donc, pendant l'entr'acte qui se fait dans toutes les maisons, entre les occupations de la journée finies et l'heure du dîner attendue, je trouvai Hélène seule au coin du feu. Mais, en atteignant le fameux tête-à-tête, je ressentis un malaise qui alla jusqu'à l'émotion, et ma première inspiration eût été de fuir, si l'amour-propre ne m'avait retenu. Je m'accoudai donc à la cheminée en face de Mlle Emery, et d'une voix particulière :

— Eh bien ?

Elle leva sur moi son œil de reine, œil qui ne daignait jamais s'associer au sourire, et avec un air de décision :

— Que désirez-vous savoir, monsieur Maurice ?

— Expliquons-nous.

— Je ne demande pas mieux, me répondit-elle, et nos rapports n'en seront que plus francs. De quoi vous plaignez-vous d'abord ?

— De cette espèce d'éloignement que vous me témoignez si souvent, d'une idée arrêtée qui perce sous chacune de vos actions, enfin de votre intention évidente de ne pas me plaire.

— Vous avez parfaitement saisi ma pensée et vous êtes tout à fait dans le vrai, car m'accuser de chercher à vous déplaire serait injuste. Il me reste à vous faire comprendre que toute autre attitude me rendrait le séjour de votre maison impossible. Votre mère me fait du bien, et je crois que ma présence lui en fait aussi. Je serais très-malheureuse de devoir payer ma table dans un couvent jusqu'au moment où mes parents pourront rentrer en France.

— Je ne vois pas en quoi tout cela motive le peu de sympathie que vous cherchez à établir entre vous et moi.

— Ni sympathie, ni antipathie, monsieur Maurice, ne doivent exister dans nos relations. Il ne faut pas que vous ayez jamais le droit de dire que j'ai cherché à vous prendre pour le cas où une fortune hypothéquée à San Francisco et dépendant d'un coup de vent, se résolverait par le mot misère. De votre côté, évitez que l'on puisse attacher sur votre brillante couronne d'artiste le mesquin fleuron d'un succès d'héritière.

— Ne songe-t-on dans le monde qu'à se marier ?

— Je ne veux pas, mais absolument pas, que ni vous, ni

Hosted by Google

Mme Gillis votre mère, ni personne sur la terre, puissiez m'accuser de spéculation. Peut-être me plairiez-vous et vous plairais-je moi-même si je me laissais aller au charme des longues conversations, pendant lesquelles les esprits s'observent et les cœurs s'analysent. Voilà pourquoi je les fais courtes, brèves, insignifiantes.

— C'est peu flatteur.

— Peut-être éprouverais-je un certain orgueil à être distinguée par un artiste célèbre, et cela me mènerait droit à une déception. Là où les autres ne sont que coquettes, j'aurais l'air d'être intrigante. C'est pourquoi je ne cherche pas à vous plaire, monsieur Maurice, me le pardonnerez vous?

Et elle me tendit la main.

Je ne saurais définir ce que j'éprouvai en ce moment. J'étais à la fois démonté et très-ému. L'excessive franchise est, dans certains cas, la suprême adresse.

— Pourquoi ne pas être ma sœur? hasardai-je.

— Piége, dit-elle. Votre mère est aussi une sœur pour vous. Ce que vous n'oseriez confier à elle, oseriez-vous le dire à moi?

— Peut-être...

— Je n'en sollicite pas l'aveu, répondit-elle avec une vivacité alarmée qui me prouva que ma mère avait parlé.

— Vous cherchez à m'échapper de toutes les manières!

— Est-il donc décrété que je doive vous être quelque chose?

Ma mère rentra en ce moment.

Je retournai chez Marie par colère, je l'aimai avec colère, et tout dans nos relations fut monté au diapason d'une corde prête à se rompre.

Le salon de ma mère brillait deux fois par semaine de tout son éclat; une vingtaine d'hommes connus, quelques jolies femmes et un *remplissage* de bonne compagnie avaient à peu près oublié qu'ils venaient chez Maurice Gillis depuis qu'ils saluaient dans cette maison la belle Mlle Emery, tout en se souvenant que la Californie a remplacé les oncles d'Amérique. On faisait de la musique, on causait, on dansait au piano. Vers dix heures, au moment où Hélène distribuait à chacun une tasse de thé et un mot agréable, je sortais par bravade. Je croyais me devoir à moi-même cet acte d'insubordination, et cependant je regrettais cette réunion intelligente, ces plaisirs de bon goût; je me trouvais absurde de fuir ma demeure, tandis que d'autres s'y prélassaient, et j'enrageais à l'idée du troisième étage qu'il me fallait chercher à l'extrémité de Bruxelles.

La vérité est au fond des vieilles légendes, et celle du fruit dé-

Hosted by Google

fendu est de tous les pays. Moi, c'était dans mon propre jardin qu'il m'était défendu de le cueillir. Il n'y avait que deux partis à prendre : conquérir ou dédaigner. Le dernier renfermait la saveur d'une espèce de vengeance. Mais mon indifférence sêreine et souriante était doublée de pointes aiguës qui m'entraient continuellement dans le cœur. Si j'osais être franc, j'avouerais à la face de tous les philosophes de la terre que chez tous les hommes l'amour est une question d'amour-propre, tandis que chez toutes les femmes il est la folie du dévouement; j'en tiens la quadruple preuve. Il y avait de plus une complication : à chaque fois que le raisonnement de l'homme du monde m'éloignait d'Hélène, l'instinct de l'artiste me ramenait à sa beauté. Je me trouvais bête devant cette Polymnie que je n'osais regarder.

Oui, le hasard avait fait cela ! Ma statue de prédilection, ma muse-patronne était descendue vivante dans ma demeure pour me railler, pour me torturer peut-être! Il n'y avait pas à se tromper; femme ou statue, c'était bien la ligne onduleuse et la pose toujours drapée. Voilà le modèle qu'il fallait au peintre pour lui procurer gloire et bonheur! Ce trait de lumière m'était entré en plein cœur. La pauvre petite Marie méritait tout au plus d'être croquée en quatre coups de crayon.

Pour quel homme de vingt-cinq ans admirer n'est-il pas le synonyme d'aimer? Je m'efforçais d'aimer Marie, et je me laissais aller à admirer Hélène. La réalité n'était plus pour moi qu'un dernier lambeau d'habitude; l'idéal avait tout envahi. Je croyais que n'être pas sans cesse auprès d'Hélène était la fuir beaucoup et qu'aller deux fois par semaine chez Marie était lui donner une large part de dévouement, car déjà ce mot remplaçait la satisfaction personnelle et le mot sacrifice n'était pas loin.

C'est de cette manière que s'opèrent les déménagements du cœur.

Mlle Emery fut reine de la saison, et elle se tint avec beaucoup de dignité sur ce trône qu'elle appelait en riant un trône de neige, vu l'instabilité de la fortune à San Francisco. « J'ai contre moi, disait-elle, tous les éléments : le feu qui là-bas moissonne en une heure la récolte de dix années de travail; le coup de vent qui emporte le papier; l'océan qui engloutit le vaisseau en vue de la patrie, et la terre étrangère qui ensevelit jusqu'au souvenir de ceux qui s'y confient. » Mais contre tout cela, elle avait la chance de donner des millions avec sa petite main. Hélène discutait les éventualités de sa position en plein salon et d'un air de bravade, sans peut-être croire elle-même à ce qu'elle disait, mais pour se donner la joie de faire poser ses adorateurs.

Hosted by Google

Cependant, au grand désespoir des spéculateurs, dont plus d'un aurait risqué l'aventure, Hélène avait sérieusement résolu de n'accepter les avances de personne avant le retour de ses parents. Il me venait quelquefois l'idée, en lui voyant cette triomphante indifférence, qu'elle avait fait une parenthèse pour m'y mettre. Je collectionnais de ces riens avec lesquels l'amour qui commence fait de si précieuses mosaïques : un regard de satisfaction qu'elle jetait sur la pendule s'il m'arrivait de retarder ma sortie, une singulière persistance à chanter les airs que j'aimais, une simplicité à la Balzac à soutenir, pendant le dîner, de ces conversations à dessous de cartes que les intéressés ont seuls le talent de déchiffrer, et de temps en temps, à propos de mes travaux, des mots heureux qui éblouissent un homme.

Son genre était inimitable, et ses succès marqués au coin de l'originalité. La légende des oncles d'Amérique planait sur elle. Les perles et les pierres précieuses ne deviennent joyaux que par la monture, et le luxe est la monture de la beauté, qui, sur l'élément plébéïen n'est qu'une apparition. Le peuple a de beaux enfants et de jolies filles, mais il n'a point de jolies femmes. Les labeurs matériels et les soucis vulgaires empêchent l'épanouissement de la fleur; l'être créé pour plaire devient un instrument de travail; on le développe dans un but d'utilité, et tout ce qui ne doit pas aider à ce but est considéré comme superflu. Les mains deviennent des outils; les pieds, des soutiens; le corps, une charpente; on se défait de la chevelure comme d'un embarras; la figure n'est comptée pour rien. Malheur à celles qui s'arrêtent devant un miroir, ou qui, voyant leurs mains rouges et leurs pieds déformés, soupirent en disant : C'est pourtant dommage! Dans les bas-fonds de la société, la beauté n'existe pas; à chaque échelon, on s'en rapproche; elle commence là où cessent les privations matérielles et le travail de peine; si alors la culture de l'intelligence prend quelques droits, l'expression est donnée à l'œil, la grâce au sourire et l'harmonie au geste; la distinction apparaît et elle va croissant à mesure que l'on monte l'échelle, jusqu'aux hautes sphères de la civilisation, pourvu que les vices du grand monde, que la morgue, la corruption et l'ignorance ne gâtent pas la nature. A ce degré où les soucis matériels jouent encore un grand rôle dans l'existence, sans toutefois l'absorber entièrement, se trouvait placée Marie, quand je la rencontrai. Elle vivait de son travail, pour mieux dire de son talent, et d'une manière assez facile. Elle accordait aux soins de sa personne juste ce qu'il fallait pour ne pas oublier la bienséance, mais elle n'avait jamais songé à la culture de sa beauté.

Hosted by Google

Pour qui doit gagner le pain quotidien, c'est déjà une espèce de luxe que d'avoir le temps de se coiffer et le moyen de mettre du linge blanc. L'amour lui révéla la joie de plaire et la lui fit sentir si profondément que, pour obtenir mes applaudissements, elle s astreignit aux toilettes du demi-monde, si éloignées de ses goûts modestes. Ce fut de sa part un acte de soumission, rien de plus.

Hélène était l'antithèse de Marie; elle posait malgré elle, sans doute à cause des lignes sculpturales de sa personne et de l'attention publique dont elle se savait continuellement l'objet. Je me l'avoue, son luxe fit sur moi une profonde impression, parce que c'était un luxe étrange et artistique; elle avait beau arriver tout droit de Paris, le monde la baptisa américaine. Son apparition causa un éblouissement général; ses manteaux étaient d'hermine; ses robes étaient en soie orientale; sa robe de chambre était taillée dans un cachemire de l'Inde; ses dormeuses étaient des saphirs; l'or, en passant par ses doigts, produisait des objets d'un prix fou et elle les payait d'un air dédaigneux, n'en trouvant aucun du prix qu'elle y pouvait mettre : on lui envoyait les fonds sans compter, et elle les dépensait de même. Elle avait apporté une quantité de coffrets de nacre, d'écrans de laque, d'éventails d'ivoire, de boites d'écaille; des chinoiseries, des parfums produits d'un art exotique; tout cela traînait sur les meubles et sur le tapis de la chambre d'Hélène, dans ce pêle-mêle qui est le dédain de l'ordre et de la conservation, pauvres petites vertus bourgeoises dont la chambre de Marie était le modèle. Là on ne rencontrait jamais un objet hors de place; mais que cela me parut tout à coup mesquin et froid à côté du fouillis artistique et parfumé où mon œil s'était quelquefois glissé furtivement par la porte entr'ouverte! J'aurais donné dix des soirées de mon intimité chez ma maîtresse pour contenter une demi-heure ma curiosité dans ce nid de fée. Le désordre y faisait tableau; chez Marie, il eût fait misère!

Il y avait, entre ces deux femmes la différence de la giroflée et du nénuphar. La carnation d'Hélène faisait songer à cette dernière fleur. Elle avait les mains molles, ennemies du travail, et les pieds trop délicats pour marcher. La civilisation crée aux femmes une seconde beauté, beauté qui mérite sans doute le nom d'*artificielle*, mais dont le mot art, qui sert à ce mot de racine, explique la puissance.

A San Francisco, les coups de vent ont la perfidie et la rage des flots. Une terrible nouvelle arriva : l'incendie avait dévoré l'habitation de M. Emery et l'entrepôt de ses marchandises dont il avait fait un bazar célèbre. Les catastrophes font partie des habitudes

Hosted by Google

dans les villes construites en bois ; certains quartiers de San Francisco le sont encore, et ces ruines, aussi rapidement effectuées qu'ont été gagnées les fortunes qu'elles bouleversent, n'y causent pas deux heures d'émotion. On reprend sa tente et son courage, et d'étapes en étapes, on parvient à la richesse ou au terme de la vie.

A ce nouveau défi de la destinée, M. Émery répondit par un cri de rage, mais il ramassa le gant et jura de recommencer. Cette fois, son énergie était presque de la folie. La lettre qui annonçait son désastre était inspirée par l'air excitant qu'il respirait. Chasseur auquel venait d'échapper la proie, il cherchait des engins nouveaux pour en charger ses armes. Dans sa lutte contre la fortune, il lui avait deux fois piqué la veine ; à la troisième, il faisait serment de l'ouvrir. En attendant, Mme Emery, dans une échoppe construite en plein vent, vendait des chapeaux et servait des tasses de café. L'entrepôt déblayé présentait un vaste terrain ; on l'entoura de planches, on y éleva un amphithéâtre, et ce fut un cirque. Les débris des marchandises rapportèrent vingt-cinq mille francs ; on acheta des chevaux, on enrola des écuyers ; deux singes furent dressés pour les tours, six Anglais engagés pour les grimaces, quatre Chinois pour la pantomime, deux Français pour la comédie ; un Allemand tint le fouet. L'affiche porta en grands caractères le nom de M. Emery, prestidigitateur parisien, et c'était vrai, car cet homme n'eut qu'à étudier la technique d'un art dont il possédait toutes les intuitions. Madame lui servit de compère. Puis, à cette foule qui avait la rage du travail, on offrit le plaisir.

L'impressario, en débutant, éprouva ce battement de cœur qui accompagne tout quitte ou double. Mais la foule accourut. Les premières représentations produisirent une recette énorme. Le taux de la curiosité est beaucoup plus élevé à San Francisco qu'à Paris. Cette population, cosmopolite et sans cesse renouvelée, fournit un contingent continuel de passagers arrivant là comme dans une hôtellerie, les poches pleines d'or, ayant pour programme : festins, promenades et spectacles, et remettant à plus tard de parler la langue du pays : chiffres !

La lettre avait un postcriptum : « En tout cas, mariez ma pauvre fille. Ci-joint ma procuration. »

Jamais la comédie humaine n'eut péripétie pareille. Les nuages qui jusque-là, passant et repassant, avaient voilé l'étoile, l'avaient rendue plus brillante ; mais cette fois, les vapeurs mystérieuses de l'avenir se changeaient en une de ces nuées opaques qui contiennent la grêle et la foudre. On tint Mlle Emery pour complétement ruinée. Le sauve-qui-peut général fut décrété pour cause

Hosted by Google

d'utilité publique, avec quelques amendements prescrits par les règles du savoir-vivre. Il dut y avoir plus d'un conciliabule dans l'intérieur des familles, à l'effet de mettre une sourdine par les mères à l'admiration que les fils professaient pour Hélène, et l'enthousiasme qu'elle inspirait aux parents rentra dans sa gaîne comme ces petits serpents élastiques que l'on vend aux foires.

La fille à marier pauvre n'est dans les salons qu'un monstre déchaîné dont l'approche donne à chacun le génie de la retraite. Cette nouvelle fit sur la société bruxelloise l'effet d'une averse dans une promenade. Elle arrivait à la fin de l'hiver, au moment où les jeunes filles s'apprêtent à mettre le dernier chapitre à leur œuvre sentimentale ou politique, car c'est la saison où les mariages commandés pour Pâques commencent à bourgeonner. Il devait y avoir justement un grand bal officiel à l'hôtel de ville pour l'installation d'un bourgmestre. La toilette d'Hélène était commandée depuis longtemps, tous ses engagements pris, et même il lui avait été impossible de m'en refuser un. Vu les circonstances, elle était appelée plus que jamais à être l'héroïne de la fête et son rôle n'était pas très-facile entre les compliments de condoléance des sots et les restrictions prudentes des gens bien élevés.

Je ne dînai pas chez moi le jour de ce bal, mais je rentrai vers huit heures pour m'habiller et pour conduire ces dames dans cette brillante cohue. Quelle fut ma surprise en trouvant ma mère et Hélène tranquillement installées au coin du feu, une petite table entre elles et travaillant à la lueur de la lampe.

— Et le bal?

— Il faut savoir accepter franchement les lendemains, dit Hélène souriante, j'ai avancé le mien de quelques jours.

Pendant que, tout surpris, j'essayais de comprendre, ma mère parla :

— Hélène a pris une résolution que les uns approuveront, que les autres blâmeront, et que moi je trouve sublime. Elle renonce à la vie du monde et veut essayer de se créer des ressources par le travail. Les chances de la fortune de M. Emery sont très-incertaines.

— Mais M^lle^ Hélène a mille chances personnelles de réussir dans le monde, et ce n'est pas le moment de le quitter.

— Quelles sont ces chances? demanda la jeune fille tranquillement.

— N'y en a-t-il pas une sur laquelle toutes les femmes mettent à l'enjeu : le mariage?

— C'est le seul métier que consentent à faire les filles bien éle-

Hosted by Google

vées ; mais je n'en connais guère de plus pénible et de plus sot, et j'ai juré que ce ne sera pas le mien.

— En finir avec les fêtes et les plaisirs à vingt ans, en plein succès, en pleine beauté !

— Mieux vaut abdiquer qu'être détrônée.

— Vous êtes par trop pessimiste. Croyez-vous donc qu'il n'y ait que l'argent qui danse ?

— J'ai autre chose à faire qu'à danser, cher M. Maurice ; il ne s'agit plus de jouer ni avec les choses, ni avec les mots, mais de regarder ma position en face. Telle qu'elle est, je deviens une charade, un logogriphe de salon. Grand merci !... Je préfère me perdre dans la foule, puis choisir mes chemins ; ce n'est pas vous, je le suppose, qui plaiderez contre celui de l'honneur et du devoir.

— Tout cela ne m'explique rien.

— Mon cher enfant, interrompit ma mère, à tort ou à raison, Hélène suppose que le sort de ses parents peut traîner bien longtemps dans l'incertitude. Malgré tout ce que le dévouement a pu m'inspirer d'éloquence, elle s'obstine à se croire seule dans la vie pour un temps plus ou moins long. Elle veut se suffire à elle-même, afin de pouvoir attendre sans impatience...

— Et le moyen ?

— Hélène est bonne musicienne.

— Ah ! je comprends. L'exhibition des concerts.

— Vous ne vous connaissez pas en orgueils, dit Hélène avec plus de douceur que n'en méritait mon impertinence ; je veux mettre le mien à m'effacer. Je vais donner des leçons.

— M^lle^ d'Emery courir le cachet !

— Allons donc ! L'aurais-je permis ? s'écria ma mère. La noble résolution d'Hélène a rencontré des sympathies. Trois ou quatre familles de l'aristocratie catholique lui donnent leur protection et apprécient son sacrifice ; deux maisons d'éducation religieuse lui ouvrent leurs portes avec la certitude d'une somme fixe ; puis, elle donnera des leçons particulières chez des gens qui l'honorent pour la vertu ainsi comprise.

— Le professorat est une rude carrière.

— Il n'est point de sot métier, ni de rude carrière, aux yeux de la fille d'un homme qui a eu le courage de se faire mineur et directeur de cirque. Ce que le monde n'ose ouvertement flétrir, il le ridiculise, à moins que les éblouissements de l'or ne changent son point de vue. J'échappe à toute critique et à toute supposition, en me mettant d'emblée au rang des orphelines pauvres, et c'est ma destinée probable. Si mes parents reviennent un jour, ce sera quand le temps

Hosted by Google

aura marché et la saison de me marier sera passée; s'ils reviennent pauvres, ce sera à moi de les soutenir. Vous qui dites que j'agis par fierté, accordez-moi du moins la fierté à titre de mérite!

Ce qu'Hélène me disait là, et surtout la manière dont elle le disait fit sur moi une très-grande impression. Je l'aimai par admiration, je l'aimai avec respect, et je ressentis dès ce moment cette espèce de crainte, cette défiance de soi-même qui fait les redoutables amours.

Elle me regarda profondément, et je vis jusqu'au fond de son âme que ses paroles et ses actions étaient sincères. Je vis la trempe de ce caractère qui avait l'éclat, mais peut-être aussi la dureté du diamant.

En parlant, des larmes brillaient dans ses yeux, mais le sourire de ses lèvres essayait de démentir cette faiblesse.

— Un côté de vos projets m'afflige personnellement. Je croyais que ma mère avait une fille, et j'espérais être compté comme un frère.

— Dans les questions d'avenir, il faut surtout considérer les mauvaises chances. Supposons que votre mère vienne à nous manquer, et qu'un mariage ait disposé de vous?

Elle avait raison, je me tus.

Une fois seul dans ma chambre, tous mes sentiments se changèrent en exaspération. Il était donc écrit que l'amour devait toujours se tourner pour moi en colère et qu'il me fallait encenser l'orgueil de cette femme sous toutes ses faces! Le souvenir de la pauvre Marie me frappa tout à coup et dans un trait de lumière j'établis le parallèle entre ces deux femmes qui s'en allaient par le même chemin et au même but, avec les mêmes moyens, avec la même robe d'alpaga, l'une soutenue par l'éloge, l'autre rabaissée par le dédain.

Et cependant ce n'est pas vers Marie que j'allai. Les cœurs tournent au soleil levant. La paix était rendue à ma mère, et avec la paix le charme de l'intimité et le doux courant des conversations confidentielles; toutes ces choses, que je n'avais plus le pouvoir de lui donner lui étaient distribuées à pleines mains par une fille adoptive qui refusait d'être ma sœur. Mais je saurais m'imposer! Puisque cela se passait chez moi, j'avais le droit d'en être. Après le dîner, je prenais un journal, je jouais du piano ou je traînais le pas dans le vestibule en fumant jusqu'à ce qu'il fût trop tard pour sortir, et bientôt mes sorties furent l'exception. Au reste, nul effort ne fut fait pour me retenir; le plaisir que je lisais dans les yeux de ma mère était ma seule récompense. Tous trois d'humeur assez silencieuse, nous échangions peu de paroles, mais quand un homme

Hosted by Google

aime, il est superflu de songer à l'amuser ; tout l'intéresse ; le mouvement de la molle main d'Hélène, quand elle maniait le crochet, me semblait quelque chose d'exceptionnel, et j'aimais jusqu'à la façon dont elle retroussait sa lèvre de côté pour remplacer un sourire. L'amour vit de pareils riens et s'en fait un culte. Plus que tout autre j'étais forcé de m'en contenter ; car, depuis son changement de fortune, la réserve de Mlle d'Emery à mon égard avait pris des proportions infranchissables. Les reines détrônées se drapent dans leur pauvreté. Prosterné à ses pieds, le front dans la poussière, elle n'eût pas marché sur moi, elle eût sauté dix pas plus loin.

L'abdication d'Hélène s'accomplit avec une froide dignité. De tous les effets qu'elle sut produire, ce fut le mieux réussi. La société l'admira... un peu à distance, comme toute beauté qui s'appuie sur trop de vertu. Trois ou quatre grandes dames de l'aristocratie catholique accordèrent leur protection à cette excentrique interprétation de l'honneur ; deux maisons d'éducation religieuse ouvrirent leurs portes à cet ange du piano et lui firent immédiatement quinze cents francs de leçons. Les maisons particulières s'y ajoutèrent pour autant, et la première année dépassa toutes les espérances.

Mais il fallait se mettre en route dès huit heures du matin et travailler jusqu'à l'heure du dîner. Je ne puis dire la singulière impression que fit sur moi Mlle d'Emery la première fois que je la vis sortir, un cahier de musique à la main, vêtue de noir, un voile sur la figure, noble deuil de son luxe abdiqué. Elle paraissait non pas résignée, mais déterminée ; ni humiliation, ni regrets : un changement de piédestal.

Elle fit en ce moment sur moi une impression bien plus grande qu'elle n'en avait jamais fait parée de ses étoffes orientales et de ses guipures vénitiennes ; mais il est ordinaire de voir les hommes se moquer tout haut des influences qu'ils subissent tout bas. C'est la première digue que l'on essaye d'opposer à la passion.

— Eh bien ! dis-je à ma mère quand Hélène fut sortie, la mise en scène de cette vertu est vieux style, et dans la couleur de l'époque où florissaient les Dubreuils et les Dorfeuils ; on régalait dans ce temps le public de romans intitulés : *l'Honnête orpheline ou les ressources d'une bonne éducation*. De nos jours, les jeunes gens découvrent des vertus chez les dames aux camélias et n'épousent que des filles à espérances.

Les yeux de ma mère me lancèrent un éclair d'indignation.

— Vous n'avez pas le cœur corrompu, n'est-ce pas, Maurice ? dit-elle.

— Je suis l'exception à la règle que je viens de citer, répliquai-je

Hosted by Google

non moins vivement, et vous le savez bien! Je saurai prouver dans l'occasion que je suis cent fois plus moral que la plupart des familles qui considèrent toute fille sans dot comme un fléau et mépriseraient les anges eux-mêmes s'ils donnaient des leçons de piano.

— A qui donc faisons-nous allusion? me demanda ma mère avec un calme et une pâleur qui me foudroyèrent.

Je n'avais pas même songé à Marie; c'était ma mère qui me la rappelait.

— A Mlle d'Emery, rien qu'à Mlle d'Emery, m'écriai-je avec une sorte de rage. Oui, j'épouserais la fille d'un jongleur si je l'aimais!

Ma mère se trompa à l'ironie de ma réponse; pourtant, elle reprit son sang-froid.

— Alors, du moins, vos sentiments seraient bien placés.

— Que dirait le monde? ripostai-je, de plus en plus amer.

— Il aurait à juger une question de désintéressement et non une question d'honneur. La fortune seule d'Hélène est contestable. La position de ses parents est bizarre, mais ne flétrit personne, et l'honnêteté de cette jeune fille brille du plus pur éclat.

— Avec le piano pour piédestal.

— Justement.

— Vous admettez donc qu'un homme honorable épouse une femme qui donne des leçons au cachet?

— Oui, si ce moyen d'existence est la preuve de l'honnêteté de cette femme, au lieu de servir de masque à son déshonneur.

— Le déshonneur d'une femme! Ne croyez-vous pas que celui qui en fut la cause est tenu à le réparer?

— La recherche de ces causes est difficile.

— Selon la logique des gens du monde.

— Selon les exigences de la famille.

— Qui met tout en compte, excepté les questions de conscience!

— L'habileté de certaines femmes consiste à travestir sous ce nom les questions d'intérêt ou de plaisir.

— Le coupable ne s'y trompe guère.

— La passion aveugle.

— A qui appartiendra donc le droit de décision?

— La mère qui n'a vécu que pour son enfant saura juger.

— Ce point est peut-être le seul où toutes les mères sont aveugles!

— Hélas! l'avenir vient presque toujours confirmer leurs prévisions!

Hosted by Google

— Et... si je vous prenais au mot; si je vous disais que j'aime Hélène?

— Nous serions sauvés tous les trois, dit ma mère qui ne put retenir ses larmes.

— Vous ignorez le drame qui se passe en moi, car vous me plaindriez au lieu de m'accuser!

Je pris mon chapeau et je sortis. J'avais besoin d'air après cette conversation dans laquelle j'avais été trompeur de si bonne foi. J'avais les mains sur le clavier de la destinée; restait à savoir en jouer!

La maison, la famille, la société, ces trois choses qui représentent la joie, la paix et l'honneur, je les retrouvais en faisant mon propre bonheur.

CAROLINE GRAVIÈRE.

(*La fin à la livraison prochaine.*)

Hosted by Google

POÉSIE.

—

RÉFLEXIONS.

A M. ***.

Parfois, lorsque le soir j'ai déposé l'outil,
Et que sur ma fenêtre ouverte
Je m'accoude, humant le courant d'air subtil
Qui vient de la campagne verte,

Mon front pâle s'incline, et je vois vaguement
S'entr'ouvrir au fond de l'espace
Les innombrables yeux du vaste firmament
Que gaze une vapeur qui passe;

Et j'entends le murmure et les éclats de voix
De la foule, à cette heure accrue,
Monter, tristes souvent, persiffleurs quelquefois,
Du fourmillement de la rue.

Puis, insensiblement, tout se mêle et produit
Une étrange et large harmonie
Dont le charme évoquant les rêves, me conduit
Le long de leur pente infinie.

Alors, à mes regards, tout à coup déployé,
Un pays inconnu s'étale;
Et je demeure ainsi plus d'une heure, noyé
Dans cette ivresse orientale.

Hosted by Google

Ah ! combien ces instants ont de bonheur serein,
De paix profonde et salutaire !
Le travail trouve en eux le baume souverain
Qui guérit sa fatigue austère ;

Et l'âme, à leurs douceurs sans bornes s'attachant,
Comme une lèvre aux bords d'un vase,
Et sentant sa pensée expirer dans un chant,
Y goûte une indicible extase.

Eh bien, malgré cela, l'humble sort d'ouvrier
Quelquefois me brûle et me pèse ;
Puis je voudrais saisir, de mon poing roturier,
La politique et son trapèze.

Cependant, le métier d'acrobate jamais
De mon cœur n'a touché la fibre ;
Si j'aime de grimper, c'est aux âpres sommets
Où l'herbe est vierge et le vent libre ;

Où le ciel — qui n'est point rétréci par un mur —
Semble un océan sans rivages ;
Où l'air porte, bercé dans ses vagues d'azur,
L'âcre parfum des fleurs sauvages.

Paix donc, ô mon esprit, et ne caresse pas
D'aussi décevantes chimères ;
Le monde où tu voudrais que j'égare mes pas
N'a que des voluptés amères.

Chez lui, tout est soumis à des conventions ;
L'esprit même y porte des brides,
Et le souffle puissant des nobles passions
N'y procure rien que des rides.

Chez lui, souvent le calme et les regards fondants
Qui rayonnent sur une face
Sont comme un lac profond : drame sombre au dedans,
Miroir céleste à la surface.

Le bonheur, au soleil de la publicité,
Bien souvent fond et s'évapore ;
Sur l'herbe ou sous les flots, c'est dans l'obscurité
Que les perles aiment d'éclore.

Hosted by Google

La richesse non plus, avec son air vainqueur
Et ses coffres pleins de mensonges,
Ne pourrait ajouter aux délices d'un cœur
Qu'inonde la splendeur des songes.

N'envions pas les grands. Hélas ! leur cœur fêlé
A laissé fuir la poésie,
Et le sort au vin pur de leur coupe a mêlé
Plus d'absinthe que d'ambroisie.

En vain l'art embellit leur somptueux séjour,
La fortune en vain les accable,
Les soucis dévorants les tiennent nuit et jour
Saignants sous leur griffe implacable.

Quel salon vaut les champs, surtout quand au matin
Le ciel flambe comme une forge,
Et que des frais ruisseaux le murmure argentin
S'allie au chant du rouge-gorge ?

Que sont glaces, cristaux et lustres de vermeil,
Dont la foule est émerveillée,
A côté de l'éclat d'un insecte au soleil
Étalant sa robe mouillée ?

Les dîners luxueux que l'on sert chez Dubos,
Au milieu de l'or et des marbres,
Vaudraient-ils les repas goûtés à Drogenbosch
Sous le toit verdoyant des arbres ?

Non, non ; ce n'est jamais que de la pauvreté
Qui sous tous ces clinquants s'abrite ;
Et dans les palais, froids comme la vanité,
Presque toujours le spleen habite.

Que d'autres, mieux doués, se plaisent aux clameurs
Des mille bouches de la presse !
Je préfère aux clairons sonores les rumeurs
Des branches que le vent caresse.

Si le travail me tient entre ses rudes poings,
Tout le jour, tel qu'une machine,
Si quelquefois ma tâche est pénible, du moins
Je n'ai pas à ployer l'échine.

Hosted by Google

A moi donc le labeur obscur que l'essaim bleu
Des espérances illumine;
A moi l'espace immense où ma pensée en feu,
Comme une comète, chemine;

A moi l'humble sentier, où d'un magique émoi
L'âme à tout moment est saisie;
A moi la douce paix de la famille; à moi
Le travail et la poésie!

FÉLIX FRENAY.

Hosted by Google

LA RÉFORME

DE L'ENSEIGNEMENT MOYEN DU DEGRÉ SUPÉRIEUR EN BELGIQUE.

—

Parmi tant de questions à l'ordre du jour dans nos sociétés modernes, celle de l'enseignement est l'une des plus graves ; elle joue dans l'ordre moral le même rôle que les questions économiques dans l'ordre matériel ; on peut même dire qu'elle domine toutes les autres et que l'avenir des nations en dépend. Cependant, ce problème si important est loin d'avoir reçu une solution complète ; chez tous les peuples, on en est encore à la période des essais et des tâtonnements, et si quelques-uns semblent s'approcher de plus près du but, la plupart marchent encore à l'aventure dans les sentiers de la routine. La Belgique est un de ceux-là.

Il est vrai que la question de l'enseignement est complexe et difficile ; elle embrasse un si vaste champ qu'il n'est guère possible de la saisir d'un seul coup d'œil dans son ensemble, et que bien des années se passeront encore sans doute avant que toutes les parties du problème soient élucidées et que les nations modernes se trouvent en possession d'un système d'éducation parfait et harmonique.

Que de réformes désirables et urgentes, rien que dans le domaine de l'enseignement primaire en Belgique ! Que de réformes dans l'enseignement supérieur ! Nous n'avons pas l'intention de toucher dans ce travail à ces redoutables et difficiles questions ; notre seul but est d'examiner l'organisation de notre enseignement moyen du degré supérieur, de critiquer ce qui nous y paraît ou mauvais ou suranné, et de préconiser les changements que nous voudrions y voir introduire.

L'enseignement moyen dans les écoles publiques a été organisé chez nous par la loi du 1er juin 1850 ; cette loi divise les établissements moyens en deux catégories : les écoles moyennes supérieures sous la dénomination d'*athénées royaux ;* les écoles moyennes inférieures ou *écoles moyennes* proprement dites.

Hosted by Google

C'est des écoles supérieures, des athénées royaux que nous avons l'intention de parler ici. La question est importante, car elle ne concerne pas seulement les dix athénées du gouvernement, mais toutes les écoles moyennes supérieures, tous les colléges de notre pays plus ou moins calqués sur les athénées.

Comment l'enseignement est-il organisé dans ces écoles? De par l'art. 21 de la loi de 1850, il est double : enseignement des humanités, enseignement professionnel; dans le premier, dominent les branches purement littéraires : le français, les langues anciennes; dans le second, les branches scientifiques ou commerciales : les mathématiques, le commerce, les langues modernes et les sciences naturelles.

Cette organisation nous semble mauvaise à plusieurs titres : la division en deux enseignements, la prépondérance énorme donnée à certaines branches accessoires aux dépens d'autres plus essentielles, les méthodes employées, tout nous paraît devoir être réformé de fond en comble; c'est ce que nous allons essayer de démontrer.

Avant toute chose, il s'agit de bien se rendre compte du rôle que doivent remplir les colléges et les athénées dans un pays. Ce sont les établissements d'enseignement moyen par excellence, c'est-à-dire qu'ils prennent l'enfant au sortir des études primaires, muni des deux grands instruments de la pensée, la lecture et l'écriture, et le conduisent depuis sa dixième année, d'étape en étape, jusqu'au seuil des études supérieures. C'est dans leur sein que se forment tous les citoyens qui doivent non-seulement exercer plus tard une carrière quelconque, mais jouer un rôle dans la vie politique de leur pays, en former le cerveau et la moelle.

Ceci nous indique immédiatement le double but d'un enseignement moyen bien organisé : D'abord, et avant tout, développer l'esprit des jeunes gens, de façon à en faire des hommes instruits, des citoyens intelligents capables de comprendre toutes les questions qui préoccupent le pays, et de s'y intéresser d'une manière active; et leur fournir à cet effet une somme de matériaux qu'ils pourront utiliser plus tard. Il y a donc là un fonds commun d'études auquel tous doivent puiser et qui est aussi nécessaire à ceux qui seront plus tard des avocats ou des médecins qu'à ceux qui deviendront des commerçants, des industriels ou des ingénieurs.

Mais à côté de ce fonds commun de science, indispensable à tous, il est certaines notions plus spéciales aux différentes carrières qu'embrassent les élèves. Et c'est là le second but des études moyennes supérieures : donner aux jeunes gens les rudiments des connaissances techniques et professionnelles.

Tous les peuples ont compris ce double but des études moyennes; mais nous n'hésitons pas à le dire, bien peu ont su, jusqu'à cette heure, organiser dans ce sens leur enseignement sur un plan rationnel. Les *Realschulen* et les *Gymnases* allemands, les sections *professionnelles* et *humanitaires* de nos athénées indiquent que le législateur a essayé de

Hosted by Google

favoriser à la fois l'enseignement technique et l'enseignement général. Dans nos sections professionnelles même on a été plus loin; on a, dans les deux classes supérieures, établi deux subdivisions spéciales correspondant à deux grands cadres d'études professionnelles : les sciences commerciales et les sciences mathématiques.

Toutefois, dès le premier coup d'œil, on remarque que, ni dans les écoles belges, ni même dans les écoles allemandes, ni dans la plupart des écoles des deux continents, cette organisation de l'enseignement ne répond directement au but que l'on voulait poursuivre. Partout on trouve les écoles professionnelles parallèles aux écoles d'humanités; partout on voit d'un côté, sous prétexte d'éducation générale, des jeunes gens livrés pendant plusieurs années à des études principalement littéraires, tandis que d'autres élèves, sous prétexte d'éducation spéciale, ne font que des études purement techniques.

N'est-il pas évident qu'il y a là un vice fondamental dans l'organisation de l'enseignement moyen, et, qu'au lieu de créer des établissements où les deux buts des études moyennes auraient été poursuivis conjointement, on a, par une erreur étrange, fait des écoles où l'on forme des praticiens, et des écoles où l'on forme ou plutôt où l'on croit former des hommes et des citoyens?

Comment expliquer cette bizarrerie, sinon par ce fait que l'enseignement professionnel est jeune et qu'on a dû le créer de toutes pièces dans notre siècle même, tandis que l'enseignement des humanités n'est qu'un héritage fatal des siècles précédents, et dont nous n'avons pas le courage ou la force de nous débarrasser?

Il est cependant certaines écoles professionnelles où l'on a voulu concilier les deux systèmes et faire la part plus large à l'éducation générale; telles sont, par exemple, les *Realschulen* prussiennes dont nous parlions tout à l'heure.

Voici comment s'exprime à ce sujet l'exposé des motifs du règlement organique des écoles réales (1) : « Dans l'organisation des écoles réales, » ce n'est pas le besoin immédiat de la vie pratique qui doit donner la » mesure, mais bien le but d'élever, chez la jeunesse confiée à ces » écoles, les facultés intellectuelles à ce degré de développement qui » forme le fondement du choix d'une vocation librement et indépendam- » ment choisie. Les écoles réales ne sont pas des écoles professionnel- » les; mais elles s'occupent, ainsi que les Gymnases, des moyens géné- » raux d'instruction et des connaissances fondamentales. »

Voilà la théorie; et si la pratique répondait à la théorie, si les écoles réales remplissaient réellement le but que leur assigne le règlement organique, ces écoles approcheraient de bien près de l'idéal d'une bonne école moyenne du degré supérieur; mais il n'en est pas ainsi, comme le prouve à l'évidence l'existence même des Gymnases classiques à côté des écoles réales. Ajoutons, toutefois, que les Gymnases commencent à

(1) Centralblatt für die gesammte Unterrichtsverwaltung. 1859, nr 11.

Hosted by Google

être fortement battus en brèche, et que l'Allemagne elle-même, cette terre de Canaan des études classiques, est bien près de secouer une bonne fois le lourd bagage latino-grec qui lui écrase les épaules.

En Belgique, la division de l'enseignement moyen en section professionnelle et en section des humanités est encore plus contraire aux plus simples notions du bon sens. Les noms seuls font déjà hausser les épaules. Est-ce que les élèves des humanités n'auront pas, tout aussi bien que ceux de la section professionnelle, une profession à remplir plus tard? Est-ce que les élèves de la section professionnelle ne doivent pas aussi devenir des citoyens, des *hommes?*

Mais le plan général des études est plus absurde encore. Quoi! voilà des jeunes gens qui seront plus tard des avocats, des médecins, des jurisconsultes, etc., et, pendant sept ans de leur vie, on les bourre de latin et de grec, tandis qu'on leur enseigne à peine les langues vivantes, les sciences naturelles, l'histoire et la géographie!

Est-ce que aujourd'hui l'allemand ou l'anglais ne sont pas pour l'avocat et le médecin mille fois plus indispensables que le latin? Est-ce que le médecin n'aura pas besoin de savoir les sciences naturelles, la physique, la chimie, tout aussi bien qu'un ingénieur ou un commerçant?

Et voilà cependant ce que la loi de 1850 a décidé! Qu'on prenne les programmes des cours de nos athénées royaux pour l'année actuelle, et l'on restera stupéfait de la façon bizarre dont se forment, dans notre pays, les jurisconsultes, les médecins, les professeurs. L'histoire et la géographie, néant ou à peu près! Les sciences naturelles, néant! Les langues vivantes, néant! Si bien qu'en entrant à l'université, les futurs médecins n'ont aucune notion de botanique, ni de chimie, ni de physiologie, et que, dans ces écoles supérieures, on est obligé de leur enseigner ces sciences comme à de petits enfants!

Mais ils savent un grand nombre de mots latins et grecs, qu'au bout de trois mois ils auront oublié, qui ne leur serviront jamais à rien! Oui, nous le répétons, cela fait hausser les épaules!

Qu'on ne se méprenne pas sur notre pensée; nous ne sommes nullement partisans de la science purement utilitaire; nous ne repoussons rien de ce qui peut contribuer à développer, à élever et à orner l'esprit; mais, en fait d'enseignement, chaque chose doit occuper une place en rapport direct avec son importance, et nous croyons avoir le droit d'affirmer que dans nos programmes actuels les rôles sont renversés.

Nous reviendrons d'ailleurs tantôt sur ce point important. Ce qui est évident, dès à présent, c'est que notre enseignement moyen est organisé sur des bases absolument fausses, et que la division en deux sections ne repose que sur l'arbitraire. On l'a si bien compris que l'on s'efforce de réagir contre cette tendance illogique à parquer les jeunes gens dans deux compartiments différents; on essaie d'améliorer l'enseignement des langues vivantes et de l'histoire dans les sections d'humanités, et l'enseignement purement littéraire dans les sections professionnelles. En Allemagne, nous venons de le voir, cet essai a été fait

Hosted by Google

sur une grande échelle : dans les écoles professionnelles, *Realschulen*, on enseigne le latin ; dans les gymnases, on renforce l'étude des sciences naturelles et des langues vivantes. Mais ce sont là des palliatifs ; l'Allemagne elle-même commence à en avoir assez de ce régime bariolé, et à réclamer une réforme radicale de l'enseignement moyen.

La réforme, c'est de supprimer la distinction en deux sections, et de refondre les programmes.

Tous les jeunes gens qui veulent faire des études supérieures, ou devenir des citoyens intelligents et des hommes instruits, doivent faire les mêmes études, puisqu'ils sont appelés à jouer le même rôle ; un négociant, un ingénieur, un médecin, s'ils veulent être utiles à leur pays, s'ils veulent en même temps ne pas rester isolés au milieu du grand mouvement des esprits qui emporte le monde, doivent avoir à leur disposition les mêmes matériaux, posséder les mêmes connaissances. L'enseignement est un, parce que la science est une.

Mais si telle est la vérité, il n'est pas moins évident qu'à côté du fonds commun de science, à côté de cet enseignement général que nous appellerons *noble*, il est un autre enseignement plus spécial à chaque individu : l'enseignement *professionnel* proprement dit. Dès les études moyennes, il est bon que chacun se prépare à la carrière qu'il aura plus tard à remplir, qu'il étudie sa *profession*, son *métier*.

L'un sera plus tard ingénieur des mines ou des ponts-et-chaussées, élève de l'école militaire, géomètre, il faut qu'il étudie plus spécialement les mathématiques ; un autre deviendra négociant ou industriel, à lui les sciences commerciales, la mécanique et la chimie ; un troisième sera médecin, à lui les sciences naturelles et l'étude du corps humain ; un quatrième suivra la carrière du droit ou des lettres, à lui l'histoire approfondie et la littérature comparée ; mais à tous, quels qu'ils soient, quoi qu'ils veuillent être, à tous la somme de science nécessaire à un citoyen utile, à un homme instruit.

Il est des penseurs qui vont plus loin et qui veulent bannir complétement des écoles l'enseignement technique ; selon eux, l'enseignement spécial fait tort à l'enseignement général, et doit être réservé à des écoles spéciales. M. Édouard von Hartmann, dans une série de remarquables articles publiés récemment par une des meilleures revues berlinoises : *Die Gegenwart* (1), se fait le défenseur savant et convaincu de ce système, non point par amour du latin, qu'il considère comme une véritable calamité nationale (*eine nationale Calamitœt*) dans certaines écoles, et qu'il voudrait y voir complétement supprimé ; mais dans la conviction intime que l'école réale doit former des hommes et non des praticiens.

Pour notre part, nous pensons que c'est aller trop loin ; nous ne voyons pas qu'il y ait une incompatibilité absolue entre des études spéciales et des études générales ; nous croyons, au contraire, que c'est

(1) *Die Realschulfrage*, von Eduard von Hartmann. Dans la *Gegenwart* des 25 mai, 8, 22 et 29 juin 1872.

Hosted by Google

dans la combinaison de ces deux genres d'études qu'il faut chercher l'idéal à réaliser.

Le premier point que nous ayons à examiner, c'est la question des études humanitaires proprement dites, c'est-à-dire du latin et du grec. Aujourd'hui, l'étude des langues anciennes absorbe la moitié du temps de nos jeunes humanistes, et les empêche absolument d'étudier d'une façon sérieuse la plupart des sciences déjà enseignées dans les sections professionnelles.

Cela est-il bon ou mauvais? Faut-il, oui ou non, restreindre l'étude du latin et du grec, ou du grec seulement, ou faut-il même supprimer complétement ces deux branches dans l'enseignement général?

Telle est la question dans toute sa simplicité; elle s'impose à nous d'une manière inéluctable, dès l'instant où nous voulons réformer les programmes actuels. Nous ne pouvons passer outre, sans la résoudre.

Il est peu de questions qui aient autant passionné les hommes d'école que celle-ci. Les revues spéciales s'en sont occupées, la *Revue belge de l'Instruction publique* et la *Revue de Belgique*, par exemple. Des penseurs éminents, M. John Stuart-Mill entre autres, n'ont pas dédaigné de la traiter à fond; la Ligue de l'enseignement l'a discutée; notre Parlement même s'en est occupé plusieurs fois et tout récemment encore.

L'étude du latin et du grec est aujourd'hui la cheville ouvrière de tout l'enseignement humanitaire; il semble que, sans connaître ces deux langues, un homme ne puisse avoir une éducation parfaite; on leur attribue même nous ne savons quelles vertus cachées qui en font comme un talisman de l'esprit humain.

Qu'il y ait, dans cet engouement pour les anciens, une influence persistante des idées d'un autre temps, alors que l'enseignement se donnait en latin dans les hautes écoles, et que l'on considérait avec dédain les langues modernes comme des espèces de jargons barbares, cela n'est pas douteux un seul instant.

Cependant, ce n'est point par des affirmations de ce genre, quelque fondées qu'elles puissent être, qu'on peut ébranler sérieusement un enseignement aussi solidement établi.

Il faudrait donc examiner la question de plus près; mais un pareil examen nous entraînerait en dehors des bornes de cette étude, et nous nous contenterons de résumer ici les principaux arguments qui ont été mis en avant dans cette question.

Les partisans des langues classiques soutiennent que ces langues sont des organismes parfaits, qu'elles possèdent des littératures sans rivales, qu'elles peuvent seules nous permettre de connaître suffisamment le monde ancien, qu'elles sont enfin une sorte de discipline et de gymnastique pour l'esprit.

Les adversaires, et nous sommes de ceux-là, soutiennent que les langues classiques ne possèdent toutes ces qualités que d'une façon purement relative, et que d'autres langues offrent les mêmes avan-

Hosted by Google

tages (1) et ont de plus sur les langues anciennes cette incomparable supériorité de nous faire connaître un monde bien plus complet, plus varié et plus utile à connaître que le monde antique, notre monde à nous, le monde moderne.

Ajoutons qu'avec des traductions, quoi qu'on en ait dit (2), on peut arriver à une connaissance très-sérieuse de l'histoire et de la littérature anciennes, tandis qu'aucune traduction ne peut nous tenir au courant de l'immense mouvement scientifique et littéraire des peuples germaniques.

D'ailleurs, en fait, l'enseignement des langues classiques reste complétement stérile.

Il n'y a pas d'illusion à se faire à ce sujet ; les plus forts rhétoriciens sont à peine capables de déchiffrer Tite-Live et ne sauraient pas traduire une page d'Homère couramment ; le dictionnaire est le grand levier de leurs versions et de leurs thèmes ; ils n'ont pas la moindre idée, ni du génie de ces langues qu'ils bégaient péniblement, ni de leur littérature ; c'est un enseignement de mort, sans fruit, sans but, sans plaisir.

Comment en serait-il autrement? Comment les jeunes gens étudieraient-ils avec goût, des sciences que leur bon sens leur dénonce impérieusement comme inutiles et qu'ils n'étudient que pour passer leur examen? Tout autre serait leur assiduité, s'ils étudiaient l'allemand ou l'anglais, non pas comme on les étudie aujourd'hui bien entendu, c'est une véritable comédie, mais sérieusement, avec des professeurs instruits, estimés et chefs de classe. Les jeunes gens veulent savoir à quoi sert ce qu'ils apprennent ; c'est une tendance qui peut les égarer quelquefois, mais qui est bonne en principe, parce qu'elle est fondée sur la logique naturelle. Satisfaisons cette tendance autant qu'il est raisonnable ; ne soyons pas pédants sans motif ; le pédantisme nous tue depuis des

(1) M. John Stuart Mill, dans un discours célèbre en faveur des langues classiques, discours prononcé à l'Université de Saint-Andrews en Écosse, et dont la *Revue de l'Instruction publique* a donné des extraits dans sa livraison du 1er juillet 1868, reconnaît lui-même que la prééminence des anciens ne lui semble incontestée que sous le rapport de la forme.

« Je parle de la forme, dit-il, car pour le fond, je trouve la poésie moderne supé-
» rieure à l'ancienne, de la même manière — quoiqu'à un moindre degré — que la
» science moderne. Elle pénètre la nature plus à fond. Les sentiments d'une âme
» moderne sont plus variés, plus complexes et plus nombreux que ceux des anciens
» ne l'ont jamais été. L'esprit moderne a conscience de lui-même, il s'étudie sans
» cesse, ce que l'esprit ancien ne faisait pas. »

(2) M. Stuart Mill dans le même discours soutient que « jamais nous ne pouvons
» arriver à connaître réellement les pensées, les sentiments, le caractère personnel
» d'un peuple étranger sans savoir sa langue, et que faute d'une connaissance sem-
» blable nos facultés restent pendant toute notre vie, dans un état de développement
» incomplet. »

Il y a du vrai dans cette thèse ; mais alors comment se fait-il que M. Stuart Mill conseille aux jeunes gens d'apprendre la langue des peuples d'autrefois et non pas celle des peuples d'aujourd'hui? Il nous semble que, tout bien pesé, il est plus nécessaire de connaître les contemporains que les peuples morts.

Hosted by Google

siècles; débarrassons-nous une bonne fois de ce legs absurde de la scolastique! On parle toujours des Grecs et des Romains; s'ils pouvaient voir de quelle façon bizarre nous organisons l'enseignement de la jeunesse, ils se moqueraient de nous, et ils auraient raison.

Tout le monde est d'ailleurs à peu près d'accord aujourd'hui sur l'insuffisance des études latines; mais la plupart, au lieu de préconiser des réformes radicales, veulent s'en tenir à des demi-mesures. Quelques-uns désirent même augmenter le temps consacré aux langues anciennes. Le remède serait pire que le mal.

On s'appuie sur l'exemple de l'Allemagne, où le latin est enseigné pendant neuf ans dans les gymnases, pendant huit ans dans les écoles réales. Mais personne n'ignore qu'en ce moment même, un grand mouvement s'opère en Allemagne contre ce régime. M. E. von Hartmann, dans un de ses articles sur les *Realschulen* (1), se fait l'interprète de ce mouvement, quand il dit que l'instinct populaire s'éloigne avec raison des écoles latines. « Je suis l'adversaire le plus décidé, ajoute-t-il, de cette » perruque latine (*des lateinischen Zopfes*) de nos universités, que je » voudrais voir couper à la racine; et je professe l'opinion que le latin » a actuellement entièrement terminé sa mission médiatrice, consistant à » nous faire rentrer dans la possession complète de l'hellénisme, et que » par ce fait même, il n'est plus aujourd'hui qu'une sorte de lest » (*Ballast*) historique, sans utilité aucune. Sous ce rapport je regarde les » Gymnases comme ayant besoin d'une réforme urgente, et c'est l'ab- » sence de cette réforme qui a donné naissance aux écoles réales. Je » crois que les dix heures de latin dans les classes supérieures des » Gymnases sont une calamité nationale, et en conséquence je suis sym- » pathique aux efforts des écoles réales pour limiter le latin autant que » possible, et même, si l'on peut y arriver, en dépit des influences qui » s'opposent pratiquement à cette réforme, pour l'exiler radicalement de » l'école (2). »

Nous allons plus loin; et nous demandons qu'on bannisse absolument les études latines et grecques du cadre de l'enseignement général de toutes les écoles moyennes supérieures, en réservant la question de savoir s'il est bon de les conserver au programme de l'enseignement spécial et purement technique.

La suppression des langues anciennes met immédiatement à notre disposition un nombre d'heures considérable que nous pouvons consacrer aux autres branches, surtout aux langues vivantes.

(1) Voir la *Gegenwart* du 25 mai 1872.

(2) Ajoutons cependant que M. von Hartmann voudrait conserver jusqu'à un certain point le latin et surtout le grec dans des écoles d'enseignement général d'une nouvelle espèce, qui tiendraient le milieu entre l'école réale et le gymnase, et qu'il appelle pour cette raison : *Realgymnasien*. La place nous manque pour discuter ici les motifs de cette singulière innovation, que nous sommes loin d'approuver, et qui nous paraît peu en rapport avec les prémisses de l'auteur. (Voir la *Gegenwart* du 29 juin 1872.)

Hosted by Google

Une seconde réforme nous paraît tout aussi urgente, c'est celle de l'enseignement des mathématiques.

Aujourd'hui, l'on attribue dans les deux sections de nos athénées un temps considérable aux mathématiques et on les apprend mal. Dans la section professionnelle cinq heures par semaine sont consacrées pendant six ans à cet enseignement; dans la section des humanités trois heures en moyenne ; et tout cela afin d'arriver à connaître l'arithmétique, les éléments d'algèbre jusqu'aux radicaux du second degré et les huit livres de géométrie de Legendre, avec un peu de trigonométrie rectiligne! Encore est-il un fait certain, c'est qu'à peine le tiers de nos élèves apprennent d'une façon sérieuse, et que les deux autres tiers ballottés pendant plusieurs années au milieu d'un enseignement obscur, embrouillé et mal défini, arrivent à la fin de leurs études sans savoir résoudre par eux-mêmes une équation, ni parfois même le plus simple problème d'arithmétique !

Cela est vrai surtout pour la section des humanités. A quoi faut-il attribuer ce triste résultat? Est-ce à l'aridité des études mathématiques? C'est là un vieux lieu commun qui ne devrait plus avoir cours ; les mathématiques ne sont arides que quand elles sont mal enseignées. Il n'y a pas de science plus limpide, plus claire au monde et plus facile à comprendre ; mais encore faut-il suivre une méthode rationnelle, ne pas embrouiller les notions à plaisir et ne pas atteler surtout, selon l'expression vulgaire, la charrue avant les bœufs. C'est ce qui se pratique cependant généralement aujourd'hui dans nos colléges et nos athénées.

Dès la quatrième on commence par enseigner la théorie de l'arithmétique d'après l'ouvrage de Cirodde ou de quelque autre théoricien! La théorie de l'arithmétique à des enfants de treize à quatorze ans, qui n'ont jamais abordé aucun raisonnement abstrait! Il est facile de comprendre combien ils doivent se sentir dépaysés, étourdis, éperdus, devant cette théorie arithmétique, la plus abstraite de toutes, car elle n'a point de signes auxiliaires et ne s'appuie que sur le raisonnement pur. Aussi, qu'arrive-t-il ? C'est que les trois quarts des élèves apprennent les différentes démonstrations comme des perroquets, sans y comprendre un traître mot. Pourquoi ne pas renvoyer la théorie arithmétique à deux ans plus tard, en seconde ou en rhétorique? A des jeunes gens de seize et dix-sept ans, rien ne paraîtrait plus simple ; pour des enfants de quatorze ans, c'est un travail d'Hercule sous lequel plient leurs faibles épaules.

Au lieu de surcharger inutilement la mémoire des enfants avec cette théorie arithmétique, on ferait cent fois mieux de leur apprendre la pratique du calcul.

L'enseignement de l'algèbre et de la géométrie est tout aussi défectueux que celui de l'arithmétique. Les manuels, Bourdon et Legendre, sont détestables (1). L'espace nous manque pour relever ici toutes les

(1) Voir à ce sujet un excellent article de M. P. Mansion dans la *Revue de l'Instruction publique* (avril 1872.)

Hosted by Google

imperfections de cet enseignement mathématique; rappelons seulement que les élèves passent trois et quatre ans à apprendre les éléments de l'algèbre, la plus claire, la plus limpide, la plus extraordinairement simple de toutes les sciences; et que la géométrie, dont les trois quarts des propositions se résolvent à l'aide de la figure, par quelques égalités, s'étudie dans un gros volume encombré de longs raisonnements diffus.

Un autre vice fondamental de l'enseignement des mathématiques dans nos athénées et nos colléges, c'est de tout sacrifier aux problèmes et de perdre de vue que, dans un enseignement général, les mathématiques doivent avant tout former le raisonnement des élèves et ne pas les exercer à deviner des charades. La manie des problèmes fait perdre aux jeunes gens un temps précieux, et n'a d'autre résultat que de favoriser quelques esprits subtils et vifs, exceptionnellement doués sous ce rapport, au détriment de toute la classe. Combien ne voit-on pas, par exemple, de jeunes paresseux qui n'ont jamais ouvert un livre d'arithmétique ou d'algèbre, qui ne savent pas un mot de théorie, résoudre des problèmes compliqués avec une facilité merveilleuse, pendant que les plus forts élèves de la classe et parfois les meilleurs logiciens et les plus intelligents cherchent péniblement la clé du mystère? Que signifie un pareil enseignement? Quelle portée peut-il avoir? Laissons cela aux petits prodiges et aux colléges des Jésuites avec le jardin des racines grecques et tout le fatras mnémotechnique, et organisons notre enseignement mathématique d'après son véritable but, qui est d'apprendre à raisonner.

Que l'on donne aux problèmes une plus grande importance dans l'enseignement spécial, rien de mieux; mais dans l'enseignement général, il faut se borner aux problèmes usuels et ne pas poser de devinettes.

Entendu de cette façon, l'enseignement des mathématiques deviendrait à la fois plus complet et plus rapide; plus complet, puisque le professeur aurait le temps d'aller jusqu'au but et de montrer aux jeunes gens, par des applications pratiques, à quoi servent les mathématiques; plus rapide, car au lieu de consacrer quatre et cinq heures par semaine à cet enseignement, trois heures suffiraient amplement.

Ce n'est point à la légère que nous disons cela; M. Hartmann, qui est grand partisan de mathématiques, reconnaît lui-même dans ses études (1), que dans les classes supérieures de la *Realschule* quatre heures de mathématiques par semaine suffisent; à plus forte raison, dans le Gymnase ou la section des humanités!

N'oublions pas, d'ailleurs, que les mathématiques ne doivent point jouer, dans l'enseignement général, un rôle exagéré; elles développent l'intelligence, c'est vrai, mais à un seul point de vue, celui de la *quantité*; c'est ce qui fait leur force, mais aussi leur limite.

Nous le répétons avec une entière conviction, si les mathématiques

(1) Voir la *Gegenwart* du 8 juin 1872.

Hosted by Google

étaient mieux enseignées, si l'on suivait un plan mieux coordonné, les élèves pourraient les apprendre en moitié moins de temps et d'une façon plus complète et plus durable surtout.

Nous nous sommes efforcés de démontrer que les langues anciennes devaient disparaître de l'enseignement général, et que le temps consacré aux mathématiques pouvait être réduit de beaucoup. Ces deux grands obstacles écartés, nous pouvons nous demander maintenant de quelle façon et entre quelles branches il faudra répartir le temps disponible. Comme nous l'avons dit en commençant, le premier but de l'école moyenne supérieure, celui qui doit être satisfait par l'enseignement général commun à tous les élèves, c'est de former des hommes instruits, des citoyens éclairés.

Quelles sont les sciences qui doivent pour cela figurer au programme?

En première ligne, la langue maternelle, que l'on enseigne fort mal aujourd'hui. Pour ne pas trop élargir le problème, prenons seulement la langue française, et ne nous occupons pas de la langue flamande, qui dans les athénées du pays flamand, devrait, à notre sens, jouer un rôle aussi important que le français. Prenons donc le français. Aujourd'hui, à l'athénée professionnel, on étudie le français en moyenne six heures par semaine, dans chaque classe.

Ce temps suffirait amplement s'il était bien employé; mais ce n'est pas le cas, tant s'en faut! Dans les classes inférieures, l'analyse grammaticale et l'analyse logique jouent encore un rôle beaucoup trop prépondérant; cet abus d'analyses, vestiges d'un autre âge, n'a plus rien à faire dans un enseignement bien organisé. Il importe fort peu qu'un enfant de 10 ou 11 ans sache nous donner la définition d'un substantif, d'un adjectif, d'une proposition principale, d'un complément direct, etc., définitions qu'il étudie comme un perroquet et qu'il ne peut comprendre; ce qui lui est bien plus nécessaire, c'est d'avoir à sa disposition beaucoup de mots, de phrases et d'idées. Cela est tellement vrai, que les plus forts élèves en français, ceux qui deviendront plus tard des littérateurs de mérite, sont généralement ceux qui savent le moins bien leur analyse grammaticale ou logique. Loin de nous cependant la pensée de supprimer les analyses et les études purement théoriques! Mais elles doivent venir à leur heure, c'est-à-dire quand la raison s'est complétement formée, en quatrième et en troisième. Au bout de six mois, des jeunes gens de 14 et 15 ans en sauront plus sur ce sujet que les pauvres petits enfants de dix ans qui s'épuisent à deviner ce que peut être un complément direct, ou un adjectif indéfini; ce qui n'a rien d'étonnant d'ailleurs, puisque les grammairiens ne sont pas encore tous d'accord à ce sujet.

Donc nous voudrions, dans les classes inférieures, plus d'exercices purement littéraires, moins de grammaire et d'analyses; dans les classes supérieures, nous supprimerions complétement la rhétorique, science absurde, véritable queue de la scolastique, qui remplace les idées par les mots et prétend nous donner une recette pour écrire, comme ce

Hosted by Google

rhéteur du XVII^e^ siècle prétendait donner la recette pour faire un poème épique. Arrière les rhétoriques ; les meilleures ne valent rien ! Arrière les topiques, les figures de pensée, les figures de mots, les catachrèses, les métaphores, les synecdoques, et tout ce grotesque fatras de niaiseries ! Remplaçons ces sèches dissections par la lecture assidue et approfondie des écrivains, non pas seulement de ceux du temps de Louis XIV, mais aussi de ces anciens où l'on retrouve tant de tournures et de vieux mots charmants, et de ces modernes qui valent bien les autres, quoi qu'on en dise !

Ici encore l'expérience prouve ce que nous avançons ; quels sont les meilleurs élèves en français, ceux qui brilleront dans nos concours, ceux qui deviendront des écrivains de race ? Ne sont-ce pas ceux qui ont toujours eu pour la rhétorique et les faiseurs de rhétorique une horreur instinctive ? Ne sont-ce pas ceux qui, mécontents de la piètre nourriture littéraire qu'on leur donnait en classe, ont cherché par eux-mêmes dans les écrivains, dans les poètes, cette sève, ce feu sacré, ce je ne sais quoi de divin qui réchauffe, affermit et relève l'intelligence ?

Compris de cette manière, dégagé de ces étroites lisières qui le gênent, l'enseignement littéraire sera utile, et cinq heures par semaine suffiront pour étudier non-seulement la langue, mais aussi la littérature (1).

Après la langue maternelle, la science qui doit prendre la première place, c'est celle des langues vivantes. Sans doute, si l'esprit de l'homme était plus vaste, si les écoles surtout étaient mieux appropriées à leur but, on pourrait enseigner l'italien et l'espagnol à côté de l'allemand et de l'anglais. Mais ici il faut savoir se borner, et l'allemand et l'anglais offrent, sous tous les rapports, une telle supériorité, qu'ils doivent passer avant les autres.

Comment enseignera-t-on ces langues ? D'une façon complète ; de façon à ce que, arrivés en rhétorique, les élèves sachent lire couramment un livre anglais ou allemand, et tenir convenablement la conversation. Cela est-il impossible ? Nos adversaires disent que oui ; ils citent avec complaisance les tristes résultats de l'enseignement de ces langues dans nos sections professionnelles : on y consacre, dit M. Gantrelle, dans un récent travail publié dans la *Revue de l'Instruction publique*, dix-sept heures par semaine à l'allemand dans la section professionnelle, et cependant cette langue n'est pas mieux sue que le grec, qui n'a que quatorze heures ; c'est-à-dire qu'à leur sortie de l'athénée, peu d'élèves sont capables de déchiffrer un livre, encore moins de parler.

Un pareil argument n'a de force qu'en apparence ; d'abord, bien que le temps que l'on consacre à l'étude des langues modernes soit déjà assez considérable, il est encore insuffisant ; ensuite, les maîtres de

(1) En Allemagne, dans les *Realschulen*, on n'apprend l'allemand que 3 heures par semaine dans les classes inférieures, et 4 dans les classes supérieures, et nul ne se plaint de ce système.

Hosted by Google

langues n'ont en général ni la capacité, ni l'autorité nécessaires pour faire de bons élèves. C'est un fait patent. Mettez à la place des professeurs de langues modernes, souvent ignares, sans diplômes, mal payés et peu respectés, des professeurs comme nos professeurs actuels de français, de latin et de grec, chefs de leur classe, bien rétribués et parfaitement instruits, et vous verrez si l'enseignement des langues modernes ne se relèvera pas aussitôt!

Nous demandons pour les professeurs de langues modernes un traitement proportionné aux importants services qu'on attend d'eux; mais nous leur demandons aussi des garanties de capacité, des études spéciales, une connaissance parfaite de leur littérature nationale. Comment recruter ces professeurs? Sans doute, il y a là un problème, et ce n'est pas un des moins difficiles de tous ceux de l'enseignement. Cependant, nous croyons qu'il n'est pas insoluble. Pourquoi, par exemple, n'enverrait-on pas, à Londres et à Berlin, quelques-uns de nos normalistes étudier la langue et la littérature qu'ils seraient appelés plus tard à enseigner? Nos athénées ne sont pas si nombreux et il serait facile de bien trier les candidats.

Quant au temps à consacrer aux langues modernes, il faut, comme nous l'avons dit, le majorer: à partir de la septième, l'allemand, de beaucoup le plus difficile, devrait être enseigné 6 heures par semaine dans chaque classe, et l'anglais 4 heures; soit 10 heures pour les deux langues modernes (1).

Dans les premières années, on étudierait la grammaire, la syntaxe, le mécanisme de la langue; dans les dernières, on pourrait donner aux élèves quelques notions sur la littérature des deux peuples.

Après les langues, ces grands leviers de la pensée humaine, l'histoire et la géographie devront prendre place.

Aujourd'hui ces deux sciences n'existent que de nom; tous ceux qui voient de près les choses dans nos athénées, savent que l'enseignement de l'histoire y est dérisoire, que celui de la géographie y est nul.

On fait à ces deux nobles sciences l'aumône de deux heures par semaine, soit une heure d'histoire, une heure de géographie!

Cela fait bondir d'indignation! Tout le talent, toute la bonne volonté des professeurs se heurtent contre l'impossible! Obligés de parcourir à la hâte l'énorme champ de l'histoire et de la géographie, c'est à peine s'ils ont le temps d'en indiquer les points culminants, et les trois quarts de leurs élèves, essoufflés et fourbus, les abandonnent en route.

L'histoire ancienne seule est apprise d'une façon à peu près passable, dans l'athénée des humanités, grâce au renfort des auteurs grecs et latins; mais l'histoire du moyen-âge, l'histoire moderne surtout, la plus importante de toutes, y sont à peine effleurées; de même pour

(1) Aujourd'hui dans la section des humanités de nos athénées, les élèves ne peuvent apprendre à la fois l'allemand et l'anglais; ils doivent choisir; et cet enseignement se donne deux heures seulement par semaine!

Hosted by Google

l'histoire de Belgique. A la section professionnelle, mêmes errements! Les manuels sont effroyablement mauvais; la plupart écrits par des Français, font de la France le centre et le pivot de toute l'histoire, faussent le jugement des élèves et nous apprennent à dédaigner les grandes nations qui nous entourent.

Pour la géographie, les livres sont meilleurs; quelques Belges ont enfin eu le courage de publier deux ou trois manuels pour remplacer toute la séquelle des géographes gaulois qui nous dévorait; mais tout cela est encore bien incomplet, la géographie physique est fort négligée, les bons atlas manquent totalement.

De là, une ignorance qui fait frémir. C'est à peine si quelques-uns de nos médecins, de nos avocats, de nos ingénieurs, de nos industriels, savent seulement ce que c'est que nos Communes, le traité de Westphalie, la Révolution anglaise de 1688, la guerre de Sept ans ou la Réforme de Luther. En géographie, ils sont plus ignorants encore; les conditions climatologiques, géologiques et hydrographiques du monde sont pour eux lettre morte; ils vivent en étrangers dans un monde qu'ils ne connaissent pas et qu'ils dédaignent. Au fond, qu'importe tout cela? semblent-ils dire. En effet, cela importe fort peu! Seulement cette indifférence sans nom pour tout ce qui concerne l'histoire et la géographie, nous mène droit au matérialisme, et finira par nous rendre la risée de l'Europe intelligente.

L'histoire et la géographie doivent reprendre la place qui leur est due, dans un enseignement sérieux. Trois heures d'histoire par semaine, deux heures de géographie, dans toutes les classes, ne nous semblent pas de trop pour donner aux élèves des notions pratiques et durables.

Il serait bon aussi que dans les classes supérieures, on enseignât les éléments de l'économie politique et du droit constitutionnel; tout le monde n'est pas destiné à suivre la carrière du droit, et tout le monde cependant doit savoir, au moins en général, quelles sont les grandes lois économiques qui gouvernent le monde et quels sont les principes de notre organisation politique.

Viennent ensuite les mathématiques. Nous en avons parlé tantôt en détail; il nous suffit de dire ici que trois heures d'arithmétique dans les classes inférieures, trois heures d'algèbre et de géométrie dans les trois classes supérieures nous semblent remplir parfaitement les besoins de l'enseignement général.

Quant aux sciences naturelles, ici encore nous nous trouvons en présence du néant, tout est à organiser. Deux heures de physique par semaine en rhétorique latine et en seconde professionnelle; deux heures d'histoire naturelle en troisième professionnelle; quatre heures de chimie en seconde et en première commerciale, voilà tout l'enseignement de nos athénées.

En Allemagne, dans les *Realschulen*, on consacre six heures par semaine à ces études pendant les quatre dernières années, et deux heures pendant les cinq premières.

Hosted by Google

Nous n'en demandons pas autant ; mais il nous semble indispensable que des jeunes gens qui veulent acquérir une instruction complète aient au moins des notions sérieuses de botanique, de zoologie, de minéralogie, de géologie, d'anatomie, de physiologie, de physique et de chimie. Quoi de plus triste que de voir des hommes instruits, des citoyens qui ont parcouru tout le cercle des études universitaires, ne pas avoir la plus petite notion de physiologie, ne connaître ni le système nerveux, ni les fonctions de l'organisme humain ; ne pas même pouvoir distinguer une monocotylédonée d'une acotylédonée, un oxyde d'un acide ! Sans doute cela est bon pour les pharmaciens, les médecins, les chimistes et autres spécialistes ; mais un homme instruit n'a pas besoin de savoir cela. En effet, un homme instruit n'a besoin de rien savoir du tout que son métier ; tout le reste, c'est de la niaiserie, du pur enfantillage. Les singuliers hommes instruits que nous avons là !

Les sciences naturelles, la physique, la chimie et la physiologie, sont aujourd'hui d'une importance trop réelle pour qu'on les élimine ainsi ; il est bon que dans un siècle où l'industrie joue un rôle prépondérant, où l'homme veut se rendre compte du pourquoi de toutes choses, ces sciences ne soient pas l'apanage des spécialistes, mais la propriété de tous, au moins dans leurs lignes générales ; elles élèvent l'esprit, élargissent nos conceptions et nous empêchent de tomber dans ce terre-à-terre et cette étroitesse d'idées qui envahit de plus en plus les hautes classes de notre société belge.

Quelques notions sur le commerce et la tenue des livres devraient aussi être données à tous les élèves ; ce sont là des choses bien simples et qu'on ignore trop complétement aujourd'hui.

Il est une autre branche importante de l'enseignement que nous voudrions voir cultiver dans nos écoles, c'est le dessin ; dans les classes inférieures surtout, il remplit un rôle aussi utile qu'agréable, forme le coup d'œil et nous intéresse de plus près aux productions de l'art.

En revanche, la calligraphie prend, nous paraît-il, aujourd'hui, dans nos athénées une place beaucoup trop considérable même dans la section professionnelle ; c'est à l'école primaire que l'enfant doit apprendre à bien écrire ; quant à vouloir faire de tous nos jeunes gens des calligraphes, cela nous paraît puéril et ridicule ! La belle écriture n'a d'utilité que pour les copistes, et le plus arriéré des élèves en apprendra plus en trois mois de leçons particulières qu'en trois ans de ces prétendues leçons de calligraphie, où l'on fait beaucoup de tapage et d'espiégleries et où l'on n'étudie pas.

Une dernière branche enfin qui, d'après nous, devrait figurer au programme obligatoire de tout athénée bien organisé, c'est la gymnastique. Aujourd'hui l'enseignement normal et régulier de la gymnastique n'existe pas dans notre pays ; on n'en fait pas, ou bien on confond la gymnastique avec les tours de saltimbanque. Prenons à ce sujet exemple sur l'Allemagne et la Suède. Dans ces pays, la gymnastique est obligatoire et remplit un rôle important dans l'éducation à tous les degrés ;

Hosted by Google

elle est utile surtout pour des jeunes gens livrés à des travaux intellectuels assidus; elle délasse les membres, fortifie les muscles, développe les qualités viriles et réalise le vieil axiome : *mens sana in corpore sano.* Seulement, pour remplir ce but, la gymnastique ne doit pas être enseignée comme aujourd'hui par des empiriques, mais par des professeurs d'élite, formés dans des écoles normales, d'après toutes les règles de la science des Ling, des Guts-Muths et des Nachtegall.

Quant à la musique vocale, nous l'avons complétement écartée du programme; autant elle est nécessaire et doit être obligatoire dans les écoles primaires, autant elle est complétement superflue dans des écoles moyennes du degré supérieur; les études particulières jouent ici un rôle tellement prépondérant qu'il nous semble complétement inutile et même illusoire d'enseigner l'art musical dans l'école.

Tel nous paraît devoir être le programme d'un enseignement général bien organisé, dans nos écoles moyennes du degré supérieur.

A côté de cet enseignement général, il y a l'enseignement spécial, destiné à préparer déjà aux différentes carrières que les élèves pourront embrasser.

Sous ce rapport on peut diviser les carrières en cinq grandes catégories : les carrières commerciales; les carrières industrielles (1); les carrières purement scientifiques et mathématiques : ingénieurs, etc.; les carrières qui s'appuient sur les sciences naturelles : médecins, pharmaciens, chimistes, physiciens, etc.; les carrières du droit et des lettres: avocats, magistrats, professeurs et littérateurs.

L'enseignement spécial comprendra donc cinq sections; c'est-à-dire qu'à partir de la quatrième, par exemple, les jeunes gens, à côté des cours généraux qu'ils suivront en commun, auront encore des cours particuliers, qu'ils choisiront d'après leurs préférences et leurs aptitudes, ainsi que cela se pratique déjà, mais d'une façon incomplète, dans les deux classes supérieures de la section professionnelle.

C'est ici que nous voudrions dire un dernier mot du latin et du grec. Autant ces langues nous semblaient déplacées dans l'enseignement général, autant elles nous paraissent utiles dans les études spéciales de ceux qui veulent se consacrer au droit ou aux belles-lettres.

Ici tous les arguments que l'on fait valoir en faveur des études classiques, sont à leur place. Il est évident que, pour tous ceux qui veulent manier plus tard la parole ou la plume, les langues classiques ont une grande utilité. Cependant nous croyons que cet enseignement devra avoir pour principal but d'inspirer aux jeunes gens le goût des lettres latines et grecques et de leur donner l'explication et l'analyse des grands auteurs. Sans doute, il sera bon aussi que le professeur apprenne aux élèves le mécanisme de ces langues, et les familiarise avec leur struc-

(1) Voir sur la création d'une section industrielle, les arguments de MM. Annoot, Gauthy et Marchand, dans leur remarquable étude sur la *Réorganisation de la section professionnelle.* 1864.

Hosted by Google

ture intime, mais plutôt afin de faciliter leurs études personnelles et de diriger leurs recherches que pour leur faire traduire des thèmes; c'est assez dire que la version, insuffisante par elle-même pour donner la connaissance complète de la langue, pourra cependant être employée ici avec succès.

Nous donnons plus bas le programme idéal, le schème d'un enseignement organisé d'après les vues que nous venons d'exposer ici. Nos lecteurs remarqueront que nous avons augmenté le nombre d'années d'études; désormais, les études moyennes supérieures dureraient huit ans; c'est ce qui se pratique à peu près partout aujourd'hui et ce que les hommes compétents ne cessent de réclamer chez nous. Aujourd'hui notre enseignement professionnel n'est que de six ans, notre enseignement humanitaire de sept; d'une part, ce temps est trop restreint pour étudier les différentes sciences d'une manière approfondie; d'autre part, nos élèves ont ainsi terminé trop tôt leurs études et entrent à l'Université à seize et dix-sept ans, quand leur esprit est à peine formé. Il est temps d'en finir avec cet enseignement à toute vapeur et de considérer que les études d'Athénée et de Collége n'ont pas seulement pour but de préparer à des examens, mais avant tout de former des hommes.

Programme schématique des cours d'un athénée (provinces wallonnes).

COURS GÉNÉRAUX.

MATIÈRES.	Heures de leçon par semaine et par classe.								Par semaine pour toutes les classes.			
	Huitième.	Septième.	Sixième.	Cinquième.	Quatrième.	Troisième.	Deuxième.	Première.	Nouveau programme (8 classes).	Section des humanités actuelle (7 classes)	Section professionnelle (6 classes). (1)	Realschule (8 classes).
Langue française, littérature	10	6	6	6	6	5	5	5	49	34	43	30
» allemande	4	6	6	6	6	6	6	6	46	6	17	26
» anglaise	.	4	4	4	4	3	3	3	25	6	10	17
» flamande	.	.	.	.	.	3	2	2	7	4	15	..
Histoire	2	3	3	3	3	3	3	3	23	8	8	16
Géographie, astronomie	1	2	2	2	2	2	2	2	15	7	3	11
Mathématiques	2	3	3	3	3	3	2	2	21	21	31	42
Zoologie, botanique, géologie	1	2	2	2	.	.	.	.	7	.	2	..
Physique, chimie	.	.	.	.	2	2	2	2	8 (17)	2	8	28
Anatomie, physiologie	.	.	.	.	.	.	1	1	2	.	.	..
Commerce, tenue des livres	.	.	.	1	1	.	.	.	2	.	3	.
Économie pol. Droit constit.	.	.	.	.	.	.	1	1	2	.	2	..
Calligraphie	2	.	.	.	.	.	.	.	2	4	10	7
Dessin	1	1	1	3	2	1	1	1	20	4	20	17
Totaux	26	30	30	30	29	28	28	28	229	96	174	194(2)

(1) Nous avons pris les 6 classes actuelles de la section professionnelle, y compris la 1re et la 2e commerciale; mais non la 1re ni la 2e scientifique, qui ont un programme spécial.

(2) Le total des heures hebdomadaires dans les 8 classes des Realschulen n'est inférieur à celui de notre programme que parce qu'on y enseigne le latin et la religion; si nous ajoutions les 44 heures de latin et les 16 heures de religion, nous aurions 254 heures de cours, ce qui est à peu près le même chiffre que celui de notre programme, car si l'on y ajoute aux 229 heures de cours généraux, les 21 heures de cours spéciaux, on arrive à un total de 250 heures de leçons.

Hosted by Google

COURS SPÉCIAUX.

SECTIONS.	MATIÈRES.	Heures par semaine. Quatrième.	Troisième.	Deuxième.	Première.
1. Section commerciale	Sciences commerciales	1	2	3	3
	Physique et chimie	1	1	1	1
	Dessin	2	2	2	2
	Total.	4	5	6	6
2. Section des sciences mathématiques.	Mathématiques	2	3	4	4
	Dessin	2	2	2	2
	Total.	4	5	6	6
3. Section des sciences naturelles	Latin et grec (nomenclature).	1	1	1	1
	Physique et chimie	1	2	2	2
	Anatomie, physiologie	1	1	2	2
	Botanique, zoologie, géologie.	1	1	1	1
	Total.	4	5	6	6
4. Section des lettres.	Latin et grec; gramm. génér.	4	4	5	5
	Littératures anciennes	.	1	1	1
	Total.	4	5	6	6
5. Section industrielle.	Mathématiques	1	2	2	2
	Physique et chimie.	1	1	1	1
	Sciences commerciales	.	.	1	1
	Dessin	2	2	2	2
	Total.	4	5	6	6

Un seul coup d'œil jeté sur ce tableau nous permet de constater les énormes lacunes de notre enseignement, surtout dans la section des Humanités; le latin une fois retranché, il ne reste que les quelques bribes d'instruction qui sont renseignées au tableau.

On voit aussi que, si l'on ajoute les cours spéciaux aux cours généraux, les élèves des cinq sections ont en 4e et en 3e, 33 heures de classe par semaine, en 2e et en 1re, 34. Ce programme n'a rien de trop chargé. N'oublions pas qu'aujourd'hui déjà, dans les sections professionnelles de nos athénées wallons, on travaille respectivement 29, 30, 34, 34, 31 et 34 heures par semaine dans les six classes; nous n'avons fait que supprimer les 2 heures du cours de religion et les heures du cours de calligraphie, pour les remplacer par d'autres cours plus importants à notre point de vue.

Remarquons en outre que dans les 26 heures de la 8me, il en est six réservées au dessin et à la calligraphie, ce qui est plutôt un délassement qu'une fatigue pour les élèves; de même dans les autres classes, en décomptant les heures de dessin, on trouve que les élèves de 7me et de 6me ont 26 heures de cours; ceux de 5me 27, ceux de 4me commerciale,

Hosted by Google

industrielle et mathématique 29, ceux de 3me 30; ceux de 2me et de 1re 31. Ajoutons que parmi ces cours se trouve aussi celui de manipulations chimiques, cours tout aussi intéressant et aussi peu fatigant que le dessin. Il en est de même dans la section des sciences naturelles. Les plus occupés seront les élèves de la section des lettres, qui aujourd'hui, nous ne savons pourquoi, le sont le moins.

D'ailleurs, la variété des études les rendra beaucoup moins pénibles qu'elles ne le sont actuellement, sans rien leur ôter de leur importance.

Dans deux branches seulement, le programme idéal que nous présentons ici est plus faible en apparence que le programme actuel; c'est d'abord dans les études mathématiques. Aujourd'hui, les élèves de la section professionnelle ont 5 heures de mathémathiques depuis la 6me, et ceux de la première scientifique en ont même 8. Dans notre programme, les mathématiques ne prendraient plus que 3 heures par semaine dans les classes inférieures, et dans les quatre classes supérieures de la section scientifique 6 heures; mais n'oublions pas que les méthodes actuelles sont vicieuses au dernier point et que les cours sont augmentés de deux ans, dans le nouveau programme.

Quant au dessin, aujourd'hui, dans les deux classes supérieures de la section scientifique, on l'enseigne 5 heures par semaine; dans notre programme, 3 heures seulement; mais nous avons renforcé cet enseignement dans les classes inférieures.

Nous n'avons pas mis la gymnastique au programme; il va sans dire cependant que l'enseignement de cette branche serait obligatoire dans toutes les classes, et compterait au moins trois leçons par semaine.

Un dernier mot au sujet de notre programme. Il est fait pour les athénées wallons; dans les athénées et les colléges flamands, une plus large part serait donnée à la langue maternelle; mais d'un autre côté, l'allemand étant loin d'offrir les mêmes difficultés aux Flamands qu'aux Wallons, on pourrait se contenter dans ces athénées de quatre heures d'allemand par semaine et attribuer les deux autres heures à l'étude du flamand, dans les huit classes; ce qui est très-suffisant et qui d'ailleurs se pratique déjà aujourd'hui.

Nous n'avons pas cru devoir non plus donner au flamand dans les athénées wallons toute l'importance qu'on lui donne aujourd'hui; à notre avis, les wallons ont plus d'intérêt à apprendre l'allemand que le flamand. Il est vrai que les flamands sont leurs compatriotes; mais rien n'empêche ceux qui voudront plus tard exercer des fonctions en Flandre, d'apprendre à fond le flamand en dehors de l'école. Pour la généralité des élèves cela nous semble inutile; il vaut mieux les mettre à même de savoir parfaitement l'allemand dont l'utilité est universelle. D'ailleurs, les élèves qui auront suivi déjà pendant cinq ans le cours d'allemand, pourront facilement, nous paraît-il, avec les trois heures de flamand des classes supérieures et tout en continuant leurs études allemandes, arriver à comprendre assez de flamand pour n'être pas dépaysés en Flandre. Enfin, la question de la langue flamande est une

Hosted by Google

question complexe que nous n'avons pas l'intention de traiter à fond dans ce travail.

Tel est, dans son ensemble, le programme schématique que nous voudrions voir prendre pour base de notre enseignement moyen du degré supérieur. Sans doute l'expérience et la critique pourront y révéler bien des imperfections et y apporter bien des améliorations; mais tel qu'il est, nous le croyons certes plus complet que le programme batard de l'enseignement actuel.

Toutefois, l'adoption d'un nouveau programme ne suffirait point pour transformer notre enseignement moyen supérieur. Il faudrait, pour le mettre sérieusement en pratique, créer une armée de professeurs dévoués et instruits en géographie, en histoire, en sciences naturelles, en allemand et en anglais surtout. Il faudrait aussi se procurer des locaux appropriés aux nouveaux besoins de l'instruction, un matériel d'école complet, et de vastes salles de gymnastique.

Mais ce sont là des mesures purement techniques et dont l'adoption ne réclame que des subsides plus considérables. Pourquoi les refuserions-nous? Souvenons-nous que les Allemands consacrent des sommes énormes à l'érection de colléges qui sont de véritables monuments, et cela non pas seulement dans les grandes capitales, mais jusque dans les plus petites villes. Souvenons-nous que Berlin, Dresde, Carlsruhe, Stuttgart, Leipzig, ont dépensé des millions, depuis quelques années, pour des locaux et des instruments de gymnastique. Souvenons-nous que tous les jours encore, dans ces grands centres de l'intelligence, on inaugure de nouvelles méthodes, on transforme et on perfectionne. Resterons-nous en arrière, nous dont le système d'enseignement est incomparablement plus mauvais que le système germanique? Lésinerons-nous sur la dépense, alors que depuis quarante ans nous engloutissons des milliards dans le gouffre du budget de la guerre, et cela afin qu'au jour du danger nous ayons une armée à nos frontières pour nous défendre contre l'ennemi? N'est-ce donc pas aussi un ennemi, et le plus redoutable de tous les ennemis, que cette ignorance qui nous dévore et qui nous ronge jusqu'à la moelle? Secouons une bonne fois cette coupable apathie pour les choses de l'intelligence et de l'enseignement; il est grand temps. Les Jésuites ont créé le denier de saint Pierre pour soutenir la papauté chancelante; créons aussi le denier des écoles! Disons-nous que l'argent qu'une nation consacre à l'enseignement de ses enfants est de l'argent placé au centuple, et que c'est là que nous devons mettre tout notre orgueil et toute notre gloire!

N'oublions pas non plus que les établissements du clergé font à nos athénées et à nos colléges laïques une concurrence formidable; si nous voulons la soutenir à notre avantage, ayons des écoles tellement parfaites que jamais les écoles de nos adversaires ne puissent les égaler, et que tous les parents nous envoient leurs enfants.

Pour atteindre ce but, nos écoles doivent mieux répondre à l'idéal de la science moderne; il faut les transformer radicalement, et nous pen-

Hosted by Google

sons que la transformation doit s'effectuer dans le sens que nous venons d'indiquer.

Sans doute, nous ne prétendons point que ce système soit l'idéal d'un enseignement parfait; mais nous croyons qu'il vaut mieux que le système actuel et qu'il donnera des résultats plus réels et plus grands.

Au fond, que savent aujourd'hui les élèves de nos écoles latines supérieures, en sortant de rhétorique? Le français, le latin, les mathématiques, un peu de grec, presque pas d'histoire et de géographie, encore moins d'allemand ou d'anglais, rien des sciences naturelles.

Que sauront-ils en finissant leurs études, après avoir suivi un programme comme celui que nous avons développé? Le français, les mathématiques, l'allemand, l'anglais, l'histoire et la géographie, toutes les sciences naturelles, les généralités de la physiologie humaine, de l'économie politique et du droit constitutionnel, le dessin et la gymnastique.

Et maintenant, c'est au lecteur qui a eu la patience de nous suivre jusqu'au bout de cette étude, à décider lui-même : De ces deux enseignements, lequel est le meilleur? Lequel aura formé des hommes et des citoyens?

HERMANN PERGAMENI.

Hosted by Google

MES VACANCES A LA ROCHE

IV

HOSPITALITÉ.

La tannerie des MM. Orban est entourée de beaux jardins qui s'ouvrent hospitalièrement aux visiteurs. Il y a, à mi-côte, dans ces jardins, un petit hermitage rustique, construit avec beaucoup de goût, où les propriétaires avaient la délicate attention de laisser toujours traîner sur la table quelque album ou quelque volume illustré. Ces dispositions hospitalières, je les ai rencontrées partout à La Roche. Je ne me rappelle même pas une seule exception durant les nombreux séjours que j'y ai faits.

J'en citerai avec bonheur quelques exemples.

Quand j'abordai à La Roche pour la première fois, la route de Saint-Hubert à Stavelot n'était faite que jusqu'à La Roche. On commençait à travailler à la section de La Roche à Salm. Une éraflure dans la montagne au nord du château indiquait de loin les travaux. L'élégant pont suspendu dont j'ai parlé plus haut n'existait pas. A sa place, il y avait un vieux pont de bois, très-pittoresquement délabré, que Lauters a dessiné. En 1841, le roi Léopold vint visiter La Roche. Ce pont en ruine lui parut si scabreux, qu'il fut curieux de voir comment ses équipages y passeraient sans le faire crouler. Il alla se placer en bas sur les cailloux de la grève avec sa suite, et fit passer les voitures à vide. Le pont résista, à sa grande surprise. Peut-être avait-il compté un peu sur l'amusant spectacle de les voir rouler dans la rivière.

On m'a conté l'anecdote à La Roche. Je ne la garantis pas autrement.

En mémoire de ce passage royal, les habitants de La Roche

Hosted by Google

avaient écrit à la chaux, en grandes lettres blanches, sur un pan de rocher fraîchement taillé : VIVE LE ROI. 1841. J'ai vu cette patriotique inscription pâlir et s'effacer d'année en année sous l'action de la pluie. En reste-t-il aujourd'hui quelque trace? Elle mériterait bien d'être raffraîchie. Avis à M. le bourgmestre de La Roche.

Je logeais au faubourg. M'étant un jour attardé en ville, il me fallait traverser le pont dans l'obscurité. Vous ne vous attendez pas, j'espère, à ce que je vous dise que La Roche est éclairé au gaz. Il faisait noir comme dans un four. Je m'avançais pourtant sans défiance, quand tout à coup j'entendis derrière moi un pas pressé. Un rayon de lumière glissa à mon côté. « Monsieur, monsieur, n'allez pas si vite! » me cria une voix amicale; et je fus rejoint par un brave homme portant une lanterne. C'était un bourgeois de La Roche qui, voyant de chez lui passer un étranger qui se dirigeait vers le pont, était accouru pour éclairer sa route. Et à la vue des fondrières que sa lumière me découvrit, je dus le remercier bien sincèrement. Y a-t-il, dans nos grandes villes, beaucoup de gens capables d'une pareille attention?

Une autre fois, je cheminais seul sur le plateau d'Ortho, en route pour Bastogne. J'avais quitté le chemin vicinal pour un sentier qui me semblait devoir considérablement abréger. Je crus entendre une voix qui me hélait, et j'aperçus de très-loin un individu qui gesticulait en faisant des signes que je ne comprenais pas. Comme il coupait droit sur moi à travers des champs labourés, je compris seulement qu'il voulait me rejoindre, et je l'attendis. Bientôt, je crus reconnaître vaguement une figure que j'avais vue à La Roche. Malgré sa blouse, son costume n'était pas tout à fait celui d'un paysan. C'était quelque chose comme un receveur, un secrétaire, un greffier, ou tout cela ensemble. Dès qu'il fut assez près pour se faire entendre :

— Sacrebleu, cria-t-il, comme vous courez! Vous auriez fait un fameux facteur de poste rurale! Voilà une demi-heure que je vous appelle et que j'essaye de vous rattraper! Je suis tout en nage!

En effet, sa figure rouge et marquée de petite vérole était ruisselante de sueur.

— Je suis bien fâché, lui dis-je, de ne pas vous avoir aperçu plus tôt; je me serais arrêté.

— Vous allez à Bastogne par là?

— Oui. Mais d'où savez-vous que je vais à Bastogne?

— Vous l'avez dit hier soir devant moi à M. le bourgmestre.

— C'est possible. Effectivement je vais à Bastogne. Puis-je vous y être utile à quelque chose?

Hosted by Google

— Ce n'est pas cela. Je vous demande où vous comptez passer l'Ourthe?

— Au gué qui est au-dessous d'Herlinval.

— Les gués sont impraticables; les eaux sont trop grosses. Il y a eu un orage hier au-dessus d'Houffalize. Vous ne pouvez passer l'eau qu'à la Ferme-au-Pont. Je me suis douté de la chose quand je vous ai vu quitter le chemin d'Ortho. Il faut le reprendre. Venez avec moi; nous allons le retrouver de l'autre côté de ce champ de genêts.

— Merci. Vous avez à faire par là?

— Moi? pas du tout; je vais à Nisramont.

C'était pour me dire cela que cet homme qui à peine me connaissait de vue, se détournait de sa route et de ses affaires et faisait une demi-lieue, en courant, à travers champs.

Bon gré malgré, il voulut m'accompagner, et ne me quitta que lorsqu'il m'eut remis sur la bonne voie, en vue du clocher d'Ortho.

Autre trait.

Sur la route de Beausaint, à cinq minutes de La Roche, il y a une petite maisonnette construite pour la barrière. De la fenêtre de derrière, on jouit d'un point de vue superbe. J'avais demandé à la femme (voilà que son nom me revient : elle s'appelait Marianne et avait été cuisinière chez M^me^ O...; elle possédait un talent merveilleux pour préparer les grives; elle savait enlever aux baies de génévrier dont on les assaisonne, leur âcreté tout en conservant leur parfum); j'avais donc demandé à Marianne la permission de m'installer à l'intérieur de sa maison, à une table devant la fenêtre, pour dessiner. C'est d'après le croquis que je fis là que mon ami Hendrickx a dessiné la vue de La Roche qui se trouve dans le volume des *Ruines et Paysages*. Seulement, mon ami Hendrickx a remplacé un bouquet de chênes rabougris que j'avais mis au premier plan parce qu'ils s'y trouvaient en effet, par de plantureuses gerbes de blé qu'un crayon aussi fantaisiste que le sien a pu seul faire pousser sur ces rochers arides.

Tandis que je dessinais, survint un coup de vent qui fit voler mes papiers et, ce qui était pis, jeta par terre la porte vitrée qui fermait la pièce où je me trouvais. C'était un dommage de quatre ou cinq francs pour le moins. Naturellement, je m'empressai de déclarer que je le prenais pour mon compte, attendu qu'il n'était arrivé que parce que j'avais tenu la fenêtre ouverte, malgré le vent. Mais Marianne soutint que c'était sa faute à elle, parce que la porte n'était pas placée dans les gonds; que c'était le vent et non pas moi qui l'avait renversée. Enfin, elle me donna, pour ne pas recevoir mon argent, toutes les mauvaises raisons qu'une personne de mauvaise

Hosted by Google

foi aurait imaginées pour me forcer à payer. Il me fut impossible de vaincre son obstination.

J'y retournai le lendemain et revins à la charge avec aussi peu de succès. Bastogne, son mari, la soutenait. Il ne me restait qu'un moyen : j'allai trouver le vitrier et lui ordonnai d'aller remettre les vitres pour mon compte. Bastogne se fâcha et faillit jeter le vitrier à la porte. Je perdis absolument mon procès et ce ne fut qu'aux vacances suivantes que je gagnai en appel, devant tous les hôtes de Tacheny, convoqués en tribunal.

Avez-vous eu dans vos voyages beaucoup d'aventures pareilles? Je soutiens, moi, que cela ne pouvait arriver qu'à La Roche.

Dans les grandes occasions, Marianne (je vous ai déjà dit que c'était une excellente cuisinière) venait donner un coup de main à Mme Tacheny, dans sa cuisine. Oh! le bon petit hôtel qu'était alors l'*Hôtel des Ardennes!* Et quel honnête aubergiste, et quel excellent homme en même temps c'était que le père Tacheny! Ceux qui logeaient chez les frères Meunier à l'*Hôtel du Nord* ne disaient pas moins de bien de leurs hôtes. Il n'y avait que ces deux hôtels-là à Laroche; chacun d'eux avait sa clientèle qui lui restait fidèle, et ils n'essayaient pas de se nuire; c'était, des deux côtés, à qui exercerait l'hospitalité le plus cordialement et avec le plus de ménagement pour la bourse de ses pratiques. C'est fabuleux, n'est-ce pas? Et vous trouverez que je suis encore aussi toqué de La Roche qu'autrefois. Comme vous voudrez, mais je ne m'en dédis pas.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à l'*Hôtel des Ardennes* — le plus aristocratique des deux — je ne parvenais à dépenser mes deux francs par jour qu'en m'y livrant aux dépenses les plus extravagantes, comme de remplacer le *péquet* par du cognac. Avec cela, du jambon, des truites, des grives, du lièvre tous les jours. Et souvent des bonnes fortunes, comme du sanglier ou du saumon.

J'ai dit que j'étais arrivé à La Roche au mois d'octobre. Je trouvai toute la population sur pied. C'était l'époque où, chaque année, les saumons remontent l'Ourthe pour déposer leur frai. On devait, ce jour là, traîner le filet dans l'*Harzée-Goffe*. Je vois encore ce spectacle. Quatre grands gaillards, les bras et les jambes nus, marchant dans la rivière jusqu'au ventre, tiraient les cordes qui soutenaient le filet. D'autres, en amont, battaient l'eau avec des gaffes, pour chasser le poisson, et tous les gamins de l'endroit aidaient à la besogne en jetant des cailloux et en poussant de grands cris. On prit trois saumons magnifiques, et Tacheny, qui était un des fermiers de la pêche, en eut un pour sa part. Pendant deux jours, nous mangeâmes du saumon à discrétion. Festins de pairs d'Angleterre!

Hosted by Google

V

UN PEU D'HISTOIRE.

A quelques minutes au-dessus de l'endroit où le chemin des Morts croise la nouvelle route d'Hotton, se trouve le *Siége de Pepin*. Berthollet dit en parlant du château de La Roche :

« On conjecture qu'il a dû être bâti par les Romains, lorsqu'après » avoir conquis les Gaules, ils construisirent des forts dans la forêt » d'Ardennes pour leur servir de retraite. Selon Bertels, Pépin » d'Herstal en fit une maison de chasse et y établit un grand-veneur. » Les naturels du pays montrent un siége taillé dans le roc sur la » montagne de Corrumont et l'appellent par tradition le Siége de » Pépin, prétendant que ce duc d'Australie y donnait ses audiences » et s'y reposait des fatigues de la chasse. » (Bertholet, *Hist. de Luxembourg*, t. III, p. 296).

Ce même historien parle d'une tour qu'on voyait de son temps à La Roche, dont je n'ai plus trouvé de vestiges, et qu'on nommait la *Tour des Sarrazins*.

« On y creusa, dit-il, il y a environ un siècle, pour y trouver du » salpêtre, mais on fut bien surpris d'y découvrir un grand amas » d'os humains d'une grandeur prodigieuse. »

Selon Dewez, le château de La Roche fut construit vers le milieu du v[e] siècle. Tout cela, ce sont de simples conjectures qui ne reposent sur aucun document vraiment historique. Rien ne prouve que les Romains aient jamais mis le pied dans cette gorge sauvage de l'Ardenne; et quant aux Sarrazins, nous savons fort bien qu'ils n'y sont pas venus. Pour ce qui est des ossements humains d'une grandeur prodigieuse, c'est évidemment un conte. En général, j'aime et je respecte les vieilles traditions. Elles sont l'histoire orale et vivante d'un pays. Elles sont d'autant plus précieuses que, lors même que le fait principal y est altéré par l'ignorance, elles conservent le plus souvent comme un parfum des vieux jours, la langue, les mœurs, la couleur locales. Mais il faut distinguer les traditions véritables qui remontent réellement à l'événement qu'elles rappellent, des traditions supposées écloses un beau matin toutes faites dans le cerveau d'un antiquaire aux abois. Les historiens du xvi[e] et du xvii[e] siècle, dans leur pédante préoccupation de l'antiquité, ont attribué aux Romains, aux Goths, aux Sarrazins et même aux Huns, une foule

Hosted by Google

de monuments dont ces peuples sont complétement innocents. Et l'espèce n'en est pas perdue. Un antiquaire luxembourgeois me conta un jour qu'Ettelbruck tirait son nom, qu'il traduisait par *pont d'Attila*, d'un pont que le roi des Huns avait fait jeter sur l'Alzette pour le passage de son artillerie!

Le château de La Roche est certainement très-ancien ; son importance au moyen-âge était considérable, et cependant on n'en trouve aucune mention avant le XI^e^ siècle. Il appartenait alors à Henri, fils puiné d'Albert II, comte de Namur. Ce Henri était comte de Laroche et de Durbuy, *du chef de sa mère*. Or, sa mère était Régelinde, fille de Gothelon I^er^, duc de Lotharingie, comte d'Ardenne. Pour que les comtés de La Roche et de Durbuy aient pu constituer la dot de cette princesse, il fallait qu'ils fissent partie des domaines de la maison d'Ardenne. Je conjecturerais volontiers qu'ils n'en avaient jamais été détachés autrement qu'à titre d'apanages, et que, lors du démembrement du grand comté bénéficiaire d'Ardenne, dont Ricuin fit le partage entre ses enfants, en 692, ils formèrent, avec les comtés de Bouillon et de Verdun, le lot de Godefroid, l'aîné de ses fils.

A des ruines féodales, il ne faut pas chercher une origine antérieure aux temps féodaux. L'examen des ruines du château de Laroche permet certainement de faire remonter quelques-unes de leurs parties jusqu'à l'époque carlovingienne. Selon toute vraisemblance, il fût bâti par un des comtes qui démembrèrent la Lotharingie vers la fin du IX^e^ siècle. Peut-être par un de ces comtes d'Ardenne dont les chroniques parlent sans indiquer leur résidence. En effet, parmi les historiens modernes, les uns fixent le séjour de ces comtes à Verdun, d'autres à Bouillon, d'autres à Kœrig, village aux environs d'Arlon, d'autres à Rochefort. Le nom de Rochefort a été souvent confondu avec celui de La Roche. Qu'on veuille bien se souvenir que le nom latin de Laroche est *Rupes Arduennæ;* que c'est une princesse de la maison d'Ardenne qui a porté le comté de La Roche dans la maison de Namur, et l'on ne regardera pas comme trop invraisemblable l'opinion que j'ai soumise à l'Académie d'archéologie de Belgique que le château de La Roche aurait été la résidence des comtes bénéficiaires d'Ardenne.

Les comtés de La Roche et de Durbuy passèrent, en 1122, de la maison de Namur à celle de Luxembourg. Depuis Ermésinde, fille unique de Henri l'aveugle, les comtes de Luxembourg joignirent constamment à leur titre celui de comtes de La Roche.

La petite ville qui s'était formée au pied du château ne fut probablement entourée de murs qu'à l'époque où elle reçut sa première

Hosted by Google

charte d'affranchissement. Elle l'obtint en 1331, de Jean l'aveugle, roi de Bohême et de Pologne et comte de Luxembourg. Cet acte, dont on conserve une copie authentique à la maison de ville de La Roche, n'est que la confirmation d'anciennes libertés et de priviléges consacrés par le temps. Le comte garantit aux habitants de La Roche « les franchises que ils ont useit et maniet anchiennement et sans mal engien. » Il les exempte et les tient quittes à perpétuité de toutes les demandes, prières, tailles, exactions d'argent ni d'autres choses que lui ou ses hoirs comtes, de Luxembourg ou de La Roche, pourraient requérir pour cause de mariage, de chevalerie, ou de rançon, « sauf les rentes, amendes, revenus et droitures que doivent au comte les échevins dudit lieu. » Puis il ajoute : « Et parmi » ce doivent nosdits bourgeois de La Roche fermer de mur bon et » suffisant et de portes notre dite ville de La Roche à leurs costets » (*koste*, frais) et les doivent entretenir à toujours, mais à leurs dé- » pens, et y doivent mettre et mettront chacun an cent livres de pe- » tits tournois... et leur devons à cette foi livrer arbalestriers et » guarrants (machines) qu'ils doivent entretenir à leurs dépens. » En outre, les bourgeois de La Roche devront aider le comte dans ses entreprises et chevauchées ; prendre charrette, bœufs, moutons et porcs, et avoir douze arbalestriers pour le servir en ses besognes, aussi longtemps qu'il le jugera convenable.

Sans doute, si l'on met cette charte en regard de la condition misérable des serfs de la glèbe, elle constituait dans la condition des bourgeois de La Roche un notable adoucissement. Ils avaient la liberté corporelle ; ils n'étaient plus taillables et corvéables à merci ; mais elle imposait des charges bien lourdes pour une petite ville qui n'avait pas mille habitants, presque sans industrie et sans commerce.

Lorsque Louis XIV se fut emparé du Luxembourg, en 1684, il fit démanteler plusieurs petites villes du duché, entre autres Durbuy et Houffalize ; mais il augmenta les fortifications de La Roche. C'est de cette époque que datent la terrasse construite en avant du château, et les embrasures à canon, pratiquées dans quelques vieux murs. Bertholet, qui écrivait au milieu du siècle dernier, cite encore le château de La Roche comme étant « de bonne défense. » Il n'est ruiné que depuis la révolution française.

Il y a dans l'histoire du château de La Roche un épisode original et glorieux. Les barons féodaux, qui nous paraissent odieux quand ils foulent et pressurent les pauvres paysans, étaient grands quand, du haut de leurs donjons, ils résistaient à un pouvoir suzerain chancelant et méprisé. Qui n'a admiré le vieux burgrave Job?

Hosted by Google

« Qui depuis soixante ans repoussait d'un pied sûr
» L'échelle de l'empire appliquée à son mur? »

De la même trempe était Henri, comte de Laroche et de Durbuy, frère puîné du comte de Namur Henri III.

Ces fiers barons, rois absolus dans leurs domaines, ne relevaient que de Dieu et de leur épée. La suzeraineté de l'empire n'était que nominale. Le seul droit qu'ils reconnussent était le droit sauvage du plus fort, si naïvement consacré dans la législation féodale de l'Allemagne sous le nom de *faustregt*, le droit du poignet. Comme les rois, ils vidaient leurs querelles directement, par l'épée. Ce droit des grands vassaux, les moindres possesseurs de fiefs se l'étaient arrogé à leur tour. Ils se faisaient la guerre entre eux; mais, à l'abri derrière leurs imprenables forteresses, cuirasses de pierre, ils ne pouvaient se nuire qu'en portant dans les terres les uns des autres le ravage et l'incendie, — toujours comme les rois. Le brigandage, le meurtre et la famine étaient partout.

L'Église, seul asile de la paix, mais asile souvent violé, essayait vainement d'intervenir. Les *Paix de Dieu*, les *Trèves de Dieu* suspendaient les hostilités durant les jours consacrés au culte. On respirait du samedi au lundi et quelquefois durant l'octave des grandes fêtes. Mais qu'importait, si la guerre devait recommencer le lundi, ou après l'octave expirée? L'évêque de Liége, Henri de Verdun, fit mieux.

A l'instigation du comte de Namur, il fit inviter tous les seigneurs de son diocèse à une conférence, et là, dans un discours pathétique, il leur exposa ce que leurs guerres privées, si contraires à l'esprit de charité qui est la loi de Dieu, avaient de désastreux pour le pays entier et pour chacun en particulier. Pour conjurer ces maux, il leur proposa de faire choix de l'un d'entre eux auquel ils délégueraient l'autorité judiciaire sur leurs vassaux, avec droit de les citer à son tribunal et de les juger d'après une loi commune.

Les barons se rendirent aux bonnes raisons de l'évêque, et ne voyant personne plus digne que lui d'exercer cette mission conciliatrice, ils l'en chargèrent d'une voix unanime.

L'évêque alors institua un tribunal qui devait siéger à Liége, dans la chapelle de Notre-Dame-aux-Forts, et dont tous les diocésains, à l'exception des princes et des membres du clergé, furent déclarés justiciables. On lui donna le nom de *Tribunal de paix*.

Ajoutons, toutefois, que, selon l'usage du temps, les seigneurs demeuraient toujours libres, au cas où ils le préféreraient, de terminer leur différend par le duel. Le contraire eût été une déroga-

Hosted by Google

tion aux priviléges imprescriptibles de la noblesse. Le duel, d'ailleurs, était considéré comme le jugement de Dieu.

Les barons qui souscrivirent à cette convention furent Godefroid, duc de Bouillon et marquis d'Anvers, Gui, duc d'Ardenne, Henri, duc de Limbourg, et les comtes de Luxembourg, de Looz, de Louvain, de Namur, de Hainaut, de Juliers, de Gueldre, de Salm, de Viapden, de Montaigu, de Moha et de Dasbourg, et d'autres moins puissants.

Le seul qui refusa de reconnaître la juridiction du tribunal de paix fut le comte de La Roche. Il jura qu'il n'abandonnerait qu'avec la vie ce qu'il appelait le plus précieux de ses droits, celui de se faire justice par l'épée et de juger lui-même ses vassaux.

Les princes se liguèrent et voulurent le contraindre par la force. Henri, sans s'intimider, rassembla de son côté une petite troupe et marcha contre eux. Ne pouvant résister au nombre, il battit en retraite et alla s'enfermer dans sa forteresse de La Roche.

Les alliés allèrent l'y assiéger.

Pendant sept mois, ils s'épuisèrent en efforts inutiles pour s'en emparer. Le château était très-fort et abondamment pourvu d'armes et de vivres. L'épée de Godefroid de Bouillon, qui avait enlevé Rome à Grégoire VII, en attendant qu'elle enlevât Jérusalem aux Turcs, vint s'émousser contre les pierres d'un donjon féodal.

Cependant, les vivres allaient manquer dans la place. Quand il ne resta plus qu'un porc et un sac de grain, le comte ordonna qu'on fît manger le grain par le porc ; puis, on simula une sortie et on laissa s'échapper le porc comme par mégarde. Les assiégeants, presqu'aussi affamés que les assiégés, s'en emparèrent avec joie et s'empressèrent de le dépecer. Le voyant si bien en point, et l'estomac rempli de bon grain, ils jugèrent que les provisions du comte n'étaient pas près de s'épuiser. L'hiver approchait. Le découragement et l'ennui avaient gagné les seigneurs; ils levèrent le siége et firent la paix avec l'obstiné comte de Laroche, dont le stratagème avait réussi.

Il fut stipulé par un traité que les habitants de La Roche et des environs, à une lieue à la ronde, ne seraient pas soumis au tribunal de paix.

Hosted by Google

VI

LA MONTAGNE DE CORRUMONT.

Beaucoup plus bas que le *Siége de Pépin*, tout près de La Roche, il y a un autre siége que les naturels du pays, comme dit Bertholet, confondent quelquefois avec le véritable. C'est une sorte de niche, creusée dans un rocher surplombant au-dessus de Harzé-Goffe. Trois personnes à peine s'y peuvent tenir assises sur un étroit banc de pierre. Derrière ce banc, on lit cette inscription gravée dans le roc :

HORTVLUM PETRUS DUWEZ EXPERSIS IVBET FACERE.

Quoique cette inscription n'eût pas la moindre importance historique, elle ne laissait pas de m'intriguer, à cause de son obscurité. Que signifie ce mot *expersis?* J'ai vu des philologues plus forts que moi, et parmi eux *Victor Hugo*, jeter leur langue aux chiens devant cet *expersis*.

Comme j'ai eu plus de temps qu'eux pour y réfléchir, je crois avoir trouvé la solution du problème.

Je m'avisai un jour de remarquer que la pierre où elle se trouve avait été retaillée et l'inscription ravivée. Les traces d'un ciseau récent étaient évidentes; sans doute par le temps, le lichen l'aura recouverte, et celui qui l'a retouchée, en creusant lettre par lettre, la comprenait-il bien? N'a-t-il pas pu, en suivant une trace vague, prendre une lettre pour une autre? RUPENSIS, qui désignait le lieu d'origine de Pierre Duwez, sera devenu ainsi EXPERSIS, qui ne signifie rien du tout. Je pense donc qu'il faut rétablir cette inscription comme suit :

HORTVLVM PETRVS DVWEZ RVPENSIS IVBET FACERE.

Pierre Duwez, de La Roche, a fait faire ce jardinet en 1692. Cette niche, en effet, faisait partie d'un jardinet qu'une fantaisie coûteuse avait fait tailler à grands coups de pioche en cet endroit impossible. Il en reste quelques murs en pierre sèche supportant de petites terrasses où végète encore un vieux plant de vigne. Tout en bas, contre la rivière, on voit l'emplacement d'une pêcherie; c'est une petite plate-forme ronde où l'on parvient par un escalier croulant et d'où l'on pouvait laisser descendre un filet carré.

Hosted by Google

Le 27 juillet 1731, on célébra à La Roche, en grande cérémonie, le jubilé de cinquante ans de prêtrise de Pierre Duwez, bénéficier de Sainte-Marguerite et curé de La Roche. Sa maison natale était en Chanteraine. Si c'est lui qui a fait faire ce jardinet, peut-être faudrait-il lire dans l'inscription ci-dessus, après son nom : *Pastor Rupensis*, ce qui laisse subsister le chronogramme.

J'aimais ce petit jardin ruiné, et j'ai passé bien des heures à rêver dans l'étroite niche de Petrus Duwez. La vue embrasse de là tout l'ensemble des ruines, domine les vieux toits de La Roche, où plonge perpendiculairement dans le gouffre, au fond duquel, grâce à la transparence de l'eau, on aperçoit toujours quelque brochet, des barbeaux ou de gros chevannes. Sur l'autre rive, entre la ville et la rivière, il y a une plage couverte de galets, sur lesquelles blanchissent des pièces de toile de chanvre, tendues et fixées à des piquets. Des femmes arrosent cette toile, soit avec un arrosoir, soit en faisant jaillir sur elles l'eau de la rivière qu'elles fouettent avec de longues gaules. Elles sont coiffées d'immenses *baradas* dont la passe ressemble à une capote de cabriolet et le bavolet à un rideau de fenêtre. Quelques enfants, plantés au bord de la rivière, soutiennent péniblement de leurs deux mains une grande perche à laquelle pend un fil qui trempe dans l'eau. Ils pêchent à la ligne. Je ne me souviens pas de leur avoir jamais vu prendre le moindre goujon. Sans doute, ils étaient soutenus par cette ténacité particulière aux pêcheurs à la ligne qui fait qu'ils n'ont pas besoin de prendre du poisson pour s'amuser. Un vrai pêcheur aime la pêche pour elle-même, non pour ce qu'elle rapporte.

On pêche pour pêcher, et non pour autre chose, eût dit Armande. L'amour de la pêche est un amour platonique.

Ne demandez jamais à un pêcheur qui rentre de vous montrer son poisson. Il n'est pas allé à la pêche pour rapporter du poisson : il est allé à la pêche pour pêcher. Il n'a rien pris : qu'importe? Son but est atteint : il a pêché; il est heureux. La pêche est comme la vertu qui trouve en elle-même sa récompense.

J'aimais aussi à m'asseoir, ou plutôt à me coucher à plat ventre sur une large pierre plate, à gauche de la tranchée ouverte pour le passage de la route d'Hotton à la crête de la montagne de Conrumont. Cette dalle de schiste, tapissée de lichen, surplombait le versant opposé, si abrupte, si escarpé qu'il donnait le vertige. C'est pourquoi je me couchais, trouvant une sorte de volupté à braver, dans cette position, les tentations de l'abîme. De là mes regards plongeaient dans la vallée en aval de La Roche. Rien de plus calme, de plus agreste, de plus solitaire que cette vallée, ainsi regardée

Hosted by Google

d'en haut. J'aimais surtout à m'y trouver à la tombée du jour, quand elle commençait à s'emplir d'ombre, quand le brouillard montait des prairies, quand les derniers rayons du soleil, descendu derrière les montagnes de Jupille, faisaient miroiter la face claire et agitée de la rivière. Tout au-dessous de moi, je voyais les troupeaux qui rentraient du pâturage, traverser l'Ourthe à gué. Leurs conducteurs, petits garçons ou petites filles, car les troupeaux sont toujours conduits par des enfants, se déchaussaient et entraient résolument dans l'eau qui ne leur montait pas au genou. Les vaches s'arrêtaient pour boire longuement, et tandis qu'elles buvaient, les enfants soulevaient des pierres pour y trouver des petits poissons ou des écrevisses, ou s'amusaient :

« A faire ricocher des cailloux plats sur l'eau. »

Quand tout était passé, les enfants et les troupeaux, et quelquefois aussi une charrette chargée d'avoine ou de trèfles, que j'avais vue cahottée jusqu'au gué à travers un chemin coupé d'effroyables fondrières, la vallée rentrait dans le silence et devenait complétement déserte. Pas d'autre bruit que l'écho lointain et monotone d'un petit moulin établi au confluent du ruisseau de Samré, ou le murmure de la rivière qui courait en frémissant sur son lit de galets. Ce qui prouve la solitude profonde de cet endroit, c'est que j'y connus longtemps un magnifique couple de hérons qui habitaient la côte voisine, et que je voyais souvent marcher sur une plage caillouteuse à peine recouverte de quelques pouces d'eau. Vers le crépuscule j'entendais le cri lugubre des grands-ducs qui, de temps immémorial, nichaient dans un rocher qui se détachait un peu plus bas, au milieu des bois, de la montagne même où je me trouvais. On nomme ce rocher le *rocher du Pouhou*. Pouhou est le nom wallon du hibou grand-duc : une naïve onomatopée. Je voyais quelquefois ces grands rapaces nocturnes s'élancer de leurs retraites inaccessibles, raser la cîme des arbres de leur vol doux et silencieux, passer au-dessus de la montagne et se diriger vers les tours du château de La Roche. Pauvres oiseaux ! On a fait sauter une partie de leur rocher lors de la construction de la route ; on les a pris et ils végètent tristement aujourd'hui au fond d'une cage du Jardin zoologique d'Anvers. En les revoyant prisonniers, moi qui les avais connus libres, le cœur m'a serré. Leurs grands yeux ronds, leur regard fixe et dur semblaient me dire : Rendez-nous le rocher du Pouhou !

En continuant à monter le chemin des Morts, on suit la crête de la montagne de Corrumont jusqu'au point culminant où se trouve

Hosted by Google

une vieille croix de pierre. De ce point élevé, la vue est admirable : c'est, sans contredit, l'une des plus belles que j'aie rencontrées dans les Ardennes. Ah ! si la plume pouvait suppléer au crayon, je vous dessinerais de mémoire ce panorama de montagnes, de forêts, de bruyères et de vallées ! On ne voit plus des ruines que le sommet des tours et les jardins en terrasse étagés sur le versant méridional du rocher qu'elles dominent. Au dessus de ces tours, de hautes croupes couvertes d'un opulent manteau de forêts : c'est le bois de La Roche. A droite de la vallée de l'Ourthe, les plateaux de Hives et d'Ortho. A gauche, le village de Cielle qui doit peut-être son nom à ce que, vu du fond de La Roche, ses maisons se découpent en profil sur le ciel. Au nord, la vallée s'étend en aval en une ligne presque droite où l'Ourthe serpente entre les prairies jusqu'au hameau de Queue-de-Vache. Telle est la déclivité de la côte qui descend à vos pieds qu'elle paraît presque verticale. Il semble que, d'un bond, on irait plonger dans la rivière; et pourtant, il faudrait un bon bras pour y lancer une pierre. Au fond de la vallée, les villages de Jupille et de Marcourt. En face de ce dernier, une montagne brisée, taillée en pyramide, porte à son sommet une petite chapelle blanche. C'est l'hermitage de Saint-Thibaut que nous avons visité, avant d'arriver à La Roche.

De la croix, on descend en ligne droite sur La Roche, à travers un bois de bouleaux. Le sentier est tellement raide que les pierres s'éboulent sous vos talons. Mais deux choses compensent la rudesse de la descente : la beauté du paysage et le plaisir d'arriver vite.

EUG. GENS.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

Hosted by Google

CATON.

GODEFROID KURTH, *Caton l'ancien, étude biographique.* — Liége, Juhr-Henne, 1872, in-8°.

Il y a huit ans, c'était en 1864, parut un poème étrange; *Attitude d'arbres* était son titre. Quant au poète, son nom semblait l'écho de quelque vieille forêt anglo-saxonne; il s'appelait GODEFROID KURTH. Mais telle était la douceur de son chant, qu'il nous apitoyait sur le hêtre blessé et sur le peuplier mort. Il nous faisait aimer davantage le tilleul, aujourd'hui proscrit de nos promenades et remplacé par le lourd marronnier aux bourgeons gluants, aux feuilles épatées, aux fleurs d'un parfum fade et repoussant. Le jeune poète excellait à peindre surtout la physionomie tourmentée des pauvres arbres qui, depuis le jour où leur tige a dépassé l'herbe voisine, ont été bercés sans relâche par la tempête, et dont l'aspect tourmenté, la taille gibbeuse, le tronc rugueux, la cîme ébouriffée, racontent les misères et les luttes continuelles. Aujourd'hui, il nous peint le plus rude des vieux Romains et l'un des hommes, au point de vue où nous sommes, les plus originaux de l'humanité. En deux cents pages in-octavo, nous avons cette fois un Caton l'ancien, son image fidèle et de grandeur naturelle

Ce n'est pas que les portraits de Caton nous fassent défaut. En même temps que M. Kurth publiait à Liége son livre qu'il appelle modestement une *Étude biographique*, l'illustre Cucheval publiait à Paris une *Histoire de l'éloquence latine depuis l'origine de Rome jusqu'à Cicéron, d'après les notes de M. Adolphe Berger, professeur à la Faculté des lettres.* Caton occupe une très-large place dans ce dernier ouvrage.

MM. Berger et Cucheval nous apprennent d'abord que « Caton » naquit à Tusculum, l'année, *suivant Cicéron*, qui précéda le pre- » mier consulat de Fabius Maximus, c'est-à-dire 234 ans av. J.-C. » (U. C. 519), et mourut l'an 149, *à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.* » Tite-Live et Plutarque le font mourir la même année, à l'âge de

Hosted by Google

» quatre-vingt-dix ans, ce qui reporterait la date de sa naissance à » l'année 239 (U. C. 514). Mais cette date est contredite par..... » Voilà ce que disent nos deux savants français, tome Ier, page 276. Mais à la page 277, en regard du passage cité et dans le même paragraphe, voici ce qu'ils ajoutent : « *Si l'on s'en tient au témoignage* » *de Cicéron*, Caton serait né l'an 231, *et serait mort à l'âge de* » *quatre-vingt-deux ans.* » Parcourez les copieux errata qui sont à la fin des deux volumes, vous n'y trouverez rien qui explique cette contradiction apparente entre les deux passages. Ainsi donc, d'après nos consciencieux savants de Paris, Caton est né en 234 et en 231, et, finissant sa vie d'une façon non moins originale qu'il ne l'avait commencée, il mourut une première fois à l'âge de quatre vingt-deux ans et mourut une seconde et dernière fois à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, faveur ou malheur, comme vous voudrez l'entendre, assez rare dans l'espèce humaine pour mériter peut-être d'être mentionnée. M. Kurth, quoique son travail soit très-complet, a négligé pourtant de nous instruire de ce fait, qui n'est pas un des moins singuliers de la carrière de Caton.

Ne lâchons pas encore nos deux illustres. A la page 294, ils disent : « Aussi, lorsqu'en 174, onze ans après sa censure (celle de » Caton), Voconius, tribun du peuple, présenta une loi qui défen- » dait d'instituer une femme héritière, Caton se porta l'avocat de » cette loi. Et malgré ses soixante-cinq ans, il retrouva une voix » forte et de vigoureux poumons pour la défendre. »

Avait-il soixante-cinq ans à compter de sa naissance de 234 ou de sa renaissance de 231 ? Problème facile à résoudre en retranchant 174 de la date de l'une ou de l'autre des deux naissances de Caton. Mais si je soustrais 174 de 234, j'obtiens 60 ans ! Si au contraire je soustrais 174 de 231, je n'ai plus que 57 ans ! Me voilà quinaud et ne sachant à quel chiffre m'arrêter ni à quel saint me vouer. Voyons cependant ! Si nous prenions pour date de la naissance de Caton l'année 239, donnée par Plutarque et par Tite-Live, et combattue victorieusement par M. Berger et par M. Cucheval ? 239 moins 174 donne pour résultat 65, soit l'âge assigné par les mêmes Cucheval et Berger. D'où je me vois contraint à conclure que, d'après nos deux merveilleux savants, Caton naquit trois fois : 1° en 239, 2° en 234, 3° en 231, ce qui, à le bien considérer, n'a rien d'étonnant, si ce qu'on dit de son contemporain, le poète Ennius, est vrai, à savoir qu'il prétendait être né une foule de fois. D'ailleurs, le même phénomène était arrivé pour Brahma et quantité d'honnêtes gens qui vécurent autrefois du côté du Gange.

A moins pourtant que vous ne prétendiez que MM. Berger et Cucheval ignorent quelque peu la chronologie et ne sachent pas que la loi Voconius date de l'année 169. Ce serait assez probable et très-excusable, car l'on ne peut pas tout savoir, et l'un de ces deux messieurs ayant d'après l'autre (voir aux pages 7 et 8 de la préface), la science des Niebühr, des Mommsen, des légistes romains, des Aristote, des Buffon, des Cuvier, des Claude Bernard, il est bien

Hosted by Google

permis à un historien aussi savant d'ignorer la chronologie que nos benets de pères appelaient d'une façon aussi naïve que pittoresque « l un des yeux de l'histoire. »

M. Paul Albert, autre savant français, nous donnait, peu de temps avant MM. Berger et Cucheval, un autre portrait de Caton. Il disait, entre autres choses : « C'est Caton qui a fait cadeau à » Rome d'Ennius, mais il l'a probablement regretté plus d'une fois, » car nous savons qu'il reprocha comme une honte à Fulvius Nobi» lior de s'être fait accompagner du poète en Etolie. » (*Histoire de la littérature romaine*, tome Ier, p. 117. Paris, Delagrave, 1871, 2 vol. in-8°.) Le grand mérite de M. Paul Albert, c'est, en répétant souvent les erreurs de son devancier, M. Alexis Pierron, de jeter sur elles un voile léger, mais transparent. Ainsi, pour quiconque connaît un peu le caractère de Caton, il est bien certain que jamais ce vieux Romain n'a eu la moindre relation amicale avec aucun poète. M. Pierron avait dit : « Caton avait trouvé Ennius en Sar» daigne, simple soldat de l'armée, et il l'avait emmené à Rome. » *Ennius, le protégé de Caton*, n'épousa pas les passions de Caton » contre le parti aristocratique..... Si Caton avait espéré en lui » (Ennius), un autre Nævius, le Romain nouveau fut loin de ré» pondre à cette espérance. *Mais c'était pour Caton une satisfac» tion, ce semble, bien suffisante d'avoir doté Rome d'un grand » poète.* » (*Histoire de la littérature romaine,* 3e édit., page 71.) M. Paul Albert dit simplement que *Caton a fait cadeau a Rome d'Ennius*. Mais M. Paul Albert est un homme d'esprit qui corrige sans les effacer, — on dirait qu'il a peur de commettre un sacrilége, — les sottises de M. Pierron.

M. Kurth semble avoir ignoré les travaux de MM. Pierron, Albert, Berger et Cucheval, car il ne les cite pas une seule fois. Pouvons-nous croire qu'il ait beaucoup perdu à les ignorer? En revanche, il a lu et dépouillé toutes les études des Allemands. Il a pris leur science sans se laisser absorber par eux le moins du monde.

Je lisais dernièrement dans le *Politecnico* de 1868 cette remarque que nous avons tous faite bien souvent, mais exprimée par le professeur Tamagni d'une façon heureuse et saillante : « I filologi Te» deschi scrivono, a quel che si vede, per lettori che hanno bisogno » e volontà di studiare; per soli dilettanti non spargerebbero una » stilla d'inchiostro. Epperó ci danno libri utilissimi sempre, spesse » volte faticosi; propriamente e principalmente dilettevoli, non » mai. » Oui, il est vrai de dire que les philologues allemands écrivent pour des lecteurs qui ont souci et passion d'apprendre; que, pour les simples amateurs, ils ne verseraient pas une goutte d'encre. Par suite, ils donnent au public des livres très-utiles toujours, souvent d'une lecture fatigante; proprement et principalement agréables, jamais. Mais M. Kurth, nonobstant toute sa science allemande, a réussi à faire un livre d'une lecture très-agréable, nullement fatigante et de grand profit. Il a un talent particulier qui

Hosted by Google

semble perdu en France depuis Rollin et les écrivains du dix-septième siècle. Il sait copier d'une façon indépendante les modèles anciens. Comme Racine copiait Tacite en écrivant Britannicus, ainsi M. Kurth copie les trois grands artistes anciens, Cicéron, Tite-Live et Plutarque, qui se sont essayés sur Caton. Au contraire, les meilleurs écrivains français de nos jours semblent découragés dès qu'ils se trouvent placés devant le modèle antique. Au lieu de nous donner une reproduction originale de l'œuvre, ils dissertent, ils font parfois des mots, toujours des phrases, des considérations philosophiques prétentieusement profondes; en somme, ils battent la campagne. Je ne parle pas des Duruy et de leur sequelle. Je fais allusion à des écrivains comme l'était Michelet, en son bon temps, lorsqu'il composait son histoire romaine. Comparez à ces savants vraiment estimables M. Kurth racontant la bataille des Thermopyles, de la page 62 à la page 65. Rien de ce que nous ont transmis Appien et les autres narrateurs anciens n'est omis, et de tous ces détails habilement groupés résulte un tableau vivant et grandiose.

Veux-je aller jusqu'à dire que M. Kurth est un artiste parfait et que son œuvre est sans aucune tache? Loin de là; je suis tenté, au contraire, de lui reprocher durement, par exemple, une tournure vulgaire que j'ai vue, mais une seule fois seulement, quelque part dans son livre; c'est la locution « *d'aucuns*, disent, » ou « *d'aucuns* pensent. » Laissons ce langage aux gens qui sont dans « le sacerdoce » de la presse ou qui font métier d'être les « pionniers de la civilisation. »

Je suis tenté de lui reprocher encore l'emploi de certaines citations passées dans le langage trivial; ainsi, lorsqu'ayant parlé de l'indifférence et de l'engouement dont Caton, comme littérateur, fut successivement l'objet, M. Kurth ajoute : « Caton, à vrai dire, ne méritait *ni cet excès d'honneur, ni cette indignité.* » Et encore un peu plus loin, à la page 187, parlant de la destruction de Carthage, notre auteur dit : « Cette destruction, pour nous servir d'une parole célèbre, *fut plus qu'un crime, ce fut une faute.* » L'histoire est un genre sérieux; notez que je ne dis pas *roide* et *austère*, comme l'entendent Guizot et la bande guizotine. J'ai lu, je crois, dans l'excellent travail que M. Frédéric Haase a mis en tête de l'édition de Tacite qu'il a donnée chez Tauchnitz, en 1855, une remarque fort belle. C'est que Tacite ne fait pas une seule citation grecque dans toutes ses œuvres; c'est qu'il évite même, dans son langage, d'user de mots qui ont une origine grecque trop manifeste, qu'il dira, par exemple, *sapientiæ studiosi* plutôt que *philosophi*. Certes, c'est pousser loin le scrupule, surtout dans une littérature où les pages des meilleurs et des plus graves écrivains sont couvertes de grec, surtout dans un temps où la langue latine était pleine de mots grecs qui avaient pris la place d'une foule de vieux mots d'origine latine ou ayant acquis droit de cité depuis des siècles. Tacite sentait que le langage de l'histoire, pour être grave, doit être tout d'une pièce, sans immixtion d'aucun élément étranger et ne pas ressembler à

Hosted by Google

l'habit d'Arlequin, composé de carreaux divers ; il savait que l'historien ne doit pas emprunter ces formules qui sont, dans la conversation, la monnaie courante du banquier Trimalcion, de l'avocat Mathon ou du gentleman-rider Lateranus.

Je reproche aussi à M. Kurth, d'avoir dit, parlant du temps de Caton, p. 25 : « Malheureusement, cette époque ne vous a pas laissé d'*Annales parlementaires*. » C'est courir le risque de nous faire songer, à propos de l'honnête Caton, à l'honorable M. X. de la droite ou à l'honorable M. Y. de la gauche, grands orateurs l'un et l'autre, mais spéculateurs plus grands encore, quoique M. X. prétende s'être ruiné à plat, et que M. Y. jouisse modestement du fruit de ses spéculations. C'est pécher contre la première règle de l'art que d'exposer le lecteur à se souvenir de ces gens-là, lorsqu'il s'agit de vieux Romains.

Mais le plus grave reproche que je fais à M. Kurth, c'est de nous avoir présenté un Caton trop vêtu, trop habillé. Il nous dit, p. 12, que Caton travaillait l'été « presque nu. » Je crois que s'il n'avait été que presque nu, les historiens anciens se seraient passés de nous transmettre ce détail, car dans les pays où « le citron fleurit, » il me semble que ce qu'on a de mieux à faire quand on travaille, au chaud du jour dans les champs, c'est de se couvrir le moins possible. La feuille de vigne la plus étriquée est alors la plus recherchée, et il ne faut pas avoir l'esprit, la sagesse et le bon sens d'un Caton pour penser ainsi. D'ailleurs, Plutarque dit : θέρους δὲ γυμνὸς ἐργαζόμενος, ce qui ne veut pas dire nu à demi ou aux trois quarts :

> Caton était donc nu, mais nu comme la main,
> Nu comme un plat d'argent, nu comme un mur d'église,
> Nu comme le discours d'un académicien.
> Godefroid Kurth rougit, et je le scandalise,
> Mais comment se fait-il que Plutarque le dise
> Si ce n'était pas vrai, et s'il n'en savait rien.

Oui, c'est grand dommage que M. Kurth n'ait pas eu devant les yeux Caton, tout nu ; il me semble qu'inspiré par son héros *in naturalibus*, comme disait le valet de Regnard, notre biographe aurait laissé son style aussi peu vêtu que le personnage, ce qui n'est pas un défaut dans l'art d'écrire.

Voyons, par exemple, le dernier paragraphe du livre. Tout d'abord, je déclare que ma pensée est d'accord avec celle de l'auteur. Il ne s'agit ici que de la forme littéraire. Je copie : « Voilà » Caton, voilà le Romain, car si ce personnage a pour nous une im- » portance si grande, c'est, je le répète, qu'avec ses vertus et ses » vices, il est l'image la plus fidèle de la société romaine, à une » certaine époque de son existence. Le philosophe et le moraliste » pourront donc, par lui, juger de son temps et mesurer le chemin » que l'humanité a fait depuis. Lui-même, nous ne pourrons l'ap- » précier qu'en le replaçant dans son véritable milieu. Depuis le » jour où, du haut du Calvaire, le Sauveur des hommes a répandu » sa lumière dans le monde, un abîme infini a été creusé entre les

Hosted by Google

» chrétiens et les peuples qui sont *assis à l'ombre de la mort*, et » l'historien ne serait pas digne de son nom, s'il n'accordait large- » ment aux hommes *de par delà*, le bénéfice des circonstances atté- » nuantes. » Pourquoi, au lieu de cette dernière phrase : « *Depuis le jour où, du haut du Calvaire, le Sauveur des hommes a répandu sa lumière dans le monde*, etc., etc., ne pas dire tout simplement, comme on disait au bon vieux temps : *Depuis la venue de Jésus-Christ, un abîme*, etc.?

Soyez simple à l'excès, vous souvenant, monsieur, que la simpli- » cité fut la grande qualité des Grecs et, parmi les Romains, tant de ceux qui les imitèrent, comme Horace, que de ceux qui les attaquèrent, comme Caton, votre héros. Souvenez-vous que les Français furent, en leurs beaux jours, simples dans la forme au moins, et que vos ancêtres et les miens, mon cher compatriote, furent, ce qui vaut encore mieux, simples de pensée et d'expression.

Pour nous ramener, d'ailleurs, au goût de la simplicité, on ne pouvait mieux faire que de nous présenter le personnage du vieux Caton. Aussi je vous loue d'avoir choisi ce sujet. Nous avons beaucoup à apprendre et à gagner, en l'étudiant, et vos réflexions toujours sagaces nous sont à cet effet d'un grand secours. Ainsi, quand vous nous dites que Caton n'était pas seulement l'ennemi des Grecs légers, mais qu'il l'était aussi des ténébreux Étrusques, vous nous forcez à faire un retour sur nous-mêmes et à rougir de notre enthousiasme pour nos voisins de l'Est succédant à notre enthousiasme pour nos voisins du Midi, sauf celui-là même à être remplacé par un enthousiasme aussi irréfléchi pour nos voisins du Nord ou de l'Ouest, oubliant entre temps ce que nous sommes, ce qu'étaient nos ancêtres et ce que nous devons faire pour leur ressembler.

Si je n'avais pas peur d'être aussi drôle que le savant M. Victor Poupin, lequel, en tête d'une traduction de Juvenal, qui parut en 1871, avec l'applaudissement du docte M. Duruy, nous a appris que Juvenal était Français et du cœur de la France, Français né natif du territoire qui s'étend entre la Seine, la Marne et la Garonne. Oyez plutôt, bonnes gens qui vous ébahissez à cette nouvelle ! Oyez Victor Poupin lui-même : « Juvenalis Decimus Junius naquit vers l'an 795 » de la fondation de Rome et 42 de notre ère. *Il vit peut-être le jour » dans la Celtique, sa franchise toute gauloise le donnerait à penser.* » Mais, *en général*, on s'accorde à le dire citoyen d'Aquinum, au » pays Volsque ; cette bourgade fait aujourd'hui partie de la province » de Naples. » Vous, ami lecteur, qui savez ce que parler veut dire, vous comprenez que cet *en général* fait allusion à un préjugé vulgaire que ne peut partager M. Victor Poupin, et que, quant à lui, sa conviction profonde se cache sous la formule modeste : *peut-être*. Si donc j'étais aussi facétieux que M. Victor Poupin ou que cet éminent critique parisien, lequel, il n'y a pas dix ans, nous fit connaître que le bon Horace était une sorte de Savoyard (*sic*), comme mon ramoneur de cheminée, et une espèce d'Auvergnat (*sic encore*), comme M. Rouher ; si, dis-je, j'étais aussi hardi que le critique et

Hosted by Google

le traducteur parisiens, je n'hésiterais pas à dire que Caton a, dans la physionomie, quelques traits de ressemblance avec nos vieux Flamands; et si ma pensée n'était pas une trop grosse *poupinerie*, j'ajouterais que nous ferions bien de nous chercher et de nous retrouver dans Caton.

Étudions la vie de Caton; examinons l'emploi de ses années et de ses journées. C'est la vie d'un homme qui, autant que nos contemporains, tient à la fortune. Par cette attache, il nous touche et nous touchons à lui. Avec un peu d'efforts, nous serait-il difficile d'avoir aussi, en commun avec lui, cette passion de la justice qu'il mêlait à toutes ses actions, qui dominait sa conduite, qui ne contrariait aucunement son zèle des gains pécuniaires? Ces deux passions, celle de la justice et celle de l'argent, il avait trouvé le secret de les faire vivre d'accord, sans sacrifier rien de l'une à l'autre. Les vertus de Caton, rares à Rome, devraient être les vertus communes de notre siècle. Il est si facile aujourd'hui d'aimer la justice. Pour lui prouver notre amour, il n'est plus besoin, comme jadis, d'attaquer et de poursuivre devant un tribunal les voleurs des deniers publics. Des magistrats sont chargés de ce soin. Pour réprimer les superstitions, il n'est plus nécessaire d'avoir cette énorme dose de bon sens, et pour confondre les superstitieux cette énorme dose d'esprit, qui faisaient l'un des mérites de Caton. Nous n'avons plus de nigauds venant, tout blêmes de peur, nous annoncer comme un prodige effrayant que les souris ont rongé les souliers de l'armée. Partant, pour rassurer l'armée, nous n'avons plus besoin de cet esprit d'à-propos qui faisait dire à Caton : « Ce serait un prodige bien plus important si c'étaient les souliers qui eussent mangé les souris. » Rien de très-difficile ne nous peut arrêter dans le dessein que nous pourrions avoir de marcher sur les traces du vieux Romain. Son exemple ne vous poussera pas à vous produire, ambitieux précoce, sur la scène politique. Avocat, Caton, après avoir plaidé la cause de ses clients, ne va pas se planter au lac, au champ de courses, au cercle; il va droit à sa charrue, occupation, à mon idée, beaucoup plus agréable. Il attend là qu'un Valérius le vienne chercher pour le conduire dans la carrière des honneurs. Disciple de Caton, l'exemple de votre maître ne vous contraindra pas à vous battre les flancs pour paraître bel esprit. Il ne fait faire ni livre, ni article de journaux, ni conférences littéraires; Caton n'écrit que quand il doit écrire et quand il ne peut plus se livrer à aucune autre occupation; et alors il est naturellement bon écrivain. Votre modèle ne vous inflige ni les soucis de l'homme de lettres, ni les tracas et les démarches incessantes de l'ambitieux. Pour suivre Caton, il suffit d'aller votre petit chemin, terre à terre, mais tout droit; c'est la seule condition requise. Elle n'est guère difficile, ou tout au moins M. Kurth, — et c'est une des grandes qualités de son ouvrage, — nous la fait considérer comme bien facile. Il nous montre comment cette existence simple, terne, un peu bourgeoise, fut plus utile à l'Etat, plus désintéressée surtout que celle du brillant Scipion « qui

Hosted by Google

» ne voit dans Rome qu'une famille, la sienne, et dans cette famille » qu'un seul homme, lui... Il ne descendait jamais de son piédestal » pour prendre part aux luttes quotidiennes de la vie politique, » sinon pour assurer ou défendre la prépondérance de ses proches; » les autres intérêts publics n'étaient pas dignes de son attention. » (Page 86.)

C'est un bon livre que celui qui nous prémunit contre les enthousiasmes dangereux, contre la fascination qu'exercent souvent par leurs dehors trompeurs certains égoïstes illustres; c'est un bon livre que celui qui nous inspire un plus grand zèle pour nos devoirs, nous en montre l'exécution aisée, nous fait de l'histoire ancienne une leçon pour aujourd'hui, nous instruit, nous intéresse, nous délasse, ouvrage d'érudition, de science solide, et pourtant

Ne laissant après lui que parfum et saveur.

MAX. VEYDT.

BULLETIN DE L'ENSEIGNEMENT.

Ce mois comptera dans les annales de l'enseignement en Belgique. Trois faits s'y sont produits, qui sont de véritables événements.

La *Ligue de l'enseignement* a résolu d'instituer à Bruxelles une école primaire modèle. Le programme est fait: le Conseil général de la *Ligue* a consacré plusieurs années à rédiger un projet d'organisation de cet enseignement; le comité provisoire d'exécution est constitué; le budget est établi ; les listes de souscription circulent.

Une association s'est formée à Bruxelles *pour l'encouragement de l'instruction et l'éducation des filles et des femmes*, dans le Brabant et spécialement dans l'arrondissement de Bruxelles. Son objet spécial est de distribuer des primes.

Enfin, sous le titre de *Denier des écoles*, une troisième association s'est rapidement constituée et a réuni des souscriptions qui dépassent aujourd'hui 30,000 fr.

Nous n'avons ni jugement à porter, ni choix à faire. Devant toute initiative en faveur de l'enseignement, on ne peut qu'encourager, applaudir et souscrire.

Donnons quelques détails :

Le programme de la *Ligue*, émet une idée applicable au *Denier des écoles* et à *l'Association pour l'éducation des filles*, autant qu'à elle-même :

La *Ligue*, n'entend pas, y est-il dit, « diminuer en rien la responsa-

Hosted by Google

» bilité des pouvoirs publics en matière d'enseignement ; l'État et la » commune étant seuls en mesure d'assurer la marche régulière d'un » service qui est d'intérêt public. »

Ces sortes d'associations, en effet, peuvent suppléer aux lacunes de l'enseignement public, peuvent représenter mieux la liberté, expérimenter plus tôt les progrès, donner d'utiles impulsions, de bons exemples ; elles ne doivent pas remplacer l'enseignement public. Lorsque l'Angleterre, malgré son grand esprit d'initiative et les sommes énormes dont ses associations disposaient, a dû recourir à l'État, ce n'est pas en Belgique, à notre époque, qu'on peut rêver, de rendre inutile la mission de l'État.

Cela dit, la *Ligue de l'enseignement*, n'a d'autre prétention que de fonder à Bruxelles une école primaire modèle. Voici comment la circulaire résume le projet.

« Nous entendons par école-modèle, une institution qui, par ses dispositions matérielles et par son enseignement, puisse servir de type à toutes nos *écoles populaires*.

» Cette école, par la situation du local, par son emménagement intérieur, par un bon système de ventilation et de chauffage, par son mobilier, devra présenter les perfectionnements que la science moderne met à notre disposition, pour écarter des enfants toutes les causes de maladie ou d'accidents.

» Le matériel scolaire comprendra ce que les établissements du même genre existant en Allemagne et en Amérique (1) pourront nous offrir de meilleur et de plus complet. Il fournira aux instituteurs les moyens de joindre toujours l'enseignement par la vue à l'enseignement oral, afin de tenir sans cesse en éveil l'intelligence de l'enfant, — de fournir un aliment à sa curiosité naturelle — et d'en tirer parti pour lui inculquer des notions claires, nettes et précises.

» L'école sera essentiellement laïque, afin de respecter toutes les religions et toutes les convictions. Aucune théorie religieuse ou philosophique ne figurera dans son programme, parce que nous voulons enseigner aux enfants, par la pratique, les principes de tolérance qui forment la base de l'organisation politique des États modernes, et les mettre à même de puiser dans l'école des sentiments d'urbanité et de bienveillance, et non des préjugés haineux. Mais en vertu de ce même principe, toute facilité sera donnée aux élèves pour suivre, au dehors, l'instruction donnée par les ministres de leurs cultes respectifs.

» L'enseignement sera organisé de façon à développer chez les enfants les facultés intellectuelles et morales et les forces du corps.

» Une éducation qui ne développe pas les forces physiques de l'enfant parallèlement avec son esprit est incomplète, quelquefois funeste ; il faut que des exercices de gymnastique bien réglés, fortifient d'une façon

(1) Il est de bon goût aujourd'hui d'oublier la France ; ce pays ou nous avions le travers de tout chercher, n'a-t-il plus rien à nous offrir ?

Hosted by Google

harmonique les membres de l'enfant; la gymnastique aura donc, dans le programme de notre école, le rang qui lui convient.

» L'enseignement aura pour point de départ l'observation des aptitudes naturelles de l'enfant; il en tirera parti pour développer sa raison et diriger ses sentiments; il évitera toute méthode dogmatique et mécanique; il s'appliquera à faire passer insensiblement l'enfant du domaine des penchants et de l'imagination, dans celui de la raison et de la science; — de la maison paternelle, où il est choyé et dirigé, dans le monde, où il sera exposé aux luttes, aux entraînements et aux difficultés de la vie pratique.

» L'école comprendra ainsi l'éducation et l'instruction de l'enfant; on n'y cultivera pas seulement son esprit, mais aussi les qualités de son cœur, en lui inspirant l'amour du beau, du bien et du vrai. »

Nous signalerons, un jour, une lacune dans ce programme, qui veut avec raison comprendre l'éducation dans l'instruction : la morale n'y figure point. Aujourd'hui, nous ne devons que recommander un projet sérieux, une entreprise considérable, une œuvre largement utile, et dont le programme reste sujet à toutes les améliorations.

Le comité voudrait, avec raison, que le bâtiment même de l'école fût un modèle; il compte affecter à l'achat du terrain et aux constructions, 220,000 fr. Le mobilier scolaire coûterait 20,000 fr., et, l'école étant payante, on suppose que 60,000 fr. de provisions seraient nécessaires pour n'avoir pas à faire dépendre du succès la bonne organisation définitive de l'école. « Notre plan est combiné, dit la circulaire, de telle sorte qu'après sept ans d'existence, l'institution pourra se suffire à elle-même. » Le comité provisoire demande donc 300,000 fr., et la souscription est ouverte.

La *Ligue de l'Enseignement*, association démocratique de principes et d'organisation, compte plus de 3,000 membres, 300,000 fr., c'est 100 fr. par membre. Si nous avions voix au chapitre, nous voudrions que tous les efforts tendissent à recueillir cette somme, non par de fortes souscriptions personnelles, qui cependant honorent l'œuvre autant que le souscripteur, mais par de petites actions de 100 fr., afin que l'élément démocratique fût mis à même de montrer ce qu'il peut, quand on agit envers lui comme on le doit, et que l'école fût autant populaire par ses souscripteurs que par ses idées.

L'Association pour l'encouragement de l'instruction et de l'éducation des filles et des femmes a sa souscription toute faite, grâce à une de ces libéralités qui honorent trop rarement le capital et qui placent le donateur parmi les bienfaiteurs d'un pays.

Il y a quelques années, M. le sénateur Bischoffsheim, membre du conseil communal de Bruxelles, prêta à la ville de Bruxelles une somme de 228,000 fr., pour lui faciliter l'acquisition de deux maisons destinées à l'école professionnelle des filles, fondée quelques années auparavant par l'initiative privée, comme à Paris les écoles Elisa Lemonnier, et qui devint ainsi une institution communale.

Hosted by Google

Cette somme devait être remboursée par 66 annuités de 8,000 francs environ. La ville de Bruxelles ne demandant pas qu'on lui abandonne ces annuités, le donateur a voulu les appliquer à l'enseignement, comme le capital; il a provoqué la formation d'une société qui disposera d'abord de 8,000 fr. l'an, et qui compte recueillir d'autres souscriptions.

M. Bischoffsheim parle comme la *Ligue de l'enseignement* :

« L'instruction, dit-il, étant un devoir public qui appartient aux con-» tribuables, je désire ne pas substituer mon intervention à celles de » l'Etat, de la province ou de la commune. »

Il affecte donc ces annuités à encourager l'initiative privée et à venir en aide aux éducateurs. D'abord, il avait pensé à remettre ce soin au conseil provincial du Brabant; mais des difficultés pratiques qui surgirent et qui en firent prévoir d'autres, le décidèrent en faveur d'une commission privée. Voici comment il trace à cette association son programme :

« Une commission spéciale serait formée pour un an, avec mandat renouvelable, moitié par la commission même, moitié par moi ou mes ayants-droit. Cette commission, fonctionnant gratuitement, déterminerait chaque année l'emploi des fonds.

» J'aimerais à y voir siéger des magistrats communaux familiers avec les besoins de l'enseignement; des membres de l'Association pour l'enseignement professionnel des femmes ; des membres de la *Ligue de l'enseignement;* des membres de la *Fédération des instituteurs primaires;* des professeurs des deux sexes appartenant à l'enseignement laïque; des auteurs d'ouvrages pédagogiques; des fondateurs d'institutions d'enseignement, etc....

» Quant à l'emploi des fonds, je n'ai rien à prescrire en dehors des règles déjà indiquées :

» Encourager l'initiative privée; ne pas intervenir en ce qui incombe aux pouvoirs publics; limiter l'action à la province de Brabant et aux progrès de l'instruction *laïque des filles et des femmes*, par préférence dans les communes les plus pauvres.

» J'ajoute que, dans ma pensée, les encouragements, pour produire leurs fruits, ne doivent pas être éparpillés en trop petites sommes.

» Cela dit, voici, à titre d'exemple, quelques indications pour l'emploi des fonds :

» 1° Encouragements aux instituteurs et institutrices laïques qui auraient, dans l'année, réuni le plus grand nombre d'élèves du sexe féminin dans leurs écoles, soit du jour, soit du soir, ou fait faire à leurs élèves le plus de progrès dans l'enseignement en général, ou dans telle ou telle branche de l'enseignement.

» Le choix de ces branches serait abandonné à la commission, mais porterait de préférence sur les matières destinées à combler *les lacunes* de l'enseignement actuel;

» 2° Encouragements aux progrès pédagogiques, aux meilleures méthodes, aux meilleurs livres;

Hosted by Google

» 3° Primes, subsides, pensions temporaires aux élèves sans fortune et plus spécialement à celles qui, dans des concours, auraient obtenu les plus hautes distinctions, en vue de leur permettre de compléter leur instruction. »

Cette association, comme l'école professionnelle des filles, comme l'école primaire modèle de la *Ligue* est réservée à l'enseignement laïque.

La commission a aussitôt pris les décisions suivantes :

Une somme de 4,000 fr. sera distribuée cette année de la manière suivante :

Six primes de 400 francs chacune, pour les instituteurs ou institutrices des communes rurales qui auront réuni, de la façon la plus constante, le plus grand nombre d'élèves du sexe féminin, âgées de plus de neuf ans, dans leurs écoles, pendant l'année scolaire 1871-72.

Mille francs à répartir entre les enfants du sexe féminin au-dessus de l'âge de neuf ans qui, dans les communes rurales, auront fréquenté l'école de leur commune avec le plus d'assiduité et de zèle.

Une somme de six cents francs sera appliquée à tel cas qui pourrait être signalé comme digne d'une récompense spéciale.

Le comité tiendra compte volontiers des efforts heureux qu'un instituteur, une institutrice ou toute autre personne aurait pu s'imposer pour faire progresser, *en dehors de l'action scolaire proprement dite*, l'instruction ou l'éducation des filles ; et il signale comme entrant dans ce dernier objet l'organisation d'une classe d'adultes, de leçons de chant, de couture, de dessin, d'hygiène, d'économie rurale ou domestique, de pédagogie maternelle ; la création de réunions pour la lecture en commun de livres d'écrivains populaires ou de conférences sur des objets d'un intérêt moral ou matériel ; l'institution d'une bibliothèque à l'usage des femmes.

Rien n'est fait pour l'enseignement tant qu'il reste quelque chose à faire.

Tout ce qui reste à organiser par les pouvoirs publics, surtout pour les filles, est incalculable, et l'initiative privée trouvera toujours à faire à côté de ce grand service national. M. Bischoffsheim y consacre une somme considérable, et paie ainsi noblement la grande naturalisation qui lui a été accordée en Belgique.

Le *Denier des écoles* est dû à l'initiative d'un petit journal, grâce à la vivacité d'allure de ce camp volant de la presse quotidienne, des réunions nombreuses ont été provoquées, des comités provisoires se sont constitués à Bruxelles, à Liége, à Anvers, à Gand, à Mons, et l'idée s'est vite répandue. Des concerts ont été donnés à Bruxelles, à Anvers et à Liége, et la souscription a fait un beau début.

Des objections n'ont pas manqué à cette œuvre improvisée. On se défiait des partisans de la loi de 1842. Mais le nom des organisateurs des comités de province a fait tomber ces appréhensions, et le programme voté à Bruxelles a rassuré tout le monde. Il se prononce sans détour en faveur d'écoles *exclusivement laïques*.

Hosted by Google

On a voulu ensuite considérer cette association comme opposée à la *Ligue de l'enseignement*, et les débats de la commission provisoire se sont ressentis de ces sentiments d'antagonisme. Cela nous semble une erreur. Si les organisateurs ont pu penser à faire concurrence à la *Ligue*, c'est un honneur, c'est un succès pour la *Ligue* d'avoir déterminé des adversaires à agir en faveur de l'enseignement exclusivement laïque, et d'avoir fait prendre, pour ainsi parler, le mors aux dents aux doctrinaires. Dans une cause pareille, l'émulation est utile, la rivalité ne nuit pas. Puissent les diverses nuances du libéralisme lutter de zèle et de générosité en faveur de l'instruction !

Le danger de diviser les ressources ne nous semble pas plus réel. Plus on prendra l'habitude de souscrire en faveur de ce grand intérêt, plus on souscrira ; selon nous, le succès du *Denier des écoles* ne peut que préparer le succès de l'école primaire modèle.

Un correspondant anonyme de l'*Indépendance, souscripteur du Denier des écoles*, a émis l'idée que le *Denier des écoles* se fusionnât avec la *Ligue de l'enseignement*. Il dit avec raison que ces sortes de tâches « doivent être menées à bonne fin, sous peine de compromettre le parti qu'on a voulu servir ; » et il conseille la fusion pour éviter un échec qui compromettrait la cause de l'enseignement et de l'action privée des citoyens, ce double principe commun à la *Ligue* et au *Denier*.

Nous souhaitons, au contraire, que cette fusion ne soit pas nécessaire et que toutes les œuvres pareilles réussissent, chacune dans sa sphère d'activité, chacune avec ses dispositions particulières et son but spécial. Le *Cercle Francklin* ne peut porter ombrage à la *Ligue de l'enseignement* ; L'*Association pour l'encouragement de l'instruction des filles* peut marcher de pair avec la *Fédération des instituteurs primaires*, et il serait à souhaiter que la *Ligue ouvrière* reprît ses travaux à Bruxelles, à côté de ceux du Cercle local de la *Ligue*.

Nous ne ferons pas exception pour le *Denier des écoles*. Nos amis de province l'ont compris ; ils sont membres, présidents ou secrétaires de l'œuvre nouvelle.

Ce qu'il est bon de noter, ce qui n'a pas été assez dit peut-être, c'est que le *Denier des écoles*, non plus que la *Ligue*, non plus que M. Bischoffsheim, ne peut et n'entend faire le service des communes ou de l'Etat. Son œuvre a déjà été spécifiée : elle sera exclusivement laïque. Il est nécessaire qu'elle soit mieux spécifiée encore et circonscrite à une chose pratiquement possible. Quand on saura pourquoi l'on souscrit, la souscription sera plus vive et chaque somme souscrite sera plus élevée. On a marché d'abord de confiance, quand on marchera en connaissance de causes, on aboutira.

Alors, on donnera des deux mains : à la *Ligue* pour son école primaire modèle, bien définie et perfectible ; au *Denier des écoles*, pour son œuvre spéciale, bien connue ; et il sera beau de voir les citoyens s'habituer, en Belgique, à ces impôts volontaires, les plus agréables et les plus utiles de tous, en faveur d'un devoir à la fois social et national.

Hosted by Google

BIBLIOGRAPHIE.

Ligue internationale de la paix et de la liberté. Sixième Congrès. — Les États-Unis d'Europe, par Ch. Lemonier. Publication de la *Bibliothèque démocratique*, place des Victoires. Paris, 1872. 30 centimes. — **La science de la Paix, programme**, par L. Bara. Mémoire couronné au Congrès de Paris, en 1849, par le Congrès des sociétés anglo-américaines de la Paix. Pour paraître au 1er septembre. Bruxelles, Mucquardt, 1872.

La Ligue internationale de la Paix et de la Liberté ouvrira à Lugano, le lundi 23 septembre prochain, son sixième Congrès. Voici les trois questions principales mises à l'ordre du jour de l'Assemblée :

Première question. — Le principe de la République fédérative étant le respect de l'autonomie de la personne humaine, déterminer comment ce principe peut et doit devenir pratiquement la base de toute législation dans les sphères respectives de la Commune, de la Nation, de la Fédération ;

Deuxième question. — Tracer l'historique des efforts tentés jusqu'ici pour introduire dans le droit international l'usage de la clause d'arbitrage ; rechercher les meilleurs moyens de faire prévaloir cet usage comme acheminement à la formation d'une fédération des peuples d'Europe ;

Troisième question. — Quelles réformes doit amener dans le droit pénal moderne l'introduction du principe républicain fédératif : le respect de l'autonomie de la personne humaine ?

La division du travail s'est faite dans cette grande œuvre collective de la Paix. Après les sociétés anglo-américaines qui s'abstiennent de politique, à côté de la *Ligue internationale et permanente* de France, qui admet tous les partis et qui s'est honorée d'abord d'avoir parmi ses adhérents la reine de Prusse, *la Ligue de la paix et de la liberté* entreprend l'œuvre politique, et elle l'asseoit sur les principes de la philosophie : l'autonomie de la personne, l'égalité des citoyens qui en découle, et le self-government qui la consacre.

La première question met ces principes en discussion.

L'objectif des sociétés anglaises et américaines et de leur organe an-

Hosted by Google

glais, *The Herald of Peace*, est l'arbitrage. Le secrétaire général de la Société de la Paix, M. H. Richard, envoyé au Parlement d'Angleterre, pour y porter cette question, va la soumettre à la Chambre des communes en ces termes :

« Que le gouvernement anglais propose aux divers gouvernements » d'Europe d'introduire unanimement dans tous les traités d'alliance la » clause que tout différend entre les peuples sera vidé par voie d'arbi- » trage. »

Le 6 janvier 1846, lord Buckingham a fait à peu près la même proposition à la Chambre des Communes, et quelque temps après, M. Cobden y parlait d'autoriser le secrétaire d'État des affaires étrangères à insérer dans tous les traités à conclure une clause portant qu'à l'avenir tous les différends seront réglés par l'arbitrage (1).

Cette question fait l'objet du second ordre du jour du Congrès de Lausanne.

De graves objections peuvent être faites à l'arbitrage. Bara les a énoncées vivement dans un concours ouvert par des sociétés qui avaient fait de ce moyen un article de leur programme. Ce qui n'empêcha pas le jury de couronner ce mémoire.

A la veille du 6e congrès, M. Lemonier, qui partage avec M. Gœgg la direction de l'*Association internationale de la paix et de la liberté*, a résumé l'histoire de l'utopie de la paix et les principes de la politique de la paix, en un petit livre publié dans une de ces bibliothèques démocratiques qui profitent de la liberté pour instruire la France. Le grand dessein d'Henri IV, l'utopie de l'abbé de Saint-Pierre, l'*Esquisse philosophique d'un projet de paix perpétuelle*, où Kant pose les principes du droit et établit si nettement que la politique n'a d'autres principes que la morale, l'idée plus politique et moins sûre de Saint-Simon, les travaux des sociétés anglo-américaines de la *Ligue permanente de la Paix* en France, l'histoire et le but de la *Ligue de la paix et de la liberté*, tout y est exposé d'une manière large et concise, pour aboutir à ces grands principes de la politique de la paix :

Les peuples, comme les individus, possèdent leur autonomie. — Le droit des populations de disposer d'elles-mêmes est supérieur à leur nationalité. — Il n'y a pas deux morales; la vie politique comme la vie privée est soumise aux lois du devoir.—Les nations s'appartiennent, mais sont soumises à la justice. — En un mot, la fédération des peuples libres ou les États-Unis d'Europe.

M. Lemonier, qui n'a rien négligé, cite « le fort beau travail de Bara » comme faisant exception à la stérilité des travaux des Quakers en faveur de la paix. Ce mémoire, couronné en 1849, va enfin paraître, et il se place à un point de vue plus haut peut-être. L'*Association*, qui va tenir son sixième congrès à Lausanne, dit : La paix par la liberté ; Bara dit : La paix par la science.

(1) Louis Bara, *Programme de la Science de la paix*.

Hosted by Google

Ces deux idées se rapprochent. M. Lemonier entend parler d'une liberté fille de la science de Kant et de Bentham. Bara arrive à la liberté en établissant le droit des peuples sur leurs caractères juridiques. Une nation n'est pas une chose, c'est une personne : un être moral, ayant droit et devoir.

Ce mémoire de Bara mérite l'attention. Aucun effort en faveur de la pacification du monde n'est à dédaigner; les prédications des quakers, les petits traités d'économistes pleins de chiffres, les travaux politiques et les études philosophiques, tout converge au but. Mais rien ne peut y mener plus directement, plus sûrement, que la méthode et la science. Bara trace ce chemin à grands traits et il l'indique avec passion aux hommes de bonne volonté. Son livre est à la fois neuf et pratique, original et sensé; on peut dire que c'est un chef-d'œuvre.

Nous étudierons ce livre quand il aura paru; un de nos amis l'a déjà jugé en ces termes, dans un rapport destiné à une société d'amis du progrès :

« J'ai trouvé dans ce mémoire une très-grande originalité de vues, » une grande force de démonstration, des idées profondes, droites, » utiles. On pourrait dire de lui ce qu'on a dit du droit romain : « C'est » le bon sens écrit. » L'auteur réfléchit; sa pensée est absolument à lui; » il la produit sans ménagement, sans précaution, sans souci des pré- » jugés qu'il va heurter. Il vous dit des choses neuves, étonnantes, aussi » simplement que si c'étaient des banalités. Comme politique et comme » écrivain, il est inexpérimenté; cependant, sa phrase est claire, sa » pensée politique est vraie : on se dit que cela suffit pour écrire et » pour faire de la politique. On se dit surtout que cela est honnête. On » aime l'auteur, chose précieuse et rare. C'est un début de génie. »

X.

—

L'Homme-Femme.

M. Alexandre Dumas, deuxième du nom, vient encore de tirer une de ces fusées dont il a le secret, et voilà tous les nez en l'air et tous les badauds applaudissant. C'est le *Figaro*, le *Figaro* de M. de Villemessant, qui a donné les premiers extraits de ce pamphlet à sensation, par la plume « autorisée » de M. Wolff, un Prussien qui s'est senti digne d'être Parisien de ce coin-là. La bonne amitié de M. Dumas avec le *Figaro* donne déjà une excellente idée de sa philosophie, de son sens commun et de sa manière. Un homme sérieux, comme veut l'être M. Dumas, un homme qui se respecterait, imposerait pour première condition à son éditeur que le *Figaro* ne pourra recevoir directement d'épreuves de son ouvrage, parce qu'il ne voudrait pas qu'on le crût lié plus ou moins intimement avec la rédaction d'un journal qui est une honte pour la France. C'est le contraire que M. Dumas a fait : le *Figaro* a eu la primeur de l'*Homme-femme*. C'était déjà avouer que la sagesse que l'auteur avait enfermée là était digne de ce journal.

Hosted by Google

Je ne sais trop s'il faut tenir compte à M. Dumas de cette franchise, quoique la franchise soit une qualité; il me semble qu'en cette circonstance c'est cynisme que l'on doit dire. Or, un cynique n'est pas le philosophe capable d'élucider cette question de l'adultère, réveillée à Paris par la récente tragédie Dubourg-Précorbin.

Allons tout de suite aux conclusions de ce petit volume âcre et colère : c'est une manière comme une autre de pénétrer dans la conscience de l'auteur.

Si ta femme, — dit-il à un fils imaginaire auquel il fait un discours pour terminer, — si ta femme « va, avec le premier venu, en appeler d'autres à la vie, lesquels continueront sa race maudite en ce monde; si rien ne peut l'empêcher de prostituer ton nom avec son corps, — elle n'est pas dans la conception divine, elle est purement animale; c'est la guenon du pays de Nod, c'est la femelle de Caïn; — tue-la. »

Voilà où aboutit la grande sagesse du nouveau législateur-philosophe.

Le moyen est un peu vif; c'est celui de tous les despotes passés et présents. » Cet homme a manqué au respect qu'il me doit, tuez-le; cet autre, en me déclarant injuste et tyrannique, a conspiré contre mon pouvoir, tuez-le; cet autre, dans un moment de colère, a frappé de mort son semblable, tuez le... »

Et ainsi de suite. Le grand remède de ces messieurs, la panacée universelle, la pacificatrice et la moralisante, c'est la mort.

Il est certain que celui qui n'est plus ne fera plus le mal. Devant ce problème du mal, qui est un des fruits les plus abondants de notre excellente société, M. Dumas, comme tant d'autres chercheurs fantaisistes de quintescence, ne voit qu'un moyen à employer : la mort.

Je ne veux pas reprendre la question de la peine de mort à propos de l'adultère; ce serait, d'abord, critiquer à côté; car ce n'est pas la peine de mort que veut l'auteur, c'est l'assassinat, pur et simple, qu'il conseille; ce serait ensuite reprendre des arguments qui ont cent fois, mille fois prouvé que cette peine ne détruit rien, n'améliore rien. Ce que j'ai le droit de demander à l'auteur de l'*Homme-femme*, c'est d'être conséquent, d'avoir une logique, une ligne droite dont il ne s'écarte point, et qu'il poursuive son sujet à travers tous les obstacles avec une sérénité qui prouve déjà une conscience bien équilibrée.

Or, le pamphlet de M. Dumas est loin d'avoir cette qualité indispensable. L'auteur s'en va à travers tout, comme les écoliers et comme les sangliers, tête baissée, en laissant des lambeaux de sa raison à tous les buissons qu'il rencontre.

De ci de là il touche juste, mais sans s'en apercevoir pour ainsi dire. On voit et on sent que c'est le hasard de la causerie, le déroulement de la pensée faisant l'école buissonnière, qui amène ces lueurs immédiatement éteintes. Point de plan, point d'étapes marquées d'avance : il va dans l'ombre ou dans le soleil, aveuglé quand même, soit par l'éblouissement, soit par l'obscurité profonde. Ainsi, le hasard met un prêtre sur

Hosted by Google

sa route, il prend feu à cette rencontre, et il essaie de dire quel est le rôle du prêtre dans le mariage. Il y avait là le sujet d'un chapitre important; M. Dumas ne fait que l'effleurer légèrement, et il passe. Il eût dû rechercher prudemment et avec une ténacité inébranlable quel était le grand coupable dans ce crime social de l'adultère; il ne fait que l'indiquer çà et là, en parlant d'autre chose : une phrase surtout est explicite : « Sur cent femmes coupables, il y en a quatre-vingts qui le sont par la faute de leurs maris... » Voilà un texte important à développer : là était le cœur de la question. M. Dumas continue de vagabonder à travers ses propres idées, comme un véritable rhétoricien de seize ans. Il n'a point de méthode; ses procédés sont ceux d'un fantaisiste. Il me fait l'effet d'un peintre de bibelots qui voudrait essayer d'une composition historique et qui s'attacherait surtout à bien préciser, dans un tohu-bohu pittoresque, les mille détails de la scène où doivent agir ses personnages, mais qui oublierait de donner la vie à ses héros. Nous avons, du reste, une école de peintres de ce caractère-là.

A mesure qu'on avance dans la lecture de ce petit volume, on met ainsi de temps à autre l'esprit sur une vérité ébauchée et épisodique. Mais c'est dans un désordre plus ou moins lumineux que ces vérités de hasard apparaissent. Je citerai encore les portraits de la femme d'un certain monde et du petit crevé, qui seraient parfaitement à leur place dans un journal littéraire, entre un article sur la peinture et des échos de Paris; mais qui font dans un ouvrage philosophique l'effet d'un bon mot dans un discours parlementaire.

Cependant, quand M. Dumas tient ce qu'on appelle en France une idée originale, il ne la lâche pas volontiers et il en tire toute la mouture possible.

Ainsi, il émet cette opinion que certaines jeunes filles, en pleine civilisation européenne, parisienne si vous voulez, ont des instincts de liberté sauvage auxquels elles obéissent tôt ou tard. Savez-vous pourquoi? Il va vous donner la clef de ce mystère.

« Ce qu'on appelle la civilisation ayant amené, de tous temps, de grands bouleversements humains, les nations les plus éloignées les unes des autres sont entrées en rapport ensemble, presque toujours par la guerre; après s'être heurtés, les peuples se sont connus, et les races en lesquelles se divisait déjà l'espèce se sont croisées... »

Suit un développement qui tend à prouver que même après des siècles ces sortes de croisements de races donnent encore des résultats extraordinaires, ce qui fait que, dans Paris et ailleurs, il y a des représentants de tous les peuples de la terre qui ont conservé les instincts de leur race primitive, et qui sont, à cause de cette conservation, voluptueux, cruels, froids, sensés ou perfides. Voilà un système qui arrange bien des choses. On croyait que chacun de nous avait son tempérament particulier, en dehors de l'héritage de sang par la filiation paternelle et maternelle. Il faut remonter plus haut, à quelques siècles en arrière, rechercher un des premiers ancêtres dans une invasion ou une guerre

Hosted by Google

quelconque; et si vous êtes mélancolique, soyez persuadé que vous avez du sang germain dans les veines; et si vous êtes porté à faire couler le sang de vos semblables, ne cherchez pas vos ancêtres ailleurs que parmi les plus cruelles populations du midi.

C'est drôle, je veux bien; mais appuyer un raisonnement sur cette drôlerie, c'est un peu trop se moquer de son lecteur.

Eh bien, M. Dumas a poussé ce raisonnement — le seul qui apparaisse après la lecture de son livre — beaucoup plus loin. Ce n'est pas tout à fait de la folie; mais vous verrez qu'il y a là une bonne dose d'aberration mentale.

Pour les besoins de son argumentation, M. Dumas remonte à la création. Il « accepte » la *vérité biblique*, la fable d'Adam et d'Eve, l'Eden, le serpent et tout ce qui s'en suit. Il explique même à sa façon une des innombrables contradictions de ce livre sacré : Dieu fait d'abord l'homme mâle et femelle, c'est-à-dire hermaphrodite; puis, comme il voit que son œuvre « n'est pas bonne » il tire de son hermaphrodite la Femme, qu'il lui donne comme compagne...

Laissons cela.

M. Dumas s'appuie donc sur la fable biblique. Caïn tue Abel; il est chassé sur la terre, « il erre vagabond et finit par arriver au pays de Nod.

Là, dit M. Dumas, il connaît sa femme. « Quelle femme? Nul ne le sait, puisque, bibliquement, il n'y a encore sur la terre qu'une femme : Eve. »

Mais M. Dumas n'est pas embarrassé pour si peu.

Il a découvert la vérité et il la livre à ses contemporains pour la somme modique de deux francs.

CAÏN ÉPOUSE UNE GUENON !!!

Ce n'est pas plus difficile que cela : ce qui fait que l'humanité est partagée en deux races, l'une, issue de Dieu, l'autre, issue de l'homme et du singe. Ceci est bien plus fort que le système Darwin, en ce que toutes les anomalies inexpliquées deviennent aussitôt claires comme un problème d'arithmétique. Rappelez-vous maintenant la conclusion de M. Dumas et ce qu'il dit à son fils imaginaire en parlant de la femme adultère: « ... C'est la guenon du pays du Nod, c'est la femelle de Caïn; — tue-la. »

Voilà ce que le nouveau philosophe français a tiré de sa cervelle en ces derniers temps, et il annonce que sur ces données originales il va faire un nouveau drame sous le titre de « la Femme de Claude. »

On peut dire d'avance que ce nouveau drame sera une œuvre bien extraordinaire...

Mais pourquoi nous occuper aussi longuement d'un travail absurde à ce point? Parce que le public se laisse généralement prendre aux succès de librairie, et que souvent il lui suffit qu'un ouvrage soit signé d'un nom connu, pour qu'il ne le discute point.

Il faut bien l'aider à se débarrasser de sa trop grande facilité à admet-

Hosted by Google

tre comme chef-d'œuvre tout ce que lui envoie ce que le *Siècle* a appelé l'*esprit boulevardier* de Paris.

EM. LECLERCQ.

La Révolution belge de 1830, d'après des documents inédits, par Théodore Juste. — Bruxelles, Bruylant-Christophe 1872. — 2 vol. in-8°. Prix : 10 fr.

Dans son *Essai sur la révolution belge*, M. J.-B. Nothomb a indiqué en quelques mots les causes de cette révolution : « C'est, dit-il, dans les bases vicieuses du royaume-uni des Pays-Bas qu'on doit chercher la source des continuels embarras contre lesquels le gouvernement du roi Guillaume a lutté pendant quinze ans, et qui ont fini par le renverser. Ce secret se trouve dans ce fait, qu'on ne peut nier et qu'on ne saurait trop méditer : le royaume des Pays-Bas ne fut que la continuation de l'ancienne république des Provinces-Unies, transformée en monarchie et dotée d'un accroissement de territoire... L'histoire des quinze années de réunion est tout entière dans ces mots du traité de Paris (du 30 mai 1814) ; la Belgique n'était pour la Hollande qu'un *accroissement de territoire*.... En créant le royaume, en 1815, on n'avait fait qu'organiser un antagonisme : une catastrophe était inévitable; il n'y avait là qu'une question de date. La Belgique était attachée à la Hollande comme une révolution vivante : c'était à la fois le crime et la punition. »

M. Juste s'est probablement inspiré de ces paroles, car son livre en est en quelque sorte le commentaire historique. Il remonte à l'année 1817, et nous montre, comme existant déjà dès lors, cet antagonisme du Nord et du Midi, qui grandira de jour en jour pour amener l'explosion de 1830. M. Juste consacre tout son premier volume à l'histoire du royaume des Pays-Bas, de 1817 à 1830, et là il nous retrace la prééminence accordée aux habitants du Nord et à la langue néerlandaise, les mesures financières, la liberté de la presse opprimée, la création du syndicat d'amortissement et de la Société générale pour favoriser l'industrie nationale, les associations religieuses vouées à l'instruction publique entravées, le collége philosophique institué, la conclusion du concordat de 1827, le mécontentement des libéraux, aussi bien que des catholiques aboutissant à la fameuse union de 1828, les procès de presse contre les rédacteurs du *Courrier des Pays-Bas* et De Potter, le pétitionnement pour le redressement des griefs, le rétablissement du jury repoussé, le message du 11 décembre 1829, la condamnation au bannissement de De Potter, Tielemans, Bartels et De Nève, du 30 avril 1830, les concessions tardives du gouvernement en matière d'instruction et de langue; finalement, la révolution de Paris de juillet 1830 servant d'occasion à celle de la Belgique du mois d'août suivant. Tout en groupant habilement les faits et en faisant ressortir ce qu'il y avait d'impolitique dans la conduite du gouvernement de Guillaume Ier et ce qui devait entraîner tôt ou tard la rupture du mariage forcé entre le Nord

Hosted by Google

et le Sud, M. Juste n'en rend pas moins hommage à l'occasion aux qualités personnelles du roi et à l'influence utile qu'il a exercée, notamment sur l'instruction publique, le commerce et l'industrie.

Avec le second volume nous avons le récit dramatique des événements d'août et septembre 1830, les troubles d'abord, puis les journées de septembre, enfin la séparation du Nord et du Midi comme conclusion. En lisant ces pages, on reconnaît toute la justesse de l'appréciation de M. J. B. Nothomb. « La période, dit-il, qui s'est écoulée depuis les journées d'août jusqu'aux journées de septembre offre un caractère indéfinissable : ce n'était ni l'ordre légal, ni l'insurrection. C'est ordinairement d'un seul bond qu'on se précipite de l'ordre légal dans l'insurrection ; il a fallu un mois aux Belges pour prendre cet élan : un mois entier ils se sont arrêtés sur le seuil de la légalité, face à face avec la révolution. Ce fut l'attaque sur Bruxelles qui décida l'événement. » Chose à noter aussi, c'est qu'aucune individualité absorbante ne surgit alors ; les faits semblent se dérouler d'eux-mêmes dans toute leur logique ; et l'on peut dire que le véritable fondateur de la nationalité belge, c'est indistinctement, et nous ajouterons instinctivement tout le monde.

Nous croyons qu'on suivra avec intérêt et profit M. Juste dans le sobre tableau qu'il nous a tracé d'une période de notre histoire, qu'on ne peut trop connaître et étudier ; car elle a servi de transition utile entre la domination écrasante de la France et notre indépendance actuelle, elle a fait sortir notre petit pays de son état antérieur d'affaissement et de torpeur, elle a contribué à former son éducation politique et à le préparer à prendre lui-même en mains ses destinées. La constitution belge de 1830 est un peu la fille, ne l'oublions pas, de la loi fondamentale de 1815. — Ce qui ajoute encore à l'intérêt général de l'ouvrage, ce sont quelques détails curieux et les documents inédits qui s'y rattachent. Signalons entre autres une correspondance entre le ministre Van Gobbelschroy et De Potter à propos de désordres survenus au théâtre de Bruxelles en 1826 ; un échange de lettres entre De Potter et Libry-Bagnano (1825 à 1828) ; des lettres du chevalier Reinhold, ancien ministre plénipotentiaire du roi Guillaume auprès du pape, adressées à De Potter de 1826 à 1829 au sujet du concordat, de l'union des catholiques et des libéraux, du premier procès de De Potter, etc. ; des extraits de souvenirs du procureur du roi Schuermans (1828 à 1830) et de souvenirs du général Pletinckx ; des notes ou des lettres de MM. De Potter, Gendebien, Tielemans, Ducpétiaux, Levae, Lesbroussart, Vleminckx, Roussel, etc. (août et septembre 1830).

F. V. M.

Hosted by Google

Les États-Unis d'Europe, journal de la *Ligue internationale de la paix et de la liberté*. Paraissant le jeudi.

Ce journal, dont la création remonte à quatre années, reprend sa publication interrompue par la guerre. Le dernier congrès de la *Ligue internationale de la paix et de la liberté* a posé ses principes d'une manière plus large que jamais. *Les États-Unis d'Europe* ont pour devoir de les répandre. On remarque dans les premières feuilles qui ont paru : une correspondance de Paris où M. Ch. Fauvety, bien connu en Belgique, répudie toutes représailles militaires, et déclare qu'après des désastres « d'ailleurs mérités, il n'est pas permis à la France de commettre de nouvelles fautes »,—deux articles de M. Hogdson Pratt, datés de Londres qui nous font connaître le travail d'association qui s'étend des ouvriers industriels à la population agricole : mouvement plein d'intérêt qui prépare en Angleterre les réformes sociales et la chute de cette féodalité territoriale qui la ronge, — des correspondances d'Amérique qui tiennent le lecteur au courant de la propagande qu'est allé y faire un des membres les plus actifs de la Ligue : M. Gœgg, — des études où M. Ch. Lemonnier, l'orateur philosophe du congrès, établit nettement la politique de la Ligue, etc., etc.

Nous ne pourrions trop recommander l'œuvre et son organe, *la Ligue de la paix*, et *les Etats-Unis d'Europe*. L'avenir des sociétés modernes est sans contredit dans cette philosophie et dans cette politique.

X.

La pensée exacte en philosophie, par Ta. Funck-Brentano. — Un vol. Paris, Lacroix et Cᵉ. Imprimé à Luxembourg.

Une première partie composée de quatre dialogues, dont trois font la critique du positivisme, du scepticisme et de l'idéalisme, et dont le quatrième est consacré à la preuve de l'existence de Dieu ; une seconde partie contenant une série de théorèmes avec démonstrations et corollaires, pour établir une méthode et une logique exactes : tel est ce livre, dont la *Revue critique* dit qu'il témoigne d'une force de pensée assez rare.

Hosted by Google

TABLE DES MATIÈRES.

—

5e LIVRAISON. — 15 MAI 1872.

Pages.

J.-C. Houzeau. Le *Journal Noir* aux États-Unis, de 1863 à 1870 . 5

Eugène Gens. Le Taupin croisé et la comtesse d'Artois. 29

Édouard de Linge. Hermann et Dorothée (*Fin*) 49

P.-J. Proudhon. Une lettre sur l'Amérique. 67

Max Veydt. Chronique : Jeunes fleurs et vieilles demeures . . . 71

Ch. Potvin. Satires : Ecce iterum. — Le Gazetier 79

Bibliographie. *Essai sur les formes de gouvernement dans les sociétés modernes*, par Émile de Laveleye. — *Le crime de la guerre*, Mémoires couronnés de MM. Goblet, etc. — *Gedichten* (Poésies), par J. Dodd. — *Enseignement. Travaux des associations françaises. Petit atlas élémentaire de géographie moderne*, par E. Cortambert. *Histoire contemporaine de l'Espagne* (1re série), par M. G. Hubbard. — *Cinquante années de l'Histoire fédérale de l'Allemagne*, par M. L. Van Deventer. — *La Critique philosophique, politique*, etc. . . . . 83 à 96

6e LIVRAISON. — 15 JUIN 1872.

J.-C. Houzeau. Le *Journal Noir* aux États-Unis, de 1863 à 1870 (*Suite et fin*). 97

Eugène Gens. Le Taupin croisé et la comtesse d'Artois (*Suite et fin*). 123

Camille Lemonnier. La Sonnette 136

Ch. P. Le *Tour du Monde* 150

Bibliographie. *Table chronologique des chartes et diplômes imprimés concernant l'histoire de la Belgique*, par Alph. Wauters. — *Concours de poésie populaire de la Société Franklin.* — *De la physiologie générale*, par Claude-Bernard. — *L'Année terrible*, par Victor Hugo. — *Le Globe illustré*, par E. Cortambert. . . . 163 à 176

Hosted by Google

7e LIVRAISON. — 15 JUILLET 1872.

Page

CAROLINE GRAVIÈRE. Mi-la-sol 177
AUG. HOUZEAU DE LEHAYE. Origine de l'homme 197
FÉLIX FRENAY. Poésie : Les deux génies 215
EUGÈNE GENS. Mes vacances à La Roche. 220
CH. R. L'école de Shakespeare. Deux drames récemment découverts, relatifs à l'histoire de Belgique 230
A. MICHA Mathieu Polain, sa vie et ses œuvres. 232
E. GOBLET D'ALVIELLA. La réforme internationale d'après un économiste anglais 241
BULLETIN DE L'ENSEIGNEMENT 255
BIBLIOGRAPHIE. *Règne de Marie Thérèse. Concours de l'Académie. Rapport du jury.* — *Le Manuscrit de ma mère*; *Mémoires inédits; Souvenirs et portraits*, par Lamartine. — *La Marine d'aujourd'hui*, par Jurien de la Gravière. — *Henriette Temple, histoire d'amour*, par Benjamin Disraéli. — *La science et le christianisme, étude*, par L. Ruchet. — *L'Allemagne nouvelle*, par Constantin Frantz. — *Jacques Herzman; Julia Ferranti, nouvelles*, par Adolphe Prins . . . . . 259 à 272

8e LIVRAISON. — 15 AOUT 1872.

CAROLINE GRAVIERE. Mi-la-Sol (*Suite.*). 273
FÉLIX-FRENAY. Poésie : Réflexions. 291
HERMANN PERGAMENI. La réforme de l'enseignement moyen du degré supérieur en Belgique. 295
EUGÈNE GENS. Mes vacances à La Roche. 316
MAX-VEYDT. Caton 329
BULLETIN DE L'ENSEIGNEMENT. 336
BIBLIOGRAPHIE. *Ligue internationale de la paix et de la liberté.* — *Les États-Unis d'Europe.* — *La science de la paix.* — *La Révolution belge de 1830.* — *L'Homme-Femme.* — Etc. 342

Hosted by Google

Hosted by Google

Hosted by Google
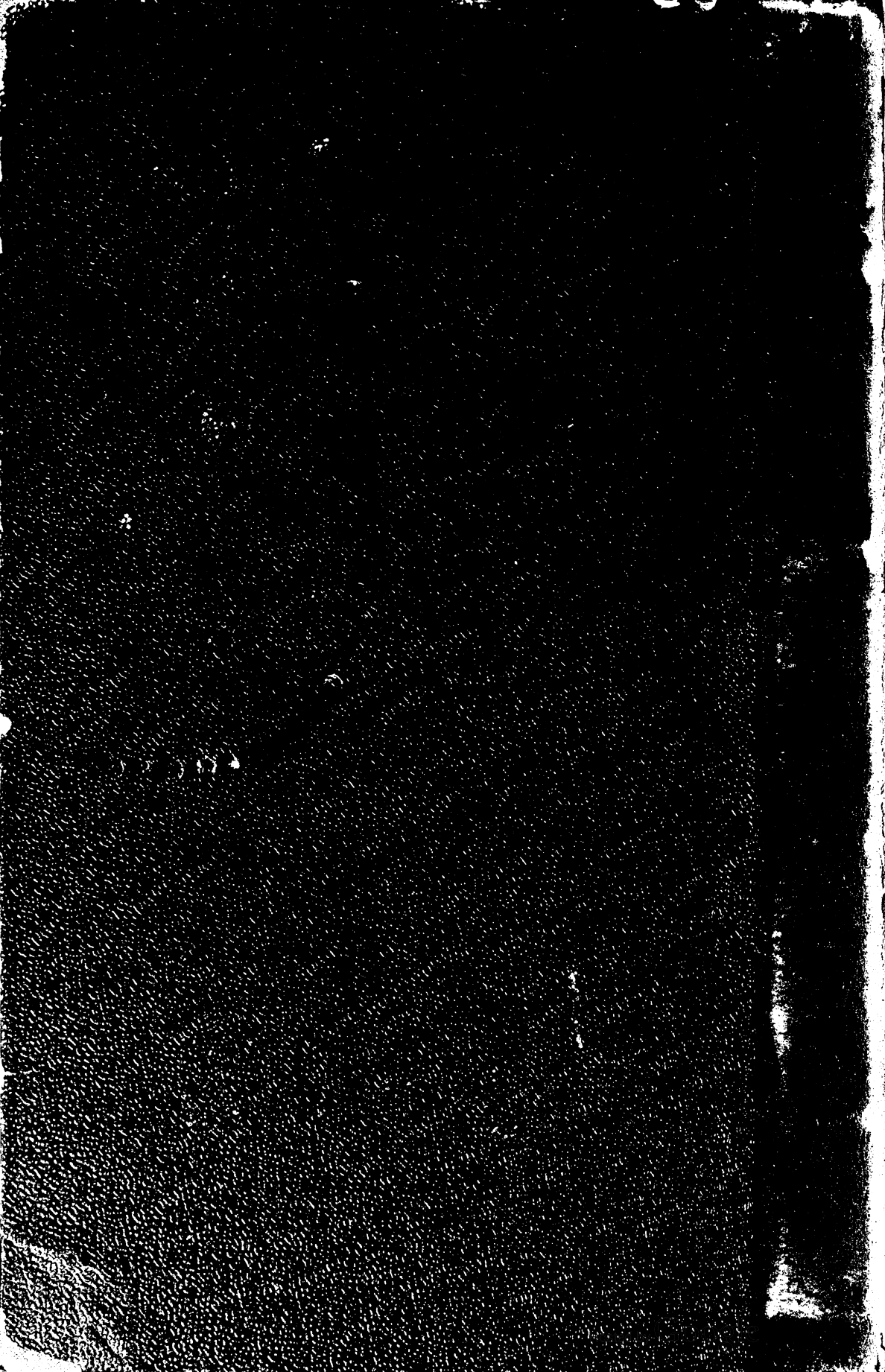
UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 05850 0151